LA GUERRE

DANS LES DIVERSES RACES HUMAINES

DU MÊME AUTEUR

CHEZ L. BATTAILLE ET Cie

L'évolution du Mariage et de la Famille. Un vol. in-8.
L'évolution de la Propriété. Un vol. in-8.
L'évolution politique dans les diverses races humaines. Un vol. in-8.
L'évolution juridique dans les diverses races humaines. Un vol. in-8.
L'évolution littéraire dans les diverses races humaines. Un vol. in-8.
L'évolution de la Morale. Un vol in-8. (*Deuxième édition.*)

CHEZ C. REINWALD ET Cie

L'évolution religieuse dans les diverses races humaines. Un vol. in-8.
La physiologie des passions. Un vol. in-12. (*Deuxième édition*).
La biologie. Un vol. in-18. (*Quatrième édition*).
La sociologie. Un vol. in-18. (*Troisième édition.*)
Science et matérialisme. Un vol. in-18. (*Deuxième tirage.*)

CHEZ CHARPENTIER ET FASQUELLE

Pensées du Cardinal de Retz. Un vol. in-16.

BIBLIOTHÈQUE ANTHROPOLOGIQUE

TOME XVI

LA GUERRE

DANS LES DIVERSES RACES HUMAINES

PAR

CH. LETOURNEAU

Secrétaire-général de la Société d'anthropologie
Professeur à l'École d'anthropologie

Le vol pour but ; le meurtre pour moyen.
Ch. L.

PARIS
ANCIENNE MAISON DELAHAYE
L. BATTAILLE ET Cie ÉDITEURS
23, PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 23

1895

L
cett
voy
livre
peir
fonc
gue
chat
sang
l'asp
de c
uniq
moy
l'ess
les p
la co
tion
des
Tout
seule
rier

AVANT-PROPOS

Les lecteurs de mes précédents ouvrages, publiés dans cette série, éprouveront peut-être un peu de surprise en ne voyant pas le mot « évolution » figurer dans le titre de ce livre. Mais leur étonnement cessera, quand ils auront pris la peine de parcourir le volume. C'est que ce qui constitue le fond de la guerre ne saurait évoluer ; en réalité, toute guerre n'est qu'une rechute en sauvagerie, réveillant et déchaînant tous les penchants de bête fauve, legs d'un passé sanguinaire et mal éteint encore dans nos cœurs. Pourtant l'aspect de la guerre varie suivant la race, le pays, le degré de civilisation, etc. ; mais la dissemblance porte à peu près uniquement sur les côtés contingents de la guerre, sur les moyens employés pour perpétrer les crimes, qui en constituent l'essence. La préméditation est plus ou moins intelligente ; les procédés de destruction plus ou moins savants et efficaces ; la conduite de la guerre est plus ou moins habile ; l'utilisation des vaincus, de leur richesse, de leur pays au profit des vainqueurs est plus ou moins raisonnée et fructueuse. Tout cela change, évolue au cours des siècles ; mais cela seulement. Aujourd'hui, par exemple, le cannibalisme guerrier des Papous, des anciens Mexicains, etc., nous fait

horreur ; mais nous dépensons des trésors de savoir, d'industrie, d'argent à inventer et à fabriquer des engins capables d'infliger en un instant à des milliers d'êtres humains une mort horrible ou des souffrances sans nom. Or, comme l'a fort justement observé Montaigne, ce qui est mal, c'est de tuer des hommes, non de les manger, quand ils sont morts.

Sans être tout à fait spécial à l'espèce humaine, ce goût dépravé pour la tuerie guerrière est pourtant, chez elle, développé à un degré extraordinaire, exceptionnel, dépassant de bien loin tout ce qu'on peut observer chez les animaux. A ce point que les apologistes de la guerre ont pu, avec une apparence de raison, soutenir que l'instinct guerrier était une des glorieuses caractéristiques de l'homme. En remontant aux origines, comme on l'a fait dans cet ouvrage, on voit qu'il n'en est rien. Le goût de la guerre n'est qu'un vice acquis et résultant des conditions même de l'évolution sociale.

Tout à fait au début des sociétés, quand les hommes, très peu nombreux, ne se gênaient point sur la terre, la guerre leur était aussi étrangère qu'elle l'était, il y a peu d'années encore, aux Esquimaux de l'extrême nord ; et l'ethnographie nous apprend que les premières guerres n'ont été que de simples retaliations juridiques, ordinairement peu sanglantes et réglées comme des duels. Comment les hommes ont contracté la funeste habitude de guerroyer, de se razzier mutuellement ; comment les chefs de guerre sont devenus des rois ; comment ces monarques ont vécu surtout par et pour la guerre ; comment le genre humain a été dressé par eux suivant leurs goûts et leurs besoins ; comment, à la longue, l'instinct guerrier s'est implanté dans

le cerveau de la plupart des hommes ; quelles en ont été les conséquences morales, sociales, politiques, économiques, etc., tout cela constitue un déplorable enchaînement de causes et d'effets, que j'ai signalé aussi bien dans le présent volume que dans mes précédentes études ; et j'ai mené cette enquête en prenant toujours pour guide la méthode comparative, en interrogeant toutes les variétés humaines, des plus humbles aux plus développées.

En suivant ainsi les transformations sociales depuis les origines, on voit le goût du meurtre et du pillage guerrier naître et grandir au point de paralyser tous les penchants moraux et de ravaler en un moment les individus les plus cultivés au niveau, même au-dessous, de la brute. Comme le disait déjà Sénèque, la fonction, le costume militaire suffisent à autoriser, même à glorifier des crimes, que la justice civile punirait de mort. Enorme est encore le prestige de ce qu'on appelle la gloire des armes ; à peine l'opinion publique des peuples les plus civilisés distingue-t-elle entre la guerre défensive, la seule légitime, et les guerres agressives, les guerres de conquête, qui sont des crimes de lèse-humanité. En sera-t-il toujours ainsi ? Evidemment non, si du moins la civilisation, la vraie, poursuit le cours de son développement. Une minorité, très faible encore, se forme aujourd'hui dans nos sociétés civilisées pour contester la moralité et l'utilité de la guerre. Malheureusement ce n'est encore qu'un levain. Combien de temps, combien d'efforts faudra-t-il pour assagir et assainir sur ce point la mentalité des peuples, pour paralyser la nocive influence de la tradition, de l'éducation, des sophismes, des religions, des gouvernements, etc. ? On ne le

saurait dire même approximativement. Pourtant le moment semble favorable ; l'esprit humain est sérieusement entré dans une phase d'examen ; à toutes les idées et opinions importantes il demande leurs titres ; il les exige. Enfin jamais la liberté de penser et d'écrire n'a eu les coudées aussi franches. Faisons donc les semailles ; d'autres verront la moisson.

Ch. Letourneau.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE Ier

LA GUERRE DANS LE RÈGNE ANIMAL

PREMIÈRE PARTIE

LA GUERRE CHEZ LES RACES NOIRES

CHAPITRE II

LA GUERRE EN MÉLANÉSIE

CHAPITRE III

LA GUERRE CHEZ LES RACES NOIRES INFÉRIEURES DE L'AFRIQUE

CHAPITRE IV

LA GUERRE CHEZ LES RACES NOIRES ÉTHIOPIENNES

DEUXIÈME PARTIE

LA GUERRE CHEZ LES RACES JAUNES

CHAPITRE V

LA GUERRE EN POLYNÉSIE.

CHAPITRE VI

LA GUERRE CHEZ LES INDIENS SAUVAGES DE L'AMÉRIQUE

CHAPITRE VII

LA GUERRE DANS LES ANCIENS EMPIRES DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

CHAPITRE VIII

LA GUERRE CHEZ LES ESQUIMAUX ET LES TARTARES

CHAPITRE IX

LA GUERRE EN CHINE ET DANS LE MONDE CHINOIS

TROISIÈME PARTIE

LA GUERRE CHEZ LES RACES BLANCHES

CHAPITRE X

LA GUERRE CHEZ LES POPULATIONS BERBÈRES

CHAPITRE XI

MŒURS GUERRIÈRES DE L'ÉGYPTE ANCIENNE ET DE L'ÉTHIOPIE

A. *Les Égyptiens.*

CHAPITRE XV

LA GUERRE DANS LA GRÈCE HOMÉRIQUE ET A SPARTE

CHAPITRE XVI

LA GUERRE A ATHÈNES

CHAPITRE XVII

LA GUERRE A ROME

CHAPITRE XVIII

LA GUERRE CHEZ LES EUROPÉENS BARBARES

CHAPITRE XIX

LA GUERRE MÉROVINGIENNE ET MÉDIOÉVALE

CHAPITRE XX

LE PASSÉ ET L'AVENIR DE LA GUERRE

LA GUERRE

SES CAUSES ET SES EFFETS

DANS LES DIVERSES RACES HUMAINES

CHAPITRE I

LA GUERRE DANS LE RÈGNE ANIMAL

SOMMAIRE

I. *L'apologie de la guerre.* — Les apologistes de la guerre. — J. de Maistre. — Proudhon. — Son éloge de la guerre. — La critique de la guerre par Voltaire. — Comment doit se faire l'étude scientifique de la guerre. — II. *Les origines biologiques de la guerre.* — Le fait primordial de la nutrition. — La raison biologique des conflits entre animaux. — Destruction et génération. — L'homme n'est pas rigoureusement asservi aux forces naturelles. — La chasse et la guerre ; leur différence. — Luttes économiques chez les animaux. — Etroite parenté entre l'homme et l'animal. — III. *La concurrence belliqueuse chez les vertébrés.* — Le besoin de vivre. — Genèse des armes naturelles. — L'âge d'or des espèces. — Origine de l'instinct de la propriété chez les animaux. — Les rivalités génésiques. — Le jugement de Dieu chez les gallinacés. — Une bataille historique entre geais et pies. — Combats chez les vertébrés. — Armes de jet chez les singes. — Guerres intestines chez les singes. — IV. *Les guerres des abeilles.* — Les centres nerveux des invertébrés primates. — L'instinct social et l'instinct guerrier. — Les *razzias* des abeilles. — Dégénérescence morale chez les abeilles. — V. *La guerre chez les fourmis.* — Gymnastique guerrière chez les fourmis. — Razzias de bétail et cannibalisme. — Razzias esclavagistes. — Ni cruautés ni prisonniers inutiles. — Sottise des fourmis guerrières et aristocratiques. — La guerre entre fourmis de même espèce. — Héroïsme guerrier des fourmis. — VI. *L'étude scientifique de la guerre.* — Méthode comparative. — Problèmes à résoudre.

1. *L'apologie de la guerre.*

Aussi loin et aussi bas que l'on puisse remonter ou descendre dans les annales historiques et ethnographiques du genre humain, toujours et partout on rencontre un fléau maudit par les uns, glorifié par les autres : la guerre, la destruction voulue, méditée, des hommes par leurs semblables. Ce fléau social, nous l'étudierons chez les types humains encore arrêtés aux stades inférieurs de leur évolution sociale ; nous le suivrons ensuite chez les races dites supérieures. Mais en tout temps, en tout lieu, nous verrons la guerre sévir, acharnée, atroce par essence, faucheuse impitoyable de notre espèce ; nous la verrons détruire sans pitié la fleur des générations et même leurs fruits, couvrir le monde de ruines, le noyer dans le sang, supprimer les nations et, d'autre part, en fonder, porter le coup mortel à des civilisations, les supplanter par d'autres, et jouer parfois dans l'histoire le rôle d'un exécuteur des hautes œuvres. — Révoltantes et incontestables sont ses dévastations ; ses créations sont-elles toujours louables ? Les meilleures d'entre elles n'auraient-elles pas pu naître et fleurir sans l'appoint du carnage ? Au cours de notre exposition analytique, nous aurons à nous poser toutes ces questions et bien d'autres.

Dans les sociétés primitives, où l'on agit d'impulsion et sans raisonner ses actes, la guerre se fait d'instinct et sans que personne songe à la maudire. Le vaincu en subit les coups et le vainqueur les assène ; l'un sans protestation, l'autre sans remords et même avec une férocité sauvage. Dans les sociétés civilisées, quand l'homme éprouve le besoin de raisonner ses actes, même de les traduire devant le tribunal de sa conscience, la guerre trouve à la fois des détracteurs et des apologistes.

Les passer tous en revue excéderait de beaucoup les

limites de ce chapitre. Je noterai cependant en passant que les avocats de la guerre sont beaucoup plus nombreux que ses accusateurs. Ces derniers même ne surgissent que tardivement dans les civilisations les plus raffinées, et toujours ils doivent rompre en visière à l'opinion publique de leur temps ; car, même alors, les apologistes de la guerre sont encore légion. Cette légion comprend avant tout les rois, les chefs d'états, que la guerre, presque seule, sacre grands hommes, les ministres de toutes les religions, qui, chacun à leur manière, glorifient le dieu ou les dieux et les fétiches des armées ; d'autre part, la masse populaire, qui, tout en voyant le Moloch de la guerre dévorer ses enfants, ne se peut tenir d'en admirer la puissance destructrice et de professer une sorte de culte pour les héros qui la personnifient. En même temps les poètes chantent ces grands tueurs et, en leur honneur, l'encens fume devant les autels.

Chose plus extraordinaire, les populations même que les conquérants ont broyées ne peuvent se défendre d'une sorte d'adoration superstitieuse pour leurs bourreaux.

Écoutons quelques-uns des plus déterminés admirateurs de la guerre : — « La guerre, dit J. de Maistre (1), est divine en elle-même, parce qu'elle est une loi du monde. — La guerre est divine dans la gloire mystérieuse qui l'environne et dans l'attrait non moins inexplicable qui nous y porte. — La guerre est divine dans la protection accordée aux grands capitaines, même aux plus hasardeux, qui sont rarement frappés dans les combats et seulement lorsque leur renommée ne peut plus s'accroître, et que leur mission est finie. La guerre est divine par la manière dont elle se déclare. Combien ceux qu'on regarde comme les auteurs de la guerre sont entraînés par les circonstances ! — La guerre est divine par ses résultats, qui échappent absolument aux spéculations des hommes. » Sans peine on relève de singulières

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg*, VII.

naïvetés dans cet éloge dithyrambique. Il est clair que, san
qu'il soit besoin d'invoquer des puissances mystérieuses
les grands capitaines ne le peuvent devenir qu'à la conditio
de n'être pas tués lors de leur premier combat. Pourquoi
d'autre part, la guerre est-elle une loi ? uniquement parc
qu'elle est à peu près universelle ; mais le cannibalisme n
l'a pas été moins.

Les sociétés sont des organismes en perpétuelle évolution
telles mœurs, tels besoins, universels durant leur périod
d'enfance, cessent de l'être, quand elles atteignent leur ma
turité morale et intellectuelle.

Mais J. de Maistre était un fougueux champion du passé
Il est plus singulier de voir un des plus ardents révolution
naires modernes, P. J. Proudhon, abonder dans le mêm
sens avec non moins de furie. Pour lui, la guerre est aus
un fait divin, une révélation religieuse, une révélation d
la justice, une révélation de l'idéal, la discipline de l'huma
nité ; l'homme de guerre est plus grand que nature (1
Proudhon va plus loin encore. C'était un de ces esprits
imprégnés de métaphysique et de logique d'école, qu'i
ne sauraient s'empêcher de pousser un raisonnement abstra
jusqu'à ses plus extrêmes conséquences. Ainsi la plupart d
encenseurs de la guerre, distinguent entre une guerre jus
et une guerre injuste, approuvant l'une et condamna
l'autre. Proudhon n'a cure de ces subtilités morales : « l
guerre, écrit-il, par sa nature, par son idée, par ses motif
par son but avoué, par la tendance éminemment juridiq
de ses formes, non seulement n'est pas plus injuste d'u
côté que de l'autre, elle est, des deux parts et nécessair
ment, juste, vertueuse, morale, sainte, ce qui fait d'elle u
phénomène d'ordre divin, je dirai même miraculeux.
l'élève à la hauteur d'une religion » (2). A en croire ce si
gulier réformateur, la guerre est spéciale à l'humanité et e

(1) P. J. Proudhon, *La guerre et la paix*, T. I.
(2) Proudhon, *Loc. cit.* I, 31.

lui imprime un caractère de grandeur sublime : « Les loups, les lions, pas plus que les moutons et les castors, dit-il, ne se font entre eux la guerre : il y a longtemps qu'on a fait de cette remarque une satire de notre espèce. Comment ne voit-on pas, au contraire, que là est le signe de notre grandeur ; que si, par impossible, la nature avait fait de l'homme un animal exclusivement industrieux et sociable et point guerrier, il serait tombé, dès le premier jour, au niveau des bêtes, dont l'association forme toute la destinée, etc., etc. Philanthropes, vous parlez d'abolir la guerre ; prenez garde de dégrader le genre humain » (1). On croirait entendre le feld-maréchal de Moltke, devenu à la fois sophiste et éloquent.

L'auteur du *Dictionnaire philosophique*, dont aucun Hegel (le XVIII[e] siècle n'en a point produit) n'avait faussé le jugement, est d'une opinion absolument opposée : « Tous les animaux, dit-il, sont perpétuellement en guerre ; chaque espèce est née pour en dévorer une autre. Il n'y a pas jusqu'aux moutons et aux colombes, qui n'avalent une quantité d'animaux imperceptibles. Les mâles de la même espèce se font la guerre pour des femelles, comme Ménélas et Pâris. L'air, la terre et les eaux sont des champs de destruction. — Il semble que Dieu, ayant donné la raison aux hommes, cette raison doive les avertir de ne pas s'avilir à imiter les animaux, surtout quand la nature ne leur a donné ni armes pour tuer leurs semblables, ni instinct qui les porte à sucer leur sang. Cependant la guerre meurtrière est tellement le partage affreux de l'homme, qu'excepté deux ou trois nations, il n'en est point que leurs anciennes histoires ne représentent armées les unes contre les autres..... On paie un certain nombre de harangueurs pour célébrer ces journées meurtrières... Ils citent ce qui s'est fait jadis en Palestine à propos d'un combat en Vétéravie. Le reste de l'année, ces gens-là déclament contre les vices..... Les malheureux ha-

(1) Proudhon, *Loc. cit.*, I, 33.

rangueurs parlent sans cesse contre l'amour, qui est la seule consolation du genre humain et la seule manière de le réparer ; ils ne disent rien des efforts abominables que nous faisons pour le détruire » (1).

Nous aurons à choisir entre ces thèses diamétralement opposées ; mais je bornerai là ces citations, qu'il serait trop facile de multiplier. Si je les ai faites, cela a été uniquement dans le but de bien caractériser les deux courants d'opinion existant aujourd'hui à propos de la guerre. Au fond, les auteurs de ces citations et la plupart des écrivains qui ont philosophé sur ce sanglant sujet n'ont guère fait qu'argumenter avec plus ou moins de logique, de chaleur et d'esprit pour justifier des sentiments préconçus. Tous se sont bornés à parler de la guerre chez les nations civilisées, même chez certaines d'entre elles ; il reste encore à étudier la guerre scientifiquement, à en scruter les origines les plus lointaines, à en noter les caractères, à en signaler les causes et les effets, chez toutes les races humaines, sans dédaigner surtout les races les plus inférieures, celles, chez lesquelles les phénomènes sociologiques apparaissent dans toute leur simplicité première ; en résumé, il reste à analyser le grand fait social de la guerre à la lumière de la méthode comparative ; mais, comme je l'ai fait dans mes précédentes investigations, je n'oublierai pas que l'homme, tout en étant un animal singulier, n'est pourtant qu'un animal. Avant donc d'aborder l'étude de la guerre dans l'humanité, il conviendra de voir d'abord, si la biologie et la zoologie générale ne pourraient pas nous fournir quelques utiles renseignements, puis de rechercher si la guerre existe chez les espèces animales et quelle forme elle y revêt.

(1) Voltaire. *Dictionnaire philosophique* (Article *Guerre*).

II. *Les origines biologiques de la guerre.*

C'est dans les actes primordiaux de la nutrition, qu'il faut chercher d'abord la cause maîtresse de la lutte pour vivre dans le règne animal et par suite celle de la guerre. La biologie moderne nous a enfin éclairés sur ce que l'on a si longtemps appelé « l'insondable mystère de la vie ». Nous savons que tout être organisé est, au sein de toutes les fibres, cellules et liquides vivants, qui le constituent, le siège d'incessants échanges moléculaires avec le monde extérieur ; sans cesse et simultanément il assimile et il dés-assimile, c'est-à-dire emprunte au monde extérieur des matériaux frais et utilisables en même temps qu'il rejette les molécules usées, transformées par le tourbillon vital de la nutrition. Mais les animaux supérieurs et l'homme, qui en fait partie, ne sauraient emprunter directement aux substances minérales du milieu ambiant, les substances indispensables à leur entretien. Leur organisation complexe exige l'absorption de substances complexes aussi, de ces substances à bon droit dénommées « protéiques », dont l'albumine et la fibrine sont les types. Or, ces corps organiques et même les substances ternaires, comme le sucre, l'amidon, ne se préparent qu'au sein des êtres vivants et les plus importantes, les plus facilement assimilables, se trouvent dans le corps des animaux (1). — De ce fait biologique, fondamental, résulte la principale raison de la guerre acharnée, que se font les espèces animales carnivores et qui fait de la terre entière un vaste champ de carnage.

Pourtant, malgré cette incessante destruction, malgré la lutte pour la vie, non moins implacable, quand elle se borne, comme chez les animaux herbivores ou frugivores, à se disputer les aliments végétaux indispensables, les espèces or-

(1) Voir ma *Biologie*.

ganisées persistent, durent par un miracle qui tient surtout à leur grande puissance de reproduction. Mais cette large fécondité, qui compense l'incessante destruction, la rend en même temps presque nécessaire. En effet, toutes les plantes, tous les animaux tendent à s'accroître suivant une raison géométrique. Darwin a calculé qu'au bout de 740 à 750 ans, la descendance d'une paire d'éléphants, animaux qui commencent à procréer seulement vers la trentième année, et sont unipares, compterait dix-neuf millions d'individus (1). La vaste destruction résultant de la lutte soit avec les conditions brutales du milieu extérieur, soit avec les espèces rivales, soit entre les individus de la même espèce, réprime cette excessive prodigalité dans la reproduction. Ces faits généraux sont incontestables; ils régissent le monde vivant dans son ensemble; mais nous verrons qu'on n'en saurait tirer des déductions nécessairement applicables au genre humain. En effet, l'homme n'est pas, au même degré que les autres êtres vivants, l'esclave des forces naturelles. Il sait échapper à leur tyrannie, il parvient même à les asservir.

Il importe d'ailleurs de distinguer entre la chasse, c'est-à-dire la lutte entre espèces diverses, et la guerre, c'est-à-dire les conflits destructeurs entre individus d'une même espèce. Si l'on fait abstraction des combats occasionnels, la guerre proprement dite est rare dans le règne animal; au contraire la concurrence vitale, la compétition fatale, résultant de la force même des choses, du besoin des mêmes aliments, est d'autant plus sévère que les individus sont plus semblables. Souvent, dans un habitat donné, les espèces de même genre se détruisent, se supplantent. On a vu, en Amérique, une espèce d'hirondelle se multiplier grandement en raison de la diminution d'une espèce rivale, incapable de supporter la concurrence. En Russie, la petite blatte asiatique s'est de même substituée à sa congénère plus grande. En Australie.

(1) *Origine des espèces*, p. 69.

l'abeille européenne est en train d'exterminer la petite abeille indigène, qui est privée d'aiguillon (1).

La lutte, qu'on peut appeler économique, ou le combat entre espèces très voisines, rappelle fort la concurrence entre les diverses espèces ou variétés du genre humain. Entre ces êtres analogues, ayant même nourriture et mêmes besoins, la lutte est particulièrement acharnée et elle devient sans peine atroce, quand de la concurrence économique on passe à la concurrence belliqueuse. La même loi, nous le savons trop, régit le genre humain, où toujours les guerres civiles surpassent en horreur les guerres étrangères.

Pour les animaux cependant, l'excédent des individus, le trop plein que la localité ne saurait nourrir, est souvent fauché par des espèces très dissemblables et mieux armées pour la lutte sanglante.

Dans l'humanité, cette destruction par d'autres espèces est fort réduite et même elle disparaît presque chez les races civilisées, qui ont su se créer des abris sûrs et des armes artificielles, des ressources alimentaires sérieuses et dont la quantité n'est point limitée. Aussi ces races d'élite se sont-elles singulièrement accrues en nombre et ce nombre lui-même est devenu une condition de force et de durée ; car l'aide mutuelle a de mieux en mieux protégé l'individu de son égide.

Les chapitres suivants auront pour objet d'étudier les conflits guerriers entre les diverses sociétés humaines de toute race et de toute couleur. Mais, dans celui-ci, je me bornerai à décrire la concurrence violente plus ou moins analogue à la guerre humaine, entre animaux de même espèce. Grâce à l'anthropologie scientifique, nous sommes enfin guéris de la vieille illusion, qui faisait de l'homme un être à part dans l'univers, « un dieu tombé ». Nous savons aujourd'hui que l'homme a sa place taxinomique dans le règne animal, que

(1) Darwin. *Origine des espèces*, ch. III, 81.

c'est un vertébré mammifère primate. Sans doute, entre les animaux, même les plus élevés dans la série, et l'homme, surtout l'homme très développé, il y a une considérable distance ; mais nous n'ignorons pas qu'entre les premiers des animaux, et les derniers des hommes, l'abîme se comble en très grande partie. D'autre part, nous ne doutons plus que l'homme n'ait eu des ancêtres animaux, dont il s'est très lentement différencié. Ce serait donc se priver de renseignements très précieux que de ne pas poursuivre jusqu'au sein du règne animal les origines sociologiques de l'humanité et tout spécialement celles de la guerre, commune, en tant que concurrence vitale, à tous les êtres organisés.

III. *La concurrence belliqueuse chez les vertébrés.*

Tout à l'heure j'ai parlé de l'acte essentiel de la vie, du perpétuel échange moléculaire, qui en est la base, des deux courants matériels, simultanés et de direction contraire, dont est le siège tout être vivant, l'homme aussi bien que la monère. Sans prétendre traiter ici des questions de physiologie pure, je dois pourtant rappeler que, dans les organismes complexes, chez les animaux supérieurs, le phénomène primordial de la nutrition requiert, pour s'accomplir, divers appareils et diverses fonctions : la digestion, la circulation, la respiration, la génération, l'innervation. Tout cela a besoin de fonctionner, puisque l'être organisé, quel qu'il soit, a besoin de vivre ; par conséquent, pour toute espèce, pour tout individu de chaque espèce, des rivaux, des concurrents surgiront fatalement de tous côtés, également affamés de vivre, d'où d'innombrables occasions de conflit. C'est à ces luttes incessantes, qu'il faut attribuer la genèse des armes naturelles, défenses, griffes, cornes, aiguillons, etc., dont tant d'espèces animales sont pourvues.

Ces moyens de protection ont été sûrement et lentement formés par la sélection ; car les jeunes animaux en sont ordinairement dépourvus et l'ordre de croissance des organes, qui continue l'évolution embryonnaire et fœtale, doit, comme cette dernière, être une récapitulation abrégée de la vie des espèces. On peut donc admettre que les jeunes représentent l'état premier des espèces, l'âge d'or où les représentants de ces espèces, très peu nombreux encore et n'ayant guère de concurrents, n'avaient pas besoin de combattre des rivaux pour maintenir leur droit à l'existence.

Cette époque bénie a dû être d'une durée relativement courte. Plus tard, il fallut pour subsister être le plus fort, ou le plus agile, ou le plus adroit, ou le mieux armé. Darwin attribue à la seule sélection sexuelle la genèse des armes offensives et défensives des mâles, leur courage, les ornements qu'ils étalent, leurs organes musicaux, les glandes à odeurs plus ou moins suaves (1). Peut-être faudrait-il rapporter à la sélection sexuelle seulement la formation des ornements naturels ; car les armes doivent résulter de toutes les compétitions, quelles qu'elles soient, et surtout de la nécessité de satisfaire les besoins nutritifs.

De cette nécessité indomptable doit provenir aussi l'instinct de la propriété, qui pousse un grand nombre d'animaux à accaparer pour leur usage propre un district, un territoire de pâture ou de chasse, à y dominer et à en chasser tous les intrus. C'est ainsi que chaque lion a son domaine particulier (2) et que beaucoup d'oiseaux, surtout ceux qui sont pêcheurs ou carnivores, défendent énergiquement leur territoire de chasse (3) ; c'est ainsi qu'à Constantinople, chaque rue a ses chiens, qui la considèrent comme leur propriété et mettent impitoyablement en pièces tout

(1) Darwin. *Descendance*, p. 230.
(2) Brehm. *Les mammifères* (Lions).
(3) Espinas. *Sociétés animales*, 439.

chien étranger à l'association, au clan, et assez audacieux pour s'introduire dans son domaine (1). — Néanmoins les rivalités amoureuses, l'amour pour les jeunes, en résumé, tout ce qui se rapporte aux fonctions de la reproduction, sont aussi l'une des grandes causes de combats entre les animaux. La folie du rut surtout rend les mâles batailleurs et intrépides. C'est ainsi que les mâles des épinoches se livrent des combats furieux (2). De même, pendant la saison des amours, les saumons mâles se battent constamment et à ce moment, leur mâchoire inférieure s'allonge en crochet (3), fait attestant clairement que cette arme de circonstance est bien le produit de la sélection sexuelle.

Dans l'Amérique du Sud, les mâles d'une espèce appartenant aux *Lacertilia, l'anolis cristatellus*, se dévorent mutuellement la queue durant la saison des amours (4). De même encore à l'époque du rut, la plupart des gallinacés mâles se livrent de furieux combats, auxquels assistent fort tranquillement les femelles, qui attendent l'issue du conflit, ce que les hommes ont si souvent appelé « le Jugement de Dieu », pour s'unir docilement au vainqueur (5).

Les naturalistes, qui se sont occupés des mœurs des animaux, ne nous parlent guère de vraies batailles, de luttes collectives entre oiseaux de même espèce ou d'espèces très voisines. Force est donc de nous renseigner ailleurs. On trouve, dans l'historien Mézeray, la mention d'une véritable bataille entre une armée de geais et une armée de pies. Ce combat aérien aurait précédé de quelques jours la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier livrée par les Bretons aux troupes de Charles VIII et il aurait eu lieu à Orange, à quelques lieues

(1) Brehm. *Mammifères* (Les canidés).
(2) Darwin. *Descendance*, 365.
(3) *Ibid.*, 66.
(4) *Ibid.*, p. 389.
(5) *Ibid.*, 399.

de Saint-Aubin : « En cet endroit, dit Mézeray, deux ou trois jours auparavant, on avait veu (funeste augure) une multitude infinie de geais et de pies, comme rangés en bataille, combattre si furieusement de bec et de griffes, que, deux lieues alentour, la campagne estoit demeurée toute couverte de ces oyseaux morts » (3). — Le prince des railleurs, Rabelais, de sa nature fort sceptique, se moque agréablement de la valeur augurale attribuée à ce fait par les historiens : « Cas merveilleux ! écrit-il, près la croix de Malchara, fut la bataille très furieuse, que c'est horreur seulement y penser. La fin fut que les pies perdirent la bataille et sus le camp furent félonnement occises, jusques au nombre de 2.589.362.109, sans les femmes et petitz enfans : c'est-à-dire sans les femelles et petitz piaux ; vous entendez cela. Les gays restèrent victorieux, non toutefois sans perte de plusieurs bons souldarz, dont fut dommage bien grand en tout le pays. Les Bretons sont gens, vous le savez. Mais s'ilz eussent entendu le prodige, facilement eussent cognu que le malheur seroit de leur cousté car les queues de pies sont en forme de leurs hermines ; les gays ont en leurs pennoiges quelques pourtraicts des armes de France » (1).

Le trait moqueur lancé par l'auteur du Pantagruel ne vise que le côté superstitieux de l'anecdote. Le fait reste et il n'a rien qui doive surprendre. Les geais et les pies appartiennent à des espèces voisines, et nous savons que, dans le monde organisé, la concurrence est d'autant plus âpre que le type diffère moins. Néanmoins ces grandes mêlées sont rares chez les vertébrés et surtout chez les oiseaux. Elle le sont moins chez les mammifères. — Même chez les carnassiers les moins sociables, on voit le besoin génésique déterminer des conflits. Ces luttes entre mâles sont le plus souvent des combats singuliers, des duels ; parfois cependant elles deviennent des mêlées.

(1) *Le Gargantua et le Pantagruel*. Livre IV (Ancien prologue).

Ainsi, l'on voit dix ou douze lions mâles poursuivre la même femelle et se battre pour elle jusqu'au moment où elle a fait son choix (1). De même, aussi les troupeaux de chevaux tartares, ceux des bisons d'Amérique se livrent bataille, soit pour avoir la possession des femelles, soit pour celle des meilleurs pâturages. Dans ces derniers cas, c'est bien de la guerre dont il s'agit, c'est-à-dire de luttes collectives entre animaux de la même espèce. Mais de telles batailles supposent toujours des espèces sociables, ayant des sentiments de solidarité. De même buffles et chevaux sauvages soutiennent des guerres défensives, en formant des cercles au milieu desquels ils ont soin de placer leurs jeunes (2). D'ordinaire, les animaux appartenant à des espèces sociables savent très bien distinguer les membres de leur groupe, leurs concitoyens. Ainsi les campagnols de la Scandinavie, dont les colonnes émigrantes ne se rencontrent jamais le long des lacs, des prés et des fleuves sans se livrer de grandes et meurtrières batailles, reconnaissent fort bien les membres de leur horde et même ne vivent paisiblement, dans une cage, qu'avec des animaux de leur propre terrier. La même observation a été faite sur les lemmings par Ch. Martins (3). La vie commune engendre des sentiments affectueux, aussi les loups eux-mêmes, dont la férocité brutale est passée en proverbe, se défendent mutuellement, alors qu'ils se connaissent (4). Mais tous ces animaux sont sociables et tous ont le sentiment de la solidarité, qui les unit soit pour l'attaque, soit pour la défense. Sous ce rapport, leur mentalité est humaine.

Plus voisins de l'homme, les singes l'imitent parfois dans leur manière de combattre. Le gorille marche au combat en

(1) Brehm. *Les mammifères* (Les lions).
(2) Espinas. *Sociétés animales*, 509.
(3) Brehm. *Mammifères* (Rongeurs).
(4) Brehm. *Les canidés*.

poussant, comme l'homme primitif, un long cri de guerre (1). Les singes en troupe vont même jusqu'à improviser des armes de jet. Brehm raconte qu'en Abyssinie la caravane du duc de Cobourg-Gotha, dont il faisait partie, fut assaillie par une troupe de cynocéphales, dont les membres, montés sur des arbres, lapidèrent les voyageurs avec des pierres, dont ils avaient eu soin de se munir (2).

Les peuplades animales connaissent aussi la guerre intestine et elle a, chez elles, les mêmes résultats que dans les sociétés des hommes primitifs. Dans les troupeaux de chevaux sauvages, dans les hordes de singes, il éclate souvent entre les vieux et les jeunes mâles des conflits violents pour la possession des femelles. Les mâles les plus âgés défendent énergiquement leurs privilèges de sultan et leur autorité de despote ; aussi les insoumis n'ont le plus ordinairement d'autre ressource, que d'essaimer, de constituer une autre bande (3). Pour les mêmes raisons, les jeunes des peuplades de chevaux sauvages, forment aussi des groupes nouveaux en dehors de ceux où les vieux mâles ne les peuvent plus souffrir (4).

Le monde des vertébrés nous permet donc d'observer, à l'état embryonnaire, nos rivalités individuelles, nos luttes intestines, nos guerres étrangères, tantôt défensives, tantôt offensives. Néanmoins, pour trouver des guerres exactement calquées sur celles des hommes, il faut, laissant de côté les animaux vertébrés, observer les invertébrés et tout spécialement les abeilles et les fourmis.

(1) Ford. *Proceedings of natural. science of Philadelphia*, 1852.
(2) Brehm. Mammifères (*Cynocéphale hamadryas*).
(3) Espinas. *Sociétés animales*, 511.
(4) *Ibid*.

IV. *Les guerres des abeilles.*

Déjà, dans presque toutes mes études précédentes, j'ai dû, en poursuivant la recherche des origines sociologiques, parler des abeilles et des fourmis. Sans doute le plan fondamental de l'organisme est fort différent chez les vertébrés et les invertébrés. A première vue, rien de plus dissemblable que les centres nerveux en chapelets ganglionnaires des invertébrés et l'axe cérébro-spinal des vertébrés ; mais la disparité est plus dans la forme extérieure que dans le fond. De part et d'autre, en effet, il y a des cellules nerveuses conscientes et fort analogues ; enfin la masse nerveuse, cérébro-spinale des invertébrés peut être considérée comme résultant simplement de la coalescence de ganglions primitivement distincts, et le ganglion céphalique, sus-œsophagien, est bien l'équivalent de l'encéphale des vertébrés. Comme ce dernier, en effet, son volume se proportionne à l'intelligence des espèces et il est relativement considérable chez l'abeille, chez la fourmi, qui, pour cette raison, méritent d'être appelées les primates des invertébrés.

La sociabilité de ces insectes supérieurs est célèbre et elle a sûrement contribué à l'extraordinaire développement de leurs facultés intellectuelles ; grâce à elle, ils ont réussi à fonder de curieuses et nombreuses républiques à régime communautaire. Mais l'instinct social va souvent de pair avec l'instinct guerrier ; il en est même la condition essentielle, puisque, par définition, la guerre est un acte collectif et que, les grandes guerres supposent de grandes sociétés. Les républiques de fourmis, généralement plus nombreuses que celles des abeilles, même des abeilles les plus civilisées, ont porté beaucoup plus loin qu'elles l'art de la guerre ; néanmoins cet art meurtrier existe déjà chez les soi-disant « buveuses de rosée ».

Tout d'abord nous trouvons dans les ruches la pratique du duel, invoqué, il est vrai, seulement pour terminer les rivalités des reines. Quand il est arrivé à deux jeunes reines de voir le jour en même temps, toujours elles se ruent l'une sur l'autre et les ouvrières assistent tranquillement au combat (1), prêtes à adopter sans préférence la victorieuse. — La guerre, la vraie, la guerre étrangère, est chez les abeilles de genre très inférieur et toutes les cités ne la pratiquent pas : elle a simplement le vol pour objet. Les abeilles prédatrices s'unissent en masses redoutables pour attaquer les ruches approvisionnées. Ne s'adressant guère qu'aux ruches faibles, elles forcent d'abord les sentinelles qui en gardent l'entrée ; les habitants se défendent de leur mieux ; mais les assaillants ont soin de tuer d'abord la reine, la pondeuse, dont l'existence est, pour la république envahie, la condition même de la durée, le gage de l'avenir. Toujours la mort de la reine plonge ses concitoyennes dans la consternation et elles renoncent aussitôt à une lutte sans objet. Une fois la résistance surmontée, les abeilles-pirates s'emparent des provisions de la république vaincue. Encouragées par cette victoire facile, elles continuent çà et là leurs déprédations et deviennent vite une société de proie, une colonie vivant de brigandage (2).

Il est probable que ces razzias brutales indiquent simplement ou un degré peu avancé de civilisation, ou une rechute en sauvagerie. En effet, comme celles des fourmis, les diverses cités ou républiques d'abeilles sont de culture très inégale. Les abeilles civilisées, foncièrement laborieuses, ne pensent guère au pillage d'autrui ; mais elles aussi sont susceptibles de dépravation et il est même facile d'abolir chez elles, comme chez les hommes, les qualités morales supérieures, savoir : l'amour du travail, le goût de la vie

(1) L. Büchner. *Vie psychique des bêtes*, 315.
(2) *Ibid.*, 389, 390.

régulière : pour cela, il suffit de les nourrir avec du miel mélangé d'eau-de-vie, c'est-à-dire de leur inoculer le penchant à l'ivrognerie (1). On les voit alors, tout à fait comme les ivrognes humains, descendre l'échelle du progrès et de la civilisation, perdre les qualités morales supérieures, d'acquisition relativement récente, devenir incapables d'activité laborieuse et finalement demander leur subsistance à ce que les hommes ont appelé « le noble métier des armes », c'est-à-dire, vivre de pillage et se vautrer dans l'orgie.

Ces curieuses expériences psychologiques et sociologiques montrent déjà que, dans les cités des abeilles au moins, l'instinct guerrier n'a rien à voir avec l'élévation morale et intellectuelle. Mais, somme toute, les abeilles sont moins belliqueuses que les fourmis ; on serait donc tenté de les croire plus développées moralement que ces dernières.

V. *La guerre chez les fourmis.*

Chez les fourmis, en effet, l'art de la guerre est porté à un point beaucoup plus élevé de perfection. Elles savent préparer, combiner leurs expéditions ; enfin le but même de leurs campagnes suppose au moins chez certaines d'entre elles une prévoyance à long terme. A en croire P. Huber, dans certaines cités de fourmis, les guerrières, qui sont toujours des ouvrières, ne négligeraient même pas de se préparer aux combats par une gymnastique de tous les jours. La cité, dans laquelle ces curieuses observations ont été faites était parvenue à un grand développement moral ; sans cesse ses citoyennes s'efforçaient de s'être mutuellement agréables ; sans cesse elles se caressaient, se portaient les unes les autres, s'offraient de la nourriture (2). Mais de temps en temps, on les voyait, après s'être flattées mutuel-

(1) L. Büchner. *Loc. cit.*, 393.
(2) P. Huber. *Fourmis indigènes*, 153.

lement pour bien établir qu'il s'agissait d'un jeu, se dresser deux à deux sur leurs pattes de derrière, se saisir un instant par les mandibules, les pattes, les antennes, se cramponner l'une à l'autre, se renverser, se relever, changer d'adversaire, mais sans jamais se retenir opiniâtrément, comme elles le font à la guerre, surtout sans jamais se servir de leur âcre venin (1).

Pourtant certaines républiques pratiquent la guerre inférieure en usage chez les sauvages humains les plus grossiers, les petites expéditions ayant pour but d'enlever du bétail, c'est-à-dire des pucerons, et même de satisfaire des goûts de cannibales. Des fourmis sanguines, espèce particulièrement belliqueuse, se plaçaient en embuscade près des fourmilières habitées par une espèce de petite taille et saisissaient pour les manger celles de ces fourmis qui sortaient de leur nid (2). Mais ces mœurs bestiales sont étrangères aux cités vraiment civilisées. Sans doute, les fourmis de deux nids voisins se volent bien leurs pucerons, quand elles en possèdent, se les disputent, se les reprennent ; mais elles ne se dévorent point les unes les autres à la manière des hommes.

Habituellement, les guerres des fourmis ont pour but unique de s'approvisionner d'esclaves. Nous verrons que nombre de petites sociétés humaines guerroient aussi pour le même motif ; mais les fourmis s'y prennent avec bien plus d'intelligence que les hommes.

C'est l'espèce dite noir-cendrée, que deux autres espèces à la fois plus fortes et très belliqueuses, les roussâtres, légionnaires ou amazones *(F. rufescens)* et les fourmis sanguines *(F. sanguinea)* mettent sans cesse à contribution dans leurs expéditions esclavagistes. Après avoir au préalable exploré le pays, les abords de la fourmilière noir-cen-

(1) P. Huber. *Loc. cit.*, 151, 152.
(2) *Ibid.* 250.

drée, qu'il s'agit d'attaquer, les fourmis sanguines envoient de leur nid, un peloton d'avant-garde, qui se disperse autour du nid à razzier. Mais, de ce nid, les habitantes sortent aussitôt en foule pour faire un mauvais parti aux éclaireurs, dont elles ont très bien deviné les intentions et celles-ci, de temps à autre, expédient à leur cité des émissaires pour porter des renseignements et demander du renfort, qu'on ne leur refuse jamais. Entre assaillantes et assaillies, les escarmouches deviennent peu à peu plus nombreuses. L'alarme ne tarde pas à se répandre dans la cité menacée. Quoique décidées à défendre énergiquement leurs foyers, les noir-cendrées ont conscience de leur faiblesse relative; elles prévoient la possibilité, même la probabilité d'une défaite et songent par avance à sauver, si possible, ce qu'elles ont de plus cher au monde, leurs nymphes, l'espoir de leur république. Pour cela, elles les transportent hors de leurs galeries souterraines, aux abords de la fourmilière, mais du côté opposé à l'attaque, afin de les pouvoir au besoin emporter plus aisément. Simultanément, leurs jeunes femelles s'enfuient du même côté. Mais peu à peu l'assaut devient plus pressant : l'ennemi parvient sur le dôme même de la cité assiégée ; les noir-cendrées cessent alors une inutile résistance et s'enfuient en emportant leurs nymphes, poursuivies qu'elles sont par les ravisseuses. Quelques noir-cendrées, folles d'héroïsme, se jettent au milieu des bataillons victorieux et s'efforcent de pénétrer encore dans leur ville et d'en sauver quelques nymphes. Courage inutile ! les sanguines occupent bientôt toutes les avenues de la cité vaincue et procèdent à l'enlèvement méthodique des nymphes qu'elle renferme. Des troupes fraîches les viennent aider et une chaîne de porteurs circule incessamment d'un nid à l'autre. Si le pillage ne se peut terminer avant la nuit, les vainqueurs couchent dans la ville prise et continuent, le lendemain, à la dépouiller, à moins qu'ils ne la trouvent préférable à la leur, auquel cas, ils s'y transportent avec leurs larves.

leurs nymphes, leurs mâles et femelles, leurs esclaves noir-cendrées, pour le recrutement desquelles ils avaient entrepris l'expédition (1).

Une autre espèce de fourmis belliqueuses, celle des roussâtres (*F. fusca*) ou amazones, a des mœurs analogues. Comme les sanguines, elles pillent les cités des noir-cendrées, c'est-à-dire en enlèvent les nymphes. Dans leurs colonnes d'attaque, qui visitent tour à tour les diverses cités noir-cendrées du voisinage après les avoir fait observer par des espions ou éclaireurs, elles n'ont pas de chefs ; chaque amazone se discipline elle-même et, au besoin, la tête de la légion sait s'arrêter pour attendre l'arrière-garde. Entre temps cependant certaines fourmis courent, très affairées, le long de la colonne, de la tête à la queue, sans doute pour maintenir la cohésion du corps d'armée (2). Le but de l'expédition est toujours bien défini ; on en veut seulement aux nymphes étrangères et l'on ne perd pas son temps à faire des prisonniers adultes (3). Les noir-cendrées résistent énergiquement aux amazones ravisseuses comme aux sanguines et, quand elles ne se sentent pas de force à tenir la campagne, elles soutiennent de véritables sièges, après avoir, de leur mieux, barricadé les entrées de leur cité (4).

Par bien des côtés, ces mœurs rappellent les *razzias*, que s'infligent mutuellement les groupes humains de race inférieure ; mais les fourmis s'inspirent d'une prévoyance à long terme, inconnue à la plupart des tribus sauvages et même barbares du genre humain. Le but de leurs expéditions est uniquement de se procurer des esclaves, et des esclaves non seulement résignées à leur condition, mais, même attachées à leurs maîtres. Aussi se gardent-elles bien de capturer des adultes, qu'il serait impossible d'assouplir à la

(1) P. Huber. *Loc. cit.*, 253, 254.
(2) *Ibid.*, 194, 212.
(3) *Ibid.*, 196.
(4) *Ibid.*, 197.

servitude. Elles en veulent seulement aux nymphes, qui leur fournissent une classe servile, née dans la cité même de ses maîtres et l'aimant comme une véritable patrie, s'identifiant avec elle. Ces esclaves de naissance, chérissent leur condition subordonnée ; car, comme l'a dit Lamartine :

« Le joug, que l'on choisit, est encor liberté ».

Les noir-cendrées, capturées avant de naître à la vie consciente, sont toujours, pour leurs maîtresses, de dévouées auxiliaires. Elles les attendent au retour des expéditions, les flattent, les débarrassent de leur butin, soignent les nymphes, les femelles, les mâles, vont aux provisions, creusent des galeries, gardent l'extérieur du nid (1).

Dans le monde des fourmis, comme dans celui des hommes, les classes ou castes guerrières dédaignent les travaux de la paix. Chez les amazones, ce dédain dure depuis si longtemps qu'il a fini par modifier même la constitution organique. Les mandibules des légionnaires ne peuvent plus servir qu'à razzier ou combattre et ces fourmis aristocratiques, qui d'ailleurs ne sont point carnassières, sont devenues incapables de manger elles-mêmes. Ont-elles faim ? Elles s'approchent de leurs auxiliaires, qui leur dégorgent dans la bouche le suc provenant de la traite du bétail, des pucerons (2). Privées de leurs zélées servantes, les amazones se laissent sottement mourir de faim à côté d'aliments appropriés à leurs goûts, mais auxquels elles n'ont même pas l'idée de toucher (3).

D'ordinaire, ni les amazones, ni les fourmis sanguines ne font de prisonniers ; pourtant ces dernières capturent parfois et conduisent même dans leur cité quelques fourmis-her-

(1) P. Huber. *Loc. cit.*, 205.
(2) *Ibid.*, 215.
(3) *Ibid.*, 216.

cules, dont elles se rendent maîtresses en suppléant à la force par le nombre (1). Il est probable que ces prisonnières sont ensuite mises à mort et sans doute dépecées.

Jusqu'ici je n'ai jamais parlé que des guerres entre fourmis d'espèce diverse, c'est-à-dire de quelque chose d'analogue aux combats entre les races humaines dites supérieures et les autres; mais la rivalité belliqueuse existe aussi, chez les fourmis, entre nations de même espèce; P. Huber a été l'historiographe d'une grande guerre, qui avait éclaté entre deux puissantes républiques de nos fourmis fauves, situées à une centaine de pas de distance l'une de l'autre. Sur le champ de bataille, des milliers de fourmis luttaient deux à deux, se tenant par leurs mandibules ; d'autres se cherchaient, s'attaquaient, s'efforçaient d'entraîner des prisonniers dans leur cité où les attendait un sort des plus cruels. Les combattantes s'inondaient de venin, se roulaient entrelacées dans la poussière. Au contraire, les concitoyennes de chaque côté se portaient mutuellement secours. Arrivait-il que, dans la mêlée, des compatriotes s'attaquassent par erreur ? Aussitôt elles se reconnaissaient et faisaient succéder les caresses aux coups (2). Pendant que les deux armées s'illustraient ainsi par des prodiges de carnage et de valeur, la population civile des deux cités, non requise pour l'œuvre de destruction, continuait à cheminer dans les sentiers de la forêt, se livrant à d'utiles et pacifiques travaux. Du côté seulement où se livrait les batailles, il y avait un va-et-vient guerrier ; sans cesse des fourmis partaient pour la guerre ; sans cesse des combattantes, chargées de prisonniers, rentraient dans leur cité natale (3).

Dans ces curieuses guerres, la tactique des fourmis est toujours franche et courageuse. Sans doute elles usent parfois

(1) P. Huber. *Ibid.*, 142.
(2) *Ibid.*, 144-156.
(3) *Ibid.*, 148.

d'embuscades, mais seulement quand il s'agit d'escarmouches. Dans les grandes guerres, elles attaquent à force ouverte et sans recourir à la ruse. Elles luttent d'ailleurs avec un extraordinaire acharnement et il est plus facile de les mettre en pièces que de leur faire lâcher prise. Même quand on a sectionné par le milieu du corps une fourmi combattante, la partie antérieure, la tête et le corselet séparés de l'abdomen, portent encore dans leur asile les nymphes menacées (1). Souvent, dans le feu de l'action, on voit la tête tranchée d'une fourmi suspendue encore aux jambes ou aux antennes de son adversaire victorieuse ; quelquefois c'est un cadavre que celle-ci traîne et qui ne cesse de s'accrocher convulsivement à ses pattes (2). C'est que, dans le monde des fourmis, le dévouement à la chose publique est entier et sans réserve : chez les ouvrières, bien plus encore que dans les clans primitifs des sociétés humaines, l'altruisme a complètement vaincu l'égoïsme ; l'instinct de conservation, si puissant chez l'homme le plus civilisé, ne s'applique plus, chez la fourmi, qu'à la communauté sociale, à la république.

Le fameux mot d'Horace :

« Dulce et decorum est pro patriâ mori »

n'est que l'exacte expression de la vérité, si on l'applique aux fourmis.

VI. *L'étude scientifique de la guerre.*

J'arrêterai ici mon introduction, mon esquisse de la guerre dans le règne animal. Des quelques faits que je viens de citer, ressortent déjà des enseignements propres à nous mettre en garde contre l'esprit de vertige et d'erreur, qui

(1) P. Huber. *Loc. cit.* 133.
(2) *Ibid.*, 141.

a si souvent égaré les apologistes de la guerre. Tout d'abord nous avons constaté que la guerre, la lutte collective entre des groupes de même espèce, est loin d'être rare dans le règne animal et qu'elle est particulière aux espèces les plus sociables. Nous avons vu que les mobiles de ces guerres animales n'ont rien de mystérieux ou de divin, ce qui équivaut ; que ces mobiles ont des racines biologiques fort simples, même fort grossières. Ces mobiles, nous les retrouverons, identiquement les mêmes, chez les races humaines primitives, sauvages ou barbares ; ils sont bien inférieurs ; ils éteignent complètement l'auréole, dont se pare la guerre, et pourtant ils existent, plus ou moins masqués, derrière les invasions, les conquêtes, etc., que commettent les peuples les plus civilisés.

Mais je n'ai pas à anticiper sur les chapitres suivants. Conformément à ma méthode ordinaire, je vais entreprendre un voyage d'exploration à travers le genre humain tout entier. L'une après l'autre et en commençant par les races les plus inférieures, j'interrogerai, au sujet de la guerre, toutes les races humaines ; m'efforçant d'établir d'après les faits observés, quels sont les motifs habituels de leurs luttes à main armée ; nous verrons comment se préparent et s'exécutent ces entreprises belliqueuses ; quelles en sont les conséquences morales et sociales.

Au cours de cette intéressante enquête, bien des questions se poseront devant nous. La guerre est-elle, dans l'humanité, l'un des moyens nécessaires de la concurrence vitale ? Ses horreurs sont-elles, comme on l'a prétendu, compensées par des bienfaits plus grands ? Est-elle un rigoureux procédé de sélection donnant presque fatalement la victoire aux meilleurs, comme nous l'entendons encore affirmer ? L'élévation morale des nations, leur développement intellectuel les garantissent-elles contre les entreprises de la force brutale et de la ruse ? Incontestablement la guerre a fondé et détruit un grand nombre d'États. Ceux qu'elle a

créés avaient-ils besoin de naître au prix de vastes carnages ? Ceux, qu'elle a submergés sous des flots de sang, méritaient-ils toujours de périr ? Souvent nous entendons dire que la guerre est la grande rénovatrice morale, qu'elle exalte les plus nobles côtés du cœur humain, le courage, l'altruisme, l'esprit d'abnégation et de sacrifice. En est-il toujours ainsi ? Ne ranime-t-elle pas aussi les plus sauvages instincts ? Pour prendre des leçons de dévouement, de désintéressement, d'intrépidité, l'homme ne pourrait-il pas trouver d'autres champs d'exercice que les champs de bataille ? etc., etc. : à toutes ces questions, les faits eux-mêmes se chargeront de répondre. C'est pour avoir rendu leur sentence avant d'avoir consulté le dossier du procès, que tant d'écrivains se sont si étrangement égarés en jugeant et appréciant la valeur morale et sociologique de la guerre.

PREMIÈRE PARTIE

La guerre chez les races noires

CHAPITRE II

LA GUERRE EN MÉLANÉSIE

SOMMAIRE

I. *Ce qu'il faut entendre par Mélanésie.* — Analogies anatomiques, morales, sociologiques et industrielles chez les Mélanésiens. — II. *La guerre en Australie et en Tasmanie.* — Les causes des guerres. — Rixes individuelles et conflits de groupe à groupe. — Le chef sorcier. — Guerre et talion. — Combats juridiques. — Guerre bestiale. — Education guerrière. — Les armes des Australiens. — L'arc inconnu. — III. *La guerre dans les archipels Papous.* — Les femmes ambassadrices. — Les armes des Papous. — L'arc. — Flèches empoisonnées. — Têtes préparées. — Razzias sauvages. — Guerres d'embuscades. — Cruauté féminine. — Le cannibalisme vitien. — Férocité guerrière et religion. — Mimique guerrière des festivals. — Survivance anthropophagique. — IV. *La guerre à la Nouvelle-Calédonie.* — Armes des Néo-Calédoniens. — La fronde. — Causes des guerres. — Cannibalisme guerrier. — Trophées guerriers. — Tactique. — Férocité des vainqueurs. — Cannibalisme ou adoption. — V. *Les caractères de la guerre en Mélanésie.* — Evolution régressive. — Guerre juridique en Australie. — Guerre anthropophagique. — La faim carnivore. — Influence nocive des prêtres et des rois en Papouasie.

I. *Ce qu'il faut entendre par Mélanésie.*

Pas plus en anthropologie qu'en géographie, le mot « Mélanésie » n'a de sens suffisamment défini. Le plus

souvent néanmoins les anthropologistes appellent Mélanésiens seulement les races noires à cheveux crépus disséminées dans un grand nombre d'archipels océaniens, dont les plus connus sont : la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Calédonie, les Iles Viti, les Nouvelles-Hébrides, les Iles Salomon, etc. Il importe, à mon sens, de comprendre sous la même dénomination les races indigènes du continent australien et de son annexe, la Tasmanie. Entre toutes ces populations noires, océaniennes, les dissemblances sont de détail : au contraire, les similitudes sont profondes et elles portent non seulement sur la structure anatomique, mais sur l'industrie, sur les mœurs, sur les institutions sociales.

Nos enquêtes antérieures ont déjà mis en lumière, sur un grand nombre de points, cette ressemblance fondamentale. Nous allons voir qu'on la retrouve aussi dans les pratiques relatives à la guerre. Pourtant ces analogies ne vont pas jusqu'à l'identité. En Australie, par exemple, les mœurs guerrières ont leur physionomie propre et méritent, pour cela, d'être étudiées à part. Nous aurons donc à décrire, en premier lieu, la guerre chez les Australiens ; puis la guerre dans les archipels mélanésiens occupés par les nègres dits papous. Enfin, pour terminer ce chapitre, je parlerai de la guerre chez les Néo-Calédoniens ; car, dans l'archipel de la Nouvelle-Calédonie, des immigrations polynésiennes ont sensiblement modifié les mœurs primitives des premiers occupants Mélanésiens.

II. *La guerre en Australie et en Tasmanie.*

De ces races noires, toutes parentes entre elles, celle qui occupait la Tasmanie était la moins développée ; mais les colons anglais se sont préoccupés bien plus de l'exterminer que de l'étudier au point de vue sociologique. Nous savons cependant que les Tasmaniens ressemblaient fort,

surtout par les mœurs, à leurs voisins d'Australie. Comme les Australiens, ils étaient groupés en clans communautaires (1), ne se soumettant à la direction d'un chef que pendant la guerre (2). En Tasmanie, comme en Australie, les membres d'un même clan étaient consanguins, solidaires et, en cas de guerre, le clan tout entier prenait parti, comme un seul homme, sans se soucier toujours de la tribu à laquelle il appartenait (3). Le grand devoir consistait surtout à protéger, à défendre et à venger les consanguins du clan auquel on appartenait.

Les guerres tasmaniennes, très fréquentes, avaient des causes variées. En Tasmanie, les divers clans prenaient le plus souvent les armes pour venger ou commettre des violations de la propriété commune, des incursions sur les territoires de chasse, dont chaque petit groupe communautaire revendiquait pour lui la jouissance exclusive (4) et qu'il défendait énergiquement : car c'était son garde-manger.

Nous saisissons bien là, dans toute sa primitive grossièreté, l'origine du patriotisme, de ce sentiment puissant et collectif, destiné à se développer et à s'ennoblir beaucoup au cours des civilisations avancées.

En Australie, ces violations de territoire, nécessairement fréquentes dans un pays où la question alimentaire primait toutes les autres, suscitaient aussi de fréquents conflits guerriers ; mais nous savons qu'il existait et existe encore nombre d'autres *casus belli*. Entre les membres de clans appartenant à une même tribu, bien plus, dans le sein d'un même clan, un mot blessant suffisait parfois à provoquer une explosion de colère (5) ; car l'impulsivité est, par excellence, un

(1) Bonwick, *Daily life and origin of the Tasmanians*, 83.
(2) *Ibid.*, 81.
(3) Grey, *Journal of Expeditions*, etc.
(4) Bonwick, *Loc. cit.*, 83.
(5) *Native tribes of South Australia*, 244.

caractère propre à l'homme primitif. Chez les Australiens, cette impulsivité est telle que, si, dans un mouvement irrépressible, un Australien blesse gravement l'un de ses compagnons, il s'en repent aussitôt et mêle ses lamentations à celles des autres membres du clan, toujours empressés d'ailleurs à intervenir pour apaiser la querelle (1).

Entre clans distincts, les causes de guerre sont souvent des meurtres, des rapts de femmes. On sait, en effet, que les clans australiens sont exogames et que le rapt, au moins fictif, est, pour eux, le mode légal de se procurer des femmes ou si l'on veut, de se marier (2). Mais certains propos outrageants suffisent, à eux seuls, à allumer la guerre entre clans et tribus (3). Les rapts constituent nécessairement les motifs les plus ordinaires de conflit et le simple fait d'avoir donné asile à une femme fuyant son mari ou plutôt son propriétaire est assimilé au rapt violent et peut amener un combat (4).

Une autre grande cause de guerre est l'impossibilité mentale où sont les Australiens de croire à la mort naturelle. A leurs yeux, toute mort non violente résulte d'un sortilège, est par suite un assassinat et doit être vengée. Nous savons que, dans les clans primitifs de tous les pays, cette obligation de venger un compagnon est le premier des devoirs (5). Chaque mort devient donc en Australie une cause de guerre et d'autant plus facilement que la vengeance est collective; il importe de tuer non pas le principal coupable, c'est-à-dire le coupable supposé, mais un membre quelconque de son clan. Souvent même une mort par simple accident, par exemple, en tombant d'un arbre, est attribuée à un maléfice (6) et vengée en conséquence.

(1) *Native tribes of south Australia*, 244.
(2) Voir mon *Évolution du mariage*.
(3) *Native tribes*, t. 86
(4) *Ibid.*, 101.
(5) Woods, *Native tribes of South Australia*, 245.
(6) Baudin, *Hist. univ. voy.*, vol. XVIII, 37.

En résumé, il y a chez les Australiens, deux sortes de combats basés sur des motifs d'ordre divers ; les uns surgissant à l'improviste, entre compagnons d'un même clan. Ce sont alors plutôt des rixes que des guerres et elles ont des causes légères : une préférence amoureuse, une parole blessante, une querelle d'enfants, le refus de partager des provisions, ce qui, entre membres d'un même clan, est un strict devoir. Ces conflits intestins sont rarement graves ; car les compagnons, surtout les femmes, interviennent, s'interposent (1). L'intervention est même obligatoire, car si l'un des deux champions vient à succomber dans la lutte, le frère ou, à son défaut, le père du meurtrier doit mourir. Le châtiment ne tombe sur la tête du vrai coupable que dans le cas où ses répondants naturels viennent à manquer (2).

C'est seulement aux conflits violents entre clans ou tribus, qu'il faut réserver le nom de « guerres ». Les Australiens ne se résolvent pas légèrement à ces guerres de groupe à groupe. D'ordinaire, avant d'en venir aux mains, le clan menacé dépêche vers l'autre des femmes, qui jouent le rôle d'ambassadrices. Si le groupe adverse rend la visite, en envoyant aussi ses femmes vers l'ennemi, le différend est tenu pour arrangé. Dans de telles occurrences, les femmes sont ordinairement respectées, tandis qu'à leur place, des hommes ne le seraient pas (3). — Si tout arrangement est impossible, il ne reste plus que l'*ultima ratio* et l'on se prépare à faire campagne, ordinairement sous la direction d'un chef électif, qui représente la tête de la petite nation, et dont la précieuse personne est soigneusement protégée durant l'action par les guerriers du clan. Le plus souvent ce chef est choisi non pour

(1) *Native tribes*, p. 243.
(2) *Ibid.*, 265.
(3) Taplin, *Folklore*, p. 68.

sa valeur guerrière, mais pour son habileté à lancer des maléfices ; on espère qu'il saura venir à bout de l'ennemi à peu de frais, en l'ensorcelant (1).

Les Australiens ont une manière à eux de comprendre la guerre. Dans leur opinion, elle est une simple application de la loi du talion, un conflit juridique, ainsi que le veut Proudhon, et par suite elle doit être réglementée, comme l'est toujours ce dernier. Or, comme entre particuliers, l'auteur de dommages ou violences doit, en Australie, racheter sa faute, en s'exposant un certain nombre de fois aux javelots de la partie plaignante ou en se résignant à en recevoir un certain nombre de coups (2), qu'il a ou n'a pas, suivant les circonstances, la faculté de parer ; de même, dans les rencontres entre clans, les conditions du combat doivent être au préalable arrêtées d'un commun accord (3). Le jour de l'engagement est annoncé plusieurs semaines à l'avance. Souvent on stipule quel sera le nombre des champions et fréquemment ce nombre est égal de chaque côté. L'issue de ces petites batailles est rarement fatal. D'une part, les combattants sont extrêmement habiles à esquiver les javelots, soit par des mouvements souvent fort légers, soit en faisant dévier, par un coup porté à propos, le javelot lancé (4). D'autre part, les champions ont rarement soif de leur sang respectif et, le plus souvent, tout se termine sans mort d'homme (5). Dans tous les cas, l'issue du combat clôt le différend. La bataille n'est jamais une mêlée violente et confuse ; elle est d'avance réglée dans tous ses détails. Les adversaires se rangent en ligne les uns en face des autres ; puis, successivement, un à un, et de chaque côté,

(1) *Native tribes*, t. 32.
(2) *Folklore*, p. 18.
(3) *Native tribes*, p. 245.
(4) *Ibid.*, 246, 247.
(5) *Ibid.*, 247.

ils sortent des rangs et se lancent mutuellement leurs javelots. Une fois que l'on a épuisé la série des duels avec les armes de jet, la partie la plus maltraitée se déclare ordinairement vaincue. Sinon les combats singuliers recommencent, mais avec les bâtons, les *Ouaddies*, dont chaque combattant porte un seul coup ordinairement à la tête (1).

Telle est la guerre selon les règles, la guerre loyale ; mais elle n'exclut pas toujours la guerre bestiale, à la manière des fauves. Certaines tribus cannibales (l'anthropophagie n'est pas rare en Australie), vont simplement à la chasse à l'homme, se mettent pour cela en embuscade et dévorent les gens des autres tribus, quand elles réussissent à les surprendre (2). Mais ces actes sauvages, même pour la morale et la civilisation rudimentaires des Australiens, n'ont rien à voir avec la guerre approuvée, réputée légale, avec la guerre juridique ; on peut même considérer ces violences comme des hostilités criminelles, devant entraîner une réparation guerrière de caractère expiatoire. Dans la guerre loyale, le souci d'égaliser les chances du combat était si prédominant, qu'on a vu des indigènes munir d'armes, d'armes de leur pays, des Européens désarmés, avant de les assaillir (3).

Les conflits armés sont d'ailleurs fréquents et l'on s'y prépare de bonne heure, en même temps qu'on s'exerce à commettre certains actes, qui les provoqueront infailliblement. Dès que les jeunes gens sont parvenus à la virilité, après qu'on leur a arraché une dent incisive et introduit dans la cloison nasale, perforée à cet effet, le *ztigau* national, etc., ils s'exercent à supporter la douleur, à se provoquer mutuellement et à manier le casse-tête ; mais, bien auparavant, dès l'âge de huit à neuf ans, ils s'étaient essayés

(1) Souvenirs d'un déporté (*Revue britannique*, 1826).
(2) Taplin, *Folklore*, p. 59.
(3) Sturt, *Hist. univ. voy.*, vol. XLIII, 263.

à ravir des petites filles, comme leurs pères avaient auparavant ravi leurs mères (1). Plus tard, ils participeront aux festivals guerriers de leur clan, et chanteront des aventures de guerre (2) pour s'entraîner à la bataille.

En dépit de la continuelle préoccupation guerrière, qui les hante, les Australiens n'ont que des armes très primitives et il importe de les mentionner La plus simple de toutes ces armes, celle que connaissent déjà certains singes, c'est-à-dire le bâton servant de massue, est encore très usitée en Australie et il y en a même de plusieurs sortes (3). Les Australiens ont déjà l'idée des armes défensives, mais elles sont, chez eux, représentées uniquement par un étroit bouclier d'écorce (4). Leurs armes de jet sont plus variées. La plus intéressante est la célèbre *boumerang*, sorte de bâton courbe n'ayant pas partout la même épaisseur, et qui, convenablement lancé, a la propriété de décrire dans l'air un cercle à la manière d'un oiseau. Ce cercle, il le parcourt en tournoyant et revient s'abattre non loin de son point de départ. Le *boumerang* est surtout employé à la chasse et particulièrement à la chasse aux oiseaux, à la chasse au vol. Il est pourtant des *boumerangs* de grand modèle qui servent quelquefois à la guerre. Cette arme étrange semble dépasser de beaucoup la faculté inventive des Australiens actuels. Adoptée sans doute dans un très lointain passé, elle est ignorée dans les archipels habités par les Mélanésiens de race papoue et doit résulter d'un emprunt fait à d'autres races. En effet, on est tenté de reconnaître le boumerang dans certaines fresques égyptiennes. D'autre part, les Zunis de l'Amérique centrale usent aujourd'hui encore d'une sorte de *boumerang*, mais seulement dans certaines

(1) Dumont d'Urville, *Hist. univ. voy.*, vol. XVIII, 225.
(2) Wood, *Native tribes*, 37.
(3) Taplin, *Folklore*, p. 30.
(4) *Ibid.*, 52.

chasses destinées à procurer de la viande à leurs aigles sacrés (1). En Amérique comme en Australie, il s'agit là sans doute d'une invention remontant aux âges paléolithiques. — Les autres armes de jet des Australiens sont moins originales que le *boumerang*. Ce sont de lourds javelots de bois, dont la pointe est durcie au feu et qui sont parfois barbelés à l'aide de petits silex taillés, fixés au bois par une résine très adhésive (2). Quelquefois le silex est remplacé par des pointes en bois dur attachées avec des tendons d'émou. Un instrument ingénieux, trop ingénieux aussi et probablement importé, est le *Woumera* ou bâton à lancer le javelot. Il allonge de beaucoup le levier formé par le bras du lanceur et permet de darder les javelots avec une suffisante précision à une distance de cinquante à soixante mètres. J'ai dit tout à l'heure, comment, sans grande peine, les Australiens réussissaient à esquiver les coups de ces armes, toujours lancées avec une vitesse médiocre.

Ces javelots, dardés avec tant d'art, les Australiens n'ignorent pas l'art d'en empoisonner la pointe et ils y arrivent d'une façon aussi simple que dangereuse, en les plongeant simplement, pendant plusieurs semaines, dans de la chair en putréfaction. Les blessures faites avec l'arme ainsi prépa ée ont tous les effets de nos piqûres anatomiques (3).

Telles sont les armes australiennes et même aujourd'hui, malgré les contacts multiples avec les Européens, la coutume, la tradition, qui a force de loi, interdisent d'en employer d'autres dans les combats entre natifs (4).

Nous avons rencontré, entre les mains des indigènes de

(1) J. G. Bourke, *Compte rendu du VIIIe congrès des Américanistes*, p. 336. (Paris 1892).

(2) Taplin, *Folklore*, p. 39-52.

(3) Woods, *Native tribes*, t. 30.

(4) *Ibid.*, 136.

l'Australie, certaines armes, qui, semblent trop savantes pour eux. En revanche, ils ne connaissent pas une arme primitive, dont nous sommes portés à croire l'usage universel chez les primitifs, une arme, dont nos préhistoriques d'Europe, faisaient un très grand usage : j'entends parler de l'arc, l'une des grandes inventions des premiers âges de l'humanité. Cette absence de l'arc en Australie atteste, que la race a vécu dans un isolement d'une durée cyclique. Au contraire, les congénères des Australiens, les Mélanésiens papous, sont de déterminés archers ; mais l'arc doit être, chez eux, une arme importée ; car les Néo-Calédoniens, les plus civilisés des Mélanésiens, ne se servaient pas de l'arc, tout en en connaissant l'usage.

Quand j'aurai ajouté maintenant, qu'avant de combattre, les Australiens font une toilette spéciale, s'oignent le corps avec des enduits de couleur jaune et rouge (1), j'aurai relaté les principales coutumes relatives à la guerre en Australie. Comme nous allons le voir, celles des Papous ont avec elles des analogies et des différences.

III. *La guerre dans les archipels papous.*

Quoique les insulaires de la Nouvelle-Guinée se soient largement croisés avec les Malais (2) et leur aient fait plus d'un emprunt, ils ont cependant conservé certaines coutumes guerrières en usage chez les Australiens. Comme eux, ils se barbouillent de jaune et de rouge, avant d'affronter le hasard des combats (3) ; comme eux, ils confient à leurs femmes la mission de servir d'ambassadrices entre les belligérants. A la Nouvelle-Guinée, les femmes sont

(1) Sturt, *Hist. univ. voy.*, vol. XLIII, 193, 251.
(2) D'Albertis, *La Nouvelle Guinée*, 17.
(3) *Ibid.*, 338.

même le gage de la concorde ; dans les expéditions pacifiques, elles marchent en tête de la troupe virile. Toujours elles couvrent de leur inviolabilité relative les hommes, qui les accompagnent, alors qu'il n'y a pas guerre déclarée : « Tu as donc peur ! », disait un Papou à d'Albertis, qui, dans une excursion, avait amené des Polynésiennes pour servir de porteuses et de cuisinières (1). — En Papouasie, les causes de guerre sont aussi les mêmes qu'en Australie, c'est-à-dire le plus souvent des meurtres ou des rapts, qui mettent en jeu la solidarité des clans et le devoir de la vengeance (2). Cette vendetta est aussi collective, comme en Australie. Aux Nouvelles-Hébrides, les gens appartenant au même groupe qu'un meurtrier sont tenus pour responsables des actes du coupable. Pour cette raison et jusqu'à vengeance tirée, tous les équipages européens sont exposés dans ces îles à payer de leur vie tel assassinat commis par les blancs qui les ont précédés (3).

Des armes australiennes les Papous insulaires ont conservé les lances ou javelots de bois, dont la pointe est durcie au feu (4). Dans certains districts, on ne se sert pas d'autres armes : l'arc est dédaigné ou ignoré (5). L'âge de la pierre est ou était récemment en vigueur dans toute la Papouasie comme en Australie. On avait des haches en serpentine verte (6), presque identiques à celles de nos préhistoriques européens. Les massues n'étaient plus le simple bâton australien ; souvent elles consistaient en un disque emmanché, un disque de pierre de forme circulaire ou étoilée (7). Mais l'arme favorite de la plupart des Papous, c'est l'arc,

(1) D'Albertis, *Nouvelle Guinée*, 129, 164.
(2) *Ibid.*, 59.
(3) Imhaus, *Les Nouvelles-Hébrides*, 75.
(4) D'Albertis, *Loc. cit.*, 127.
(5) *Ibid.*, 162.
(6) *Ibid.*, 97.
(7) *Ibid.*

inconnu des Mélanésiens d'Australie. Les arcs papous, qui ont souvent deux mètres de long (1), sont d'une grande puissance. D'Albertis a vu une flèche néo-guinéenne traverser la doublure en cuivre de son petit navire et percer des planches d'un pouce d'épaisseur (2). Les flèches papoues, admirablement travaillées, sculptées, peintes en rouge et noir, sont en bois ou en os. Ces dernières seraient empoisonnées, les autres sont souvent munies de pointes en silex, comme celles de nos préhistoriques. Certaines sont barbelées avec des arêtes de poisson ou des piquants de hérisson. Les Néo-hébridiens empoisonnent souvent leurs flèches avec des sucs végétaux, parfois aussi à la mode australienne en les plongeant dans des corps en putréfaction (3). Leur seule arme défensive est un petit bouclier de 0^m60 à 0^m70 de long sur 0^m12 à 0^m14 de large, très analogue à celui des Australiens.

Ce raffinement relatif dans l'arsenal destiné à la destruction indique à la fois une certaine intelligence et une grande cruauté. En effet, les Papous des archipels, dont nous nous occupons, ont de la vie humaine un farouche mépris ; tuer est devenu, pour eux, un besoin, un plaisir et à la fois une gloire. Tout ce qui ne fait pas partie de leur tribu est assimilé aux animaux sauvages ; c'est une sorte de bétail bon à tuer, à décapiter surtout, car le mérite d'un Papou se mesure aux nombres de têtes qu'il a réussi à couper. Tous ont l'idée fixe d'augmenter leurs collections de têtes et, pour cela, ils vont parfois jusqu'à trahir même les leurs (4). Les têtes conquises sont préparées, momifiées, peintes ; un masque de cire résineuse, paré de grains rouges et de cauris, en recouvre et en restaure le visage. On conserve aussi pré-

(1) D'Albertis. *Loc. cit.*, 187. — Imhaus. *Loc. cit.*, 51.
(2) *Ibid.* 294.
(3) *Ibid.* 187, 204, 294. — Imhaus. *Loc. cit.*, 51.
(4) *Ibid.* 241-243.

cieusement les maxillaires passés au vermillon, les dents enfilées en colliers (1). Certains praticiens du carnage emploient leurs moments de loisir à confectionner des liens spéciaux, qui servent à suspendre une tête coupée au bras du vainqueur (2). Peu importe d'ailleurs la façon dont on a recueilli ces précieux trophées et la tête d'une femme, que l'on a surprise endormie dans la forêt, vaut celle du guerrier tué dans le combat. A ce métier, quelques Papous ont fini par acquérir certaines connaissances anatomiques spéciales, dont ils ne se montrent pas peu fiers (3). Ordinairement on décapite les vieillards et les faibles. Plus utilisables, les enfant et les hommes robustes sont souvent réduits en esclavage. On les garde soit pour les faire travailler, soit pour les vendre. Les femmes et les filles sont aussi capturées et épargnées, surtout si elles plaisent au vainqueur (4).

Sans être générale, l'anthropophagie se pratique encore dans certains districts papous. On mange les prisonniers de guerre partout où l'on a pas encore eu l'idée de les utiliser comme esclaves (5), partout où l'intérêt bien entendu n'a pas bridé la férocité. D'ailleurs les Papous ne se piquent nullement d'héroïsme ni de guerre loyale. La ruse, les embûches, les coups-de-main sont le fond de leur stratégie (6). Pour fondre sur un village, on épie toujours le moment où les hommes sont à la chasse; on se rue alors sur cette population sans défense; on tue les malades et les vieillards; on emmène les enfants et les femmes après avoir massacré celles qui ont essayé de résister. Les villages

(1) D'Albertis. *Loc. cit.*, 187, 226.
(2) *Ibid.*, 244.
(3) *Ibid.*, 241.
(4) Bink. Réponses au questionnaire de sociologie (*Bull. Soc. d'Anthropol.* 1888).
(5) *Ibid.*
(6) D'Albertis. *Loc. cit.*, 243.

ne se relèvent pas toujours du désastre subi ; certains disparaissent et finissent dans le sang (1). Dans certains points de la Nouvelle-Guinée, ces atrocités guerrières ont eu pour effet de décimer la population, surtout la population virile et il est des villages où les deux tiers au moins des habitants sont de sexe féminin (2).

C'est ou plutôt c'était dans l'archipel de Viti ou Fidji que ces abominables mœurs s'étalaient avec le plus d'horreur. Là les femmes rivalisaient de férocité avec les hommes et, après un combat, les mères de la tribu victorieuse conduisaient elles-mêmes leurs enfants sur le champ de bataille où elles les excitaient à frapper, à insulter, à fouler aux pieds les vaincus. On faisait assaut de cruauté et, à Vanna. Levou, il était peu d'hommes, même peu de femmes, qui n'eussent pas trempé leurs mains dans le sang humain (3).

Mais on ne se bornait pas à verser le sang comme de l'eau. Nulle part le cannibalisme n'a été plus effréné qu'aux îles Viti. Souvent les Vitiens dépeçaient et rôtissaient, sur le champ de bataille même, les cadavres des vaincus ; parfois, plus raffinés dans leur gourmandise, ils engraissaient leurs prisonniers pour les manger à loisir ; car, chez eux, tout grand festin, tout « repas officiel » devait avoir son plat d'hommes. Avoir dévoré un homme était un exploit dont on tirait vanité. Autour de la demeure d'un chef, on érigeait autant de pierres commémoratives, qu'il avait mangé d'hommes. Un chef fort célèbre, Ra-Undri-Undri, avait, autour de son domicile, environ neuf cents de ces pierres glorieuses et, après sa mort, son fils, Ra-Vatou, affirmait que son père avait mangé tout ce monde à lui tout seul. La chair humaine était à Viti le mets par excellence, celui des puissants et des riches, aussi le désir de

(1) D'Albertis. *Loc. cit.*, 152.
(2) *Ibid.*, 160.
(3) Lubbock. *Préhistoric times*, 304.

s'en procurer était l'unique cause des guerres de village à village. Le plus souvent, c'était un régal réservé aux chefs et aux grands ; pourtant, par faveur spéciale, ces privilégiés daignaient parfois abandonner un peu de ce mets distingué à leurs inférieurs (1). On ne prenait pas toujours la peine de tuer la victime comestible, avant de la cuire, et l'on a vu un prisonnier, pris dans une escarmouche, être jeté tout vivant dans une grande chaudière (2).

Partout, en étudiant les religions des diverses races humaines, on voit qu'elles reflètent très fidèlement l'état mental, moral et même social des peuples, qui les ont créées ou adoptées (3). Celle des Vitiens ne fait pas exception à la règle et elle est atroce, comme eux. Pour plaire aux dieux Vitiens, pour être reçu après la mort dans leur paradis, il fallait être suffisamment couvert des crimes. A son arrivée dans l'autre monde, le double d'un Vitien devait pouvoir se vanter à bon droit d'avoir tué beaucoup d'hommes et détruit beaucoup de villages : c'était là ses bonnes œuvres. Il fallait être digne des dieux que l'on rejoignait dans l'au-delà, et qui, pour la plupart, étaient des incarnations de diverses atrocités comme l'indiquaient clairement leurs noms : il y avait en effet, parmi les personnages divins, l'adultère, le ravisseur nocturne des femmes riches, le querelleur, le bretteur, le meurtrier, celui qui sort d'une tuerie, etc. (4). Les prêtres vitiens entretenaient et consacraient ces abominables croyances : ils poussaient au carnage et même avaient la prétention, anéantie plus tard par les armes à feu, de rendre à leur gré tel ou tel guerrier invulné-

(1) Th. West. *Ten years in South central Polynésia*, 409 et *Pritchard Polynesian reminiscences* (passim).

(2) John Davis Macdonald. Voyage à la Grande Viti (*Tour du monde* 1860, 1er semestre, p. 198).

(3) Voir mon *Évolution religieuse*.

(4) Williams. *Fiji and the Fijians*, I, 218.

rable, ce qui naturellement excitait les braves ainsi encouragés à accomplir les actes les plus hardis (1).

L'esthétique vitienne était aussi sauvage que la religion : dans les festivals mimiques, que j'ai longuement décrits ailleurs (2) et qui sont la littérature des primitifs, on simulait la guerre, les massacres et les festins des cannibales. Il est extrêmement curieux de voir qu'aujourd'hui encore, malgré leur apparente conversion au Christianisme, les Vitiens continuent à célébrer ces fêtes, ces *kavas*, ainsi appelés du nom de la boisson enivrante qu'on y préparait, en mâchant une piperacée, le *piper methysticum*, ce qui était une coutume empruntée aux Polynésiens. Voici le récit d'un *kava* célébré à Viti par des chrétiens indigènes pour fêter l'arrivée de nouveaux missionnaires. J'en emprunte le récit aux *Annales de la propagation de la foi*, numéro de novembre 1890 et je laisse les pieux rédacteurs parler eux-mêmes : « On commença à mâcher le *kava*. Soudain ces vieux anthropophages entonnent un chant funèbre accompagné d'une mimique effrayante. Ces bras décharnés, dont les mains n'ont que des tronçons de doigt (sans doute à cause des mutilations funéraires) s'élèvent et retombent en cadence : puis ils se portent vivement vers un point de l'horizon, comme pour signaler un ennemi. Alors les gestes simulent un combat, puis un massacre, puis un festin, qui accompagnait toujours la guerre, festin d'un épouvantable cannibalisme. Enfin, ils vont jusqu'à simuler, en feignant de tenir un crâne en l'air, les libations de sang humain » : — Ce fait de survivance, récente d'ailleurs, vaut d'être retenu ; avec bien d'autres, qu'il serait facile de réunir, il montre le peu que valent ces faciles conversions de sauvages, dont se glorifient si fort nos missionnaires européens. C'est que chez les primitifs, pas

(1) John Davis Macdonald. *Loc. cit.*
(2) *Évolution littéraire*, etc.

plus que chez les civilisés, on ne saurait déraciner en un moment, des instincts invétérés, acquis et fortifiés par la longue succession des âges. Dans ce cas particulier, nous voyons que l'eau du baptême n'a pas plus purifié l'âme des Vitiens qu'elle n'a blanchi leur peau : Les vieux penchants persistent et ils trouveront sans doute quelque nouveau moyen de se donner carrière. La forme est plus facile à changer que le fond et « le vieil homme » ne se dépouille pas par une opération magique.

IV. *La guerre à la Nouvelle-Calédonie.*

Si j'ai excepté la Nouvelle-Calédonie des autres archipels mélanésiens, c'est pour deux raisons : d'abord, parce que sa population a été assez fortement modifiée par des mélanges avec des immigrants polynésiens ; puis et surtout parce que la constitution politique de ses tribus est différente. En effet, les Canaques néo-calédoniens vivent sous le régime de la tribu monarchique, que les Néo-Guinéens n'ont pas encore adopté. D'autre part, ce régime était encore mal organisé chez les Vitiens, et il importe de voir, s'il a eu quelque influence sur les mœurs guerrières.

Pour les armes, les Néo-Calédoniens se rapprochent plus des Australiens que des Papous. En effet, l'arc leur est inconnu ; du moins ils ne s'en servent pas à la guerre, imitant en cela les Polynésiens. Ce fait confirme une assertion, que j'ai tout à l'heure émise, savoir que l'usage de l'arc a été importé en Papouasie par les Malais. Seulement les Canaques ont une autre arme de jet, rivale de l'arc, quoique beaucoup moins répandue ; je veux parler de la fronde. Dans ce difficile maniement de cette dernière arme, ils sont très habiles; ils ont même su donner à leurs projectiles une forme calculée et propre à en augmenter la portée. Leurs frondeurs se servent en effet des pierres dures, rendues

ovoïdes par frottement et, par suite, doublement cylindro-coniques (1), au total assez analogues par la forme aux projectiles, que lançaient les frondeurs des armées romaines. Une autre arme de jet, mais, celle-là, commune à tous les Mélanésiens, est la sagaie ; elle a pourtant ceci de particulier chez les Canaques qu'elle est pointue aux deux extrémités. A la Nouvelle-Calédonie, le bâton à jeter des Australiens est remplacé par une lanière fixée à l'index et permettant de darder le javelot à une distance de quarante ou cinquante pas (2). Les autres armes canaques sont la hache de pierre et le casse-tête, toujours plus ou moins sculpté et fait d'un bois très dur. La pierre employée pour les haches est une serpentine fort dure aussi et qui sert, d'autre part, à confectionner des casse-têtes de luxe, de forme orbiculaire et à bord tranchant, dont le manche en bois est long de quarante à cinquante centimètres. Les casse-têtes en serpentine, analogues à ceux des Vitiens, sont des armes de choix et pour le seul usage des grands (3). Avec des différences de forme et de matière, ces dernières armes sont communes à tous les Mélanésiens.

Les armes défensives ne sont guère représentées à la Nouvelle-Calédonie que par des coiffures de guerre consistant en masques à visage de bois et en filets tressés avec des cheveux humains. Ces filets sont capables de protéger la nuque et le cou contre un coup de hache (4). Avant l'occupation française, les armes que je viens d'énumérer ne restaient pas souvent inactives ; les guerres étaient incessantes et les motifs en étaient tantôt moraux, tantôt simplement gastronomiques. Sans cesse on avait à se venger

(1) De Rochas. *Nouvelle-Calédonie*, 186.

(2) *Ibid.*, 185.

(3) *Ibid.*, 186.

(4) L. Moncelon. (Bull. Soc d'Anthrop. *Réponses au questionnaire* (1886).

du voisin ; les rapts, les meurtres en suscitaient d'autres. De tribu à tribu, la vengeance était une obligation et le talion était de rigueur ; si un chef avait été tué, il fallait à tout prix aux siens le sang du chef ennemi (1). La faim, mauvaise conseillère, et le besoin de manger de la viande étaient des causes de guerre au moins aussi puissantes. C'est que les Néo-Calédoniens étaient bien agriculteurs et pêcheurs, mais ils n'avaient pas d'animaux domestiques, pas même de chiens, aussi, chez eux, les disettes étaient fréquentes ; elles sévissaient surtout l'hiver, pendant les mois de décembre, janvier et février. Or, les Canaques n'ont pas la prétention de manger tous les jours, même une seule fois selon leur coutume ; pourtant il leur faut bien manger (2). En outre, en dehors des grandes chauve-souris dites *roussettes* et des rats, il n'y avait pas, dans l'archipel néo-calédonien d'autre mammifère que l'homme. Pour toutes ces raisons, les Néo-Calédoniens étaient de déterminés cannibales ; mais, comme à Viti, c'était surtout les chefs qui se délectaient à manger de la chair humaine. Ils en avaient si bien contracté l'habitude qu'il leur arrivait parfois de manger, en compagnie de leurs parents et amis, quelques-uns de leurs sujets et souvent ils entreprenaient des guerres uniquement pour se repaître de chair (3) : « Allons, disaient-ils, il y a longtemps que nous n'avons pas mangé de chair humaine. Allons en chercher ». Souvent les prisonniers étaient tués et mangés avec une certaine solennité. Des morceaux en étaient envoyés aux chefs dont on briguait l'alliance et leur acceptation équivalait à la conclusion d'un traité (4). Au début de l'occupation française, des présents de ce genre étaient quelquefois faits même à nos compatriotes. La chose

(1) L. Moncelon. *Loc. cit.*, 158.
(2) De Rochas. *Nouvelle-Calédonie*, 145.
(3) *Ibid.*, 256.
(4) *Ibid.*, 206.

est arrivée à un de nos ingénieurs en visite chez une tribu amie, qui venait d'escarmoucher avec des voisins : « Leur chef, dit le narrateur, s'avança vers nous suivi d'un de ses guerriers, qui portait sur son épaule la jambe d'une des victimes du combat. Il lui ordonna de la mettre à nos pieds et dit : « Voilà un morceau de ton ennemi et du mien : Il pensait que ses os resteraient dans sa tribu ; mais son crâne blanchira au soleil devant nos cases ; nos femmes et nos enfants riront en le voyant et sa chair fournira un bon festin à mes guerriers, qui après seront plus braves et plus forts. Choisis pour toi et les tiens la partie qui te plaira. J'en enverrai aussi au capitaine de Houagap afin qu'il connaisse notre triomphe (1) ». Une phrase de ce petit discours rappelle une coutume canaque, celle d'arborer sur les maisons, en guise de trophées, les crânes ou les os des vaincus (2). On tenait en effet beaucoup par vanité guerrière, à couronner d'un crâne humain le poteau saillant au milieu de la toiture conique des maisons canaques (3).

La fréquence des guerres, les bombances qui suivaient la victoire, la gloire qui en résultait avaient rendu les Néo-Calédoniens passionnés pour les combats. Un des grands griefs des indigènes soumis contre les Français est qu'on ne les laisse plus se battre : « Nous ne sommes plus des hommes. Nous ne nous battons plus ! » (4).

Comme les Vitiens, les Néo-Calédoniens avaient leurs festivals anthropophagiques, durant lesquels les danseurs dialoguaient avec le chef : « Attaquerons-nous les ennemis ? — Oui. — Sont-ils forts ? — Non. — Sont-ils vaillants ? —

(1) J. Garnier. *Voyage à la Nouvelle-Calédonie* (Tour du monde, 1862. Deuxième semestre).

(2) J. Garnier. *La Nouvelle-Calédonie*, 226.

(3) De Rochas. *Loc. cit.*, 177.

(4) *Ibid.*, 160.

Non. — Nous les tuerons ? — Oui. — Nous les mangerons ? — Oui. etc., etc. » (1).

Il va de soi que les guerres canaques étaient de petites guerres, n'approchant en rien de nos vastes tueries européennes ; mais, à part la différence des armes et des effectifs, elles leur sont pourtant très comparables. Ce qu'on appelle l'art de la guerre est en effet un art très primitif et les principes en ont été fixés de bonne heure. Nous avons même vu, que les fourmis ne sont pas sans quelques notions de stratégie. — D'abord la guerre Néo-Calédonienne se prépare ordinairement de longue main. On ne s'y risque pas à l'aventure On négocie des alliances ; on dépêche aux bons endroit des émissaires chargés de rallumer de vieilles haines. Les Canaques ont aussi, comme certains peuples civilisés, leurs « ennemis héréditaires ». Un traité d'alliance se signe par l'envoi d'une tresse d'herbes (2). A Tanna, on a vu six à huit villages former ainsi des ligues guerrières (3). — Tout le monde prend part aux hostilités ; car le service militaire est universel. Les sorciers indiquent le jour favorable pour l'entrée en campagne. Alors les guerriers se barbouillent de noir, se coiffent d'une toque rouge, couleur martiale. Cette toque est ornée d'une aigrette de plumes blanches, comme certaines de nos coiffures militaires d'Europe. Les armes de chaque homme sont : un faisceau de sagaies, un casse-tête ou une hache, une fronde et, en sautoir, une giberne garnie de pierres à fronde ovoïdes (4). Les plus grosses armées calédoniennes ne sont que de cinq à six cents hommes ; mais la tactique est déjà savante. On sait combiner et concerter une attaque, occuper certains points stratégiques et les défendre, tourner les positions de l'adver-

(1) De Rochas. *Loc. cit.*, 256.
(2) *Ibid.*, 202-203.
(3) H. Spencer. *Sociologie*, III, 376.
(4) De Rochas. *Loc. cit.*, 203.

saire, faire des attaques feintes, prendre l'ennemi à revers (1).

Cette tactique, comme toute tactique, est basée sur la ruse et par suite très bien adaptée au caractère des Néo-calédoniens, qui ne reculent devant aucune perfidie. Pour eux, assaillir à l'improviste des gens sans défense et isolés, même égorger des voisins qu'on a invités à une fête, ce sont là des artifices très licites (2). Engager un combat à chances égales avec un ennemi sur ses gardes est, aux yeux des Néo-calédoniens, une très grosse faute de tactique. Selon leur morale guerrière, tout dépend du succès et les moyens n'importent guère. Toute témérité, qui coûte la vie, est considérée non seulement comme une sottise, mais même comme une honte (3). Parfois cependant on livre des batailles rangées, avec défis individuels, rappelant l'Australie. L'action commence par un échange de javelots et de pierres de fronde, presque toujours évités par des sauts et des courbettes. Puis on en vient à la mêlée, à la lutte corps à corps avec la hache et le casse-tête. Si un guerrier tombe, il est aussitôt emporté par les siens et c'est le commencement de la débandade, qui devient complète à la troisième ou quatrième victime (4).

Les suites de la victoire sont horribles, ce sont : l'incendie des villages, la destruction sans limite, un festin où l'on dévore des corps encore palpitants, dont on emporte les ossements pour en faire des trophées, que les concitoyens des vaincus s'efforcent ensuite d'enlever par d'audacieux coups de main (5). Les femmes et enfants du parti vainqueur, qui ont suivi les hommes, dans le cas où le butin promettait d'être abondant et facile, se livrent à un

(1) De Rochas. *Loc. cit.*, 201.
(2) *Ibid.*, 202.
(3) *Ibid.*, 207.
(4) *Ibid.*, 205.
(5) *Ibid.*, 206.

pillage général, dans lequel le chef se fait toujours la part du lion (1). Les habitants du village vaincus sont massacrés sans distinction d'âge ni de sexe. Non seulement on incendie les cases, mais on coupe les cocotiers, on brûle les plantations. Enfin l'on se retire chargé de butin et de chair humaine (2).

Les chefs président à tous ces actes glorieux, mais de loin, à la manière des dieux. Toujours ils se tiennent au dernier rang ; jamais ils n'exposent leur précieuse personne. La mort d'un chef, qui est toujours une honte pour les guerriers, devient un opprobre, s'il arrive que son corps soit pris et mangé par les ennemis (3). Le chef est le maître et, au plus fort de la mêlée, du massacre le plus sanglant, il peut soustraire à la mort tout combattant ennemi, s'il juge bon de le couvrir de sa merci.

Rares sont les vaincus épargnés ; mais ceux qui le sont, peuvent être adoptés par tel ou tel notable et, dès lors, ils sont incorporés au village, à la famille de l'homme qui les a pris, avec l'agrément du chef, sous sa sauvegarde, car, à la Nouvelle-Calédonie, l'esclavage est inconnu ; le vaincu ne peut attendre que la mort ou l'adoption par les villages vainqueurs (4), qui réparent ainsi une partie de leurs pertes. Sur ce point de l'esclavage, les Canaques de la Nouvelle-Calédonie, tout en étant, d'une manière générale, plus développés que la plupart des Mélanésiens, sont donc inférieurs aux naturels de la Nouvelle-Guinée, chez qui l'intérêt bien entendu bride souvent la férocité guerrière et, qui, préférant l'utilité au plaisir de la destruction, font des prisonniers, qu'ensuite ils vendent, échangent, ou bien sur lesquels ils se déchargent des fatigues et corvées agricoles. Nous trou-

(1) De Rochas. *Nouvelle-Calédonie*, 204-206.
(2) *Ibid.*, 204.
(3) *Ibid.*, 207.
(4) *Ibid.*, 252.

verrons des mœurs analogues chez les Peaux-Rouges d'Amérique. Elles nous renseignent sur le stade social, qui a précédé l'esclavage et sur les origines de cette institution, qui partout a atténué les atrocités de la guerre primitive.

V. *Les caractères de la guerre en Mélanésie.*

Les faits, que je viens de citer, au cours de ce chapitre, suffisent à nous donner une idée juste de ce qu'est la guerre au sein des races mélanésiennes, diverses sans doute, mais visiblement parentes. Tout d'abord nous y constatons une sorte d'évolution, mais d'évolution régressive, et ce fait vient à l'appui d'une idée, que j'ai hasardée dans le précédent chapitre, savoir que, durant la période tout à fait primitive de la formation des espèces, l'absence de compétition pour la vie a pu rendre la guerre inutile. Nous trouvons en effet, en Australie, c'est-à-dire chez les Mélanésiens les plus inférieurs, des mœurs guerrières, qui semblent paradoxales. Là, en effet, le fléau de la guerre est restreint, réduit à sa plus simple expression. C'est peut-être le seul point du globe où la guerre revête ce caractère juridique, dont Proudhon l'a trop généreusement gratifiée. Or, la race australienne est des plus primitives. Beaucoup de ses tribus en sont encore à l'âge de la pierre taillée ; les plus avancées s'essaient seulement à polir leurs armes de pierre. En Tasmanie, où la race était moins développée encore qu'en Australie, les haches en pierre n'avaient pas même de manche : on s'en servait en les saisissant à pleine main (1) ; elles équivalaient aux pierres taillées de notre préhistoire, que les palethnographes appellent « coups de poing ». En Australie, les haches de pierre étaient souvent emmanchées, mais

(1) Lumholtz. *Compte rendu de la dixième session du Congrès d'Anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, p. 464.

pas toujours; l'emmanchement y était donc une pratique, un progrès, de date relativement récente. Au total, l'Australien peut être considéré comme un survivant des races humaines paléolithiques et, comme elles, il vit en groupes très clairsemés, dispersés à la surface d'un vaste continent, c'est-à-dire n'étant pas contraint par les nécessités mêmes de la vie à une rivalité acharnée. En outre, la race australienne n'est pas encore sortie du stade sociologique primaire, du clan consanguin où règne une très étroite solidarité. Or, dans les petites sociétés de ce genre, le grand souci est surtout de sauvegarder le groupe, de protéger ses membres. C'est principalement pour venger les torts subis par tel ou tel compagnon que l'on a recours à la guerre. Ce à quoi l'on tient, ce n'est pas à exterminer un autre clan, dont l'existence ne gêne guère, mais bien à obtenir réparation. Dans de telles conditions, le conflit prend aisément un tour quasi-juridique; il devient une application réglementaire du talion. Il n'est pas impossible que telle ait été, dans bien des contrées, la forme primaire de la guerre; mais nous avons vu, au cours de notre enquête, qu'en Australie cette forme relativement humaine tendait à disparaître, que certains clans pratiquaient déjà une guerre plus que bestiale, que l'homme était, pour eux, un gibier comme un autre, qu'ils faisaient à leurs voisins une véritable chasse, leur tendaient des embuscades et les capturaient pour les dévorer. Or, ce genre de guerre est moralement bien inférieur aux guerres des animaux. En effet, à part certaines espèces de fourmis, que l'on peut appeler dépravées et qui pratiquent la myrmécophagie, comme tant de races humaines pratiquent le cannibalisme, il est rare, dans le règne animal, de voir les groupes de même espèce guerroyer ensemble pour s'entre-dévorer. Mais, cette horrible guerre, qui a le cannibalisme pour but et souvent pour mobile, nous la voyons en vigueur dans toutes les variétés de la race mélanésienne. En Australie, elle semble

assez rare ; mais elle sévit avec fureur, à la Nouvelle-Guinée, et surtout à Viti, aux Nouvelles-Hébrides, à la Nouvelle-Calédonie. Il est à remarquer que toutes ces contrées sont insulaires, qu'elles sont habitées par des populations relativement denses, que les mammifères y sont rares ou absents, que par suite la faim, spécialement la faim carnivore, ne s'y assouvit pas sans peine. Il est donc naturel que les mobiles nutritifs poussent énergiquement au carnage. Mais les insulaires papous ne se bornent pas à tuer leur concurrents pour les manger ; la longue pratique des guerres cannibales a créé dans leur mentalité des instincts de destruction ; ils tuent pour tuer ; ils nuisent sans nécessité, pour le plaisir de nuire ; ils ressentent à leur manière ce que, dans les sociétés civilisées, on appelle « la passion de la gloire ». Mais, en donnant carrière à cette passion soi-disant noble, il s ne se piquent nullement d'héroïsme. Pour détruire le voisin, toute ruse leur est bonne et le guet-à-pens forme le fond de leur statégie. Comme résultat général, certains districts de leur pays se dépeuplent et si ces archipels ne sont pas déserts entièrement, c'est que les vaincus ne sont pas plus héroïques que les vainqueurs ; ils se dérobent au carnage par la fuite dès qu'ils ont perdu quelques hommes.

D'autres causes générales exagèrent, chez les Papous, la furie guerrière, relativement modérée en Australie ; ce sont les influences exercées par les sorciers-prêtres et par les rois. Les premiers encouragent le meurtre guerrier en lui donnant une sanction surnaturelle ; les dieux, dont ils sont ministres, sont ordinairement de grands tueurs, de vrais buveurs de sang. L'influence des rois est encore plus nuisible. Si grossiers que puissent être les membres des clans républicains chez les primitifs, ils ne guerroient cependant pas par simple caprice ; car s'ils aiment à donner des coups, il leur est désagréable d'en recevoir ; au contraire les roitelets des tribus sa uvages ne sont bridés par rien. Ils sont les maîtres ; les

dangers de la guerre ne peuvent pas même les atteindre. Souvent ils ne prennent point personnellement part aux combats ; toujours leurs guerriers se font un point d'honneur de les couvrir de leurs corps ; ils n'ont donc de la guerre que les profits et la gloire sans les dommages. En outre, ce sont eux qui la décident et ils y poussent pour les motifs les plus frivoles ; à la Nouvelle-Calédonie, souvent par simple gourmandise : pour se procurer un rôti d'homme. — Nous voilà bien loin de la guerre d'essence divine célébrée par des apologistes grisés de religion ou de métaphysique.

CHAPITRE III

LA GUERRE CHEZ LES RACES NOIRES INFÉRIEURES DE L'AFRIQUE

SOMMAIRE

I. *Bochimans et Hottentots*. — Embuscades et flèches empoisonnées des Bochimans. — Causes de leurs guerres. — Guerre et chasse. — Razzias cruelles. — Conflits des Bochimans et des colons. — Les armes des Hottentots. — Leurs clans. — Causes de leurs guerres. — Bœufs de monture et de guerre. — Chevalerie cynégétique. — Humeur pacifique des Hottentots. — Brutalité des colons. — Régression des Hottentots. — II. *La guerre chez les nègres inférieurs*. — Passion guerrière dans le bas-Niger. — Cannibalisme guerrier. — L'esclavage le réfrène. — Victorieux carnages — Monarchie et service militaire universel. — Rois conquérants. — Influence du Mahométisme sur les mœurs guerrières. — III. *La guerre au Gabon*. — Fréquence des guerres. — Leurs causes. — Guerres carnivores. — Le droit d'asile. — Ruse et stratégie. — Les armes des Fans. —. Flèches empoisonnées. — La *troumbache*. — IV. *La guerre chez les nègres inférieurs de l'Afrique orientale*. — Le régime monarchique et la passion de la guerre. — *Razzias* perpétuelles. — Le besoin de viande et la guerre. — Vol à main armée et talion. — Dépopulation guerrière. — Le pacte du *saré*. — Races composites. — Leurs armes. — Tactique sauvage. — Tactique savante des Vouatouta. — Leur passion de la gloire. — V. *La psychologie de la guerre chez les Africains inférieurs*. — Absence de la guerre juridique. — La chasse à l'homme. — L'amour du carnage. — L'esclavage et ses effets. — Dépravation par la guerre.

I. *Bochimans et Hottentots*.

Les mœurs guerrières, comme les autres, se modifient nécessairement suivant le degré de civilisation. Au fond, la guerre reste toujours atroce ; elle l'est par essence ; mais la manière de la faire varie avec le plus ou moins d'intelligence, d'industrie, de culture générale. Par exemple, les

nègres inférieurs, les Hottentots, les Gabonnais, etc., ne guerroient point comme les populations noires, issues de la grande race éthiopienne et occupant surtout l'Afrique équatoriale et orientale.

Chez les Hottentots primitifs ou Bochimans de l'Afrique australe, l'art de la guerre est aussi peu perfectionné que possible. Nous savons que les Bochimans sont encore groupés en petites hordes, vivant uniquement de chasse et de pillage. Pour eux, trouver à manger est l'unique, la grande affaire de la vie. Ils traquent le gibier et s'en emparent, soit en empoisonnant les flaques, les sources où il va boire, soit en le faisant tomber dans des fosses, ou bien en le tuant à coup de flèches empoisonnées ; car, malgré leur très grande infériorité, l'usage de l'arc leur est familier (1), tandis qu'il l'est très peu à leurs voisins, les Cafres. Ceux-ci, tout en étant fort supérieurs aux Bochimans et se rattachant à la grande race éthiopienne, ne se servent guère que de javelots et de boucliers en cuir, c'est-à-dire qu'au point de vue de l'armement, ils se ravalent au niveau des Australiens ; aussi ne parviennent-ils pas, quoi qu'ils en aient, à exterminer les Bochimans, si peu intelligents, si misérables, mais mieux armés (2). Notons ce fait au passage ; il contredit la théorie, si généralement admise et qui fait de la victoire l'apanage forcé et légitime du peuple le plus intelligent. L'arc et la flèche empoisonnée sont les seules armes des Bochimans ; mais elles suffisent à les rendre redoutables. Leurs arcs, faits à leur taille, n'ont qu'un peu plus de deux pieds de longueur et ils lancent des flèches de huit pouces. Arcs et flèches sont fabriqués très habilement et les tribus environnantes leur en achètent volontiers. La flèche est toujours composée d'un petit roseau, armé d'un os pointu, qui n'y pénètre qu'à frottement

(1) Moffat. *Vingt-trois ans dans l'Afrique centrale*, 107.
(2) Sparrmann. *Voyage au cap de Bonne-Espérance*, t. III, 29.

dur. Cet os porte le poison et reste dans la plaie, quand on veut retirer la flèche (1).

Mais les Bochimans ne se bornent pas à vivre de chasse; le pillage leur est une ressource au moins aussi précieuse et il les tient constamment en hostilité avec les Hottentots pasteurs, avec les Cafres et avec les colons européens. Une autre raison encore les met aux prises avec leurs voisins, quels qu'ils soient. Les Bochimans ont en effet des territoires de chasse, dont ils revendiquent la propriété exclusive et ils n'admettent pas qu'on y vienne tuer *leur* gibier ou enlever *leur* miel (2). Nous trouvons donc, chez les Bochimans, trois grands mobiles guerriers : la faim, l'amour du bien d'autrui et le besoin de défendre le leur. Sous des formes plus ou moins déguisées, ces trois *casus belli* se retrouvent chez les peuples les plus civilisés.

Pour la stratégie, les Bochimans ne distinguent pas entre la guerre et la chasse, en réalité, ils guerroient surtout pour se procurer le bétail d'autrui. Quand ils empoisonnent les sources, c'est aussi bien à l'adresse des hommes qu'à celle des animaux sauvages et, pour tuer les uns et les autres, ils se mettent toujours en embuscade. A l'improviste, les voyageurs, quels qu'ils soient, sont assaillis au milieu d'un fourré par une grêle de flèches empoisonnées : leurs bœufs tombent, leurs enfants, leurs femmes, eux-mêmes sont gravement atteints (3). Ces pillards sans scrupules tuent ou blessent tout le bétail, qu'ils ne peuvent emmener, alors qu'ils attaquent les troupeaux dans les pâturages et ils n'épargnent pas plus les bergers que les bœufs. Parfois ils poussent l'audace jusqu'à assiéger les fermes des colons. Sont-ils poursuivis ? Ils savent se défendre en faisant,

(1) Moffat. *Loc. cit.*, 107.
(2) Levaillant. *Hist. univ. voy.*, vol. XXIX, 251. — Burchell. *Ibid.*, vol. XXVI, 373.
(3) Moffat. *Loc. cit.*, 143.

de haut des collines, rouler des pierres sur leurs adversaires.

En revanche, on les traite absolument comme des bêtes féroces. Dès qu'un colon européen aperçoit un Bochiman, il le tire sans plus d'examen, comme un gibier. On tend aussi des pièges à ces rôdeurs dangereux, en s'embusquant, par exemple, non loin d'un hippopotame qu'on a tué. Les Bochimans, toujours affamés, accourent en bande pour faire la curée et on les extermine alors sans distinction de sexe, ni d'âge, sans faire quartier même aux enfants à la mamelle (1). Quand les colons ne les mettent point à mort, ils leur font au moins la chasse pour les réduire en esclavage (2).

Plus civilisés que les Bochimans, leurs congénères, les Hottentots avaient cependant conservé les mêmes armes, leurs dangereuses flèches empoisonnées. Certaines de leurs tribus avaient pourtant adopté la sagaie et le bouclier des Cafres, leurs voisins, mais sans pour cela renoncer à l'arc Bochiman : deux sûretés valent mieux qu'une. Ce n'étaient plus de pauvres et nomades chasseurs comme les Bochimans : ils vivaient en tribus pastorales, habitant des huttes mobiles, analogues à celles des Tartares nomades de l'Asie septentrionale (3). Chaque groupe ou *kraal* hottentot comprenait de trois à cinq cents personnes et avait un chef, qui présidait les réunions publiques, commandait à la guerre et négociait la paix (4). Les clans ou tribus des Hottentots n'avaient pas encore franchement adopté le régime monarchique, et d'importantes coutumes communautaires y avaient été conservées. Ainsi tous les bestiaux du *kraal*, ceux des riches aussi bien que des pauvres y paissaient ensemble et chaque

(1) Sparrmann. *Loc. cit.*, II, 3-6.
(2) *Ibid.*, t. I, 260, 261.
(3) Levaillant. *Loc. cit.*, vol. XXIV, 169, 343, 374, 416.
(4) Lichtenstein. *Travels in South Africa.*

membre du *kraal* devait, à tour de rôle, remplir la fonction de berger (1). Pourtant les luttes armées entre *kraals* étaient loin d'être rares. Les causes habituelles en étaient des vols de bétail ou des violations de territoire ; car chaque *kraal* revendiquait la propriété de certains pâturages.

Afin d'avoir l'avantage dans ces conflits, certaines tribus avaient imaginé de demander des auxiliaires aux troupeaux mêmes qu'elles voulaient protéger ; elles savaient en tirer non seulement des bêtes de somme et de monture, mais de terribles bœufs de combat. Pour domestiquer, dresser et conduire les premiers, on leur passait un bâtonnet dans la lèvre supérieure et, avant que la plaie fut cicatrisée, on se servait de ce bâtonnet pour les dresser, les habituer à l'obéissance. Au bout de quelques semaines, ils étaient domptés et prenaient, à la volonté de leur conducteur, le pas, le trot ou le galop. Les bœufs de combat n'étaient pas assouplis ainsi ; au contraire on les choisissait parmi les plus indomptables du troupeau et on les lançait sans cavaliers contre les ennemis, les voleurs, même les animaux féroces. Très belliqueux, ils prenaient goût à la lutte, foulaient aux pieds l'adversaire, le déchiraient de leurs cornes et même le poursuivaient (2).

Les Hottentots distinguaient mal encore entre la guerre et la chasse et ils mettaient sur le même rang les exploits contre les hommes et les succès cynégétiques ; il existait même chez eux une sorte de chevalerie composée des hommes, qui avaient eu le bonheur et la gloire de tuer un lion, une panthère, un éléphant, un rhinocéros, même un gnou (3). Pourtant la funeste race des conquérants commençait à apparaître chez les Hottentots. Le missionnaire Moffat

(1) Lichtenstein. *Travels in South Africa.*

(2) Levaillant. *Loc. cit.*, vol. XXIV, 299 ; vol. XXVI, 135. — Lichtenstein. *Loc. cit.*

(3) *Ibid.*

parle d'une bande de Hottentots dit Bastards, qui, montés sur des bœufs de course, pénétrèrent dans le pays des Grands Namaquois pour y faire des razzias de bétail. Ce parti de pillards était bien armé et massacrait quiconque essayait de lui résister (1). Ce fait suffit à établir que les bœufs de monture des Hottentots servaient aussi au besoin dans les incursions guerrières. Il faut remarquer cependant que ces Bastards rapaces et cruels étaient, comme leur nom même l'indique, des métis de Hottentots et de colons européens ; leur fièvre guerrière pouvait tenir à ce qu'ils avaient du sang aryen ; car, en général, les véritables Hottentots ne demandaient qu'à vivre en repos. Longtemps ils menèrent paisiblement leur existence pastorale à côté des colons hollandais, rendant même volontiers service à ces derniers, allant, par exemple, spontanément à la recherche de leurs agneaux égarés. Mais les mauvais traitements, que leur firent subir les civilisés, finirent par leur inculquer d'autres mœurs ; car à la longue les moutons eux-mêmes se rebellent. Mais l'état de guerre déclarée entre colons et Hottentots eut, pour ces derniers, des résultats déplorables. Certains rétrogradèrent jusqu'à la sauvagerie tout à fait primitive des Bochimans et se mirent à errer, comme ceux-ci, de caverne en caverne ; mais le caractère ne se modifie pas en un jour et ces Hottentots, redevenus malgré eux chasseurs, de pasteurs qu'ils étaient, furent toujours moins hardis que les véritables Bochimans. Les colons donnaient à ces Bochimans en retour les noms de Hottentots-Chinois (2).

De l'ensemble de ces faits, nous pouvons conclure, que, chez les Hottentots, la guerre, tout en étant connue et pratiquée, ne jouait pourtant qu'un rôle secondaire dans la vie sociale. Nous allons voir qu'il en va tout autrement chez les populations véritablement nègres du continent africain.

(1) Moffat. *Loc. cit.*, 144.
(2) Sparrmann. *Loc. cit.*, t. III, 9.

II. *La guerre chez les nègres inférieurs.*

Dans le vaste continent africain, les Hottentots forment aujourd'hui une exception, constituent même une race tout à fait distincte de la race noire proprement dite. Peut-être faut-il voir en eux la descendance des Négritos de l'Afrique centrale, de ces populations presque naines, dont Schweinfurt a pu voir de nombreux échantillons chez les Monbouttous, que Stanley a rencontrés dans les forêts du continent noir et dont deux spécimens, les Akkas, ont pu être étudiés en Italie, il y a une vingtaine d'années. A coup sûr, les Bochimans de l'Afrique australe rappellent les Akkas et l'on peut les considérer comme les prototypes de la race hottentote.

Nous venons de constater que chez les Hottentots, la guerre, tout en étant connue et pratiquée, n'a encore qu'une médiocre importance. Au contraire, elle sévit avec beaucoup plus de fréquence et d'acharnement chez les populations nègres, mais de race et de civilisation très inférieures, que les invasions éthiopiennes n'ont pas encore refoulées, absorbées ou détruites. Ces races noires si primitives sont assez dispersées en Afrique ; on les trouve surtout dans le bassin du bas-Niger, au Gabon et aussi, dans l'Afrique orientale, entre la région des grands lacs et Zanzibar. Nous avons à étudier, dans ces diverses contrées, leurs mœurs guerrières.

Dans la vallée du bas-Niger, tout à fait au voisinage de Delta, habitent des populations extrêmement inférieures encore. Même tout près de la côte, à Bonny, par exemple, où fréquentent pourtant les Européens, il existe encore des tribus cannibales (1) : elles le sont seulement d'autant plus qu'on s'avance dans l'intérieur. Les villages de ces noirs, dont chacun constitue un État indépendant, n'ont

(1) Ed. Viard, *Au Bas-Niger*, 207

guère plus d'une centaine d'habitants et chacun d'eux obéit à un roi. Entre ces villages, il n'y a guère que des rapports hostiles; le désir de piller le voisin, de s'emparer des articles de pacotille qu'il peut posséder, de faire à ses dépens des esclaves, sont les ordinaires mobiles de guerres fréquentes et féroces (1).

Sur les rives du Bénoué, par exemple, les prisonniers sont ordinairement torturés et souvent mangés; les pieds et les mains, tenus pour morceaux de choix, sont réservés aux chefs. Ces populations paraissent étrangères à tout sentiment d'humanité et leurs *razzias* et massacres ont presque dépeuplé la rive septentrionale du Benoué (2). Le cannibalisme a dû être général dans la région et, s'il ne l'est plus, ce n'est pas à l'humanité, mais bien à la pratique de l'esclavage, qu'il faut attribuer ce progrès. Les captifs ont cessé d'être des denrées alimentaires, dès qu'ils ont été considérés comme des marchandises. Le droit des gens veut, en effet dans le bas-Niger, que la peuplade vaincue devienne l'esclave de la peuplade victorieuse (3); mais on ne conserve pas, chez soi, ces captifs de fraîche date et qu'il serait difficile de garder; on préfère les vendre ou les troquer contre des esclaves originaires d'un autre pays plus ou moins lointain. Après chaque guerre, le vainqueur doit donc organiser des caravanes d'esclaves toujours traités avec une extrême cruauté et que l'on force à voyager durant des semaines, parfois des mois par des sentiers rocailleux et épineux avec de lourdes charges sur la tête (4).

Mais toujours ces malheureux, si durement malmenés, ne sont que les survivants d'un large massacre perpétré au milieu de leurs villages en flammes. Après la tuerie seule-

(1) Ed. Viard. *Loc. cit.* 65.
(2) *Ibid.*, 205.
(3) *Ibid.*, 187.
(4) *Ibid.*, 200-201.

ment, on rassemble tout ce qui a échappé, sans distinction de sexe ni d'âge, puis on procède dans la masse à un triage et à une sélection. Les malades, les vieillards, les enfants n'ayant pas de valeur vénale, sont assommés ou éventrés ; à coups de lances, à coups de sabres, etc., on perce, on mutile les nourrissons arrachés à leurs mères et dont les cadavres sont jetés dans les hautes herbes. Après cette épuration sommaire, on se partage les esclaves épargnés (1).

Il faut dire que le butin, vivant ou non, est le seul profit réservé aux vainqueurs. Dans ces régions, le service militaire est universel et obligatoire. Telle est sa forme première en tout pays. Quand le roi, assisté de son conseil, a décidé la guerre, tous les hommes valides y doivent prendre part (2), mais à leurs frais et risques et sans le moindre dédommagement ; il n'y a ni solde, ni vivres fournis par le monarque ; à chacun de s'équiper, de s'armer, de s'approvisionner, comme il le peut et avec ses seules ressources. La guerre terminée, les survivants regagnent leurs cases avec les femmes, qui représentent notre service de l'intendance, et les esclaves chargés de tout ce qu'on remporte ou emporte (3).

Sur le bas-Niger, comme partout, on voit des tribus grossir par la conquête. En amont du Delta, certains rois heureux ou hardis, surtout appartenant aux races nègres supérieures, ont réussi à fonder des petites monarchies guerrières, où les nègres sauvages et fétichistes coudoient les noirs convertis à l'islamisme et dont la sauvagerie s'est plus ou moins transformée en barbarie. Certains de ces roitelets peuvent, grâce à l'obligation générale du service militaire, réunir des armées d'une dizaine de mille hommes où les diverses races se mélangent, où le nègre cannibale, au

(1) Ed. Viard. *Loc. cit.*, 215.
(2) *Ibid.*, 187.
(3) *Ibid.*, 213.

corps tatoué, armé d'un arc, de flèches empoisonnées, de javelots, d'un casse-tête, marche à côté du Haoussa, sectateur de Mahomet, muni d'un fusil, de pistolets, d'un sabre et parfois même monté. Tel est, par exemple, l'armée du roi de Noupé, qui guerroie contre les nègres inférieurs et les assiège dans leurs villages, où ils se défendent en lançant des nuées de pierres, comme le font les singes d'Abyssinie, même de grosses roches et d'énormes troncs d'arbres, quand le village est situé sur une hauteur (1). Pour s'emparer de ces villages, un siège d'une certaine durée est parfois nécessaire et, pendant ce temps, l'armée assiégeante est réunie dans un vaste camp, que traversent de larges avenues jalonnées par des pieux fichés en terre et surmontés, chacun, d'une tête coupée (2).

Au point de vue de la guerre, les grands et incessants progrès du Mahométisme dans l'Afrique tropicale ont eu des résultats funestes. Les nègres, en effet, n'ont pas la moindre idée de prosélytisme aussi longtemps qu'ils sont fétichistes ; ils pillent, mais ne conquièrent pas. Le plus souvent même leurs villages sont disséminés, séparés les uns des autres par des distances assez considérables pour que chacun d'eux puisse vivre du sol qu'il occupe (3). Leurs guerres sont comme des incendies, qui ne se propagent pas.

Mais, une fois converti à coups de sabre et absorbé par une petite monarchie barbare, le nègre ne tarde pas à partager la ferveur conquérante de ses vainqueurs. Le prosélytisme à main armée convient tout à fait à sa nature grossière, surtout parce qu'il rapporte de beaux bénéfices. En effet, à s'en tenir à la lettre du Koran, les biens et les personnes des idolâtres sont une proie légitime, offerte par Allah lui-même au vainqueur orthodoxe. Aussi voit-on les

(1) Ed. Viard, *Loc. cit.*, 211.
(2) *Ibid.*, 212.
(3) *Ibid.*, 173, 174.

noirs convertis se ruer avec frénésie non seulement sur les populations encore infidèles, mais même sur celles, que l'on peut accuser de tiédeur et de coupables ménagements pour les idolâtres (1). En tout pays, il est bien doux de faire son salut, même d'être agréable à Dieu, en lâchant la bride à ses instincts les plus brutaux, les plus féroces. Nous trouvons donc, dès le début de notre vaste enquête, une grande religion, une religion dite supérieure, qui non seulement légitime, mais même sanctifie la sauvagerie guerrière. Un grand écrivain catholique, J. de Maistre, a eu bien raison d'écrire : « Rien ne s'accorde dans ce monde comme l'esprit religieux et l'esprit militaire (2) ». C'est là une vérité, que confirmera bien des fois la suite de ces études.

III. *La guerre au Gabon.*

Chez les nègres du Gabon, la grande guerre est aussi inconnue que dans le bas-Niger. Les villages sont peu nombreux; leur population, qui est ordinairement de quelques centaines d'habitants, dépasse rarement un millier de personnes. De plus, ces villages sont disséminés dans une sorte de grande forêt vierge, difficilement pénétrable. Enfin, moins avancés sur ce point que les Hottentots, les Gabonnais n'ont aucune bête de somme ou de trait Mais les petites guerres sont très fréquentes. Elles n'ont souvent d'autres mobiles que le désir de se procurer de la viande, de dévorer le bétail des voisins et parfois, si l'on est cannibale, les voisins eux-mêmes. Dans le régime ordinaire, la viande est assez rare et sa privation prolongée suscite un appétit carnivore violent, désordonné, insatiable, une sorte d'état maladif, la *Gouamba*, que Du Chaillu dit avoir éprouvé lui-

(1) Ed. Viard. *Loc. cit.*, 176.
(2) *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Entretien, VII.

même (1). Ce motif de *razzia* est donc tout à fait animal; mais ce n'est pas le plus commun. La plupart des conflits guerriers sont occasionnés par des méfaits individuels mettant en jeu la responsabilité sociale du village. Les causes les plus ordinaires sont : des intrigues amoureuses avec les femmes d'autres villages, des contestations à propos d'esclaves ou de commerce, c'est-à-dire des conflits d'intérêt, des accusations de sorcellerie, etc. (2). Mais c'est le plus souvent à propos des femmes, qu'éclatent les querelles. Au Gabon, la polygamie existe, mais elle a un but tout à fait utilitaire. L'homme achète le plus de femmes qu'il lui est possible, non point par sensualité, mais afin de les faire travailler et d'être nourri par elles. Plus rudement traitées que les vrais esclaves, les femmes ont généralement le corps lacéré de coups de fouet (3). Leur chasteté est appréciée, au même titre que leur travail, seulement comme valeur mercantile; malheureusement leur vertu est d'une extrême fragilité; aussi souvent qu'il leur est possible, elles nouent des intrigues illégitimes; mais, quand leurs adultères se découvrent, les amants sont exposés soit à la vengeance du mari propriétaire, soit à une forte amende, et, pour esquiver l'une et l'autre, ils prennent souvent le parti de se réfugier dans un village voisin, où ils sont en sûreté pour un temps; car, selon la morale du pays et par une grandeur d'âme étrange, un village ne saurait, sans déshonneur, livrer un fugitif, libre ou esclave. D'autre part, le village de l'évadé le réclame, d'où discussions, palabres et souvent guerre (4).

Les villages du Gabon constituent de petits groupes où le régime monarchique existe, mais mal assis encore. Le conseil des anciens, respectés en raison directe de leur âge,

(1) Du Chaillu. *Afrique équatoriale*, 305, 438.
(2) *Ibid.*, *Loc. cit.*, 373.
(3) *Ibid.*, 376, 377.
(4) *Ibid.*, 378, 435.

y bride quelque peu le pouvoir royal ; il peut même s'opposer à la transmission héréditaire du trône, déclarer l'héritier indigne et le remplacer à son gré ; de même le roi ne saurait entreprendre une guerre sans l'agrément du conseil et même sans l'assentiment du peuple ; car, dans toutes les occasions graves, le conseil fait sanctionner ses décisions par un vote populaire, par le suffrage universel (1).

Une fois décidée, la guerre se fait avec une absence parfaite de noblesse morale. La stratégie en honneur dans l'opinion publique n'a absolument rien à voir avec l'héroïsme. On fait fort peu de cas de l'audace, qui se découvre, et on lui préfère de beaucoup la ruse, qui se cache et frappe traîtreusement ; toujours la victoire s'obtient par un guet-à-pens et elle est sans pitié même pour les femmes et pour les enfants (2).

La ruse sans scrupules s'emploie non seulement au cours des hostilités, mais même pour se procurer des alliances. Médite-t-on, par exemple, la ruine d'un village voisin ? alors on fait sournoisement assassiner une personne, homme ou femme, d'un autre village avec lequel on n'a nul motif de querelle et à qui l'on persuade que le meurtrier appartient au village dont on complote la destruction. Puis on offre son alliance au village trompé pour l'aider à se venger (3).

Une fois déclarée, la guerre est pour les intéressés une véritable calamité, un danger de tous les instants ; il n'y a plus de sûreté pour personne. Les villages belligérants se tendent constamment des embûches ; aucun de leurs membres ne peut, sans risquer sa vie, aller à la chasse, soigner ses plantations, faire un pas au dehors. On n'est pas même en sûreté à l'intérieur des cases ; car on peut être ajusté à travers les joints des écorces formant la paroi des

(1) Du Chaillu. *Loc. cit.*, 371-372.
(2) *Ibid.*, 373.
(3) *Ibid.*, 123.

habitations, ou même tué pendant son sommeil : aussi n'ose-t-on plus se hasarder à allumer du feu. Si les hostilités se prolongent, il en résulte la famine d'abord, la dépopulation ensuite, finalement l'abandon du ou des villages menacés (1).

Dans ces guerres atroces, le cannibalisme qui, nous l'avons vu, peut être un des mobiles de la lutte, est pourtant assez rare et il ne semble pas que ce soit les nègres les plus inférieurs qui s'y adonnent de préférence. Ainsi les Apingis et les Fans se rapprochent anatomiquement des nègres supérieurs, des races éthiopiennes. Les Fans sont même moins noirs que les autres populations du Gabon. Les uns et les autres sont industrieux, relativement intelligents. Or, afin de fêter l'arrivée de Du Chaillu dans ses petits États, un roi des Apingis lui envoya un esclave pour défrayer sa table. Sur le refus du voyageur, il lui dit : « Si vous ne mangez pas vos esclaves, à quoi donc vous servent-ils ? (2) ». Les Fans, eux, sont si friands de chair humaine, qu'ils achètent aux tribus voisines, pour s'en repaître, les cadavres des gens morts de maladie (3).

Les Fans sont plus industrieux que les tribus gabonnaises de race inférieure ; surtout, ils sont d'excellents forgerons, aussi sont-ils mieux armés que les peuplades voisines. Pour seule arme défensive, ils ont un large bouclier rectangulaire, recouvert d'une peau d'éléphant. Pour armes défensives, des javelines munies parfois d'un fer barbelé et ayant six à sept pieds de longueur et, en plus, de larges couteaux longs au moins d'un pied. Très bons archers, ils ont des arcs puissants et de grandes flèches ; mais leurs engins les plus terribles sont de très légères flèches en bambou, empoisonnées d'une substance si subtile, qu'elles tuent en quelques instants, si légère que soit la blessure. Les Fans

(1) Du Chaillu. *Loc. cit.*, 373.
(2) *Ibid.*, 493.
(3) *Ibid.*, 465.

se servent encore de ces flèches d'une autre manière, tout à fait d'accord avec les mœurs perfides régnant dans toute la région. Ainsi, le long des sentiers de la forêt, sur le passage présumé de leurs ennemis, ils fichent, la pointe en haut, de petites flèches empoisonnées, qui ne dépassent le niveau du sol que d'un ou deux pouces. Dans les forêts de l'Afrique, le droit des gens n'est pas encore hypocrite et il professe ouvertement que toute arme est bonne pourvu qu'elle tue.

Les Fans usent encore d'une autre arme de jet, que je dois mentionner ici et qui suffirait, seule, à attester leur origine, car elle leur est commune avec les nègres de l'Afrique orientale. Cette arme, toute en fer, se compose d'un court manche terminé à l'une de ses extrémités par une sorte de long marteau pointu ; à l'autre, par une hache (1). Lancé avec habileté, cet engin, qui se peut aussi manier comme une hache ou une massue, produit de terribles blessures. L'arme est spéciale à certaines régions de l'Afrique et les tribus qui s'en servent semblent se rattacher toutes à la race éthiopienne ou du moins la lui avoir empruntée. C'est la *troumbache*, que nous retrouverons chez les noirs de race supérieure et dont se servent aussi certaines tribus berbères.

IV. *La guerre chez les nègres inférieurs de l'Afrique orientale.*

Toujours les mœurs guerrières sont en rapport étroit avec le degré de développement mental. A ce point de vue les tribus nègres échelonnées entre la côte zanzibarienne et la région des grands lacs sont fort comparables à celles du Gabon, aussi entendent-elles la guerre de la même façon.

(1) Du Chaillu. *Loc. cit.*, 155.

Pourtant le fléau guerrier sévit peut-être avec plus de fureur encore dans l'Afrique orientale ; c'est que le régime monarchique y est plus absolu. Au Gabon, dans le Bas-Niger, le roitelet de la petite tribu ne peut décider une guerre qu'avec l'assentiment des anciens ; parfois même il a besoin de faire ratifier sa résolution par le suffrage universel. Dans l'Afrique orientale au contraire, chez les nègres inférieurs dont nous nous occupons, le pouvoir monarchique est à peu près libre de tout frein. Pourtant il existe encore un conseil des anciens ; mais d'ordinaire il est parfaitement domestiqué par le souverain et son principal souci est de plaire au maître, de deviner ses désirs pour les devancer ; c'est une survivance. Or, le roi n'aspire le plus souvent qu'à la gloire guerrière et surtout aux profits qu'il en peut tirer. En effet, tous les prisonniers de guerre appartiennent au monarque ; chaque *razzia* est donc pour lui, une source de très appréciables bénéfices. Il vend les captives et garde les enfants pour augmenter son troupeau d'esclaves. Personne ne saurait lui contester les petits ou gros profits de la guerre, puisqu'il est maître absolu, propriétaire même de ses sujets, dont il peut trafiquer à son gré et sur lesquels il a le droit de vie et de mort (1). Bien des fois nous aurons à signaler cette grande fréquence des guerres, comme une lamentable conséquence de la monarchie absolue. Nous la constatons ici, dès le début même du régime monarchique, chez ces pauvres petites tribus de l'Afrique équatoriale. Elle est du reste dans la logique même des choses. Si grossiers, si féroces que puissent être des tribus encore républicaines, si avides qu'elles soient du sang et des biens de leurs voisins, pourtant elles savent que ceux-ci rendront coup pour coup et que la victoire est incertaine. Au contraire le roitelet monarchique, hors le cas de totale destruction de son petit peuple, risque seulement la vie de ses sujets, qu'il considère à peu

(1) Burton. *Voyage aux grands lacs*, 655-659.

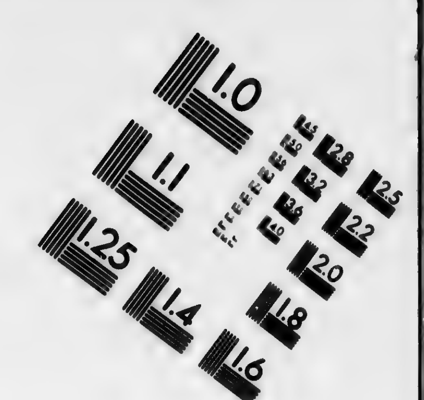
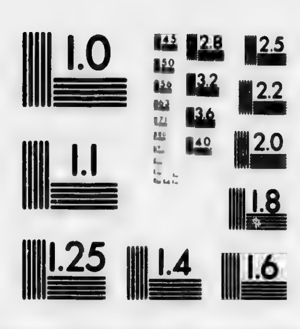


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



près comme du bétail. Aussi la guerre sévit-elle dans l'Afrique orientale bien plus cruellement encore qu'à l'occident du continent noir. Monarques et sujets la font et y pensent sans cesse ; leur idée fixe est de ravir les troupeaux des voisins, de capturer ce qu'ils pourront de leur population. D'un village à l'autre, ce sont de perpétuelles *razzias*. Le village le plus fort attaque le plus faible, incendie ses cases, emmène son bétail, capture autant qu'il peut de sa population et vend ses captifs au premier traitant arabe de passage (1). Cette facilité, que l'on trouve à écouler la marchandise humaine, est pour beaucoup dans la fréquence de ces guerres, qui offrent à la fois aux guerriers le plaisir de la chasse et les profits d'un facile commerce.

Les plaisirs du nègre inférieur étant des plus grossiers, la satisfaction des besoins nutritifs est en définitive le mobile principal de toutes ces horreurs. Ces populations, trop souvent astreintes au régime végétal, ont la passion de la viande ; elles veulent s'en gorger, soit directement en dévorant le bétail conquis, soit indirectement en transformant les captifs en valeurs d'échange avec lesquels on peut se procurer des bêtes bovines. Quelques tribus raisonneuses justifient leur conduite par des arguments d'ordre théologique. Elles affirment que, dans le principe, à l'origine des choses, leur dieu a créé l'espèce bovine spécialement pour leur usage, que par suite, elles seules ont le droit d'en posséder ; les *razzias* ne sont donc à leurs yeux que de très légitimes reprises (2). Nous savons que c'est en vertu d'une croyance du même genre, que les Hébreux, le vrai peuple de Dieu, mirent à feu et à sang le pays des Cananéens.

La passion du vol est donc la grande cause des guerres dans l'Afrique orientale. Elle n'est pourtant pas la seule, surtout quand on approche de la région des grands lacs.

(1) Burton. *Loc. cit.*, 666.
(2) *Ibid.*

Entre les habitants d'un même village, il existe encore une solidarité, dont l'origine remonte sûrement au stade sociologique du clan primitif. Le dommage causé à un homme libre intéresse tous ses concitoyens et leur devoir est d'en tirer vengeance ou indemnité. C'est là très souvent une cause de guerre entre villages limitrophes. Si le village lésé n'obtient pas satisfaction, il ne lui reste plus qu'à poursuivre le talion par la voie des armes et il ne se borne pas à rendre exactement dommage pour dommage; non seulement le meurtrier est tué, mais son village est incendié et toute la population en est mise en fuite. Or, entre villages voisins, il y a presque toujours quelque *vendetta* non satisfaite, aussi leurs habitants n'osent guère se hasarder dans les bourgades qui les entourent (1). Or, les apologistes de la guerre lui attribuent un grand mérite, celui d'avoir, disent-ils, fusionné les peuples. Ici nous voyons le perpétuel état de guerre semer la division et la haine, même entre proches voisins. Plus tard nous aurons mainte occasion de voir comment s'y prend la guerre pour fondre ensemble peuples et races.

Si ces sauvages populations de l'Afrique orientale sont toujours prêtes à se ruer sur leurs voisins pour les voler, en revanche, elles sont très avares de leurs biens à elles. Ainsi elles ne permettent pas aux caravanes de puiser de l'eau dans leurs fontaines et ruisseaux sans une autorisation spéciale, qu'elles ont souvent la prétention de vendre. Ces avides propriétaires vont jusqu'à suivre les voyageurs pour les empêcher de remplir leurs gourdes et l'on a vu des caravanes exterminées pour avoir osé puiser de l'eau sans permission (2). Au reste, des mœurs analogues régnaient chez les Hébreux, puisque Jahveh ordonne aux Israëlites sortis d'Egypte de payer aux enfants d'Esaü l'eau qu'il boiront:

(1) Burton. *Loc. cit.*, 464. — Livingstone, *Dernier journal*, 174.
(2) *Ibid.*, 223.

« D'eux vous achèterez à prix d'argent de quoi vous nourrir et aussi de l'eau à boire » (1).

La ruine et la dépopulation sont les nécessaires conséquences de ces mœurs effroyables ; le pays ne se civilise pas, mais il se dépeuple et des districts entiers, qui jadis étaient de véritables jardins, se transforment en déserts désolés (2). Pourtant l'homme, même sauvage, est un être sociable, aussi n'est-il pas très rare de rencontrer chez les populations les plus sanguinaires, des coutumes qui jurent avec leurs mœurs générales et visent à en atténuer la dureté. Telle est, par exemple, dans l'Afrique orientale la coutume du *saré*.

A l'usage exclusif des hommes, le *saré* est un pacte de fraternité, une alliance étroite entre deux individus.

Ce pacte du *saré* se conclut publiquement et est consacré par une cérémonie symbolique des plus expressives. Chez les Vouazaramo, les Vouazégoura et les Vouazagara, les deux aspirants à la mutuelle fraternité s'asseoient en face l'un de l'autre sur une peau d'animal ; leurs jambes allongées s'emboîtent ; leurs arcs et leurs flèches sont placés en travers de leurs cuisses. Un troisième personnage, l'officiant, brandit un sabre au-dessus de leurs têtes, en vociférant l'anathème contre celui des deux qui manquerait à la fraternité. On tue ensuite un mouton, dont un morceau, ordinairement le cœur, est apporté aux nouveaux frères. Chacun de ceux-ci se fait alors au creux de l'estomac une incision ; puis il mange une portion de la viande présentée, après l'avoir arrosée du sang de son partenaire.

Chez les Vouanyamouézi et les Vouajiji, l'incision se pratique soit au côté gauche, soit au-dessus du genou ; chacun des contractants recueille avec soin sur une feuille le sang qui s'échappe de la plaie faite à son frère futur ; il mélange

(1) *Deutéronome*, II, 6 (Trad. Ledrain).
(2) Burton. *Loc. cit.*, 173.

ce sang avec de l'huile ou du beurre et s'en sert pour frictionner sa plaie à lui.

Dans les deux cas le sens du rituel est fort clair ; on a échangé son sang ; c'est-à-dire on s'est identifié avec son ami. La cérémonie se termine par un troc de petits présents et l'alliance, qu'elle symbolise, est prise fort au sérieux ; la croyance publique veut en effet, que toute infraction au pacte entraîne, comme punition pour le parjure, la mort ou l'esclavage (1). Aussi cette coutume, d'usage très fréquent, atténue-t-elle quelque peu la sauvagerie des mœurs. Cette institution du *saré*, qui contraste avec la tranquille cruauté des populations inférieures dans l'Afrique tropicale est inconnue à l'occident du continent noir ; peut-être est-elle une importation éthiopienne ; car, dans l'orient de l'Afrique, les nègres inférieurs ont été fréquemment en contact avec l'aristocratie des races noires. En effet, nombre de ces tribus orientales inférieures sont évidemment fort mélangées ; on trouve, chez elles, des individus à la peau très foncée, à côté d'hommes de coloration beaucoup plus claire (2).

Leur armement est aussi composite que leur race. Les lances ou javelines, les haches dont elles se servent n'ont rien de bien original. L'arc et les flèches sont chez elles d'un usage général. Ces dernières, quoique munies de pointes de fer, sont parfois barbelées, d'une façon tout à fait primitive : avec des épines fortes et longues (3).

Pourtant certaines tribus, celles des Vouahamba, par exemple, méprisent l'arc et n'en font pas usage. En cela, elles imitent leur voisins de race éthiopienne, auxquels elles ont fait encore d'autres emprunts. Ainsi beaucoup d'entre elles ont de grands boucliers en cuir, analogues à

(1) Burton. *Voy. aux grands lacs*, 103, 104.
(2) Burton. *Loc. cit.*, 115, 209, 479.
(3) *Ibid.*, 211.

ceux des Fans du Gabon et des Cafres (1). Enfin on retrouve aussi chez ces nègres orientaux la curieuse arme de jet, moitié serpe, moitié marteau, en usage au pays des Fans (2). A cause de son étrangeté, cette arme mérite une mention spéciale. En effet, par toute la terre, les armes primitives ne sont guère variées, et, à vrai dire, avec des dissemblances et perfectionnement de détail, abstraction faite de la matière employée, les armes sont partout restées primitives jusqu'à la grande invention des armes à feu.

En général la tactique des Africains orientaux, de race inférieure, est aussi nulle que celle de l'Afrique occidentale; ce sont de petits engagements où le guet-à-pens, les embûches, les ruses sont de préférence employés ; en résumé, on chasse l'homme à peu près, comme on chasse les animaux. Il existe pourtant quelques exceptions, notamment celle des Vouatouta, qui ont su organiser la guerre de *razzias*. Ils marchent à l'ennemi en bandes nombreuses d'hommes et de femmes, accompagnées de bœufs, sur lesquels on a chargé les enfants et les bagages. Les femmes portent les armes de leur maris, se composant seulement d'un bouclier et de deux courtes lances. Dédaignant toutes les armes de jet, les Vouatouta combattent corps à corps. Leurs femmes, dit-on, prennent aussi part au combat. Ils s'avancent en ordre, sur quatre ou cinq lignes de profondeur, et manœuvrent pour envelopper l'adversaire. Le silence règne dans leurs rangs et rarement ils se débandent; leurs défaites ne sont jamais des déroutes. Pendant l'action, les ordres de leurs chefs se transmettent au moyen d'un sifflet de fer. Le chef de de tribu, dont le pouvoir n'est guère que nominal, accompagne son monde, mais sans prendre personnellement part au combat. En arrière du champ de bataille, il s'assied sur un

(1) Burton. *Loc. cit.* 211, 271.
(2) *Ibid.*

tabouret d'airain en tête des quarante ou cinquante membres de son conseil (1). Le seul usage d'ustensiles en airain, métal peu usité en Afrique, indique un peuple, qui a conservé de lointaines traditions, étrangères à la masse des populations noires et sans doute originaires de l'Ethiopie. Les habitudes d'ordre militaire et de discipline, la tactique, quoique rudimentaire, doivent provenir de la même source ; elles assurent aux Vouatouta une notable supériorité sur la plupart de leurs voisins ; aussi sont-ils d'humeur fort guerrière. Ce que les Européens appellent « la passion de la gloire » enivre les Vouatouta jusqu'au délire. La première question qu'ils font à un étranger est celle-ci : « Me voyais-tu de loin ? » ; c'est-à-dire « le bruit de mon éclatante renommée militaire était-il arrivé à tes oreilles ? » Les Vouatouta sont certainement un petit groupe détaché des populations noires de race supérieure et perdu au milieu des nègres inférieurs. Je les mentionne en ce moment simplement parce qu'ils ne forment que des tribus monarchiques peu nombreuses, exactement comme les Fans du Gabon, et que je leur pourrais difficilement assigner une autre place dans mon enquête.

V. *La psychologie de la guerre chez les Africains inférieurs.*

Nous voici maintenant en mesure d'apprécier en connaissance de cause les mobiles et les effets de la guerre, telle que la pratiquent les races noires inférieures de l'Afrique. et de décider si les premiers ont quelque noblesse et les autres quelque utilité.

En dépit de la distance et des dissemblances de l'habitat, la physionomie générale de la guerre est bien analogue

(1) Burton, *Loc cit.*, 422, 423.

chez les Mélanésiens et chez les Africains inférieurs. Nulle part, au sein des races, dont je viens de parler, nous ne trouvons la guerre purement juridique, telle qu'elle existe encore chez les Mélanésiens les plus inférieurs, en Australie. Ce stade primitif semble nettement dépassé par les Africains inférieurs. Il en persiste cependant une survivance atténuée, qui pousse certaines tribus à se solidariser en masse avec leurs covillageois, à poursuivre collectivement la réparation ou la vengeance des torts subis par un compagnon. Il importe de bien remarquer que ce reste de caractère juridique subsiste seulement chez les peuplades les moins éloignées de la période du clan primitif, du clan républicain. Dès qu'il existe un roitelet exerçant sans contrôle un pouvoir despotique, la guerre dépouille toute apparence juridique pour devenir une capricieuse *razzia* exécutée pour le maître, selon son caprice et à son profit.

Mais, dans tous les cas, la guerre, telle que la comprennent les noirs inférieurs, est atroce. Les tribus cannibales chassent l'homme simplement pour le manger, exactement comme tout autre gibier et, pour elles, comme pour les Néo-Calédoniens, la guerre n'a souvent d'autre objet que celui de dévorer de la viande humaine : elle vise brutalement et sans fard à satisfaire des besoins nutritifs impérieux. En réalité, les tribus non cannibales obéissent aux mêmes mobiles ; mais elles satisfont autrement leurs appétits carnivores. Presque toutes ont des animaux domestiques et elles guerroient entre elles pour se voler leur bétail.

Toujours, à l'ouest aussi bien qu'à l'est du continent africain, la tuerie à laquelle se livre le vainqueur est horrible ; et c'est uniquement par férocité, pour le plaisir, que l'on détruit les maisons et leurs habitants, les choses et les hommes. Pourtant chez les tribus les moins impulsives, des considérations d'intérêt bien entendu finissent par endiguer le massacre ; on épargne plus ou moins les vaincus pour

en tirer profit, pour les vendre : l'avidité réfrène la cruauté ; le gibier humain est épargné à titre de marchandise.

Il est presque superflu de remarquer que ce qui manque le plus à ces guerres africaines, c'est la noblesse morale et l'utilité sociale, circonstances atténuantes, habituellement invoquées par les apologistes de la guerre. Non seulement ces guerres ne civilisent en rien les populations qui incessamment les commettent, mais elles exaltent leurs pires instincts ; les ravalent au niveau des bêtes les plus féroces et finalement dépeuplent leur pays.

CHAPITRE IV

LA GUERRE CHEZ LES RACES NOIRES ÉTHIOPIENNES

SOMMAIRE

I. *Distribution des races éthiopiennes.* — Zones occupées par les nègres éthiopiens. — Métissage des Ethiopiens. — II. *Du Haut-Nil aux grands lacs.* — Dédain pour l'arc. — La *troumbache.* — Le bracelet casse-tête. — Le *Dang.* — Tambours d'alarme. — Maisons fortifiées. — Palissades et sentinelles. — Les villages ennemis. — Causes des guerres. — Rois guerriers. — Massacres et cannibalisme. — Razzias féroces dans l'Ounyoro. — La guerre dans l'Ouganda. — Droit royal de paix et de guerre. — Razzias prédatrices et esclavagistes. — Recrutement des armées. — III. — *La guerre chez les Massaï et les Cafres.* — Régime républicain des Massaï. — Respect des femmes pendant la guerre. — Armes des Massaï. — Election des chefs guerriers. — Education militaire. — Le régime carnivore et le courage. — Razzias et partage du butin. — Dépopulation. — Guerres civiles juridiques. — IV. *La guerre dans les petites monarchies cafres.* — Survivances républicaines. — Causes des guerres. — Plébiscites guerriers. — Discours royaux. — La viande et la gloire. — Festivals guerriers des Matébélès. — Destruction et carnage. — Le bétail et la famille. — Autodafés guerriers. — Razzias esclavagistes. — V. *La guerre dans la zone nord-équatoriale.* — Races métisses. — La passion de la guerre. — Les armes. — L'art des fortifications. — Monarque guerrier. — Formation des armées. — La folie du carnage. — Razzias esclavagistes. — L'organisation militaire du Dahomey. — Les amazones. — Stratégie dahoméenne. — VI. *Les causes et les effets de la guerre chez les races noires.* — La guerre n'est point essentielle au genre humain. — Cause première des guerres. — L'homme-gibier. — L'esclavage réfrène la férocité. — La guerre engendre la monarchie. — Les monarques prédateurs.

I. *La distribution des races éthiopiennes*

Dans le précédent chapitre, je me suis efforcé, en rapprochant les renseignements épars dans diverses relations de

voyage, de peindre exactement ce qu'est la guerre chez les races africaines de type inférieur. Il me reste à faire une étude du même genre à propos de l'élite des races noires africaines ; mais il ne sera pas superflu au préalable d'indiquer à grands traits quelle est aujourd'hui la répartition des nègres supérieurs à la surface du continent noir. Nous avons vu que l'aire occupée par les nègres inférieurs est relativement restreinte. C'est surtout autour du golfe de Guinée ou plutôt au fond de ce golfe et dans la région du bas-Niger, que sont groupés les nègres les plus pithécoïdes. A partir de cet habitat principal, ils occupent à travers toute l'Afrique une zone, qui s'étend de la côte de Guinée à celle de Zanzibar; mais qui est loin d'avoir une parfaite continuité. En effet, au nord, cette zone confine avec des populations relativement supérieures, des nègres éthiopiens ou des Berbères, qui, par de nombreux croisements entre eux et avec les noirs inférieurs, ont formé des races métisses.

Quant aux races dites éthiopiennes, elles ont leur quartier général bien au nord de l'équateur et à l'est du continent africain. Les moins négroïdes des Éthiopiens sont les Nubiens et les Abyssins, dont je parlerai plus tard ; leurs nombreux et plus que séculaires mélanges avec les Berbères et les Sémites ont grandement relevé leur type. De cet habitat nord-oriental, ces races ont essaimé, d'une part, à travers l'Afrique tropicale, au nord de la zone occupée par les nègres inférieurs ; d'autre part, vers le sud, jusqu'à, et y compris, la Cafrerie ; surtout elles ont fondé des établissements, des États, d'une certaine importance dans le bassin du Haut-Nil et dans le voisinage des grands lacs. Il me reste à interroger ces populations, au sujet de leurs mœurs guerrières, dans ces différentes régions. Mais toutes les peuplades, que je groupe ici sous une même dénomination, celle d'Ethiopiens, n'ont en réalité qu'un caractère commun, savoir d'être des races métisses, intermédiaires aux vrais nègres inférieurs et aux races blanches berbères ou sémiti-

ques, mais se rapprochant plus ou moins des unes ou des autres. Leurs cheveux sont plus ou moins crépus, leur peau plus ou moins sombre, suivant une gamme de nuances allant du noir au brun. Les Niam-Niam ont une peau couleur chocolat (1). Les Mombouttous vont seulement jusqu'à la teinte café en poudre (2) et il en est un bon nombre qui ont des cheveux d'un blond filasse (3). Les Niam-Niam, ce qui est plus significatif encore, sont brachycéphales ; et ont une chevelure qui leur tombe jusqu'à l'ombilic (4). Les Bongos sont sous-brachycéphales (5). Les Mombouttous ont le nez aquilin, indiquant une empreinte sémitique (6). Les Massaï ont la peau brune et tirant sur le chocolat ; leurs cheveux sont frisés, mais non crépus (7). Des traces d'un métissage analogue se constatent aussi chez les populations noires ou plutôt négroïdes occupant la vaste zone située entre la limite méridionale du Sahara et l'Équateur. Les races bantoues, dont les Cafres sont le type le plus connu, quoique inclinant davantage vers les vrais nègres, ne sont pourtant que des négroïdes. Toutes ces races sont donc très diverses d'après leurs caractères physiques ; elles ne le sont pas moins d'après leurs caractères sociologiques. Toutes, en effet, ont fondé des petites monarchies plutôt barbares que sauvages, mais dont l'importance est fort inégale. Force me sera donc de renoncer à toute description générale et de passer simplement en revue les principales tribus, les Etats les plus considérables, en insistant davantage sur ces derniers.

(1) Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique*, I, 4.
(2) *Ibid.*, II, 88.
(3) *Ibid.*, 89.
(4) *Ibid.*, I, 4.
(5) *Ibid.*, I, 254.
(6) *Ibid.*, II, 52.
(7) Thompson, *Au pays des Massaï*, 270.

II. *Du Haut-Nil aux grands lacs.*

Il est pourtant une remarque générale à faire au sujet des armes, dont se servent toutes ces populations de race éthiopienne ; c'est qu'elles font un cas médiocre de la grande arme de jet primitive, de l'arc ; on ne saurait prétendre que cette arme leur soit inconnue, puisque certaines de leurs tribus s'en servent ; mais le plus souvent elles la dédaignent et il y a là certainement un indice de vigueur et de courage. En général, ce sont, dans ces régions, les peuplades les plus inférieures qui à la guerre se servent de l'arc. Ainsi les Shirs, très grossiers, ont des flèches longues de trois pieds et souvent à pointe de bois (1). De même les naturels de l'Ouzaramo, se rapprochant beaucoup des nègres inférieurs, font aussi usage de l'arc et même ont des carquois pleins de flèches empoisonnées (2). Les Nouers, fort inférieurs encore, sont de même des archers (3). Au contraire, chez les Dinkas (4), chez les Chillouks (5), chez les Latoukas (6), chez les Niam-Niam (7), etc., etc., on n'a d'autre arme de jet que des javelines ; c'est surtout avec la lance et la massue que l'on aime à combattre. Chez toutes ces populations, le bouclier est d'un général usage et de forme assez variée. Au contraire, les nains Akkas, dont un roi des Mombouttous avait un peloton à sa solde, sont de déterminés archers (8). Je n'ai pas ici à décrire en détail les armes offensives ou dé-

(1) W. Baker, *Albert Nyanza*, 61.
(2) Speke, *Sources du Nil*, 42, 43.
(3) Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique*, I, 86.
(4) *Ibid.*, I, 86.
(5) *Ibid.*, I, 151.
(6) W. Baker, *Albert Nyanza*, 145.
(7) Schweinfurth, *Loc. cit.*, II, 8.
(8) *Ibid.*, 115, 125.

fensives, quand elles n'offrent pas de particularités notables. Les lances, sagaies, massues, boucliers sont des armes primitives, partout très analogues. Mais je dois mentionner avec quelques détails les armes originales, celles qui peuvent servir dans une certaine mesure à caractériser une race. De cet ordre est la *troumbache*, cet arme de jet en fer, tenant à la fois de la faucille, du marteau, de la hache, que nous avons déjà rencontrée chez les peuplades Gabonnaises, présumées d'origine nubienne, et que l'on retrouve chez les Momboutous et les Niam-Niam du Haut-Nil. Les *troumbaches* des nègres supérieurs sont seulement plus savantes, plus compliquées ; on les a hérissées de plusieurs pointes dirigées dans les directions différentes, de telle sorte qu'elles puissent blesser grièvement et presque à coup sûr (1). On a quelquefois comparé cette arme étrange au *boumerang* australien : pourtant la ressemblance tient uniquement à la forme générale. *Troumbache* et *boumerang* sont des armes de jet recourbées ; mais jamais la *troumbache* n'a décrit dans les airs ces circuits singuliers, qui font ressembler la marche du *boumerang* au vol d'un oiseau. Néanmoins cette arme africaine sort de la simplicité des armes primitives et, par son principe, elle peut, comme l'arme australienne, remonter à un passé fort lointain.

A signaler encore, chez les peuplades des Djours, un énorme bracelet brachial, fort analogue à l'anneau de pierre, que portent au-dessus du coude les Touâreg du Sahara et qui peut servir d'arme dans les combats corps à corps (2). Ce bracelet est donc comme un certificat attestant d'anciens rapports entre les Berbères et les tribus éthiopiennes qui nous occupent. Enfin, chez les Dinkas, dédaigneux de l'arc et combattant toujours avec la lance et la massue, ce qui les a fait appeler ironiquement par leurs voisins « gens du

(1) Schweinfurth, *Loc. cit.*, II, 7, 9.
(2) *Ibid.*, I, 200.

bâton », on trouve encore une arme originale, une arme défensive cette fois, sans valeur contre les flèches, mais efficace pour parer les coups ; c'est le *dang*. Le *dang* est une longue pièce de bois flexible et repoussant les chocs par son élasticité. Ce *dang* est creusé au milieu d'une cavité, qui couvre la main du combattant. On l'a souvent pris pour un arc (1). C'est, comme le *boumerang*, comme la *troumbache*, un engin, dont l'invention doit remonter à une primitive civilisation aujourd'hui disparue, à un âge où l'arc était encore inconnu. On en trouve le prototype chez certaines tribus hottentotes, où il n'est encore qu'un simple bâton, servant à écarter les javelots et même les pierres.

Chez certaines tribus éthiopiennes du Haut-Nil, la prévoyance défensive s'est élevée jusqu'à inspirer des mesures de précaution générale, collective. Ainsi les Latoukas (2), les Niam-Niam (3) ont, soit dans leurs villages, soit à proximité d'un groupe de hameaux, de grands tambours d'alarme (nogaras) faits d'un tronc d'arbre creusé et montés sur quatre pieds. Quand on craint une attaque, ces tambours, dont le son s'entend de fort loin, donnent l'éveil et, la nuit, ils se répondent de village à village. Leurs appels diffèrent suivant la circonstance; car ils servent aussi à convoquer les populations pour une fête, une chasse, etc. Il est curieux et il est intéressant de noter, que les nègres papous de la Mélanésie usent d'instruments presque semblables et exactement dans le même but.

Cette vigilance, cette prévoyance ont été, chez les Latoukas, poussées plus loin encore. Dans leurs villages souvent considérables, chaque maison est protégée par une petite cour fortifiée ; de distance en distance, des sentinelles placées sur des estrades à triple étage ont l'œil au guet et don-

(1) Schweinfurth, *Loc. cit.* I, 151.
(2) W. Baker, *Albert Nyanza*, 158.
(3) Schweinfurth, *Loc. cit.*, II, 8.

nent au besoin l'alarme ; enfin une palissade en bois de fer entoure et couvre le village (1).

Ces précautions ne sont pas inutiles ; car les peuplades du Haut-Nil vivent dans un état de guerre à peu près perpétuel. Souvent chaque village est une petite unité ethnique indépendante, ayant son chef propre et en rivalité continuelle avec ses voisins (2). Même alors qu'un certain nombre de villages obéissent à un même chef, la frontière n'est jamais bien loin et au delà, c'est presque toujours l'ennemi. Point de relations utiles, rarement même des relations inoffensives entre les peuplades ; franchir la limite de sa tribu, c'est risquer une aventure qui peut coûter la vie (3). Chaque groupe de quatre à cinq villages complote sans cesse le pillage du district voisin (W. Baker. *Loc. cit.*, 164).

Les mobiles des guerres entre tribus ou petits États sont peut-être moins relevés encore que chez les nègres inférieurs ; car ceux-ci, moins éloignés du clan communautaire en ont gardé quelques survivances morales. Ainsi les nègres du Gabon guerroient souvent pour venger le tort fait à l'un des leurs ; tandis que, chez les Ethiopiens du Haut-Nil, la solidarité paraît beaucoup moins étroite. Les rapts de femmes, qui allument tant de guerres dans les forêts gabonaises, troublent si peu les Latoukas éthiopiens qu'ils laissent, presque sans résistance, les chasseurs d'esclaves ravir leurs femmes et leurs enfants ; c'est seulement pour protéger leurs bestiaux qu'ils risquent sérieusement leur vie (4). Il est vrai que, dans leurs guerres de village à village, les femmes sont généralement respectées, par suite on n'a pas à se trop préoccuper de les défendre ; même on s'en sert pour espionner (5). Ce que l'on se propose sur-

(1) W. Baker, *Albert Nyanza*, 140.
(2) Schweinfurth, *Loc. cit.*, I, 250.
(3) *Ibid.*, I, 199.
(4) W. Baker, *Albert Nyanza*, 152.
(5) *Ibid.*, 247.

tout dans les razzias, c'est de s'emparer du bétail et des houes en fer. Un chef des Latoukas offrait tranquillement à W. Baker de l'aider à piller un de ses propres villages : « Vous garderez les bestiaux, disait-il, moi les *molotes* (les houes). Les habitants sont un peu rebelles. Cela leur fera du bien, d'en tuer quelques-uns » (1). On peut sûrement attribuer au despotisme sans scrupule des roitelets de ces régions, l'égoïsme de leurs sujets. Souvent ces rois traitent leur peuple comme un bétail. Un souverain Niam-Niam s'amusait à saisir de temps en temps avec un *lasso* un homme dans la foule et à lui trancher la tête (2).

Mais ces chefs si despotiques sont toujours guerriers ; toujours ils ont des prétentions de conquérants. Le roi des Mombouttous donne audience à son peuple au milieu d'un véritable arsenal et en tenant à la main un cimeterre de cuivre rouge, métal précieux dans le pays (3). Ces petits rois décident, seuls, de la paix et de la guerre, mais ils aiment cette dernière ; elle leur est souvent fructueuse et ils n'y risquent guère ; car ils n'exposent pas leurs précieuses personnes. Jamais les rois Niam-Niam ne prennent part au combat ; ils en attendent l'issue, prêts à se sauver dans les marais ou les herbes des steppes avec leurs femmes et leurs trésors, si l'affaire tourne mal. Ordinairement la bataille est acharnée, accompagnée de vociférations, de cris de guerre, de défis (4). Les vaincus ne demandent ni n'obtiennent quartier ; ils se défendent jusqu'à la dernière extrémité ; les femmes sont parfois épargnées et alors deviennent esclaves (5).

L'une des raisons de cette implacable cruauté est, du

(1) W. Baker, *Albert Nyanza*, 247.
(2) Schweinfurth, II, 21.
(3) *Ibid.*, II, 42, 43.
(4) *Ibid.*, II, 18.
(5) *Ibid.*, II, 164.

moins chez certaines peuplades, chez les Momboullous, chez les Niam-Niam, par exemple, que l'on est encore cannibale et même très avide de chair humaine. Durant l'engagement, on crie souvent : « De la viande ! De la viande ! A la marmite ! A la marmite ! » (1) Les Momboutlous, relativement civilisés et même bien pourvus de bétail, considèrent les tribus de race inférieure, qui les environnent, comme un vrai gibier et leur pays comme un terrain de chasse et de pillage. Les corps de ceux de ces malheureux, qui tombent sur le champ de bataille, sont immédiatement répartis entre les vainqueurs, découpés en longues tranches, boucanés sur le lieu même et emportés comme provisions. Les prisonniers sont emmenés et égorgés à loisir pour satisfaire l'appétit et la gourmandise des vainqueurs. Comme gibier de choix, les enfants sont particulièrement estimés ; ils constituent un mets de luxe, une friandise réservée aux rois. Le monarque Mombouttou, régnant lors du voyage de Schweinfurt, se régalait, chaque matin, au dire de ses sujets, de la chair d'un enfant, que l'on tuait exprès pour lui (2). Au contraire, les Niam-Niam, ceux du commun évidemment, mangent surtout les vieillards en temps de guerre, non parce qu'ils sont de meilleur goût, mais simplement parce qu'ils sont plus faibles (3).

Ces mœurs sont effroyables, mais précieuses à connaître pour la sociologie ; elles montrent bien dans toute leur horreur les origines, les causes premières de la guerre.

Si maintenant, quittant le bassin du Haut-Nil, nous nous transportons dans la région des grands lacs africains, nous y trouverons d'autres petites monarchies barbares, fondées par la race éthiopienne, mais où la civilisation est un peu moins bestiale ; car l'anthropophagie ne s'y pratique pas. Ces

(1) Schweinfurth, *Loc. cit.*, II, 21.
(2) *Ibid.*, II, 83.
(3) *Ibid.*, II, 16.

États réalisent d'ailleurs l'idéal du pouvoir absolu et leurs monarques, maîtres sans contrôle, ne rêvent que *razzias* et batailles. Il semble que cette population ait reçu des appoints de sang berbère ou arabe ; car le roi du Karagoué, relativement fort intelligent, était presque blanc (1).

Ces noirs supérieurs ne sont plus cannibales, mais ils sont restés très féroces. Après une *razzia* heureuse, exécutée sur l'ordre du roi de l'Ounyoro, un grand nombre de femmes avaient été capturées et, comme les plus âgées ne pouvaient suivre assez vite leurs ravisseurs, on les avait tout simplement assommées le long du chemin à coups de massue sur la nuque (2).

Le type le plus complet de ces petites monarchies est le royaume de l'Ouganda, où les missionnaires et les marchands d'Europe ont introduit durant ces dernières années un fléau jusqu'alors inconnu des noirs Éthiopiens, le fléau des guerres religieuses, et en même temps des engins perfectionnés de massacre. D'après la relation si curieuse du capitaine Speke, j'ai antérieurement décrit l'organisation de cette monarchie, telle qu'elle était avant l'intrusion des prétendus civilisateurs européens, alors qu'elle semblait une caricature du pouvoir absolu imaginée par des enfants féroces. Je n'ai à parler aujourd'hui que de la manière, dont ont y entendait la guerre.

On n'y entreprenait pas encore de guerres religieuses, pourtant la religion indigène figurait parmi les mobiles indirects de guerre. A chaque changement de règne, l'*ilmas*, c'est-à-dire la femme, qui avait assisté la mère du nouveau roi et coupé le cordon ombilical lors de sa naissance, s'en allait chercher des augures au tombeau du roi défunt. Elle tirait ces augures de l'aspect, du plus ou moins de croissance, de certains arbres, de certaines plantes. Puis, l'examen

(1) Speke, *Sources du Nil*, 199.
(2) W. Baker, *Albert Nyanza*, 407.

terminé, l'*ilmas* prédisait les destinées du nouveau règne. Tantôt les pronostics annonçaient que le souverain mènerait une existence pacifique, tantôt au contraire qu'aussitôt après son couronnement il lui faudrait se mettre à la tête d'une armée pour aller combattre, soit à la frontière de l'Ouest, soit à celle de l'Est. Parfois la guerre devait être portée sur l'une et l'autre frontière simultanément (1). Mais, avec ou sans augure, c'était le roi d'Ouganda, qui, de sa propre et seule volonté, décidait la guerre. Il lui suffisait, pour cela, d'exprimer du haut de son trône et en audience publique sa résolution arrêtée, à laquelle il ne restait plus qu'à obéir : « Les troupeaux, disait-il, les femmes et les enfants ne sont pas assez nombreux dans l'Ouganda ; qu'une armée de deux mille hommes s'en aille immédiatement piller dans l'Ounyoro » ; ou bien : « Les Vouasaga ont insulté mes sujets ; qu'on les asservisse » ; ou encore : « Les Voubaiya ont omis d'acquitter leur tribut ; qu'on le lève ». Ces quelques échantillons de rescrits royaux nous renseignent déjà sur ce que devait être la guerre dans l'Ouganda. Elle consistait en *razzias* de bétail et de populations, surtout de femmes et d'enfants. Les hommes étaient ordinairement tués. Mais la victoire avait une autre conséquence. Tout ne se bornait pas à un ravage momentané et passant comme un orage : l'esprit de conquête était né. Le pays vaincu devenait vassal et astreint à payer un tribut régulier.

Le recrutement des armées se faisait très simplement : le commandant en chef désigné par le souverain choisissait lui-même ses principaux officiers, sous réserve de l'approbation royale, et à leur tour, ces grands officiers se composaient, à leur gré, un état-major, dont les membres, officiers inférieurs, se procuraient des soldats pris dans la masse de la population.

(1) H. Speke, *Loc. cit.*, 229.

Au retour d'une campagne victorieuse faite par sa vaillante armée, le roi, dans une audience solennelle, écoutait les rapports de ses officiers, le récit de leurs hauts-faits, puis distribuait à titre de récompense, tout ou partie du bétail volé, des femmes enlevées, enfin les titres, les délégations d'autorité. Tout exploit marquant était récompensé par un grade supérieur.

Si, en campagne, l'armée rencontrait trop de résistance, on lui expédiait des renforts ; si elle était battue, les lâches, les déserteurs, après avoir été flétris du nom de « femmes », subissaient un affreux supplice : l'éviration pratiquée au fer rouge (1).

Toute cette organisation militaire et guerrière de l'Ouganda ayant pour ressort central le bon plaisir illimité du maître et pour but, le pillage des voisins, le recrutement des esclaves, enfin l'asservissement durable des vaincus, nous la retrouverons avec plus de pompe dans les grandes monarchies barbares. Mais le système tout entier s'établit spontanément, dès qu'il se forme des monarchies barbares, petites ou grandes.

Nous savons maintenant ce qu'est la guerre dans les agglomérations éthiopiennes, relativement voisines encore de l'habitat principal de la race. Il nous reste à suivre cette race dans ses migrations, à étudier d'abord les petits États qu'elle a fondés au sud-est, depuis le pays des Massaï jusqu'à la Cafrerie ; puis ceux qu'elle a semés à travers le continent noir dans une large zone tropicale, limitant le Sahara au sud et allant jusqu'au royaume du Dahomey.

III. *La guerre chez les Massaï et chez les Cafres.*

Le pays des Massaï est situé au sud-est du Victoria-Nyanza et s'étend, approximativement, de l'équateur au cinquième

(1) Speke, *Loc. cit.*, 226.

degré de latitude méridionale. Les populations noires, qui l'occupent, servent de trait d'union entre les riverains des grands lacs et les Cafres ou Bantous de l'Afrique australe.

Fait extraordinaire dans l'Afrique noire, les Massaï vivent encore sous le régime de la tribu républicaine. Cela ne les empêche pas de guerroyer entre eux ; mais pourtant leurs mœurs ne sont pas extrêmement farouches. Quand la guerre n'est pas déclarée, les tribus limitrophes entretiennent ensemble des rapports amicaux (1). Enfin, dans certaines de leurs tribus, les femmes sont respectées et, même durant les guerres les plus acharnées, circulent librement d'un pays à l'autre (2). Ailleurs, elles prennent parti et, debout près des guerriers, les excitent au combat (3). Nous savons que les deux traits de mœurs ne s'excluent pas ; on les a observés simultanément chez les Kabyles, et leur existence, chez ces Éthiopiens orientaux, peut attester une ancienne influence berbère ou peut-être un mélange.

L'armement des Massaï ne nous offre rien de nouveau ; leurs boucliers en cuir sont ovales, énormes et ornés de totems peints en noir et rouge (4). Le plus souvent ils dédaignent l'arc. Leurs lances sont munies de fers larges et d'une longueur démesurée. Ils usent aussi du *simé*.

En leur qualité de nègres supérieurs, ils ont des idées, qui ne viennent pas aux noirs du Gabon, par exemple, certaines de leurs tribus commencent à fortifier leurs villages par une enceinte de murs en terre (5). Leurs guerriers obéissent à des chefs élus ; le *lytonou*, à la fois juge et capitaine, et le *lygonani*, qui commande effectivement (6). De longue

(1) Thompson, *Au pays des Massaï*, 272.
(2) *Ibid.*, 107, 199.
(3) *Ibid.*, 273.
(4) *Ibid.*, 272.
(5) *Ibid.*, 311.
(6) *Ibid.*, 279.

main, les jeunes gens de la classe libre se préparent par de sérieux exercices à remplir leurs devoirs militaires, et laissent le soin de leurs troupeaux à une caste servile ; mais il ne sont définivivement admis parmi les guerriers qu'après avoir subi la circoncision (1).

Le mobile habituel des guerres chez les Massaï est l'amour du pillage. On ne s'y décide pas d'ordinaire en un moment. L'agression est préméditée ; on s'y prépare pendant un mois environ et, pendant cette longue veillée des armes, les guerriers se retirent dans la forêt où ils se gorgent de viande de bœuf afin de faire provision de force et de férocité. Enfin arrive le moment du départ ; la religion le consacre et les jeunes filles jettent dans la direction du pays ennemi des touffes d'herbes trempées dans du lait. De leur côté, les jeunes gens implorent leur *Ngaï*, leur dieu : « Nous invoquons Ngaï ! Nous invoquons Mbaratien ! » (2). Puis on part à la file indienne, avec des boucliers blasonnés de frais et en entonnant un chant de guerre (3).

Après une *razzia* heureuse, on retourne chez soi avec le bétail volé. C'est généralement alors que commencent les vraies difficultés ; car le partage donne lieu à de sérieuses batailles. Seul, le sorcier, le *Lybon*, prélève sa part sans conflit. Pour le reste, la force prime le droit ; les plus robustes s'approprient ce qu'il y a de meilleur et ils en deviennent légitimes propriétaires, s'ils le peuvent garder l'espace de trois jours. Ces rixes amènent souvent mort d'hommes, mais dans ces circonstances, ce sont meurtres tolérés et qui, à moins de trahison, ne suscitent pas de *vendetta*.

Chez les Massaï, le courage guerrier est tenu en haute estime ; ainsi les cadavres des gens morts de maladie sont abandonnés aux vautours ; mais on honore ceux des gens

(1) Thompson. *Loc. cit.*, 278, 279.
(2) *Ibid.*, 283.
(3) *Ibid.*, 75.

qui ont succombé en combattant et l'on célèbre par des festivals, des danses, la mémoire des héros (1). Aussi les guerres sont fréquentes et ont leurs conséquences ordinaires en Afrique. Certaines parties du pays des Massaï se dépeuplent par les combats et la famine, qui en résulte (2).

Ainsi se fait la guerre étrangère. La guerre civile en diffère; elle est moins sauvage et revêt même, comme en Australie, un certain caractère juridique. Ces luttes intestines ont lieu entre clans et ont habituellement pour origine des contestations à propos de pièces de bétail, dont on revendique contradictoirement la propriété. Dans ces guerres civiles intestines on s'abstient de surprises, d'attaques soudaines ; on détermine même à l'avance quel sera l'enjeu à disputer ; le lieu du combat est choisi d'un commun accord et les populations rivales y vont camper, hommes et femmes. Un certain nombre de champions choisis de chaque côté s'attaquent en présence de la foule et sont soutenus et excités par des cris et les clameurs des femmes. Les vainqueurs deviennent sans conteste propriétaires du bétail en litige et en outre, ils expulsent leurs rivaux, qui doivent aller s'établir ailleurs (3).

Dans leur ensemble, ces mœurs guerrières des Massaï sont curieuses; toutes grossières qu'elles soient, elles conservent encore une certaine noblesse, même quelque douceur relative. Nous n'avons rien trouvé de pareil dans les tribus ou États monarchiques précédemment étudiés, et il en sera de même pour ceux qu'il nous reste à interroger ; il faut sans doute attribuer ces particularités relativement nobles à d'antiques croisements avec une race supérieure, très républicaine encore et qui doit avoir été la race berbère.

(1) Thompson, *Loc. cit.* 285, 286.
(2) *Ibid.*, 247.
(3) *Ibid.*, 286.

En effet, cette grande race berbère a joué un rôle tout à fait prédominant dans la préhistoire et les protohistoires de l'Afrique du nord. C'est sans doute à elle, qu'il faut attribuer les immenses cavernes artificielles, creusées dans la brèche compacte de l'Elgon au pays des Massaï et que les indigènes actuels considèrent comme des ouvrages divins (1).

IV. *La guerre dans les petites monarchies cafres.*

A peu près tout entière, l'Afrique noire est monarchique. Les Massaï, dont nous venons de nous occuper, sont peut-être les seuls nègres africains qui aient conservé le régime de la tribu républicaine. Les Cafres, chez lesquels nous allons maintenant pénétrer, obéissent à des roitelets, dont le pouvoir est à peu près absolu, à des chefs, qui parfois sont en même temps sorciers et même s'ensorcellent mutuellement avant de combattre (2). Néanmoins ces populations monarchiques ont encore conservé certaines institutions et mœurs républicaines, spécialement les *pitchos* ou palabres, dans lesquels, sous la présidence du roi et en se rangeant d'ordinaire à son avis, on décide de la guerre ou de la paix.

Les occasions ordinaires des guerres sont des contestations à propos de certains pâturages, des rapts de bestiaux à commettre ou à venger, parfois des invasions à repousser ; car certaines tribus ou peuplades, expulsées de leur territoire et dépouillées de leur bétail par des flots de conquérants, se ruent à leur tour sur les pays voisins du leur et il se fait ou plutôt se faisait par toute la Cafrerie une vaste répercussion de massacres et de pillage : Ces bouleversements don-

(1) Thompson. *Loc. cit.*, 338-340.
(2) H. Spencer, *Sociologie*, t. III, 459.

nent nécessairement lieu chez toutes les tribus intéressées à de nombreux *pitchos*.

En 1823, des évènements de ce genre se déroulèrent dans l'Afrique australe. Des Cafres, les Mantatis, dépouillés et chassés de leurs pays par les Matébélés et les Zoulous, envahirent le district des Béchuanas. A cette occasion, le parlement des tribus Béchuanas dut se réunir. Un millier d'hommes environ se rendirent au lieu fixé pour l'assemblée, en chantant des hymnes guerriers. Tous s'assirent par terre, chaque homme ayant devant lui son bouclier auquel étaient attachées plusieurs sagaies. Sur l'épaule, était placé un carquois plein de flèches empoisonnées ; car contrairement aux coutumes cafres, les Béchuanas ne méprisaient pas l'arc. De la main droite, chaque guerrier tenait sa hache. Plusieurs étaient parés de panaches et de peaux de tigre. Au centre de l'assemblée, dans un espace vide ménagé à cet effet, les guerriers distingués, ceux qui avaient déjà tué un ennemi, chantaient et dansaient. En se levant, chaque orateur demandait impérativement le silence successivement à chaque tribu, qui lui répondait par un grognement ; puis il dardait une lance dans la direction de l'ennemi et prononçait une imprécation et une déclaration de guerre. Cette mimique, qu'il recommençait parfois à l'adresse des « mangeurs de bœufs, » des Bochimans, était accueillie par les sifflements approbatifs de l'assemblée. Le roi, Mothibi, dans une courte allocution, qu'il commença et termina en brandissant sa lance, exhorta chacun à exprimer franchement sa pensée. Puis divers orateurs démontrèrent la nécessité de combattre. Enfin le roi, après avoir ordonné le silence, opina dans le même sens. Mais il parla avec le ton impérieux d'un maître, qui ne prend guère au sérieux le régime parlementaire ; il maudit ceux qui se refuseraient à obéir, souhaita qu'on les mit en pièces, puis il termina par une énergique péroraison : « Beaucoup d'entre vous, dit-il aux guerriers, ne méritent pas de manger dans un

vase, mais bien dans un pot cassé. Songez à ce qui a été dit et obéissez sans murmure. Chefs des Batlapis, des Batlaros, des Bamairis, des Barolongs et des Bakotous, je vous ordonne de faire connaître à vos tribus les délibérations de ce jour ; que personne ne les ignore ! Je vous le dis encore, préparez-vous au combat ! Que vos boucliers soient impénétrables, vos carquois pleins de flèches, vos haches d'armes tranchantes, comme la faim ! » Puis s'adressant aux vieillards : « Tenez-vous tranquilles, vous autres, mangeurs de rognons ! (Les rognons sont réservés aux vieillards ; on croit qu'ils rendent les jeunes hommes stériles). Vous n'êtes bons qu'à mendier du rognon. Où en trouverez-vous, si l'on enlève vos bœufs ? » Aux femmes, le roi recommanda non seulement de ne pas décourager les hommes, mais même de les pousser au combat. L'assemblée applaudit avec fureur et une danse frénétique et générale termina la séance (1).

Ces formalités parlementaires sont fort simplifiées dans les monarchies tout à fait absolues où la volonté du roitelet cafre est la loi suprême et où il y a un conseil seulement pour la forme. Chez Mosselékatsi, tyran des Cafres Matabélés, le maître et les sujets ne songeaient qu'au carnage. Pour flatter les penchants du despote, les sujets imploraient de lui, comme une grâce, l'autorisation d'aller piller et détruire des villes. S'ils se montraient si friands de combat, c'était surtout pour ravir des femmes et en faire leurs concubines. La gloire militaire, ainsi comprise, était pour eux, le bonheur suprême.

Les Cafres sont de déterminés carnivores. Aussi, comme les Massaï, ils se préparent à la guerre en se gorgeant de viande et, dans leurs fêtes, où l'on en dévore autant que possible, pour faire honneur et plaisir aux guerriers qui ont tué dix hommes, on leur offre un bol plein de sang tout chaud (2).

(1) Moffat, *Vingt-trois ans dans l'Afrique australe*, 223-226.
(2) Moffat, *Loc. cit.*, 349, 350.

Mossélékatsi imposait à ses soldats l'obligation absolue de vaincre, et il fit mettre à mort le reste d'un corps d'armée, qui, dans une expédition ordonnée par le maître, s'était laissé battre (1). Règle générale, tout Matébélé, qui revenait du combat sans son bouclier ou sa lance, était condamné à la peine capitale (2).

Ce petit Napoléon cafre avait perfectionné l'art de la guerre ; il s'était même constitué une armée permanente, dans laquelle il incorporait de force ses prisonniers. Cette armée, il l'avait divisée en régiments et il lui avait enseigné une tactique, des manœuvres militaires (3).

Dans des fêtes guerrières, les troupes, rangées en bataille, entonnaient des chœurs où l'on imitait les gémissements des mourants et les cris de joie des vainqueurs (4).

C'est une coutume générale en Cafrerie, que les poètes célèbrent les hauts faits des guerriers célèbres (5) ; mais, à la cour de Mossélékatsi, leur grande affaire consistait à glorifier leur souverain, quoiqu'il fut couvert de crimes et eut dévasté toute la région. Leurs chants atteignaient les limites extrêmes de l'hyperbole; mais j'ai eu précédemment l'occasion de les citer (6).

En Cafrerie, la guerre était tout à fait sauvage et, dans le passé, la victoire avait dû se célébrer par des festins de cannibales ; car, à l'époque du voyage de Lichtenstein, tout combattant, qui avait tué un ennemi, enlevait encore à son cadavre un lambeau de chair pris dans le voisinage du nombril et au retour, tous ces morceaux, grillés dans un feu allumé par le sorcier en vogue, étaient solennellement mangés.

(1) Moffat. *Loc. cit.*, 345.
(2) *Ibid.*, 336.
(3) *Ibid.*, 335, 336. 345.
(4) *Ibid.*, 335.
(5) *Ibid.*, 175.
(6) Ch. Letourneau, *Évolution politique*, p. 68 et *Évolution littéraire*, p. 67.

Les expéditions des Matébélés, les sujets de Mossélékatsi, se terminaient toujours par de vastes destructions. Un Cafre racontait éloquemment en ces termes le massacre de sa tribu : « Les Matébélés entrèrent dans notre ville avec des rugissement de lions ; ils pillèrent et incendièrent les maisons, percèrent les femmes de leurs lances, jetèrent les enfants dans les flammes. Ils coururent à la colline (où s'étaient refugiés les hommes et le bétail) et tuèrent jusqu'à ce que leurs mains tombassent de fatigue. » Puis l'orateur, prenant dans la paume de sa main un peu de poussière, la fit s'envoler d'un souffle et ajouta en montrant sa main vide : « Voilà tout ce qui reste du grand chef du bétail bleu ! » (1)

Ce récit coloré et mimé nous montre les vaincus, abandonnant femmes et enfants, sans hésiter, pour sauver leur bétail. Nous avons déjà constaté la même inhumaine indifférence dans la région du Haut-Nil. En Cafrerie, elle était générale. Moffat a vu, de son côté, les Béchuanas se sauver avec leurs armes sans se soucier en rien de leurs femmes et de leurs enfants (2). En revanche, les mêmes Béchuanas, quand leurs ennemis, les Mantatis, eurent été domptés par les fusils des Hottentots Griquas, se conduisirent, comme des loups. Ils se ruèrent sur le champ de bataille, achevèrent les blessés, percèrent de leurs lances les femmes et les enfants, malgré les supplications des premières, qui découvraient leurs seins en criant : « Je suis femme ! Je suis femme ! ». Les vaincus de sexe masculin, n'attendant aucun quartier, ne se rendaient qu'en mourant et combattaient encore, le corps percé de dix ou douze traits (3). Les femmes des Béchuanas assistaient avec la plus parfaite insensibilité aux horribles exploits de leurs hommes. Sans sourciller, elles voyaient décapiter à coups de hache les femmes des

(1) Moffat, *Loc. cit.*, 332, 333.
(2) *Ibid.* 267.
(3) *Ibid.*, 230.

vaincus pour s'emparer de leurs colliers de cuivre, mutiler des enfants et repousser du pied leurs têtes coupées, etc. (1).

Il faut dire à la décharge de Béchuanas, qu'ils avaient eu une peur extrême des envahisseurs Mantatis et nous savons qu'en tout pays la peur rend féroce. Les conquérants matébélés, eux, tuaient avec plus de discernement. Quand ils s'étaient emparés d'une ville, ils massacraient bien les vieillards et les femmes mariées, se vengeaient même des adultes, qui s'étaient trop courageusement défendus, en les enveloppant d'herbes sèches imbibées de graisse, auxquelles ensuite ils mettaient le feu ; mais ils épargnaient les jeunes gens et les jeunes filles, qu'ils emmenaient chez eux, chargés de butin comme des bêtes de somme. Quant aux enfants, ils les abandonnaient à la dent des fauves ou les entassaient sous un amas de broussailles sèches, auxquelles ils mettaient le feu, mais seulement par précaution, quand ils craignaient que des amis ne les recueillissent (2). En résumé, les Cafres n'éprouvaient pas le moindre sentiment d'humanité pour le vaincu et, seules, des considérations d'intérêt pouvaient refréner quelque peu leur férocité.

V. *La guerre dans la zone africaine nord-équatoriale*

Nous savons maintenant pourquoi les nègres supérieurs, de race plus ou moins éthiopienne, font la guerre et de quelle atroce manière ils la font. Pour terminer notre enquête dans l'Afrique noire, il nous reste encore à étudier la guerre dans une large zone, que jadis j'ai proposé d'appeler « servile », et qui s'étend à travers tout le continent africain, au sud du Sahara et au nord de l'équateur. Là résident des populations extrêmement et inégalement mêlées et métissées.

(1) Moffat, *Loc. cit.*, 235.
(2) *Ibid.*, 352.

Les races noires inférieures s'y sont rencontrées avec les vieilles races blanches du nord de l'Afrique et, tout en étant horriblement opprimées par elles, elles se sont largement croisées avec elles. D'autre part, des noirs supérieurs de souche éthiopienne ont émigré aussi à travers l'Afrique, de l'est à l'ouest, et sont venus apporter dans ces régions un troisième élément ethnique. Au hasard des évènements et des conquêtes, ces races diverses se sont fondues ou juxtaposées de la façon la plus irrégulière. Enfin les Arabes ont introduit un dernier élément dans ce mélange de types divers. Ces régions sont encore trop mal connues pour que l'on puisse même essayer d'y débrouiller l'écheveau des races ; pourtant on peut dire, que c'est le sang berbère, qui a été la dominante influence de tous ces mélanges ; c'est à lui que la plupart des populations de cette zone doivent la teinte plus ou moins jaune ou jaunâtre, qui les a fait rapprocher des Malais et des Polynésiens par le voyageur Barth (1). Néanmoins, à côté de ces races à peau claire, on trouve non seulement des nègres supérieurs tout à fait noirs, comme les Foulbes, (2), mais aussi des noirs inférieurs presque toujours idolâtres, fétichiques. Ordinairement, au contraire, les populations de nuance claire sont musulmanes ; car, dès le commencement du xe siècle, les tribus berbères apportèrent l'Islamisme en Nigritie (3). Ces Berbères sahariens sont peu nombreux aujourd'hui, mais ils occupent une aire immense allant de l'Atlas au Niger, de l'Atlantique à Syouah (4) et enfin, depuis nombre de siècles, bien antérieurement à la période historique, ils ont essaimé ou se sont insinués dans la Nigritie, modifiant les races, les institutions politiques, les croyances religieuses. Néanmoins, quoique,

(1) Barth, *Voy. Afrique sept.*, III, 216.
(2) Barth. *Loc. cit.*, III, 216.
(3) *Ibid.*, t. IV, 9.
(4) *Ibid.*, I, 132, 133.

dans le Sahara, les tribus berbères soient républicaines, les États du Soudan, si fortement influencés par elles, sont presque tous de petites monarchies absolues, parfois tempérées par un élément aristocratique, comme au Bornou, ou au moins par un conseil, comme dans le Haoussa (1) ou chez les Mandingues (2). Au Kaarta, les Bambaras font bien subir au monarque une sorte d'investiture imposée par la caste des forgerons ; mais il lui déclarent en même temps que leurs têtes lui appartiennent et que son grand devoir est de se signaler par des exploits guerriers (3).

La guerre est en effet la grande et même la noble préoccupation dans tous ces petits États et l'on n'a pas besoin d'exciter les rois à la faire. Eux et leurs peuples sont toujours prêts à observer les prescriptions du Koran, qui fait des infidèles la propriété des vrais croyants. Dans toute cette zone, les guerres sont incessantes et l'on voit parfois les laboureurs cultiver leurs champs, en portant, pour se défendre leurs arcs et leurs flèches (4).

Assez récemment encore, les armes à feu n'avaient guère pénétré dans la région. Les armes de jet étaient parfois des javelots, plus souvent l'arc et les flèches. Dans le Bornou, la cavalerie n'a pas d'autres armes offensives et elle a, pour principale arme défensive, un long et mince bouclier en bois, évidé au centre et que j'ai déjà signalé. Il faut y ajouter cependant un léger casque métallique empanaché, assez analogue par la forme à nos casques du Moyen âge, et des tuniques de coton rembourrées, à l'épreuve de la flèche (5). La cavalerie des Foulbes est aussi composée d'archers (6). Chez les Fellani, au contraire, la ca-

(1) Barth, *Loc. cit.*, t. III, 125
(2) Mungo Park, *Hist. univ. voy.*, vol. XXV, 26.
(3) Raffenel, *Nouv. voy. au pays des nègres*, I, 221.
(4) Barth, *Loc. cit.*, IV, 177.
(5) *Ibid.*, II, 146.
(6) *Ibid.*, I, 266.

valerie a abandonné l'arc et est armée de grandes épées et de longues lances (1).

Au total, dans toute cette zone barbare, l'armement n'a rien d'original. Mais ce qui est un signe de progrès, on pratique déjà l'art des fortifications. Les villes sont ordinairement protégées par une enceinte en terre, parfois munie d'un fossé ; des étages fortifiés avec logement pour des archers surmontent et défendent les portes. Enfin une haie d'épines touffue et épaisse d'une dizaine de pieds couvre parfois les fortifications elles-mêmes (2). Ailleurs, de simples palissades entremêlées de buissons épineux remplacent les murs en terre, qui sont pourtant la fortification ordinaire à laquelle des angles saillants et des barbacanes donnent quelquefois une apparence de constructions savantes (3).

Dans ces petites monarchies despotiques, le roi possède sans conteste ni contrôle, le droit de paix et de guerre ; mais c'est surtout de ce dernier qu'il use volontiers. Dans le Bondou, qui peut servir d'exemple typique, le roi, quand il juge bon de guerroyer, fait simplement proclamer sa résolution martiale dans les villages au son du tambour. Aussitôt les chefs des villages rassemblent leurs hommes et les conduisent au quartier-général. On ne s'occupe ni d'équiper, ni d'approvisionner les recrues : à elles de se pourvoir comme elles le peuvent. Les chefs principaux de l'armée sont choisis parmi les parents du maître et désignés par lui. Sur le but de l'expédition on garde le plus rigoureux secret ; car il faut avant tout surprendre les voisins, que l'on veut piller (4). Les villes envahies à l'improviste sont brûlées, leurs habitants massacrés ou réduits en esclavage (5).

(1) Barth, *Loc. cit.*, I, 339.
(2) *Ibid.*, I, 331. — II, 59.
(3) Gray et Dochard, *Voy. Afriq. occidentale*, 66, 79, 122.
(4) W. Gray et Dochard, *Loc. cit.*, 184-186.
(5) *Ibid.*, 311.

Cet horrible régime règne dans toute la zone, dont nous nous occupons, et personne n'y est sûr du lendemain. Les prisonniers sont toujours traités avec la plus extrême sauvagerie. On égorge surtout les hommes adultes à moins qu'on ne se borne à leur couper une jambe et à les laisser ensuite périr misérablement (1). Les femmes et les enfants, emmenés par bandes, sont attachés par le cou, accablés de charges énormes d'objets volés ou d'outres pleines d'eau et doivent suivre, presque nus, les chevaux trottant sur des sentiers caillouteux. Les tout petits enfants sont placés sur le dos des prisonniers ou simplement attachés aux selles des vainqueurs avec des cordes, qui leur entrent dans la chair (2). Les vieilles femmes, qui ne peuvent suivre, sont accablées de coups. A des voyageurs européens, qui voulaient acheter une de ces femmes âgées pour lui épargner ce supplice, on répondit dédaigneusement, que des gens si sensibles ne pouvaient être des guerriers. Les captifs d'ailleurs ne doivent pas être vendus avant d'avoir été présentés au roi (3).

En résumé, toutes ces petites monarchies sont, dans le sens le plus féroce du mot, des Etats de proie ; mais le type le plus complet du genre est le Dahomey, par lequel je terminerai cette sinistre revue. Plus encore qu'ailleurs la guerre y est regardée comme une nécessité de gouvernement. Chaque Dahoméen est soldat depuis l'adolescence jusqu'à la vieillesse (4) ; mais il existe toute une organisation militaire ; c'est même la seule chose qui ait progressé dans le royaume depuis un quart de siècle (5). L'armée dahoméenne comprend des archers, des fusiliers, quelques cava-

(1) Barth, *Loc. cit.*, III, 36,37.
(2) Gray et Dochard, *Loc. cit.*, 316, 317.
(3) Gray et Dochard, *Loc. cit.*, 287, 288.
(4) Laffitte, *Le Dahomey*, 100.
(5) *Ibid.*

liers très inhabiles et même de l'artillerie. Les archers ne sont pas des adversaires à dédaigner; car leurs flèches sont empoisonnées. L'ensemble des forces militaires est divisé en régiments. Les canons à peu près inutiles servent surtout à brûler de la poudre, les jours de fête.

L'originalité de l'armée dahoméenne consiste principalement dans ses amazones, qui sont divisées en troupes actives et troupes de réserve. Les premières comprennent environ trois mille femmes, qui sont recrutées, comme les fourmis guerrières recrutent leurs esclaves, parmi les très jeunes filles capturées dans les razzias. De bonne heure on les rompt aux exercices les plus violents; on les accoutume à supporter la fain, la soif, la fatigue. Elles sont extrêmement courageuses et surtout aveuglément dévouées à leur monarque. Les amazones de la réserve composent une sorte d'armée territoriale, qui garde les villages, alors que les hommes sont partis pour la guerre. On reproche aux amazones dahoméennes d'avoir un goût trop vif pour le tafia, de ne s'astreindre à aucune discipline, enfin d'abuser des hurlements et des gestes extraordinaires (1).

La stratégie dahoméenne ressemble à celle des autres États de l'Afrique tropicale. Jamais de déclaration de guerre; le roi a choisi le pays à razzier d'après les rapports de ses espions, mais l'armée ignore toujours où l'on va la conduire. Le roi fournit à ses soldats de la poudre et des balles, mais rien de plus. On s'approche en rampant des villages à saccager. Tout habitant surpris dehors est baillonné et amené au quartier-général. L'attaque se fait de nuit et par tous les points à la fois. Qui résiste est tué; le reste garrotté; les habitations sont pillées et brûlées. L'armée, victorieuse et ivre d'eau-de-vie, danse ensuite sur les ruines et insulte les vaincus, les captifs, réservés pour la plupart à ces pieux massacres, que j'ai décrits dans un ou-

(1) Laffitte, *Le Dahomey*, 103, 106.

vrage précédent (1) et qui ont pour objet de dépêcher des messagers et des esclaves aux doubles des rois défunts, que l'on suppose trôner encore dans un Dahomey de l'au-delà.

VI. *Les causes et les effets de la guerre chez les races noires.*

Nous venons de terminer la première des grandes étapes de notre voyage à travers le genre humain pour y étudier les causes et les effets de la guerre. Les origines, du moins chez les races noires, nous les saisissons maintenant dans toute leur grossièreté première. Pourtant, quelques faits observables chez les races les plus infimes, notamment en Australie, nous permettent de conjecturer que le fléau de la guerre, soi-disant essentiel à l'existence du genre humain au dire de ses apologistes, a pu être inconnu aux premiers clans aussi longtemps qu'ils sont restés disséminés dans d'immenses espaces, c'est-à-dire tant qu'il n'a pas existé entre eux de concurrence vitale, nutritive. A cette époque primaire, les conflits guerriers ont été le plus souvent des retaliations ; ils ont revêtu un caractère surtout juridique et ont été rares et peu meurtriers. A ce point de vue, ce fut l'âge d'or du genre humain.

Mais la rivalité se déchaîna au fur et à mesure que les populations de race noire croissaient et multipliaient. Or, chez des êtres encore assez voisins de l'animalité, cette rivalité poussa sans peine à des actes affreux ; l'homme devint pour l'homme un gibier, comme un autre ; on s'ingénia à le tuer pour le manger, exactement comme on faisait des autres animaux comestibles et en usant des mêmes armes et des mêmes ruses. La stratégie eut, pour unique procédé, le guet-à-pens : elle eut l'extermination pour but.

Durant les phases premières de leur existence, les popu-

(1) Ch. Letourneau, *L'Évolution religieuse*.

lations noires, peu nombreuses encore, auraient peut-être fini par se détruire mutuellement et totalement, si des considérations d'intérêt mieux entendu n'avaient fini par brider leur férocité. Il était agréable d'enlever aux clans voisins des captives, sur lesquelles on avait tous les droits sans exception, puisqu'elles n'avaient plus de protecteur. Il arriva donc souvent, même quand on vivait encore et surtout de la chasse, qu'on épargnât des femmes, les jeunes, pour en faire des concubines; plus rarement on fit grâce à quelques hommes, quand il fallait combler, dans le sein de son propre clan, les vides creusés par la guerre elle-même. De là à instituer l'esclavage, il n'y avait pas bien loin. On s'abstint de tuer le vaincu dans une bien plus large mesure, dès qu on put facilement l'utiliser soit comme simple valeur d'échange, soit en se déchargeent sur lui de fatigants labeurs.

Pour que cette modération relative dans la tuerie guerrière passât dans les mœurs, il fallut que l'on eût l'idée de commercer et surtout que l'on fût devenu agriculteur. Alors, le souci de la propriété triompha définitivement de la gloutonnerie cannibale : le massacre guerrier céda du terrain à la *razzia*, qui pillait les choses et enlevait les gens assimilés d'ailleurs aux choses; néanmoins, le vol fut toujours dans une large mesure associé au massacre.

La fréquence des guerres eut un autre résultat de capitale importance; elle changea la constitution politique. Les clans primitifs, toujours républicains et communautaires dans le principe, trouvèrent avantage dans leurs expéditions guerrières à se soumettre à la direction des plus habiles dans la chasse à l'homme, des plus forts, des plus terribles aux ennemis. Mais peu à peu ces chefs militaires conservèrent leur autorité même pendant la paix; ils devinrent chefs de tribus, roitelets, poussèrent leurs compagnons à des guerres perpétuelles et, le jour où ils eurent l'idée de ne plus se borner à des pillages, mais d'absorber, de

conquérir les vaincus, de leur imposer des redevances, la tribu s'arrondit, devint petite monarchie.

Nous avons vu ce qu'est cette monarchie barbare chez les plus civilisés des peuples noirs. La petite nation, absolument asservie est traitée par son monarque, comme un bétail, et surtout il s'en sert, comme d'un instrument de destruction et de rapine. Plus de ces conseils de guerriers et d'anciens, qui, dans les tribus républicaines, décident, seuls, de la paix ou de la guerre. Le caprice du maître fait loi ; mais ce maître ne rêve que tuerie et razzias ; sans cesse il lance son petit peuple sur les voisins et pour cela, il n'a nullement besoin de donner des raisons. Il lui suffit de dire à ses humbles sujets : « Allez, volez, tuez », et l'on va et l'on pille et l'on tue, en ayant bien soin de lui rapporter le plus clair du butin. Quant au maître, personnage réputé d'essence supérieure, il n'expose presque jamais sa précieuse personne ; il profite de la guerre, sans risquer beaucoup d'en souffrir ; le sang qu'il perd, c'est seulement celui de ses sujets ; quant à lui, les coups ne sauraient l'atteindre ; il n'a de la guerre que les bénéfices et la gloire.

Telle est, dans ses traits généraux, l'histoire de la guerre chez les races noires.

DEUXIÈME PARTIE

La guerre chez les races jaunes

CHAPITRE V

LA GUERRE EN POLYNÉSIE

SOMMAIRE

I. *Les degrés de la civilisation en Polynésie.* - Les races et les langues. — Les origines polynésiennes. — Insuffisance de la théorie dite malaise. — II. Les armes des Polynésiens. — L'arc et la fronde. — L'art des fortifications. — Le *pah* néo-zélandais. — Les amours de Taka-Rangui et de Rahou-Mahora. — Refuges fortifiés. — III. *Les causes de la guerre en Polynésie.* — La monarchie féodale. — Les victimes humaines et la guerre. — Talion guerrier à la Nouvelle-Zélande. — *Razzias* prédatrices et cannibales. — Guerres princières. — La religion et la guerre. — IV. *Comment se faisait la guerre.* — Mesures préliminaires. — L'éloquence guerrière. — L'organisation militaire. — Défis homériques. — Extermination des vaincus. — Batailles navales. — Les forts de refuge. — La paix et les hérauts. — Guerres de cannibales dans certaines îles. — Rituel anthropophagique à la Nouvelle-Zélande. — Lieux d'asile aux Sandwich. — V. *La guerre, la religion et la littérature.* — Sacrifices propitiatoires — Guerres religieuses. — Poésies guerrières. — IV. *L'évolution de la guerre en Polynésie.* — Guerres de cannibales à la Nouvelle-Zélande. — Absence de l'idée de conquête. — Funeste influence de la religion et du régime monarchique.

I. *Les degrés de la civilisation en Polynésie.*

La question de l'origine des Polynésiens est loin encore d'être résolue en anthropologie. Une théorie, que l'on peut appeler officielle, veut faire de toutes les populations polyné-

siennes des colonies malaises ; mais cette opinion, trop simple, se base uniquement sur des considérations linguistiques ; or, quelle que soit la valeur de l'élément linguistique. il ne suffit pas, à lui seul, à caractériser une race. Aujourd'hui, par exemple, les populations celtiques de la France parlent une langue romane ; cependant nous savons pertinemment qu'elles ne sont pas d'origine latine et, dans la période historique du genre humain, pourtant assez courte, on trouve un certain nombre de ces changements de langage : des peuples de race et d'origine très diverses peuvent très bien adopter des idiomes plus ou moins parents.

Les célèbres statues de l'île de Pâques, des monuments du même genre épars dans divers archipels polynésiens ; d'immenses *moraïs* à échelons, identiques aux *téocallis* mexicains et que l'on trouve aussi en Polynésie donnaient déjà l'idée d'immigrations américaines ; une très récente exploration scientifique de l'île de Pâques, faite par une mission expédiée des États-Unis, a mis hors de doute un fait hétérodoxe, savoir que l'île de Pâques a primitivement été occupée par des indigènes de l'Amérique centrale. Les colossales statues de l'île de Pâques sont l'œuvre de ces Indiens et aussi de délicates tablettes couvertes de caractères hiéroglyphiques, d'une élégante pictographie, où, entre autres êtres étrangers à la Polynésie, on reconnaît des croquis de singes américains (1).

Est-ce à dire que tous les Polynésiens soient d'origine américaine ? Non, et il faut se garder, en abandonnant une théorie trop absolue de la remplacer par une autre de même valeur. L'aire, où sont disséminés les archipels polynésiens, est immense ; des émigrants, partis de pays forts différents ont pu, ont même dû y aborder, puis naviguer d'île en île, en se mêlant les uns aux autres. Il semble certain, par

(1) W. Thomson. *Te pito te henua, or Eastern Island (Smithsonian Institution*. Report 1888-1889).

exemple, que des nègres papous ont précédé les Polynésiens dans l'archipel néo-zélandais. Au siècle dernier encore, il y avait une perpétuelle intercourse entre les Fidji et les archipels Tonga et Samoa. Que les anciennes populations de la Malaisie, différentes d'ailleurs des Malais actuels, aient dû apporter leur contingent au peuplement de la Polynésie, la chose est infiniment probable; mais un très notable courant d'immigration est sûrement provenu des États, très anciennement civilisés, de l'Amérique centrale, peut-être à une époque lointaine, où les habitants de cette intéressante région américaine parlaient des langues fort différentes des idiomes américains, qui depuis ont pu être étudiés.

Quoi qu'il en soit, la Polynésie, telle que nous la connaissons depuis un siècle environ, nous donne le spectacle d'une civilisation assez homogène au fond, mais inégalement développée suivant les archipels, qui à ce point de vue s'échelonnent entre le plus sauvage d'entre eux, la Nouvelle-Zélande, et le plus civilisé, celui de îles de la Société. Nous avons à étudier les mœurs guerrières des Polynésiens, dans les principaux de ces archipels et, après ce que je viens de dire, au sujet des origines polynésiennes, nous ne serons pas surpris de trouver dans ces mœurs une certaine variété. — Comme d'habitude, je commencerai par jeter un coup d'œil sur les armes; celles dont se servaient les guerriers polynésiens, peuvent contribuer à éclairer leurs origines.

II. *Les armes des Polynésiens.*

Les armes usitées dans les guerres polynésiennes n'avaient pas une grande originalité; on y remarque pourtant tout d'abord une particularité curieuse. L'arc était connu, dans certains archipels au moins; mais on ne s'en servait pas à la guerre. Aux îles de la Société, l'arc était un simple instrument de luxe et de jeu. Pourtant les flèches étaient de

vraies flèches de guerre, ayant plus de deux pieds de long et contenues dans un carquois en bambou sculpté. Une moitié d'écaille de noix de coco, soigneusement polie, parfois sculptée aussi, servait de couvercle au carquois. L'arc, les flèches étaient d'une grande élégance ; mais ces belles armes n'avaient point d'utilité pratique. Les jeunes gens s'en amusaient pour tirer à blanc ; le but était fixé à l'une des extrémités d'une longue plate-forme en pierres. Les tireurs se plaçaient à l'autre bout et des surveillants du tir indiquaient, en agitant de petits pavillons blancs, le résultat obtenu par les archers (1). A la Nouvelle-Zélande, l'arc n'était pas même connu. On n'y avait d'autre arme de jet que la lance, parfois dardée, comme un javelot. Ces lances néo-zélandaises étaient d'une grande longueur ; les plus courtes n'avaient pas moins de cinq pieds ; la longueur des plus longues atteignait quinze pieds anglais et même davantage. Elles étaient simplement taillées en pointe à l'un des bouts, quelquefois aux deux. Parfois pourtant on les munissait d'un os. Pour se servir de ces longues lances, on les empoignait par le milieu. Parfois elles étaient barbelées. Toujours les insulaires les maniaient avec tant de dextérité et de force qu'au dire de Cook les Anglais n'avaient pas trop de leurs armes à feu pour résister avantageusement à ces projectiles si primitifs (2).

Pourtant l'arme de prédilection des Néo-Zélandais était le casse-tête, le *patou-patou*, dont tant de voyageurs ont parlé. Le *patou-patou* a un manche en bois supportant une pièce ordinairement elliptique en pierre ou en jaspe vert et longue d'environ un pied et demi (3). Le *patou-patou* était l'arme par excellence des Néo-Zélandais, qui ne le quit-

(1) Mœrenhout, *Loc. cit.*, II, 30-193.
(2) W. Thomson, *Easter Island.*
(3) Mœrenhout, *Loc. cit.*, II, 149.
(4) Cook, *Hist. univ. voy.*, (Premier voyage), t. VI, 33, 185.
(5) Cook, *Loc. cit.*, (Troisième voyage), vol. IX, 281.

taient presque jamais. Toujours il était fixé à leur poignet par un fort lien ou attaché à leur ceinture ; on peut dire qu'il faisait partie de leur costume, comme l'épée de celui des gentilshommes européens d'autrefois (1).

Les insulaires des Marquises possédaient un arsenal beaucoup plus varié que celui des Néo-Zélandais. Ils avaient bien conservé la longue lance néo-zélandaise, mais ils se servaient en outre d'un javelot léger et ingénieusement fabriqué pour faire des blessures dangereuses. En effet, à cinq ou six pouces de la pointe, ces lances étaient percées d'un grand nombre de petits trous, de telle sorte qu'une fois plantées dans le corps de l'adversaire, le poids de l'arme suffisait à en produire la rupture tout près de l'extrémité, qui restait fichée profondément dans la blessure. Le *patou-patou*, la massue, se retrouvait aux Marquises comme dans tous les archipels polynésiens. Aux Marquises, le *patou-patou* avait des formes variées [illegible] était habituellement fait en bois de *casuarina*. Long et lourd, le casse-tête des îles Marquises était tantôt de forme ovoïde ou elliptique, tantôt terminé en boule côtelée, tantôt taillé en forme de hache à deux tranchants. Parfois on le remplaçait par une sorte de sabre en bois garni, de chaque côté de la lame, de dents de requin disposées en scie (2), et cette arme rappelle fort le sabre en bois muni d'une double rangée de fragments tranchants en obsidienne, en usage dans les armées de l'ancien Mexique. Mais, à tout prendre, cette arme n'est qu'une variante du casse-tête et, en définitive, casse-tête et lance ne sont que des perfectionnements apportés au bâton primitif. Ces armes se retrouvent un peu par toute la terre, chez les peuples primitifs, et tous les insulaires polynésiens en étaient pourvus ; mais on y observait des différences de détail. Aux Sandwich, la pointe des lances était barbelée (3).

(1) Cook. *Loc. cit.* vol. VI, 185.
(2) M. Radiguet, *Derniers sauvages*, 168.
(3) Cook, *Loc. cit.*, (troisième voyage), vol. X, 329.

A Taïti on garnissait cette pointe d'aiguillons de raie (1). A l'île de Pâques, on remplaçait la pointe en bois par une pointe en obsidienne, de forme triangulaire (2).

Dans la plupart des archipels polynésiens, l'arc était connu, mais souvent faible, mal construit, servant à peu près uniquement soit à des exercices d'adresse, soit à chasser les oiseaux (3). En Polynésie, l'arc semble avoir été une arme empruntée, dont les naturels n'avaient pas su apprécier l'utilité.

Au contraire, dans la plupart des archipels, on usait d'une autre arme de jet, que nous avons rencontrée à la Nouvelle-Calédonie, où des immigrants polynésiens l'avaient sûrement importée ; j'entends parler de la fronde. Comme l'arc, la fronde est une des inventions des races primitives, du moins de certaines d'entre elles. Mais la fronde n'a jamais été aussi généralement adoptée que l'arc, sans doute parce qu'elle n'en a pas la justesse et aussi parce que les projectiles, qu'elle lance, du moins ceux en pierre, exigent pour être façonnés convenablement un lent travail de frottement. Pourtant la fronde doit être d'un plus ancien usage encore que l'arc. Les singes, nous l'avons vu, savent déjà lancer des pierres pour se défendre ; les hommes primitifs font partout de même et deviennent très habiles dans cet art du jet des pierres à la main. Dans l'archipel des Navigateurs, les naturels combattaient en lançant à la main des pierres de deux ou trois livres avec autant d'adresse que de force (4). Or, la fronde n'est qu'un artifice ingénieux pour augmenter la force du bras dans le jet des pierres. En Polynésie, l'usage de la fronde était très répandu. On l'a trouvé, à Tonga (5), aux Marquises, où, au

(1) Cook, *Loc. cit.*, (premier voyage), vol. V, 95.
(2) *Ibid.*, (deuxième voyage), vol. VIII, 148.
(3) Cook, (troisième voyage), *Loc. cit.*, vol. X, 75.
(4) La Pérouse, *Hist. univ. voy.*, Vol. XII, 128.
(5) Th. West, *Ten years in south central Polynesia*, 265.

moyen de frondes admirablement fabriquées avec des fibres tirées de l'écorce du cocotier, les naturels lançaient des pierres ovoïdes, polies par un long frottement et du poids d'une demi-livre (1). Aux Sandwich, on lançait avec la fronde des pierres façonnées en demi-ovoïdes et ayant sur leur extrémité convexe un sillon creusé, une rainure destinée à loger la corde (2). A Taïti, on combattait aussi volontiers à coups de pierre et on les lançait tantôt simplement à la main, tantôt à l'aide d'une fronde (3). Or, le jet des pierres était largement pratiqué par les guerriers de l'ancien Mexique. Dans leurs places fortes, ils en faisaient de grandes provisions. Les unes devaient être jetées à la main, surtout des points élevés ; mais les plus petites se lançaient à l'aide de frondes. Cette similitude entre la Polynésie et l'ancien Mexique est donc un argument de plus en faveur de l'origine américaine des Polynésiens ou au moins de certains d'entre eux.

Si l'on considère maintenant que les Polynésiens étaient à peu près dépourvus d'armes défensives, on sera forcé de conclure que leur armement était resté très primitif encore. Pourtant, malgré la pauvreté de leur imagination inventive en fait d'armes, certains Polynésiens avaient un art des fortifications, assez remarquable pour des sauvages, et ce trait des mœurs militaires leur est commun avec les populations mexicaines. C'est surtout à la Nouvelle-Zélande que cet art s'était développé. Là, chaque village, chaque *pah* était une véritable place forte protégée par des travaux de défense intelligemment conçus et exécutés.

Pour les Néo-Zélandais à peu près dépourvus d'animaux domestiques, la mer était un garde-manger, dont on n'aimait pas à s'écarter. La plupart des villages étaient donc

(1) Porter, *Hist. univ. voy.*, vol. XVI, 181.
(2) Cook, (troisième voyage), *Loc. cit.*, vol. X, 329.
(3) Wallis, *Hist. univ. voy.*, vol. XVIII, 379.

situés sur le rivage, mais non pas à l'aventure. Tous étaient construits sur de petits caps escarpés, et l'on en rendait l'accès difficile, quand la nature n'y avait pas suffisamment pourvu. Pour y arriver, il fallait toujours gravir une pente très raide : souvent, on rencontrait d'abord une première palissade, haute de sept à huit pieds ; puis, mais du côté de la terre seulement, un fossé de six pieds de large sur cinq à six de profondeur. Au-delà du fossé, seconde palissade, formant, comme la première, une enceinte complète. Les portes, ménagées dans ces deux palissades, étaient très petites et on avait eu soin de ne pas les pratiquer vis-à-vis l'une de l'autre ; la première franchie, il fallait, pour gagner l'autre, suivre un sentier frayé entre les deux enceintes.

Un ouvrage avancé, bien palissadé, assez grand pour loger quatre ou cinq cents hommes et ayant une forme carrée, comme les villages, de plus entouré d'un fossé, formait une place d'armes, placée hors du village et en couvrant l'entrée. En dedans du village, près de la porte, un échafaudage en bois, haut de vingt-cinq pieds environ, supportait une plate-forme, sur laquelle on montait à l'aide d'une pièce de bois entaillée par des encoches. Quinze à vingt hommes pouvaient trouver place sur ce cavalier rudimentaire. On y plaçait des sentinelles et on y amoncelait des pierres et des javelots (1).

Enfin, dans chacun de ces villages fortifiés, il existait un magasin de vivres et un arsenal : on y était donc en mesure de soutenir de véritables sièges (2). L'eau potable seulement faisait d'ordinaire défaut aux assiégés et souvent ils ne parvenaient à s'en procurer qu'au moyen de périlleuses sorties. A ce sujet, je citerai une poétique légende néo-zélandaise. Elle nous reposera quelque peu des horreurs, que, chemin faisant, je dois décrire ; elle nous montrera en

(1) *Voy. Astrolabe (pièces justificatives,* p. 55-56.)
(2) *Voyages de l'Astrolabe (pièces justificatives,* 56).

même temps, combien, même à la Nouvelle-Zélande, le prestige des chefs et des nobles était considérable ; enfin elle prouvera qu'un certain sentiment poétique n'est pas incompatible même avec des mœurs de cannibales.

Les amours de Taka-Rangui et de Rahou-Mahora (1)

Il s'agit de deux jeunes gens, l'un le fils, l'autre la fille de deux chefs ennemis et ayant chacun leur village fortifié, leur *pah*. Les deux jeunes gens s'aiment, comme Roméo et Juliette ; mais les deux chefs se font la guerre et le père du Roméo polynésien assiège celui de la Juliette polynésienne dans son *pah* : « Les provisions d'eau manquèrent donc. Si bien que beaucoup d'assiégés devinrent malades ; si bien que beaucoup faillirent périr ; si bien que, vaincu par la soif, Rangui-Rarounga, le vieux chef, montant sur son rempart et criant vers ses ennemis, dit : « Une goutte d'eau, je vous supplie ! » — « Des assiégeants, les uns, mus de pitié pour son grand âge, coururent lui chercher à boire ; mais les autres, en plus grand nombre et plus haineux, ne voulurent pas et brisèrent même la calebasse, qu'on lui apportait »..... « Enfin le commandant ennemi parut. Un grand peigne blanc, découpé dans un os de baleine et surmonté de plumes soyeuses et blanches, orne sa tête. Aussitôt le vieux Rangui-Rarounga le reconnaît, élève la voix et crie : « qui es-tu, toi qui es si beau ? » — Et Taka-Rangui de répondre : « Taka-Rangui ». Et le vieux chef de continuer : « Jeune guerrier, pourrais-tu fendre l'écume de la vague furieuse, qui déferle sur les rochers d'Orongo-maï-ta-koupé ? — « Facilement ! ». — « Eh bien ! Vois, si tu pourras fendre aussi la vague furieuse de cette écume d'hommes cruels ? ». — « Encore plus facilement, répond fièrement Taka-Rangui. Quel chien enragé oserait mordre le bras qui m'appartient ?

(1) A. E. Foley, quatre années en Océanie, 291 (D'après G. Grey, *Polynesian mythology*).

Quelle main plébéienne oserait toucher la main, qui le termine ? Ce bras et cette main, leurs exploits et ma naissance ne les ont-ils pas taboués ? ». — Ainsi prononce le jeune homme pendant que son cœur dit : « Ce vieillard agonisant est le père de Rahou-Mahora, ma vierge bien-aimée ! Elle si jeune... la soif la dévore aussi ! Oh ! que je souffre ! ». Et voilà qu'il se lève ; et voilà que lentement il va chercher de l'eau pour le vieux chef et son enfant. Il en remplit une calebasse à la source glacée d'Aringui et revient. Aucun murmure. Pas un mouvement ! Les guerriers farouches demeurent appuyés sur leurs armes : silencieux, stupéfaits. Taka-Rangui rapporte de l'eau : « Eh bien ! Vieillard, quel chien enragé a mordu mon bras ? Quelle main plébéienne a touché ma main ? — Prends ; voici pour toi et ta fille ». Et les voilà buvant tous deux. Et voilà Taka-Rangui contemplant avec extase sa vierge bien-aimée. Et voilà qu'elle aussi glisse les yeux sur Taka-Rangui. Et voilà que, les regards appuyés l'un sur l'autre, il sont ravis tous deux. Quand, les guerriers de Taka-Rangui, rompant le silence et l'immobilité, levèrent les yeux, ils virent, sur le sommet du rempart ennemi, leur jeune chef assis et la belle jeune fille à ses côtés ; alors ils dirent : « Notre noble commandant adore la guerre ; mais, plus ardemment encore il adore Rahou-Mahora ». Tout-à-coup cette pensée lumineuse éclaire le cœur du vieux chef : « Mon enfant, te plairait-il d'avoir ce jeune guerrier pour époux ? ». — « Je l'aime, répondit la belle jeune fille. » — Le vieillard consent à leur union : Taka-Rangui prend aussitôt Rahou-Mahora pour femme et la guerre cesse immédiatement et pour toujours (1). » C'est un dénouement de conte de fées. Il était sûrement fort rare en Polynésie, comme nous l'allons constater tout à l'heure, en examinant quels étaient les causes et les effets de la guerre dans ces archipels.

(1) A. E. Foley. *Loc. cit.*

Toute la prévoyance manifestée par les Néo-Zélandais dans leurs fortifications est fort remarquable ; elle n'est pas ordinaire chez les sauvages et elle est particulièrement singulière chez les Polynésiens, qui avaient la légèreté, la versatilité des enfants. Ces pratiques ont pu être apportées de leur primitive patrie et observées ensuite par simple routine.

Les fortifications des Néo-Zélandais nous ont été décrites avec assez de soins ; mais l'art de se fortifier n'était pas particulier à ces insulaires. Aux îles Sandwich, aux îles de la Société, aux îles Marquises, on ne palissadait pas les villages, mais on construisait des refuges fortifiés, ordinairement situés dans les lieux les plus inaccessibles et où les survivants d'une bataille malheureuse couraient s'enfermer (1). Parfois ils pouvaient s'y refaire, s'y reformer ; toujours ils y trouvaient un abri contre l'implacable fureur de l'ennemi victorieux et au moins la faculté de ne pas se rendre à merci, de traiter le moins désavantageusement possible ; il n'est donc pas impossible que des mariages princiers, gages d'une future alliance, comme celui de Taka-Rangui et de Rahou-Mahora, aient parfois terminé des guerres.

III. *Les causes des guerres en Polynésie*

Chez les races noires de l'Océan pacifique et du continent africain, nous avons vu les guerres devenir plus fréquentes, plus capricieuses dans les tribus et États monarchiques où on les entreprend sur la simple volonté du maître. Mais il y a monarchie et monarchie. En Afrique, c'est la monarchie absolue, qui de bonne heure se fonde ; en Polynésie, on vivait sous une monarchie féodale et le roi devait compter avec l'opinion et les intérêts de ses feudataires, obligés eux-mêmes de ne point trop violenter leurs liges.

(1) Mœrenhout, *Loc. cit.*, t. II, 30-38-44.

A la Nouvelle-Zélande, les chefs étaient surtout des capitaines, des chefs militaires. En temps de paix, ils n'avaient qu'un médiocre pouvoir et prélevaient seulement une dîme en nature (1); ils ne pouvaient conclure la paix ou déclarer la guerre, sans l'assentiment de la majorité de leur clan (2) Dans les archipels où la monarchie avait poussé des racines plus solides, comme à Taïti, les grands chefs devaient toujours se conformer plus ou moins à l'opinion de leurs grands vassaux. Aux Marquises même, un chef ne pouvait déclarer la guerre sans l'approbation de son conseil, presque toujours disposé d'ailleurs à approuver une prise d'armes quelconque. Les motifs les plus futiles, une insulte faite par un étourdi, la vanité froissée d'une femme appartenant à l'aristocratie, etc., semblaient ordinairement de suffisants motifs de guerre (3). Pourtant les *casus belli* les plus ordinaires étaient de perfides enlèvements d'hommes, que l'on allait ravir chez les voisins pour les offrir en holocauste aux dieux (4). Ces dieux polynésiens avaient toujours soif de sang humain. Il fallait leur en verser pour effacer la sacrilège violation des interdits religieux, des *tabous*, même pour lever simplement un *tabou* antérieurement prononcé. La seule appréhension d'une guerre déterminait aussi des sacrifices humains; car il fallait capter la bienveillance des divinités, acheter leur protection en vue du conflit probable. Pour sceller convenablement un traité d'alliance guerrière entre deux chefs, une victime humaine au moins était également nécessaire ; en l'immolant, on avait soin de prendre les dieux à témoins du pacte conclu. Sans cette cérémonie jugée indispensable, le chef qui briguait l'alliance n'aurait pas cru devoir l'accepter. Toujours le nouvel allié

(1) Duperrey, *Hist. univ. voy.*, vol. XVIII, 158.
(2) Thompson, *Story of New Zealand*. 95.
(3) M. Radiguet, *Derniers sauvages*, 167.
(4) *Ibid.*

envoyait un homme destiné à être sacrifié aux dieux et le destinataire allait cérémonieusement et en personne recevoir la victime. A cette occasion, tout un rituel était observé. Les prêtres montaient dans la pirogue du chef et par une sorte d'échange, ils apportaient avec eux une victime symbolique, la *taata mea roa*, c'est-à-dire le « grand homme des bananes », consistant en un bananier enveloppé exactement comme une victime humaine et auquel on joignait un petit cochon, des plumes rouges et des feuilles vertes (1).

Mais ces victimes humaines jugées nécessaires, quand on ne voulait pas les prendre simplement dans la classe servile, il fallait les voler aux voisins, qui ensuite demandaient raison du tort subi. A la Nouvelle-Zélande surtout où la guerre avait, plus que dans les autres archipels, conservé un certain caractère juridique, on exerçait rigoureusement le talion et même le droit des gens prescrivait, dans les petites querelles, de tuer exactement autant de personnes qu'on en avait perdues (2). Ces revendications à main armée se décidaient dans le conseil des chefs et après force discours éloquents (3).

Souvent aussi des attentats à la propriété étaient des causes de conflits. A la Nouvelle-Zélande, par exemple, un chef se croyait autorisé à entrer en campagne, alors qu'une baleine échouée sur son territoire avait été dépecée et mangée par les gens d'une tribu voisine (4). Aux Marquises, où il y avait des tribus de plaine et des tribus de montagnes, se livrant par suite des différences orographiques à des cultures diverses, on se razziait mutuellement. Les montagnards s'efforçaient d'enlever aux habitants du plat pays les fruits de leurs arbres à pain et ceux-ci escaladaient les mon-

(1) Moerenhout, *Voy. aux îles du grand Océan*, t. 527.
(2) *Voy. de l'Astrolabe* (*pièces justificatives*, 323).
(3) *Ibid.*, p. 332.
(4) *Ibid.*, p 268.

tagnes pour voler les bananes du féhi (*Musa féhi*) croissant sur les hauteurs Enfin chez les populations cannibales, celles des Marquises, surtout celles de la Nouvelle-Zélande où le porc était inconnu, chez les insulaires de l'Ile de Pâques parqués dans une petite île où l'alimentation n'était pas toujours abondante, on faisait tout simplement des guerres de cannibales, des expéditions, dont le seul but était de se procurer de la chair humaine. A la Nouvelle-Zelande, ces incursions étaient parfois fort lointaines. Des partis s'en allaient en expédition à plusieurs centaines de milles pour tuer, capturer des hommes, se repaître de chair humaine (1). Aux îles Marquises, les grandes batailles étaient rares ; on ne faisait guère que des *razzias*, des guerres d'escarmouches, procédant par surprises et dont le but était simplement de se procurer un repas de cannibales (2). Aux îles de la Société, où le régime féodal était plus complètement institué qu'ailleurs, on entreprenait parfois des guerres politiques, dynastiques ; les grands chefs se disputaient volontiers le pouvoir à main armée. Souvent aussi il s'agissait seulement de savoir à qui appartiendraient les meilleures terres (3). Au-dessous de ces querelles de prince, il en éclatait de plus petites et plus fréquentes, celles des chefs inférieurs, qui guerroyaient entre eux pour les motifs les plus futiles, sans que leurs suzerains daignassent même se préoccuper de pareilles misères (4). Enfin la religion, belliqueuse comme la race, poussait de son côté aux conflits armés. A côté des prêtres réguliers, il existait en Polynésie des sortes de prophètes analogues aux prophètes hébreux, des inspirés sujets à des accès de possession divine, et parlant alors au nom des esprits, des dieux, surtout au nom d'Oro, le dieu de la

(1) Mœrenhout, *Loc. cit.*, II. 30.
(2) *Ibid.*, II, 30.
(3) *Ibid.*, 31.
(4) *Ibid.*, 31.

guerre. A Taïti, ces possédés mystiques formaient une sorte de collège organisé: mais partout ils rendaient des oracles plus écoutés que la parole des simples prêtres. Ceux qui parlaient au nom d'Oro étaient parfois identifiés par le public avec le dieu lui-même et on leur offrait les trois premiers prisonniers, parfois d'autres victimes (1).

Le ciel et la terre se conjuraient donc pour pousser les Polynésiens à s'entr'égorger : nous verrons qu'il en a été de même à peu près en tout pays. Dans toutes les îles polynésiennes le trône et l'autel avaient contracté une alliance très intime, si étroite parfois, que la personne des rois était devenue sacrée, inviolable, même pour les ennemis victorieux (2) et cette prérogative ne pouvait qu'exciter grandement le goût des souverains pour la guerre et ses profits.

Nous savons maintenant avec quelles armes les Polynésiens faisaient la guerre, quels motifs biologiques, politiques, religieux les y poussaient incessamment. Il nous reste à examiner comment ils la faisaient, quelles étaient les suites ordinaires des combats, quelles étaient la conduite même de la guerre, la stratégie employée.

IV. *Comment se faisait la guerre en Polynésie.*

Souvent la stratégie polynésienne procédait par surprises et il pouvait arriver alors que le plus faible détruisît le plus fort (3). Mais, dans les guerres de quelque importance, les surprises étaient à peu près impossibles ; car on donnait forcément l'éveil par des préparatifs et des préliminaires indispensables. Les grands chefs devaient d'abord s'assurer du concours de leurs vassaux et alliés. Pour cela, à Taïti,

(1) Mœrenhout, *Loc. cit.*, II, 48.
(2) W. Thompson, *Easter Island*, 472.
(3) Mœrenhout, *Loc. cit.*, II, 31.

ils leur faisaient offrir par un héraut soit une branche de cocotier, soit une branche de *miro* (*Thespesia populnea*); le porteur était en même temps chargé de communiquer au destinataire les intentions du chef. Recevoir la branche, c'était adhérer aux desseins du prince qui l'envoyait ; la refuser, c'était se révolter, même déclarer la guerre. Dans tous les cas, une fois ces offres faites, le chef pouvait compter ses partisans et il les convoquait à une assemblée au sein de laquelle était discutée l'opportunité de l'entreprise. La délibération donnait ordinairement lieu à de vifs débats oratoires. Dans ces occasions l'éloquence était indispensable aux nobles polynésiens ; aussi avaient-ils soin de s'exercer de bonne heure à l'art de la parole (1). Dans le conflit oratoire, l'opinion du roi ne l'emportait pas toujours et il arrivait parfois que les vassaux obligeassent le suzerain à renoncer à ses projets guerriers (2). Dans le cas contraire, une fois la guerre résolue, les hérauts (*réa*) parcouraient le district pour activer les préparatifs. On prenait jour pour s'assembler en armes et les chefs vassaux allaient au rendez-vous avec leur contingent. A Taïti, le grand chef, l'*arii*, ou à son défaut le général délégué par lui, prenait le commandement suprême. Sa tête était ornée d'une large parure de plumes, insigne de son rang (3). Aux îles de la Société, où la race s'était fort efféminée, les simples combattants se chargeaient la tête d'une sorte de gros turban, endossaient plusieurs *ponchos* superposés, se matelassaient les reins et les hanches avec des étoffes afin d'amortir les coups ; car les Polynésiens n'avaient pas encore d'armes défensives. Dans les autres archipels, on marchait au combat hardiment, presque nu et le corps peint de rouge et de noir (4).

(1) Mœrenhout, *Loc. cit.*, I, 411.
(2) *Ibid.*, II, 82.
(3) *Ibid.*, II, 34.
(4) *Ibid.*, 35.

Ces petites armées polynésiennes n'étaient pas, comme il ...ve chez les sauvages tout à fait primitifs, des hordes sans ...scipline. Elles savaient se former en colonnes et garder leur ligne de bataille ; elles se constituaient même des corps de réserve (1). Dans les rangs, on ne s'entretenait qu'à voix basse et l'on n'entendait que la voix des surveillants (*raatui*) chargés de rappeler sans cesse aux troupes leurs devoirs, la faiblesse de l'ennemi, tout ce qui était propre à les encourager (2). Immédiatement avant l'action, chaque chef de corps haranguait ses soldats dans le même sens. Souvent l'armée avait son drapeau ; parfois, par précaution, elle portait avec elle l'image du Dieu de la guerre (3).

Aussitôt en présence, les combattants engageaient l'ac... ...n à la manière des héros d'Homère par des défis indivi... ...ls, dans lesquels chacun ravalait, insultait son adversaire et vantait au contraire ses hauts-faits personnels. Puis les champions en venaient aux mains entre les fronts des deux armées et il n'était pas rare que tout se bornât à ces duels héroïques (4). Les batailles générales, dans lesquelles on combattait corps à corps, étaient toujours extrêmement meurtrières et par suite de très courte durée. Le parti vaincu s'efforçait de gagner ses forts de refuge, mais il n'y réussissait jamais qu'après un grand carnage ; car les vainqueurs ne faisaient aucun quartier non seulement aux hommes, mais même aux femmes et aux enfants abandonnés par leurs défenseurs en déroute (5). Parfois cependant, en plein massacre, la sensualité désarmait la rage et il arrivait que des jeunes femmes obtinssent d'être épargnées en déchirant leurs très légers vêtements et s'offrant toutes nues aux

(1) Mœrenhout. *Loc. cit.* 37.
(2) *Ibid.*, 40.
(3) *Ibid.*, 37.
(4) *Ibid.*, 36-37.
(5) Cook (premier voyage), *Loc. cit.*, vol. V, 320.

vainqueurs. Ces cas étaient rares. Le plus souvent les égorgeurs restaient sourds aux supplications; quelquefois ils se laissaient aller à engager avec les suppliantes de longues conversations; mais, à un moment donné, ils les saisissaient par un bras en leur ordonnant de fermer les yeux et les assommaient d'un coup de massue (1).

Mais les grandes batailles sur terre étaient assez rares, surtout aux îles de la Société. C'était plutôt sur mer que se livraient les engagements décisifs. De grandes pirogues doubles, dont la plateforme pouvait porter de cent cinquante à deux cents c mbattants, étaient même spécialement construites pour figurer dans les batailles navales. Les flottes ennemies se rencontraient toujours en dedans de la ligne des récifs entourant les îles, dans des baies tranquilles et elles se livraient invariablement des combats à l'abordage. Pour faciliter ces combats, on avait soin d'amarrer d'abord, bien solidement et deux à deux, les pirogues rivales. On luttait ensuite avec acharnement; car il s'agissait de vaincre ou de mourir. Ces rencontres sur mer étaient horriblement meurtrières; les trois quarts des hommes engagés y perdaient ordinairement la vie (2); car on ne faisait pas plus de quartier que sur terre et la fuite était beaucoup plus difficile. Du reste, sur mer comme sur terre, la règle était de tuer autant que possible; après le combat, les prisonniers, hommes, femmes et enfants, étaient impitoyablement massacrés, puis leurs têtes étaient dévotieusement offertes aux dieux sur les *moraïs* (3). Après certaines guerres, on a vu des cas d'extermination totale de la population vaincue (4). Seuls, les fuyards, qui parvenaient à gagner leurs forts avaient des chances sérieuses de salut. En effet, ces

(1) Mœrenhout, *Loc. cit.*, 194-195.
(2) *Ibid.*, II, 40.
(3) *Ibid.*, II, 47.
(4) *Ibid.*, 39.

forts n'étaient presque jamais emportés de vive force ; après quelques jours de siège, les assaillants, d'ordinaire très versatiles, très peu persévérants, se lassaient et accordaient la paix (1).

Aux îles de la Société, aux îles Sandwich, cette paix se concluait avec un certain cérémonial. Pour l'obtenir, on envoyait aux adversaires des hérauts portant chacun une branche verte et qui étaient toujours respectés, quand le sang n'avait pas encore coulé. Après une défaite, au contraire, l'envoyé des vaincus ne devenait inviolable que s'il avait été vu par le chef et jusqu'à ce moment, tout le monde avait le droit de le tuer (2).

Tant de férocité guerrière contraste fort avec le caractère des Polynésiens, ces grands enfants sensuels ; mais, en tout pays, la guerre réveille les instincts de bête sauvage qui sommeillent au fond de la mentalité humaine ; il en est ainsi même chez les peuples les plus civilisés ; or, les Polynésiens étaient encore des primitifs. Mais je n'ai parlé jusqu'ici que de la guerre dans les archipels les plus civilisés ; elle était bien plus affreuse, dans les îles où l'on n'avait pas encore rompu avec le cannibalisme. Il en était ainsi, par exemple, à l'île des Pâques, où assez récemment on mangeait les criminels, parfois les enfants, toujours les prisonniers de guerre. Quelques naturels âgés, derniers survivants de leur petit peuple, racontent aujourd'hui même que jadis, dans les fêtes, ils ont mangé ce qu'ils appellent du « long cochon », de l'homme (3). Nous avons vu tout à l'heure qu'aux Marquises, le désir de se procurer un rôti d'hommes était le mobile principal de beaucoup de petites guerres (4). Mais c'est surtout à la Nouvelle-Zélande que le

(1) Mœrenhout, *Loc. cit.*, II, 38-46.
(2) *Ibid.*, II, 50.
(3) W. Thomson, *Loc. cit.*
(4) *Voy. Astrolabe*, 165 et *pièces justificatives*, 323.

cannibalisme guerrier se pratiquait en grand. C'est là aussi, qu'on a pu l'étudier aisément. Pour les Maoris, c'était une constante habitude de dépecer et dévorer l'ennemi vaincu sur le champ de bataille même. On réservait seulement la tête, qui, convenablement préparée en *moka-mokaï*, devenait un trophée glorieux. Les têtes des chefs surtout étaient précieusement conservées dans les villages fortifiés et on les rendait aux tribus intéressées, seulement quand on désirait faire la paix. Tous les prisonniers de guerre étaient dévorés tôt ou tard et les vainqueurs restaient sur le champ de bataille même, tant qu'ils y pouvaient banqueter joyeusement aux dépens des cadavres. Pour manger le corps des chefs, on s'astreignait à un cérémonial rituel et religieux. D'après le droit de la guerre, tout chef tué en bataille régulière, même au milieu des siens, appartenait aux vainqueurs, qui le réclamaient aussitôt en criant : « A nous, l'homme ! » Aussitôt livré. il était décapité et tous les chefs du parti victorieux étaient invités à assister aux cérémonies, qui devaient suivre (1). D'abord on exigeait la femme du chef tué ; le droit de la guerre voulait qu'elle partageât le sort de son mari et souvent elle se livrait spontanément ainsi que ses enfants. On la mettait à mort à l'instant et les cadavres des deux époux étaient placés ensemble devant les chefs vainqueurs. Sous la haute direction du grand prêtre, de l'*ariki* et de sa femme, les chefs et leurs femmes plaçaient les cadavres sur le feu. La cuisson achevée, les *arikis* offraient comme prémices aux dieux un peu de la chair des victimes et eux-mêmes mangeaient de petits morceaux de cette chair consacrée. Pendant ce temps, les chefs assis en cercle autour des corps, se couvraient religieusement le visage de leurs mains et de leurs nattes : ils ne devaient pas voir ces rites sacrés (2).

(1) *Voy. de l'Astrolabe* (*pièces justificatives*, 304).
(2) *Ibid.*, 313-315.

Souvent le chef victorieux mangeait l'œil gauche du mort, parce que, croyait-on, dans cet œil résidait spécialement l'esprit de chaque homme et, en le mangeant, on s'incorporait le double de la victime (1). En général, les Néo-Zélandais pensaient, qu'en mangeant le corps d'un homme, on le détruisait totalement, lui et son double (2) et qu'ensuite on n'avait plus à craindre la vengeance de ce dernier (3).

Parfois le chef vainqueur envoyait à des amis absents quelques morceaux réservés à leur intention. Dans le cas où, les cérémonies rituelles n'ayant pu s'accomplir assez vite, le corps était trop corrompu pour être mangé, un autre cadavre lui était simplement substitué et les rites anthropophagiques ne s'en accomplissaient pas moins (4).

Si la victoire n'avait pas été définitive, les *arikis* consultaient les dieux en leur faisant leurs habituelles offrandes de chair humaine et, si la réponse était favorable, le combat recommençait aussitôt (5). Après comme avant ces affreuses cérémonies, la guerre était implacable et les Polynésiens de la Nouvelle-Zélande semblaient étrangers à tout sentiment de pitié. Pourtant il n'en était pas ainsi dans tous les archipels. Aux Sandwich, où les mœurs étaient moins primitives, on avait déjà songé à tempérer les plus atroces rigueurs de la guerre. A cet effet, on avait institué quelque chose de très analogue à nos anciens lieux d'asile. C'était des enceintes, surmontées de drapeaux flottants, qui les signalaient de loin aux fugitifs. Les femmes, les enfants, même les guerriers vaincus trouvaient dans ces refuges une inviolable retraite et pouvaient ainsi échapper à

(1) *Voy. Astrolabe*, 305.
(2) Tylor, *N. Zealand*, 101.
(3) *Ibid.*, 305.
(4) *Voyage de l'Astrolabe, Loc. cit.*, 305.
(5) *Ibid.*, (Journal de S. Marsden).

l'extermination (1). C'était là sans doute un grand progrès humanitaire ; mais il était tout local et particulier à l'archipel des Sandwich, l'un des plus civilisés de la Polynésie.

V. *La guerre, la religion et la littérature en Polynésie.*

Comme il est naturel, la férocité guerrière des Polynésiens se reflétait fidèlement dans leur religion et leur littérature ; car, forcément, les créations mythiques et poétiques ne sont qu'une simple décalque de la mentalité des peuples.

En Polynésie, comme nous venons de le constater, le clergé s'associait docilement à la fureur guerrière ; la religion y excitait souvent et en consacrait pieusement les pratiques les plus affreuses. Dès qu'il était question de guerre, le sang des victimes humaines coulait sur les *moraïs*. Aux îles de la Société même, les dieux restèrent anthropophages beaucoup plus longtemps que la population et, longtemps après la disparition du cannibalisme, on continua à offrir aux *eatouas* les corps ou au moins les têtes des ennemis tués et à leur sacrifier les premiers prisonniers (2) à peu près, comme on le faisait au Mexique, ainsi que nous le verrons plus tard.

S'agissait-il de décider, si l'on entreprendrait ou si l'on cesserait une guerre, on avait soin au préalable de consulter les dieux ; mais, dans les deux cas, pour se les rendre favorables et même les décider à parler, il fallait des victimes humaines. Déjà le clergé polynésien était au mieux avec les puissants, et les oracles étaient ordinairement conformes aux désirs des chefs, cependant avec une certaine et prudente ambiguïté dans l'expression (3) ; car les devins eux-

(1) Mœrenhout, *Loc. cit.*, II, 38.
(2) *Ibid.*, I, 524.
(3) *Ibid.*, II, 33.

mêmes ne lisent pas toujours fort clairement dans le ténébreux avenir et il est sage de se ménager à tout événement un échappatoire.

Les guerres uniquement religieuses n'étaient pas inconnues en Polynésie. Ainsi, certaines images vénérées avaient la réputation de donner la victoire et l'on se battait pour s'en emparer. Si les détenteurs de l'idole enviée étaient vaincus et se réfugiaient dans un fort avec leur précieux Palladium, les assiégeants s'approchaient autant que possible de la place attaquée, invoquaient le fétiche, en criant bien haut pour attirer son attention, et lui faisaient des offrandes pour le séduire et le déterminer à changer de parti (1).

On sait trop aussi que l'introduction du Christianisme dans ces îles a souvent déchaîné des guerres bien autrement graves que les anciennes. Les premiers chefs, gagnés par les missionnaires et armés de fusils par leurs soins, entreprenaient volontiers des croisades pour convertir ou exterminer leurs voisins. Il arrivait même que chaque mission eut son parti, comme cela s'est produit tout récemment dans l'Ouganda africain. Dans la petite île polynésienne de Toubouaï, la population fut ainsi divisée pendant quelque temps en deux camps, qui s'entr'égorgeaient ; l'un tenant pour la mission de Taïti ; l'autre pour la mission locale. La guerre était envenimée par une querelle de secte et par un motif jugé fort sérieux ; il s'agissait de décider, les armes à la main, si l'on devait chanter les hymnes debout ou assis (2).

La poésie polynésienne était tout aussi guerrière et féroce que la religion. Les guerres, les hauts-faits des dieux ou des chefs, honorés à l'égal des dieux, étaient les sujets de préférence chantés par les bardes. A la Nouvelle-Zélande, les poètes ne célébraient guère que la guerre, la vengeance, le carnage. Leur fameux *pihe*, si farouche d'accent qu'il im-

(1) Mœrenhout, *Loc. cit.*, II, 44.
(2) *Ibid.*, II, 384.

pressionnait les Européens eux-mêmes, était un hymme, une prière poétique, adressée aux dieux, en leur offrant sur le champ de bataille même les corps destinés à être mangés, ce qu'on peut appeler les vivres sacrés (1). Ces mœurs sont horribles, mais nous savons trop qu'avec certaines atténuations imputables à la différence des civilisations, nos religions et nos littératures d'Europe ont bien souvent rivalisé de sauvagerie avec celles de la Polynésie. Plus d'une fois, au cours de cette étude, j'aurai occasion de le rappeler.

VI. *L'évolution de la guerre en Polynésie.*

Notre revue des mœurs guerrières en Polynésie est propre à éclairer d'abord la question des origines polynésiennes, ensuite celle des origines et de l'évolution, toujours fort limitée, de la guerre. Pour les origines ethniques, l'usage de certaines armes et spécialement de la fronde, d'une part, la manière dont se faisaient les sacrifices humains aux dieux, de l'autre, parlent assez haut en faveur d'une origine américaine. Mais cette question n'intéresse guère que les anthropologistes. Celle des phases successives, par lesquelles a passé la guerre primitive, est plus importante pour la sociologie.

Or, les divers archipels polynésiens étaient inégalement civilisés et nous y trouvons la guerre à diverses périodes. A la Nouvelle-Zélande, c'est la guerre encore animale, entreprise surtout pour se procurer du gibier humain, la guerre nutritive. Mais cette guerre biologique a déjà revêtu son cannibalisme d'un vernis religieux. Dans les festins anthropophagiques, les dieux sont conviés ; on leur en offre même les prémices, sûrement pour s'assurer leur protection, peut-être parce que l'on commence à éprouver certains scrupules, que l'on désire apaiser en recourant à la sanction divine.

A la Nouvelle-Zélande, la guerre était encore un carnage

(1) *Voyage de l'Astrolabe*, II, 103.

sans autres suites durables. Il ne semble pas que l'idée d'une conquête définitive soit jamais venue aux Maoris. On ne s'en préoccupait guère non plus dans les autres archipels plus civilisés; pourtant aux îles de la Société, les chefs guerroyaient entre eux pour accaparer les terres les plus fertiles. Mais la vraie conquête polynésienne n'a été pratiquée qu'au commencement de ce siècle, aux îles Sandwich, par le Napoléon havaïen, Tamehameha, qui réussit à étendre sa domination sur tout l'archipel.

L'extrême férocité, que déployait toujours les insulaires polynésiens, s'accorde même assez mal avec les idées de conquête. Les vainqueurs polynésiens pensaient surtout à se venger, à exterminer, si possible, les vaincus; ils ne se souciaient guère de les soumettre et de leur imposer des redevances. Aux îles Sandwich seulement, où l'on commençait à avoir des visées conquérantes, la soif de sang était un peu moins vive et l'on avait conçu la pensée à la fois humanitaire et utilitaire de préparer aux populations vaincues des refuges, qui les pouvaient sauver d'une totale extermination.

Les mœurs guerrières des Polynésiens nous montrent aussi avec quel empressement les religions primitives, bien loin de modérer la fureur des combattants, s'associent à leur sauvagerie et parent de cérémonies pieuses leurs coutumes les plus horribles.

Relativement à la fâcheuse influence du pouvoir monarchique sur la guerre, la Polynésie nous donne le même enseignement que l'Afrique nègre. Dans les deux pays, l'institution monarchique dépouille complètement la guerre du caractère de retaliation juridique, qu'elle a souvent dans les tribus républicaines; elle fait passer le droit de paix et de guerre du conseil de la tribu à celui du roi, quand il est encore obligé d'en conserver un; mais ce conseil royal est trop souvent composé de créatures ou de vassaux empressés à faire leur cour.

CHAPITRE VI

LA GUERRE CHEZ LES INDIENS SAUVAGES DE L'AMÉRIQUE

SOMMAIRE

I. *La guerre chez les sauvages sud-américains.* — L'origine de l'homme en Amérique. — Répartition des races américaines. — La guerre chez les Fuégiens. — Les *vendette* des Patagons. — Razzias pampéennes. — L'amour de la gloire dans la *pampa*. — L'instruction guerrière chez les Guaranis. — La guerre chez les Guaranis. — Tactique des Guaranis. — Cannibalisme guerrier. — Supplices des prisonniers. — La sarbacane. — II. *La guerre chez les Peaux-Rouges.* — Leurs armes offensives et défensives. — Comment on fume son bouclier. — Les fortifications. — Le dressage guerrier. — Education stoïque. — Le devoir de la vengeance. — Universalité du service militaire. — Les scalps et les élections militaires. — Pas de vol guerrier. — Les causes des guerres. — La passion de la gloire. — Les *guérillas*. — Les grandes guerres et leurs préliminaires. — Confédérations. — Comment on éprouve les jeunes guerriers. — Recrutement des volontaires. — Cardiophagie. — Déclaration de guerre. — L'influence des femmes. — La conduite en campagne. — Le *jeu de la guerre*. — L'organisation militaire. — Duels de généraux. — Stratégie d'embuscade. — Férocité des vainqueurs. — Sièges des villages. — Massacre des blessés. — Triomphe militaire. — Les prisonniers et leur traitement. — Vengeance guerrière. — III. *Ce qui caractérise la guerre indigène en Amérique.*

I. *La guerre chez les sauvages Sud-Américains*

Dans le vaste continent américain, l'homogénéité des races indigènes est plus grande qu'en Afrique et en Polynésie. Je n'ai pas à discuter en ce moment la question très controversée encore de l'origine des Américains. D'après les plus récents travaux des préhistoriens du Nouveau-Monde, il semble que l'antiquité de l'homme en Amérique puisse rivaliser avec celle de nos races préhistoriques, mais aussi long-

temps que la paléontologie du nouveau continent n'aura pas exhumé des fossiles anthropoïdes, on sera fondé à croire, que l'homme, si ancien qu'il puisse être en Amérique, ne s'y est point formé et a eu son berceau ailleurs. La même conclusion d'ailleurs peut s'appliquer à l'Europe. Les races américaines actuelles étant, toutes, plus ou moins mongoloïdes, il est vraisemblable que leur patrie d'origine est l'Asie. Mais des appoints importants ont dû provenir aussi d'Europe, peut-être à une époque lointaine où la communication entre les deux continents était plus facile que de nos jours. Quoiqu'il en soit, les Peaux-Rouges et les races relativement supérieures de l'ancien Mexique et de l'ancien Pérou étaient selon toute apparence des métis de Mongoloïdes américains avec des immigrants de race blanche, originaires de l'Europe.

Cette répartition des races américaines nous impose dans notre étude, une division très naturelle. Il nous faut examiner les mœurs guerrières des Indiens du Nouveau-Monde, d'abord chez les sauvages de l'Amérique du Sud, moins mélangés que les autres, puis chez les Peaux-Rouges de l'Amérique du nord, enfin dans les anciens empires de l'Amérique centrale. Quant aux Américains de l'extrême-nord, aux Esquimaux, ils se rattachent aux Mongols d'Asie et nous les étudierons plus tard.

A l'extrémité sud du continent américain, nous trouvons l'un des spécimens les plus humbles du genre humain, les très grossiers Fuégiens, errant en hordes à peu près anarchiques encore sur les rivages du détroit de Magellan. La lutte pour l'existence est très dure aux Fuégiens et ils bataillent déjà entre eux ; nous n'avons pas de détails sur leurs coutumes guerrières, mais nous savons qu'entre leurs hordes, il y a des territoires réputés neutres (1) et rendant les conflits armés plus rares ; nous savons aussi que les Fuégiens

(1) Darwin, *Voy. d'un naturaliste*, 236.

pratiquent surtout la guerre d'embuscade et qu'ils ne font pas de prisonniers (1). Une curieuse particularité de leur manière de combattre est à remarquer; les Fuégiens semblent avoir un courage aveugle, animal, provenant de leur incapacité de prévoir. Comme certaines bêtes, ils ne paraissent pas s'inquiéter de l'inégalité des forces. Tout Fuégien attaqué essaie invariablement de se défendre à coups de pierre, quel que soit le nombre des assaillants (2) : il agit en cela presque inconsciemment, par simple action réflexe.

Les voisins des Fuégiens, les Patagons et même les Araucans, sont déjà sociologiquement et intellectuellement beaucoup plus avancés que les Fuégiens. Ils vivent encore en clans égalitaires ; en temps de paix, leurs caciques n'ont à peu près aucun pouvoir. En temps de guerre, ils choisissent parmi eux un *apo* ou commandant militaire (3). Leurs armes principales sont l'arc et des flèches en roseaux à pointes de pierre. Leurs guerres, petites mais presque incessantes, ont ordinairement pour motifs des *vendette* de clan à clan ou de tribu à tribu (4).

Les nomades tribus, qui, plus au nord, errent dans les immenses plaines de la Pampa, ont des caciques, dont le pouvoir est un peu plus effectif, et elles sont plus belliqueuses encore. Dans leurs expéditions, leurs troupeaux de chevaux leur servent à la fois de bétail et de montures. Très habiles cavaliers, ils peuvent galoper presque indéfiniment, en changeant de temps à autre de coursiers ; ce qui leur permet d'entreprendre de lointaines *razzias*, d'exécuter de sanglantes surprises ; pour le moment de l'attaque, ils ont soin de réserver leurs meilleurs coureurs.

Leur arme favorite est une grande lance, longue d'environ

(1) Hyades, Ethnographie des Fuégiens (*Bull. Soc. d'Anthrop.*, 1887).
(2) Darwin, *loc. cit.*, 236.
(3) H. Spencer, *Sociologie*, II, 475.
(4) A. d'Orbigny, *Homme américain*, I, 404.

huit pieds et qu'ils savent manier avec une dextérité remarquable. Il faut dire, que leur fureur guerrrière se déchaîne de préférence contre leurs ennemis naturels, les Hispano-Américains, envahisseurs de leur pays. C'est par goût bien plus que par nécessité que ces Indiens combattent. La guerre est même la principale occupation de leur vie ; ils y pensent toujours ; ils en rêvent ; le plaisir de se ruer au galop et la lance en arrêt sur un adversaire leur semble le bonheur idéal (1). Chez ces tribus pampéennes, l'intrépidité est ordinaire ; mais, ce qui est plus rare chez les sauvages, elles y joignent, quand il s'agit de combiner une expédition, la volonté soutenue et on a vu les Indiens du Gran-Chaco observer, pendant plusieurs années, des établissements espagnols avant de les attaquer (2).

Nous venons de constater que les cavaliers pampéens méprisent l'arc ; mais cette arme, usitée presque partout cependant dans l'Amérique indigène, reparaît chez les Chiquitos et les Moxos de la Bolivie. Ces derniers même savent empoisonner leurs flèches et ils ont déjà dépassé le stade primitif de la guerre, celui durant lequel on n'épargne jamais l'ennemi, souvent parce qu'on préfère le manger. Les Moxos font déjà des prisonniers pour en tirer profit, pour les vendre à leurs voisins (3).

Les Caraïbes du Brésil en général, les Guaranis, ont fait un pas en avant dans l'évolution politique ; ils sont organisés en tribus monarchiques où le pouvoir est héréditaire et où le roitelet est en même temps chef de guerre (4). Mais certaines de leurs tribus, pour qui la guerre était la grande affaire de la vie, ne choisissaient leurs chefs guerriers, leurs capitaines, comme dit le jésuite Lafitau, qu'après leur avoir

(1) Head, *Hist. univ., voy.*, vol. XLI, 334, 335, 337.
(2) Lozano, *Descr. del Gran-Chaco*, 78.
(3) *Lettres édifiantes*, t. X, 196.
(4) A. d'Orbigny, *L'homme américain*, II, 317.

fait subir une très rigoureuse initiation. Les simples guerriers eux-mêmes devaient faire preuve d'endurance en se soumettant à des scarifications, pratiquées sur leur corps avec une dent d'agouti et que l'on avait soin de saupoudrer de piment (1). La rigueur de l'initiation croissait avec le grade à conférer. Les chefs de second ordre devaient, pour être élus, jeûner pendant six semaines, ne mangeant qu'un peu de millet et de cassave. Leurs collègues, déjà initiés, leur cinglaient des coups de fouet sur les diverses parties du corps. On brûlait sous leur hamac des herbes fétides ; on leur nouait autour du corps une ceinture pleine de fourmis noires, très grosses et très féroces (2). Durant son initiation, le chef principal, était enterré jusqu'à la ceinture dans une fourmilière et on le soumettait à un jeûne principal de neuf mois. A ces épreuves physiques on ajoutait une épreuve intellectuelle, une sorte d'examen pratique par lequel on s'assurait, que le candidat possédait bien la topographie du pays (3) : en résumé, l'on s'efforçait de ne donner le pouvoir qu'au mérite, tel qu'on l'entendait. Cette idée, si mal réalisée encore dans les sociétés les plus civilisées, est venue de bonne heure aux primitifs.

Une vieille relation (4) nous fournit de précieux renseignements sur la manière dont les Caraïbes ou plutôt les Guaranis entendaient et pratiquaient la guerre. On nous apprend que, chez ces peuplades, l'état de guerre était perpétuel, mais que cependant on n'entreprenait pas une expédition guerrière sans avoir discuté l'affaire en assemblée générale, prononcé force harangues et pris l'avis des vieillards (5).

Les armes étaient des casse-têtes et surtout des arcs et

(1) Lafitau, *Mœurs des sauvages*, t. II, 15.
(2) *Ibid.*, II, 20.
(3) *Ibid.*, II, 20.
(4) A. Thevet, *Singularitez de la France antarctique.*
(5) A. Thevet, *loc. cit.*, 184, 185.

des flèches, faites d'un bois si dur, « tant fortes, dit un vieux chroniqueur, qu'elles perceroyent le meilleur corselet » (1). Entre ces diverses tribus, les rivalités étaient perpétuelles ; on avait « ses ennemis héréditaires » (2). Comme il arrive quelquefois en Afrique, les femmes accompagnaient leurs hommes dans les expéditions, non point pour combattre les ennemis, quoiqu'il s'agisse de populations riveraines du fleuve dit des Amazones, mais pour nourrir leurs guerriers. Elle se chargeaient de racines comestibles, probablement de manioc, de viande, de poissons séchés et boucanés, aussi des hamacs. Les hommes, eux, ne portaient que leurs armes (3).

On combattait avec un grand courage ; car on était rompu de longue main aux exercices guerriers. Dès l'âge de trois ou quatre ans, en effet, les enfants étaient exercés au tir de l'arc : on signalait à leurs futures vengeances les tribus ennemies, on les exhortait à ne jamais faire quartier et à savoir au besoin mourir (4).

Avant de se mettre en campagne, pour des expéditions qui duraient parfois des mois, les Guaranis brésiliens enterraient ce qu'ils possédaient de plus précieux et brûlaient leurs cases (5).

La guerre se faisait par surprises ; on s'embusquait près des villages à détruire ; puis on y mettait le feu ; les habi- [illegible] chassés par les flammes, sortaient de leur village et [illegible] assaillis par les envahisseurs. Flèches et casse-têtes fai[illegible]ent alors leur office ; on se déchirait même à belles dents (6). Dans le cas où la surprise était déjouée, les deux

(1) A. Thevet, [illegible].
(2) *Ibid.*, 19[illegible]
(3) *Ibid.*, [illegible]
(4) *Ibid.*, [illegible]
(5) *Ibid.*, 18[illegible]
(6) *Ibid.*, *loc. cit.*, 187, 188.

petites armées se rangeaient vis-à-vis l'une de l'autre et, avant d'en venir aux mains, échangeaient des défis, des menaces. Comme ces populations étaient encore cannibales, les adversaires se rappelaient, avec force gestes et cris, qu'ils avaient mutuellement mangé tels ou tels membres de la tribu adverse : « Nous sommes vaillans ; nous avons mangé vos parens, aussi vous mangerons nous » (1). Manger son ennemi était considéré, comme la vengeance par excellence. Aussi s'efforçait-on de faire des prisonniers ; si l'on pouvait emmener les captifs, on les dévorait sur l'heure ; au moins on leur coupait les bras ou les jambes ; parfois on les dépeçait et on en emportait des morceaux (2). Après une victoire complète, on retournait triomphalement dans son pays, en chantant et jouant de divers instruments primitifs (3).

Les prisonniers ramenés étaient d'abord traités aussi bien que possible ; on leur donnait des femmes ; on les nourrissait à « bouche, que veux-tu » ; puis on les sacrifiait et on les mangeait solennellement. Les victimes bravaient leurs bourreaux, chantaient leur chanson de mort, rappelaient à leurs exécuteurs ceux de leurs compagnons, qu'ils avaient jadis dévorés, les menaçaient de la vengeance des leurs ; finalement elles étaient mises en pièces ; on barbouillait de leur sang les enfants mâles pour leur infuser du courage ; puis on dépeçait et grillait leurs cadavres dont chacun avait un morceau. Les captives étaient traitées d'une manière analogue, seulement on ne leur donnait pas de maris et on les faisait travailler (4) en attendant le jour du supplice. Évidemment ces Guaranis commençaient à entrevoir l'idée et les avantages de l'esclavage.

(1) A. Thevet, *loc. cit.*, 192.
(2) *Ibid.*, 193.
(3) *Ibid.*, 195.
(4) *Ibid.*, 197-203.

Jamais un guerrier, ainsi tombé entre les mains de ses ennemis, ne demandait quartier et, quand il arrivait à quelque captif européen de le faire, de s'abaisser jusqu'à des supplications, son propriétaire le tuait sur le champ à coups de flèches, mais en l'insultant : « Va, disait-il, tu ne mérites que l'on te fasse mourir honorablement, comme les autres, et en bonne compagnie (1) ». Dans leur ensemble et avec l'anthropophagie en moins, ces mœurs sont celles des Indiens de l'Amérique septentrionale, des Peaux-Rouges, qui vont maintenant nous occuper. Certains traits rappellent même très fort les mœurs de l'ancien Mexique. En effet, les Mexicains, comme nous le verrons, mangeaient leurs prisonniers de guerre et, dans certains cas, après les avoir gorgé de toutes sortes de plaisirs. Ces coïncidences peuvent être invoquées comme preuves attestant la primitive homogénéité des races américaines. Cependant ces ressemblances n'allaient pas jusqu'à l'identité ; elles n'excluaient pas nombre de dissemblances.

Avant de quitter l'Amérique méridionale, il me faut citer une autre analogie, cette fois avec la Malaisie, c'est l'usage de la sarbacane avec ses terribles petites flèches curarisées, qui faisaient dire aux Indiens de la Guyane : « C'est notre poudre à nous (2) ». Il s'agit là d'une arme tout à fait originale, et qui, dans certains districts, avait presque supprimé la guerre par la peur qu'elle inspirait (3). Souvent nous entendons affirmer que tel sera le résultat dernier de la rage avec laquelle l'Europe contemporaine invente des engins de plus en plus meurtriers : la crainte mutuelle ferait ce que la raison et l'humanité sont impuissantes à réaliser.

(1) Thevet. *Loc. cit.* 208.
(2) Watterton, *Hist. univ. voy.*, vol. XLI, 205.
(3) Catlin, *La vie chez les Indiens*, 320-324.

II. *La guerre chez les Peaux-Rouges.*

Les Peaux-Rouges ne connaissaient pas la sarbacane et le curare en usage dans certaines régions de l'Amérique du sud. Leurs armes étaient fort simples, c'étaient la hache ou *tomahawk*, d'abord en bois, des massues de diverse forme et parfois des lances. Ces armes étaient usitées dans les combats corps à corps. La seule arme de jet des Peaux-Rouges était l'arc, court et léger, mais très puissant. Les flèches étaient armées d'une pointe en silex, à deux tranchants affilés (1). Quand les Peaux-Rouges, après l'invasion européenne, furent devenus cavaliers, leurs petits arcs purent encore se manier à cheval ; les flèches en acquéraient même une plus grande force de pénétration, quand la vitesse de l'animal s'ajoutait, comme impulsion, à la détente de l'arc et alors ces flèches pouvaient traverser, à la manière d'une balle, le corps d'un homme ou d'un animal (2).

La plupart des Peaux-Rouges n'avaient jadis aucune arme défensive, du moins pour la guerre en rase campagne. S'agissait-il d'attaquer un retranchement? ils se couvraient de cuirasses très rudimentaires, faites en jonc ou en baguettes entrelacées, parfois avec des planchettes légères (3). Cette armure primitive finit par être remplacée avantageusement par un bouclier, que l'on portait du bras gauche et qui était fait avec une peau de bison prise sur le cou de l'animal où elle a sa plus grande épaisseur (4). Ces boucliers étaient à l'épreuve des flèches et même des balles, surtout quand ils en étaient frappés obliquement.

(1) Catlin, *La vie chez les Indiens*, 69.
(2) *Ibid.*, 111.
(3) Charlevoix, *Journal d'un voyage dans l'Amérique septentrionale*, t. V, 328.
(4) Catlin, *La vie chez les Indiens*, 69.

Chez les Comanches, il y avait, pour les jeunes gens, une sorte d'investiture par le bouclier. Vers l'âge de seize ou dix-huit ans, tout jeune Comanche songeait à faire ses premières armes ; tout d'abord il lui fallait un bouclier et il ne devait pas l'acheter, car alors cette arme n'aurait pas eu le pouvoir de le protéger : lui-même le devait fabriquer et, pour cela, il lui fallait la peau d'un vieux bison mâle, abattu de sa main à coups de flèches et jamais avec un fusil (1). Enfin le jeune homme devait confectionner son bouclier publiquement et au cours d'une cérémonie rituelle. Il commençait par creuser, au milieu de toute la population du village rangée en cercle, une excavation ; il y allumait du feu et, au moyen de chevilles fichées en terre, il tendait au-dessus de ce feu la peau de son bouclier futur, en l'arrosant avec de la gélatine fondue, extraite des sabots du même animal (2). Tous les guerriers du village, en grande tenue de guerre, dansaient autour du bouclier fumant, en adjurant l'esprit, le *manitou* du feu, de douer la nouvelle arme d'une résistance suffisante. Muni de ce bouclier, le jeune homme, avait le droit de marcher au combat ; mais il ne devenait pas un guerrier avant d'avoir conquis un *scalp* (3). Cette cérémonie s'appelait : *fumer un bouclier*.

Les plus sédentaires des tribus peaux-rouges, les Hurons, les Iroquois, les Mandans, etc., ne se bornaient point à fortifier leurs personnes par de bonnes armes ; ils entouraient aussi leurs villages d'enceintes parfois doubles et même triples. Ces enceintes étaient des palissades, dont les pieux étaient reliés par des branches entrelacées. La dernière palissade, la plus intérieure, était parfois crénelée. Enfin, à l'intérieur du village, on faisait de suffisantes provisions d'eau et de

(1) Catlin, *loc. cit.*, 69. — Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, 328.
(2) Catlin, *loc. cit.*, 71.
(3) *Ibid.*

pierres pour permettre de soutenir un long siège (1). Un entraînement moral s'ajoutait à ces préparatifs matériels.

La population virile appelée à se servir des armes, que j'ai énumérées, soit pour attaquer les villages ennemis, soit pour défendre les siens, était de bonne heure préparée à la guerre aussi bien moralement que physiquement. On avait bien soin de ne rien faire qui pût briser le caractère des enfants. Jamais de menaces ; surtout jamais de coups. Pour les enfants, comme pour les hommes, recevoir des coups, selon les Peaux-Rouges, était le dernier degré du déshonneur. Le seul châtiment en usage consistait à jeter un peu d'eau au visage de l'enfant rebelle. Aussitôt que possible, on dressait les petits garçons à tirer de l'arc, à lutter ensemble; cet enseignement s'accordait tout à fait avec leurs instincts hérités et on était parfois obligé de les empêcher de s'entretuer. Les enfants étaient très sensibles aux reproches et l'on a vu, même des petites filles, s'étrangler après avoir reçu une réprimande légère (2). Les mères, elles, s'efforçaient d'accoucher sans pousser un cri, sûr moyen, pensaient-elles, de ne pas enfanter des lâches. Les enfants, filles et garçons, s'habituaient à supporter stoïquement la douleur. Par exemple, c'était pour eux un jeu de se lier les uns aux autres par le bras et de placer ensuite entre les membres ainsi réunis un charbon ardent, afin de voir qui le secouerait le premier (3). L'instruction morale se donnait en racontant avec éloges aux enfants les hauts-faits de leurs ancêtres (4), en leur recommandant la vengeance, comme un devoir (5).

A l'âge adulte, tout homme était à la fois chasseur et soldat ; il devait nourrir sa famille par la chasse, défendre sa tribu par la guerre. Pas de classe militaire ; tout homme

(1) Charlevoix, *loc. cit.*, t. VI, 51.— Catlin, *loc. cit.*, 61. —
(2) Charlevoix, *loc. cit.*, lettre XXIII. — Catlin, *loc. cit.*, 58.
(3) Charlevoix, *loc. cit.*, lettre XXI.
(4) *Ibid.*, t. VI, p. 37.
(5) *Ibid.*, lettre XXIII.

avait le devoir de se tenir prêt à marcher au premier appel. On commençait par être un *brave*, puis on devenait *guerrier* après avoir conquis un *scalp*; enfin on pouvait s'élever au rang de *chef* (1). Cependant certaines tribus avaient déjà un embryon d'aristocratie héréditaire, une classe spéciale où l'on choisissait les capitaines (2). Le plus ordinairement cependant, on élisait le chef uniquement d'après son mérite guerrier. Chez les Sioux, on célébrait des fêtes destinées à compter les *scalps* et pendant lesquelles chacun arborait sur un des côtés de son wigwam une perche supportant les chevelures conquises. On savait ainsi d'un coup d'œil à qui devaient se décerner le rang et les honneurs (3). Parfois les jeunes gens frangeaient leurs guêtres avec des chevelures arrachées aux ennemis (4). Le courage militaire était estimé par dessus tout; il couvrait même les écarts répréhensibles de la conduite. Ainsi un Iroquois débauché, traduit devant le conseil de son clan ou de sa tribu, fut renvoyé sans punition, parce que, comme il était très courageux, on pensait qu'il contribuerait à peupler le pays de bons guerriers (4).

Le labeur manuel et soutenu, tel qu'on le pratique dans les pays civilisés, semblait absolument dégradant aux Peaux-Rouges. A leurs yeux, l'homme était fait seulement pour la guerre, la chasse et la pêche. Tout son travail manuel consistait à fabriquer lui-même ses armes, ses ustensiles de chasse et de pêche, ses canots, ses raquettes à neige; pourtant il consentait encore à bâtir et à réparer sa cabane (5).

L'homme des tribus peaux-rouges était donc, avant tout, dressé moralement et physiquement pour la guerre.

(1) Catlin, *loc. cit.*, 57.
(2) O. Dorsey, *Omaha Sociology*.
(3) Catlin, *loc. cit.*, 59. 64.
(5) Charlevoix, *loc. cit.*, lettre XXII.
6) Charlevoix, *loc. cit.*, lettre XXIII. — Catlin, *loc. cit.*, 58.

Mais, par une rare exception, l'avidité, l'amour du vol, ne figuraient pas parmi les mobiles, qui poussaient à combattre. Jamais, du moins, les Hurons et les Iroquois ne prenaient les armes pour razzier leurs voisins. Dans leurs guerres, ils ne faisaient pas de butin et ne touchaient pas même aux vêtements des morts. Rapportaient-ils d'une expédition quelque objet conquis ? c'était seulement comme trophée et ils l'abandonnaient volontiers à celui de leurs compagnons qui en avait envie. La guerre, en pays peau-rouge, n'était pas la rapine organisée, comme chez les nègres d'Afrique. Il est vrai, que leurs villages de chasseurs ne renfermaient pas grand chose qui pût tenter le vainqueur. Les Peaux-Rouges n'étaient pas agriculteurs, du moins d'une manière sérieuse, et l'esclavage n'était pas encore institué au sein de leurs tribus. Mais, si le besoin de voler en grand ne les poussait point à faire la guerre, le vol en petit était bien souvent chez eux une cause de conflit guerrier. Entre les tribus voisines, il se commettait souvent des vols individuels ; on s'enlevait mutuellement des chevaux, des femmes et, à tour de rôle, chaque tribu prenait les armes pour venger l'insulte et le dommage subis. Si, par exemple, dans une des petites expéditions, entreprises presque à titre de sport guerrier, un parti de jeunes gens tuait quelques hommes à une tribu voisine, le devoir était de poursuivre les meurtriers sur-le-champ et sans aucune cérémonie préalable (1).

Une cause de guerre bien plus importante était celle résultant des violations de territoire. Chaque tribu revendiquait la possession exclusive d'un territoire de chasse très vaste ; puisque, pour vivre à l'aise, chaque petit groupe ethnique devait avoir la jouissance d'environ un kilomètre carré par homme. Mais, les frontières étaient toujours mal délimitées et, dans leurs chasses, les Indiens franchissaient souvent celles des tribus limitrophes, surtout quand il s'agissait de

(1) O. Dorsey, *Omaha Sociology*, (Smithsonian report., 312).

poursuivre les troupeaux de bisons (1). Or, chacune de ces infractions au droit des gens pouvait devenir un *casus belli*.

Nous avons vu que, par tempérament et par éducation, les Peaux-Rouges étaient toujours enclins à prendre les armes. Le souvenir des défaites subies et des victoires remportées étaient pieusement gardé dans les tribus; tout autour de soi on avait des ennemis héréditaires (2), contre lesquels il était bien et même beau de marcher; en outre, on ressentait très vivement « la passion de la gloire ». Dans l'opinion publique, les exploits guerriers étaient estimés par-dessus tout; pour tenir une place d'honneur dans sa tribu, il fallait absolument devenir un guerrier fameux (3). Pour toutes ces raisons, les guerres étaient très fréquentes. Pourtant quelques individus, parmi les Indiens, approuvaient médiocrement l'instinct guerrier. Un Peau-Rouge, appelé « le Rat », disait à un voyageur français du siècle dernier: « Vois-tu, mon frère, nos chiens s'accordent parfaitement bien avec ceux des Iroquois et ceux des Iroquois avec ceux des Français. Je ne sache point que les animaux de la même espèce se fassent la guerre à l'exemple des hommes, qui paraissent moins naturels en cela que les bêtes » (4). Mais l'opinion très philosophique du guerrier « le Rat » était isolée, plus encore que ne l'est chez nous celle de nos penseurs humanitaires, quand ils protestent contre la sanglante absurdité de la guerre. Un tenace désir de conquérir des chevelures ennemies hantait le cerveau de presque tous les Peaux-Rouges et ils pouvaient aisément lui donner carrière soit dans de petites, soit dans de grandes guerres.

(1) Lahontan, *Voyage dans l'Amérique septentrionale*, I, 56. — Catlin, *loc. cit.*, 64.
(2) Lahontan, *loc. cit.*, II, 111.
(3) Catlin, *loc. cit.*, 64.
(4) Lahontan, *loc. cit.*, II, 191.

Chez les Peaux-rouges, les petites guerres, *les guérillas*, étaient presque incessantes. Les causes en étaient diverses. Parfois c'était simplement le désir d'assouvir une haine particulière contre tels ou tels guerriers d'une nation voisine. On tâchait de les surprendre à l'écart, surtout quand ils s'aventuraient sur les terrains de chasse appartenant à la tribu de leurs ennemis ce qui les mettait hors la loi. Le meurtre commis, les meurtriers faisaient tout leur possible pour ne pas être découverts. Quand ils étaient soupçonnés, leur nation tâchait d'écarter la responsabilité encourue, en allant faire des excuses, offrir des présents, « en couvrant les morts » (1). D'autres fois, la petite prise d'armes avait pour motif les objurgations d'une matrone, dont le clan avait perdu quelques hommes dans une guerre antérieure ; elle voulait les venger ou les remplacer en faisant adopter des captifs de guerre : cela s'appelait « relever l'arbre » ou « remettre sur la natte ». La matrone s'adressait au champion choisi, en lui parlant avec un *collier de porcelaine* et l'adjurant de former un parti (2). Ce dernier ne désirait pas toujours cette invitation, mais il y cédait ordinairement et s'occupait, dans le plus grand secret, de lever un petit parti (3). Pour recruter des compagnons, l'initiateur donnait, mais aussi clandestinement que possible, un festin avec danses. Ceux des invités, qui refusaient leur concours, ne devaient point chanter durant la cérémonie. (O. Dorsey. *Loc. cit.* 315).

Ces partis guerriers étaient peu nombreux ; ils ne comptaient guère que sept à huit personnes du village, mais des hommes des villages voisins ou alliés les grossissaient souvent (4). Une fois formés, ces petits détachements se choi-

(1) Lafitau, *Mœurs des sauvages*, t. III, 154.
(2) Lafitau, *loc. cit.*, t. III, 148.
(3) *Ibid.*, III, 151.
(4) *Ibid.*, III, 153.

sissaient un chef et dressaient ensuite une embuscade. Parfois ils restaient blottis derrière un buisson durant huit à dix jours, attendant patiemment le moment favorable pour casser une tête ou faire un prisonnier ; ce haut-fait accompli, ils rentraient dans leur village pour y triompher et célébrer la danse du scalp (1). D'autres partis guerriers se formaient parfois sans autre motif que celui d'acquérir de la gloire, de la gloire peau-rouge. Il s'agissait tout simplement de scalper pour le plaisir de scalper, d'enlever des chevelures. Dans ce cas, on se gardait de s'attaquer aux voisins afin d'éviter à sa « nation » les fâcheuses conséquences pouvant résulter de ces sanguinaires exploits. On allait récolter de la gloire en pays étranger chez des tribus extrêmement lointaines. Certains partis de ce genre ont quelquefois, pour satisfaire leur appétit de renommée, parcouru, aller et retour, jusqu'à deux à trois mille lieues et sont restés absents deux ou trois années (2).

Pour les Peaux-Rouges, les scalps équivalaient exactement à nos décorations militaires. Les acheter ou les vendre, c'était se déshonorer ; il les fallait conquérir. A la mort d'un homme, ses scalps étaient mis avec lui au tombeau et ses fils n'en pouvaient hériter (3).

Les anciens, les membres du conseil de la nation, n'étaient pas toujours consultés par les chefs de ces petits partis guerriers sur l'opportunité de l'entreprise ; mais, quand ils n'y voyaient pas de danger pour la nation tout entière, ils ne s'y opposaient pas, heureux qu'ils étaient au contraire de voir les jeunes gens s'entretenir dans un état d'esprit militaire et s'exercer au noble métier des armes (4). Un jour même, un chef Iroquois fit demander amicalement à un

(1) Catlin, *loc. cit.*, 72.
(2) Lafitau, *loc. cit.*, t. III, 153.
(3) Catlin, *loc. cit.*, 75.
(4) Lafitau, *loc. cit.*, 152.

chef d'une tribu voisine, s'il voulait bien permettre que leurs jeunes gens fissent la petite guerre les uns contre les autres, uniquement afin de se tenir en haleine. Le chef sollicité refusa, en alléguant le danger des conséquences possibles. Sur cette réponse négative, l'Iroquois pria son voisin de lui dire avec qui donc il voulait *que ses enfants jouassent* (1).

On voit que les *guérillas* peaux-rouges étaient seulement ou une sorte de sport viril ou un moyen de satisfaire une vengeance personnelle ou enfin un procédé pour acquérir quelques chevelures. — Les guerres plus importantes étaient elles-mêmes d'inégale gravité. Tantôt, c'était un chef, qui, pour une raison ou une autre entreprenait une expédition ; tantôt, il s'agissait d'une guerre générale, engageant toute la *nation* et même plusieurs *nations* alliées ou confédérées. Ordinairement ces tribus confédérées avaient des liens de parenté lointaine, totémique ; c'est ainsi que les tribus iroquoises ont été unies en confédération pendant des siècles (2). Au siècle dernier, les Iroquois s'étaient en outre confédérés avec les Algonguins en instituant de concert avec eux une intelligente division du travail. D'après la convention, les Iroquois devaient s'adonner surtout à l'agriculture ; les Algonguins en retour protégeaient les Iroquois contre toute attaque et partageaient avec eux le fruit de leur chasse (3). Mais les Algonguins ayant un jour commis l'imprudence de rompre le pacte, les Iroquois entrèrent avec fureur dans le sentier de la guerre et exterminèrent presque entièrement leurs anciens alliés. Tout à l'heure je décrirai les préliminaires rituels de ces grandes guerres.

(1) Lafitau, *loc, cit.*, t. III, 159.
(2) Domenech, *Voy. pittoresque dans les déserts du Nouveau-Monde*, 346.
(3) Charlevoix, *loc. cit.*, V, 295.

Les guerres partielles, elles-mêmes, celles que suscitait un chef ne s'entreprenaient pas sans un cérémonial réglé à l'avance. La première proposition ne pouvait venir d'un chef ; car le devoir des chefs était d'exercer leur influence pour maintenir la paix, hors le cas de provocation insoutenable. Le chef invité à entreprendre une expédition commençait par jeûner pendant plusieurs jours, se peindre en noir, éviter de parler à personne, invoquer son *manitou* tutélaire, étudier ses songes. Enfin il convoquait ses amis et leur adressait un discours en tenant à la main un « collier de porcelaine », selon la coutume. « Frères, disait-il, le Grand Esprit approuve mon dessein ; le sang d'un tel n'est pas encore vengé, etc., etc. » (1). Ceux qui acceptaient se mettaient aussitôt à parer l'orateur, qui entonnait son chant de mort, auquel les amis répondaient par leurs chansons de guerre. Chaque famille, même chaque individu avaient, pour ces occurrences, des chansons spéciales (2). Ces cérémonies préparatoires accomplies, le chef allait communiquer son dessein au Conseil, qui en délibérait, mais en l'absence de l'initiateur. Puis, ce dernier, si son projet était approuvé, donnait un festin, dont le principal et souvent l'unique mets devait être un chien (3).

Durant cette fête, le chef haranguait ses adhérents et chantait, le casse-tête à la main ; on lui répondait de la même manière, en promettant de le seconder, mais sans donner jamais la moindre marque de dépendance vis-à-vis de lui (4). Chacun des enrôlés volontaires remettait ensuite au chef une bûchette, un morceau de bois portant une marque spéciale équivalant à une signature. Ne point faire honneur à cet engagement, c'était se perdre de réputation et même risquer sa vie ;

(1) Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, 318.
(2) *Ibid.*, 319.
(3) *Ibid.*, 320.
(4) *Ibid.*, 321.

car les défaillants pouvaient être tués par le chef ou même cruellement mis à mort par leur village, leur clan, indigné (1).

Un nouveau festin avec de nouveaux chants de guerre et de nouveaux discours terminait les préliminaires (2). Au cours de cette dernière réunion, les plus anciens de la troupe éprouvaient la fermeté des jeunes gens, surtout de ceux qui n'avaient pas encore vu l'ennemi ; ils les injuriaient, les outrageaient, leur jetaient des cendres chaudes à la tête, etc. Toutes ces avanies devaient être endurées avec une impassibilité parfaite. Le moindre signe d'impatience aurait suffi pour faire juger le jeune homme indigne de porter les armes (3). Au contraire, pour honorer les guerriers expérimentés, on leur offrait les têtes des chiens cuits dans la chaudière (4).

Les grandes guerres, celles qui intéressaient toute la nation, ne s'entreprenaient qu'après longue et mûre délibération du Conseil. Dans ce Conseil, on pesait, durant plusieurs séances, le bon et le mauvais côté de l'entreprise : on examinait les moyens d'action, les conséquences à craindre ; on décidait des précautions à prendre. Puis, toujours avec autant de discrétion que possible, on dépêchait aux alliés et aux voisins des ambassades, soit pour obtenir leur alliance, soit au moins pour les décider à rester neutres (5). Une fois la résolution irrévocablement prise, on s'occupait d'amasser des provisions, d'équiper les guerriers. Enfin venaient les danses, les chants, les festins, les cérémonies religieuses 6). A ce moment « la hache était levée », les chefs de guerre recrutaient leur monde « levaient les bûchettes », donnaient des festins (7), plantaient les poteaux de la guerre ornés de

(1) Lafitau, *loc. cit.*, t. III, 169.
(2) *Ibid.*
(3) Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, 323.
(4) Lafitau, *loc. cit.*, t. III, 172.
(5) *Ibid.*, t. III, 155.
(6) Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, 318.
(7) Lafitau, *loc. cit.*, t. III, 168.

plumes, de flèches, de casse-têtes (1); les volontaires se présentaient; les familles faisaient des dons aux guerriers pour en obtenir, après l'affaire, des prisonniers, qu'il leur était loisible d'adopter, ou des chevelures (2), symbole de vengeance assouvie. Dans certaines tribus, les crieurs, le hérauts, circulaient au milieu des assemblées en offrant les pipes de guerre : « Si vous consentez, fumez ; sinon, non » (3). La célèbre *danse du calumet* s'exécutait quelquefois dans ces occasions (4). Pendant ce temps, les principaux capitaines choisissaient leurs lieutenants, leurs éclaireurs, etc. (5).

Ces coutumes variaient nécessairement plus ou moins suivant les tribus. Ainsi les Apaches, avant d'entreprendre une expédition, conduisaient leurs familles dans des montagnes d'accès difficile (6). Chez les Noutka-Colombiens, on s'imposait, avant une guerre, quelques semaines de continence (7).

Pour signifier qu'ils voulaient entreprendre une guerre à outrance, les Peaux-Rouges disaient, qu'ils allaient « manger une nation » et il n'est pas impossible que cette sauvage métaphore remonte au temps éloigné où les Indiens pratiquaient encore l'anthropophagie (8). Nous savons que l'usage d'extraire le cœur du vaincu et de le mordre a été général chez les Peaux-Rouges et persiste même de nos jours chez certaines tribus de l'extrême-nord (9).

Au siècle dernier, les antiques coutumes commençaient déjà à tomber en désuétude. Les Peaux-Rouges ne se fai-

(1) Charlevoix, *loc. cit.*, t. VI, 165.
(2) Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, 318.
(3) O. Dorsey, *Omaha Sociology*, (*loc. cit.*, 319).
(4) Lafitau, *loc. cit.*, t. IV, 42.
(5) O. Dorsey, *loc. cit.*
(6) Bancroft, *Native States*, I. 497.
(7) *Ibid.*, I. 188.
(8) Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, 307.
(9) H. Faraud. *Dix-huit ans chez les sauvages*, 374.

saient pas scrupule d'ouvrir les hostilités sans déclaration préalable et d'attaquer à l'improviste des ennemis non prévenus ; mais cette conduite très peu chevaleresque est absolument contraire aux anciennes mœurs de la race. Chez les Hurons et les Iroquois, on déclarait la guerre en envoyant un esclave, ayant appartenu à la nation menacée, lui porter une hache dont le manche était peint de rouge et de noir (1). A la Floride, on allait, pour déclarer la guerre, planter sur le territoire ennemi des flèches, auxquelles on avait attaché un flocon de coton ou de laine. D'autres tribus, plus septentrionales, remplaçaient les flèches par un casse-tête peint de noir et de rouge (2).

Les Iroquois, qui étaient devenus la terreur de leurs voisins, se faisaient un jeu et aussi un calcul, après avoir levé la hache, d'attendre parfois une année, avant de laisser voir sur qui leur coup allait s'abattre ; par ce moyen, ils inspiraient aux uns une fausse sécurité, aux autres une inquiétude aussi mal fondée et ils savaient en tirer parti (3).

Nous avons vu que les femmes, les matrones, provoquaient souvent de petites expéditions, pour réparer les pertes de leurs clans ou les venger. En Floride, chez les Natchez, où la guerre dépendait du maître seul, les femmes allaient parfois le supplier de l'entreprendre ; pour cela, en sa présence, elles pleuraient leurs morts et l'adjuraient de les venger. Dans les tribus caraïbes, qui ont tant de coutumes guerrières communes avec les Peaux-Rouges, les femmes choisissaient le moment des festins pour aller se lamenter, exagérer leurs pertes, en implorer réparation (4). Mais, chez les Hurons et les Iroquois, elles ne jouaient pas toujours un rôle aussi néfaste. Si elles pouvaient pousser à

(1) Lahontan, *Loc. cit.*, t. II, 206.
(2) Lafitau, *loc. cit.*, t. III, 158.
(3) *Ibid.*, t. III, 156.
(4) *Ibid.*, t. III, 149.

la guerre, on leur reconnaissait aussi le droit de s'y opposer, même alors que les hommes l'avaient résolue. C'est que les Peaux-Rouges en étaient encore à la famille maternelle et dans beaucoup de leurs tribus, on accordait aux matrones des clans une sorte de royauté de ménage et en même temps une notable influence.

La guerre, une fois décidée et préparée, il s'agissait d'entrer en campagne. On s'y préparait d'abord en se *peignant en guerre* et en revêtant son *costume de guerre*. La peinture était tenue pour particulièrement importante. Elle servait soit à intimider l'ennemi, soit à dissimuler la jeunesse du guerrier et quelquefois la peur (1). Les guerriers appréhendaient par-dessus tout d'être tués sans être peints en guerre (2), crainte qui semble bien déceler quelque idée superstitieuse. La peinture consistait en raies peintes sur le corps et la face avec de l'argile blanche, du vermillon, du charbon de terre incorporé à de la graisse d'ours. Chaque guerrier avait sa peinture personnelle, qui le faisait reconnaître de loin (3). Le costume fort léger, laissait le guerrier presque nu et était combiné pour gêner le moins possible le maniement des armes. Sur ce costume, la pictographie peau-rouge figurait toutes les rencontres glorieuses pour le propriétaire (4), en résumé son histoire militaire.

Le jour du départ, le chefs haranguait les siens et entonnait sa chanson de guerre (5). Auparavant, il avait parfois pris soin de donner à ses hommes des leçons de stratégie, en simulant sous leurs yeux des manœuvres avec des petits

(1) Charlevoix, *loc. cit.*, lettre XXIII.
(2) Catlin, *loc. cit.*, 69.
(3) *Ibid.*, 66.
(4) *Ibid.*, 66, 132.
(5) Charlevoix, *loc. cit.*, lettre XV. — Lafitau, *loc. cit.*, t. III, 176.

piquets, dont chacun figurait un guerrier (1), enseignement qui rappelle fort ce qu'on appelle en Allemagne *le jeu de la guerre*.

Avant de se mettre en route, les hommes allaient de cabane en cabane faire leurs adieux à ceux qui restaient au village. Partout on leur offrait des présents, on leur demandait quelque souvenir, on leur prodiguait les marques de tendresse (2). Cela fait et après avoir revêtu ses plus beaux atours, on s'assemblait dans la cabane du chef, pendant que les femmes, chargées de provisions, allaient attendre le corps expéditionnaire à un endroit convenu. Là, toute parade cessait ; les hommes se dépouillaient de leurs ornements et les remettaient aux femmes. Puis ils s'équipaient d'une façon pratique en ayant soin de se charger le moins possible (3). Les bagages indispensables étaient placés sur de légers traîneaux longs et minces, qu'un homme pouvait aisément manier et qui, au besoin, servaient à transporter les malades ou les blessés (4). Puis la petite armée s'avançait en bon ordre ; les hommes se groupaient par clans autour de leurs enseignes, disques d'écorce fixés sur des perches et sur lesquels ont avait peint les blasons totémiques (5). De jour et de nuit des éclaireurs sondaient le terrain. S'ils découvraient l'ennemi, ils donnaient l'éveil en imitant le cri de la coyotte (6). Le soir, on campait, suivant un ordre arrêté d'avance, mais sans jamais poser de sentinelles ; puis on défilait devant les idoles ; on menaçait le pays ennemi ; on se recommandait aux esprits et l'on se couchait près de ses armes (7). Quand on était sur le point d'entrer sur le terri-

(1) Lafitau, *loc. cit.*, III, 176.
(2) Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, 327.
(3) Lafitau, *loc. cit.*, t. III, 176.
(4) Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, 326.
(5) Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, 329.
(6) O. Dorsey, *loc. cit.*, 321, 323.
(7) Charlevoix, *loc. cit.*, t. VI, 185.

toire menacé, on célébrait un grand festin et les songes de la nuit suivante étaient réputés particulièrement révélateurs ; chacun s'en allait de feu en feu, chantant sa chanson de mort en y faisant entrer le récit de ses songes, dont les auditeurs tâchaient de pénétrer le sens. S'ils n'y parvenaient pas, le songeur était autorisé à rentrer immédiatement chez lui (1). Dès que les éclaireurs revenaient en signalant l'approche des ennemis, la religion intervenait encore, le chef principal ouvrait les sacs sacrés pour en retirer cérémonieusement les plumes et les calumets également sacrés (2).

Les deux armées étant en présence, on voyait quelquefois les deux chefs principaux se défier et régler le différend par un combat singulier, pratique chevaleresque et humanitaire qu'il serait bien désirable d'importer en Europe. Un fait de ce genre se produisit, lors d'une rencontre entre la tribu des Corbeaux et celle des Mandans aujourd'hui éteinte. Un messager du chef des Corbeaux alla trouver les Mandans et leur dit : « Le grand guerrier des Mandans, Mah-to-tah-pah, est-il ici ? C'est un homme de cœur. S'il commande aujourd'hui, qu'il vienne se mesurer avec le chef des Corbeaux et qu'il épargne la vie de ses braves. — Hora-to-ah, chef des Corbeaux, lui envoie ce message ». Le chef mandan répondit : « Hora-to-ah est un chef et un adversaire digne de Mah-to-tah-pah. Mah-to-tah-pah conduit aujourd'hui les Mandans au combat. Mah-to-tah-pah est heureux de se rencontrer avec le chef des Corbeaux et d'épargner le sang de braves guerriers. Telle est la réponse du chef des Mandans » (3). Le duel eut lieu et fut fatal au chef des Corbeaux, qui avait porté le défi, mais il termina la guerre.

Même en pays Peau-Rouge ces aventures sont rares. D'habitude la stratégie indienne était tout à fait sauvage et

(1) Charlevoix. *Loc. cit.*, t. V, 349.
(2) O. Dorsey, *loc. cit.*, 325.
(3) Catlin, *loc. cit.*, 136.

procédait volontiers par surprises et embuscades. Dès qu'on avait pénétré en pays ennemi, on n'allumait plus de feu, on ne chassait plus, on ne devait se parler que par signes. La nuit, on avait soin de se coucher sur le ventre. Au point du jour, on se traînait à portée de trait du camp ou du village ennemi. Parfois on attirait l'adversaire dans une embûche, en imitant le cri de tel ou tel animal, le chant de tel ou tel oiseau. A un moment donné, le chef poussait un petit cri ou donnait un coup de son sifflet de guerre, fait d'un os de dindon et muni à chacune de ses extrémités d'une embouchure différente ; l'une pour sonner la charge ; l'autre pour la retraite. (Catlin. *Loc. cit.* 74).

La troupe répondait par des hurlements. Elle faisait alors sa première décharge de fusils ou de flèches, puis fondait, le casse-tête ou la hache à la main, sur l'ennemi.

Dans un camp ou un village ainsi surpris ou forcé, le massacre était affreux ; les vainqueurs se défaisaient de tous ceux qu'ils n'auraient pu emmener. D'ailleurs on ne faisait de prisonniers qu'après la cessation de toute résistance et en même temps, on levait les chevelures des morts et des mourants (1).

Pour que les Indiens combattissent en rase campagne, il fallait qu'il leur fût absolument impossible de faire autrement. Ils pensaient que la victoire n'en était plus une, quand elle avait coûté beaucoup de sang, et la gloire d'un chef consistait à ramener tout son monde sain et sauf (2). En revanche et sauf de rares exceptions, par exemple, chez les Indiens de la Californie où les enfants allaient impunément pendant le combat chercher les flèches des leurs jusqu'au milieu du parti opposé (3), on était sans pitié

(1) Charlevoix, *loc. cit.*, lettre XV. — Lahontan, II, 194, 195. — Catlin ; *loc. cit.*, 72.
(2) Charlevoix, *loc. cit.*, lettre XV.
(3) Bancroft, *Native States*, I, 343.

pour l'adversaire, et l'on ne se croyait bien vengé que par la totale destruction de l'ennemi (1).

Les villages soutenaient parfois des sièges et étaient avertis de l'approche des ennemis par des éclaireurs, apportant des avis gradués et de plus en plus pressants : « Ils disent que vous devez élever un retranchement pour les femmes et les enfants ». — « Ils disent que vous n'avez pas de secours à attendre. Couchez-vous avec vos armes près de vous ». — « Les voici ». En cas de siège, les femmes creusaient parfois des tranchées pour s'y blottir à l'abri des projectiles (2). Les assiégeants connaissaient l'art d'incendier les cabanes à l'aide des flèches enflammées (3). Après le combat, les blessés des vaincus étaient non seulement scalpés, mais mis en pièces et on en lançait les lambeaux aux ennemis en retraite (4).

La campagne terminée on reprenait la route de son village, en se faisant précéder d'un envoyé, qui, de loin, et par des cris convenus annonçait l'issue de la campagne et même le nombre des morts ; aussitôt arrivé, il était conduit dans une cabane où les anciens l'interrogeaient. Enfin le crieur public invitait la jeunesse à aller au devant des combattants et à leur porter des rafraîchissements (5). Le lendemain, entrée solennelle des vainqueurs dans le village. Chez les Iroquois, les chefs victorieux affectaient toujours une grande modestie. Dans d'autres tribus, on célébrait au contraire une sorte de triomphe. Les chefs ouvraient la marche, précédés d'un crieur qui poussait le cri de mort. Suivaient, deux par deux, les guerriers et au milieu d'eux, les captifs couronnés de fleurs, les bras liés et chantant leur chanson

(1) Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, 298.
(2) O. Dorsey, *loc. cit.*, 312, 313.
(3) Lafitau, *loc. cit.*, t. III, 230.
(4) O. Dorsey, *loc. cit.*, 332.
(5) Charlevoix, *loc. cit.*, lettre XV.

de mort (1). — Si la campagne avait été malheureuse, les femmes accablaient parfois de reproches leurs guerriers battus. Quant à ceux qui s'étaient laissés prendre, ils étaient reniés par les leurs, même par leurs mères (2).

Tant de fois déjà j'ai eu occasion de parler du sort réservé aux prisonniers chez les Peaux-Rouges, que je puis aujourd'hui me borner sur ce point à une très brève récapitulation. Nous avons vu, que les plaintes des femmes, réclamant réparation ou vengeance pour les morts de leurs clans, étaient une des plus fréquentes causes de guerre. Nous savons aussi que, chez les Peaux-Rouges, l'adoption était facile et complète. Les prisonniers, habituellement reniés par leur propre tribu, pouvaient sans danger être incorporés à la tribu victorieuse, y remplacer littéralement les guerriers morts ; mais ordinairement il dépendait des femmes de décider de leur sort. Les unes préféraient la vengeance et on leur donnait des chevelures ; les autres opinaient pour l'adoption ; beaucoup ne savaient pas résister au désir de torturer les prisonniers. Elles allaient au devant des guerriers et se mettaient aussitôt à tourmenter les captifs, en inventant des supplices raffinés. On en a vu pousser la rage jusqu'à pratiquer l'éviration des captifs attachés au poteau (3). Dès que les prisonniers étaient entrés dans le village, on les promenait de cabane en cabane et, dans toutes, ils étaient maltraités ; ici on leur coupait un doigt ; là on leur arrachait un ongle, etc. (4). Quand leur répartition avait été faite, les femmes ou bien les adoptaient ou bien prononçaient une sorte d'imprécation, qui les condam-

(1) Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, 358.
(2) Bancroft, *Native states*, I, 499.
(3) O. Dorsey, *loc. cit.*, 312.
(4) Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, 360.

nait à mourir pour apaiser l'ombre du défunt, que l'on voulait venger (1).

Le moment du supplice arrivé, le prisonnier était lié sur un cadre formé de deux poteaux verticaux et de deux barres horizontales, l'une sous ses pieds, l'autre au-dessus de sa tête : les pieds et les mains étaient fixés aux angles de ce cadre (2). Dans cette position, il entonnait sa chanson de mort, bravait ses bourreaux, les menaçait et les insultait. D'ordinaire, le captif était brûlé à petit feu ; on commençait par les pieds, puis on lui promenait sur le corps des tisons enflammés, mais de façon à faire durer longtemps le plaisir. Ou bien on lui décharnait un doigt avec les dents, puis on posait ce doigt écorché sur le fourneau d'une pipe allumée ; ou bien on arrachait un ongle, on broyait les phalanges des doigts entre deux pierres ; on désarticulait les membres du patient ; on le scalpait et on versait ensuite sur sa tête des charbons ardents. Finalement on l'enveloppait d'écorces de bouleau auxquelles on mettait le feu (3). On a vu quelquefois les bourreaux, fous de rage, dépecer le prisonnier, jeter ses membres dans une chaudière et les manger (4), etc., etc.

Le captif, lui, ne devait donner aucun signe ni de douleur, ni de faiblesse ; parfois pourtant, et à la grande joie des tortionnaires, il fléchissait et poussait des cris (5). « On ne se peut venger, disaient les Indiens, qu'en torturant lentement. Si, dans la guerre, on n'avait à craindre que la mort ; les femmes la feraient aussi bien que les hommes (6) ».

Chez les Hurons et les Iroquois, quand le supplice était différé, les victimes futures étaient traitées en attendant avec une grande aménité ; parfois même on leur donnait des

(1) Charlevoix. *Loc. cit.*, t, V. 364.
(2) *Ibid.*, lettre XXVIII.
(3) Lafitau, *loc. cit.*, IV, 2.
(4) *Lettres édifiantes*, t. XI, 365.
(5) Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, 365.
(6) Lahontan, *loc. cit.*, vol. II, 193.

femmes; toujours on les appelait « fils, frères, neveux » jusqu'au moment de l'exécution (1).

Il faut dire que, de nos jours, la plupart des Indiens avaient renoncé à ces mœurs atroces. Le plus souvent, ils échangeaient ou adoptaient leurs prisonniers (2).

Après la guerre et parfois avant, pour se faire des alliés, on concluait des traités de paix et toujours avec le cérémonial que les Indiens mêlaient à toutes les affaires importantes. Dans les plus grandes extrémités, jamais le plénipotentiaire du parti vaincu ne rabattait rien de sa fierté ; pour appuyer les prétentions des siens, il déployait toute son éloquence ; mais il n'était pas rare qu'on lui répondit par un coup de hache (3). C'était dans ces occasions surtout que l'on dansait la *danse du calumet*. Les envoyés, porteurs de propositions pacifiques, devaient arriver ostensiblement, en plein jour et avec les *pipes sacrées*. En marchant, l'ambassade chantait la paix; ses membres, du moins les porteurs de calumets, dansaient autour du chef ennemi avec lequel on voulait traiter. Pour conclure, on fumait ensemble (4) et dès lors la paix était scellée. La violer ensuite sans déclaration préalable, c'était commettre non seulement un acte de mauvaise foi et une infraction au droit des gens, mais encore un sacrilège.

III. *Ce qui caractérise la guerre indigène en Amérique.*

Nous avons maintenant une vue générale des mœurs guerrières chez les Indiens d'Amérique. Les faits relevés dans l'Amérique du sud nous ont appris peu de chose. Les guerres y ont pour but, soit la razzia, soit la vengeance,

(1) Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, 363.
(2) Catlin, *loc. cit.*, 76.
(3) Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, 371.
(4) *Ibid.*, Lettre XXX. — O. Dorsey, *loc. cit.*, 368.

ce qui est banal. Dans le voisinage de l'Orénoque, nous trouvons le cannibalisme guerrier, assez ordinaire, comme nous le savons, en outre l'initiation des chefs, pratique républicaine, et surtout la torture méthodique des prisonniers et la fière allure de ceux-ci. Ces dernières coutumes sont aussi communes aux Peaux-Rouges, qui nous sont beaucoup mieux connus et chez qui la guerre a vraiment une physionomie spéciale. On y rencontre en effet un curieux mélange de férocité sauvage et d'héroïque fierté.

La guerre est le grand souci et le grand intérêt des Indiens. Tout y pousse : l'instinct hérité, l'opinion, la littérature, la religion. Le dieu de la guerre, Areskoui, est le Grand Esprit; son nom sert de cri de guerre (1). Quand on conclut la paix ou une alliance, on a soin de pousser vers le soleil, résidence présumée du Dieu, la fumée du calumet sacré. Areskoui est le gardien des conventions militaires et il en punit les infractions (2). Néanmoins, sauf de rares traits de chevalerie, la tactique de la guerre est encore celle de la chasse et on massacre la population d'un village surpris exactement comme on ferait d'un troupeau de bisons. Pourtant la guerre peau-rouge n'est pas sans quelques beaux côtés. Elle n'a pour but ni le cannibalisme, ni le pillage, ni la conquête. L'avidité n'y entre pour rien. Sans doute après la victoire, on torture les prisonniers avec une cruauté savante; car on veut surtout se venger. Mais ces supplices même mettent en relief l'extraordinaire énergie de ceux qui les subissent. Le vainqueur d'aujourd'hui peut être le vaincu de demain et l'un et l'autre ont appris à tendre les ressorts de leur volonté à un degré, qui fait honneur à l'espèce humaine. Bien mieux que les Stoïciens de la Rome décadente, les Peaux-Rouges ont jeté un héroïque défi à la douleur et ils savent le soutenir.

(1) Charlevoix, *loc. cit.*, t. V, lettre XII, 306, 307.
(2) *Ibid.*, 307.

Ce que nous connaissons de la guerre primitive en tout pays nous permet de reconstituer à peu près sûrement le passé guerrier de la race. Très longtemps ces Indiens ont vécu en clans communautaires, mais rivaux, et cette phase première de leur évolution politique leur a nécessairement inspiré un vif sentiment de solidarité sociale ; mais la vie du clan dresse l'homme à la vengeance ; car tout dommage infligé à l'un des membres de la petite communauté blesse tous les autres et le talion est pour eux un devoir. Or, ce talion ne reste pas toujours juridique. Le besoin de vengeance, une fois incarné dans les cerveaux, finit ordinairement par s'affranchir de toute mesure ; la vengeance cesse d'être une réparation calculée, elle devient surtout un prétexte pour donner carrière à des appétits cruels, que d'incessantes retaliations ont fini par développer. On a ses ennemis héréditaires et il est beau de les détruire. La guerre revêt alors un caractère d'extermination, qu'elle n'avait pas tout d'abord. L'opinion publique ceint d'une auréole la tête du vainqueur par cela seul qu'il a vaincu et indépendamment des motifs de la guerre. Alors une idée, tout à fait étrangère aux ancêtres est née, celle de la gloire militaire. Nous savons quel chemin a fait dans le monde cette idée funeste. Nous le verrons d'ailleurs en étudiant des civilisations plus avancées que celle des Peaux-Rouges. Sûrement la peste et les pires fléaux naturels ont été moins nuisibles à l'humanité que cette soif de gloire meurtrière.

CHAPITRE VII

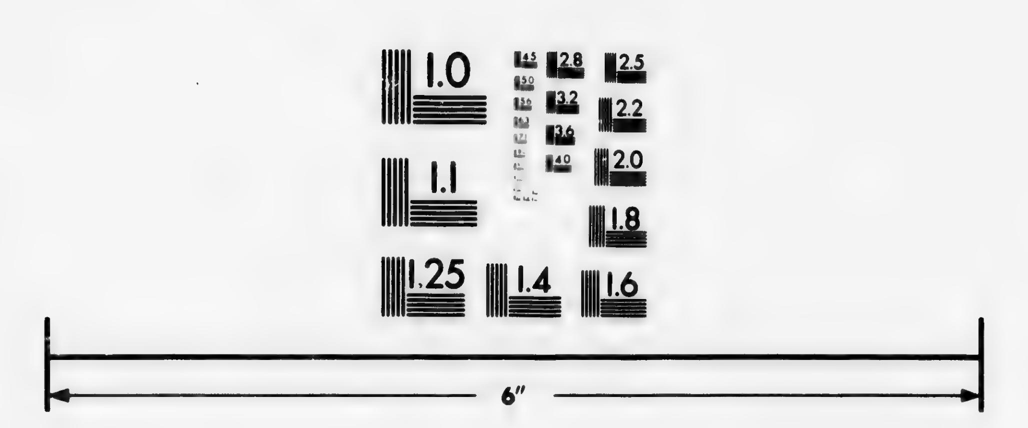
LA GUERRE DANS LES ANCIENS EMPIRES DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

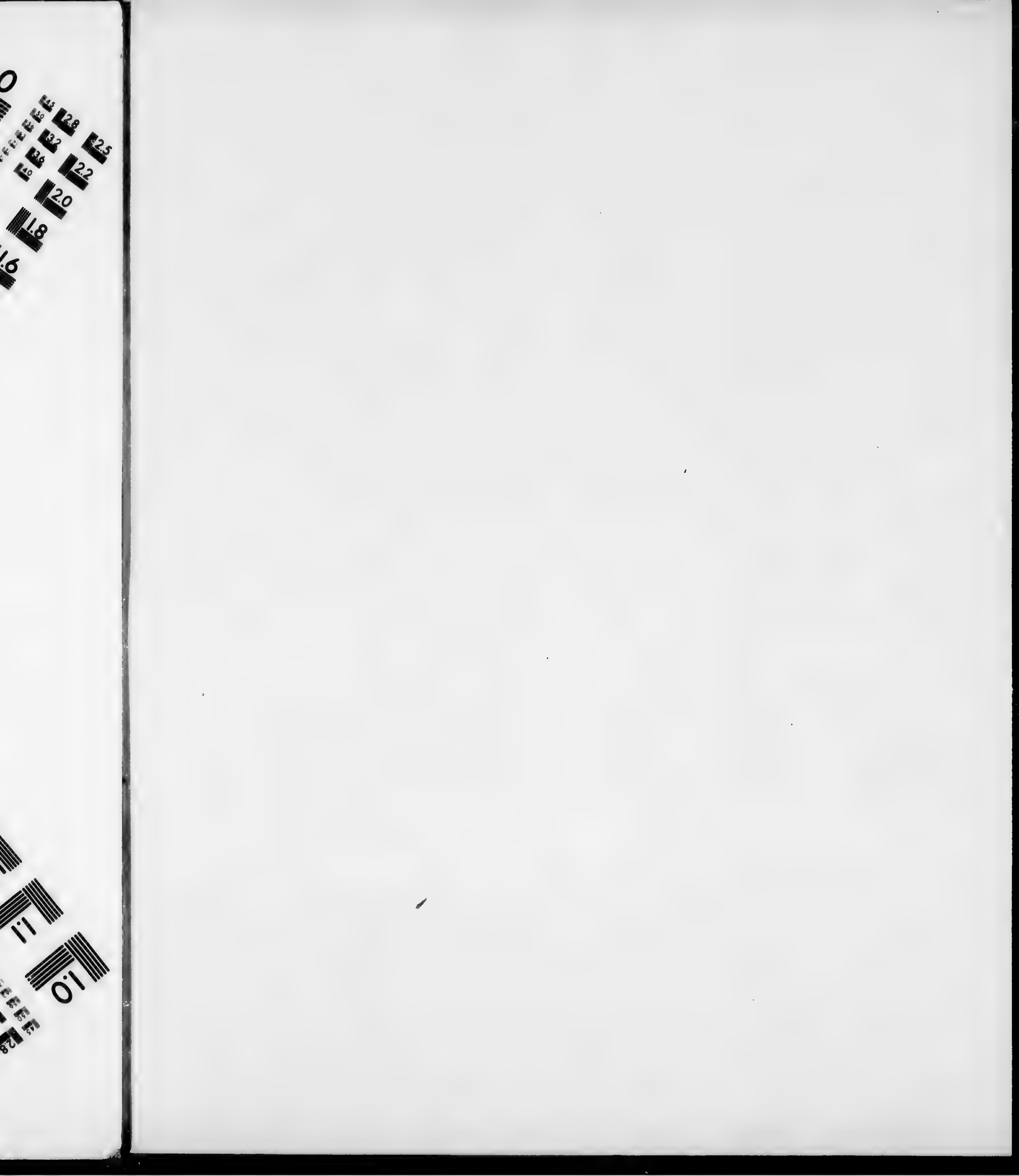
SOMMAIRE

I. *La guerre chez les sauvages de l'Amérique centrale.*

Trop souvent on a décrit et étudié les grands empires de l'Amérique centrale, comme des États relativement civilisés et très différents des populations voisines, comme des îles miraculeusement surgies dans une mer de sauvagerie. Il n'en est rien. La dernière civilisation mexicaine, celle des Aztèques, avait été fondée, deux ou trois siècles avant la

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

conquête espagnole, par des immigrants de race peau-rouge, ou plutôt ces envahisseurs sauvages s'étaient mêlés, en les subjuguant, avec les populations des hauts plateaux mexicains de longue date civilisées à leur manière. Cependant, autour du royaume aztèque et des autres Etats de civilisation analogue, savoir le royaume de Tezcuco, celui de Tlacopan, la république de Tlascala, etc., vivaient des tribus beaucoup plus sauvages, ressemblant souvent par leurs mœurs aux nations peaux-rouges actuelles et dont on trouve encore, çà et là, les descendants.

Les chroniqueurs rapportent que des tribus chichimèques se défendirent contre les Espagnols, en se fortifiant sur les hauteurs et en faisant rouler sur les assaillants des arbres et des rochers. Ces tribus scalpaient et torturaient leurs prisonniers, attaquaient quiconque pénétrait sur leur territoire de chasse, exactement comme les Peaux-Rouges (1). Des sauvages du Nouveau Mexique faisaient subir à leurs jeunes gens une initiation guerrière, très analogue à celle que nous allons retrouver dans l'empire des Aztèques. Ces indiens étaient cannibales et mangeaient encore leurs captifs (2). Les indiens des Pueblos néo-Mexicains attaquaient au point du jour, comme les Peaux-Rouges. Comme ces derniers aussi, ils tuaient sans se soucier ni du sexe, ni de l'âge ; comme eux encore, ils torturaient leurs prisonniers, les crucifiaient, etc. (3). A Tabasco au contraire, les Espagnols rencontrèrent un peuple qui savait palissader ses villages, construire des retranchements, livrer bataille en se divisant en colonnes distinctes (4). Au Nicaragua, le paradis était réservé à ceux qui mouraient sur le champ de bataille ; leurs doubles s'en allaient servir les dieux (5). La plupart

(1) Bancroft, *Native States*, I, 628.
(2) Bancroft, *Loc. cit.*, 579.
(3) *Ibid.*, 543.
(4) *Ibid.*, 655.
(5) H. Spencer, *Sociologie* I, 293.

de ces traits des mœurs guerrières ont aussi été constatés chez les Peaux-Rouges ; d'autres rappellent fort le Mexique et tous attestent une certaine parenté entre les indigènes sauvages et la population plus civilisée de l'ancien Mexique.

II. *La guerre dans l'ancien Mexique.*

Cet ancien Mexique, précieux pour la sociologie, est le type des empires barbares, que la guerre a fondés, que la guerre entretient, où toutes les institutions tendent au carnage : c'était dans le sens littéral de l'expression, un État de proie, qui avait grandi uniquement par la force, en absorbant et dévorant ses voisins (1). Il convient ici de prendre au pied de la lettre les expressions « absorber » et « dévorer » ; car les Mexicains, en guerroyant, poursuivaient un double but : faire des conquêtes, éloigner les frontières de l'empire, et capturer des prisonniers, qui étaient ensuite mangés après avoir été immolés devant les idoles (2). De tous les dieux mexicains, le plus avide de victimes, le grand dévoreur d'hommes, était, comme de raison, le dieu de la guerre, le farouche Huitzilopotchli, qu'on n'aurait pu, sans danger pour le salut de l'empire cesser d'honorer suivant les rites affreux qui lui étaient agréables.

La guerre, la guerre sainte, se décidait dans un conseil de grands seigneurs, présidés par le monarque ; mais ce monarque était adoré comme un dieu et il est à présumer que les conseillers ne se permettaient guère de lui manquer de respect en émettant des opinions différentes des siennes. La guerre décidée en principe, on avait soin de faire explorer par des espions, souvent par des marchands dégui-

(1) *Lettres de F. Cortez,* (édition Vallée, Paris, 1879).
(2) Prescott, *Conq. Mex.,* (introduction, p. 64).

sés, le pays à envahir. Les renseignements et les plans rapportés par ces espions étaient communiqués aux principaux capitaines et permettaient de calculer le nombre des marches nécessaires, même de déterminer d'avance les lieux des campements (1). Tous ces conseils ou plutôt ces complots de guerre se tramaient dans une salle spéciale du palais royal, consacré à ce glorieux usage (2).

Mais les Mexicains n'attaquaient plus à l'improviste, à la la manière des fauves, comme on le fait en pays sauvage. Trois ambassades devaient être envoyées avant de commencer les hostilités. On sommait les rois ou chefs du pays menacé d'avoir à se soumettre dans les vingt jours, c'est-à-dire d'accepter les dieux mexicains et de payer tribut ; on leur dépeignait les dangers auxquels ils s'exposeraient en résistant, les horreurs de la guerre imminente, d'une guerre, qui peut-être leur coûterait la vie. Si toutes ces objurgations demeuraient sans résultat, on faisait une déclaration de guerre solennelle et accompagnée de présents (3). Les ambassadeurs, employés dans ces circonstances, étaient toujours des personnages du plus haut rang, cultivés et très versés dans l'art oratoire. Les étrangers les devaient recevoir avec de l'encens et des fleurs ; toute insulte, qui leur était faite, constituait un *casus belli* immédiat (4).

Dès qu'une campagne était définitivement résolue, on s'occupait de rassembler une armée. La chose était facile et peu coûteuse pour le trésor royal. Il suffisait en effet d'appeler sous les armes les contingents dus par les provinces conquises (5) et les milices féodales du pays. Au Mexique, il n'y avait pas de troupes soldées.

(1) Sahagun, *Choses de la Nouvelle Espagne*, (trad. Jourdanet), 527-528.

(2) *Ibid.*, 522.

(3) Bancroft, *Native States*, vol. II, 420-423.

(4) *Ibid.*, 412.

(5) Prescott, *loc. cit.*, 35.

Les armées importantes comprenaient plusieurs divisions, de huit mille hommes chacune, subdivisées en compagnies de trois à quatre cents hommes. Chaque compagnie avait son fanion ; chaque officier supérieur sa bannière ; le grand étendard armorié de l'empire avec son aigle saisissant un jaguar dans ses serres, flottait au-dessus de tous les autres (1). Pour les grades militaires, le rang ne comptait guère et l'avancement était la récompense des exploits accomplis, du nombre de prisonniers capturés dans les diverses campagnes. Le costume même des principaux guerriers, certains insignes indiquaient le chiffre des captifs ramenés à Mexico (2) : c'était là la grande gloire.

Les armes de ces milices mexicaines étaient l'arc et les flèches, les javelines, des sabres et quelquefois des lances. Les flèches étaient des roseaux dont les pointes étaient soit des os, soit des morceaux d'obsidienne, fixés, à la mode australienne, avec une résine adhésive. Les flèches n'étaient pas empoisonnées et cependant les Mexicains connaissaient la sarbacane, mais cette arme curieuse leur servait seulement à la chasse pour lancer des boulettes de terre durcie (3) au gibier ailé ; car les plumes jouaient un grand rôle dans l'ornementation aztèque. Les sabres avaient aussi une allure australienne ; ils se composaient d'un support en bois, garni des deux côtés de fragments bien tranchants d'obsidienne.

Les armes défensives étaient un bouclier rond ou ovale, en bambou et de dimension très variable. Ces boucliers étaient peints de vives couleurs ; ceux des nobles étaient relevés en bosse au centre et couverts d'or. Les chefs portaient des cuirasses lamées d'or et d'argent, quelquefois des casques d'argent empanachés ; mais les casques en bois

(1) Prescott, *loc. cit.*, 37.
(2) Bancroft, *Native States*, vol. II, 401.
(3) *Lettres de Cortez*, (*loc. cit.*, 78). — Bancroft, *loc. cit.*, 408.

sculpté représentant des têtes d'animaux sauvages étaient beaucoup plus communs. Enfin les soldats endossaient communément des justaucorps de coton piqué, à l'épreuve de la flèche.

La fronde était une arme de jet très généralement usitée au Mexique. Dans les combats un peu vifs, il pleuvait littéralement des pierres et Cortez rapporte qu'il en fut blessé à la tête en deux endroits (1).

A propos des armes mexicaines et sans y attacher trop d'importance, il importe de remarquer l'usage général de la fronde, que nous avons trouvé répandu aussi dans toute la Polynésie, fait qui a sa valeur à propos des origines polynésiennes. Les cuirasses de coton ne sont pas non plus spéciales aux Mexicains; des populations berbères, voisines du lac Tchad, s'en servent encore. Ajoutons enfin, pour ne rien omettre et sans vouloir en tirer en ce moment aucune conclusion, qu'une figure emblématique, sans doute celle du soleil, la croix encerclée et à branches égales, si répandue dans l'ornementation berbère, n'était pas rare non plus sur les boucliers mexicains. Sans vouloir tirer actuellement, aucune conclusion de ces similitudes, à première vue singulières, il importe, je crois, dans ce cas et dans tous les cas semblables, de les enregistrer avec soin. Sans doute certaines de ces analogies ou ressemblances peuvent tenir simplement à l'identité essentielle du genre humain; mais il en est aussi qui peuvent nous aider à reculer dans le passé les limites de l'histoire, à nous renseigner sur d'antiques migrations antérieures aux époques où l'humanité a commencé à écrire ses annales ou même à s'en souvenir.

Les pierres à frondes n'étaient pas les seules, dont se servissent les Mexicains. Ils en lançaient aussi à la main, comme le font bien des populations primitives. Lors du

(1) Bancroft, *loc. cit.*, 408.
(2) *Lettres de F. Cortez*, 111.

siège de Mexico par les Espagnols, toutes les terrasses de la ville étaient munies de pierres amoncelées et elles étaient occupées par des hommes qui avaient mission de les lancer (1). J'aurai achevé de dire tout ce qui peut nous intéresser au sujet des armes mexicaines, en mentionnant certains Indiens très belliqueux, que Cortez ne put dompter, et qui combattaient avec des lances, de vingt-cinq à trente pieds de longueur. Ces lances, très bien faites au témoignage du conquérant, avaient ceci de particulier que leur pointes étaient des cailloux, sans doute en obsidienne, et taillés, dit Cortez, en forme de fer de lance ordinaire (2).

En résumé, l'armement des Mexicains avait conservé un caractère tout à fait primitif. Il semble qu'il y ait eu là quelque chose de rituel; car, si les Aztèques ne connaissaient pas le fer, l'usage du cuivre et même du bronze leur était assez familier. Néanmoins, d'après ce que nous savons de l'armement et de l'organisation militaire des Mexicains, leurs armées en marche devaient assez ressembler au moins par l'aspect général à nos armées du moyen âge, mais dépourvues de cavalerie.

L'art des fortifications se pratiquait aussi chez les Aztèques qui en connaissaient les principaux éléments. Ils savaient creuser des fossés, élever des murailles avec parapets et créneaux, etc. Sous la pressante étreinte de la nécessité, ils inventaient même, au moment de l'invasion espagnole, des moyens de défense jusqu'alors inusités parmi eux. Le plus efficace agent de leurs défaites ayant été la cavalerie espagnole, ils s'ingénièrent à en neutraliser l'action par des abattis d'arbres (3), par de gros blocs de pierre semés sur son passage (4), par l'usage de ces longues

(1) *Lettres de F. Cortez*, (*loc. cit.*, 160).
(2) *Ibid.*, 246.
(3) *Ibid.*, 132.
(4) *Ibid.*, 183-122.

piques, que j'ai mentionnées et qu'ils empruntèrent aux Indiens de Tepeaca (1). Enfin, en coupant certaines de leurs digues, ils essayèrent de fermer le chemin aux envahisseurs (2). Les Aztèques savaient aussi tirer parti des défenses naturelles, placer leurs villes et forteresses dans de fortes positions, sur des côteaux protégés par des ravins escarpés, par le cours d'une rivière, tous avantages, dont ils augmentaient la force par des retranchements, des murailles, des palissades, etc. Nous pouvons à ce sujet signaler encore une curieuse coïncidence. Au Guatemala, pays aztèque, on trouve d'antiques forteresses, celle de Mitla, par exemple, qui, par leur situation sur un pic escarpé de trois côtés, par leur double enceinte, percée de portes qui ne se correspondent pas, ressemblent exactement à des *pah* néo-zélandais, où les murs en pierres auraient remplacé les palissades (3).

Certaines de ces forteresses étonnèrent les conquérants. L'une d'entre-elles, écrivait Cortez, était plus grande, plus forte et mieux bâtie que le château de Burgos (4). Toujours au témoignage de Cortez, on sema sur tous les chemins pour arrêter sa marche des chausse-trappes, des chevaux de frise, des retranchements, etc. (5). Les villes fortes étaient entourées de grands murs, bâtis avec de la pierre et de la chaux, munis de parapets accessibles seulement par des issues, que protégeaient des murailles avec courtines (6). Parfois le mur d'enceinte était double et couronné d'un parapet crénelé : tel était le cas pour Mexico (7). Enfin, dans les villes, il y avait des manufactures d'armes, et les temples

(1) *Lettres de F. Cortez*, 123.
(2) *Ibid.*, 134.
(3) *Ibid.*, 122. — Bancroft, *loc. cit.*, II, 788.
(4) *Ibid.*, 64.
(5) *Ibid.*, 131.
(6) *Ibid.*, 122.
(7) *Ibid.*, 49.

à gradins, les *téocallis*, servaient, suivant leurs dimensions, soit de citadelles, soit de postes pour les veilleurs (1). Certaines vallées étaient barrées par des murailles transversales tantôt en pierres sèches, tantôt cimentées à la chaux et percées de rares portes, fortifiées avec un soin particulier (2).

Le gouvernement mexicain avait donc pourvu de son mieux à la défense du pays ; en outre pour prévenir les révoltes ou y résister, on avait construit, dans les diverses provinces, des forteresses occupées par les troupes du roi et commandées par ses gouverneurs (3).

Je viens de décrire l'organisation militaire des Aztèques, surtout en ce qui concerne les moyens matériels. Reste encore à signaler les moyens moraux, comprenant les récompenses, les punitions, l'éducation militaire et enfin des ordres de chevalerie. Les récompenses consistaient en grades, titres, vêtements d'honneur, *mantas* ou ceintures riches donnés ou décernés par le souverain (4), en domaines, que l'on pouvait gagner à la pointe ou plutôt à la scie de l'épée ; mais ce dernier genre de récompenses était réservé aux nobles et il était même formellement interdit aux donataires de rétrocéder à des plébéiens les domaines d'honneur (5).

Les trois royaumes confédérés de Mexico, Tlacopan et Tezcuco, avaient uni leur destinée militaire et institué un Conseil fédéral, composé de vingt et un membres, tous nobles et vétérans, avec un président. De ce Conseil relevait tout ce qui touchait à la guerre et c'est à lui sans doute qu'il faut attribuer la rédaction du code militaire aztèque, extrêmement sévère et dont je vais citer les principaux articles :

(1) Bancroft, *loc. cit.*, II. 415.
(2) Bancroft, *loc. cit.*, 416. — *Lettres de F. Cortez*, (*loc. cit.*, 31).
(3) *Lettres de F. Cortez, loc. cit.*, 86.
(4) Sahagun, *loc. cit.*, 550.
(5) Prescott, *loc. cit.*, (introd. 21).

Code militaire des Aztèques.

1° A peine de décapitation, les gens de la suite du roi le doivent ramener mort ou vif.

2° Pour crime de désertion, tout officier de la garde encourt la décapitation.

3° Tout soldat, qui fuit ou abandonne son poste, sera décapité.

4° Tout soldat, qui s'empare des prisonniers ou du butin d'un autre ou même lui cède son prisonnier, sera pendu.

5° Décapitation à quiconque attaque sans ordre ou abandonne soit l'étendard, soit le quartier-général.

6° Tout traître sera mis en pièces; ses biens seront confisqués au profit de la couronne ; ses enfants et parents seront réduits en esclavage.

7° Quiconque, en temps de guerre, aura protégé ou caché un ennemi sera mis en pièces ; ses membres seront jetés au peuple.

8° Pour avoir usurpé les insignes royaux, tout noble perdra ses biens et sera mis à mort.

9° Tout ambassadeur, qui revient de sa mission sans réponse ou a enfreint ses instructions, encourt la décapitation (1).

10° Tout guerrier même estimé, convaincu de s'être adonné à l'ivrognerie, sera dégradé (2).

Ce code militaire des Aztèques, dont la sévérité fait pâlir celle des nôtres, pourtant peu cléments, ne restait pas lettre morte ; on tenait même à honneur de l'appliquer et un prince tezcucan, un Brutus aztèque, fit mettre à mort deux de ses fils, coupables du moindre de ces délits militaires : d'avoir volé à des camarades leur part de butin (3).

L'empire des Aztèques était un type parfait de monarchie

(1) Bancroft, *Native States*, ch. XIII, p. 418.
(2) *Ibid.*, II, 459.
(3) Prescott, *loc. cit.*, Introd. 38.

barbare; c'est dire que le « noble métier des armes » y était honoré par-dessus tout; c'était le but même de l'éducation et par lui seulement on pouvait arriver aux honneurs. La profession militaire tenait juste le premier rang après la profession sacerdotale. Les parents et les prêtres se faisaient un devoir d'enseigner aux enfants les hauts-faits de leurs ancêtres (1). A dix ans, les jeunes nobles entraient dans des maisons d'éducation cléricales, où on les dressait simultanément à la guerre et aux exercices religieux. On les habituait à supporter les fatigues, à manier les armes. A quinze ans, on les menait en campagne, mais sous la protection de vétérans choisis; si, avec l'aide de ceux-ci, le jeune noble parvenait à faire un prisonnier, il acquérait le droit de porter au-dessus de l'oreille une touffe ornée de plumes. Quand, plus tard, il réussissait à capturer, seul, un prisonnier, le jeune homme était présenté au roi, qui lui donnait un manteau et lui faisait peindre la face en rouge et en jaune. Arrivé à quatre captifs, le jeune capitaine avait le droit de porter des anneaux d'oreille en cuir, des ornements labiaux; mais les prisonniers devaient être de choix; il y avait certaines nations méprisées, dont les captifs ne comptaient même pas (2).

Des ordres militaires récompensaient la valeur guerrière et y excitaient. Trois d'entre eux étaient surtout aristocratiques, quoique ouverts, sans distinction de caste, à quiconque se signalait par des hauts-faits; c'étaient : l'ordre des princes, l'ordre des aigles et l'ordre des tigres. Chacun de ces ordres avait ses insignes particuliers, mais on ne s'en parait qu'à la guerre. Ainsi Montézuma, qui, en campagne portait des jambières d'or, des colliers d'or et des pierres précieuses, appartenait à l'ordre des princes (3). Un qua-

(1) Bancroft *loc. cit.*, II, 400-402.
(2) *Ibid.*, II, ch. XIII, p. 406.
(3) *Ibid.*, II, ch. XIII, p. 403.

trième ordre, inférieur et plus facilement accessible, était ouvert aux plébéiens, qui avaient donné de suffisantes preuves d'endurance, de vaillance et de distinction morale (1). Les Mexicains avaient donc organisé tout un système d'entraînement militaire, s'appliquant à la totalité de leur population virile et très intelligemment combiné.

Avant d'entrer en campagne, les Aztèques faisaient, comme les Peaux-Rouges, une toilette guerrière. Ils se peignaient le visage, se paraient la tête de plumes blanches, mettaient leurs pendants d'oreilles, se couvraient de *mantas* ornées d'or ou de coquillages, suivant le rang de chacun (2). L'armée s'avançait dans un ordre déterminé. D'abord les prêtres portant leurs idoles, comme dans une procession, puis les capitaines et les braves. Après eux les soldats aztèques enfin les alliés, les gens de Tezcuco et de Tlacopan. Sur la frontière, on campait dans un ordre arrêté d'avance en ayant soin de placer des vedettes (lettre de Cortez, 180), et, cette fois à la manière des sauvages Peaux-Rouges, on attaquait, la nuit même. Le signal du combat était donné par les prêtres (3). En se rangeant en bataille, les contingents des diverses provinces conservaient leur individualité, avec leurs couleurs, leurs enseignes spéciales. Au centre de l'armée, trônait le généralissime porté en litière et tenant, appuyé sur la cuisse, le grand étendard national, consistant en un filet d'or massif, suspendu à une pique et couronné de plumes multicolores (4). Cet étendard était considéré, comme le Palladium même de l'empire ; après sa perte, toute résistance cessait à l'instant (5).

Les Mexicains combattaient toujours avec un grand cou-

(1) Sahagun, *loc. cit.*, 228.
(2) *Ibid.*, 229.
(3) *Ibid.*, 327.
(4) *Ibid.*, 114.
(5) *Lettres de F. Cortez*, (*loc. cit.*,) 116-117.

rage. Cortez rapporte, que, quatre fois repoussés par les Espagnols, ils se rallièrent et revinrent à la charge quatre fois de suite (1). Toujours en se retirant, ils emportaient leurs blessés et leurs morts (2) et ils marchaient au combat en chantant (3). Pendant l'action, on échangeait d'une armée à l'autre, des défis, des injures, des menaces et on se livrait des combats singuliers (4).

Aussitôt après une bataille, des messagers, envoyés au roi, lui annonçaient solennellement que Huitzilopotchli, le dieu de la guerre, avait favorisé les armes mexicaines. En même temps ils lui signalaient les corps qui s'étaient distingués, même les guerriers, qui avaient fait le plus de captifs. En cas de fausses nouvelles, ces messagers étaient mis à mort. Après une campagne victorieuse, l'armée faisait à Mexico une entrée triomphale : on érigeait des arcs de triomphe, on brûlait du copal ; on se réjouissait dans des banquets, (Bancroft. Vol. II. Ch. XIII).

La monarque s'occupait ensuite de distribuer les récompenses méritées et d'organiser la province conquise. Car la guerre mexicaine visait non seulement à faire des prisonniers, mais à incorporer à l'empire de nouveaux territoires : à conquérir. Des tributs permanents étaient imposés au vaincu et on désignait, pour administrer la population subjuguée, des gouverneurs et des commissaires choisis parmi les vainqueurs eux-mêmes (5).

Bien souvent déjà j'ai décrit le traitement féroce, que les Mexicains faisaient subir à leurs prisonniers; je pourrai donc aujourd'hui passer rapidement sur ce sujet. Mais cette sauvagerie n'était pas spéciale aux Mexicains ; elle était commune

(1) *Lettres de F. Cortez*, 220.
(2) *Ibid.*, 11.
(3) Sahagun, *loc. cit.*, 830.
(4) *Lettres de F. Cortez*, 139.
(5) B. Sahagun, *loc. cit.*, 527-539.

à toutes les populations de la région et surpasse celle des Peaux-Rouges. Les tortures, que les Indiens, alliés de Cortez, infligeaient à leurs prisonniers, scandalisèrent le conquérant espagnol, qui pourtant ne péchait point par excès de sensibilité (1). Les Tlascaltèques écorchaient vifs leurs captifs et se couvraient de leurs peaux pour adorer en cet équipage leur « Dieu des armées ». Les Aztèques faisaient de même ; puis empaillaient les peaux et les suspendaient dans les temples. Un détachement espagnol, tombé entre les mains des Mexicains, n'échappa point à ce traitement (2). L'opération était parfois assez habilement faite, pour que, après la préparation, l'on pût encore reconnaître les victimes (3). Mais les Mexicains et leurs voisins avaient conservé des goûts cannibales, auxquels les Peaux-Rouges, du moins ceux du siècle dernier, avaient à peu près renoncé. Au Mexique la religion avait sanctifié la sauvagerie et par suite contribué à la perpétuer. Les dieux mexicains, surtout Huitzilopotchli, le dieu de la guerre, étaient toujours altérés de sang. Chaque année, il fallait leur offrir, par milliers, des victimes humaines. Le « Dieu des armées », qu'il était si important de se concilier, était toujours affamé de ces offrandes sanglantes.

Le cérémonial de ces sacrifices est bien connu : quatre prêtres maintenaient le captif dont le dos portait sur le sommet d'une pierre conique ; un cinquième lui ouvrait le thorax avec un couteau d'obsidienne, arrachait le cœur et l'offrait tout palpitant encore à la divinité. Le reste du corps était rendu au capteur et devenait le maître-plat d'un grand festin (4). Les Espagnols virent ainsi, presque sous leurs yeux, sacrifier solennellement un certain nom-

(1) *Lettres de F. Cortez, loc. cit.*, 192.
(2) Bancroft, *loc. cit.*, vol. II, ch. XIII, 431.
(3) Prescott, *loc. cit.*, V, ch. VII.
(4) *Lettres de F. Cortez*, 224.
(5) Voir mon *Evolution religieuse.*

bre de leurs compagnons tombés entre les mains des défenseurs de Mexico (1). Mais, en campagne et quand les captifs étaient nombreux, les choses se passaient sans doute avec moins de cérémonie ; car Cortez parle, en divers passages de ses lettres, de l'anthropophagie de ses alliés, sans mentionner aucune formalité religieuse. A l'en croire, les indigènes emportaient même les morts pour les dévorer (2) Une peuplade, que Cortez appelle « les Oturniens », ayant été battue par un de ses lieutenants, lui abandonna, dit-il, des provisions consistant en maïs et en enfants tout rôtis (3). Les têtes des captifs, sacrifiés dans les formes, étaient fichées sur des pieux en face des idoles (4). A Mexico, les crânes ainsi recueillis avaient été amoncelés au nombre de 136.000 en une pyramide (5).

Il y avait d'ailleurs captifs et captifs. Ceux de certaines nations ne comptaient même pas ; ceux de certaines autres au contraire valaient à leurs capteurs los et renom, même des insignes honorifiques et des grades (6). Mais, s'il arrivait au roi de faire lui-même des prisonniers, ce mémorable exploit était l'occasion d'une grande fête publique. On emmenait les captifs royaux en procession avec danses et chants ; avant de les sacrifier, on les parait de vêtements somptueux ; puis on aspergeait de leur sang les quatre faces du *téocalli*. Leurs peaux, préparées et remplies de coton, allaient orner le palais de leur auguste capteur (7). Du reste le roi ne pouvait être couronné que si des victimes, capturées par lui mais sans doute avec un peu d'aide, avaient été au

(1) *Lettres de Cortez*, 178.
(2) *Lettres de Cortez*, (*loc. cit.*,) 163-168, 186-188.
(3) *Ibid.*, 180.
(4) Sahagun, *loc. cit.*, 831.
(5) Barnal Diaz. *Hist. Nouvelle Espagne*, ch. 92.
(6) Sahagun, *loc. cit.*, 542-543.
(7) Bancroft, *Native States*, 428.

préalable sacrifiées suivant les rites, lors de ce qu'on peut appeler la cérémonie de son sacre (1).

C'est que, chez les Aztèques, la religion était étroitement associée à la guerre. La divinité la plus honorée du Panthéon mexicain était Uitzilopotchli, dieu des combats. Le quinzième mois du calendrier mexicain (*Panquetzaliztli*) lui était consacré. On se préparait à sa fête par un long jeûne ; puis on célébrait des danses sacrées ; enfin on lui sacrifiait des captifs soigneusement peints, ornés et ayant auparavant figuré dans une danse sacrée. Les victimes étaient égorgées un peu partout, mais surtout dans le temple du dieu (2). Le prêtre leur ouvrait la poitrine avec une couteau d'obsidienne tenu à deux mains; puis il présentait le cœur au soleil et le jetait dans un grand vase. Une petite tasse de sang, soigneusement recueillie, était offerte au propriétaire de la victime. Le corps était dépecé, et distribué pour être mangé. Avant d'être ainsi débités, les cadavres étaient écorchés et des hommes revêtus de leur peau simulaient une petite guerre (3). Ces sanglantes offrandes au dieu de la guerre avaient sûrement un caractère symbolique d'anthropophagie ; car, pour les sacrifices à Uitzilopotchli, on choisissait de préférence des hommes grassouillets (4), propres à mettre le dieu en appétit. Bien nourrir cette divinité était de la plus haute importance, puisqu'elle était la dispensatrice de la victoire ; mais, pour l'honorer suivant ses goûts présumés, il fallait sans cesse de nouveaux prisonniers, aussi le clergé excitait-il continuellement à de nouvelles guerres, qui, toutes, par conséquent étaient des guerres religieuses (5). On conservait pieusement à Mexico un arc et des flèches, qui, selon la légende, avaient appartenu au dieu

(1) Bancroft. *Native States*, 400-401.
(2) Sahagun, *loc. cit.*, Liv. II, ch. XV.
(3) *Ibid.*, liv. II, ch. II.
(4) *Ibid.*, liv. I, ch. I.
(5) Bancroft. *Native States*, II, ch. XIII, 400-401.

lui-même, alors qu'il habitait parmi les humains. Les Mexicains, réduits à l'extrémité par les assiégeants espagnols, recoururent un jour à ces armes divines, dont ils espéraient des prodiges (1). Quand il leur arrivait de remporter quelque avantage sur les troupes de Cortez, ils brûlaient, dans le voisinage des temples, d'énormes quantités de parfums, sans doute pour flatter l'odorat du dieu de la guerre (2). De son côté, Cortez rapporte, que le jour où il captura Guatimotzin, lui et ses soldats rentrèrent dans leurs quartiers pour remercier « le Dieu des armées » des avantages signalés qu'ils venaient de remporter (3). Au fond, la superstition était égale des deux côtés ; elle ne différait que par la forme, un peu moins primitive chez les Espagnols. Mais, de part et d'autre, on associait étroitement la religion et la guerre. Du côté des Aztèques, où l'on était encore assez voisins de la sauvagerie, les choses se faisaient naïvement. On avait un dieu de la guerre, du bon ou du mauvais plaisir duquel dépendait la victoire. Force était bien de capter ses bonnes grâces, en le servant suivant son goût. Or, ce dieu était cannibale, comme ses adorateurs, il fallait donc, à tout prix, se procurer des victimes pour les immoler sur ses autels. Sans doute il ne consommait pas visiblement les offrandes de chair humaine, que lui faisaient ses adorateurs ; aussi le sacrifice était-il raffiné, symbolique ; on choisissait l'organe le plus vivant du corps humain, le cœur, qui, séparé du reste de l'organisme, palpitait encore dans la main même du sacrificateur. Enfin ce dernier était un prêtre, un personnage sacré, un des familiers de la divinité, un homme dont l'intervention ne pouvait manquer de rehausser la valeur du présent. Sans doute Huitzilopotchli ne mangeait pas réellement les cœurs des victimes ; il se contentait de

(1) Sahagun, *loc. cit.*, 835.
(2) *Lettres de Cortez, loc. cit.*, 178.
(3) *Lettres de F. Cortez, loc. cit.*, 203.

leurs doubles. Le reste était rendu aux donateurs avec le corps et servait de maître plat dans un festin offert aux parents et amis. Ainsi sanctifié, le cannibalisme perdait de sa grossièreté : il devenait mystique, par suite respectable.

Au Pérou, la religion était moins sanguinaire ; elle n'en sanctionnait pas moins la guerre et ses conséquences.

III. *La guerre dans l'ancien Pérou.*

Les deux grands empires, anciennement institués sur les hauts plateaux de l'Amérique centrale, semblent bien s'être mutuellement ignorés. Leur organisation sociale et politique était radicalement dissemblable ; puisque le Mexique était une monarchie féodale, tandis que le Pérou est un exemple unique en son genre de socialisme, même de communisme centralisé, régi par un souverain absolu. Pourtant il existe entre les deux pays certaines ressemblances extérieures ; tous deux obéissaient à des rois despotiques et réputés de race divine ; dans tous deux, le gouvernement pensait surtout à guerroyer et à conquérir ; enfin, au Pérou comme au Mexique, les guerres avaient des mobiles religieux ; seulement les Incas combattaient non pas pour se procurer les victimes nécessaires à un culte sanglant, mais bien pour propager une civilisation et une religion à leurs yeux supérieures. Toutes leurs guerres étaient, comme nous l'allons voir, entreprises dans ce but : c'étaient des croisades à la fois morales et religieuses.

Les armes péruviennes étaient très analogues à celles du Mexique. Les lances, les flèches avaient, plus fréquemment qu'au Mexique, des pointes en cuivre ; mais le plus souvent ces [illegible]tes étaient en os au lieu d'être en obsidienne, comme ch[illegible], Aztèques. Les casques se ressemblaient fort dans les deux pays. Il en était de même des boucliers et des tuniques de coton piqué à l'épreuve des flèches. La tête des simples

soldats était garantie par un rouleau d'étoffe disposé en turban, exactement comme à Taïti. Pour lutter contre la cavalerie espagnole, les Péruviens se servirent d'une arme spéciale, employée principalement en Asie et dans l'Amérique méridionale, du *lasso*, dont l'existence au Pérou est à noter au point de vue des origines (1). Enfin on faisait, dans les armées péruviennes, un large usage de la fronde, comme au Mexique et en Polynésie (2). Aujourd'hui encore, les populations aymaras sont très adroites à se servir de la fronde et même à lancer des pierres. Cette similitude dans l'usage de la fronde, à la fois en Polynésie et dans l'Amérique centrale, est un argument de plus à invoquer en faveur de la parenté des races. Ajoutons que le système des fortifications ressemblait beaucoup à celui des Mexicains. Les cités importantes, Cuzco par exemple, étaient dominées par une citadelle et entourées d'un mur d'enceinte. Ces ouvrages étaient construits en blocs cyclopéens, admirablement joints, mais sans ciment. Trois parapets semi-circulaires défendaient les approches de la citadelle (Prescott, *Conquest of Péru*. Ch. VIII).

La constitution des armées péruviennes différait de celles des armées aztèques. Au Mexique, des chefs féodaux, des vassaux, accouraient avec leurs contingents à l'appel du souverain. Au Pérou, où régnait le plus complet des communismes d'Etat, tout homme valide pouvait être appelé à porter les armes et, deux ou trois fois par mois, la population virile de chaque village se livrait à des exercices guerriers ; mais le service actif n'exigeant jamais la levée en masse, les armées se recrutaient par un roulement régulier.

En campagne, les troupes étaient réparties en bataillons et compagnies commandés par des officiers formant une hiérarchie, dont le commandant suprême, délégué par le

(1) Prescott, *Conquett of Peru*, t. II, ch. X.
(2) Prescott, *Conquête du Pérou*, (introd. 37).

souverain et appartenant à la famille des Incas, formait la tête (1). Chaque compagnie avait sa bannière, son guidon, et au-dessus de tous ces drapeaux flottait l'étendard impérial, où s'écartelait le blason sacré des Incas, l'arc-en-ciel (2).

La centralisation administrative permettait de convoquer rapidement les troupes, dont l'Inca pouvait avoir besoin, et tout était préparé pour en activer la mobilisation. Des routes militaires, dont on admire encore les restes, sillonnaient l'empire ; sur ces routes et à des distances calculées, s'échelonnaient des logements et des magasins de vivres. Des ponts très simples, sorte de ponts suspendus, traversaient les rivières et il y avait peine de mort contre quiconque les endommagerait (3). Aussi les troupes s'avançaient-elles en bon ordre et il leur était sévèrement interdit d'attenter sur leur route à la propriété des habitants (4).

J'ai trop souvent parlé de la caste aristocratique au Pérou, de la nombreuse famille des Incas, dont les membres étaient, seuls, admissibles aux hautes fonctions, pour qu'il ne soit nécessaire d'y revenir aujourd'hui. Je rappellerai seulement que l'héritier présomptif du trône était élevé comme les autres jeunes Incas et que cette éducation était religieuse et militaire. A l'âge de seize ans, les jeunes gens, y compris le futur souverain, subissaient une rigoureuse initiation. Pendant trente jours, on les faisait publiquement lutter, courir, jeûner, se livrer des combats à armes courtoises, mais d'où résultaient toujours des blessures et parfois la mort. Puis on leur perçait les oreilles ; on les couronnait de fleurs et finalement la noblesse venait s'agenouiller devant le futur monarque pour lui rendre hommage. Durant cette cérémonie, les jeunes gens étaient vêtus d'une sorte de tu-

(1) Prescott, Conq. du Pérou (*Introd.*) 84.
(2) *Ibid.*, 85.
(3) *Ibid.*,
(4) *Ibid.*, 85.

nique blanche, sur laquelle était brodé un signe mystique, la croix à quatre branches égales (1), si commune dans l'ornementation aztèque et aussi, fait curieux, peut-être suggestif, dans celle des Berbères sahariens. Après son initiation, le jeune Dauphin faisait ses premières armes sous des généraux en renom (2). Les Péruviens s'appliquaient donc à ne pas avoir de rois fainéants ; c'est qu'il leur fallait absolument des rois conquérants et en effet tous leurs souverains travaillèrent à reculer les limites de l'empire et à propager, par la guerre, la religion et la civilisation péruviennes.

La *mission* des souverains incas était de convertir et d'annexer leurs voisins ; mais ils ne tenaient pas à les exterminer : « Nous devons épargner nos ennemis, disait un prince péruvien ; car bientôt ils seront à nous avec tout ce qui leur appartient ». Nous voyons donc encore, dans ce cas, les considérations utilitaires et bien entendues réprimer la cruauté. Un autre Inca, ayant essayé de soumettre des populations d'une extrême sauvagerie, fit, après examen, sortir ses troupes de leur pays : « Voilà, dit-il, des hommes qui ne méritent pas de nous obéir (3) ». Avant de recourir aux armes, et ils s'imposaient de ne le faire qu'avec une grande modération, les Incas essayaient toujours de la persuasion ; ils s'efforçaient de démontrer à leurs adversaires, qu'il leur serait très avantageux de se ranger sous leurs lois. Ils leur faisaient exposer ces considérations par des envoyés, qui leur parlaient de la gloire des Incas, de leur puissance, de la douceur de leur domination. A en croire les chroniques, ces exhortations pacifiques suffisaient souvent pour amener des soumissions sans coup férir, par simple persuasion ; il arrivait même que des tribus sauvages venaient spontanément demander leur annexion à l'empire (4). Certains peu-

(1) Prescott. *Loc. cit.*, 37-39.
(2) *Ibid.*, 40.
(3) Garcilasso de la Vega, *Hist. des Incas*, I, 332.
(4) Garcilasso, *Passim.* et t. I, 44-47-56, 89-168.

ples résistaient seulement pour la forme, par orgueil militaire (1) ou demandaient à être traités en amis seulement, tout en consentant à recevoir chez eux des petites colonies péruviennes (2). Pourtant il n'en allait pas toujours ainsi et souvent il fallait recourir à la force, faire malgré elles le bonheur des populations sauvages limitrophes. Pour cela, les Incas disposaient de puissants moyens d'action. On estime à deux cent mille hommes l'effectif total, que les souverains du Pérou pouvaient mettre sur pied (3); mais le plus souvent les armées en campagne étaient assez peu nombreuses; ordinairement elles comptaient de six à sept ou de huit à dix mille hommes, douze mille au plus (4). Pourtant, dans une très importante expédition, on leva jusqu'à cinquante mille hommes (5). Mais des effectifs de huit à dix mille hommes constituaient déjà des forces irrésistibles pour les tribus sauvages, que le Pérou voulait civiliser à sa manière. La supériorité relative de l'organisation donnait d'ailleurs à ces armées une puissance très grande. Elles étaient disciplinées, bien organisées, bien commandées ; elles emmenaient des trains de lamas chargés de provisions nécessaires; un service de courriers pédestres, échelonnés le long des routes et ne fournissant chacun qu'une course d'un quart d'heure, leurs transmettait soit verbalement, soit au moyen de *quipos* les ordres et informations nécessaires (6). Evidemment des hordes de sauvages ne pouvaient opposer de résistance bien sérieuse à des troupes si savamment organisées. Aussi les Incas, après la victoire, ne poursuivaient-ils les vaincus que pour les rassurer, les apprivoiser en quelque sorte ; ils avaient bien soin de s'abs-

(1) Garcilasso de la Vega. *Loc. cit*. t. I, 49-124.
(2) *Ibid.*, t. I, 250.
(3) Müller, *Allgem. Ethnographie*, 269.
(4) Garcilasso de la Vega, t. I, 47-50-83.
(5) *Ibid.*, 193.
(6) *Ibid.*, t. II, 140-141.

tenir d'inutiles cruautés ; ils ne manquaient pas de recueillir et de faire panser les blessés ennemis, abandonnés le long des chemins, de renvoyer aux pères, leurs enfants ; aux maris, leurs femmes (1) ; enfin de tenir toujours une conduite paternelle (2), de préférer les blocus aux sièges, etc.

Après une campagne victorieuse, et la victoire était presque de règle, l'Inca ou les généraux de la famille des Incas, à qui il avait délégué le commandement, faisaient à Cuzco une entrée triomphale. Le vainqueur était porté dans une chaise d'or par les principaux chefs des vaincus. Les tambours, les trompettes résonnaient ; les soldats chantaient les louanges de leur général, ses vertus guerrières et sa clémence (3). Le pompeux cortège se rendait au grand temple du Soleil, où l'Inca, pieds nus et dépouillé de ses ornements royaux, offrait un sacrifice à son père céleste. Une fête générale avec des danses et des chants terminait la cérémonie (4).

Immédiatement après la victoire ou la soumission des populations, les Incas s'occupaient de l'assimilation des pays annexés. Ils y envoyaient des éducateurs, y faisaient construire des forts sur la frontière, des magasins de vivres et de provisions, afin de parer aux mauvaises récoltes, etc. (5). L'administration inférieure était confiée à des chefs choisis dans le pays même et qu'on appelait *curacas* ; l'administration supérieure, à des membres de la famille des Incas. Quand les vaincus avaient conservé jusqu'alors la coutume de sacrifier des victimes humaines, on les obligeait à y renoncer : c'était même une des conditions de la paix ; elle résultait au reste de la conversion obligatoire à la religion du Soleil (6).

(1) Garcilasso de la Vega. *Loc. cit.*, I, 149.
(2) *Ibid.*, I, 207.
(3) *Ibid.*, t. I, 93-203.
(4) Prescott, *loc. cit.*, 95.
(5) Garcilasso, *loc. cit.*, I, 192 et passim.
(6) *Ibid.*, I, 224.

Mais un des grands procédés d'assimilation et des plus efficaces consistaient en des transplantations de populations : on peuplait les districts déserts par des immigrations administratives ; des familles Péruviennes, expédiées en nombre suffisant, venaient fonder des villes (1). D'autres convois de Péruviens allaient, par milliers, remplacer les indigènes, qui avaient péri durant la conquête ou avaient abandonné leur pays plutôt que de se soumettre (2). Ces mouvements de peuples ne se faisaient pas au hasard. Ainsi, pour tempérer l'ardeur des populations trop belliqueuses, on importait au milieu d'elles des colons d'humeur pacifique (3). On avait bien soin aussi de ne pas transplanter des montagnards accoutumés au froid dans les plaines brûlantes, où ils n'auraient pu s'acclimater et inversement (4).

Mais cette conduite à la fois habile et humaine n'était que pour les vaincus étrangers. S'agissait-il de révoltes ou de guerres civiles ? la vengeance des Incas était féroce et implacable. Ainsi les gens de la province de Tampiz s'étant révoltés contre l'Inca, celui-ci leur fit dire, qu'ils avaient mérité une extermination totale ; mais que dans sa clémence, il se contenterait de les décimer ; qu'ils eussent donc à tirer au sort pour désigner les victimes. Ce ne fut pas tout ; ceux que le sort avait épargnés furent contraints d'exécuter de leurs mains leurs compagnons et compatriotes. Enfin tous les personnages principaux et tous les *curacas* du pays durent subir l'avulsion de quatre dents incisives et la même mutilation fut infligée à perpétuité à leurs descendants (5). De même après la victoire remportée par l'Inca Atahualpa sur son frère Huascar revolté, le souverain

(1) Garcilasso, *loc. cit.* t. I, 70
(2) *Ibid.*, 176-286.
(3) *Ibid.*, 341.
(4) *Ibid.*, I, 114.
(5) *Ibid.*, I, 362.

s'abandonna à une véritable rage de destruction. Les oncles, neveux, parents jusqu'au quatrième degré furent, les uns pendus, les autres jetés dans les lacs, les rivières ou les précipices. Les femmes mêmes n'échappaient point à la vengeance du maître irrité, et pourtant certaines d'entre elles étaient ses proches parentes. On les pendit soit à des arbres, soit à des potences élevées, tantôt par les cheveux, tantôt par les aisselles, tantôt, dit Garcilasso », par d'autres endroits que la pudeur empêche de nommer » (1).

Ce contraste entre un système de mansuétude calculée, quand il s'agit de populations étrangères, auxquelles on n'a nulle raison de s'intéresser, et une sévérité sans frein ni mesure, quand il s'agit de sujets en faute, de compatriotes, surtout de parents, n'a rien de spécial aux Péruviens. Il est, on peut dire, de règle dans l'humanité tout entière.

Les pays conquis, eux, ne devaient rien à leurs conquérants ; souvent même ils avaient dû subir une guerre, qu'ils n'avaient point cherchée. Sans doute il avait été très impertinent à eux de se défendre et on les en avait punis, mais sans grande colère. Les sujets révoltés au contraire paraissaient bien plus coupables ; eussent-ils eu cent motifs sérieux de prendre les armes, l'autorité contre laquelle ils s'étaient rebellés, les tenait pour félons. Si, par surcroît, il s'agissait de parents, comme l'étaient le prince Huascar et ses partisans appartenant à l'immense famille des Incas, la félonie devenait une inexpiable trahison, pour laquelle on ne pouvait imaginer de châtiments assez atroces. Au Pérou, la révolte était bien plus grave encore que partout ailleurs ; car le souverain était fils putatif du Soleil, une émanation de la divinité suprême ; par suite tout acte de rébellion contre lui prenait le caractère d'un sacrilège, que l'on ne pouvait trop sévèrement punir.

(1) Garcilasso, *loc. cit.*, I, 361.

IV. *Le caractère de la guerre au Mexique et au Pérou.*

Dans les monarchies de l'ancienne Amérique centrale, la guerre, nous l'avons vu, prend une physionomie spéciale, qui, par certains côtés, la rapproche des guerres faites en pays civilisé. Ce n'est pas seulement une grossière chasse à l'homme ; elle se prépare de longue main et se conforme aux règles plus ou moins bien entendues d'un art militaire, qui a déjà des allures savantes. Seulement le droit de paix et de guerre est abandonné tout entier au monarque, qui exerce un pouvoir absolu et est un personnage semi-divin : il consent bien à demander des conseils, des informations plutôt ; mais lui seul décide, dans sa sagesse, de l'opportunité ou de la non opportunité des guerres à entreprendre. Mais ces monarques du Mexique et du Pérou, en vertu même du caractère divin, dont ils sont revêtus et qui les entoure d'un éclatant prestige, sont les ministres dociles de la religion. C'est par piété qu'ils portent chez leurs voisins la dévastation et la servitude : toutes leurs guerres sont des guerres de religion.

Entre ces deux empires de proie, il y a pourtant une différence. Le Mexique guerroie uniquement pour satisfaire les affreux besoins de son culte. Ses dieux sont cannibales et il faut les abreuver de sang, sous peine de les mécontenter et de perdre leur toute puissante protection. Aussi les Aztèques apportaient-ils dans la guerre et la conquête un esprit d'implacable dureté. Leurs captifs étaient dévotement immolés et mangés ; leurs vassaux, maintenus dans l'obéissance par la force, voyaient des forts s'élever dans leur pays pour leur ôter toute velléité de révolte ; en même temps on les accablait d'impôts et on les affaiblissait par d'incessantes levées militaires.

Au contraire les Incas, tout en se considérant comme les missionnaires armés du Soleil, leur grande divinité, avaient la prétention de propager autour d'eux la vraie religion et la vraie morale. Sous couleur de religion, les Aztèques guerroyaient en réalité pour manger de la chair humaine et imposer des tributs et redevances. Les Incas, eux, avaient banni de leur culte toute pratique cannibale ; c'était surtout pour des idées, qu'ils entreprenaient des guerres incessantes ; ils avaient la prétention d'éclairer, non de détruire ; c'était un arc-en-ciel et non pas un oiseau de proie qui figurait sur leur blason. Non seulement ils n'écrasaient pas les peuples conquis, mais ils les assimilaient aussitôt que possible à leurs anciens sujets, et, comme leur despotisme était paternel, comme il garantissait au peuple non seulement le vivre et le couvert, mais la sécurité, il leur arrivait souvent de faire des annexions spontanées, pacifiques, tout à fait inconnues aux Aztèques, dont la domination était un fléau.

Dans le prochain chapitre, nous verrons que les Tartares de l'Asie centrale confondant encore la cynégétique et la guerre, avaient coutume d'entreprendre de grandes chasses, qu'on peut appeler militaires, puisqu'elles mettaient en mouvement de vraies armées commandées par les souverains en personne. Les Incas avaient imaginé ou conservé les mêmes pratiques ; mais en leur donnant un but utilitaire. A jour dit et tous les trois ou quatre ans seulement dans chaque région, tous les habitants d'un district au nombre de 20.000, de 30.000, de 50.000, se formaient en une armée de rabatteurs entourant tout le pays et s'avançant par marches régulières, de manière à pousser tous les animaux sauvages dans un lieu d'avance déterminé. Au moment venu, le triage s'effectuait ; on tuait tous les animaux de proie. Les autres, particulièrement les Huanacas et les Vigognes, étaient pris à la main, tondus avec soin, puis remis en liberté. On ne les chassait même que rarement afin de ne point

gêner leur reproduction, de laisser leur toison repousser et de ne pas les rendre farouches (1).

Au contraire, dans leurs grandes chasses guerrières, les Tartares d'Asie tuaient pour tuer, comme des bêtes.

Le Pérou nous offre donc, et, dans notre enquête, c'est le premier cas de ce genre, une variété spéciale de guerre, la guerre civilisatrice et humanitaire. Sans doute le souci religieux s'associait au mobile moral ; mais enfin il ne le dominait pas, puisque les expéditions étaient menées avec un esprit de douceur infiniment rare non seulement chez les barbares, mais même chez les civilisés ; non pas cependant que, chez ces derniers, les guerres religieuses soient exceptionnelles. l'histoire nous apprend qu'elles ont été un des pires fléaux de l'humanité ; mais nos Croisades européennes de tout genre ont toujours eu pour but, soit d'exterminer, soit de convertir violemment les infidèles, jamais d'améliorer leur sort et de perfectionner leur moralité.

(1) Garcilasso, *loc. cit.*, II, 136-138. — Prescott, *loc. cit.*, introd. 153-155.

CHAPITRE VIII

LA GUERRE CHEZ LES ESQUIMAUX ET LES TARTARES

SOMMAIRE

I. *Distribution des Mongols et Mongoloïdes en Asie.* — Des Esquimaux Chinois et Indo-Chinois. — II. *La guerre chez les Esquimaux.* — Les Esquimaux pacifiques. — Guerres juridiques et autres chez les Kamtchadales. — Férocité et héroïsme. — Esquimaux guerriers et esclavagistes en Amérique. — III. *La guerre chez les Tartares.* — Razzias des Turcomans. — Le vol honoré. — Armement des Kirghises. — Razzias des Kalmouks. — Organisation militaire des Mongols. — Discipline et lois militaires. — IV. *La guerre mongole sous Gengis-Khan.* — Les joies de la guerre. — Organisation des armées. — La discipline. — Code militaire. — Grandes chasses guerrières. — La férocité mongole. — Les pyramides de crânes. — Les sièges. — Recrutement militaire. — Mœurs guerrières à Khiva. — Comment on est décoré. — Supplices des vieillards. — V. *La Tartarie pacifique.* — Pas d'armée au Thibet. — Les milices et leur armement. — La guerre humanitaire. — VI. *L'évolution de la guerre chez les Esquimaux et les Tartares.* — La paix de l'âge d'or. — La retaliation Kamtchadale. — La razzia tartare. — Les grandes guerres. — La pacification lamaïque.

I. *La distribution des Mongols et Mongoloïdes en Asie.*

Dans les trois derniers chapitres, j'ai décrit les mœurs guerrières des Polynésiens et des indigènes américains, c'est-à-dire de populations, qui ont essaimé de l'Asie mongolique et sont devenues mongoloïdes par des croisements variés. Mais tous ces peuples, les uns sauvages, les autres barbares, ne constituent guère que des postes avancés de la grande race jaune, dite mongolique, qui a peuplé et occupe encore les trois quarts du vaste continent asiatique. A elle seule, la race jaune, en y comprenant toutes ses variétés,

représente à peu près la moitié du genre humain, et se subdivise en nombre de sous-races, que je n'ai pas à décrire ici au point de vue anatomique. En Asie et dans les archipels, qui en dépendent, les divers spécimens du type jaune se retrouvent encore, dispersés depuis les régions arctiques jusqu'à la zone tropicale et arrêtés ou parvenus à des degrés de développement fort divers. Les Esquimaux, luttant péniblement pour l'existence au milieu des glaces polaires, nous représentent l'homme jaune tout à fait primitif encore. Il n'a pas toujours été aussi refoulé dans la zone arctique, puisque, d'après le témoignage de leurs *sagas*, les navigateurs scandinaves l'ont trouvé jadis en Amérique à peu près à la latitude de New-York. L'esquimau est le type le plus inférieur de la race jaune mais il est intéressant néanmoins pour le sociologiste ; car il en est encore à la période tout à fait primitive du clan communautaire. Au contraire les Mongols nomades de la haute Asie, menant une existence pastorale dans les immenses plaines, qui s'étendent de la mer d'Ochotsk à la mer Caspienne, sont dégagés de la sauvagerie première. Comme il arrive dans toutes les races, ils ont en accomplissant ce progrès général, à la fois gagné et perdu. Presque partout ils ont laissé derrière eux l'âge du clan communautaire pour constituer des tribus monarchiques, même de petits royaumes.

Celles de leurs tribus, qui ont adopté la vie sédentaire et agricole, ont réussi à fonder des États plus sérieux et plus civilisés : le royaume lamaïque du Thibet, la monarchie japonaise, surtout le grand empire chinois, la plus vaste agglomération humaine, qui ait jamais été constituée et qui forme à peu près le tiers du genre humain actuel.

Au sud du Céleste Empire, des États tout récemment tributaires de la civilisation chinoise, la Birmanie et les royaumes Indo-Chinois, s'étaient organisés en petites monarchies absolues. Les races, qui peuplent ces derniers royaumes

sont fort mélangées, seulement mongoloïdes ; mais le métissage est plus accusé encore dans la Malaisie, qu'il faut cependant rattacher au monde mongolique, quoique les Indous d'abord, les Arabes en suite y aient très fortement influencé et modifié la civilisation.

Pour la clarté de mon exposition, je devrai nécessairement faire des coupes dans ce faisceau de peuples mongoliques ou mongoloïdes, si diversement et inégalement civilisés. Dans ce chapitre, j'interrogerai au point de vue de leurs mœurs guerrières d'abord les Esquimaux, puis les peuples nomades de la Mongolie et de la Tartarie ; en troisième lieu, les théocraties du Boutan et du Thibet. Nous aurons ainsi fait le tour du grand empire chinois et de son voisin, le Japon, qu'il nous restera à étudier à part.

II. *La guerre chez les Esquimaux.*

Les coutumes guerrières varient chez les Esquimaux suivant qu'ils sont sociologiquement plus ou moins rapprochés ou éloignés du clan primitif et leurs bandes, du moins les plus voisines de l'état social tout à fait primaire, nous fournissent des arguments à l'appui d'inductions, que j'ai déjà eu occasion de formuler en parlant des Australiens. Dans les parages du détroit de Behring, Ross a rencontré des petits groupes esquimaux, qui non seulement n'avaient aucune arme de combat, mais qui même ne réussirent pas à comprendre ce que pouvait être la guerre (1). D'autres, visités par le capitaine Parry, ne concevaient pas l'idée de hiérarchie, la position, le rang des officiers dans l'équipage anglais (2). C'est qu'en effet le clan esquimau, tel qu'on a pu l'étudier au Groënland, est absolument égalitaire et l'on comprend aisé-

(1) Ross, *Hist. univ. voy.*, vol. XL, 25.
(2) Parry, (Deuxième voyage), *Hist. univ. voy.*, vol. XL, 434.

ment que, dans les vastes régions glacées du pôle, où les clans, fort peu nombreux, sont extrêmement dispersés et n'ont presque aucune occasion de conflit, l'idée de la guerre n'ait pu naître.

Au contraire, au Kamtchatka, où la population était un peu moins clairsemée, où les contacts entre clans, entre *ostrogs*, étaient fréquents, il éclatait assez souvent des conflits armés entre les groupes ; mais ces petites guerres avaient encore le caractère juridique, que nous leur avons trouvé en Australie : c'était de simples applications du talion primitif. S'agissait-il d'un meurtre commis sur un Esquimau par des gens appartenant à un *ostrog* voisin (l'*ostrog* est l'habitation commune). Les consanguins du mort, les membres de clan, allaient en corps à l'*ostrog* du meurtrier et demandaient qu'il leur fût livré. Faisait-on droit à leur réclamation ? ils mettaient à mort le coupable, en lui infligeant autant que possible exactement le traitement qu'il avait fait subir à leur compagnon. Ils agissaient non comme guerriers, mais uniquement, comme vengeurs du sang. Si l'on refusait de céder à leur demande, la guerre s'allumait entre les deux clans et c'était une guerre d'extermination. Le vainqueur, quel qu'il fut, égorgeait tous les mâles de l'*ostrog* vaincu et capturait toutes les femmes pour en faire des concubines (1).

Les guerres par retaliation furent sans doute les premières, celles qui donnèrent aux kamtchadales l'idée de s'armer non plus seulement pour la chasse, mais pour combattre leurs voisins. Ils avaient en effet des arcs, des lances et même une sorte de cotte de mailles. Les arcs étaient en bois de larix ; les flèches, longues d'environ quatre pieds, avaient des pointes en pierre ou en os et elles étaient souvent empoisonnées (2). Les pointes des lances étaient analogues à celles

(1) Petitot, *Les grands Esquimaux*, 115.
(2) Steller, *Beschreibung von dem Lande Kamtchatcka*, 293.

des flèches. La cotte défensive se composait de lanières en cuir de veau marin (1).

Une fois armés et habitués à la guerre, les clans rivaux des kamtchadales s'attaquèrent sous différents prétextes, souvent légers : une querelle d'enfants suffisait (2) pour allumer des guerres féroces. Les assaillants procédaient alors par embûches, surprises, à la manière des chasseurs et de la plupart des sauvages. Les attaques étaient ordinairement nocturnes. On se portait sournoisement près de l'étroite et basse entrée de l'*ostrog* à détruire et l'on assommmait ou capturait tous ceux qui en voulaient sortir. Déjà cependant les Kamtchadales faisaient des prisonniers pour les réduire en esclavage (3). Parfois pourtant ils torturaient leurs captifs, les pendaient par les pieds, les éventraient, les brûlaient, les dépeçaient. Il faut dire cependant que ces traitements atroces s'infligeaient surtout aux cosaques russes, envahisseurs du pays et vis-à-vis desquels les Kamtchadales pouvaient se croire dégagés de tout ménagement. On payait docilement le tribut à ces agents de la conquête russe ; on leur faisait même des présents ; puis la nuit, on les brûlait dans leurs huttes. Quand ensuite les kamtchadales étaient traqués pour ces méfaits par les cosaques, ils se réfugiaient dans les montagnes, s'y fortifiaient même de leur mieux, se défendaient à coups de flèches ; enfin, quand toute résistance était devenue impossible, ils égorgeaient leurs femmes et leurs enfants et ensuite se jetaient dans les précipices où cherchaient la mort en combattant au milieu de leurs ennemis : Dans leur langage, ce mode suprême de suicide guerrier s'appelait « se faire un lit » (4).

En Amérique, les Esquimaux les moins septentrionaux,

(1) Steller, Trad. Française, vol. II, 163-164.
(2) *Ibid.*, *loc. cit.*, vol. II, ch. X, 157.
(3) *Ibid.*, 156.
(4) *Ibid.*, 158-161.

ceux qui sont plus ou moins en contact avec les Peaux-Rouges, leurs implacables ennemis, sont aussi très loin de l'âge d'or édénique et pacifique. Comme les Kamtchadales, les Koniagas d'Amérique empoisonnent leurs flèches, en se servant, à ce que l'on croit, d'une macération de racines d'aconit (1). Les Thlinkit hyperboréens n'ont pas tout à fait perdu la tradition de la guerre juridique. Souvent leurs contestations de tribu à tribu se règlent par le combat de champions choisis, quelque chose comme les Horaces et les Curiaces. Pendant la lutte, les spectateurs chantent et dansent. Ces hyperboréens mangent volontiers les braves tués les armes à la main, et ils le font non par gourmandise, mais pour s'assimiler les doubles et le courage des vaincus (2).

Ces Thlinkit guerriers sont entièrement sortis de l'anarchie égalitaire. Ils ont un chef élu, dont le pouvoir est tantôt nominal, tantôt despotique. Les Thlinkit savent aussi tirer parti de leurs captifs, que d'ailleurs ils vendent ou achètent souvent aux Indiens peaux-rouges plus méridionaux. Ces esclaves sont astreints à travailler, à pêcher, même à se battre pour leurs maîtres, et quand ils vieillissent, on les tue pour s'en débarrasser (3).

Nous trouvons donc, chez les Esquimaux des diverses régions, des exemples, qui nous mettent sous les yeux les phases premières de la guerre : d'abord une période édénique et égalitaire où les hommes ont la sagesse des animaux ; ils ne détruisent pas encore brutalement les individus de leur espèce ; puis survient la guerre juridique, le talion ou le « Jugement de dieu » ; ensuite la guerre avec toutes ses horreurs, celle où l'homme est un loup pour l'homme ; enfin la période où la guerre procure des esclaves, c'est-à-dire

(1) Bancroft, *Native States*, I, 79.
(2) *Ibid.*, I, 104.
(3) *Ibid.*, I, 108.

se subordonne à l'intérêt bien entendu. Les Mongoloïdes des îles Mariannes, Caroliniennes, etc., pourraient peut-être servir de transition, de trait d'union, entre les Esquimaux et les Mongols proprement dits. Dans leur état primitif, on trouve à noter quelques particularités de leurs mœurs guerrières. Aux Mariannes, les dards et lances avaient des pointes barbelées, taillées dans des os humains; de plus, on connaissait l'usage de la fronde (1). Aux îles Palaos, un bâton à jeter servait à darder les traits avec plus de force (2). Dans certaines îles, les femmes prenaient directement part aux combats. Placées derrière leurs guerriers, elles lançaient par-dessus leurs têtes, sur l'ennemi, des pierres, qu'elles portaient dans un sac, et les hommes les tenaient pour de très utiles auxiliaires (3). — Ces mœurs amazoniennes, que l'on rencontre çà et là dans l'humanité, notamment chez certaines peuplades de l'Afrique centrale, sont, par leur rareté même, dignes d'attention. Elles ne sont d'ailleurs spéciales à aucune race.

III. *La guerre chez les Tartares.*

Les Esquimaux arctiques nous représentent le type le plus inférieur de la race jaune. Entre les Kamtchadales, dont je viens de parler, les Samoïèdes, qui leur ressemblent fort, et les bandes nomades qui erraient jadis, qui même errent encore, dans les vastes plaines sibériennes, la différence tient surtout à ce que les premiers ont des troupeaux de rennes et les autres des troupeaux beaucoup plus considérables de moutons, de bœufs, de chevaux, qui leur font une existence plus facile. Ces derniers, vivant en hordes encore presque

(1) S. Cowley, *Hist. univ, voy.*, t. XVII, 361.
(2) Wilson, *Hist. univ. voy.*, vol. XIII, 383.
(3) Kotzebue, *Ibid.*, vol. XVII, p. 203.

anarchiques, ne pratiquent guère que des razzias de bétail ou d'hommes, qu'ils vendent ensuite comme esclaves.

L'existence des Turcomans, beaucoup plus méridionaux et un peu moins barbares, est encore très analogue : « Nous n'avons pas de maître, disait fièrement l'un d'eux, et nous n'en voulons pas. Parmi nous, chacun est roi » (1). Seulement ces rois vivent de pillage, soit de celui des caravanes, soit de celui des villages persans. Pour exécuter ces *razzias*, il se forme des partis, qui élisent un chef. On attaque les lieux habités vers minuit ; les caravanes, au lever du soleil. Qui résiste est sabré ; qui se rend est garroté. Les captifs incapables de suivre le cheval, à la queue duquel on les attache, sont mis à mort. Ces captifs sont souvent des Persans, très méprisés des Turcomans, qui les appellent des *esclaves à tête noire* et les traitent comme un méprisable bétail (2). Au retour de l'expédition, on se partage le butin en lots de valeur sensiblement équivalente ; on compense, par exemple, l'insuffisante beauté d'une captive par l'addition d'un âne, d'un bœuf, d'un objet mobilier (3).

Les Turcomans sont, dès l'enfance, dressés au vol à main armée. Un père, pour exciter chez son jeune fils des sentiments, selon lui, honorables, lui cite sans cesse l'exemple de tel de ses compagnons, qui, presque enfant encore, avait déjà capturé deux Persans (4). Dès le plus bas âge, un Turcoman n'entend parler que de combats, de razzias, de vols à main armée. Les bardes turcomans ne chantent pas autre chose et il provoquent ainsi chez leurs auditeurs des émotions intenses, une ardeur belliqueuse se manifestant par des gestes expressifs, des cris, des gémissements (5).

(1) Vambéry, *Voy. d'un faux derviche*, 283.
(2) *Ibid.*, 290-292.
(3) *Ibid.*, *loc. cit.*, 292
(4) *Ibid.*, 295.
(5) *Ibid.*, 294.

Les hordes Kirghises ressemblent beaucoup à celles des Turcomans ; elles sont pourtant organisées déjà en tribus monarchiques ; mais l'autorité de leurs chefs est encore très précaire (1). Tout récemment, les armes Kirghises étaient toujours l'arc, les flèches et quelques rares fusils à mèche (2) ; des cottes de mailles et quelquefois des casques achetés dans les contrées voisines constituaient leurs armes défensives.

Ces armes, difficiles à fabriquer chez les Kirghises, leur viennent surtout de la Mongolie chinoise, quoique le code militaire imposé par le gouvernement de Pékin interdise rigoureusement cè trafic (3). Très certainement les anciens Mongols ont été au moins aussi sauvages que les Turcomans et les Kirghises, puisqu'un de leurs dieux est figuré à cheval, ayant au lieu de selle, une peau d'homme et portant une parure de scalps humains (4).

Les Kalmouks ou Eleuths de l'Asie centrale nous représentent bien le type barbare, nomade, pasteur et voleur, ne comprenant la guerre que sous forme de razzias. Leurs tribus, leurs *oulouss*, composées de classes distinctes (*aïmaks*) obéissent à des chefs percevant la dîme. Leurs princes, leurs khans, sont très batailleurs. Ils font la guerre pour piller et se procurer des esclaves, qu'ils gardent ou distribuent entre leurs sujets. Sauf les arquebuses à mèche, armes des riches, l'arc et les flèches sont encore leurs armes usuelles. Les armes défensives sont les casques et les cottes de maille.

Les Kalmouks n'ont pas encore de tactique; ils combattent sans ordre général : chaque horde obéit à son chef et à son enseigne propre, sur laquelle est figuré son totem ani-

(1) Dubeux et Valmont, *Tartarie*, 142.
(2) *Ibid.*, 124.
(3) *Ibid.*, 232.
(4) Pallas, *Reise*, Bund, I, ch. V.

mal. Presque toujours les Kalmouks marchent en emmenant avec eux leurs troupeaux, leurs femmes et enfants, qui, en cas de défaite, deviennent la propriété des vainqueurs. Ces coutumes rendent les victoires très fructueuses et entretiennent les instincts pillards de la race.

Le code Kalmouk fait de la poltronnerie un délit puni d'une amende. En outre, le lâche est privé de ses armes et promené dans le camp en habits de femme (1). Mais les mœurs des kalmouks indépendants ont certainement été celles des Tartares dits Mongols, dont certains, les Mandchous, après avoir conquis la Chine, sont devenus ses tributaires. Or l'organisation militaire de ces derniers nous est beaucoup mieux connue et est bien plus analogue à celle des peuples civilisés.

La dynastie régnante en Chine, étant mandchoue d'origine, a mitigé les anciennes mœurs et annexé militairement la Mongolie à l'Empire du Milieu. Les hordes mongoles ont été, dans toute la vaste région subordonnée à la Chine, transformées dans une certaine mesure et leur immense territoire est devenu pays de recrutement. Le gouvernement chinois a su se concilier les princes mongols par des présents, des honneurs et surtout des alliances avec la famille impériale ; mais il a constitué avec la population virile de leurs États une armée de réserve à peu près soustraite à leur contrôle. Les Mongols continuent bien à errer dans les steppes avec leurs troupeaux, mais en fait ils sont soumis à des mandarins chinois exerçant à la fois le pouvoir civil et militaire (2) ; ils sont aussi distribués en *bannières*, régiments et escadrons. Des recensements triennaux permettent de proportionner le recrutement au chiffre de la population. Des inspecteurs généraux envoyés de la Chine sont entretenus dans le pays même et préposés au commande-

(1) Article *Kalmoucs du dictionnaire d'Ethnographie* de Migne.
(2) Timkowski, *Hist. univ. voy.*, vol. XXXIII, 339.

ment supérieur des différents corps. Les *bannières* doivent se composer d'hommes robustes, nobles autant que possible et habiles archers. Tous les trois ans, les chefs se réunissent en Conseil pour déterminer le chiffre des effectifs. Tous les ans, les bannières sont passées en revue et exercées au tir de l'arc. En même temps on complète les cadres, on réforme les hommes légitimement empêchés. Un tiers des cavaliers doivent toujours, même en temps de paix, être maintenus armés et équipés ; en temps de guerre, deux tiers doivent marcher (1). Les bannières sont distinguées par la couleur blanche, bleue, rouge, de leur étendard. Les plus estimées sont celles de Tchakar, si terribles au dire des Mongols que le seul bruit de leur marche suffit à faire rentrer les rebelles dans le devoir (2).

La discipline imposée par la Chine à son armée de nomades, est sévère et pourtant par de certains côtés humaine; elle procède à la fois de celle en usage dans les troupes chinoises et de celles des armées de Gengiskhan, dont je parlerai tout à l'heure.

Une amende d'un bœuf punit tout traînard. Les soldats et même les officiers de mauvaise conduite sont expulsés et relégués dans les provinces de l'Empire, où on les emploie à travailler à l'entretien et au percement des routes. Tout chef, qui, en temps de guerre attaque imprudemment un corps ennemi supérieur en nombre, perd les chevaux et les prisonniers, qu'il a capturés. Tout pillard, qui s'est fait tuer en maraudant, rend sa famille esclave, et l'officier, qui aurait dû le surveiller est tenu pour responsable de sa mort. Les soldats doivent vaincre ou mourir. Ceux qui se laissent battre sont décapités ; leurs biens sont confisqués, leurs familles données aux princes et soldats, qui ont su vaincre. En campagne, les soldats peuvent tuer qui leur

(1) Dubeux et Valmont, *loc. cit.*, 229-230.
(2) Huc, *Voy. en Tartarie*, I, 53.

résiste ; mais ils doivent bien traiter ceux qui se rendent, ne pas dépouiller les prisonniers de leurs habits, ne jamais séparer le mari et la femme ; ne pas détruire les maisons et les temples, enfin ne pas confier à des prisonniers la garde des chevaux, etc. (1).

Ces hordes tartares, à la fois rapaces et intrépides, ont constitué jadis, alors qu'elles étaient indépendantes et que leur armement était à peu près celui de tous les pays plus civilisés, des armées conquérantes et irrésistibles, toutes les fois du moins qu'un Khan réussissait à les grouper sous ses ordres. Gengiskhan s'est acquis ainsi une sanglante renommée et sa manière de guerroyer nous intéresse particulièrement.

IV. *La guerre mongole sous Gengiskhan.*

On peut dire que le terrible conquérant mongol a incarné l'esprit guerrier de sa race et l'a porté à sa plus haute puissance. Or sa philosophie de la guerre était très simple : « La plus grande jouissance de l'homme, disait-il, dans une causerie avec ses officiers, c'est de vaincre ses ennemis, de les chasser devant soi, de leur ravir ce qu'ils possèdent, de voir les personnes qui leur sont chères le visage baigné de larmes, de monter leurs chevaux, de presser dans ses bras leurs filles et leurs femmes » (2). En résumé, suivant ce « Fléau de Dieu » mongol, le plaisir et le but de la guerre consistait à tuer pour voler et violer. Les grands conquérants ne nous ont pas toujours habitué à des aveux si pleins de franchise.

But à part, Gengis apporta une certaine intelligence dans

(1) Timkowski, *loc. cit.*, 330. — Dubeux et Valmont, *loc. cit.*, 231-232.

(2) Dubeux et Valmont, *loc. cit.*, 313.

l'organisation et la conduite de ses immenses armées. Ces masses étaient uniquement composées de cavalerie et accompagnées de grands troupeaux assurant leur subsistance. Les hommes, protégés par des armures le plus souvent en cuir, étaient surtout des archers et savaient décocher leurs flèches même en fuyant. Dans les combats corps à corps, qu'ils évitaient autant que possible, ils se servaient de la hache, du sabre et de la lance. En cas de marches forcées, ils laissaient leurs troupeaux en arrière, et alors chaque cavalier se munissait d'une petite provision de viande et de lait (1). Durant l'hivernage, les armées mongoles, vivaient pacifiquement en nomades, campant et décampant à la recherche de pâturages convenables (2). Sur l'ordre de Gengis, tous les corps de troupes disséminés et commandés par des princes vassaux ou des chefs désignés se rendaient avant d'entrer en campagne à un rendez-vous indiqué (3). Ces foules, qui comprenaient toute la population de vastes régions, étaient considérables. Il y en eut une, dont l'effectif montait à sept cent mille hommes (4).

Pour mouvoir et conduire de pareilles masses, il fallut briser l'organisation primitive des clans et des tribus et distribuer les troupes en corps réguliers. On institua donc une répartition en divisions de dix-mille hommes ou *tomans*, subdivisés en *hézarès* ou régiment des mille hommes, lesquels se partagaient encore en *sèdès* ou centaines. Chacune de ces unités décimales avait son chef, et ces chefs étaient hiérarchiques. Le commandant du *toman* de dix-mille hommes avait sous son ordre direct dix chefs de mille et chacun de ceux-ci commandait à dix centeniers (5). Une telle orga-

(1) Dubeux et Valmont, *loc. cit.*, 293.
(2) Pétis de la Croix. *Hist. du grand Gengiskhan* (1710), 482.
(3) *Ibid.*, ch. VI, 179.
(4) *Ibid.*, 193.
(5) *Ibid.*, 97.

nisation décimale rappelle fort celle de la population péruvienne et, comme celle-ci, elle suppose une autorité absolue.

Une sévère discipline, inspirée et imposée par le maître, courbait sous le même niveau cette foule armée : « Si un chef de dix, disait Gengiskhan, ne sait pas conduire son peloton, je le punis de mort, lui, sa femme et ses enfants, et j'en choisis un autre dans la dizaine. J'en use de même à l'égard des chefs de cent, de mille et de dix-mille (1) ».

Gengis voulait qu'avant chaque expédition, les chefs examinassent soigneusement leurs troupes, fissent l'inspection des hommes et même celle de leur fourniment. En effet indépendamment des armes, chaque soldat devait être muni d'une lime pour aiguiser la pointe des flèches, d'un crible pour passer l'eau, d'une alène, de fil et d'aiguille. L'homme à qui manquait un seul de ses articles était puni (2).

Mais, aux yeux de Gengis, l'utilité militaire primait toutes choses ; ainsi il cassa un général trop insensible pour lui-même à la faim, à la soif, et par suite trop dur pour ses hommes. « Il faut, disait-il, qu'un chef sente la souffrance pour l'épargner à ses soldats. » Le conquérant voulait qu'on ménageât les hommes et les chevaux, qu'autant que possible on évitât les marches forcées (3). Suivant lui, les hommes ne devaient déployer leur férocité qu'à la guerre seulement : « En temps de paix, disait Gengis, le soldat doit être au milieu du peuple doux et calme comme un veau ; mais, à la guerre, il doit fondre sur l'ennemi, comme un épervier affamé tombe sur sa proie » (4).

En prenant possession du pouvoir en présence des prin-

(1) Dubeux et Valmont, *loc. cit.*, 312.
(2) *Ibid.*, 312.
(3) *Ibid.*, 313.
(4) *Ibid.*, 312.

ces, des Khans, des seigneurs, Gengiskhan promulgua non pas une Constitution, mais un code en très grande partie militaire, dont j'extrais quelques articles : 1° La distribution des troupes par dix mille, mille, et centaines est maintenue. 2° Au moment d'entrer en campagne, chaque soldat doit recevoir ses armes des mains de l'officier, qui en est le dépositaire. Le soldat doit tenir ses armes en bon état et les faire examiner par ses chefs au moment du combat. — 3° Les espions seront mis à mort. — 4° Aussi longtemps que les rois et princes ennemis ne seront pas entièrement soumis, point de paix avec eux. — 5° Défense de piller l'ennemi avant que le général n'en ait accordé la permission ; mais ensuite, pas de différence entre le simple soldat et l'officier. L'un et l'autre doivent rester en possession du butin, dont chacun a pu s'emparer, déduction faite des droits perçus par le receveur impé[illegible]. — 6° Peine de mort contre tous les soldats d'une dizaine, qui n'iraient pas au secours de leurs camarades engagés. — 7° Peine de mort contre les centeniers qui, coopérant à une même opération avec les autres centeniers d'un même régiment de mille hommes, se débanderaient en abandonnant les autres centaines. — 8° Afin de tenir les troupes en haleine, il est ordonné de faire de grandes chasses, tous les hivers. En conséquence, il est défendu à tous les habitants de l'empire de tuer, depuis mars jusqu'en octobre, des cerfs, des daims, des chevreuils, des lièvres, des ânes sauvages (1)

Ces grandes chasses se menaient exactement comme une campagne. L'armée chasseresse était disposée en un cercle immense de rabatteurs. Les cymbales, cors et trompettes sonnaient la marche. Les soldats s'avançaient pendant des semaines, chassant devant eux les animaux vers le centre du cercle. Il y avait, la nuit, des sentinelles, des rondes, des alar-

(1) Pétis de Sainte-Croix, *loc. cit.*, 99, et Dubeux et Valmont, *loc. cit.*, 314, etc.

mes. Des partis détachés allaient débusquer le gibier réfugié dans les montagnes. Quand les animaux de toute espèce étaient enfin refoulés dans un cercle étroit, on les étourdissait par des clameurs, par le tapage des instruments de musique. On affirme qu'à ce moment les bêtes féroces, lions, tigres, ours, sangliers, étaient affolées, effarées jusqu'à en devenir timides. L'empereur entrait le premier dans le cercle et de ses augustes mains commençait le carnage; puis il se plaçait sur un trône et, sous ses yeux, chacun s'efforçait de se signaler en attaquant les animaux les plus dangereux (1). — Nous avons vu, et la coïncidence est intéressante, que des grandes chasses analogues se pratiquaient au Pérou, dans l'empire des Incas et dans tous les districts à tour de rôle, mais seulement de trois ans en trois ans ; qu'on y tondait les lamas en n'exterminant que les bêtes féroces, puisque les lamas et guanacos débarrassés de leur laine étaient ensuite remis en liberté (2).

Mais si les Tartares de Gengis chassaient comme les Péruviens, leurs mœurs guerrières étaient absolument différentes. Autant les Incas étaient humains pour les ennemis, ménagers de leurs vies et de leurs biens, autant les Tartares étaient sanguinaires et professaient pour la vie humaine le plus sauvage mépris. On raconte pourtant que Timour-Leng se vantait d'avoir humanisé ses soldats, de les avoir obligés à épargner les prisonniers, auxquels on devait simplement donner le choix ou de s'enrôler dans l'armée du conquérant ou de reprendre leur liberté.

Cette générosité n'était évidemment mise en pratique que dans la Tartarie même, vis-à-vis des Mongols nomades; car, dans les autres contrées envahies, les conquérants tartares déployèrent la plus atroce férocité et la conduite de Gengiskhan et de ses troupes, lors des prises de villes, est

(1) Pétis de Sainte-Croix, *loc. cit*,, 333-339.
(2) Garcilasso, *loc. cit.*

épouvantable. — Sans doute les cités qui voulaient bien ouvrir docilement leurs portes et fournir des provisions aux conquérants étaient épargnées (1); mais la résistance était châtiée en raison de son énergie. Les campagnes de l'armée tartare ne sont qu'une succession d'horreurs. A Termed sur les confins du Turkestan et de la Transoxiane, tous les habitants furent massacrés, sauf les jeunes gens dont on fit des esclaves. Une vieille femme, sur le point d'être égorgée, essaya, rapporte-t-on, de se sauver en déclarant qu'elle avait avalé une perle d'un grand prix; sur le champ, on lui ouvrit le ventre et la perle ayant en effet été trouvée dans ses intestins, les Tartares se mirent à éventrer en masse les prisonniers et Gengiskhan lui-même ordonna de fouiller les entrailles de tous les cadavres (2).

Près de Balk, la forteresse de Nousret-Couh s'étant héroïquement défendue pendant sept mois, tous ses défenseurs et habitants furent massacrés (3). A Balk même, on épargna seulement quatre cents artisans pour en faire des esclaves; le reste de la population fut décapité ou sabré et la ville pillée à fond (4). L'opération s'effectua tranquillement, méthodiquement, après la prise de la place, dans une vaste plaine. Les soldats vaincus eurent l'honneur d'avoir la tête tranchée solennellement en présence de leurs compatriotes et sous les yeux de Gengiskhan siégeant sur un trône doré. La masse de la population fut ensuite répartie entre les Tartares et égorgée par eux (5).

A Hérat, dont le siège avait duré plus de six mois, les vainqueurs ne furent occupés pendant une semaine qu'à piller, tuer et brûler. Un peu plus tard, un corps de Tarta-

(1) Pétis de la Croix, *loc. cit.* 127.
(2) *bid.*, 319. — Dubeux et Valmont, 301.
(3) Dubeux et Valmont, *loc. cit.*, 304.
(4) Pétis de la Croix, *loc. cit.*
(5) Dubeux et Valmont, *loc. cit.*, 305.

res revint dans la ville saccagée avec mission de mettre à mort tous ceux qui, de manière ou d'autre, avaient réussi à se soustraire au premier massacre (1).

A Samarcande, trente mille artisans furent distribués entre les princes, les généraux, les officiers; trente mille autres furent tués (2). Après la prise de la grande ville de Carizme, la cité fut incendiée et on y égorgea cent mille personnes; de cent mille autres, que l'on fit sortir des murs suivant la coutume tartare, on se distribua comme esclaves, les filles, les garçons, les jeunes femmes : le reste fut sabré (3).

A Tauris, la population tout entière fut passée au fil de l'épée, puis la ville brûlée (4).

Toutes ces destructions s'opéraient avec une certaine méthode conciliant à la fois la fureur et l'intérêt. On commençait par piller et égorger dans la ville prise; puis on en faisait sortir tous ceux qui avaient échappé à cette première tuerie; on triait alors dans la foule ce qui était bon pour l'esclavage et on sabrait le reste; enfin pour finir dignement, on incendiait la ville dépeuplée et dévastée. Parfois pour utiliser les têtes coupées, on les entassait en glorieuses pyramides.

L'émule de Gengiskham, Timour-Leng, avait une certaine prédilection pour ce genre de monuments. A Bagdad, il en fit ériger un, dans la construction duquel entrèrent 90,000 crânes humains; mais il y en eut de plus considérables. Puisque je m'applique à relever en passant les analogies propres à jeter quelque lumière sur les très anciennes migrations n'ayant laissé aucune trace dans l'histoire, je remarquerai en passant, que les Mexicains utilisaient à la ma-

(1) Dubeux et Valmont, *loc. cit.*, 308.
(2) Pétis de la Croix, *loc. cit.*, 213.
(3) *Ibid.*, 325.
(4) Dubeux et Valmont, *loc. cit.* 309.

nière tartare les têtes des nombreux captifs quotidiennement sacrifiés à leurs divinités cannibales (1).

Pour s'emparer de tant de pays et de villes, les conquérants tartares durent nécessairement modifier leur primitive organisation militaire. Dans les plaines de la Haute-Asie où il n'y a pas de villes, la cavalerie des nomades suffisait à tout ; mais les villes fortifiées ne se prennent point par des charges de cavalerie. Les Tartares durent donc devenir ingénieurs ou se procurer le secours de gens experts en poliorcétique. Souvent ils utilisaient les habitants mêmes du pays. On forçait les prisonniers à combattre en première ligne sous les murs de la ville assiégée et à se faire tuer par leurs compatriotes. On obligeait toute la population d'un district, les chefs et les seigneurs aussi bien que le vulgaire, à renforcer l'armée assiégeante et à lui construire ou amener des machines de guerre. Devant Nichapour, les Tartares se procurèrent ainsi trois mille balistes, trois cent catapultes, sept cents machines à lancer des pots de naphte, quatre mille échelles et deux mille cinq cents charges de pierres (2). Ces pierres étaient destinées à servir de projectiles et pas seulement pour les catapultes ; car les Tartares faisaient un grand usage de la fronde avec laquelle on s'efforçait de rendre les remparts intenables aux assiégés (3). Notons encore, en passant, cette connaissance de la fronde, que nous avons trouvée également en Polynésie et dans l'Amérique centrale.

Les soldats de Gengis savaient aussi remuer la terre ou plus probablement la faire remuer par d'autres. Comme on le faisait dans l'antiquité, ils élevaient des remblais à la hauteur des murs assiégés ; à Carizme, ils allèrent jusqu'à

(1) D'Ohsson, *Hist. des Mongols*, I, 278 (cité par Dubeux et Valmont).

(2) Dubeux et Valmont, *loc. cit.*, 306.

(3) Pétis de la Croix, *loc. cit.*, 226.

détourner le cours de l'Oxus, qui alimentait d'eau les fossés de la ville, fossés qu'il fallait combler avant de battre les murs avec des béliers (1).

Dans leur pays, en Tartarie, les *oulouss* nomades, les clans, pouvaient faire sans inconvénient leurs petites guerres, en emmenant avec eux leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux, mais ces exodes étaient impossibles dans les immenses armées de Gengis, dont l'effectif atteignait parfois jusqu'à sept cent mille hommes. Ces grandes masses étaient destinées à opérer dans des pays lointains, mais elles ne pouvaient, en partant, laisser déserte leur contrée d'origine. Un recrutement partiel et régulier était donc nécessaire. Pour avoir une idée de ce recrutement, nous n'avons qu'à voir, comment se passaient les choses dans les royaumes tartares de Khiva et de Bokhara, tout récemment encore, quand ces états jouissaient de leur pleine indépendance. Il y a une vingtaine d'années, le système des centaines et des dizaines inauguré par Gengiskham était en vigueur à Khiva, et, pas plus que celle de Gengis, l'armée khivienne n'avait d'infanterie. Les nomades devaient fournir à leur souverain un cavalier armé et équipé par chaque groupe de quatre familles. Les sujets sédentaires, eux, étaient taxés à un cavalier pour une surface déterminée de terre cultivée (2) : Au premier appel du maître, les cavaliers turcomans ou uzbecks avaient le devoir d'accourir en armes au lieu de réunion, qui leur était indiqué; mais bien souvent des volontaires se joignaient aux recrues régulières dans l'espoir de participer au pillage (3).

En temps de paix, le khan ne payait aucune solde à ses cavaliers. Avant d'entrer en campagne et quelle que dut

(1) Pétis de la Croix, *loc. cit.*, 316-317.
(2) Dubeux et Valmont, *loc. cit.*, 76.
(3) *Ibid.*, 78.

être la durée de la guerre, chaque soldat recevait seulement une somme, une fois versée, d'environ soixante quinze francs (1). Chaque cavalier khivien était obligé de s'approvisionner de vivres, dont on chargeait des chameaux, et au besoin les simples soldats s'associaient pour se procurer un ou plusieurs de ces utiles animaux (2).

Gengis et Timour, qui étaient ce que nos historiens appellent avec admiration de « grands hommes de guerre », avaient établi dans leurs armées une discipline exacte ; ils ne chargeaient pas à l'aventure, savaient manœuvrer et même avaient rédigé des instructions propres à guider leurs officiers ; mais tout cet art militaire était inconnu aux derniers khans de khiva. Ceux-ci ne prenaient aucune précaution, lors des campements ; ils ne plaçaient ni gardes, ni vedettes (3). Leurs adversaires n'étant pas plus habiles, les rencontres n'étaient que des mêlées confuses. Les Tartares khiviens, quoique groupés ensemble, se battaient isolément sans subordonner en rien leur conduite individuelle à celle de leur corps. A leurs yeux, vaincre dans un combat singulier était la gloire suprême (4). Le succès ou la défaite d'un petit nombre des plus braves suffisaient à décider de la journée. Le parti vaincu ou se reconnaissant tel, car à la guerre on est battu dès qu'on croit l'être, cédait le terrain.

Si les Khiviens avaient oublié la discipline et la tactique des grands tueurs d'hommes tartares, ils en avaient conservé la férocité. Tout ce qui tentait de résister était massacré sans merci et l'on récoltait avidement des têtes et des oreilles pour les rapporter au khan et toucher la prime correspondante. Ces primes étaient pourtant assez modestes :

(1) Dubeux et Valmont, *loc. cit.* 76.
(2) *Ibid.*, 80.
(3) *Ibid.*, 81.
(4) *Ibid.*, 77.

2 fr. 65 pour les oreilles et le double pour une tête d'ennemi (1). Les vainqueurs défilaient devant le khan ou son délégué, en traînant des prisonniers de tout sexe et de tout âge attachés à la queue de leurs chevaux ou au pommeau de leurs selles. Dans un sac fixé derrière sa selle, le soldat vainqueur portait les têtes qu'il avait glorieusement coupées et il vidait ce sac aux pieds du maître, exactement comme s'il s'était agi de pommes de terre. En même temps, des scribes notaient sur un registre spécial le chiffre de la livraison et la gratification se payait un peu plus tard (2). Outre la rétribution pécuniaire, ces exploits de sauvages donnaient droit à des *khilats* ou robes d'honneur en soie de couleur voyante et à ramages. Ces robes étaient dites « à quatre, à douze, à vingt, à quarante têtes »; c'est-à-dire que c'était des insignes rigoureusement proportionnés à la récolte faite par chaque soldat (3).

Après l'enregistrement des trophées, on classait les prisonniers en deux catégories ; ceux qui avaient moins de quarante ans étaient vendus ou donnés, comme esclaves. Les autres, les *aksakals*, les « barbes grises » étaient destinés à des supplices variés. Certains, les plus heureux, étaient simplement décapités ; aux autres, on garrottait les pieds et les mains, puis un exécuteur leur énucléait les globes oculaires avec un couteau et, après chaque opération, avait bien soin d'essuyer sa lame souillée de sang sur la barbe blanche du supplicié (4).

V. *La Tartarie pacifique.*

Le contraste entre les Tartares féroces et pillards, dont

(1) Dubeux et Valmont, *loc, cit.*, 77.
(2) Vambéry, *Voy. d'un faux derviche*, 133.
(3) *Ibid.*, 132.
(4) *Ibid.*, 131.

je viens de décrire les mœurs, et les paisibles habitants du Thibet et du Boutan, qui sont pourtant de même race, suffirait à montrer combien le caractère humain est muable et malléable, combien il obéit aux cultures les plus dissemblables; mais à une condition cependant, c'est que les influences éducatrices puissent agir pendant une longue durée et ne pas être contrariées par les nécessités même de l'existence.

La plupart des Tartares nomades sont Bouddhistes; ils l'étaient déjà du temps de Gengis; pourtant ils ont été alors très batailleurs et ils le sont encore au moins d'instinct; car leurs bardes chantent sans cesse la gloire, éteinte, hélas! de Gengis et de Timour (1). Au contraire les paisibles sujets du Grand-Lama thibétain ont cessé d'aimer la guerre et presque de la faire. Pour défendre leur territoire ils s'en remettent à l'influence toute morale de leur Dieu terrestre, du Dalaï-Lama, qui n'entretient aucune armée (2); aussi sont-ils devenus pacifiques, humains et même bienfaisants. En cas d'attaque ou de révolte on lève pourtant des milices, une sorte de garde nationale, que commandent des fonctionnaires spéciaux, les *Zinkabs*, exerçant toutes les fonctions actives (3) du gouvernement. Ce sont ces chefs turbulents, chargés de repousser la guerre, qui, de temps à autre, la provoquent et troublent, seuls, par leurs rivalités personnelles la tranquillité du Boutan et du Thibet (4).

Dans ces conflits armés, le monarque temporel, le Deb-Rajah, qui, au point de vue des intérêts « du siècle », comme on dit en langage chrétien, double et supplée son collègue spirituel, le Dalaï-Lama, prend la direction des

(1) Huc, *Voy. dans la Tartarie*, t. I, 80. — Timkowski (cité par Dubeux, 223).
(2) Turner, *Ambassade au Tibet*, t. II.
(3) Turner, *loc. cit.*
(4) *Ibid.*, 165.

opérations militaires. L'alarme est donnée, la population est appelée à la défense de ses souverains et tous les districts envoient leurs contingents au palais du Deb-Rajah. Les laboureurs, les artisans ainsi recrutés sont armés, équipés et expédiés par petits groupes au point où leur présence est requise; ils s'y rendent sous la direction du principal habitant de leur canton (1).

Les miliciens thibétains ont des armes défensives et des armes offensives. Les premières consistent en larges vêtements ouatés et piqués, qui amortissent le choc des flèches, en casques coniques, faits de roseaux ou de cordes de coton tressées et qui sont matelassées à l'intérieur. Au bras gauche, le milicien porte un grand bouclier convexe et peint, fait aussi de roseaux tressés. Un long sabre, un arc en bambou long de six pieds, un carquois sur l'épaule complètent l'armement. Les flèches en bambou sont munies d'un fer plat et aigu, sur chaque face duquel est creusée une rainure destinée à loger un poison végétal très violent, ressemblant extérieurement quand il est en masse à de l'opium cru. Quelques hommes sont pourvus de mauvais fusils à mèche de fabrication chinoise (2), armes beaucoup moins dangereuses que les flèches, dont les blessures sont ordinairement mortelles.

Dans ces milices boutaniennes ou thibétaines, il n'y a ni discipline, ni tactique savante. On ne combat point en ordre régulier, mais en ordre disséminé et capricieux. La seule préoccupation est de combiner des stratagèmes, de placer isolément les meilleurs tireurs dans des points favorables aux embuscades. Quand deux partis sont en présence, on n'aperçoit guère que le bout de leurs arcs et la pointe de leurs casques (3). De temps en temps les combattants

(1) Turner, *loc. cit.*, I, 166-167.
(2) *Ibid.*, 183-184.
(3) *Ibid.*, I, 182.

crient, font des bravades, brandissent l'épée et le bouclier, mais pour se blottir derrière un abri aussitôt que leurs adversaires les couchent en joue. Si l'un des partis risque une pointe en avant, aussitôt l'autre recule en maintenant ses distances (1).

Dans les sièges, les Boutaniens se servent encore de catapultes pour lancer des pierres, exactement comme le faisaient les Tartares de Gengis ; comme eux encore, ils décochent des flèches-brandons pour allumer des incendies (2). Cet usage fort ancien leur est commun non seulement avec les anciens Tartares, mais aussi avec les Peaux-Rouges. Malgré la survivance de ces pratiques, l'esprit, que les milices du Boutan et du Thibet apportent à la guerre, est aussi différent que possible de celui que nous avons vu à l'œuvre chez les Tartares : c'est un esprit de clémence et de mansuétude. Ainsi un Deb-Rajah boutanien, voulant déloger à l'aide de quelques vieux canons des rebelles qui s'étaient emparés de certains villages, avait bien soin de ne diriger ses coups que sur les maisons. « Oui, disait-il en parlant des insurgés, ils sont trompés, mais ce sont mes sujets. Je veux les rappeler à leur devoir et non les détruire (3) », et en effet les rebelles ayant capitulé, on leur permit de se retirer tranquillement chez eux. De leur côté, ils avaient été également pleins de modération. Au milieu d'eux et pendant l'action, les femmes et les enfants des villages militairement occupés n'avaient été ni troublés, ni molestés. On s'était même abstenu de toucher aux cochons (4). — Or il importe de bien remarquer que, dans l'espèce, il s'agissait d'une guerre civile, c'est-à-dire d'une de ces guerres où les Européens de nos jours, même les

(1) Turner, *loc. cit.*, 179.
(2) *Ibid.*, 185.
(3) *Ibid.*, I, 174.
(4) *Ibid.*, I, 180-181.

plus civilisés, déploient si volontiers une férocité plus que Tartare. Cette absence d'impulsivité, cette passivité tranquille, qui, même au milieu des événements les plus troublants, laisse aux acteurs tout leur sang-froid et la vue bien nette des conséquences possibles, des résultats désirables : tout cela constitue un caractère mental, une empreinte de race aussi nettement accusée que les particularités physiques. Mais j'aurai à revenir sur ce sujet. Actuellement il me reste seulement à formuler les données générales résultant des faits, que je viens de résumer.

VI. *L'évolution de la guerre chez les Esquimaux et les Tartares.*

Or, si d'un coup d'œil nous embrassons toutes les populations mongoloïdes ou mongoles disséminées de la zone arctique à travers toute l'Asie septentrionale jusqu'au Thibet, nous aurons, encore une fois, une vue générale des phases par lesquelles au cours des siècles passe la guerre.

Chez les Esquimaux les plus primitifs et les plus dispersés dans les immenses déserts des régions arctiques, la guerre est chose inconnue, l'homme n'a pas encore perdu la sagesse de la plupart des animaux : il ne chasse pas les êtres de son espèce. D'ailleurs le milieu physique et social est défavorable à l'esprit guerrier. L'espace ne fait pas défaut ; les clans sont restés tout à fait communautaires ; leurs membres sont presque contraints par la rigueur du climat à s'entr'aider sous peine de mort. D'autre part, ces clans sont séparés par de vastes espaces ; ils ont peu de rapports ensemble, enfin il y a des veaux-marins pour tout le monde, aussi n'a-t-on pas même l'idée de s'entre-détruire. Mais ce fait suffit à prouver que l'état de guerre n'est pas essentiel à la nature humaine, comme nous l'entendons si souvent prétendre.

D'autre part, on serait mal fondé à croire que l'homme hyperboréen, l'Esquimau, forme une espèce à part, que par son organisation même il est inaccessible à la sauvage folie guerrière. Au Kamtchatka, où la nature est un peu moins inclémente que sur les rivages du détroit de Behring et où les Esquimaux se sont multipliés, leurs clans commencent à se coudoyer d'une façon gênante et par suite la guerre apparaît. Déjà elle pousse, dans certain cas, aux pires excès ; pourtant elle revêt le plus ordinairement un caractère juridique, celui d'une retaliation compensant un dommage subi. D'ailleurs, quand on juge à propos de la faire, on n'y apporte ni ménagement ni scrupule ; tous les moyens sont bons pour détruire l'ennemi et si l'on n'extermine pas entièrement le clan surpris et vaincu, c'est que [illegible] l'on a l'idée de réduire en esclavage certains de ses membres, d'en tirer profit.

Chez les Turcomans, c'est cette idée de profit facile à réaliser, qui domine tout ; la guerre se confond avec la *razzia* et l'on ne tue que pour piller. Les Turcomans sont encore républicains ; leurs émules, les Kirghises, les Kalmouks sont au contraire organisés en tribus monarchiques ; mais, chez eux, la guerre n'a pas pour cela, changé de caractère ; leurs razzias sont royales au lieu d'être démocratiques, voilà tout ; et leurs petits princes, très belliqueux parce qu'ils sont très avides, les poussent ou les conduisent à de fréquentes expéditions de brigands.

Après des siècles et des siècles de durée, ces mœurs avaient développé outre mesure chez une race douée pourtant d'instincts assez pacifiques, des goûts de vol et de meurtre, auxquels les grands monarques Tartares, les Gengiskhan, les Timour-Leng, qui avaient réuni sous leur sceptre la majeure partie des hordes tartares, donnèrent la plus effroyable impulsion. Alors se perpétrèrent ces vastes conquêtes, ces larges tueries, dont le monde a conservé l'horrible mémoire et qui avaient pour but principal le pillage sur une échelle

grandiose. — Pourtant même alors les populations tartares n'aimaient pas le meurtre guerrier pour lui-même. Ce à quoi elles aspiraient c'était bien plus à un solide butin qu'aux impalpables fumées de la gloire, aussi quand les doctrines humanitaires du Bouddhisme lamaïque se répandirent en pays mongolique, elles eurent pour résultat, les siècles aidant, de pacifier dans une mesure singulière les contrées où une théocratie lamaïque réussit à s'organiser.

CHAPITRE IX

LA GUERRE EN CHINE ET DANS LE MONDE CHINOIS

SOMMAIRE

I. *Le monde chinois.* — Son étendue géographique. — II. *La guerre en Indo-Chine.* — Monarques idéalement absolus. — L'armée en Birmanie. — A Siam etc. — Influence du Bouddhisme sur la tactique. — III. *La guerre en Malaisie.* — Armement. — Service militaire. — Stratégie malaise. — IV. *La guerre au Japon.* — Origine des Japonais. — Organisation féodale des armées. — La vie pour le maître. — Guerres religieuses. — Évolution de l'organisation militaire. — Les Samouraïs. — Redevances en hommes. — Armée japonaise actuelle. — V. *La guerre en Chine.* — Philosophie antiguerrière. — Organisation des armées. — Armement. — Le code moral des gens de guerre. — Préceptes de stratégie. — Respect de la vie humaine. — Le type idéal du bon général. — Comment on doit traiter les vaincus. — Tactique géométrique. — La guerre et la civilisation d'après les Chinois. — L'esprit pacifique aux îles Liou-Kieou. — Avancement accordé aux Mars chinois. — Les grandes chasses. — VI. *L'évolution guerrière chez les races jaunes.* — La paix édénique. — La guerre juridique. — La guerre cannibale. — La guerre pour voler. — Bouddhisme lamaïque et bon sens chinois.

I. *Le monde chinois.*

Dans le dernier chapitre nous avons commencé à faire le tour du monde chinois, en étudiant les coutumes guerrières chez les Esquimaux, les Tartares et les Thibétains, ces derniers déjà plus ou moins apparentés à la Chine. Bien d'autres pays encore ont subi et adopté plus ou moins la civilisation chinoise, soit par la force des armes, soit pacifiquement et par le seul ascendant propre aux civilisations supérieures. La Chine s'est donnée à elle-même le nom

d'Empire du Milieu, et elle le mérite; puisqu'elle a été le grand foyer civilisateur de la race mongolique et qu'un certain nombre d'États monarchiques, ses tributaires pour la plupart, ont pris son organisation pour modèle. De ces États les principaux sont : la Birmanie, les royaumes de l'Indo-Chine, le Japon. Enfin, mais plus en dehors de la civilisation des Célestes, sont encore les royaumes malais, pays dans lesquels l'Inde d'abord, les Arabes ensuite, ont contrecarré l'influence chinoise. Dans ce chapitre, j'ai donc à examiner ce qu'est ou a été la guerre dans les petits royaumes mongoloïdes, directement tributaires de la Chine, puis dans les royaumes malais et au Japon, enfin et pour terminer dans le grand Empire des Célestes.

II. *La guerre en Indo-Chine.*

A. *La Birmanie.* Tous les États indo-chinois sont constitués sur le type de la monarchie primitive, à la fois despotique et militaire, où le roi est vénéré, comme un Dieu. En Chine la toute-puissance des coutumes, des rites et surtout la fondation de la classe des lettrés ont fortement bridé le pouvoir absolu de l'empereur, tout en en respectant la forme extérieure. Mais en Indo-Chine, il n'en a pas été ainsi ; là le bon plaisir monarchique était resté sans frein et le monarque était le propriétaire, le maître absolu de son royaume et de ses habitants. Les hauts fonctionnaires eux-mêmes étaient considérés comme des émanations du monarque, à ce point que les gouverneurs de province avaient droit de vie et de morts sur leurs administrés. Un roi, qui, selon son caprice, peut disposer de la vie et des biens appartenant au troupeau de ses sujets, possède évidemment par surcroît le droit de paix et de guerre. Les sujets, tous rompus dès l'enfance à l'obéissance au maître, sont d'ailleurs d'autant plus disposés à

guerroyer, que, sans l'agrément du souverain et même à l'insu de ce dieu terrestre, dont les regards ne sauraient descendre si bas, ils s'entretuent sans cesse, de village à village. Chaque hameau a quelques vieux comptes à régler avec ses voisins et il entre même à cet effet dans de petites confédérations constituées, soit pour l'attaque, soit pour la défense (1).

Les despotes d'Ava n'ont que trop profité des goûts belliqueux de leurs peuples. Pendant des siècles, ils ont décimé la population de leurs royaumes, pour le plaisir d'envahir et de dévaster les États voisins. Quand il fallait recruter leurs armées, ils prenaient tout simplement et sans compter des soldats dans la population virile des villages, comme on puise de l'eau dans un réservoir. Ainsi dans le Birmah, le service militaire était obligatoire et universel. Point d'armée régulière. Tous les hommes en état de porter les armes étaient répartis en corps de milice. Ces milices comprenaient tous les Birmans âgés de dix-sept à soixante ans; mais on appelait de préférence les pères de famille, parce que leurs femmes et enfants pouvaient au besoin servir d'otages. Les riches se rachetaient le plus souvent du service militaire en payant une taxe, qui alimentait le budget de la guerre, assez léger d'ailleurs ; car le monarque fournissait seulement les armes : les sabres, lances, arcs, épieux, fusils et canons (2).

B. Le royaume de Siam, qui a plus d'un fois lutté avec le Birmah, lui ressemble beaucoup. Il obéit à un despote révéré, qui est « le possesseur de tout, le maître des éléphants blancs, le seigneur tout puissant, le sacré maître des têtes, etc. » Tout ce qui appartient à ce dieu terrestre est réputé d'or ; il a une « oreille d'or, un pied d'or, etc. » ; enfin on ne doit mentionner aucune partie de son auguste personne sans ajouter aussitôt « seigneur ou sacré seigneur ».

(1) Mason, *Journ. Asia. Soc. Bengal.*, t. XXXVII, II, 152.
(2) Jancigny, *Indo-Chine*, 318.

De vingt et un à soixante ans, tout Siamois mâle doit le service militaire pendant la moitié de l'année (1) ; mais les prêtres et les fonctionnaires sont exempts de l'impôt du sang; les riches et les nobles s'en rachètent.

Pour toute paye le soldat reçoit des rations de riz et des coups de bâton où de fouet, que les supérieurs font incessament pleuvoir sur le dos des inférieurs (2). Quoique les Siamois soient, vis-à-vis de l'autorité, d'une soumission sans bornes, le gouvernement a soin de retenir, comme otages, les familles des recrues.

Dans l'armée, aucun ordre sérieux ; mais les chefs portent des titres effrayants : général tigre, général lion, général serpent, même général chien (3). Les calculs des astrologues et les présages tiennent lieu de stratégie (4). L'originalité de l'armement consiste dans l'emploi des éléphants de guerre, portant chacun un petit pierrier et dans l'usage d'une arme chinoise, formée d'une lame recourbée longue d'un pied et demi et supportée par un manche long de six pieds, enfin dans des chausse-trappes, que les soldats sèment derrière eux, en cas de retraite pour retarder la poursuite.

L'armée siamoise s'avance en trois corps, dont le premier précède les deux autres d'une ou deux journées de marche. En avant de l'armée, des éclaireurs sondent le terrain : ce sont ordinairement des condamnés ou des disgraciés, auxquels on offre ainsi l'occasion de se réhabiliter par quelque action d'éclat.

La superstition ou la religion, comme on voudra, s'associe à la guerre. Ce sont les présages qui déterminent ou arrêtent les mouvements des armées ; des formules mysti-

(1) La Loubère, *Du Royaume de Siam*, (1687-1688), p. 237.
(2) Finlayson, *Hist. univ. voy.*, vol. XXXIV, 416.
(3) Jancigny, *loc. cit.*, 501.
(4) *Ibid.*, 503.

ques écrites sur la coiffure garantissent des blessures; les étendards, ordinairement en soie rouge, doivent avoir été fabriqués par un laïque d'une extrême piété ou par un prêtre. Jusque-là, rien de particulièrement original; mais, ce qui l'est bien plus, c'est que, pour la première fois, nous rencontrons, à Siam, une religion, dont l'influence modère la fureur guerrière au lieu de l'exciter. Cette religion est le Bouddhisme, fort répandu à Siam et en général dans l'Indo-Chine. Une fois sous les drapeaux, la conscience de la plupart des miliciens siamois se trouve dans une cruelle perplexité. La loi militaire, expression de la volonté du maître, leur ordonne de tuer ; les préceptes religieux le leur défendent. Les chefs tournent la difficulté en enjoignant de tirer sur l'ennemi, mais de très loin et sans viser (1) : plus de bruit que de mal.

En Cochinchine, en Annam, l'ancienne organisation politique et militaire ressemblait si fort à celle de la Birmanie et de Siam, qu'il est presque inutile de s'y arrêter. En Annam, tout sujet, de 18 à 60 ans, même de 16 à 60 ans devait à l'Etat un service personnel, militaire ou civil ; il pouvait être astreint soit à rejoindre les drapeaux, soit à travailler dans les arsenaux, soit à coopérer à la construction des routes, ou à naviguer comme marin. En résumé, le grand devoir était de servir le maître, comme il lui convenait d'être servi. C'est là l'idéal de la monarchie absolue et il a été réalisé dans tous les empires barbares.

III. *La guerre en Malaisie.*

Tout en ayant, beaucoup moins que l'Indo-Chine, subi l'influence de la Chine et de sa civilisation, les Malais avaient des coutumes guerrières assez analogues et, presque partout

(1) Jancigny, *loc. cit.*, 503.

aussi, ils avaient fondé des monarchies absolues, de type oriental. A Sumatra, la guerre était l'état normal de la population. En dehors même des grandes luttes entre monarques, les hostilités de village à village étaient incessantes (1).

D'autre part, les rajahs, les sultans, traitaient leurs sujets exactement comme un bétail. Ainsi dans l'énumération de ses titres et qualités, le sultan de Menangeabou, dont les ancêtres et prédécesseurs avaient gouverné l'île de Sumatra tout entière, s'intitulait « le sultan, qui peut tuer selon son bon plaisir et sans être coupable de crime » (2). Partout en Malaisie le droit de vie et de mort était une prérogative des rajahs, que tous les sujets étaient obligés de suivre dans leurs guerres et voyages. Le prince daignait seulement leur fournir des vivres (3).

L'armement des Sumatranais ressemblait fort à celui des Indo-Chinois et des Chinois. Leur arme la plus originale était et même est encore le fameux *cris* à lame sinueuse. Comme les Indo-Chinois aussi, les Malais de Sumatra se munissaient toujours de *ranjous*, c'est-à-dire de petits pieux en bambou très pointus, de longueur diverse et, ils en usaient surtout en cas de déroute, en les fichant rapidement dans l'herbe pour gêner la marche des poursuivants. Ces chausse-trappes primitives s'employaient également pour protéger les villages (4). Les Malais, encore très animistes, considèrent leurs armes un peu comme des êtres vivants et accordent une vénération spéciale à tout *cris* avec lequel on a réussi à tuer plusieurs hommes (5).

Avant la domination hollandaise, les guerres de village à

(1) W. Marsden, *Histoire de Sumatra*, t. I, 331.
(2) *Ibid.*, II, 141.
(3) *Ibid.*, II. 202.
(4) *Ibid.*, II, 152, 206, 207.
(5) *Ibid.*, II, 152.

village étaient incessantes (1) en Malaisie. Chez les Battas, qui ont plus longtemps gardé les vieilles mœurs, chaque village était ceint d'une palissade, d'un fossé, d'une zone de *ranjous* faisant chausse-trappes (2). Les Battas étaient toujours prêts à prendre les armes; la plus légère provocation suffisait à les faire entrer en campagne ; pourtant ils avaient soin d'avertir l'ennemi en tirant d'abord à poudre sur ses villages; cela s'appelait « porter de la fumée à l'ennemi » (3).

A Java, comme en Indo-Chine, toute la population virile en âge de guerroyer devait aux Rajahs le service militaire ; pourtant, à moins de nécessité, on ne levait que le tiers des hommes valides ; les emplois publics et le travail des champs retenaient le reste. En l'absence des hommes requis pour le service, les chefs de village faisaient cultiver les lots de terre des absents par les covillageois désignés à cet effet et qui aidaient les femmes et les enfants des miliciens. Le régime agraire de Java, qui est encore communautaire et très analogue au *mir* russe, rendait possibles ces arrangements (4).

Nominalement le rajah ou sultan était le chef des armées, le *Sanapali* ou « Seigneur de la guerre ». Les recrues étaient réparties en petits corps de trois-cent-vingt hommes, subdivisés en sections de quatre-vingts et en sous-sections de quarante hommes. Ces unités et sous-unités avaient leurs chefs respectifs (5) Avant de passer la frontière, les troupes étaient approvisionnées en route par les districts, qu'elles traversaient. Hors du pays, elles vivaient de pillage. Leur armement était à la charge non du trésor royal, mais des

(1) Rienzi, *Océanie*, I, 171.
(2) W. Marsden, *loc. cit.*, II, 206.
(3) *Ibid.*, 205.
(4) Voir mon *Évolution de la propriété*.
(5) Rienzi, *Océanie*, I, 171.

villages et les troupes étaient surtout composées d'infanterie (1); par suite elles coûtaient fort peu de chose aux rajahs. Il en est presque toujours ainsi dans ces monarchies despotiques, et de ce bon marché il résulte, pour le maître, une forte tentation de faire la guerre ; car toujours le profit possible est pour lui et le dommage pour ses sujets, dont il se soucie médiocrement. Le seul corps d'armée, pour l'entretien duquel le sultan se mît en dépense, était sa garde personnelle, le corps de ses *champions*, ministres particuliers de ses vengeances. A l'exemple du Sultan, les nobles, les grands, entretenaient aussi des spadassins du même genre (2).

La stratégie des milices malaises était très primitive. Rarement on en venait à l'extrémité des batailles rangées et, des deux parts, les petites armées se tenaient volontiers hors de la portée des fusils (3). Parfois on rendait le métier des armes plus confortable, en convenant de faire trêve après le soleil couché, afin de pouvoir dormir tranquilles: on allait même jusqu'à limiter le temps des hostilités en leur consacrant seulement certaines heures du jour (4). Aussi les guerres duraient quelquefois plusieurs années; car les belligérants risquaient rarement de gros engagements en rase campagne. On n'attaquait même pas volontiers les villages fortifiés et l'on procédait surtout par embuscades, par surprises; des petits partis de soldats se cachaient dans les fourrés, le long des chemins et décampaient aussitôt le coup de fusil tiré ou la flèche décochée; encore avaient-ils bien soin de semer derrière eux leurs *ranjous*, leurs chausse-trappes, pour couvrir leur retraite (5). On comprend qu'avec

(1) Rienzi, *Océanie*, I, 171.
(2) W. Marsden, *loc. cit.*, t. II, 166, 167.
(3) *Ibid.*, II, 206, 124, 153.
(4) *Ibid.*, II, 154.
(5) *Ibid.*, t. II, 205.

cette manière de combattre les guerres fussent nécessairement très longues et en fin de compte très meurtrières.

Les miliciens, que le souverain ne payait pas plus qu'il ne les avait armés, avaient pour toute récompense leur part dans le butin conquis (1).

On voit que tous ces petits royaumes barbares de l'Indo-Chine et de la Malaisie sont, pour l'essentiel, fondus dans le même moule, celui de la monarchie absolue où l'État se confond réellement avec le maître, où les guerres offensives n'ont d'autre raison que la volonté, souvent le caprice du maître, d'autre objet que d'étendre sa domination ou de remplir ses coffres ; ce sont, dans toute la force de l'expression, des « jeux de prince ».

IV. *La guerre au Japon.*

Pour achever notre examen spécial des monarchies barbares, constituées autour de la Chine et gravitant plus ou moins autour d'elle, il nous reste à étudier le royaume « du Soleil levant », le Japon ancien, qui, aujourd'hui, met tant d'ardeur à imiter l'Europe. Mais le Japon différait notablement des monarchies barbares, que je viens de mentionner et qui, toutes, étaient taillées sur le même patron, celui de la royauté dite asiatique, où le souverain, vénéré comme un dieu, plane, seul, dans son omnipotence, au-dessus d'un peuple prosterné.

Quand la conquête, d'abord, puis la civilisation chinoise ensuite envahirent l'archipel japonais, ce pays n'était pas désert ; il était occupé par une race mongoloïde, dont l'origine première reste toujours à déterminer, quoiqu'on ait de la tendance à la supposer malaise (2). De bons observateurs

(1) W. Marsden. *Loc. cit.* t. II, 153.
(2) Metchnikoff, *l'Empire japonais*, 190.

affirment qu'aujourd'hui encore l'aristocratie japonaise se distingue du reste de la population par des caractères anatomiques, qui lui sont propres (1).

D'autre part, il est hors de doute que la race japonaise, de quelques mélanges qu'elle puisse résulter, diffère considérablement, par le corps et par le caractère, de tous les autres peuples mongols ou mongoloïdes. Son énergie, sa verdeur de volonté contrastent absolument avec la passivité, l'aveugle attachement aux vieilles coutumes, qui maintiennent le reste des races analogues dans une léthargie en apparence incurable. La célèbre coutume du *harakiri*, de la gastrotomie volontaire, pratiquée pour laver un déshonneur ou une faute, est à elle seule, incompatible avec la servile inertie de l'Indo-Chine et même de la Malaisie ; mais je n'ai en ce moment qu'à décrire les mœurs guerrières des Japonais.

Malgré leur situation insulaire, qui aurait pu leur faciliter le maintien de la paix, les Japonais étaient fort belliqueux et entreprenaient parfois des guerres au dehors, souvent des guerres intestines. Les premières furent sans doute l'œuvre de leurs princes et eurent lieu surtout dans la presqu'île coréenne, à laquelle le Japon finit par imposer un tribut (2). Mais les guerres les plus sanglantes, les plus acharnées, furent des guerres civiles. Sans décrire en ce moment l'organisation politique du Japon (3), je dois rappeler que cette organisation était féodale. Le souverain dominait toute une hiérarchie graduée de vassaux grands et petits ; mais les grands étaient parfois indociles et rebelles. Enfin les fils de l'empereur eux-mêmes, à qui revenaient le droit et l'honneur de commander les armées, se servaient quelquefois des troupes à eux confiées pour essayer de se sub-

(1) Metchnikoff, *loc. cit.*, 174.
(2) *Ibid.*, 569.
(3) Voir mon *Évolution politique*.

juguer mutuellement et alors tous les villages du pays devaient forcément prendre parti pour tel ou tel prince (1).

Les officiers des princes japonais apportaient dans leur dévouement sans bornes à leurs maîtres une ferveur religieuse, que ceux-ci se faisaient une sorte de coquetterie d'exhiber à leurs amis et connaissances. Souvent, après un grand repas, un amphitryon princier demandait à ses serviteurs, si, parmi eux, il n'y en avait pas un, capable de se tuer, rien que pour lui prouver son attachement, en présence des convives ; tous aussitôt se disputaient ce sanglant honneur et l'élu s'ouvrait le ventre, séance tenante et selon les rites (2). Un esprit d'abnégation aussi aveugle est précieux pour les princes, quand ils ont envie de déchaîner la guerre civile ; or cette envie vient aisément aux potentats.

Au xvie siècle, les missionnaires européens inoculèrent aux Japonais un nouveau virus guerrier, en leur prêchant la religion chrétienne, qui, d'après les paroles mêmes de son fondateur, est faite pour apporter non pas la paix, mais la guerre. Un prince d'Okomoura, converti à la nouvelle doctrine, y apporta une ardeur de néophyte ; en 1562, il déclara, suivant son expression, « la guerre aux démons » et envoya des bandes armées profaner les temples, renverser les idoles, vexer les bonzes (3). On sait que ces provocations finirent par faire éclater une guerre civile, où combattirent des armées de cent à cent cinquante mille hommes et qui se termina par la défaite et l'extermination des chrétiens japonais : hommes, femmes, enfants, vieillards, même les blessés, tout fut passé au fil de l'épée (4). Nous savons par expérience que, dans tous les pays, ces abominables excès sont péchés véniels en temps de guerre religieuse.

(1) *Voïages au Nord*, t. III, 89 (Amsterdam, 1715).
(2) J. B. Tavernier, *Relations et traitez singuliers*, p. 5 (1679).
3) Metchnikoff, *loc. cit.*, 534.
(4) J. B. Tavernier, *loc. cit.*, 17, 20.

A l'origine, disent les écrivains indigènes, l'organisation de l'armée japonaise ressemblait fort à celle des monarchies indo-chinoises. Le service militaire était universel et obligatoire : la classe militaire ne se distinguait pas des classes civiles. Tout le monde était ou pouvait être soldat et l'empereur en personne commandait ses armées. En temps de paix, point d'organisation militaire ; en temps de guerre, l'empereur marchait à la tête de ses milices ou déléguait le commmandement à un de ses proches parents, jamais à un sujet (1).

Plus tard, alors que, sous l'influence de la Chine, le régime féodal s'établit au Japon, on créa une administration militaire spéciale. Il y eut alors un généralissime, un ministère de la guerre et les contingents ne furent plus fournis que par un tiers de la population. En même temps on institua des corps spéciaux de cavalerie et toute une hiérarchie d'officiers. Au moment d'entrer en campagne, le général en chef recevait son épée des mains de l'empereur ; au retour, il présentait au monarque les hommes qui s'étaient distingués ; puis l'armée était dissoute ; les munitions et les armes étaient déposés dans des magasins sous le contrôle du ministre de la guerre. Avec le temps, les commandements militaires ne furent plus confiés qu'à des nobles et il se constitua une caste guerrière (2), celle des *Samouraïs*, vassaux militaires nobles et sans fiefs, classe essentiellement turbulente et batailleuse, qui, pendant longtemps envoya ses enfants perdus se louer comme *condottieri* à tous les princes d'Asie. En fermant ses frontières, il y a deux siècles environ, le Japon mit fin à ces exploits de mercenaires (3) et, dès lors, il ne connut plus d'autres guerres que les guerres civiles.

(1) L. Metchnikoff, *l'Empire japonais*, 387.
(2) *Ibid.*, 387-388.
(3) De Jancigny, *Le Japon*, 118.

En même temps le régime féodal avait eu, au point de vue militaire, ses conséquences habituelles. Vis-à-vis du suzerain, l'obligation du service guerrier était la principale pour les princes et seigneurs vassaux. Chacun d'eux dut entretenir des troupes en nombre exactement proportionnel à l'étendue de ses fiefs et même fournir des garnisons provinciales, placées sous la dépendance directe du Grand Conseil impérial (1).

A la fin du seizième siècle, le fondateur d'une importante dynastie siogounale, Yéyass, fit cadastrer l'empire, évaluer toutes les propriétés féodales et il détermina très rigoureureusement le chiffre des contingents à fournir, d'après la valeur et le revenu des tenures ; ce chiffre allait jusqu'à mille cavaliers pour les grands fondataires ; il s'abaissait jusqu'à cinq pour les petits et était de cinquante, deux-cent-cinquante, pour les autres (2). Chaque seigneur s'acquittait par des concessions de terre envers les vassaux inférieurs qu'il menait en campagne (3). Quand une fois le Japon se fut séparé du reste du monde, en fermant hermétiquement ses frontières, l'affectif des armées fut notablement réduit et les redevances en hommes furent en partie commuées en redevances pécuniaires (4).

Ce régime était très favorable au maintien et à l'entretien des nobles sans fiefs, des *samouraïs* toujours prêts à mettre leurs deux sabres et leur esprit d'aventure au service des [illegible] était parmi ces *condottieri* belliqueux, que se re- [illegible] les gardes prétoriennes des *sio-goun* ou grands chefs [illegible] (5), et ils ressemblaient fort aux cadets de notre ancienne noblesse ; les Samouraïs se mariaient un peu par-

(1) De Jancigny, [illegible] *cit.* 115 et *Voyages au Nord*, t. III, 92.
(2) Metchnikoff, [illegible] *cit.*, 608.
(3) De Jancigny, [illegible] *cit.*, 118.
(4) *Ibid.*, 11[illegible].
(5) Metchnikoff, [illegible] *cit.*, 176.

tout, commettaient ou faisaient commettre des mésalliances et s'élevaient parfois, d'un bond, aux plus hautes situations. Hardis, insolents, ne charchant que plaies et bosses, les violences ne leur coûtaient guère ; ils le prenaient volontiers de haut avec les classes inférieures et c'était une de leurs espiègleries que d'essayer la trempe d'un sabre neuf en le plongeant dans le corps d'un mendiant quelconque, de l'un de ces parias japonais, tenus à l'écart comme des lépreux et ne comptant pas dans les recensements.

En faisant récemment peau neuve, le Japon a copié l'organisation bureaucratique et militaire de l'Europe contemporaine. On y a institué des ministères équivalant aux nôtres et une hiérarchie administrative comptant dix sept rangs étagés. Les contingents militaires, que fournissaient jadis les seigneurs terriens, les *daïmios*, ont fait place au service obligatoire et universel, alimentant une armée active, une réserve et une garde nationale. On sert trois ans dans l'armée active, quatre ans dans la réserve ; enfin la garde nationale comprend tous les hommes, de vingt à quarante ans, qui ne sont pas sous les drapeaux (1); c'est à peu près notre armée territoriale. Mais il n'y a là qu'un trop exacte copie de notre organisation militaire d'Europe ; nous ne nous y arrêterons pas.

V. *La guerre en Chine.*

Déjà nous avons consulté au sujet des mœurs guerrières une très notable partie du genre humain. Or, à part les petits clans Esquimaux de l'extrême nord, nous avons constaté que partout les hommes s'égorgeaient entre eux ; les plus sauvages même se tuent et s'entre-dévorent ; les plus féroces ajoutent autant que possible la torture au meurtre

(1) Metchnikoff. *Loc. cit.*, 681.

guerrier ; les moins cruels se contentent de s'entretuer ; mais tous aiment la guerre, tous en ont soif, tous admirent, déifient les grands guerriers, ceux qui ont largement abreuvé la terre de sang humain. Les prêtres encouragent et bénissent ces illustres homicides, les populations les glorifient et les vénèrent ; les poètes les chantent et, des siècles après leur mort, célèbrent encore leurs sanglants exploits.

Pour la première fois, nous allons renconter une grande nation, la plus nombreuse qui ait jamais existé, la plus ancienne aussi et en même temps la plus singulière, qui tient la guerre en mince estime, la compare à une maladie sociale et fait fi des lauriers. Cette nation, c'est la Chine et elle ne compte pas moins de quatre cents millions d'habitants : l'exemple n'est donc pas à dédaigner ; peut-être un jour trouvera-t-il des imitateurs.

Tous les ouvrages des philosophes chinois sont émaillés de maximes antiguerrières et le fait est déjà à noter ; mais les philosophes sont, en cela, imités par les théoriciens du métier des armes. Un auteur d'écrits militaires, qui sont restés classiques en chine, *Se-ma*, dit que « la guerre est par rapport au peuple ce qu'une violente maladie est par rapport au corps » (1). Il observe que, « quand on a l'humanité pour principe, on n'entreprend pas la guerre hors de saison, on ne l'entreprend pas sans de légitimes raisons (2)... « On peut, ajoute-t-il, faire la guerre ; on peut combattre, on peut envahir des villes, des provinces et des royaumes. Dans l'état où sont actuellement les hommes, il n'y a pas de doutes à former à cet égard. Mais avant d'en venir à ces extrémités, il faut être bien assuré qu'on a l'humanité pour principe, la justice pour objet, la droiture pour

(1) *Les cinq articles de Se-ma* (Trad. Amiot. in *Mémoires sur les Chinois* par les missionnaires de Pékin, vol. VII, p. 232. Paris, 1872, in-4°).

(2) *Ibid.*, 232.

règle. On ne doit se décider à attenter à la vie de quelques hommes que pour conserver la vie d'un plus grand nombre (1) ». Confucius déclare aussi « qu'un général vraiment grand n'aime pas la guerre et n'est ni vindicatif, ni passionné (2) ». Le philosophe *Meng-tseu* abonde dans le même esprit : « S'il y a un homme, écrit-il, qui dise : « Je sais parfaitement livrer une bataille » ; cet homme est un grand coupable (3) ». Soumettre brutalement les hommes est, aux yeux de *Meng-tseu*, un pauvre mérite : « Celui qui dompte les hommes et se les soumet par la force des armes ne subjugue par les cœurs. Pour cela, la force, quelle qu'elle soit, est toujours insuffisante (4) ». « Maintenant parmi ceux qui, dans tout ce grand empire, sont constitués les pasteurs des hommes, il n'en est pas un qui ne se plaise à faire tuer les hommes. S'il s'en trouvait un seul, qui n'aimât pas à faire tuer les hommes, alors toutes les populations de l'empire tendraient vers lui les bras, n'espèreraient plus qu'en lui (5) ». Le philosophe *Meng-tseu* ne perdait pas une occasion d'inculquer aux rois eux-mêmes sa morale pacifique. Voici un bout de conversation. qu'il eut avec le souverain *Liang-Siang-Wang* : « Tout en l'abordant, il m'a demandé : « Comment faut-il s'y prendre pour consolider l'empire ? » Je lui ai répondu avec respect : « On lui donne de la stabilité par l'unité ». — « Qui pourra lui donner cette unité ? » J'ai répondu avec respect : « Celui qui ne trouve pas de plaisir à tuer les hommes (6) ». Je citerai encore un petit dialogue sur la bravoure. Il s'agit d'un roi, qui a du goût pour la gloire, et trouve le philosophe quelque peu ridicule. « Le roi dit : « La grande, l'admirable instruction ! Ma

(1) *Mémoires sur les Chinois, loc. cit.*, 231.
(2) R. K Douglas. *Confucianism*, 201.
(3) *Hia-Meng*, liv. II, ch. 8, (traduction Pauthier).
(4) *Chang-Meng*, liv. I, ch. 3, (trad. Pauthier).
(5) *Ibid.*, liv. I, ch. 1.
(6) *Ibid.*, liv. I, ch. 1, (trad. Pauthier).

chétive personne a un défaut ; ma chétive personne aime la bravoure ». *Meng-Tseu* répondit avec respect : « Prince, je vous en prie, n'aimez pas la bravoure vulgaire (simple impétuosité des esprits vitaux). Celui qui possède cette bravoure saisit son glaive en jetant autour de lui des regards courroucés et s'écrie : « Comment cet ennemi ose-t-il venir m'attaquer ? ». Cette bravoure n'est que celle d'un homme vulgaire, qui peut résister à un seul homme. Roi, je vous en prie, ne vous occupez que de la bravoure des grandes âmes (1) ». Mais cette manière d'apprécier la guerre est, en Chine, de morale courante. Un philosophe, souvent cité par les lettrés, est allé jusqu'à maudire les généraux vainqueurs : « Ne rendez aux vainqueurs que des honneurs funèbres ; accueillez-les avec des pleurs et des cris en mémoire de leurs homicides, etc. (2) ». Or, cette façon philosophique d'envisager la guerre n'est pas spéciale aux sages de la Chine, elle répond à un sentiment très généralement répandu dans le pays. Néanmoins, en dépit des maximes, le très vieil empire chinois a dû bien des fois faire la guerre et même il l'a souvent faite avec une grande cruauté ; car sa population est de race tartare.

Les annales chinoises attribuent au légendaire et très ancien empereur *Fo-hi* l'invention des armes, qui furent d'abord en bois ; plus tard on eut des armes de pierre et enfin des armes de métal, gradation qui correspond assez bien avec les données de notre archéologie préhistorique. Le même empereur Fo-hi aurait, le premier, commencé à entourer les villes de fortifications, sans doute en bois ou en terre ; car on fait honneur à un monarque moins ancien, *Chin-nong*, d'avoir construit les premières fortifications en pierres (3). Nous savons qu'en ce genre les Chinois ont

(1) *Chang-Meng.*, liv. I. ch. 1.

(2) Sinibaldo de Mas, *La Chine et les Puissances chrétiennes.*

(3) Pauthier, *Recherches sur les temps antérieurs au Chou-King*, 34.

exécuté de gigantesques travaux, notamment la *Grande Muraille,* rempart élevé pour arrêter les invasions tartares et qui n'avait pas moins de cinq cents lieues de longueur (1).

Autrefois la Chine avait institué chez elle le service militaire universel, tel qu'il fonctionnait tout récemment encore en Indo-Chine. Alors toute la population virile était assujettie aux exercices militaires et, en cas de guerre, on faisait des levées d'un homme sur seize ou dix-sept. Plus tard, on constitua une classe spéciale de soldats, classe relativement peu nombreuse, mais que l'on s'attacha à discipliner et à exercer (2). A l'époque du service universel, la Chine employait un million de soldats rien que pour défendre la Grande muraille ; un autre million fournissait les corps chargés de garder les autres frontières et de tenir garnison dans les villes considérables. Au siècle dernier, chaque province était occupée par un corps de quinze à vingt mille hommes; mais à Pékin seulement il n'y avait pas moins de 160,000 chevaux (3).

Aujourd'hui encore, la cavalerie tient une place considérable dans l'effectif relativement réduit de la force armée chinoise. La cavalerie cantonnée et celle des frontières comptent en effet 116,174 chevaux ; la cavalerie des garnisons en a 109.891. La remonte de ces nombreux escadrons se fait surtout au moyen des haras officiels, dits de l'empereur, puis par des contingents, que doivent fournir les chefs indigènes de certaines provinces, enfin par des achats de chevaux chez les Kirghiz dans le Turkestan chinois (4). Mais le noyau de l'armée permanente est constitué seulement par

(1) Pauthier, *Chine moderne,* 3.
(2) Pauthier, *loc. cit.*, 229.
(3) Le père Louis Le Comte, *Mémoires sur l'état présent de la Chine*, t. II, 65.
(4) Pauthier, *loc. cit.*, 221.

huit corps mandchous de dix mille hommes chacun, force ridiculement insuffisante pour le vaste Empire du Milieu (1). Dans leur dédain pour les milices nombreuses mais insuffisamment exercées, les Chinois se sont trop conformés à une maxime de leur grand écrivain militaire, *Sun-tse* : « La trop grande quantité de monde est souvent plus nuisible qu'utile. Une petite armée bien disciplinée est invincible sous un bon général (2) ».

Le peu de goût des Chinois pour la guerre, le cas médiocre qu'ils font des guerriers, les ont déterminés à soumettre les autorités militaires aux autorités civiles. Le mandarinat militaire est calqué sur le mandarinat civil ; ses membres sont aussi distribués en une hiérarchie de neuf degrés divisés, chacun, en deux catégories (3). Comme les mandarins civils, les mandarins militaires sont aussi nommés au concours. Pourtant il y a des mandarins par droit de naissance, des nobles et des officiers de fortune, dits « mandarins dont la vie est obscure (4) ». Tous dépendent d'un ministère de la guerre, pourvu de deux présidents, l'un Mandchou, l'autre Chinois et dont relèvent toutes les questions d'avancement (5). C'est ce ministère, qui nomme les commandants des places fortes, ceux des passages fortifiés, ceux des possessions en Tartarie, ceux qui gardent les tombeaux impériaux (6).

Les officiers des troupes permanentes font faire régulièrement l'exercice à leurs hommes. Ces exercices à la fois symétriques et compliqués se font au commandement du cor, de la trompette et sont plutôt exécutables sur un champ de

(1) Peschel, *The races of man*, 368.
(2) Le père Amiot, *Mémoires sur les Chinois*, 89 (Les treize articles sur l'art militaire de Sun-tse).
(3) Pauthier, *loc. cit.*, 151.
(4) *Ibid.*, 220.
(5) *Ibid.*,
(6) *Ibid.*, 224.

manœuvre que sur un champ de bataille (1). Aujourd'hui les Chinois commencent à se servir de fusils européens, même à tir rapide ; mais bien longtemps ils se sont contentés d'un petit nombre de fusils à mèche. L'arc était leur grande arme de jet et les militaires devaient savoir s'en servir habilement, aussi bien à pied qu'à cheval (2).

Le célèbre écrivain *Sun-Tse*, qui vivait sur la fin du sixième siècle avant notre ère, a bien écrit que « les troupes sont la grande affaire d'un état, que d'elles dépendent la vie et la mort des sujets, la grandeur et la décadence de l'empire; » mais, malgré tout, l'opinion publique en Chine n'a jamais cessé de faire un cas médiocre des gens de guerre. Le plus souvent on les cantonne loin des villes, et on ne leur permet pas de porter des armes hors du service (3). On leur rappelle qu'ils doivent une grande reconnaissance à l'État, lequel les entretient, leur paie une solde, leur donne des terres. On leur recommande même de cultiver ces terres avec grand soin (4).

Du reste l'éducation générale est aussi peu guerrière que possible. Ce dont on parle sans cesse, c'est de gravité, de politique, de lois, de gouvernement; constamment on enseigne à lire les livres moraux, point à manier des armes (5). La seule énumération des dix préceptes que l'empereur *Yong-tcheng* a développés à l'usage des gens de guerre suffirait à montrer combien la Chine a peu d'esprit militaire : « 1° Il faut aimer et respecter ses parents ; 2° il faut honorer et respecter ses aînés ; 3° il faut être en bonne intelligence avec tout le monde; 4° il faut instruire ses enfants et ses frères cadets; 5°, il faut cultiver la terre avec soin ; 6° il

(1) Le père Le Comte, *loc. cit.*, II, 102.
(2) Amiot, *loc. cit.* (Les dix préceptes de l'empereur Yong-Tcheng), 31.
(3) Amiot, *Ibid.*, 36.
(4) *Ibid.*, 27, 30.
(5) Le père Le Comte, *loc. cit.*, II, 103.

faut se rendre habile dans l'exercice de la flèche, tant à pied qu'à cheval ; 7° il faut user d'économie ; 8°, il faut s'abstenir du vin et des liqueurs enivrantes ; 9°, il faut éviter le jeu ; 10° il faut éviter les combats et les querelles (1) ». Certainement nos soldats européens riraient fort, si on leur recommandait ce décalogue militaire où un seul article se rapporte directement à la guerre.

Sur les qualités d'un bon général, sur la stratégie et la tactique, les Chinois ont aussi des idées qui leur sont particulières. Ils veulent qu'un général soit aussi habile dans les lettres que dans les armes (2), que la lecture et l'étude précèdent la guerre et y préparent ; qu'un général sache conduire et gouverner les hommes ; qu'il soit bien persuadé que « faire la guerre est en général chose mauvaise en soi (3) ». — Un bon général se gardera d'avoir un plan préconçu ; il se décidera uniquement d'après les circonstances (4) ; il connaîtra les noms de tous ses officiers supérieurs et subalternes ; il aura noté sur un registre à part, leurs capacités, leurs qualités et défauts afin d'en tenir compte à l'occasion ; il aura agi de manière à persuader à ses troupes, qu'il songe surtout à leur épargner d'inutiles fatigues et dangers (5).

Point de témérité hasardeuse : il faut n'engager un combat qu'après avoir tout prévu, avoir fait de la localité une exacte étude topographique ; on doit connaître les bois, les marais, les ruisseaux, les collines, et surtout temporiser toujours, si l'occasion n'est pas favorable : on n'est jamais vaincu que par sa faute, on n'est jamais victorieux que

(1) Amiot, *loc. cit.*, (Table, p. VIII).
(2) Amiot, *loc. cit.*, 203 (*Articles sur l'art militaire*, par Outseu).
(3) Pauthier, *loc. cit.*, 227.
(4) *Ibid.*, 225.
(5) Amiot, *loc. cit.*, (Articles de Sun-tseu).

par la faute de l'ennemi(1). Un grand général n'attend pas qu'on le fasse aller ; il sait faire venir ; avant de livrer une bataille définitive, il a tout préparé et prévu de longue main (2).

D'ailleurs on ne doit en venir aux mains qu'à la dernière extrémité : un général habile doit vaincre, prendre des villes, conquérir sans verser une goutte de sang. Il connaît les moyens de faire avorter tous les projets de l'ennemi, de semer la discorde dans son armée, de l'empêcher de recevoir des renforts (3). Pour cela il ne faut pas être trop scrupuleux sur le choix des moyens. On doit débaucher les meilleures troupes de l'adversaire, les séduire, les acheter, avilir et compromettre les gens honorables du parti adverse en les amenant à commettre des actes honteux, que l'on divulguera aussitôt ; d'autre part, il faut entretenir un commerce secret avec ce qu'il y a de plus vicieux chez les ennemis et s'en servir pour arriver à ses fins (4).

Ne jamais oublier que l'homme est ce qu'il y a de plus précieux sous le ciel ; qu'il faut épargner son sang et terminer la guerre au plus vite, dût-on, pour cela, transiger, sacrifier quelque chose de ses intérêts ; dût-on même acheter la paix à prix d'argent (5).

Les bons généraux, ceux qui possèdent les vrais principes de l'art militaire, ne s'y prennent pas à deux fois ; leur première campagne termine tout (6) ; ils ne ruinent pas l'État par d'interminables guerres et cependant ils pèsent soigneusement leurs actes et ne prennent jamais un avantage sans avoir calculé, s'il ne coûtera pas plus qu'il

(1) Amiot, *loc. cit.*, (Sun-Tseu) 76-95.
(2) *Ibid.*, 89-93.
(3) *Ibid.*, 70, 72, (Sun-Tseu).
(4) *Ibid.*, 103.
(5) *Ibid.*, *(Articles de Sa-ma)*, 301.
(6) *Ibid.*, 65 (Sun-tseu).

ne vaut (1). Les sièges doivent être menés activement ; il faut brusquer l'entreprise et ne pas s'éterniser sous les murailles des places fortes (2).

En général, on doit bien traiter les prisonniers, s'en méfier pourtant et ne jamais les laisser oisifs (3). Après la prise d'une ville, point d'inutiles destructions. Il ne faut pas renverser les murailles ; on doit veiller à la conservation des œuvres d'art et au salut des citoyens, ne pas allumer d'incendies, ne pas attaquer les gens hors d'état de se défendre, secourir les vieillards, les enfants. Après un combat, qu'on ait un soin particulier des blessés (4).

Dans ces règles, toutes très anciennes, on trouve du bon sens, de l'humanité, de l'immoralité, un grand souci de l'utilité, mais une mince estime de la gloire militaire en elle-même. Enfin certains préceptes, qui appliquent à la tactique les idées bizarres de la cosmogonie chinoise, sont tout à fait ridicules, par exemple, ceux qui prescrivent de donner à une armée en bataille la forme ronde du ciel ou la forme carrée de la terre (5).

De tout cela est résultée une grande faiblesse militaire ; mais les Chinois, bien loin d'en rougir, la considèrent comme une preuve de supériorité morale : « La nation chinoise, disait l'un deux, étant plus civilisée que les Européens, a, par principe, la guerre en horreur et y est par suite moins habile (6) ».

Pourtant l'empire des Célestes a beaucoup guerroyé durant sa longue existence, puisqu'il a réduit à l'état tribu-

(1) Amiot, *ibid.*, 101 (Sun-Tse).
(2) Amiot, *loc. cit.*, 64, 71 (Sun-Tse).
(3) Amiot, *ibid.*, 67.
(4) Amiot, *loc. cit.*, 239 (*Se-ma*).
(5) Pauthier, *loc. cit.*, 228.
(6) Sinibaldo de Mas, *La Chine et les puissances chrétiennes*, I, 343.

taire la Corée, l'Indo-Chine, la Birmanie, les îles Philippines, enfin les îles Liou-Kieou, devenues si pacifiques sous la suzeraineté chinoise que leurs habitants avaient fini par dépouiller tout sentiment guerrier. Ni par tradition, ni par expérience, affirmaient-ils, ils ne connaissaient la guerre et c'était avec une extrême surprise qu'ils contemplaient les armes européennes et les *kris* malais (1).

Ces conquêtes, seules, prouveraient assez que la Chine a eu, dans sa jeunesse, de longs siècles de fièvre belliqueuse, si même l'histoire ne l'affirmait pas. La religion ne l'atteste pas moins clairement; puisque dans le panthéon chinois siège un dieu de la guerre, *Kouan-ti*, très révéré des soldats. On l'a même vu apparaître au milieu des batailles pour porter son aide puissante aux troupes impériales et, après la défaite des *Taï-ping*, l'empereur alors régnant, *Hien-fung*, fut si satisfait de la conduite de cette divinité qu'il la mit par décret sur le même rang que Confucius (2).

Aujourd'hui l'empereur, qui en principe exerce, seul, le droit de paix et de guerre, est en réalité bridé dans ses décisions par la puissante organisation des lettrés. Il n'en a pas toujours été ainsi et un verset du *Chou-King* prescrit à un prince d'entretenir en bon état son armée et de la conduire au-delà des frontières, c'est-à-dire de faire le métier de conquérant (3).

La coutume des grandes chasses, comme celles dont se délectait Gengis-khan, atteste aussi que, dans le passé, la Chine a eu une organisation très militaire. Ces chasses, qui mettaient en mouvement de véritables armées commandées par l'empereur en personne, avaient encore lieu, trois fois par an, au XVIIe siècle (4), et ce n'est pas une importation

(1) Hall, *Hist. univ. voy.*, vol. XXI, 193.
(2) R. K. Douglas. *Confucianism*, 280.
(3) *Chou-King*, partie IV, ch. 19 (Traduction Pauthier).
(4) *Voyages au Nord*, t. III, 319, (Publié en 1715).

mandchoue ; car les anciens philosophes les connaissent, et adjurent les souverains de s'en abstenir.

VI. *L'évolution guerrière chez les races jaunes.*

Ce chapitre termine nos études de la guerre chez les races jaunes et, avant de passer outre, il importe de formuler le sens général, les enseignements résultant de notre investigation. — En sériant les faits précédemment énumérés, nous y trouvons une variété beaucoup plus grande que celle des faits de même ordre observables chez les races nègres ; c'est que, pris dans son ensemble, l'homme jaune est bien supérieur au type nègre, aussi, en faisant la guerre, obéit-il à des mobiles plus nombreux, dont quelques-uns même ne sont pas sans noblesse morale. Au fond et partout, la guerre varie peu ; c'est toujours de la tuerie ; mais on tue pour des motifs très différents.

Dans l'ensemble des races jaunes, nous trouvons une gamme complète de la guerre, au point de vue de son étiologie. Un premier état politique et social où la guerre est inconnue ; mais cet état n'est observable que chez les Esquimaux de l'extrême nord et aux îles Liou-kieou. — Deuxième degré : la guerre juridique, par la retaliation, comme chez les Kamtchadales. — Troisième degré : l'homme est devenu, pour l'homme, une bête fauve ; il tue son semblable pour le manger, comme cela se faisait à la Nouvelle-Zélande, aux Marquises, dans l'Amérique méridionale, enfin dans l'ancien Mexique où la religion avait coloré et sanctifié cette pratique plus que bestiale. — Quatrième degré : c'est la guerre pour voler des hommes ou des choses, des esclaves ou du butin. Elle est fort commune, mais typique surtout chez les Mongols asiatiques, chez les Turcomans, Kalmouks etc., etc. Les grands tueurs tartares, les Gengis et Timour, ont pratiqué ce genre de guerre avec une ampleur

grandiose et féroce. — Aussi au point de vue de la dignité des mobiles nous devons placer à un degré relativement plus relevé la guerre des Peaux-Rouges, qui se faisait non pour piller, mais surtout pour savourer la sanglante ivresse de la gloire.

Dans les petites monarchies mongoloïdes de l'Asie, en Indo-Chine, en Malaisie, la guerre est simplement un jeu de prince entrepris dans un but de pillage ou de conquête ce qui revient au même ; puisque la conquête est simplement du pillage consolidé.

Au Japon, c'est la guerre féodale, la guerre entre feudataires ambitieux et enfin le fléau de la guerre religieuse importé par les missionnaires européens.

Pourtant, au point de vue de la noblesse des motifs, la guerre religieuse est plus relevée que celles dont l'objet est simplement le cannibalisme ou le vol, quoiqu'elle soit souvent plus atroce encore. Un type noble de guerre religieuse se peut même rencontrer dans l'ancien Pérou, où l'on se proposait non seulement de convertir les tribus sauvages, mais de les civiliser.

Enfin, au Thibet et en Chine, la guerre se dépouille de tout son sanglant prestige. On s'est aperçu, dans ces deux pays, que le sang humain est un liquide précieux ; qu'il ne faut pas le répandre comme de l'eau. Au Thibet, et la chose est rare, c'est la religion qui a vulgarisé cette vue si sensée ; en Chine, c'est simplement le bon sens, le raisonnement rassis d'un peuple extrêmement ancien, qui, ayant eu la rare, l'unique fortune de se développer sans interruption, depuis la sauvagerie première jusqu'à une période de civilisation relativement très avancée, a pu et a su profiter des leçons de l'expérience. C'est cette longue et vaste expérience, qui a assagi les Célestes, les a éclairés au sujet des vanités de la gloire militaire, leur a permis de comparer le doit et l'avoir des grands succès militaires et, en fin de compte, leur a inspiré pour la guerre un profond éloi-

gnement. Non pas que les Chinois redoutent la mort ; aucun peuple ne l'envisage avec plus de calme ; mais ils n'ont pas envie de tuer leurs voisins et ils ne veulent sacrifier leur vie qu'à bon escient.

Nous ne trouverons plus un pareil exemple de bon sens et de sagesse dans la portion du genre humain, qu'il nous reste à étudier, et qui comprend pourtant les types les plus développés et surtout les plus développables de l'humanité : dans les races blanches.

TROISIÈME PARTIE

La guerre dans les races blanches

CHAPITRE X

LA GUERRE CHEZ LES POPULATIONS BERBÈRES

SOMMAIRE

Des Berbères en général. — Les Canariens. — L'homme de Cro-Magnon. — Les fondateurs de l'Égypte. — II. *Les Guanches.* — Néolithiques modernes. — Leurs armes. — Leur tactique. — Leur éducation guerrière. — Leurs forts. — Courage militaire des femmes guanches. — La loyauté des Guanches. — III. *Les Ibères et les Libyens.* — Sauvagerie des Ibères. — Leurs coups de main et leur énergie. — Les Guanches de l'Andalousie et leurs armes. — Les Libyens d'Hérodote. — Leurs pierres de jet. — Les Libyens troglodytes. — Leurs femmes médiatrices. — Les Libyens de Xerxès. — Les Numides. — Leur stratégie. — Leurs villes fortifiées. — L'héroïsme de Juba. — IV. — *Les Touâreg.* — Leurs razzias. — Leur tactique. — L'influence des femmes. Le courage obligatoire. — L'armement. — L'équipement. — Le signe cruciforme chez les Touâreg. — V. *Les Kabyles.* — Régime républicain. — L'impôt du sang. — Les exemptions. — Solidarité guerrière. — *L'Ousiga.*— *L'anaia.* — Pas de conquêtes. — Opérations préliminaires. — Pactes de fraternité et de patriotisme. — Le rôle des femmes dans la guerre. — Le châtiment des traitres. — Répartition du butin. — VI. *De la guerre et des institutions politiques chez les Berbères.*

I. *Des Berbères en général*

C'est depuis peu d'années seulement qu'a été découverte la grande race berbère ; non pas que les divers peuples,

qui s'y rattachent, ne fussent tous plus ou moins connus, mais la variété des nomenclatures géographiques et historiques cachait leur commune origine. Aujourd'hui nous savons qu'à l'époque préhistorique des populations de race berbère ont occupé le midi de l'Europe et spécialement le midi de la France, où les hommes de Cro-Magnon en représentent le type le plus parfait. D'autre part et par une rare fortune, ce type primitif a été miraculeusement conservé aux îles Canaries jusqu'aux xv[e] et xvi[e] siècles ; il l'a même été avec son industrie et sa civilisation néolithiques. Depuis lors, ces survivants d'un âge si lointain ont été connus sous le nom de Guanches. Au xvi[e] siècle, un aventurier normand d'abord, puis des Espagnols les soumirent mais non sans peine et au prix d'une lutte qui dura quatre-vingts ans. Comme on peut s'y attendre, la préoccupation scientifique était le moindre souci des conquérants, qui allaient chercher aux Canaries des sujets à exploiter et des esclaves à vendre ; pourtant ils nous ont, sans le vouloir, conservé quelques précieux renseignements sur les mœurs primitives des Guanches.

L'homme de Cro-Magnon et la race guanche, qui se peuvent identifier, nous représentent les Berbères de la préhistoire. Leurs très nombreux congénères ont sans doute constitué ou au moins concouru à constituer les plus anciens peuples de l'Europe méridionale, peut-être même certaines nations de l'Asie-Mineure et sûrement ils ont été les premiers occupants de l'Afrique septentrionale. Les fondateurs de l'Egypte ancienne semblent aussi avoir été de race berbère ; peut-être en faudrait-il dire autant des Etrusques et plus certainement encore des premières populations, qui ont occupé les principales îles méditerranéennes.

Les invasions, les mélanges, la guerre, la conquête n'ont pas permis à ces antiques races de conserver leur autonomie ethnique et politique : leurs langues même ont disparu et le vieil idiome agglutinatif des Basques en pourrait bien être une survivance.

Dans l'Afrique septentrionale, les Berbères ont été moins complètement submergés par le flot des envahisseurs étrangers. Du Maroc à Tunis, le fond de la population indigène et sédentaire est encore formé par des Berbères. Les Lybiens de l'antiquité, les Numides, qui résistèrent si énergiquement aux légions romaines, étaient aussi des Berbères. Aujourd'hui même et en dépit des envahisseurs anciens et modernes, qui successivement ont occupé la vaste région barbaresque, la grande race berbère a pour indéniables représentants dans l'Afrique du nord les Kabyles et les Touâreg : j'ai à décrire, autant qu'il est possible de le faire aujourd'hui, les coutumes guerrières de ces divers peuples, savoir : d'abord celles des Guanches, puis celles des Numides, en troisième lieu, celles des Touâreg et enfin des Kabyles.

II. *Les Guanches.*

Les Guanches canariens n'avaient pas encore dépassé l'âge néolithique, et cela suffit pour faire pressentir ce que pouvaient être leurs armes. La plus primitive de toutes était un bâton renflé en massue à l'une de ses extrémités. Dans la main des chefs, ce casse-tête sauvage était plus perfectionné ; son bout renflé supportait des pierres tranchantes c'est-à-dire de ces *celtæ* et haches polies, qui, en archéologie, caractérisent la période néolithique (1). Souvent dans cet archipel volcanique, les armes de pierre étaient en obsidienne, comme dans l'ancien Mexique. Une lance en bois, dont la pointe était durcie au feu, servait à la fois à parer les coups et à percer les adversaires (2). Avec le bois, les Guanches façonnaient aussi des armes tranchantes, des sortes de

(1) Verneau, *Mission scientifique dans l'Archipel des Canaries*, 220. — *Les îles fortunées*, t. II, 204 (Anonyme).
(2) *Ibid.*

sabres, et en outre des javelots habilement fabriqués et dont la pointe se brisait dans la blessure (1).

Les projectiles à longue portée étaient des pierres lancées avec beaucoup de force et d'adresse, ordinairement à la main (2), parfois peut-être avec une fronde (3). Pour armes défensives, les Guanches avaient des boucliers circulaires, des rondaches en bois de dragonnier (*Dracœna draco*) (4).

Tout cet arsenal primitif est assez complet et il ne permet guère de croire à l'humeur pacifique, que l'on a prêtée à ces insulaires (5), assertion d'autant moins vraisemblable que les Guanches étaient déjà organisés politiquement en tribus monarchiques et aristocratiques, que même ils professaient pour leurs roitelets une vénération religieuse. Or, qu'ils soient petits ou grands, les rois absolus se font, partout et toujours, un jeu non pas de conduire, mais d'envoyer leurs sujets cueillir des lauriers. Nous savons d'ailleurs qu'il en était ainsi dans l'île de Lanzarote (6) et à Fuerteventura (7) ; qu'en outre les Guanches avaient déjà une tactique raisonnée, qu'ils ménageaient leurs forces, ne les engageaient que successivement, qu'enfin, soit par des feux allumés d'une manière convenue, soit par leur langage sifflé, ils se communiquaient rapidement les nouvelles et les résolutions prises (8). Pourtant il ne semble pas que les Guanches missent une grande animosité dans ces guerres ; car des trêves régulières les interrompaient, quatre fois par an. Le motif de ces sus-

(1) *Iles fortunées*, II, 204. — Voir aussi Sabin Berthelot, *Mémoire sur les Guanches*, in Mém. Soc. d'Ethnol. t. I, (Passim).

(2) Verneau, *loc. cit.*, 220.

(3) *Iles fortunées*, II, 204.

(4) Verneau, *loc. cit.*

(5) *Iles fortunées*.

(6) *Iles fortunées*, II, 203.

(7) *Ibid.*, I, 257.

(8) *Ibid.*, II, 204.

pensions d'armes était des joûtes entre champions des divers petits Etats, quelque chose comme les jeux isthmiques de la Grèce ancienne (1). Dès l'enfance, les Guanches étaient rompus aux exercices gymnastiques. L'un des plus cultivés consistait à dresser les enfants à éviter les projectiles. Pour cela, ils devaient, sans changer leurs pieds de place, se borner à exécuter de légers mouvements du corps. D'abord on leur lançait des boulettes d'argile, puis enfin des javelots à pointes aiguës (2).

La force, l'agilité, l'intrépidité des Guanches étaient telles que, malgré l'infériorité de leur armement, ils luttèrent sans trop de désavantage contre les conquérants européens. Les boucliers, les targes de ceux-ci, ne résistaient pas longtemps aux pierres des insulaires, d'ailleurs si robustes, qu'ils brisaient sans peine les plus fortes lances (3). Les femmes guanches, et nous verrons que ceci est un caractère assez commun chez les Berbères de tout pays, rivalisaient avec les hommes de force et de courage (4). Les Guanches savaient aussi construire avec des blocs mégalithiques des places fortifiées, de « fort chasteaux, » comme disent les premiers conquérants (Boutier et Le Varrier. *Conquest. des Canar.* p. 153). Enfin certaines de leurs femmes rivalisaient de courage et de force avec les hommes et combattaient, comme eux. (S. Berthelot *Loc.cit.* 169.) Le trait vaut la peine d'être noté ; car, plus ou moins atténué, il se retrouve chez tous les peuples de races berbères, ordinairement remarquables par l'indépendance relative, laissée à leurs femmes.

Pour soumettre Gran Canaria et Ténériffe, il fallut plusieurs milliers de soldats aidés par la trahison de quatre

(1) Verneau. *Loc. cit.*, I, 257.
(2) Sabin Berthelot, *Mem. Soc. Ethnol.*, t. I, p. 169.
(3) *Iles fortunées*, I, 254. — Verneau, *loc. cit.*, 174.
(4) *Ibid.*, I, 285.

rois indigènes à Ténériffe ; mais la victoire coûta fort cher aux vainqueurs et, quand les vaincus durent mettre bas les armes, il ne leur restait presque plus d'hommes valides (1).

Malgré leur vaillance, les Guanches étaient d'humeur très douce. Les trahisons, la cruauté des Européens, les *razzias*, que faisaient chez eux les chasseurs d'esclaves, soi-disant civilisés parce que chrétiens, poussaient rarement les Canariens à des représailles et le plus souvent ils se bornaient à faire de leurs prisonniers des esclaves, qu'ils employaient à la garde de leurs troupeaux et dont ils apprenaient certains arts pratiques : par exemple, à bâtir, à tailler la pierre, à scier et débiter le bois ; finalement ils les absorbaient en leur donnant des femmes indigènes (2). D'autre part, les Espagnols eux-mêmes rendent hommage à leur loyauté. Les Guanches ne soupçonnaient pas la trahison, et les premières conventions violées par les Européens les remplirent d'étonnement. En résumé par bien des traits de leur caractère, les sauvages blancs des Canaries décèlent une supériorité native.

III. *Les Ibères et les Libyens.*

L'habitat dans un archipel à peine connu des anciens peuples historiques, puis totalement oublié pendant la décadence romaine et le Moyen âge, a maintenu jusqu'au XVIe siècle les Guanches canariens dans la période néolithique. Il n'a pu en être ainsi pour les Berbères du continent maintes fois troublés ou conquis par des races mieux armées et plus civilisées ; mais de quelques renseignements succincts, donnés par les écrivains anciens, on peut conclure que les Romains trouvèrent encore dans la péninsule ibérique des

(1) Verneau. *Loc. cit.*, I, 259.
(2) *Ibid.*, I. 257. — Verneau, *loc. cit.*, 174. — Voir Sabin Berthelot, *loc. cit.*, passim.

populations primitives, presque sûrement berbères et restées à l'état sauvage. Vraisemblablement les Ibères espagnols appartenaient à la grande race berbère et Strabon en parle, comme nos explorateurs le font des nègres de l'Afrique centrale. C'était, dit-il, des tribus peu nombreuses, n'ayant pas même l'idée de se confédérer, se faisant battre l'une après l'autre par les Romains, et incapables d'entreprendre autre chose que des coups de main. Ces Ibères sauvages vivaient encore dans les bois et rendaient très peu sûrs les alentours des villes (1). Ils étaient si grossiers qu'ils se rinçaient la bouche avec leur urine, conservée pour cet usage dans des réservoirs (2). Notons que ce répugnant trait de mœurs se retrouve aujourd'hui encore chez les Obbos du Haut-Nil (3). D'ailleurs l'énergie de ces sauvages était extrême. Prisonniers et mis en croix, ils narguaient leurs bourreaux et entonnaient leur chant de guerre ou de mort, tout à fait comme les Peaux-Rouges (4). Plutôt que de laisser leurs enfants tomber au pouvoir des légionnaires romains, les femmes, les mères, les égorgeaient de leurs mains (5). Si fragmentaires que soient ces renseignements, ils ne laissent aucun doute sur l'état tout à fait primitif des Ibères espagnols; en même temps ils attestent une énergie extrême, un caractère fortement trempé, dont nous avons pu constater l'existence chez les Guanches et que nous retrouverons encore chez d'autres populations de race berbère.

Mais, comme je le disais en commençant ce chapitre, la race, que nous appelons aujourd'hui berbère, est de très ancienne origine, et nous sommes assez heureux pour pouvoir la suivre durant tout le cours de sa très longue évolution sociologique.

(1) Strabon, III, chap. IV, par. 5-13.
(2) *Ibid.*, par. 16.
(3) White Baker. L'*Albert Nyanza*.
(4) Strabon, III, ch. IV, par. 18.
(5) Strabon, III, ch. IV, par. 18.

En France, l'homme néolithique de Cro-Magnon, aux Canaries, les Guanches, nous représentent les Berbères de la période de la pierre polie, et il en faut rapprocher leurs analogues de l'Andalousie, ceux dont les momies, vêtues de peau et enroulées de bandelettes, ont été trouvées dans des cavernes et ne différaient pas sensiblement des momies canariennes. Pourtant les Guanches andalous étaient mieux armés que leurs congénères des Canaries. L'arc leur était connu et leurs tombeaux renferment des flèches à pointes de quartz fixées sur la hampe par un mastic très adhésif, à la mode australienne et mexicaine. Dans certaines cavernes andalouses, on a aussi trouvé des armes de cuivre. Ces Guanches espagnols commençaient donc à sortir de l'âge de la pierre (1).

D'où provenaient ces Guanches, soit de Cro-Magnon soit des Canaries, soit d'Andalousie ? La plupart des préhistoriens s'acharnent à assigner quand même une origine asiatique à toutes les races néolithiques d'Europe et, en cela, j'estime qu'ils se trompent grandement. L'assertion ne convient qu'aux néolithiques des races celtiques, germaniques et slaves. Les néolithiques berbères semblent bien avoir eu leur principal habitat dans l'Afrique du Nord, où ils constituent encore toute la population sédentaire. De là ils ont émigré dans les îles occidentales de la Méditerranée, dans l'Europe méridionale, particulièrement dans la péninsule ibérique et le midi de la France, probablement même bien plus au nord, en suivant le littoral européen. — En tout état de cause, les Guanches canariens, identiques à l'homme de Cro-Magnon, sont incontestablement de race africaine.

Mais les historiens gréco-latins attestent que, dès les temps les plus reculés, l'Afrique du nord a été habitée par des populations blanches, que les anciens ont connues encore à

(1) Manuel de Gòngora, *Antiquités d'Andalousie*. (Cité par S. Berthelot, *in Antiquités canariennes*. Introd. passim).

l'état sauvage et qu'ils désignent sous le nom générique de Libyens. — Hérodote nous apprend que, de ces Libyens, les uns étaient encore pasteurs et nomades, qu'ils vivaient de la chair et du lait de leurs troupeaux, en s'abstenant, comme les Egyptiens, de manger leurs vaches. D'autres étaient agriculteurs, ceux qui habitaient au delà du lac Triton (2). C'était, dit-il, une race extrêmement saine et robuste. Diodore mentionne aussi assez explicitement ces Libyens. Les uns étaient organisés en tribus républicaines, les autres en tribus monarchiques. C'étaient, dit-il, des nomades, n'ayant pas de villes, mais ils bâtissaient, près des sources, des tours où il mettaient à l'abri ce qu'ils avaient de plus précieux, détail qui fait penser aux *nouragues* de la Sardaigne. Ils vivaient surtout de brigandage, de razzias ; des tributaires soumis par leurs armes leur payaient des redevances annuelles. Ces nomades menaient donc à peu près l'existence des Touâreg sahariens de nos jours. Leurs vêtements étaient en peaux de chèvre, comme ceux des Guanches. En outre leur manière de combattre ressemblait exactement à celle des insulaires canariens. Extrêmement agiles, comme ces derniers, ils cherchaient surtout à gagner de vitesse leurs adversaires. Leurs armes principales étaient des pierres, qu'ils lançaient avec une grande adresse et sans doute à la main ; car on ne nous parle pas de fronde. Ces pierres devaient pourtant être façonnées ; car les Libyens les portaient dans un sac de cuir. Cependant à ces projectibles primitifs il joignaient des javelots, trois par homme ; mais les épées et les casques leur étaient encore inconnus (3).

Certains Libyens, les Mégabares, étaient troglodytes,

(1) Hérodote, IV, par. 186.
(2) *Ibid.*, IV, par. 141.
(3) Diodore, liv. III, par. 48.

comme les Guanches et en général toutes les populations primitives de race berbère.

Les Mégabares avaient coutume de garrotter les cadavres dans la posture accroupie ; puis ils les ensevelissaient en riant sous un *cairn* surmonté d'une corne de chèvre. Souvent des différends éclataient entre les clans mégabares à propos des pâturages et ils en venaient aux mains, d'abord en se lançant des pierres, leurs armes de jet favorites, puis des flèches ; car, comme les Berbères andalous, les Mégabares connaissaient l'arc. Ces combats se terminaient ordinairement par l'intervention des femmes âgées, qui s'interposaient entre les guerriers et imposaient la paix. Ce respect des femmes est encore, comme je l'ai fait remarquer, un caractère commun à beaucoup de populations berbères. Ces femmes vénérées, dont parle Diodore, pouvaient d'ailleurs être revêtues d'un caractère sacré ; puisque les Berbères canariens, les Guanches, avaient des prêtresses (1).

Dans l'énorme armée, qu'il rassembla pour conquérir la Grèce, le grand roi, Xercès, avait des contingents libyens, les uns à pied, encore vêtus de peaux et ayant pour armes des épieux, dont la pointe était durcie au feu ; d'autres montés sur des chars de guerre, qu'ils étaient fort habiles à diriger (2). On voit combien ces renseignements, si fragmentaires qu'ils soient, concordent entre eux et avec nos données archéologiques. Ils suffisent à nous donner une idée générale des Berbères primitifs et de leur manière de combattre.

Jusqu'à la prise de Carthage par les Romains, les Berbères d'Afrique, les Libyens, furent surtout pasteurs, mais tantôt nomades, tantôt troglodytes. Les écrivains latins leur donnent surtout le nom de Numides. A en croire Strabon, ce fut Rome qui les civilisa, en fit des agriculteurs habiles,

(1) Diodore, liv. III, par. 32.
(2) D'Avezac *Afrique ancienne*, 89.

les déshabitua du brigandage, leur apprit le métier de soldat (1). Ces demi-sauvages entrèrent dès lors dans l'orbite de la civilisation romaine. Leurs campements, formés de tentes oblongues ayant, dit Salluste, la forme d'un vaisseau renversé, devinrent des cabanes, des villages. Ils eurent même leurs villes, mais sans cesser pour cela d'aimer les exercices violents, sans perdre leur agilité, qui en fit les plus habiles cavaliers de l'antiquité, en conservant aussi la passion de la chasse aux animaux féroces, lions, panthères et éléphants Au dire de Salluste, ceux des Numides, qui ne périssaient pas de mort violente à la chasse ou à la guerre, étaient doués d'une grande longévité (2).

Les Numides passèrent alors par le stade sociologique de la petite monarchie barbare. Leurs rois, Syphax, Massinissa, étaient des souverains absolus ; pourtant ils ne parvinrent jamais à assouplir entièrement les chefs inférieurs, toujours disposés à la révolte (3).

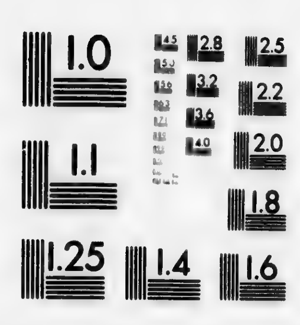
Nous trouvons, dans Salluste et César, des renseignements assez complets sur la manière dont ces Numides, civilisés à demi, faisaient et comprenaient la guerre. En leur qualité de monarques absolus, les rois Numides semblent bien avoir eu la faculté de faire des levées d'hommes selon leur bon plaisir ; mais, ces recrues, ainsi rassemblées, se débandaient toujours après une défaite. Le souverain battu ne conservait plus près de lui que les cavaliers de sa garde ; les autres se dispersaient, regagnaient leur pays : les mœurs numides autorisaient cette sorte de désertion (4).

Quoiqu'ils fussent à demi civilisés, les Numides, dont nous parlent les écrivains latins, avaient conservé une stratégie sauvage. C'étaient des cavaliers émérites, guidant

(1) Strabon, liv. XVII, ch. III, par. 15.
(2) Lacroix, *Numidie*, 60.
(3) Lacroix, *loc. cit.*, 58.
(4) Salluste, *Jugurtha*, LIV.



IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

leurs chevaux sans le secours de la bride (1); le plus souvent leur attaque était rapide et inattendue. Ils se cachaient avec leurs montures dans les ravins et en surgissaient à l'improviste; mais les combats en plaine n'étaient pas de leur goût (2). On leur faisait difficilement des prisonniers; car, si leur attaque ne réussissait pas, ils détalaient au plus vite (3) Pourtant ils finirent par former aussi des corps de fantassins, mais d'une remarquable agilité (4), qualité physique qui est l'une des caractéristiques de la race. — Leur stratégie et leur tactique déconcertèrent d'abord les vétérans de César: « Dans la Gaule, dit le texte latin, ses troupes (de César) étaient accoutumées à faire la guerre dans un pays plat et contre les Gaulois, hommes francs et sans finesse, qui employaient seulement la force et jamais la ruse; maintenant, il (César) devait habituer les soldats à connaître les ruses, les pièges, les artifices de l'ennemi, leur apprendre quand il fallait le poursuivre et quand il fallait l'éviter (5) ».

En apprenant des Carthaginois d'abord, des Romains ensuite, à construire des villes, les Numides s'étaient aussi familiarisés avec l'art de les fortifier et de les défendre. Les Romains devaient assiéger les villes numides selon toutes les règles de leur poliorcétique, avec des mantelets, des terrasses, des tours (6). De leur côté, les assiégés faisaient pleuvoir sur les assiégeants des pierres, des dards enflammés, des torches ardentes, des traits lancés à la main ou par des machines (7). Il ne semble pas que les Numides se servissent de la fronde, ce qui est singulier chez une race de tout temps dressée à lancer des pierres et d'autant plus

(1) J. César, *Guerre d'Afrique*, XIX.
(2) César, *loc. cit.*, VII.
(3) Salluste, *Jugurtha*, LXIX.
(4) *Ibid.*, LIX.
(5) César, *loc. cit.*, LXV.
(6) Salluste, *Jugurtha*, LXXVI.
(7) *Ibid.*, LVII.

que les Romains ne se faisaient pas faute de leur opposer des frondeurs baléares (1), c'est-à-dire des gens en majorité de race berbère.

Les Numides étaient plus souvent assiégés qu'assiégeants et ils se défendaient ordinairement jusqu'à la dernière extrémité. Leurs villes étaient presque toujours prises d'assaut quand elles ne l'étaient pas par surprise, et, dans les deux cas, les Romains et leurs alliés Numides ne se gênaient pas pour passer les habitants au fil de l'épée (2): atrocités coutumières aux anciens maîtres du monde. — En retour, ces perspectives affreuses inspiraient aux vaincus des résolutions extrêmes. Ainsi le roi Juba, en déclarant la guerre au peuple romain, avait fait fortifier Zama, sa résidence, y avait laissé ses femmes, ses enfants, ses trésors, se réservant, en cas de défaite, de se jeter dans ce refuge et d'y périr avec les siens. Pour cela, il avait d'avance fait dresser sur la place de la ville un immense bûcher où il se proposait de se brûler avec ses femmes, ses enfants, ses trésors et même ses sujets (3). En lui fermant les portes de leur ville, les habitants de Zama empêchèrent le roi de mettre à exécution ses projets à leur gré trop héroïques.

En combinant et classant les renseignements, que fournissent l'anthropologie et l'histoire, j'ai pu esquisser l'évolution de la race berbère jusqu'à une date relativement assez récente, car eu égard à la chronologie préhistorique, celle de l'histoire est d'hier. Mais le type berbère a persisté jusqu'à nos jours, en conservant ses caractères originaux. Il existe encore des populations incontestablement berbères et c'est de celles-là que je dois maintenant m'occuper. C'est encore dans l'Afrique septentrionale, qu'habitent ces populations comme les Libyens et les Numides dont elles descendent;

(1) Salluste. *Jugurtha* XLVI.
(2) César, *loc. cit.*, XXV.
(3) *Ibid.* XCI.

mais nous les connaissons beaucoup mieux que leurs ancêtres.

IV. *Les Touâreg.*

Les représentants les plus frustes de la race berbère contemporaine sont aujourd'hui les Touâreg du Sahara, mais ces barbares ont gardé certaines des qualités primitives de leurs devanciers. Comme le faisaient les Ibères, ils procèdent dans leurs guerres de tribu à tribu par coups de mains, surprises. Ce sont toujours des razzias rapides et inattendues qu'ils exécutent. Avant d'entreprendre ces petites expéditions, on lance en avant des éclaireurs, qui flairent la proie, la guettent et la signalent. Les Touâreg ont en général la vue très perçante et tous les sens extrêmement subtils ; mais leurs éclaireurs sont surtout particulièrement doués sous ce rapport : c'est même pour cette raison qu'on les choisit ; de plus, ils s'informent et ne manquent jamais d'interroger sur les points qui les intéressent tous les voyageurs rencontrés (1). Dès qu'on a découvert l'ennemi, la proie, car l'ennemi est toujours une proie, on combine tout pour le surprendre. Réussit-on ? le parti attaqué à l'improviste ne se pique point de résister quand même. Si la surprise est la tactique des assaillants; la fuite est celle des assaillis. Toujours ceux-ci détalent, en abandonnant ce qu'ils possèdent; mais ce n'est pas sans espoir de retour.

Les vainqueurs, soucieux surtout de butin, se hâtent de piller et de partir. Ils font même diligence ; car ils savent fort bien qu'il est prudent de se hâter et c'est à leur tour maintenant de redouter une surprise. En effet, si le parti pillé a fui, ce n'est pas par lâcheté mais bien par calcul. Aussitôt en sûreté les fuyards rassemblent leurs chameaux de course, leurs *méharis*, font appel à leurs amis et alliés et, une fois toutes

(1) H. Duveyrier, *Touâreg du Nord*, 448.

leurs forces réunies, ils se mettent en campagne pour devancer les pilleurs aux puits ou forcément ils doivent passer. Ceux-ci, de leur côté, se hâtent, mais leur butin même alourdit leur marche et, très souvent il arrive que les voleurs soient à leur tour volés (1), quelques jours seulement après leur trop facile razzia.

Quand, durant un engagement, l'un des partis voit l'autre plier, il manque rarement de le railler en lui criant : « Hia ! Hia ! Hia ! Hia ! Il n'y aura donc pas de *rebâza*, » c'est-à-dire de triomphe. Le *rebâza* est un sorte de violon rudimentaire, avec lequel les femmes Touâreg s'accompagnent en chantant la valeur et les haut-faits de leurs admirateurs : flatterie fort prisée, car c'est un caractère sociologique des races berbères de laisser aux femmes une liberté rare chez les populations primitives. Chez les Touâreg notamment, on retrouve des mœurs qui rappellent assez nos Cours d'amour du Moyen âge ; les femmes, les femmes libres, bien entendu, les dames, ont leurs cavaliers servants, donnent des fêtes musicales et littéraires ; aux yeux des hommes, leur opinion a beaucoup de prix. Aussi le trait railleur lancé aux vaincus par les vainqueurs, « Il n'y aura pas de *rebâza* », suffit souvent à ramener au combat des hommes, qui allaient lâcher pied (2).

Ces mêlées entre Touâreg sont rarement très meurtrières ; il est d'usage de les cesser, dès qu'il y a de part et d'autre quelques morts ou blessés (3). Mais, en dehors de la tactique reçue, le courage est obligatoire ; se dérober isolément aux coups de l'ennemi et compromettre ainsi le succès de ses compagnons entache à jamais l'honneur d'un homme et lui interdit de reparaître au milieu des siens ; aussi ces actes de lâcheté sont-ils presque sans exemple (4). L'agilité, la dexté-

(1) H. Duveyrier, *loc. cit.*, 449.
(2) *Ibid.*, 450.
(3) *Ibid.*, 446.
(4) *Ibid.*, 450.

rité des Touâreg, leur adresse à se servir du bouclier font qu'ils peuvent combattre longtemps sans résultat. Pour eux, c'est la fuite surtout, qui est dangereuse ; car les fuyards sont poursuivis, la lance aux reins, et, si le combat ne cesse pas suivant l'usage, dès que l'honneur est tenu pour satisfait, le parti vaincu peut être totalement exterminé (1).

Les armes des Touâreg sont : un long sabre droit à double tranchant et une lance de près de trois mètres de longueur. Cette lance consiste en une mince tige de fer, ayant quatre centimètres seulement de circonférence et une pointe barbelée (2). Les armes de jet sont d'abord un javelot, dont la hampe est en bois et la pointe barbelée en fer, puis un arc en bois léger et des flèches en roseau à pointe de fer aussi barbelées, mais jamais empoisonnées. Il est à remarquer que l'arc est surtout en usage chez les Touâreg du sud, c'est-à-dire chez ceux qui sont le plus souvent en rapport avec les nègres de l'Afrique centrale (3). Les armes à feu sont rares ; quelques chefs cependant possèdent des fusils et pistolets à pierre, de fabrication arabe.

La seule arme défensive des Touâreg est un grand bouclier circulaire, couvert de peau d'antilope et qui peut garantir presque tout le corps (4). Une arme plus spéciale est l'*ahâbedj*, anneau de pierre, ceignant le bras droit au-dessous du deltoïde et qui, dans les luttes corps à corps, peut servir à casser la tête de l'adversaire (5).

Telles sont les armes des Touâreg libres et nobles ; les serfs, qui accompagnent volontiers leurs maîtres au combat, ne doivent avoir d'autres armes qu'un poignard et une lance en bois (6).

(1) H. Duveyrier. *Loc. cit.*, 448.
(2) *Ibid.*, 444.
(3) *Ibid.*, 445.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*
(6) Barth, *Voyage*, t. IV, 113, 114.

Le plus ordinairement ces armes sont de fabrication indigène ; elles sont l'ouvrage des forgerons formant, comme dans certains Etats de l'Afrique centrale fondés par les Berbères, une classe fort estimée et qui vient immédiatement après les nobles (1).

Les vastes et dangereuses solitudes du Sahara ne comportent pas la guerre de fantassins. Aussi les Touâreg sont toujours montés, non sur des chevaux qui sont assez rares, mais sur des chameaux et leurs chameaux de guerre sont des *méharis*, des coureurs aussi légers, aussi vifs que les chameaux porteurs sont lents et lourds (2). Sur ce coursier de guerre rapide et robuste, le Targui emporte tout un attirail assez considérable ; à droite et pouvant être couvert par le bouclier, un grand sac en cuir renfermant les armes et les munitions ; à gauche un autre sac aussi en cuir et contenant, dans des compartiments distincts, de la farine, du tabac à fumer et à chiquer, des pipes, du natron (nitrate de soude), etc., etc. Enfin des outres en peau tannée contiennent l'indispensable provision d'eau (3).

A propos des Touâreg, j'ai à relever une de ces coïncidences, à première vue singulières, mais qui, le cas échéant, pourrait devenir suggestives. Un motif favori de l'ornementation targuie, motif que les Touâreg reproduisent sur leurs objets fabriqués, partout où la chose est possible et particulièrement sur leurs boucliers (4), est la croix le plus ordinairement à branches égales et pas toujours encerclées. Nous savons que cette figure très répandue dans le monde antique, avant le christianisme, symbolisait ordinairement le soleil et nous avons pu constater qu'elle était d'un usage fréquent

(1) H. Duveyrier, *loc. cit.*, 440.
(2) *Ibid.*, 446.
(3) *Ibid.*, 447.
(4) Barth, *Voy. et découvertes dans l'Afrique*, t. III (Planches, fig. 12).

dans l'ornementation de l'ancien Mexique. Cette fois encore, je cite le fait, en m'abstenant d'en tirer des conséquences prématurées.

Pour terminer ce chapitre, j'ai maintenant à parler des populations Kabyles, bien plus nombreuses que les Touâreg et aussi notablement plus civilisées.

V. *Les Kabyles.*

Les Guanches étaient organisés en tribus monarchiques; les Touâreg le sont en tribus aristocratiques; les Kabyles de l'Afrique appelée autrefois barbaresque, adjectif peut-être dérivé du mot « Berbères », vivent encore sous le régime de la tribu républicaine et ils en ont singulièrement perfectionné l'organisation. Sans vouloir revenir aujourd'hui sur ce point dont je me suis longuement occupé dans un précédent ouvrage, (1) je rappellerai que les tribus Kabyles sont essentiellement démocratiques; que, chez elles, le pouvoir politique réside dans l'assemblée de tous les citoyens majeurs (la *djemâa*); que le gouvernement est direct et les décisions des villages souveraines; que la *djemâa* élit son agent, *l'amin* (vieillard); que cet *amin*, toujours choisi dans une famille influente, a derrière lui un *çof*, une association capable de faire respecter ses décisions; qu'en temps de guerre ce maire de la tribu Kabyle doit lui-même conduire au feu ses administrés (2).

Un tel régime suppose presque nécessairement l'obligation et l'universalité du service militaire. En effet tout Kabyle en état de porter les armes doit concourir soit à la défense de son village, soit à la poursuite des réparations jugées

(1) Ch. Letourneau, *L'Évolution politique dans les diverses races humaines.*

(2) Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie*, II, 8-32.

nécessaires. Payer cet impôt du sang est même le plus sacré des devoirs. Qui s'y refuse est déshonoré sans recours et n'a plus qu'à s'expatrier (1).

En tout pays, il est assez ordinaire de voir les ministres de la religion dominante, quelle qu'elle soit, s'abstenir de porter les armes ; sans doute ils excitent volontiers à la guerre, car ils ont presque toujours derrière eux un « Dieu des armées » quelconque ; ils figurent aussi dans les cérémonies relatives à la guerre, célèbrent les victoires, sacrifient même les captifs, quand le culte est encore sanguinaire ; mais assez rarement ils exposent aux coups leurs personnes sacrées. En Kabylie, les prêtres, les marabouts, bénéficient dans une large mesure de l'exemption militaire. Ils ne figurent pas, de leurs personnes, dans les guerres laïques, de beaucoup les plus nombreuses ; mais, dans les guerres saintes, quand les intérêts de Dieu sont directement en jeu, ses ministres combattent pour lui, et dans ce cas même les revenus de la mosquée, ordinairement inviolables, sont absorbés par les frais de la guerre (2).

Pour le reste des citoyens Kabyles, le service militaire est obligatoire, cependant un homme d'âge déjà mûr et d'une bravoure antérieurement éprouvée peut quelquefois, en donnant des raisons valables, être exempté par la *djemâa* (3). A défaut de cette exemption consentie par l'assemblée virile du village, quiconque refuse de prendre les armes encourt une amende considérable (4).

Chaque combattant a l'obligation de s'armer à ses frais, mais c'est à la *djemâa* qu'incombe le soin d'acheter les armes, les munitions et les vivres nécessaires (5).

(1) Hanoteau et Letourneux, *Kabylie* II, 69.
(2) *Ibid.*, II, 70.
(3) *Ibid.*,
(4) *Ibid.*, t. III, 154.
(5) *Ibid.*, II, 70.

Une fois la guerre déclarée, tout le monde devient étroitement solidaire et il est absolument interdit de faire avec l'ennemi une paix particulière, même de lui demander pardon ou pitié. La lâcheté est un délit, que l'on punit soit d'une amende, soit d'une peine civique et morale, d'une interdiction de prendre la parole au sein de la *djemâa* (1).

En cas de guerre générale, intéressant la petite communauté, les guerres particulières sont aussi prohibées que la paix particulière : l'intérêt commun est en jeu et toute querelle privée doit cesser. Seule, alors, la petite patrie a droit au concours de ses enfants (2).

Dans les querelles de village à village, dans les petites guerres, la tribu, c'est-à-dire l'ensemble des villages confédérés et ayant des droits et des devoirs réciproques, s'interpose pacifiquement, essaie d'empêcher les hostilités ; mais, pour ce qui intéresse l'honneur commun, tous les villages d'une tribu sont solidaires dans l'attaque et la défense (3).

Les causes les plus fréquentes des guerres Kabyles sont les représailles jugées légitimes, ce qu'on appelle l'*ousiga*. L'*ousiga* peut s'élargir, mais il a souvent pour point de départ des torts subis, des violences exercées par des particuliers, d'un village à un autre : ce sont tantôt un vol, tantôt un refus d'acquitter une dette, ou de comparaître devant la *djemâa* de la personne lésée (4), tantôt une émission de fausse monnaie faite par un individu d'un autre village (5).

Dans les petites sociétés kabyles, le sentiment de solidarité est très vif encore ; chaque individu ressent une in-

(1) Hanoteau et Letourneux, *Kabylie*, III, 155.
(2) *Ibid.*, t. II, 71.
(3) *Ibid.*, II, 64.
(4) *Ibid.*, t. III, 83.
(5) *Ibid.*, III. 120.

justice commise au détriment d'un compagnon et inversement il peut être rendu responsable de ses méfaits. En effet tout individu lésé par un homme d'un autre village a le droit de s'emparer d'un objet, d'une valeur quelconque, appartenant non seulement à son adverse partie, non seulement à la famille de cette dernière, mais même à son village, bien plus à sa tribu (1). Le droit *d'ousiga* va même plus loin encore ; il autorise à se saisir des personnes, par exemple, du fils d'un débiteur et même d'un homme quelconque de son village (2).

Si les attentats à la propriété mettent en jeu le droit *d'ousiga*, les violences contre les personnes le font plus sûrement encore, par exemple, les meurtres, les enlèvements de femmes, etc. (3).

Les violations *d'anaia* figurent aussi parmi les causes les plus fréquentes de guerre. *L'anaia* est la protection accordée à une ou plusieurs personnes par un particulier, un village, une tribu, une association (*côf*). La personne, individuelle ou collective, qui a accordé l'*anaia* se solidarise par ce fait aussi étroitement que possible avec la personnalité qui l'a reçue. Or, la violation d'une *anaia* est la plus sanglante injure qui se puisse faire ; elle met en cause de proche en proche, la famille de qui l'avait donnée, son clan, son village, son *côf*, sa tribu, même sa confédération (4). Si la violation est le fait d'un village, ce village coupable ne peut donner satisfaction à la partie offensée qu'en se soumettant à une réparation à la fois humiliante et grave. Au jour dit, tous les habitants défendeurs doivent quitter leur village ; puis les demandeurs y entrent et y détruisent un

(1) Hanoteau et Letourneux, *Kabylie*, III, 83.
(2) *Ibid.*, III, 220.
(3) *Ibid.*, II, 64.
(4) *Ibid.*, II, 61.

certain nombre de maisons : c'est une véritable exécution juridique.

Les *casus belli* ne manquent donc pas aux Kabyles ; mais il est à remarquer, que, grâce à l'organisation démocratique des villages kabyles, ces *casus belli* ont ordinairement des causes à peu près raisonnables, si l'on en excepte la guerre sainte et certains conflits avec des ennemis réputés héréditaires, par exemple, les tribus de la plaine pour celles des montagnes (2). En effet les Kabyles ne connaissent ni l'amour des conquêtes, ni celui de la gloire courtisée pour elle-même. Jamais non plus le caprice d'un chef, d'un roi, ne les pousse à s'entr'égorger avec leurs voisins. Seule, la guerre sainte excite à conquérir ; mais elle est d'origine arabe. En vertu des prescriptions du Coran, cette guerre consacre l'appropriation publique d'apanages inaliénables, dont les revenus doivent être employés à d'autres guerres du même genre ou versés dans le trésor public (3).

Une fois la guerre décidée, et quelle qu'en soit la cause, la *djemàa* Kabyle arme ses combattants, veille à approvisionner d'eau le village, s'il est menacé de blocus, envoie son bétail chez des tribus amies, etc. (4). Parfois des notables ou un agent spécial sont spécialement désignés pour veiller aux intérêts généraux (5). — Chez les Kabyles, la déclaration de guerre est de rigueur en ce sens que jamais on ne doit commencer le feu sans en avoir prévenu ses adversaires. A défaut de cet avertissement, toute mort serait considérée, de par le droit des gens, comme un assassinat et entraînerait une retaliation juridique : la dette du sang. Mais, avant tout avertissement, on s'empare sans scrupules

(1) Hanoteau et Letourneux, III, 109.
(2) *Ibid.*, t. III, 120.
(3) *Ibid.*, t. II, 235.
(4) *Ibid.*, II, 69.
(5) *Ibid.*, II, 73

des troupeaux de l'ennemi, on lui interdit l'approche de ses fontaines, on occupe les positions avantageuses (1).

Tout un ensemble de coutumes, les unes généreuses, les autres humaines, caractérisent moralement ces guerres Kabyles. Avant le combat, il arrive que des couples de guerriers font ensemble un pacte de fraternité, qui les lie irrévocablement et est symbolisé par un échange de lances (2). Arrive-t-il que le village soit sérieusement menacé? des troupes de jeunes gens se vouent à la mort pour le salut commun. En présence de la population assemblée, ils jurent sur les livres sacrés de ne jamais s'abandonner les uns les autres et de combattre jusqu'à la mort sans trêve ni merci (3). — La coutume de *l'anaia* vient aussi adoucir les horreurs de la guerre. Ainsi, même au milieu d'un combat, on peut sauver un ennemi, en le couvrant de son burnous et en changeant de fusil avec lui (4). Même sur le champ de bataille, les prisonniers ont le droit de réclamer *l'anaia* (5). Les hommes les moins valides ou dépourvus d'armes sont organisés en service d'ambulance pour enlever, sur des civières, les morts et les blessés, qui son portés dans leurs familles (6). La profanation des cadavres est réputée un crime honteux. A moins d'exaspération extrême, les blessés et les captifs ne sont jamais mis à mort. Un homme est-il surpris par un parti ennemi? il lui suffit de se mettre sous *l'anaia* d'un des ennemis pour devenir à l'instant sauf et inviolable (7).

Les femmes Kabyles prennent part à leur manière à la guerre. Elles fondent des balles, confectionnent des cartou-

(1) Hanoteau et Letourneux, *Kabylie*, II, 73.
(2) F. Mornand, *Vie arabe*, 148.
(3) Honoteau et Letourneux, *Kabylie*, II, 74.
(4) *Ibid.*, III, 79.
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*, II, 75.
(7) *Ibid.*

ches, préparent les vivres ; souvent même elles paraissent, ornées de leurs bijoux, sur le champ de bataille où leur présence excite jusqu'au délire l'ardeur des combattants (1). Néanmoins, pendant la guerre, les femmes peuvent circuler d'un village à l'autre par certains chemins qu'une *anaia* spéciale a neutralisés et, même alors qu'un village est emporté, on respecte religieusement les femmes, les enfants et les marabouts (2).

Cette mansuétude, si rare chez les peuples barbares et même chez les civilisés, n'empêche en rien les rigueurs jugées nécessaires. J'ai parlé des punitions relativement douces infligées aux lâches. Les traîtres sont plus sévèrement frappés. Ainsi l'introduction d'une association (*çôf*) ennemie dans un village entraîne la peine capitale et, en cas de fuite du coupable, le bannissement, la confiscation de ses biens, la démolition de sa maison (3).

Même dans la répartition du butin de guerre, le sentiment de solidarité s'affirme hautement chez les Kabyles. En principe, le butin appartient au capteur, mais on fait exception pour les troupeaux, qui sont consommés dans de fraternelles agapes (*Thimecheret*) (4).

Dans leur ensemble, ces mœurs font honneur aux Kabyles et au régime du clan et de la tribu républicaine, qui les leur a inspirées et conservées. Nous n'en n'avons pas encore trouvé d'aussi dignes, d'aussi humaines, même d'aussi sensées. Elles attestent une certaine noblesse de caractère, qu'à des degrés divers on a reconnue également aux autres fractions de la race berbère, aux Guanches néolithiques et aux Touâreg sahariens.

(1) Hanoteau et Letourneux. *Kabylie*, II, 75.
(2) *Ibid.*, II, 76.
(3) *Ibid.*, III, 153.
(4) *Ibid.*, II, 76.

VI. *De la guerre et des institutions politiques chez les Berbères.*

L'étude sociologique des populations berbères a, pour nous, un intérêt tout particulier, car elles appartiennent à une race, très anciennement fixée et qui a joué un rôle prépondérant dans la formation des nations européennes. Les Berbères primitifs semblent bien en effet avoir été les premiers occupants de l'Afrique septentrionale ainsi que de l'Europe méridionale et moyenne. A l'âge protohistorique, ils avaient déjà fondé çà et là des civilisations relativement avancées, tout spécialement la plus ancienne Égypte et très vraisemblablement l'Étrurie. Les inscriptions étrusques ont jusqu'à ce jour défié les efforts faits pour les comprendre par les épigraphistes et les linguistes : mais il reste encore à en demander la clef aux langues berbères. Enfin la même origine peut être attribuée à d'anciennes populations prélatines dites pélasgiques, ainsi qu'à certaines tribus préhelléniques, dites aussi Pélasges et encore si vaguement connues. Il est probable qu'en France et en Espagne, la langue basque, qui tranche absolument sur le fond des langues européennes, la plupart aryennes, doit être aussi rattachée à la famille des langues berbères.

En résumé, les races berbères représentent nos ancêtres préaryens ; une notable portion de leur sang coule dans nos veines ; nous leur devons certainement une part de nos défauts et de nos qualités héréditaires. — La physionomie générale de leurs mœurs guerrières nous touche donc grandement. Par de certains côtés, ces mœurs sont nobles. Les Guanches canariens, au témoignage même de leurs conquérants, se défendirent avec courage, tenacité et une grande loyauté. En outre, ils n'étaient pas cruels, même pour leurs envahisseurs, et ne demandaient qu'à se civiliser. — En

Espagne et en Afrique, les Romains ne vinrent pas non plus sans peine à bout de leur résistance ; les Ibères espagnols étonnèrent même les conquérants latins par leur endurance, leur mépris des tortures. Les historiens de l'antiquité nous parlent aussi des Libyens, comme d'une belle et forte race. Les Numides ont eu des mœurs guerrières très analogues à celles des Touâreg sahariens, que l'on peut tenir pour leurs descendants. Sans doute leur goût pour la guerre par surprises a semblé très blâmable aux lourdes légions romaines ; mais les faibles se défendent comme ils peuvent. Le même goût a persisté chez les Touâreg contemporains, mais il n'exclut pas, chez eux, un grand courage et un vif sentiment de solidarité sociale.

Ces dernières qualités, nous les avons retrouvées, très vivantes encore, chez les Kabyles, qui nous donnent aussi un autre enseignement. Les Berbères numides, ceux de Massinissa, etc, vivaient en régime monarchique et leurs rois, maîtres absolus, les entraînaient dans des guerres, qui, bien souvent, n'avaient d'autres motifs que le caprice et l'ambition du souverain. Au contraire les Berbères kabyles ne songent même pas à la guerre de conquête. Leurs conflits armés sont presque toujours des guerres par retaliation exigée ou subie ; le motif en est donc juridique ; de plus leur organisation militaire est absolument démocratique, égalitaire, basée sur la solidarité, qui doit relier tous les membres d'une société raisonnablement ordonnée et viable.

Enfin tout un ensemble de coutumes moralement relevées contrastent chez les Kabyles avec la férocité sans pitié, que les autres peuples et races déploient si communément dans leurs guerres. Je rappellerai l'*anaia*, la protection, accordée à l'ennemi dès qu'il la demande, le respect des femmes et des enfants, les soins donnés aux blessés, etc. En outre ces mesures humanitaires coexistent avec un entier dévouement à la petite patrie, comme le prouve assez la formation spontanée, au moment de la guerre, d'associa-

tions héroïques, dont les membres jurent à la communauté un dévouement sans bornes. Depuis l'âge de la pierre jusqu'à nos jours, les races berbères ont donc montré, dans leurs guerres, un certain fonds de courage et de douceur relative, que n'ont pas toujours possédé les nations les plus civilisées.

CHAPITRE XI

MŒURS GUERRIÈRES DE L'ÉGYPTE ANCIENNE ET DE L'ÉTHIOPIE

SOMMAIRE

A. *Les Égyptiens.*

I, *La primitive Egypte.* — Ses origines. — Les tribus et les *nomes*. — La centralisation monarchique. — II. *La caste militaire.* — Apanages militaires. — Chiffre de l'effectif. — Les chars de guerre. — L'infanterie. — L'armement. — La *harpé*. — Les fortifications. — III. *Le roi, chef de guerre.* — Son prestige divin. — L'armée, c'est lui. — Un pharaon pacifique. — IV. *Le traitement des vaincus.* — Traité de paix avec les Chétas. — Cheirotomie et phallotomie. — Razzias guerrières. — Asservissement des captifs. — Entrées triomphales. — Les vaincus tributaires. — Châtiment des révoltés. — Les transplantations. — Les papyrus révélateurs. — Humeur peu guerrière des Égyptiens.

B. *Ethiopiens.*

I. *Les Ethiopiens proprement dits.* — Ancienne répartition des races dans l'Afrique du nord. — La zone éthiopienne. — Les armes des Ethiopiens. II. *Les Abyssins.* — Leur féodalité. — Fiefs viagers. — Armée féodale. — Les tresses glorieuses. — Indiscipline. — Armement. — L'organisation en campagne. — Le rôle des femmes. — Les paysans pillés. — Les trophées phallotomiques. — Prêtres et soldats.

C. *Parallèle des mœurs guerrières en Ethiopie et en Egypte.*

L'évolution guerrière en Egypte. — De la féodalité à la monarchie absolue. — Le résultat final du despotisme.

A. **Les Egyptiens.**

I. *La primitive Égypte*

L'Égypte semble bien avoir été la première nation de notre petit globe, qui ait émergé de la sauvagerie originelle; car sa chronologie historique plonge dans le passé plus profondément qu'aucune autre. La solidité de ses monuments

a pu défier les agents destructeurs, soit humains, soit naturels et ces monuments ont été interrogés avec un soin extrême par une petite armée de savants consciencieux et érudits. Mais, relativement aux origines, les monuments, si minutieusement étudiés soient-ils, sont à peu près muets ; ils ne nous parlent que d'une Égypte, dont la civilisation est déjà vieille, et c'est en effet la seule, dont jusqu'à ce jour, les Égyptologues se soient souciés. Si quelques anthropologistes n'avaient exploré très partiellement et très insuffisamment l'Égypte, nous ignorerions encore, que cette intéressante contrée a eu, comme les autres, son âge de la pierre.

C'est pour n'avoir pas poussé assez loin leurs recherches que les Égyptologues s'acharnent encore à faire venir de l'Asie les premiers habitants de la vallée du Nil. Dans de précédents ouvrages, j'ai donné quelques-unes des raisons, qui permettent de considérer la civilisation Égyptienne comme étant africaine et berbère d'origine (1). Le jour où l'on aura pris la peine d'étudier la primitive Égypte au point de vue spécialement anthropologique, en groupant et coordonnant dans ce but tous les renseignements que peuvent fournir à ce sujet l'archéologie préhistorique, la linguistique, et la comparaison minutieuse avec les Berbères primitifs, on aura, j'en suis sûr, une éclatante confirmation de ce que j'ai avancé.

Mais aujourd'hui j'ai seulement à m'occuper des mœurs et institutions militaires de l'Égypte et, pour cela, je ne puis guère tenir compte que de l'histoire et des monuments. Or, l'histoire et l'Égyptologie ne nous parlent que d'une nation parvenue à l'âge adulte et organisée en monarchie théocratique et absolue. — Pourtant il n'en a pas été toujours ainsi ; Diodore nous apprend que les provinces de l'Égypte, les *nomes*, ont commencé par correspondre à des

(1) *Évolution religieuse.*

territoires de tribus à *totem* ; il ajoute même que ces *totems* étaient animaux et figuraient sur les enseignes portées par les chefs, alors que l'on faisait campagne (1).

Même quand l'Égypte entière obéit à un monarque, les *nomes* ne devinrent pas, de suite, de simples circonscriptions administratives, comme nos départements. Longtemps ils restèrent des principautés héréditaires, des fiefs pouvant passer par héritage ou mariage d'une grande famille à une autre, à condition de nouvelle investiture féodale donnée par le souverain, à qui les vassaux devaient l'impôt et le service militaire (2). Il semble bien, qu'en Égypte, comme partout, la centralisation administrative ait progressé, à mesure que vieillissait l'institution de la royauté et que les princes des *nomes* aient fini par être remplacés par des fonctionnaires, des gouverneurs désignés par le roi et pris, selon son bon plaisir, soit dans sa famille, soit dans les castes sacerdotale ou guerrière, soit même parmi le peuple ; mais néanmoins ces gouverneurs, ces nomarques, eurent toujours la haute main sur les forces militaires de leurs gouvernements (3).

II. *La caste militaire*

A ce moment, de l'histoire égyptienne, l'ancienne aristocratie féodale des chefs de clans a cédé la place à une classe ou caste nombreuse de familles militaires, qui, moyennant l'octroi d'une certaine mesure de terre labourable, s'engageaient à fournir au roi des guerriers à première réquisition. Mais, comme les souverains absolus sont habituellement fort défiants, les armes n'étaient remises aux hommes appelables sous les drapeaux qu'au moment d'entrer en campa-

(1) Diodore, I, 86, 89.
(2) Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, 115.
(3) Max Duncker, *Les Égyptiens*, 237, 238.

gne. En attendant, elles reposaient en sûreté dans les arsenaux de l'État (1).

En vertu de leur droit royal de domaine éminent, les pharaons auraient assigné des terres aux familles militaires et, sur le reste du pays, ils auraient prélevé simplement des impôts pour la couronne et la caste sacerdotale. Les impôts, d'après la Genèse, se seraient élevés à un cinquième du revenu réel (2). Pourtant, à en croire Diodore, le sol tout entier de l'Égypte aurait été, au moins à une certaine époque, partagé en trois parts : l'une, exempte d'impôts, pour les prêtres ; une autre pour la couronne ; une troisième pour les guerriers (3). L'Égypte a duré bien longtemps et il se peut que l'assertion de Diodore et celle de la Genèse aient été, l'une et l'autre, exactes, mais successivement. Au sujet de l'affectation d'un domaine suffisant aux guerriers, Diodore fait une réflexion fort sensée et digne d'être prise en considération dans tous les temps et tous les pays : « Il est absurde, dit-il, de confier le salut de tous à des hommes, n'étant attachés au bien commun par aucun lien (4) ».

La caste guerrière se divisait en deux castes ou groupes : les Hermotybiens cantonnés dans la Haute Egypte et le Delta occidental, et les Calasiriens occupant le district de Thèbes et le Delta oriental. A tour de rôle, chacune de ces sections fournissait, pour la garde personnelle du roi, un millier d'hommes (5), dont cent étaient de service, chaque jour, et recevaient alors à titre supplémentaire cinq livres de pain, deux de viande, plus deux mesures de vin par homme (6).

Quelle force armée cette organisation pouvait-elle donner

(1) Max Duncker. *Loc. cit.* 228.
(2) *Genèse*, XLVII, 24.
(3) Diodore, I, 73.
(4) *Ibid.*
(5) Max Duncker, *Les Égyptiens*, 229.
(6) Champollion-Figeac, *Égypte*, 55.

à l'Egypte ? Les évaluations varient. D'après Hérodote, l'effectif total aurait atteint, au v[e] siècle avant J.-C., quatre cent mille hommes. Bien plus tard, sous Ptolémée Philaphe, l'armée égyptienne avait encore la réputation d'être forte de 240.000 hommes, et il n'est pas impossible que, sous les monarques conquérants, Séthos et Rhamsès II, le chiffre se soit élevé à 4 et 500.000 hommes (1). Cette masse d'hommes était répartie en différentes armes ; elle ne comprenait pas de cavalerie et le fait n'a rien d'extraordinaire ; il semble bien que, dans diverses contrées, l'on n'ait pas eu sans peiné l'idée de monter les chevaux pour s'en servir à la guerre; du moins, dans plusieurs pays, les chars paraissent avoir précédé les cavaliers.

En Egypte, le char de guerre, porté sur deux roues et ouvert en arrière, était monté par un combattant armé d'un arc ou d'une hache. A côté du guerrier se tenait debout un cocher. D'après les bas-reliefs figurant la lutte de Sésostris et des Chétas, les chars de ceux-ci portaient, entre le cocher et le guerrier, un troisième personnage, un porteur de bouclier, évidemment chargé de couvrir l'archer (2).

L'infanterie, qui constituait le gros des armées égyptiennes, comprenait des soldats de ligne et des troupes légères. Les premiers avaient pour armes défensives des cuirasses, des boucliers, des casques; pour armes offensives, des lances et des haches. L'infanterie légère se composait de compagnies d'archers, de frondeurs, enfin de corps spéciaux armés de haches et de la *harpé*, arme singulière constituée par une courte lame recourbée montée sur un long manche et qui rappelle les lances chinoises. Le fer de la *harpé* semble bien aussi être le prototype de la *trumbache* éthiopienne. Ces soldats étaient en outre protégés par un casque en cuir

(1) Max Duncker, *Les Égyptiens*. 229.
(2) *Ibid.*, 118. — Champollion-Figeac, *loc. cit.*, 148.

ou en métal et un petit bouclier. De longues tuniques, peut-être ouatées, garantissaient les archers (1).

Durant les marches, les chars couvraient les flancs, la tête et le derrière de l'armée, c'est-à-dire remplissaient exactement l'office de la cavalerie absente. Les troupes légères formaient l'avant-garde et se portaient sur tous les points particulièrement menacés (2). On avançait en bon ordre et au son de longues trompettes. Chaque corps avait son enseigne avec emblème religieux ou totémique.

Sauf la *harpé*, cette arme singulière, l'armement égyptien est celui de tous les États de l'antiquité, et il en était de même pour les machines usitées dans les sièges et en général pour la poliorcétique. Les colonnes d'assaut s'approchaient des murailles en faisant la tortue, et le bélier battait les murs (3). On enfonçait les portes à coup de hache ou l'on montait à l'assaut sur des échelles et le bouclier à l'épaule.

Sur mer, les flottes de guerre n'avaient pas de tactique ; les navires s'accrochaient les uns aux autres, comme ceux des Polynésiens, et l'on combattait ensuite exactement comme sur terre (4).

En tout pays, la monarchie est sortie de la guerre et, comme l'a dit Voltaire dans un vers célèbre :

« Le premier, qui fut roi, fut un soldat heureux ».

Aussi, dans toutes les grandes monarchies barbares, le souverain est, de par sa fonction même, généralissime des armées et, en Egypte, il était revêtu d'un prestige presque divin.

Mais je ne saurais retracer les traits principaux de l'organisation militaire en Egypte sans dire encore au préalable

(1) Champollion-Figeac, *loc. cit.*, 146. — M. Duncker, *loc. cit.*, 230.
(2) Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, 150.
(3) M. Duncker, *loc. cit.*, 230.
(4) Champollion-Figeac, *loc. cit.*, 160, 168.

quelques mots de l'art des fortifications, qui était assez avancé au pays des Pharaons. Dès l'ancien Empire, les souverains de la vallée du Nil avaient, pour se mettre à l'abri des razzias sémitiques, bâti au nord une muraille protectrice et une chaîne de forteresses allant de la mer Rouge au Nil (1). Au midi, près de la seconde cataracte, une importante forteresse, construite en briques crues, en adobes, avec de hautes murailles, des tours, une escarpe, un fossé, une contrescarpe et des glacis, protégeait l'Egypte contre les Ethiopiens (2). L'Egypte n'était donc pas inférieure aux autres pays civilisés du monde antique dans l'art de fortifier, de défendre et d'attaquer les places. Il est même vraisemblable qu'elle a pu leur servir de modèle ; puisque, la première, elle avait réussi à sortir de la sauvagerie primitive et, par suite, avait dû défendre son berceau, à l'ouest, au sud et à l'est, contre des peuples ou des races moins développés, dont, par le seul fait de son existence, elle irritait les appétits pillards.

C'est à cette nécessité de guerres perpétuelles, tantôt sur une frontière, tantôt sur une autre, qu'il faut attribuer, en Egypte comme dans tous les autres pays du monde, l'institution du pouvoir pharaonique, de ces rois absolus, presque adorés comme des dieux, et entre les mains desquels se concentraient tous les pouvoirs civils et militaires.

III. *Le roi chef de guerre.*

Le Pharaon était, en principe, chef des armées de terre et de mer et il déléguait à de grands officiers le commandement des divisions de l'armée. Ces généraux en sous ordre étaient souvent ses fils et, à l'origine, tous les officiers de

(1) Maspero, *loc. cit.*, 100.
(2) *Ibid.*, 106.

quelque importance devaient appartenir à la famille royale, comme il arrivait au Pérou ; plus tard on esquiva l'obligation traditionnelle et les titres honorifiques afférents aux divers grades exprimèrent seulement une parenté fictive. On devenait *cousin, parent,* au moins *ami* du monarque suivant le degré qu'on occupait dans la hiérarchie militaire. Des insignes extérieurs correspondaient à ces grades (1). Le roi d'Égypte était plus qu'un généralissime ; c'était un maître entouré d'un prestige semi-divin et jouissant d'une autorité sans contrôle, s'il faut du moins s'en rapporter aux historiens de l'antiquité ; puisque le roi Sesoosis, père de Sésostris, put réunir tous les enfants mâles, nés le même jour que son fils, leur donner d'abord des nourrices, puis des maîtres, les soumettre à la même éducation, leur inculquer la même discipline, les exercer à supporter les fatigues, etc., et finalement en faire un corps d'élite pour son glorieux rejeton (2).

L'iconographie égyptienne réflète naïvement l'idée, que l'on se faisait du monarque tout puissant, ou du moins celle que l'on voulait graver dans l'esprit du peuple. Sur les bas-reliefs, le roi est toujours trois ou quatre fois plus grand que les autres combattants. Quand il combat pédestrement, il écrase littéralement les ennemis sous ses pieds, comme des vermisseaux. Debout sur son char de guerre, il domine de sa gigantesque stature, le champ de bataille, comme une tour. Sa tête est casquée ; une tunique couvre son armure ; habituellement il se sert d'un arc colossal, comme lui. Des chevaux, caparaçonnés et la tête ornée de plumes d'autruche, le traînent ; des ombrelles garantissent du soleil son auguste tête. Souvent un lion apprivoisé et dressé l'accompagne à la guerre (3). Est-il vainqueur ? alors

(1) Champollion-Figeac, *loc. cit.*, 163.
(2) Diodore, liv. I, par. 53.
(3) Champollion-Figeac, *loc. cit.*, 55, 148.

il s'avance, porté par des chefs militaires sur un riche palanquin, que suivent des flabellifères (1). Les fameux et vastes tableaux militaires du Memnonium et du Rhamesséum de Thèbes ainsi que les légendes de ces tableaux, qui célèbrent les haut-faits de Rhamsès II (Sésostris), contre les Khétas, donnent bien l'idée d'un personnage moralement et physiquement de stature plus qu'humaine. Ainsi les légendes affirment, que le roi a vaincu les neuf peuples, qu'en un instant il en a tué dix mille, qu'il a renversé les peuples dans leur sang, qu'il les a anéantis (2). Ces inscriptions mettent en outre dans la bouche des acteurs figurant ces scènes triomphales des effusions emphatiques, comme celle-ci : « Paroles des chefs du pays de Fekkaro et du pays de Robou, qui sont en la puissance de sa majesté et glorifient le Dieu bienfaisant, le Seigneur du monde, Soleil gardien de justice, ami d'Ammon : « Ta vigilance n'a point de bornes; tu règnes comme un puissant soleil sur l'Égypte. Grande est ta force. Ton courage est semblable à celui de Boré (le griffon). Nos souffles t'appartiennent ainsi que notre vie, qui est en ton pouvoir à toujours ». Ailleurs c'est le roi qui, avec une absence parfaite de modestie, rend compte à son père céleste, Amon-Ra, de la mission qu'il en a censé reçue : « Tu me l'as ordonné. J'ai poursuivi les barbares; j'ai combattu toutes les parties de la terre. Le monde s'est arrêté devant moi... Mes bras ont forcé les chefs de la terre d'après le commandement sorti de ta bouche ». De son côté, le Dieu n'est pas en reste avec son royal fils : « Que ton retour soit joyeux! lui dit-il. Tu as poursuivi les neuf arcs ; tu as renversé tous les chefs ; tu as percé le cœur des étrangers et rendu libre le souffle des narines... Ma bouche t'approuve » (3).

(1) Champollion-Figeac. *Loc. cit.*, 165.
(2) Max Duncker, *loc. cit.*, 180.
(3) Champollion-Figeac, *loc. cit.*, 151-153.

Dans le poème de Pentaour, que j'ai eu, dans mon *Evolution littéraire*, l'occasion de citer, le roi parle à Amon-Ra de compère à compagnon. Il lui reproche d'abord de l'avoir insuffisamment protégé, lui Rhamsès, qui pourtant avait rempli de butin la maison du Dieu, lui avait bâti des temples en pierres de taille, dressé des obélisques, immolé des milliers de taureaux, tout en lui brûlant sous les narines toutes sortes de parfums, etc. (1). A Thèbes, on a figuré le camp royal : le fourrage est distribué aux chevaux ; les soldats nettoient leurs armes ; le roi reçoit le rapport des chefs ; mais il est assis sur son trône et on lui tient un parasol sur la tête. Tout à l'heure il va combattre ; car on lui apporte un carquois et son char de guerre l'attend. A côté du trône sont rangés des gardes du corps avec leurs grands boucliers allongés, leurs lances et leurs haches. Entre temps on administre la bastonnade à deux espions, qui s'étaient glissés dans le camp (2). Notons que, pour des espions et en temps de guerre, la bastonnade est un châtiment relativement doux.

Dans les bas-reliefs, dans les inscriptions explicatives, dans les poèmes, s'accuse comme une hypertrophie du pouvoir royal. L'armée ne compte pour ainsi dire pas. C'est le monarque qui, seul, est censé combattre, vaincre, écraser les ennemis par myriades. Voici comment on rend compte d'une victorieuse expédition de Rhamsès III contre des Libyens, qui avaient osé envahir le Delta : « Sa Majesté tomba sur leur tête comme une montagne de granit ; elle les écrasa et pétrit la terre de leur sang, comme avec de l'eau. Leur armée fut massacrée ; massacrés leurs soldats..... On s'empara d'eux ; on les frappa, les bras attachés, pareils à des oiseaux entassés au fond d'une barque, sous les pieds de sa Majesté. Le roi était semblable à Montou ; ses pieds victorieux pesèrent sur la tête de l'ennemi. Les chefs, qui étaient

(1) *Bibliothèque orientale*, t. II, 159-164 (Trad. E. de Rougé).
(2) Max Duncker, *loc. cit.*, 188.

devant lui, furent frappés et tenus dans son poing (1) ».

Ces citations suffiraient, seules, à montrer qu'au point de vue officiel et quand il s'agissait de guerre et de victoire, l'Egypte entière se personnifiait dans son roi. Ce roi, ce monarque omnipotent et vénéré, avait au reste la prétention d'être simplement l'exécuteur des hautes œuvres militaires de la divinité. Sur une stèle de Karnak, une inscription met dans la bouche du grand dieu solaire, Amon, parlant à Thoutmos III, les paroles suivantes : « Je suis venu ; je t'accorde d'écraser les princes de Zahi ; je les jette sous tes pieds à travers leurs contrées. — Je leur fais voir ta Majesté, telle qu'un Seigneur de lumière, lorsque tu brilles sur leurs têtes, comme mon image. — Je suis venu ; je t'accorde d'écraser les barbares d'Asie, d'emmener en captivité les chefs des peuples Routonou ; je leur fais voir ta Majesté, comme un taureau jeune, ferme de cœur, muni de ses cornes, auquel on n'a pu résister. — Je suis venu ; je t'accorde d'écraser les peuples, qui résident dans leurs îles ; ceux qui vivent au sein de la mer sont sous ton rugissement ; je leur fais voir ta Majesté comme un vengeur, qui se dresse sur le dos de sa victime ». D'autres paragraphes ou strophes comparent le roi à un lion furieux, qui se couche sur des cadavres, à un épervier (maître de l'aile) embrassant en un clin d'œil ce qui lui plaît, à un chacal du midi, enfin aux dieux eux-mêmes, à Hor et Sit (2).

Pourtant, en dépit des guerres nombreuses qu'elle fit ou soutint, la population égyptienne était médiocrement belliqueuse. Seuls, quelques-uns de ses rois, par excellence Rhamsès II, eurent l'humeur conquérante, défaut commun aux souverains absolus, et se servirent de leur peuple pour subjuger les nations étrangères. Un roi de la douzième dynastie, Amenemhat, se glorifie déjà de ses œuvres pacifiques :

(1) Maspero, *loc. cit.*, 269.
(2) Maspero, *loc. cit.*, 202, 203.

« J'ai fait, dit-il, que l'endeuillé ne fut plus en deuil... — Les batailles perpétuelles on ne les a plus vues, tandis qu'avant moi l'on s'était battu, comme un taureau qui ignore le passé, et que le bien-être de l'ignorant ou du savant n'était pas assuré. — J'ai fait labourer le pays jusqu'à Abou (Eléphantina). — J'ai répandu la joie jusqu'à Adhou (dans le Delta). — Je suis le créateur de trois espèces de grains, l'ami de Nopri (Divinité céréale) (1). C'est chose bien rare d'entendre les souverains absolus des grandes monarchies barbares se glorifier ainsi de leurs œuvres pacifiques. D'ordinaire ces potentats ne rêvent que carnage et conquêtes. Ce fait d'un Pharaon, qui se borne à la guerre défensive et semble avoir plus d'estime pour la charrue que pour le glaive, est caractéristique et concorde bien avec ce que nous savons de la race égyptienne, trop laborieuse pour avoir été guerrière d'instinct.

IV. *Le traitement des vaincus.*

Comment se terminaient ces guerres égyptiennes, si royalement comprises ? Parfois par des traités de paix, quand les armées pharaoniques n'avaient été ni suffisamment battues, ni suffisamment victorieuses, comme il advint dans le conflit entre Rhamsès et les Chétas. Cette fois, on stipula une paix éternelle entre les deux peuples, une alliance défensive et même des conditions d'extradition : « Si quelque ennemi marche contre les pays soumis au grand roi d'Égypte et que celui-ci envoie dire au grand prince de Khiti : « Viens ; amène-moi des forces contre eux », le grand prince de Khiti fera, comme il lui aura été demandé par le grand roi d'Egypte ; le grand prince de Khiti détruira ses ennemis. Si le grand prince de Khiti préfère ne pas venir lui-même, il

(1) Maspero, *loc. cit.*, 93.

enverra les archers et les chars du pays de Khiti au grand roi d'Egypte pour détruire ses ennemis ». Une convention analogue est faite simultanément au profit du prince de Khiti. Suivent des articles relatifs à la réciproque protection du commerce et de l'industrie, à l'extradition aussi mutuelle des criminels et des fugitifs. Les parties contractantes jurent, chacune au nom de ses dieux (1).

En cas de victoire incontestée, le Pharaon avait la main lourde. On constatait le succès obtenu, exactement à la manière barbare des Khiviens, en apportant aux pieds du roi vainqueur, de hideux trophées, non pas des têtes, comme le faisaient les Tartares, mais des mains droites et des phallus coupés. Après la victoire remportée, environ 1300 ans avant l'ère chrétienne par le roi Ménephtah, XIX[e] dynastie, sur des envahisseurs Libyens et Méditerranéens, on inscrivit sur les murs de Karnak l'inventaire de ce sanglant butin chargé d'abord sur des ânes (2) :

Généraux libyens tués, phallus coupés et rapportés..	6
Libyens tués, phallus coupés....................	6359
Sicules, phallus coupés..........................	222
Etrusques, phallus coupés.......................	542
Sardiniens, phallus coupés...	(...)
Achaïens, phallus apportés au roi...............	6111

Il n'est sûrement pas téméraire de supposer que les peuples énumérés dans cette liste avaient entre eux des relations d'origine, de race, de langue, etc., puisqu'ils s'étaient confédérés, et que, par conséquent, les Etrusques, les Sicules et les Achaïens étaient de race berbère, comme cela est incontestable pour les Libyens et les Sardiniens.

Les bas-reliefs et inscriptions de Thèbes célèbrent de la même manière les succès de Rhamsès II contre des Asiatiques,

(1) Maspero, *loc. cit.*, 224. — Max Dunker, *loc. cit.*, 193.
(2) Chabas, *Études sur l'antiquité historique.*

Des Scribes sont représentés comptant et enregistrant les mains droites et les phallus coupés. L'inscription porte : « Conduite des prisonniers en présence de sa Majesté ; ceux-ci sont au nombre de mille. Phallus, trois mille ». Dans un autre tableau le dénombrement des mains et des phallus coupés accuse un total de 2525 (1).

A la férocité se joignait chez les Pharaons l'amour du pillage. Après avoir dévalisé les Hittites, le pharaon Thoutmos III, s'en revenait en Égypte « le cœur joyeux », quand il songea qu'il y avait « beaucoup à prendre » dans le Zahi, c'est-à-dire dans la Phénicie septentrionale ; il envahit donc le pays à l'improviste ; les caves regorgeant de vin, les greniers plein de blé furent vidés ; les récoltes détruites, les vergers saccagés, les bestiaux emmenés et les soldats égyptiens purent « boire de l'huile d'olive », tous les jours ; ce qui, en Egypte, n'était que le régal des jours de fêtes (2).

Avec une naïveté tranquille, les inscriptions rendent compte de ces exploits de brigands : « Cette armée alla en paix : elle incendia tous leurs blés (Il s'agit des Sémites Hiroushaïtou) ; elle fit brèche dans toutes leurs enceintes fortifiées. — Cette armée alla en paix : elle incendia tous leurs blés. — Cette armée alla en paix : elle massacra leurs soldats par myriades. — Cette armée alla en paix : elle emmena leurs hommes, leurs femmes et leurs enfants en grand nombre, comme prisonniers vivants, ce dont sa Sainteté se réjouit plus que toute autre chose » (3). — Ces troupeaux de captifs étaient ou vendus comme esclaves à des particuliers, ou employés aux travaux publics ; ils extrayaient des carrières les blocs de pierre, élevaient les énormes monuments, creusaient les canaux, etc. (4). Le pharaon Sésosis fit

(1) Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, 157-158.
(2) Maspero, *loc. cit.*, 199.
(3) *Ibid.*, 83.
(4) *Ibid.*, 83, 124, 205. — Hérodote, liv. II, par. 108.

construire par ses prisonniers de guerre un temple à la divinité locale dans chaque ville d'Egypte et, sur chaque temple, une inscription disait : « Aucun Egyptien ne s'est fatigué à cela » (1). — Rhamsès II tira un autre parti de captifs libyens faits par lui ; il les incorpora dans sa garde (2) et ce fait est significatif ; car il semble indiquer une grande affinité de race entre les Egyptiens et les Libyens.

Après ces victorieuses campagnes, les Pharaons faisaient dans leurs capitales des ıentrées triomphales ; des chefs vaincus et prisonniers portaient sur leurs épaules les riches palanquins des rois ou traînaient leurs chars (3). Un papyrus célèbre le retour de Minephtah, vainqueur des Libyens et de leurs alliés : « Très heureux ton retour à Thèbes, — triomphant ! Ton char est traîné à la main ; — les chefs vaincus marchent à reculons devant toi, tandis que tu les conduis à ton père vénérable, Amon, mari de sa mère » (4).

Mais les guerres égyptiennes ne se bornaient pas toujours à de simples razzias ; elle se terminaient aussi par la soumission plus ou moins définitive des pays vaincus, auxquels on imposait alors la vassalité et des redevances régulières. Dans les grottes artificielles de la Nubie, des bas-reliefs représentent des Nubiens apportant au pharaon assis sur son trône, des tributs consistant en or, en argent, en grains, et aussi en animaux tels que lions, chacals, lévriers (5). Les rois d'Égypte aimaient fort à étonner leur peuple par ces exhibitions d'animaux rares ou étranges. L'Ethiopie envoyait ainsi à Thèbes des ménageries de girafes, de cynocéphales, de panthères et d'onces apprivoisées, qui défilaient dans la ville et contribuaient à donner aux

(1) Diodore, I, par. LVI.
(2) Maspero, *loc. cit.*, 219.
(3) Champollion-Figeac, *loc. cit.*, 165. — Maspero, *loc. cit.*, 257.
(4) *Ibid.*, 257.
(5) *Ibid.*, 164.

populations égyptiennes une haute idée de leur souverain. Ces tributs en nature comprenaient aussi des objets précieux ou utilisables : du bois d'ébène, de l'or, des dents d'éléphants (1).

Dans la haute Éthiopie, les monarques égyptiens ne tentèrent pas de conquêtes réelles; ils ne visèrent pas à l'incorporation et à l'assimilation des territoires et de leurs habitants. Ces contrées étaient trop lointaines et surtout occupées par une race trop différente de la race égyptienne. Les vainqueurs exigeaient seulement un droit de suzeraineté attesté par le paiement de tributs réguliers (2). Il en fut de même pour la Syrie et l'Arabie, quand l'Égypte déborda sur le monde sémitique.

Les provinces subjuguées, pourvu qu'elles rendissent hommage à leur vainqueur, lui payassent tribut et fermassent à ses ennemis l'accès de leur territoire, conservaient sous la tutelle pharaonique une assez grande indépendance. Elles restaient maîtresses de régler, comme elles l'entendaient, leurs affaires intérieures, même de guerroyer avec leurs voisins, de faire la paix et de contracter des alliances (3). Ces pays tributaires furent nombreux au temps de Sésostris où ils se composaient de la Nubie, de l'Abyssinie, du Sennaar, de quantité de tribus nomades, en outre de la Syrie, de l'Arabie, de Babylone, de Ninive, de Chypre et d'autres îles, de la Perse (4). Mais jamais les conquêtes égyptiennes n'eurent le caractère d'une assimilation réelle ; évidemment les peuples situés en dehors de la vallée inférieure du Nil, différaient trop de la race égyptienne pour lui être incorporés. Les Libyens, à l'occident, étaient encore des nomades et ils faisaient des incursions de pillards dans le

(1) Maspero, *loc. cit.*, 173, 219.
(2) *Ibid.*, 107.
(3) *Ibid.*, 192.
(4) Champollion-Figeac, *loc. cit.*, 160.

Delta. Conquérir et annexer à l'Egypte leur pays d'origine était impossible ; on se contentait de les exterminer : Rhamsès III, après avoir châtié vertement les Bédouins, marcha contre les Libyens, en l'an V, et les battit complètement. « Ils furent épouvantés, comme des chèvres attaquées par un taureau, qui bat du pied, frappe de la corne et ébranle les montagnes en se ruant sur qui l'approche. » Néanmoins, et le fait semble bien accuser quelque consanguinité entre les Egyptiens et les Berbères libyens, Rhamsès III put incorporer dans l'armée auxiliaire des Pharaons tous ceux des envahisseurs qu'il ne jugea pas à propos de massacrer (1).

De même, du côté de l'Orient, les peuples sémitiques furent domptés et rendus tributaires pour un temps plus ou moins long ; mais, moins encore que les Libyens, ils se prêtaient à l'assimilation. Séthos, le victorieux, dut se borner à imposer des redevances à quelques tribus arabes (2). En Syrie, après la conquête égyptienne, la révolte éclatait dès qu'elle semblait avoir la moindre chance de succès. Pourtant la main des Egyptiens était lourde : leurs armées dévastaient les campagnes, rasaient les forteresses, enlevaient les troupeaux, mettaient les villes à feu et à sang, emmenaient en esclavage des tribus entières, suppliciaient les chefs. Rien n'y faisait et le pays se refusait toujours à l'absorption (3), de même que, de son côté, l'Egypte avait bien pu être vaincue par les nomades pillards, mais sans se résigner à sa défaite (4).

En Ethiopie, l'Egypte, relativement très civilisée, n'avait affaire qu'à des populations fort sauvages encore, puisque les Ethiopiens figurant dans l'armée de Xerxès, par consé-

(1) Maspero, *loc. cit.*, 266.
(2) Max Duncker, *loc. cit.*, 194.
(3) Maspero, *loc. cit.*, 193.
(4) *Ibid.*, 162, 164.

quent modernes relativement à l'antiquité égyptienne, en étaient toujours à l'âge de la pierre (1). Aussi, de ce côté, les troupes des Pharaons se bornaient-elles à faire des *razzias* ou au plus à imposer des tributs, parfois à emmener des captifs noirs, qu'au besoin on utilisait dans les armées d'Egypte (2). Cette nécessité de toujours combattre sans jamais conquérir définitivement, inspira aux Egyptiens l'idée de ces transplantations de peuples, que nous avons vues si largement pratiquées dans l'ancien Pérou et dont abusèrent les monarques assyriens. Ainsi Psammétique installa, de chaque côté du Nil, des colonies de Cariens et d'Ioniens (3). D'autre part, et d'après la même méthode, des colonies thébaines furent implantées en Ethiopie ; des villes vraiment égyptiennes furentfondées et des temples construits entre la première et la quatrième cataracte (4). Quand il s'agit de civilisations ou races très dissemblables, ces transplantations de peuples sont assurément le seul procédé qui permette d'arriver avec le temps à une assimilation plus ou moins réelle.

Ce fut l'impossibilité où se trouvait l'Égypte de faire adopter aux nations et races, avec lesquelles elle était en contact ou en conflit, sa religion, ses coutumes, en un mot sa civilisation, qui l'obligea à subir ou à entreprendre tant de guerres figurées et glorifiées par les monuments et les inscriptions. En réalité cependant la race égyptienne était médiocrement belliqueuse ; puisqu'elle ne sut pas se défendre contre les Assyriens, les Perses, les Grecs, les Romains. Quand les Égyptiens se soulevèrent contre leurs conquérants étrangers, ce fut ordinairement parce que ceux-ci avaient outragé leur religion nationale ; car la population égyptienne était, avant tout, bigote.

(1) Hérodote, VII, parag. 69.
(2) Maspero, *loc. cit.*, 82, 201.
(3) Hérodote, II, par. 154.
(4) Maspero, *loc. cit.*, 172.

Si les inscriptions lapidaires et pompeuses glorifient la guerre, certains papyrus du temps de Rhamsés II, moins solennels et plus véridiques, font du métier des armes des peintures très peu flatteuses. L'officier d'infanterie, y lit-on, « est battu, comme un rouleau de papyrus ». Devant l'ennemi, « il est, comme une oie qui tremble. » — L'officier des chars est aussi un pauvre diable, dont le sort est peu enviable. Sans doute il a l'honneur de choisir les cavales de son attelage dans les écuries royales, sous les yeux mêmes de Sa Majeste (Vie, Santé, Force !) ; mais, quand on passe l'inspection de ses effets, il est tout bonnement « allongé sur le sol et frappé de cent coups (1) ». Cette bastonnade appliquée à un officier de l'arme d'élite dans les toupes égyptiennes donne l'idée de soldats mal doués du côté de l'esprit militaire et que, seule, une discipline humiliante et brutale oblige à combattre.

Strabon constate en effet ce défaut d'ardeur guerrière chez les Égyptiens. Pour maintenir l'Égypte sous leur joug, les Romains, remarque-t-il, n'y mettaient que de faibles garnisons et jamais ils n'eurent besoin de concentrer leurs troupes. Rien qu'avec sa garde, Pétrone sut mater la nombreuse populace d'Alexandrie, qui s'était soulevée (2). Diverses causes peuvent être assignées à la passivité égyptienne : d'abord la très grande durée d'une civilisation laborieuse, dans laquelle les arts de la paix étaient absolument nécessaires et par suite très estimés ; mais ils sont malaisément compatibles avec l'ardeur belliqueuse. Enfin les gouvernements despotiques ne se peuvent fonder, qu'en domptant ou brisant le ressort moral des peuples. Sans doute cet évènement ne se produit pas en un jour ; mais tôt ou tard il résulte de l'obligation de vivre en état de servilité chronique. De sorte qu'en définitive, les mo-

(1) Maspero, *loc. cit.*, 272, 273.
(2) Strabon, liv. XVII, ch. I, parag. 53.

narques absolus, toujours si fort épris du métier des armes, ces maîtres flagornés, dont le pouvoir est né de la guerre et s'entretient par la guerre, finissent par détruire de leurs mains la base même sur laquelle repose leur trône.

B. **Les Ethiopiens**.

I. *Ethiopiens proprement dits.*

Après les Berbères libyens, tant anciens que modernes ; après les Égyptiens, Berbères aussi d'origine au moins pour une grande part, une troisième race nous doit maintenant occuper, celle des Ethiopiens, si souvent mentionnée par les écrivains de l'antiquité.

Les anciens s'étaient fait de la distribution des races dans l'Afrique septentrionale une idée très approximativement exacte. Ils y reconnaissaient, en allant du nord au sud, trois zones de populations. D'abord, et sur toute la largeur du continent, de l'Égypte à l'Atlantique, des hommes de race blanche, relativement civilisés, les uns nomades et pasteurs, les autres agriculteurs. C'est au milieu de ces peuples, tous Berbères, que les Carthaginois et les Grecs fondèrent des colonies. Plus au midi, se trouvaient des tribus à peau plus ou moins foncée, mais différant des vrais nègres par des traits plus caucasiques et des cheveux simplement bouclés : ces noirs de race supérieure étaient les Ethiopiens. Enfin, plus au sud encore, s'étendait la troisième zone, celle des vrais nègres.

Les Libyens berbères et les Égyptiens avaient constamment maille à partir avec les Éthiopiens. Au dire de Strabon, ces Éthiopiens étaient à la fois peu nombreux et peu belliqueux. Sous des noms différents, Troglodytes, Blemmyes, Nubæ, Mégabares, etc., ils constituaient une même

race assez analogue aux noirs de l'Inde et dont les Nubiens et les Abyssiniens actuels sont les descendants les moins altérés. Dans la vallée du Nil, leur contact avec les Égyptiens les civilisa beaucoup. Ce contact alla même jusqu'à d'importants mélanges, puisque, au dire d'Hérodote, sous le règne de Psammétique, les garnisons égyptiennes d'Éléphantine, mécontentes de ne pas avoir été relevées après trois années de service, désertèrent en masse et passèrent en Éthiopie (1). Le long de la zone libyenne, les Éthiopiens vivaient encore dans un état assez voisin de la sauvagerie. Ceux qui habitaient des cavernes, les Troglodytes, étaient remarquables par une agilité extrême et les Libyens-Garamantes leur donnaient la chasse dans des chars à quatre chevaux, qu'ils excellaient à conduire (2). Les Troglodytes se couvraient de peaux de bêtes, quand ils n'allaient pas tout nus. Ils portaient une massue, qui ne les quittait jamais. D'autres Éthiopiens, les Mégabares, ajoutaient à leurs massues des pointes de fer (3). Les Éthiopiens se servaient de longs boucliers couverts de peaux de bœuf sans apprêt. Leurs armes de prédilection étaient la massue, la hache et l'épieu. Pourtant certains, surtout ceux de Méroé, connaissaient l'arc (4). Dans son immense armée, Xerxès avait des Éthiopiens dont les flèches étaient encore à pointes de pierre ou d'os. Au total, les Éthiopiens étaient des populations peu redoutables pour les nations civilisées de l'antiquité et, du temps de Strabon, trois cohortes romaines, qui même n'étaient pas maintenues au complet, suffisaient à garder la frontière éthiopienne de l'Égypte (5).

Les descendants actuels de l'Ethiopie nous sont beaucoup

(1) Hérodote, liv. II, parag. 30.
(2) *Ibid.*, liv. IV, parag. 183.
(3) Strabon, XVI, ch. IV, par. 17.
(4) Strabon, XVII, ch. I, par. 54.
(5) Strabon, XVII, par. 53.

mieux connus et l'étude en est intéressante. En effet, certaines coutumes égyptiennes ont persisté parmi eux et leur manière de guerroyer peut bien avoir encore quelques traits de ressemblance avec celle de l'ancienne Egypte, alors que ce pays vivait en régime féodal.

II. *Les Abyssins.*

De toutes les populations éthiopiennes, celle de l'Abyssinie est, pour nous, la plus digne d'intérêt. Sa constitution politique est entièrement féodale, assez analogue à celle de notre Moyen-âge européen, plus simple cependant et plus barbare. D'après les Abyssins, ce régime remonterait à la plus haute antiquité, quoique la transmission héréditaire du trône y soit rarement régulière (1). Contrairement à l'évolution ordinaire du pouvoir monarchique, ce pouvoir aurait été, dans les siècles passés, beaucoup plus absolu qu'aujourd'hui, quoique les rois abyssins continuent à être honorés, comme des personnages divins.

Ces rois sont censés propriétaires du pays, divisé en vastes fiefs, que le souverain concède à de grands vassaux moyennant redevance et service militaire. A leur tour ces principaux feudataires ont, à des conditions analogues, des vassaux inférieurs ; mais les Abyssins en sont encore à la phase première de la féodalité et tous ces fiefs ne sont concédés qu'à titre viager. A la mort des titulaires, chaque fief devient vacant et l'on rapporte et ramène processionnellement au suzerain, les armes, le coursier, etc., confiés au défunt, lors de son investiture (2). Enfin les fiefs peuvent aussi s'ac-

(1) D'Abbadie, *Douze ans dans la Haute-Égypte*, 108. — Ch. Letourneau, *Evolution politique*, 152-156.
(2) Combes et Tamisier, *Voy. en Abyssinie*, II, 344.

quérir à main armée, par simple dépossession brutale de leurs titulaires (1).

L'organisation de l'armée éthiopienne est nécessairement calquée sur la hiérarchie politique du pays. Les cadres militaires sont formés par les détenteurs de fiefs ; mais le manque de stabilité du casier féodal a créé toute une classe de nobles sans terre, même de *condottieri* roturiers, qui cherchent fortune dans la carrière des armes et l'y trouvent parfois (2). Autrefois la caste libre et guerrière se distinguait à sa chevelure tressée. Chaque ennemi tué ou fait prisonnier donnait droit de porter une tresse nouvelle ; après dix exploits de ce genre, un homme pouvait tresser sa chevelure entière, à l'Égyptienne (3). Aujourd'hui de nombreux insignes honorifiques sont distribués aux guerriers. Ce sont : des brassards en argent ou en vermeil, des demi-couronnes, des pèlerines en peaux de lion ou de panthère, en velours ou en drap bleu, écarlate, etc. (4).

En Abyssinie, tous les hommes sont soldats, mais soldats ayant conservé une grande indépendance individuelle. La régularité passive des manœuvres dans l'infanterie égyptienne excite leur mépris. A leurs yeux, ces régiments ressemblent à des troupeaux d'esclaves. Nos soldats-machines, irresponsables, sont aux yeux des Abyssins, des êtres dégradés (5).

L'armement des armées abyssiniennes est fort arriéré. Le bouclier y est encore en usage et aussi une lance très lourde, dont le fer est si énorme qu'il est besoin pour lui faire contrepoids de garnir d'une spirale en fer le bout inférieur de la hampe (6). Tout récemment les fusils abyssins

(1) D'Abbadie, *Douze ans*, etc., 333.
(2) D'Abbadie, *loc. cit.*, 373.
(3) D'Abbadie, *loc. cit.*, 66.
(4) D'Abbadie, *loc. cit.*, 250, 251.
(5) *Ibid.*, 309, 312.
(6) Combes et Tamisier, *loc. cit.*, III, 342.

étaient encore à mèche et lançaient des balles de fer : On ne tirait qu'en appuyant l'arme sur un arbre ou une pierre. Au Choa, c'était pis encore, il fallait trois hommes pour le service d'un fusil ; l'un d'eux s'agenouillait pour servir de support ; un deuxième visait ; le troisième portait la mèche allumée et l'approchait de l'amorce, non sans une certaine crainte (1). Les ouvrages fortifiés de l'Abyssinie rappellent ceux de notre Moyen âge ; ce sont des châteaux-forts avec ponts-levis et fossés (2).

En campagne, l'armée marche en désordre ; les chefs poussent leurs montures en avant sans se soucier de leurs hommes et trottent au milieu d'une bande de musiciens indigènes. Au campement, les grands tenanciers ont des tentes en toile blanche ; mais la tente des menus vassaux est d'une grossière étoffe noire et quelquefois elle est remplacée par une hutte de chaume ou de feuillage. Les hauts dignitaires mènent à l'armée un contingent, qui varie de deux cents à quinze cents hommes (3). Les femmes suivent les hommes à la guerre, même avec leurs enfants sur les bras, même quand elles sont enceintes. Beaucoup font métier de porteuses et sont chargées comme des bêtes de somme. Pendant la bataille, elles encouragent les combattants, les suivent jusque dans la mêlée, et, dans leurs chansons, elles applaudissent le brave et flétrissent le lâche (4). L'armée éthiopienne vit sur le pays, en temps de guerre. En temps de paix, les soldats reçoivent des rations et, à leur défaut, sont logés et hébergés par la région qu'ils parcourent. Ils ont droit de gîte (5). Les chefs, eux-mêmes, autorisent leurs soldats à piller les villages ; ceux-ci s'emparent violemment

(1) Combes et Tamisier. *Loc. cit.*, 2, 215.
(2) *Ibid.*, III, 342.
(3) D'Abbadie, *loc. cit.*, 367, 371.
(4) Combes et Tamisier, *loc. cit.*, t. I, 209, t. II, 120, 121.
(5) D'Abbadie, *loc. cit.*, 371.

du bétail, des outres pleines de grains et se retirent chargés de butin, tandis que les paysans les suivent en les suppliant de ne pas les ruiner (1).

Une coutume absolument sauvage et qui doit être un emprunt fait à l'Egypte ancienne, subsiste encore chez les Nubiens, chez les Gallas, chez les Abyssins, c'est l'éviration, la phallotomie, pratiquée sur le vaincu, mort ou vivant. Cette pratique, révoltante aux yeux des Européens, semble aux Abyssins des plus simples ; notre discipline de fer, l'obéissance servile, que nous exigeons des soldats, sont, selon eux, bien autrement graves et nuisibles ; car elles constituent, disent-ils, une vraie phallotomie morale (2). Un Abyssin ne compte pas pour un guerrier sérieux, tant qu'il n'a pas conquis au moins un des hideux trophées, symboles de la gloire militaire dans son pays. Aussi, dès qu'on a recueilli ces honorables dépouilles, on en fait ostentation. Les fusiliers les attachent à leurs fusils ; les lanciers à pied à leurs boucliers ; les cavaliers à la tête de leurs chevaux. De retour à la maison, on les suspend, préparés et empaillés, au linteau de la porte principale (3). La gloire se mesure au nombre des trophées phalliques que l'on possède, aussi l'on s'en procure souvent par des moyens très peu héroïques, en mutilant des malades, des vieillards, des paysans pillés, des passants inoffensifs, même des prêtres (4). Un homme, qui n'a pas au moins un haut fait phallotomique à son actif, n'a pas le droit de laisser pousser ses cheveux ; les femmes le dédaignent et, s'il est marié, sa moitié ne se fait pas faute de lui rappeler aigrement son indignité (5). Au contraire, celui dont la porte est richement

(1) Combes et Tamisier, *loc. cit.*, I, 209.
(2) D'Abbadie, *loc. cit.*, 309.
(3) Combes et Tamisier, *loc. cit.*, I, 219.
(4) *Ibid.*, I, 219, 220.
(5) Combes et Tamisier, *loc. cit.*, I, 221, III, 316.

ornée de trophées phalliques, devient un héros, et les femmes chantent sa gloire. Voici en quels termes ces bardes féminins célébraient les exploits d'un chef abyssin, qui, après une expédition en pays galla, avait pu orner sa porte d'une soixantaine de trophées phalliques : « Samnou-Nougous, notre prince, notre maître, est la terreur des Gallas; les plus braves d'entre eux évitent sa rencontre : que de veuves, parmi eux, dont les maris sont vivants ! Il a arraché leurs dépouilles viriles ; qu'on regarde plutôt à sa porte ! Samnou-Nougous est invincible; partout la victoire le suit : ses cris jettent l'épouvante dans les rangs ennemis et sa lance est la mort ! Il va bientôt nous quitter pour aller combattre. Que ses ennemis tremblent ! Ils seront terrassés, émasculés et notre prince reparaîtra parmi nous, dans toute sa gloire, comme le Christ, qui ressuscita le troisième jour » (1). — L'allusion au Christ termine étrangement cette ode barbare ; mais, en Ethiopie comme ailleurs, la guerre n'a rien qui répugne à la religion. Souvent, en vieillissant, les soldats abyssins se font prêtres. Souvent aussi les prêtres suivent les troupes et les bénissent avant et après la bataille (2). Dans les banquets, les hommes de Dieu viennent glorifier les généraux, et les comparer « au poivre noir » (3). Les soldats demandent et obtiennent des amulettes, qui ont la propriété de rectifier le tir des fusils (4). Tout cela s'accommode très bien avec la débauche, qui règne dans ces armées mi-partie féminines, avec la pratique courante du pillage, du guet-à-pens phallotomique, parfois même avec une cruauté féroce envers les femmes, à qui l'on coupe les seins (5), ce qui console un peu de ne pouvoir les phallotomiser. Mais,

(1) Combes et Tamisier. *Loc. cit.*, t. II, 323.
(2) *Ibid.*, III, 200.
(3) Combes et Tamisier, *loc. cit.*, I, 238.
(4) *Ibid.*, III, 24.
(5) *Ibid.*, III, 24.

cent fois dans ces leçons, j'ai eu à constater qu'entre la morale, la vraie, et les religions en général, le rapport n'a rien d'étroit.

C. Parallèle des mœurs guerrières en Ethiopie et en Egypte.

Sans doute il serait tout à fait téméraire d'identifier l'Egypte primitive et l'Ethiopie contemporaine. Pourtant, dans une très lointaine antiquité, les deux pays ont influé l'un sur l'autre; le moins civilisé des deux, l'Ethiopie, a forcément fait autrefois plus d'un emprunt à son puissant voisin et, aujourd'hui encore, certains de ces emprunts ne se peuvent méconnaître. Il est donc permis de confronter, en ce qui concerne les mœurs guerrières, l'Abyssinie contemporaine avec l'Egypte ancienne, qui, durant sa période féodale, a dû lui ressembler quelque peu, puis s'en écarter à mesure que s'instituait, chez elle, la monarchie absolue. C'est à peu près uniquement sous cette dernière forme que l'Egypte historique se présente à nous et cela nous permet de noter d'importantes différences entre les mœurs guerrières d'un grand empire primitif et d'une féodalité barbare, plus primitive encore. D'autre part, de la comparaison entre l'Ethiopie contemporaine et l'ancienne Egypte ressort une évolution, que l'on peut même compléter en se servant des renseignements fournis par les écrivains de l'antiquité.

Tout d'abord la vallée inférieure du Nil, la basse Egypte, est occupée par des clans indépendants et souvent en conflit guerrier. Ces clans, groupés ou non en tribus, marchent au combat sous leurs étendards totémiques, signalés par Diodore, et les données générales de la sociologie nous permettent d'inférer que leurs petites guerres sont le plus souvent des guerres de retaliation. Puis, par le fait même de

ces guerres entre clans et tribus, des petites monarchies se forment et leurs roitelets les mettent aux prises pour satisfaire leur ambition et leur avidité personnelle. Finalement, l'un de ces petits monarques arrive à dominer les autres, mais sans réussir à les absorber. Alors se fonde une monarchie féodale, analogue à celle de l'Abyssinie contemporaine, qui a conservé ce régime ou l'a ressuscité après une éclipse plus ou moins longue. En féodalité, le monarque suzerain a des vassaux, qui lui jurent redevance et service militaire; mais ces vassaux sont mal domptés ; toujours l'un ou l'autre d'entre eux lève l'étendard de la révolte contre son suzerain. Dans les monarchies féodales, les guerres n'ont, le plus souvent, pas d'autres causes que ces dénis de suzeraineté ou des rivalités de vassal à vassal ; mais toujours ces conflits des grands éclatent sur le dos et aux dépens du populaire.

En Egypte, le souverain féodal, le roi, finit par l'emporter, par devenir monarque absolu et transformer les grands vassaux en fonctionnaires, en monarques. A partir de ce moment, le maître suprême décide à son gré de la guerre et de la paix, et il devient une sorte de Dieu terrestre ; le clergé lui est inféodé ; lui-même est à la fois le serviteur et l'ami des puissances célestes ; de son autorité privée, il lève des armes soit pour protéger le royaume contre les incursions des voisins, soit pour spolier ou conquérir ces états rivaux. Nous avons vu comment était organisée la force militaire de l'Egypte, comment elle se personnifiait tout entière dans la personne du maître devenu un personnage plus qu'humain, comment enfin ce despotisme royal finit à la longue par briser l'énergie de la nation et livrer aux conquérants étrangers une Egypte impuissante à se défendre. — Cette évolution vaut la peine d'être remarquée ; car elle n'est pas propre au royaume des Pharaons ; nous la retrouverons bien ailleurs.

CHAPITRE XII.

LA GUERRE CHEZ LES ARABES.

SOMMAIRE

I. *Les Arabes protohistoriques.* — Caractère peu belliqueux. — Razzias. — II. *La guerre d'après le poème d'Antar.* — Manière de combattre. — Armement. — Motifs des razzias. — Meurtres et rapts. — III. *La guerre chez les Bédouins.* — Les pactes de fraternité. — La *razzia* moderne. — Les levées. — Les armes. — La passion de la gloire. — Guerres religieuses. — Education guerrière. — La participation des femmes à la guerre. — Point de stratégie. — Les duels. — Tactique prudente. — La stratégie des princes Wahabites. — Traitement des vaincus. — Les traités de paix. — Noblesse morale des Bédouins. — IV. *La guerre selon le Koran.* — Pieux mobiles de la guerre. — C'est Dieu qui tue. — Récompenses célestes. — Préceptes sauvages. — La guerre sainte. — Universalité des obligations militaires. — Service restreint dans les monarchies. — Répartition du butin. — Le quint de Dieu. — La destination. — Le Prophète au-dessus de la loi. — Partage égalitaire sous les califes. Les conquêtes territoriales. — Capitation et dîmes. — Le trésor de guerre du Prophète. —La propagande à main armée. — V. *De la guerre laïque à la guerre religieuse.*

I. *Les Arabes protohistoriques.*

Dans les deux derniers chapitres, j'ai esquissé la physionomie guerrière des races Berbères, spécialement dignes d'intérêt pour les anthropologistes, parce qu'elles nous représentent, dans leurs spécimens inférieurs, le seul type humain de race blanche, que nous puissions suivre dans son évolution depuis l'âge de la pierre jusqu'aux temps modernes en passant par l'Egypte ancienne. Nous avons maintenant à faire porter notre investigation sur les races sémitiques ; mais force

nous sera de subdiviser ce grand sujet. En effet, le monde sémitique est et a été vaste. Comme types ou agglomérations importantes, il comprend les Arabes nomades, les Juifs, les anciens empires assyriens. Sans avoir la prétention de suivre les Sémites à travers toutes la phases de leur histoire, si longue et si variée, il me faudra cependant signaler les traits principaux, qui ont d'âge en âge caractérisé leurs mœurs guerrières. Dans ce chapitre, je traiterai seulement de la guerre chez les Arabes avant et après Mahomet.

L'antiquité gréco-latine a peu connu le monde arabe et nous ne pouvons, dans les ouvrages de ses écrivains, que glaner de pauvres renseignements relativement aux coutumes guerrières des Sémites. L'Arabie proprement dite a même été à peu près ignorée des Grecs, et les Romains n'y ont fait que de rares incursions. Telle qu'elle nous est connue, l'histoire des Arabes nous les dépeint comme une race très courageuse et très adonnée à la guerre. Cependant Strabon affirme, que les Arabes sont assez peu belliqueux sur terre et bien moins hardis encore sur mer (1). A vrai dire, il n'a connu et encore d'une manière très insuffisante que les Arabes mésopotamiens ou voisins de la Mésopotamie, particulièrement les tribus des Arabes dit Scénites. Leurs peuplades du désert, dit-il, sont assez traitables; les marchands peuvent passer, sains et saufs, sur leur territoire, moyennant le paiement d'un droit modéré. Au contraire, les tribus voisines de l'Euphrate sont exigeantes, rapaces ; chacune d'entre elles entend percevoir un droit de passage excessif. Les Arabes dit Scénites, occupant les régions arides de la Mésopotamie, constituent, toujours d'après Strabon, des hordes de brigands nomades, qui désolent par leurs *razzias* les populations agricoles (2).

Cet amour du pillage, de la *razzia* à main armée, ca-

(1) Strabon, liv. XVI, ch. IV, parag. 23.
(2) *Ibid.*, liv. XVI, ch. XVI, parag. 26.

ractérise la guerre arabe aussi loin que peuvent nous reporter nos documents et renseignements. Nous le retrouvons et, cette fois, avec force détails, dans l'Arabie antéislamique, que nous dépeint le poème d'Antar.

II. *La guerre d'après le poème d'Antar*

Les Arabes préislamiques, dont le poète nous décrit les mœurs, sont absolument nomades et, avant tout, cavaliers. Dans leurs conflits armés, il n'est jamais question de fantassins. L'usage de l'arc ne leur est pas inconnu, mais ils paraissent en faire un cas médiocre. Dans leurs tribus, un habile archer est considéré comme une exception. Quand il en existe un, il combat à cheval, galopant autour des guerriers aux prises et décochant ses flèches tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre des ennemis (1). C'est surtout à coups de lances, que luttent les cavaliers. Les chefs ajoutent parfois à la lance un sabre indien et en même temps ils se couvrent d'une épaisse cotte de mailles et d'un casque « qui brille comme une constellation (2) ». Tel était l'équipement de Yézid, dit « le buveur de sang » ; mais Yézid était un chef très puissant, un émir ; puisqu'il pouvait chevaucher à la tête d'une armée de douze mille hommes (3).

Cet effectif de douze mille hommes est sûrement hyperbolique. De tout temps, de si grosses armées ont été fort rares dans le désert. Ordinairement Antar ne parle que de petits partis de cavaliers. Ainsi soixante-dix cavaliers, couverts de cuirasses et de cottes de mailles, font une razzia chez les Beni-Abs (4) ; pourtant ces pillards appartiennent à une

(1) *Aventures d'Antar* (traduct. Devic), p. 52.
(2) *Ibid.*, 68.
(3) *Ibid.*, 121.
(4) *Ibid.*, 33.

puissante tribu, celle des Béni-Cahtan. Dans une autre circonstance, la même tribu lance un parti de trois cents hommes (1).

Les motifs de ces petites expéditions sont fort simples et le poète les trouve bien suffisants ; car il ne cherche pas à les masquer. Le plus habituellement, c'est le désir du pillage. Non seulement la morale antéislamique ne songe pas à blâmer ces mœurs ; elle les trouve même fort louables, surtout quand elles sont inspirées par un sentiment de générosité pour le clan ou la tribu. Ainsi dix cavaliers des Beni-Abs, étant tombés dans la misère pour avoir exercé trop largement la grande vertu des Arabes, l'hospitalité, résolurent de se refaire en organisant une expédition de pillards, une *rhazia* sur les biens des Arabes appartenant à une autre tribu. C'était, nous dit simplement le poète, « l'usage de ce temps là ». Cependant, avant de se mettre en campagne, il fallait en demander l'autorisation au chef de la tribu, qui en était « le héros au jour du combat (2) ». Une fois l'autorisation dûment obtenue et le parti formé, on se ruait à l'improviste sur la proie convoitée et sans la moindre déclaration de guerre ; mais parfois l'on était puni par où l'on avait péché. Ainsi les hommes de Béni-Abs, étant partis un jour sous la conduite de leur petit roi, Zohéir, pour razzier des voisins, les guerriers des Béni-Cahtan se hâtèrent de saisir l'occasion offerte et, pendant que les femmes, les filles et les esclaves de Béni-Abs profitaient de l'absence de leurs pères, époux et maîtres pour se donner un peu de bon temps, pour danser, chanter, rire et boire, un parti de Béni-Cahtan se rua sur le campement en poussant le cri de guerre de sa tribu « Ia lé-Cahtan! Ia lé-Cahtan ! » (O, pour Cathan). En un moment ces trouble-fêtes

(1) Antar, *loc. cit.*, 41.
(2) *Ibid.*, p. 2.

ont enlevé les femmes et les filles, les ont chargées sur leurs montures, et au galop dans le désert (1).

Ces exploits de bandits étaient ordinaires. Le poème en résume la philosophie dans un petit monologue, qu'il met dans la bouche d'un chef de *rhazia* : « Voilà notre affaire ! Cette tribu est riche en bétail, pauvre en guerriers. Pillons ce riche butin et fuyons à travers la plaine rocailleuse (2)».

En cas de résistance, on s'entretuait sans merci : « Massacrez les hommes, crie un chef, et emparez-vous des femmes. Ce que vous conquerrez est à vous. Je ne veux d'autre butin que la fille de Nedjen le Mazénide (3) ». — Un autre passage décrit ainsi une *rhazia* : « Les cavaliers du Yémen s'étaient rués sur les tentes, ils en faisaient sortir les filles, massacraient les braves et pillaient les habitations des Béni-Carad. Abla, les femmes et les vierges étaient entre leurs mains. Et de toutes parts, on entendait ces cris : « O malheur ! ô calamité ! ô désespoir ! » — Abla se lamentait, prisonnière d'un cavalier terrible... emportée en croupe derrière lui, elle se frappait au visage et ses joues se teignaient de sang (4) ».

On ravissait les femmes ; on razziait les troupeaux ; on dépouillait les morts de leurs armes; on emmenait leurs chevaux. Mais l'Arabie est, par excellence, la patrie du talion et les razziés ne vivaient plus que pour la vengeance. Chaque expédition en suscitait donc une autre en sens inverse. Quand l'offense avait été grave, on rêvait « d'anéantir les ravisseurs, d'en effacer la trace (5) ». Alors le combat devenait particulièrement sérieux : « Quel épouvantable

(1) Antar, *loc. cit.*, 33.
(2) *Ibid.*, 58.
(3) *Ibid.*, 102.
(4) *Ibid.*, 125.
(5) *Ibid.*, 69.

carnage ! Que de cris étouffés dans les gosiers par la pointe des brunes lances ! Que de femmes rendues veuves ! et que d'enfants orphelins » ! (1) — Tel est le tableau, que nous dépeint le poème d'Antar, de la guerre, de ses causes et de ses résultats, parmi les préislamiques nomades de l'Arabie. — Il nous faut maintenant en rapprocher les mœurs guerrières des Arabes contemporains, qui ont plus ou moins conservé les vieilles coutumes.

III. *La guerre chez les Bédouins.*

Les Arabes actuels, ceux du moins qui vivent encore à l'état de tribus nomades en Arabie, n'ont guère modifié leurs us et coutumes depuis les temps les plus reculés. Au rapport d'Hérodote, les Arabes contractaient entre eux des pactes de fraternité, par échange de sang (2), à peu près, comme cela se pratique encore dans l'Afrique orientale, pays sans cesse parcouru par les caravanes arabes. Les contingents arabes de l'armée de Xerxès étaient montés sur des chameaux (3), comme le sont encore si souvent leurs descendants. Les déserts de l'Arabie, à peu près inaccessibles à des armées nombreuses, et la vie nomade des Arabes les ont de tout temps garantis contre les conquêtes et du même coup contre l'invasion des mœurs étrangères. Dans l'antiquité, les puissants monarques de l'Assyrie, de la Médie, de la Perse, n'ont jamais pu tirer de l'Arabie que de légers tributs. Les Arabes se sentant très peu vulnérables, ne prirent même pas la peine de députer des ambassadeurs à l'invincible Alexandre (4).

(1) Antâr. *Loc. cit.*, 73.
(2) Hérodote, III, parag. 8.
(3) Hérodote, VII, parag. 86.
(4) G. Sale, Observations critiques sur le Mahométisme, (in *Livres sacrés de l'Orient*, par Pauthier, 468).

D'après Strabon, le mode favori de guerroyer chez les Arabes était, autrefois comme aujourd'hui, la razzia. La coutume en avait persisté, comme nous venons de le voir dans le poème d'Antar, chez les Arabes préislamiques et elle continue à être en vigueur chez les Bédouins de nos jours.

Aujourd'hui encore, tout à fait comme chez les Bédouins d'Antar, la tribu arabe est monarchique et aristocratique. Un grand chef, un Emir, a au-dessous de lui des chefs inférieurs, des cheiks commandant de leur côté à un certain nombre d'Arabes, qui sont à la fois leurs domestiques, leurs sujets et leurs soldats (1). Au premier ordre de l'Emir, les cheiks le rejoignent avec leurs hommes et peuvent ainsi lui constituer une armée de plusieurs milliers de combattants (2). C'est exactement ainsi que procèdent encore les souverains Wahabites du Nedjed, c'est-à-dire et relativement de puissants monarques. Les cheiks et leurs contingents armés restent toujours à la disposition du suzerain et, de 18 à 60 ans, tous les hommes doivent le service militaire. Les levées sont générales ou partielles. Dans le premier cas, on a soin de noter ceux qui se dérobent et le cheik saisit, à titre d'amende, leur jument, leur chameau ou leurs brebis. Si le maître demande seulement un nombre déterminé d'hommes, le cheik procède à une sorte de conscription proportionnelle à la population de chaque campement. Pour une expédition lointaine, on ne requiert que les hommes d'élite et bien montés soit sur des chevaux, soit sur des chameaux. La solidarité étant très grande encore dans la tribu arabe, les pauvres sont équipés aux dépens des riches; mais, pour les levées partielles, il est permis de louer un remplaçant (3). Dans les expéditions guerrières point de bagages encombrants. Les hommes

(1) *Voyage fait par ordre du roy Louis XIV dans la Palestine*, 116.

(2) *Voy. fait par ordre du roy*, etc., 132.

(3) Burckhardt, *Voy. en Arabie*, II, 303-305.

n'ont d'autres vêtements que ceux qui les couvrent. Dans des sacs de toile, ils emportent des dattes, du beurre, du froment ou de l'orge pour leurs montures, en plus de l'eau dans des outres (1).

Les armes traditionnelles sont encore et avant tout une longue lance, quelquefois une masse de fer ou une hache, un cimeterre et un poignard (2). Les anciennes armes de jet sont la fronde, dont les Arabes se servent avec une grande adresse, en outre l'arc et surtout de courts javelots, que les cavaliers lancent en galopant, enfin des pistolets et fusils, qui, il y a peu d'années encore, étaient à mèche et d'usage assez rare en Arabie (3). Le bouclier est la seule arme défensive et aujourd'hui l'on ne s'en sert plus guère (4). Les cottes de mailles, cuirasses et casques, que mentionne le poème d'Antar ne sont plus usités. Cavaliers consommés, les Arabes savent, tout en courant, se cacher derrière le corps de leur cheval, ramasser leur javelot à terre, faire dévier avec un bâton crochu le javelot qui leur est lancé, quelquefois même, le saisir au vol (5). Les chevaux sont parfois protégés contre les projectiles par un caparaçon d'étoffe piquée (6).

Les Arabes semblent avoir bien changé de caractère depuis le temps de Strabon; car ils sont aujourd'hui très belliqueux; la gloire militaire est même, et depuis bien des siècles, ce dont ils tirent le plus volontiers vanité (7) et les causes de conflits armés ne leur manquent pas. Les motifs des petites guerres sont des vengeances, des talions. En effet tout meurtre, s'il n'est racheté par une compensation,

(1) Burckhardt. *Loc. cit.*, 304. — Mayeux, *Les Bédouins*, t. II, 156.
(2) *Voy. fait par ordre*, etc., 117. — Mayeux, *loc. cit.*, II, 158.
(3) Mayeux, *Les Bédouins*, t II, 158.
(4) *Voyage fait par ordre*, etc., 228.
(5) *Ibid.*, 228.
(6) Burckhardt, *Voy. en Arabie*, II, 308.
(7) *Mémoires sur l'Égypte*, (Institut. d'Égypte), 118.

peut engager dans une retaliation la tribu tout entière du mort (1) et même les tribus amies, parfois des milli d'hommes. Puis vient le simple amour du pillage, de *rhazia* traditionnelle, dans tous les temps si chère aux Arabes. Alors le bon plaisir du prince suffit à justifier une expédition, dont le vol est le but principal. Saoud, émir des Wahabites, entreprenait, régulièrement, chaque année, deux ou trois grandes expéditions de ce genre (2). Dans l'opinion des Wahabites, rigides réformateurs de l'Islam (3), de telles incursions sont non seulement licites, mais louables, même agréables à Allah, pourvu qu'elles se fassent contre des dissidents (4).

Pour toutes ces raisons, la vie des arabes nomades est une vie de perpétuels combats, soit avec les caravanes qu' razzie, soit de tribu à tribu, soit contre les princes sins, soit pour obéir à l'émir. Aussi se prépare-t-on de bonne heure à cette existence troublée. A l'âge où nos enfants jouent au soldat avec des sabres de fer blanc, les petits Bédouins savent déjà manier de véritables armes et gouverner un cheval. Ces mœurs sont singulièrement propres à développer le courage guerrier (5). Aussi pour les Bédouins, mourir en combattant est un bonheur (6) et ils se font un point d'honneur d'aller au combat, la poitrine nue (7). Les femmes arabes ne le cèdent guère aux hommes en courage. Chargées de provision et d'outres pleines d'eau, elles suivent leurs maris sur le champ de bataille, toutes les fois que la chose est possible. Ordinairement elles se tiennent un peu en dehors de la mêlée et, pendant la bataille, elles chantent

(1) Jomard, *Arabie*, 109.
(2) Mayeux, *loc. cit.*, II, 95.
(3) Burckhardt, *loc. cit.*, II, 308.
(4) Burckhardt, *loc. cit.*, II, 305.
(5) Mayeux, *Les Bédouins*, t. II. 117.
(6) *Ibid.*, 112.
(7) *Ibid.*, II, 113.

des légendes héroïques, poussent des exclamations d'encouragement ou de blâme, secourent les blessés, etc., (1). Parfois les jeunes filles même se montrent sur le champ de bataille, jouent du tambourin et entonnent des chants guerriers. Femmes et filles font grand cas d'un homme dont le corps est labouré de cicatrices (2) et il en était de même chez les Arabes d'Antar (3). — Dans quelques tribus, les femmes vont bien plus loin ; montées sur des chevaux ou des chameaux, elles combattent au milieu des hommes et font avec eux assaut de courage et de force (4). Durant les premiers temps de l'Islamisme, ces traits d'héroïsme féminin n'étaient même pas rares (5).

Ordinairement les Bédouins n'ont ni stratégie, ni tactique, ni discipline ; ils n'obéissent pas à leurs chefs et chargent impétueusement sans ordre, luttant simplement corps à corps : leurs combats sont toujours des mêlées (6). Chez les Bédouins, la coutume des combats singuliers, même des duels, est enracinée. Souvent, quand deux ou plusieurs tribus sont en présence, on décide de trancher le différend en mettant aux prises, de chaque côté, un ou deux champions, tout à fait à la manière des Horaces et des Curiaces. Ces combats sont toujours à mort ; mais toujours aussi, le parti contre lequel le sort s'est prononcé, se résigne et accepte l'arrêt du destin (7).

De temps immémorial d'ailleurs les Bédouins ont le goût et la pratique du duel, coutume pourtant assez rare dans l'humanité. Souvent ils se battent par simple exaltation guerrière ou par point d'honneur. Ainsi un jeune homme,

(1) Mayeux. *Loc. cit.*, II, 148.
(2) *Mémoires sur l'Égypte*, 268.
(3) Aventures d'Antar (*loc. cit.*).
(4) Mayeux, *Les Bédouins*, II, 150.
(5) Jomard, *Arabie*, 227.
(6) Mayeux, *Les Bédouins*, II, 141.
(7) *Ibid.*, II, 145.

uniquement pour faire ses preuves, s'en va provoquer le guerrier, de sa tribu ou d'une autre, qui est réputé le plus plus brave. Si un Bédouin se vante publiquement d'avoir accompli telle ou telle prouesse, il arrive fréquemment qu'un des auditeurs se lève et défie le narrateur, uniquement pour montrer qu'il le vaut bien. Bien des fois, une conversation sur le courage, entre deux Arabes appartenant à des tribus diverses, se termine par un combat singulier ; car chacun d'eux se fait un point d'honneur de soutenir la réputation des siens (1). La coutume du talion, point cardinal pourtant de la justice bédouine, n'intervient pas en cas de mort de l'un des duellistes ; car l'opinion publique n'admet pas que l'on refuse un défi (2).

Mais, malgré leur humeur belliqueuse, les Arabes sont très prudents dans leurs razzias ; ils n'aiment pas à gaspiller le sang des leurs. Si leurs projets n'ont pas été éventés, ils fondent à l'improviste sur l'adversaire surpris, le pillent et se retirent au plus vite, comme ils étaient venus. Si, au contraire, ils trouvent les gens sur leurs gardes, ils battent en retraite sans coup férir, jaloux surtout de ménager leurs forces (3).

Les princes Wahabites ont quelque peu perfectionné la tactique si primitive des Bédouins. Seul, le chef, qui a décidé l'expédition, en connaît le but et ses hommes le doivent suivre aveuglément (4). Pour dépister les indiscrets, le chef a même soin de marcher d'abord dans une direction différente de celle qu'il veut réellement prendre. Il ne manque pas non plus de se faire précéder, à une distance d'une ou deux journées de marche, par un détachement d'une quarantaine de cavaliers. Puis, au moment de l'attaque, au

(1) Mayeux, *Les Bédouins*, II, 114, 115.
(2) *Ibid.*, II, 96.
(3) *Ibid.*, II, 151.
(4) Burckhardt, *loc. cit.*, II, 308.

lieu de se ruer sur l'ennemi en masse confuse, comme le font les Bédouins, le petit corps d'armée, divisé en plusieurs colonnes, attaque par échelons : D'abord, les cavaliers, puis les chameliers qui les soutiennent et au besoin les remplacent. Souvent on feint de fuir pour disperser les adversaires et revenir sur eux à l'improviste (1).

En cas de succès, les Wahabites se comportent exactement comme les Arabes antéislamiques. Tous les hommes armés du parti adverse sont tués sans miséricorde ; les femmes des vaincus doivent commencer par se déshabiller entièrement ; puis on les fait sortir des tentes et on leur jette quelques haillons, avec lesquels elles essaient de se couvrir. Pourtant l'*ama'n*, le sauf-conduit, s'accorde d'ordinaire à ceux qui se rendent volontairement avant la défaite ; mais il ne s'applique pas au butin de guerre proprement dit, savoir : aux chevaux, aux chameaux, aux boucliers, aux mousquets, aux sabres, ni aux vaisseaux de cuivre, qui deviennent toujours la propriété du vainqueur (2).

Les guerres de tribu à tribu se font avec moins de rigueur que celles des sectaires Wahabites, aux yeux desquels piller et tuer des hétérodoxes est un pieux devoir. Entre tribus rivales, un seul combat termine presque toujours le différend. Le chef du parti vaincu va trouver le vainqueur en lui criant : « Je suis ton hôte, ô prince des Arabes ». Puis, après une conférence entre les chefs, la paix se conclut verbalement, en présence de témoins nombreux et en jurant « par l'épée et le consentement unanime ». Enfin on scelle la pacification par ce qu'on appelle l'alliance du pain et du sel (3). Le rituel de cette alliance consiste à s'offrir mutuellement des grains de sel et des petits morceaux de pain, au préalable frottés sur le sel, en prononçant la formule sui-

(1) Burckhardt. *Loc. cit.*, 311, 312.
(2) *Ibid.*, II, 313.
(3) Mayeux, *loc. cit.*, II, 146.

vante : « Par le pain et le sel je ne te trahirai point ». Ce pacte du pain et du sel a un caractère sacré et sa violation constitue un forfait très rarement commis (1).

C'est que, malgré leurs mœurs barbares et leur amour du bien d'autrui, les Bédouins ont conservé quelques nobles sentiments : le respect de la parole donnée, le souci du point d'honneur, le sentiment du devoir, la religion de l'hospitalité. Leur fureur guerrière sait même se contenir, quand la coutume l'exige. Ainsi, au plus fort de la mêlée, un maréchal ferrant peut obtenir la vie sauve, pourvu qu'il descende de cheval, s'agenouille et, prenant des deux mains les deux coins de son burnous, les élève et les abaisse alternativement, en imitant le mouvement du soufflet de forge des Arabes (2). D'autre part, s'il est permis aux guerriers arabes de ravir à main armée les femmes des autres tribus, c'est pour eux, un strict devoir de défendre celles de leur campement et les légendes célèbrent en ce genre des faits d'héroïsme généreux. C'est Doraïd, poète et guerrier, épargnant Rabiah désarmé, qui, pour défendre une femme, a tué successivement trois de ses guerriers et à qui il dit : « Cavalier, on ne tue pas un brave comme toi ; cependant nos guerriers sont en campagne et tu es désarmé. Prends ma lance ; je vais les détourner, etc. ». C'est le même Rabiah, qui, mortellement blessé en protégeant un convoi, dit aux femmes : « Pressez l'allure de vos chameaux ; gagnez les habitations les plus voisines. A l'entrée du défilé, j'arrêterai ceux qui vous poursuivent, etc. » ; puis le héros, tout chancelant, s'adosse à la montagne ; pour se maintenir en selle, il s'appuie sur sa lance, jusqu'à ce qu'il tombe mort ; mais sa vue, seule, a arrêté l'ennemi et sauvé sa tribu (3). Vraies ou

(1) Mayeux, *loc. cit.*, II, 59, 60.

(2) Général Daumas, *Chevaux du Sahara*.

(3) *Journal asiatique* (avril 1837). *Extrait du Kitab-el-Aghani* par Fresnel.

fausses, de pareilles légendes donnent la mesure des sentiments relevés d'un peuple ou d'une race, et celles que je viens de citer, attestent, chez les Arabes, l'existence d'un noble idéal, qui pare quelque peu, la sauvagerie de leurs mœurs guerrières.

IV. *La guerre selon le Koran.*

Chez les Arabes préislamiques et, aujourd'hui encore, chez les tribus nomades, converties à la surface, mais ayant conservé en grande partie les mœurs et les sentiments des primitifs ancêtres, les mobiles des guerres étaient assez simples ; quand il ne s'agissait point de *vendetta*, de retaliation ayant un caractère presque juridique, c'était ordinairement l'amour du bien d'autrui, le désir de ravir du bétail, des femmes, des objets utiles ou précieux, qui faisait entreprendre des *rhazias* souvent fructueuses. La religion n'avait rien à voir dans ces expéditions de brigands, que relevait parfois une pointe d'héroïsme. Il en fut tout autrement, quand Mahomet eut réussi à fanatiser ses compatriotes. Alors on se mit à tuer, à voler, bientôt même à conquérir pour être agréable au Dieu tout puissant. Sur ce point, les enseignements du prophète abondaient dans le sens des penchants invetérés de sa race ; ils furent donc adoptés avec enthousiasme.

Les versets du Koran, qui font de la guerre un devoir, sont fort clairs et propres à mettre en repos la conscience des fidèles : « Faites la guerre à ceux qui ne croient point en Dieu, ni au jour dernier, qui ne regardent point comme défendu ce que Dieu et son apôtre ont défendu, et à ceux d'entre les hommes des Ecritures, qui ne professent pas la vraie religion. Faites leur la guerre, jusqu'à ce qu'ils paient le tribut de leurs propres mains et soient soumis (1) ».

(1) *Koran*, Sourate, IX, verset, 29.

« Quand vous rencontrerez les infidèles, tuez-les jusqu'à en faire un grand carnage et serrez les entraves des captifs, que vous aurez faits. Ensuite vous les mettrez en liberté ou les rendrez moyennant rançon, lorsque la guerre aura cessé (1) ».

Dans toutes ces œuvres de sang et de pillage, le croyant est mis à l'abri de tout scrupule; car on lui affirme qu'il est simplement l'irresponsable instrument de la divinité : « Ce n'est pas vous qui les tuez, c'est Dieu. Quand tu lançais un trait, ce n'est pas toi qui le lançais, c'était Dieu pour éprouver les fidèles par une belle épreuve; car Dieu entend et sait tout (2). »

S'il sait tout et veut tout, Allah sait aussi récompenser ceux qui se sacrifient pour sa cause. Divers versets le déclarent nettement : « Que ceux qui sacrifient la vie d'ici-bas à la vie future combattent dans la voie de Dieu; qu'ils succombent ou soient vainqueurs, nous leur donnerons une récompense généreuse (3). » « Ceux qui auront succombé dans les chemins de Dieu, Dieu ne fera point périr leurs œuvres »... « Il les introduira dans le paradis dont il leur a parlé. (4) » « Croyez en Dieu et en son apôtre; combattez dans les sentiers de Dieu; faites le sacrifice de vos biens et de vos personnes... Dieu vous pardonnera vos offenses. Il vous introduira dans les jardins où coulent des fleuves. Vous habiterez éternellement de charmantes demeures. C'est un bonheur immense » (5).

Les théologiens musulmans se sont évertués à commenter ces préceptes, à en extraire toute la moelle; ils ont appelé l'épée « la clef du ciel et de l'enfer » et affirmé que la plus petite goutte de sang répandue « dans le chemin

(1) *Koran*, Sourate, XLVII, 4, 5.
(2) Sourate, VIII, 17.
(3) *Ibid.*, IV, 76.
(4) *Ibid.*, XLVII, 5, 7.
(5) *Ibid.*, LXI, 11, 12.

de Dieu » était plus méritoire qu'un jeûne de deux mois, etc. (1).

Cependant l'Islamisme n'est pas, comme le Judaïsme, une religion fermée aux Gentils; au contraire, Mahomet lui a donné un caractère prosélytique par excellence. Que l'infidèle se soumette et se convertisse, alors le sabre levé sur sa tête ne le frappera point : « Tuez-les partout, dit un verset. La tentation à l'idolâtrie est pire que le carnage à la guerre... (2) »; mais d'autres versets font des réserves : « Les mois sacrés expirés, tuez les idolâtres partout où vous les trouverez; faites-les prisonniers; assiégez-les et guettez-les en toute embuscade. Mais, s'ils se convertissent, s'ils observent la prière, s'ils font l'aumône, alors laissez-les tranquilles; car Dieu est indulgent et miséricordieux (3). »

Comme il arrive souvent dans les livres réputés sacrés, le texte du Koran est parfois contradictoire, même vague et incohérent. Aussi les admirateurs de l'Islam ont-ils opposé à ces versets si péremptoirement féroces pour l'infidèle, le verset suivant : « Combattez dans la voie de Dieu contre ceux qui vous feront la guerre. Mais ne commettez point d'injustices, en les attaquant les premiers; car Dieu n'aime pas les injustes (4). » Ce verset jure tellement avec l'esprit général du livre de Mahomet, qu'on peut le tenir pour non avenu, à moins qu'il ne s'applique aux guerres entre fidèles, à ce qu'on pourrait appeler les guerres civiles de l'Islam. Tous les autres prêchent à l'envi l'extermination de l'idolâtre impénitent et même récompensent cette belle action par les sensuelles délices du paradis mahométan. C'est ainsi d'ailleurs, que les spécialistes les plus éminents ont interprété les prescriptions du Livre sacré. Il faut

(1) G. Sale, *loc. cit.*, 520.
(2) *Koran*, Sourate, II, 187.
(3) Sourate, IX, 5.
(4) *Ibid.*, II, 186.

faire la guerre aux infidèles et la faire terrible : les combattants doivent être tués, les femmes et les enfants réduits en esclavage. Pour les juifs et les chrétiens, on peut se contenter de leur imposer un tribut et de les humilier (1).

De nombreux versets excitent à la guerre sainte et à la férocité : « Voici quelle sera la récompense de ceux qui combattent Dieu et son apôtre et emploient toutes leurs forces à commettre des désordres sur la terre : vous les mettrez à mort ou vous leur ferez subir le supplice de la croix ; vous leur couperez les mains et les pieds alternés ; ils seront chassés de leur pays. » Tel est le châtiment sur la terre ; mais il ne suffit pas à assouvir la fureur du prophète. A l'en croire, après avoir subi dans ce monde, l'exil, la torture ou la mort, les infidèles supporteront encore un châtiment cruel dans l'autre (2).

Au contraire la mort des croyants, qui succombent en combattant, n'est qu'apparente : « Ils vont près de Dieu ; ils reçoivent de lui leur nourriture » (3). « Ceux, qui ont quitté leur pays, qui combattent dans le sentier de Dieu, de leurs biens et de leurs personnes, occuperont un degré plus élevé devant Dieu : ils seront bien heureux » (4). D'ailleurs la mort n'est rien : « Que vous mouriez ou que vous soyez tués, Dieu vous rassemblera au jour dernier » (5) ; or, à tout prendre, le trépas est inévitable : « En quelque lieu que vous soyez, la mort vous atteindra ; elle vous atteindrait dans des tours élevées » (6). Seule, l'autre vie est précieuse : « Le monde d'ici-bas n'a que peu de valeur ; la vie future est le vrai bien » (7).

(1) W. Muir, *The Corân*, 57.
(2) *Koran*, Sourate, V, verset 37.
(3) *Ibid.*, III, 163.
(4) *Ibid.*, IX, 20.
(5) *Ibid.*, III, 152.
(6) *Ibid.*, IV, 80.
(7) *Ibid.*, IV, 79.

Dans la guerre sainte, ne jamais oublier que l'on est dans le « sentier de Dieu », qu'Allah est plus fort que les infidèles, « qu'il est plus fort qu'eux » (1); qu'en tournant le dos, à moins que ce ne soit par ruse de guerre, on encourt la terrible colère divine : « La demeure (du fuyard) sera l'enfer. Quel affreux séjour ! » (2). Tuer les infidèles c'est simplement prêter son bras aux anges : « Quel spectacle, lorsque les anges ôtent la vie aux infidèles ! Ils frappent leurs visages et leurs reins et leur crient : Allez goûter la peine du feu » (3). D'ailleurs les infidèles n'ont pas de sagesse et vingt croyants en peuvent terrasser deux cents (4).

Certes, il est difficile de prêcher la guerre sainte avec plus de violence. Mais si cette guerre est un devoir religieux, tous les fidèles y doivent prendre part : le service militaire universel est la rigoureuse conséquence du dogme. C'est bien ainsi que l'entend Mahomet. Non seulement les fidèles, qui, de leur propre volonté, resteront dans leurs foyers au lieu d'aller combattre, ne recevront par la récompense réservée aux braves (5), mais ils seront châtiés (6). Comment ? Le Prophète ne le dit pas explicitement ; mais les jardins paradisiaques « où coulent des fleuves, » paraissent réservés aux braves (7). Seuls, les aveugles, les boiteux, les infirmes, les faibles, peuvent, sans pécher, s'abstenir du bon combat (8). Dans la même catégorie d'abstentionnistes innocents sont les pauvres, « ceux qui sont venus te demander de leur donner des chevaux et à qui tu as répondu : « Je n'ai point de chevaux à vous donner » et qui s'en sont retournés, les

(1) *Koran*, IV, 86.
(2) *Ibid.*, VIII, 16.
(3) *Ibid.*, Sourate, VIII, 52.
(4) *Ibid.*, Sourate, VIII, 66.
(5) *Ibid.*, Sourate, IV, 97.
(6) *Ibid.*, Sourate, XLVIII, 16.
(7) *Ibid.*, XLVIII, 17.
(8) *Ibid.*, IX, 92.

larmes aux yeux (1). » Mais, au contraire, les riches, qui par lâcheté demandent à être exemptés du service militaire, doivent être punis : « Le sceau est imprimé sur leurs cœurs » (2). La prière et l'aumône ne sauraient exempter des obligations militaires (3). Même en campagne les troupes doivent prier à tour de rôle ; une partie de l'armée veille tandis que l'autre remplit ses devoirs religieux (4). L'influence islamique s'est donc efforcée de changer les mobiles de la guerre en pays arabe, de substituer le sacré au profane; mais en ce qui regarde le service militaire et le recrutement des troupes le Koran n'a guère innové : c'est toujours la pratique des Arabes préislamiques et, après chaque expédition, la petite armée se dissout.

Dans les monarchies importantes, fondées, quand l'Islamisme déborda sur le monde, il n'en fut certainement pas ainsi et l'organisation militaire du Maroc contemporain, l'un des foyers principaux du Mahométisme actuel, peut nous fournir des renseignements applicables aux royaumes musulmans du passé et du présent. — Or, au Maroc, le service militaire est bien encore universel, en principe ; mais en pratique, les tribus ne fournissent qu'un soldat par foyer. Par compensation, la milice d'autrefois est devenue armée permanente et les hommes appelés doivent servir, leur vie durant, avec la faculté pourtant de se faire remplacer par un membre de leur famille. Une fois désignés, les hommes ont l'obligation de se tenir toujours à la disposition du Sultan ou des pachas ; mais, en temps ordinaire, on n'en incorpore qu'une partie et les autres restent chez eux jusqu'à nouvel ordre (5).

Nous venons de voir quel esprit doit, selon le Koran,

(1) *Koran*, Sourate, IX, 93.
(2) *Ibid.*, 94.
(3) *Ibid.*, IV, 79.
(4) *Ibid.*, IV, 103.
(5) *Le Temps*, 8 sept. 1892.

animer les armées musulmanes et comment on les organise ; il nous reste à examiner de quelle manière ces pieux guerriers usent de la victoire ? — Dans le passé et dans le présent, l'amour du pillage caractérise les Arabes indépendants. Ce qu'ils veulent surtout, en guerroyant, c'est ravir du butin et des captives. Les Arabes islamistes gardent ces mœurs des ancêtres. Ainsi le Coran permet et le Prophète a donné l'exemple de s'unir sans formalité aucune avec les captives de guerre (1), qui sont assimilées aux objets constituant le butin matériel. — Le butin est une récompense directement octroyée aux fidèles par Allah lui-même (2) ; Allah a donc logiquement le droit de s'en attribuer une partie. Le prophète, qui se donnait pour le mandataire direct du Très-Haut, était par suite libre d'agir à son gré et se permettait quelquefois de distribuer les captures selon son bon plaisir sans se soucier aucunement de partage équitable (3). Par compensation, Dieu se réservait d'octroyer à ses fidèles les dépouilles futures, qu'il détenait déjà virtuellement (4). Habituellement néanmoins Mahomet se bornait à prélever, pour la part de Dieu et de son envoyé, la cinquième partie du butin conquis : « Sachez, que, lorsque vous avez fait un butin, la cinquième partie en revient à Dieu, au Prophète, aux parents, aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs » (5). « Il serait injuste, que les riches partageassent ces dépouilles » (6). — Cette injonction formulée en termes trop prophétiques, c'est-à-dire trop généraux, dût être complétée dans la pratique par des dispositions plus précises et toute une procédure guerrière finit par s'établir. En déclarant la guerre à une nation infidèle,

(1) W. Muir, *The Corân*, 58.
(2) *Koran*, Sourate, XLVIII, 18, 19.
(3) G. Sale, *loc. cit.*, 521.
(4) *Koran*, Sourate, XLVIII.
(5) *Ibid.*, VIII, 42.
(6) *Ibid.*, LIX, 7.

les Mahométans lui donnaient à choisir entre trois partis : 1° Embrasser le Mahométisme et dès lors avoir part à tous les privilèges des Musulmans ; 2° se soumettre et payer tribut et alors les tributaires pouvaient garder leur religion à moins qu'elle ne fût contraire à la morale islamique ou trop grossièrement idolâtrique ; 3° courir la fortune des armes et alors, en cas de victoire des Mahométans, les femmes et enfants des vaincus, devenaient esclaves et les hommes pris les armes à la main pouvaient être mis à mort, à moins de conversion *in extremis* à l'Islamisme ou d'intervention du prince (1).

Sur le prélèvement du quint des dépouilles, conformément au texte du Coran, les théologiens musulmans ont exercé leur subtil talent d'interprétation. Suivant un docteur de l'Islam, Al Schâfei, on doit du tout faire cinq parts : la première, versée au Trésor, servira à construire et réparer les forteresses, les ponts, etc., à pensionner les magistrats, les officiers civils, les ministres du culte et ceux qui enseignent; la seconde partie doit aller aux parents du Prophète, c'est-à-dire aux descendants de son grand'père et de son grand'oncle; la troisième est la part des orphelins ; la quatrième celle des pauvres ; la cinquième, celle des voyageurs (2). En somme, cette destination d'une part notable du butin à des œuvres d'utilité générale tranche sur la grossière banalité du pillage guerrier, tel que le pratiquent ou l'ont pratiqué la plupart des peuples sauvages ou civilisés, et elle n'est pas sans faire quelque honneur à l'Islam. Mais le prophète légiférait surtout pour les autres ; lui-même, en sa qualité de vicaire de Dieu, se réservait le droit d'agir selon son caprice. Ainsi, à l'exception du quint réservé, la loi et la coutume voulaient que le reste du butin fût partagé entre les fidèles, sans même exclure ceux qui, restés en

(1) G. Sale, *loc. cit.*, 521.
(2) *Ibid.*

arrière par lassitude, n'avaient pas pris part au combat; mais Mahomet s'arrogea le droit d'adjuger les dépouilles aux uns, au détriment des autres, quand tel était son bon plaisir. Dans un cas, le Prophète s'empara même de la totalité du butin en vertu d'un ingénieux raisonnement, parce que, dit-il, la bataille avait été gagnée non par des cavaliers ou chameliers, mais par de simples fantassins, fait extraordinaire en Arabie et qui indiquait selon Mahomet une grâce spéciale de Dieu, un don expressément fait par lui à son apôtre, au fondé de pouvoir de la divinité (1).

Cette interprétation, si avantageuse pour le maître, pouvait se généraliser et en effet un théologien musulman a soutenu, que le prince était libre de disposer de tout le butin et d'en faire la distribution suivant ses lumières (2).

Ces interprétations violaient audacieusement les anciennes coutumes arabes, qui exigeaient un partage immédiat et par parts égales de tous les biens conquis par les armes (3); aussi ne firent-elles pas loi pour les successeurs de Mahomet. Omar s'imposa l'obligation de distribuer par parts rigoureusement égales la portion commune du butin. Après la prise de Ctésiphon, un très précieux tapis, orné de pierreries et représentant un parterre avait été réservé pour le Calife, mais Omar le fit couper en autant de morceaux qu'il y avait alors de Musulmans à la cour de Médine. Ces lambeaux mêmes étaient de grand prix et l'un d'eux fut vendu 20.000 dirhems à un marchand (4). D'ailleurs, les compagnons du Calife ne se faisaient pas faute de le rappeler à l'observance du principe égalitaire. Un jour, après avoir partagé entre lui et les Musulmans un lot de toile rayée de l'Yémen, Omar monta en chaire pour prêcher la guerre

(1) G. Sale, *loc. cit.*, 521, 522.
(2) *Ibid.*, 522.
(3) Van Berghem, *Propriété territoriale sous les premiers Califes.*
(4) Jomard, *Arabie*, 224.

sainte. Ce jour-là, il portait un vêtement fait avec la toile récemment partagée. Au cours de son allocution, l'un des auditeurs lui dénia obéissance en lui reprochant d'avoir prélevé plus que sa part de toile ; car, disait-il, Omar était trop grand pour que la portion d'étoffe, à laquelle il avait strictement droit, eut été suffisante à l'habiller. Omar dut se justifier en déclarant que son fils lui avait cédé sa part personnelle (1).

En Arabie, le butin guerrier ne se composait guère que d'esclaves et d'objets mobiliers. En dehors de l'Arabie, le droit de conquête s'exerça aussi sur les terres, sur les domaines. — Selon le Coran, la terre est à Dieu, à son prophète et aux Musulmans (2). En principe, toutes les terres non soumises à l'Islam sont usurpées et la communauté des fidèles a droit, tout entière, aux biens acquis soit par un traité de paix, soit par une bataille (3); mais, dans la pratique, il fallut bien trouver des accommodements. En dehors de l'Arabie, Omar convertit le sol conquis en Wakouf et y maintint les habitants moyennant capitation ou tribut (4). Les croyants et les convertis furent déclarés exempts de la capitation, ce qui n'a pas peu contribuer à propager l'Islamisme (5). Quant aux terres conquises et distribuées aux Musulmans, elles devaient seulement acquitter la dîme règlementaire (6). Dans l'ensemble, toute cette législation relative aux terres conquises est bien conçue ; elle a le grand mérite de n'être point uniforme, de s'accommoder aux diverses conditions, de comprendre même une intention relativement humaine. Ain[illegible] capitation imposée aux infidèles avait, dans la per[illegible] Califes, un but de protection : « Les infidèle[illegible]

(1) Jomard. *Arabie*, 227.
(2) Sourate, VII, v. 124.
(3) V. Berghem, *Propriété territoriale sous les premiers califes*, 8.
(4) *Ibid.*, 12, 23.
(5) Dozy, *Histoire de l'Islam*, 180.
(6) Jomard, *Arabie*, 213.

sont soumis au tribut que pour mettre au même niveau leur sang avec notre sang, leurs biens avec nos biens (1) ». A vrai dire plusieurs de ces premiers Califes furent des hommes remarquables et relativement modérés, plus préoccupés de fonder que de détruire. Ainsi, Omar, entrant en vainqueur dans Jérusalem, refusa d'aller faire sa prière dans l'église de la Résurrection ; parce que, dit-il, « les Musulmans s'en seraient emparés ensuite afin de prier là où aurait prié leur Calife (2) ».

Cependant l'Islamisme était né au sein d'une race guerrière et les arguments, les plus persuasifs, qu'il employa pour se propager, furent le fer et le feu. Mahomet lui-même figura en personne dans vingt-sept expéditions militaires et, dès l'origine, il organisa la guerre de conquête. Les contributions déguisées sous forme d'aumônes (*zacat*), qu'il persuada à ses sectateurs de lui verser, surtout le quint, qu'Allah eut l'obligeance de lui attribuer sur le butin conquis, lui constituèrent un trésor de guerre, dont ses successeurs tirèrent aussi parti, et l'ouragan de l'Islam ravagea le monde. Or, une propagande religieuse a bien des chances de succès, quand elle a pour principal moyen des armées d'apôtres, qui se ruent sur l'infidèle en lui criant : « Crois ou meurs ». Si les Califes furent parfois modérés, ce ne fut que très relativement et nombre de prises de villes furent marquées par de vastes carnages, dont je citerai quelques exemples. La ville de Bostra, en Syrie, ayant été prise par trahison, les habitants en furent égorgés, jusqu'au moment où Khaled ordonna d'épargner ceux qui paieraient tribut (3). Antioche fut assez heureux pour se racheter du pillage au prix de 300,000 pièces d'or (4). Amrou, en mettant le siège devant Alexandrie avait fait dire à Héraclius : « Nous

(1) Jomard. *Arabie*, 213.
(2) *Ibid.*, 233.
(3) *Ibid.*, 223.
(4) *Ibid.*, 325.

ne sortirons pas de l'Égypte avant que tu aies avalé l'aiguille de Cléopâtre ». En effet, Amrou eut la patience d'assiéger la ville pendant quatorze mois ; en revanche, il la mit à sac (1), etc. Ce fut surtout par ces procédés simples et efficaces, que le Prophète et ses successeurs inculquèrent à de nombreux millions d'hommes les vérités de leur religion ; c'est encore par les mêmes moyens qu'aujourd'hui l'Islamisme se répand dans l'Afrique noire.

V. *De la guerre laïque à la guerre religieuse.*

Le tableau, très succinct, que je viens de retracer, celui des divers stades historiques de la guerre chez les Arabes, nous intéresse surtout parce que nous y pouvons suivre la transformation des mobiles moraux. Au début, dans la vie primitive des clans du désert, on se bat pour des motifs à la fois très simples et très grossiers. Chaque petit groupe, chaque tribu, vit pour lui seul ; dans le sein de la petite société, à laquelle on appartient, on se respecte, on s'entr'aide. Sur toutes les autres sociétés similaires, on se considère comme ayant droit de pillage et de capture. On guette ses voisins et, si une occasion favorable se présente, on fond sur eux à l'improviste, on tue leurs guerriers, on ravit leurs femmes, leurs biens et leurs troupeaux. Ces exploits de brigands sont tenus pour honorables et quiconque s'est appauvri par un excès de générosité envers les siens peut, sans commettre d'infraction morale, se refaire à main armée aux dépens du voisin. Mais ces actes de violence entraînent naturellement des représailles, des *vendette*, des guerres de retaliation, qui s'engendrent l'une l'autre. A ce métier l'on devient très courageux et la préoccupation guerrière finit par dominer toute la vie sociale ; il faut que chacun se tienne constamment prêt

(1) Jomard. *Arabie*, 276.

aussi bien à attaquer qu'à se défendre; les poètes célèbrent la vaillance ; dès la première enfance, l'éducation prépare à la guerre ; il se forme même un point d'honneur militaire pour lequel on n'hésite pas à jouer sa vie.

Tout cela est très simple, très grossier aussi, mais n'exclut pas une certaine élévation morale ; car, si l'on a été dressé de bonne heure à considérer l'étranger comme une proie, on l'a été en même temps à se solidariser étroitement avec les siens et à se sacrifier pour eux à l'occasion. Mais voici que paraît un prophète, un rêveur à tournure d'esprit monarchique, qui se met à simplifier et à codifier la religion de sa race. A l'exemple des juifs, il imagine un sultan céleste, maître absolu des hommes et des choses terrestres. De plus, le prophète est un esprit pratique ; il fait sortir sa conception du domaine de la spéculation pure. Il croit et réussit à faire croire aux autres, qu'il est le ministre d'Allah, son représentant attitré sur la terre et en même temps son truchement autorisé. Or, si Allah est le propriétaire universel, son ambassadeur sur la terre doit être subrogé à tous ses droits et il a mission d'y faire participer tous ses fidèles. Par conséquent, les croyants seuls sont légitimes propriétaires en ce bas monde. Tous les infidèles doivent être tenus et traités comme des usurpateurs. Au fond, Mahomet n'a fait que généraliser la théorie de la propriété avant lui en vigueur au sein de chaque tribu arabe ; seulement il a étendu cette théorie à l'univers et lui a donné un fondement religieux.

Une fois ralliés à cette commode doctrine, les Arabes ont pu donner carrière à leurs vieux instincts pillards, en se considérant comme des instruments de Dieu même. Le vol, le viol, le meurtre sont devenus, pour les fidèles, des actes de piété. Là est sûrement la grande cause du succès rapide, des triomphes, de l'Islam dans le passé et dans le présent.

CHAPITRE XIII

LA GUERRE EN JUDÉE, EN ASSYRIE, EN PHÉNICIE

SOMMAIRE

A. *Mœurs guerrières des Hébreux.*

I. *Les origines du peuple hebreu.* — Parenté primitive avec les Arabes. — II. *Les armes et l'organisation militaire.* — Primitive organisation du service militaire. — Effectif des armées. — Les armées de David et de Salomon. — Fortifications. — III. *Le traitement des vaincus.* — Extermination par ordre divin. — Combats singuliers. — Tuer pour voler. — Férocité de David. — La légende d'Esther. — Traitement des captives. — La circoncision et ce qu'elle signifie. — IV. *Conquête et pillage.* — Razzias et carnage. — Répartition du butin. — V. *La religion et la guerre en Judée.* — Contrat divin. — Goûts sanguinaires de Jahvé.

B. *La guerre chez les Assyriens et les Phéniciens.*

I. *Organisation militaire.* — Férocité générale. — Armement. — II. *Atrocités guerrières.* — Sacs des villes. — Sanglants exploits des monarques assyriens. — Les transplantations. — Délire homicide. — Religion sanguinaire.

C. *La caractéristique morale des Sémites.*

Aryens et Sémites. — Sauvage orthodoxie des Sémites. — Les missions historiques.

A. **Mœurs guerrières des Hébreux**

I. *Les origines du peuple hébreu.*

Au point de vue de la race, les Juifs ne se distinguent guère des Arabes. Il les faut considérer, comme les descendants de quelques tribus araméennes, sorties de la Mé-

sopotamie à une date sûrement reculée, mais non pas excessivement lointaine, où l'histoire n'avait pas encore commencé pour le petit peuple hébreu. Mais, quoiqu'Arabe d'origine, ce peuple a eu son développement propre hors de l'Arabie ; en outre, et pour des causes que je n'ai pas à indiquer ici, il a, bien malgré lui d'ailleurs, donné naissance à une grande religion, et cette religion en dépit de ses très nombreuses imperfections, a joué un rôle important dans le monde. D'autre part, la Bible est un vaste répertoire de renseignements, d'où, sur la guerre comme sur tous les autres côtés de la vie hébraïque, il est facile d'extraire des données à la fois précises et intéressantes. Ces données, nous allons les utiliser pour retracer la physionomie guerrière du peuple de Dieu.

II. *Les armes et l'organisation militaire*

Des armes en usage en Judée, je ne parlerai que pour mémoire ; elles n'ont en effet rien d'original : ce sont des épées, des lances, des arcs et des flèches, des casques, des boucliers, des cuirasses (1). La légende de David et Goliath suffirait aussi à montrer, que la fronde était en usage chez les Hébreux ; mais ce n'était pas seulement une arme de berger ; on s'en servait dans la vraie guerre. Quand Ouzziyahou (Ouzziya) leva sa grande armée de plus de trois cent mille hommes, selon la Bible, il la munit non seulement d'armes ordinaires, mais de pierres à fronde, c'est-à-dire des pierres façonnées pour être lancées à la fronde (2). On eût même, en Judée l'idée de former des corps de frondeurs avec les hommes « faibles de la main droite », avec les

(1) *Chroniques*, II, ch. XIV, 3-10. — *Ibid.*, XXVI, 12-20. (Trad Ledrain),

(2) *Chroniques*, II, ch. XIV, 3-10.

gauchers, et ces frondeurs étaient tellement adroits, « qu'ils visaient un cheveu sans s'égarer (1). »

D'après les textes bibliques, il semble que, chez les Hébreux comme chez les Arabes, le service militaire ait commencé par être obligatoire et universel, sauf un petit nombre d'exceptions naïvement justifiées et prononcées par les magistrats, les *chotérim*, faisant office de conseil de révision : « Qui a bâti une maison neuve et ne l'a pas encore essayée, que celui-là s'en retourne chez lui de peur qu'il ne périsse dans la lutte et qu'un autre n'habite, le premier, sa maison. Qui a planté une vigne et n'en a point encore goûté le fruit, que celui-là s'en retourne chez lui, de peur qu'il ne périsse dans la lutte et qu'un autre ne cueille les premiers fruits de sa vigne. Qui est fiancé à une femme sans l'avoir possédée, que celui-là s'en retourne chez lui, de peur qu'il ne périsse dans la lutte et qu'un autre ne jouisse de sa femme ». On voit quel prix les anciens Hébreux ajoutaient aux prémices en toutes choses ; mais, à en croire la Bible, on allait bien plus loin encore, en exemptant même les lâches, par simple mesure de précaution, de peur qu'ils ne donnassent un mauvais exemple : « Les *chotérims* crieront encore au peuple : « Quel est l'homme, dont le cœur fait défaut ? Que celui-là s'en retourne chez lui pour que le cœur de ses frères ne se fende pas, comme le sien (2). »

Quel était le chiffre ordinaire de ces armées hébraïques ? Sans doute bien plus faible que les évaluations bibliques, mais néanmoins relativement fort, comme il arrive dans tous les États, petits ou grands, où l'universalité du service militaire est établie. D'après le *Livre des Juges*, assez croyable en ce point, quand tous les hommes des Béné-Israël se réunirent pour venger sur la tribu de Benjamin la

(1) *Livre des Juges*, XX, 9-19.
(2) *Deutéronome*, XX, 6-19, (trad. Ledrain).

femme du lévite, il vint à Miçpa, quarante mille hommes portant l'épée (1). Ce système de levée en masse persista longtemps chez les Hébreux. Pour résister aux Philistins, Saül convoque encore, à Guilgal, toute la population virile (2).

Avant l'établissement de la royauté, les contingents, fournis par les diverses tribus, devaient marcher au combat, comme les Arabes primitifs, sans ordre bien régulier et sous la conduite de leurs chefs respectifs. David, le premier ou l'un des premiers, aurait organisé les guerriers hébreux en armée régulière, monarchique, et, de son autorité privée, aurait désigné des chefs, des *sars*, les uns de mille hommes, les autres de cent hommes (3).

En sa qualité de grand roi, trop grand pour son royaume qui avait seulement 50 lieues de long sur 25 de large (4), Salomon se fit aussi un devoir d'organiser une armée aussi grosse que possible. Pour cela, il réduisit en servage tous les débris des vieux peuples palestiniens, que les Hébreux n'avaient pas réussi à égorger : les Emorites, les Hittites, les Périzzites, les Hivvites, etc. Ces survivants des vaincus furent spécialement chargés d'exécuter les travaux utiles et le monarque put alors lever toute la population virile, de race hébraïque, pour en faire des gens de guerre, ses suivants, ses *sars*, ses maîtres de chars, ses cavaliers (5). En effet, imitant les Pharaons et les rois d'Assyrie, le petit despote de Jérusalem eut, lui aussi, des chars de guerre et des escadrons de cavaliers (6), tandis que les anciennes armées hébraïques n'étaient guère composées que d'infan

(1) *Juges*, XX, 9-19.
(2) I, *Samuel*, XIII, 4-14 (trad. Ledrain).
(3) II, *Samuel*, XVIII, 2.
(4) Renan, *Peuple d'Israël*, II, 118.
(5) I, *Rois*, IX, 18-27.
(6) II, *Chroniques*, IX, 20-31 (trad. Ledrain).

terie. Salomon constitua même un noyau d'armée permanente, dans laquelle figuraient des mercenaires philistins (1).

En même temps que l'organisation militaire des Juifs s'était perfectionnée, surtout par suite de l'établissement d'une monarchie centralisée, les villes avaient grandi, s'étaient fortifiées et il fallait savoir les attaquer ou les défendre. Mais, dans toute l'antiquité historique, l'art de la guerre a été assez simple. Les peuples l'acquéraient vite dès qu'ils se laissaient entraîner par la passion des conquêtes. C'est ainsi que nous avons vu les Tartares nomades devenir sans peine de terribles preneurs de villes. Les Arabes firent de même, quand l'amour du prosélytisme et du bien d'autrui les lança hors de leur pays. De même les Hébreux construisirent des forteresses, fortifièrent leurs villes et particulièrement Jérusalem, où le roi Ouzziya fit fabriquer des engins perfectionnés, qui, du haut des tours et des angles des bastions, lançaient des flèches et de grosses pierres (2). D'autre part, le courage guerrier, même assez sauvage, ne faisait nullement défaut à Israël : nous avons à voir quel usage il fit de ses moyens de destruction tant moraux que matériels.

Nous savons en premier lieu, qu'Israël ne dédaignait pas l'espionnage, témoins les deux agents dépêchés par Josué pour explorer Jéricho et le pays circonvoisin (3). Nous n'ignorons pas non plus qu'Israël n'hésitait pas à provoquer à la trahison et, le cas échéant, à prendre les traîtres sous sa spéciale protection, comme Josué le fit pour la courtisane Rahab, complice de ses espions (4). Mais, si, avant la guerre, Israël recourait volontiers à la ruse, après la victoire, il donnait libre carrière à ses instincts féroces.

(1) Renan, *Peuple d'Israël*, II, 112.
(2) *Chroniques*, II, ch. XIV, 3-10.
(3) Josué, II, 1.
(4) Josué, VI, 18-26.

III. *Le traitement des vaincus.*

La cruauté des Hébreux éclate naïvement dans cent versets du livre sacré ; mais elle s'appesantissait seulement sur qui résistait. Exactement à la manière des conquérants arabes, les Juifs commençaient par sommer les villes ennemies de se rendre et de payer tribut. C'est Iahvé lui-même, qui a ordonné d'agir ainsi ; mais il veut aussi que si la ville fait la sourde oreille, on la châtie terriblement. « Quand tu t'approcheras d'une ville pour la combattre, offre-lui la paix. Si elle te répond par la paix et s'ouvre devant toi, toute la population te deviendra tributaire et te servira. Si, refusant la paix, elle entre en lutte avec toi, presse-la. Iahvé, ton Elohim, l'ayant livré entre tes mains, tu en frapperas tous les mâles du tranchant de l'épée. Mais les femmes, les enfants, les bêtes et tout ce qui est dans la ville, tout son butin, tu les pilleras à ton profit » (1). Nous avons vu que les Arabes primitifs obéissaient de point en point à ces ordres de Iahvé, sans pourtant les connaître ; mais les Hébreux allèrent plus loin, jusqu'à outrepasser les instructions de l'Éternel. Ils commettaient même d'inutiles ravages et Iahvé lui-même fut obligé de leur faire remarquer, qu'il était de leur intérêt de ne pas couper les arbres fruitiers autour des villes assiégées (2).

Pour être juste, cependant, il faut reconnaître que les Hébreux, dans leurs guerres, épargnaient quelquefois le sang humain, soit en acceptant, soit en offrant, comme les Arabes, des combats singuliers. Le plus connu de ces combats est le duel de Goliath et de David (3). De même, à Guibéon,

(1) *Deutéronome*, XX, 6-19 (trad. Ledrain).
(2) *Ibid.*
(3) I, *Samuel*, XVII.

les partisans de Saül et ceux de David convinrent de désigner, de chaque côté, douze champions pour vider leur différend (1). Mais ces pratiques, relativement humaines, sont rares dans la Bible; le plus souvent Israël commet de véritables orgies de meurtre, et pour arriver au carnage et au pillage, il ne recule pas devant de très noires trahisons. C'est ainsi que les fils de Jacob persuadèrent aux Hivvites de se circoncire sous prétexte de faire alliance avec eux, puis, profitant du moment où les suites de l'opération convenue rendait les opérés peu propres à combattre, ils les égorgèrent tous sans le moindre scrupule. Sans doute les Hivvites avaient eu les premiers torts en enlevant Dina, sœur des égorgeurs; mais ils offraient toutes les réparations possibles, et enfin l'honneur du clan de Jacob n'exigeait certainement pas qu'on dépouillât totalement les malheureux circoncis par persuasion de leur bétail, de leurs ânes et même de leur mobilier (2) : il est vrai que les Hivvites étaient de simples Cananéens et que le Peuple de Dieu avait besoin et envie de la Terre, qu'il appelait « promise. » La promesse était censée venir de l'Éternel, qui, pour la réaliser, avait interdit à ses fidèles de s'unir aux nations infidèles; bien plus même, il leur avait enjoint de les exterminer, mais avec méthode et graduellement, « dans la crainte que le fauve des champs ne multipliât trop à leurs dépens, » aux dépens des Hébreux (3). Auparavant, et toujours pour faire œuvre pie, les Israélites avaient massacré toute la population virile de Midian, mais en ayant bien soin d'emmener les femmes, les enfants, les troupeaux et de n'incendier leurs villes et bourgs, qu'après les avoir pillés à fond (4).

Si dur qu'il fût, ce traitement était encore d'une clémence

(1) II, *Samuel*, II, 7-17.
(2) Genèse, XXXIV, 8.
(3) Deutéronome, VII, 17-26.
(4) *Nombres*, XXXI, 1-11.

relative. Le royaume de Baschan en vit bien d'autres; il fut entièrement détruit et, suivant l'expression consacrée, la population fut « vouée », aussi bien les femmes et les enfants que les hommes. Seuls furent réservés et conservés les troupeaux et les objets mobiliers (1).

Iahvé avait donné aux Israélites la terre de Canaan « en héritage »; or, pour hériter des gens, il faut qu'ils soient morts. Israël fit donc, mais très cruellement, ce qui était nécessaire pour être « envoyé en possession. » Toute l'histoire de cette conquête est sémée d'atrocités inouïes. Les hauts faits de Josué sont épouvantables. Le héros exécutait scrupuleusement, en pieux bourreau, la sentence capitale prononcée par Iahvé; il « vouait », non seulement la population virile, non seulement même la population sans distinction de sexe ni d'âge, mais « tout ce qui respirait. » Ainsi tous les habitants d'Aï furent passés au fil de l'épée et les gens de la campagne ne furent pas épargnés (2). A Maqqéda, à Libua, tout ce qui respirait fut aussi exterminé. Josué pendit, lui-même, cinq rois à un arbre (3). A Lakich, à Eglon, à Ebron, même extermination de tous les êtres vivants (4). Autre massacre à Debir (5). Toutes ces horreurs sont commises au nom de l'Eternel et sur son ordre exprès : « Josué extermina toute la région élevée ainsi que le Nedjeb, la Scheféla, les pentes des montagnes avec tous leurs rois, sans épargner personne, vouant, dans ces districts, tout ce qui respirait, selon l'ordre d'Iahvé, l'Elohim d'Israël. Tout fut frappé par Josué (Iehoschouä), de Gadesh-Barnéa jusqu'à Ghazza, tout le pays de Goschèn jusqu'à Guibéon. D'un seul coup, Josué s'empara de ces terres et de leurs rois; car Iahvé, l'Elohim

(1) Deutéronome, III, 3-11.
(2) *Josué*, VIII, 16-27.
(3) *Josué*, X, 25-36.
(4) *Josué*, *Ibid.*
(5) *Ibid.*, X, 36.

d'Israël, combattait pour celui-ci (1). « Tout le butin des villes avec les troupeaux, Israël le garda pour lui; mais il en massacra par le glaive tous les hommes, sans en laisser un seul de reste. Comme Iahvé l'avait ordonné à Moïse (Moschè), son serviteur, et celui-ci à Josué, ainsi Josué se comporta-t-il, sans s'écarter en rien du commandement d'Iahvé et de Moïse (2). »

Rien de plus radical que cette manière d'entendre la conquête. Après une extermination faite avec tant de soin, on n'a plus de révolte à craindre. Israël appliqua longtemps cette méthode. A Bézeq, dix mille hommes tombèrent sous les coups de Juda et de Siméon : sans doute ce n'était que des Kénanites et des Périzites, des gens « voués », seulement il n'était pas nécessaire, par exemple, de couper par raffinement de cruauté les pouces au Seigneur de Bézeq (3). Jérusalem fut prise d'assaut et sa population passée au fil de l'épée dans la ville en flammes (4). Moab fut traité de même ; on lui tua dix mille hommes aux gués du Jourdain, toute l'élite de sa population, et il fut humilié, nous dit-on, pour quatre-vingts ans (5). Toute l'armée de Sisara fut égorgée, sans qu'on fît grâce à un seul homme et Iaël devint glorieuse pour avoir planté, en trahison, un clou dans la tête de Sisara, son hôte (6). — Guidéön, dont les Israëlistes voulaient faire leur roi, refuse ; il préfère l'or au pouvoir et prie seulement, que chaque guerrier lui donne un des pendants en or arrachés aux oreilles des Ismaëlites. Or, cette offrande constitua, nous dit-on, dix-sept cents sicles d'or, environ vingt-quatre kilogrammes, « sans compter les petites lunes,

(1) *Josué*, X, 36. (Trad. Ledrain).
(2) *Josué*, XI, 12-21. (Trad. Ledrain).
(3) *Juges*, I, 1-16.
(4) *Ibid.*
(5) *Juges*, III, 20-31.
(6) IV, 10-20.

les boucles d'oreilles et la pourpre qui étaient sur les rois de Midian, ni les colliers des chameaux (1) ».

Israël est coutumier de ces sanglants exploits. Abimélek rase la ville de Schékene et sème du sel sur son emplacement ; il brûle une tour où s'étaient réfugiés un millier d'hommes et de femmes (2).

Dans leurs querelles intestines, les Hébreux n'étaient pas plus tendres pour leurs congénères que pour les Cananéens. Les gens de Guiléad, ayant eu un différend avec ceux d'Ephraïm, en tuèrent quarante mille au gué du Jourdain ; ils procédèrent à cette exécution lentement, tuant les Ephraïmites les uns après les autres ; ils les reconnaissaient aisément à ceci, qu'ils prononçaient : « Siboleth » au lieu de « Schiboleth (3) ».

Les héros et les rois juifs conservèrent la sanguinaire tradition de leur race. Ainsi le glorieux Judas Machabée, à qui les Ephronites refusaient le passage à travers leur ville, la prit d'assaut, la pilla, en égorgea toute la population virile, la rasa, puis la traversa triomphalement sur un lit de cadavres (4). Saül passa sa vie à combattre les Philistins, les Mohabites, les Edomites, etc. et à les massacrer. Des Amalécites, il n'épargna que le roi ; pour le peuple, il le « voua » et le passa au fil de l'épée (5).

David suivit ces glorieux exemples ; seulement, en sa qualité de monarque, il guerroyait régulièrement, chaque année. Voici un épisode de ces campagnes monarchiques et périodiques : « L'année suivante, *dans la saison où les rois font leurs expéditions,* Ioab mena le meilleur de l'armée ravager la terre des Béné-Ammon et vint assiéger

(1) *Juges*, VIII. 18-27.
(2) *Juges*, IX, 39-50.
(3) *Juges*, XII, 1-11.
(4) I, *Maccabées*, V, 39-50.
(5) I, *Samuel*, XIV, 43-52-XV, 1-8.

Rabba, David étant resté à Jérusalem (Jérouschalaïm). Ioab frappa Rabba et la détruisit. David s'empara de la couronne de leur roi, que celui-ci portait sur sa tête. Il se trouva qu'elle pesait un kikkar d'or et avait des pierres précieuses. Elle fut posée sur la tête de David. Le butin, que le roi emporta de la cité, fut très grand. Il fit sortir tous les habitants, les trancha avec des scies, des herses de fer et des faulx. Ainsi traita-t-il toutes les villes de Bénê-Ammon. Après quoi, il revint avec toutes ses bandes dans Jérusalem (1) ». Les héros juifs, dont David était l'émule, se bornaient à tuer. Ici il y a progrès, le saint roi tue, en torturant ; puis, après avoir, avec des raffinements féroces, exterminé toute la population d'un district, il rentre tranquillement dans sa capitale, satisfait et couvert d'une nouvelle gloire.

Il est probable que les historiens d'Israël ont notablement enflé le chiffre de tous ces massacres, dont le peuple de Dieu tirait vanité. Il faut en retenir seulement que les Juifs ont été extrêmement cruels et ont égorgé sans compter toutes les fois que leurs intérêts se sont trouvés d'accord avec leur fureur. La légende d'Esther prouverait, à elle seule, combien cette rage de tuer était violente chez les Hébreux. L'auteur de cette légende imagine, que, subjugué par les charmes d'Esther, « qui enlevait les bonnes grâces de quiconque la voyait (2) ». Assuérus permit aux Juifs, emmenés en captivité, de tuer, dans ses États mêmes, ceux qu'ils considéraient, comme ennemis, en résumé, de faire une sorte de Saint-Barthélémy. Il est clair que jamais monarque, si oriental qu'il soit, n'est descendu à ce degré de sottise ; mais l'auteur de la légende le croit et, prenant ses imaginations sanguinaires pour la réalité, il nous raconte

(1) I, *Chroniques*, XX, 4.
(2) *Esther*, II, 8-16 (traduction Ledrain).

comment les Juifs usèrent du permis d'égorger, qui leur aurait été octroyé.

« Les Jehoudites frappèrent donc tous leurs ennemis à coups d'épée avec l'égorgement et la ruine, les traitant selon leur bon plaisir. A Suse, (Schouschan), ils tuèrent cinq cents hommes (1) », et les dix fils d'Amon. A ces nouvelles, Assuérus trouve le procédé un peu vif ; il se demande avec quelque inquiétude ce que ses captifs déchaînés auront pu faire dans les provinces, puisqu'ils ont si bien travaillé à Suse même. Mais la douce Esther obtient de son royal amant qu'un autre jour de tuerie sera encore accordé à ses compatriotes ; ci : trois cents nouveaux assassinats et la pendaison des dix fils d'Amon précédemment mis à mort. Dans les provinces, loin de l'œil du maître, les Juifs avaient, nous dit-on, pleinement justifié les inquiétudes royales en tuant soixante quinze mille hommes; mais, ajoute le pieux rédacteur, à titre d'atténuation, ils ne se livrèrent pas au pillage (2).

Exterminer l'adversaire était donc, pour les Juifs, le but principal de la guerre ; mais il ne dédaignaient pas les autres plaisirs et profits, que peut procurer la victoire. Malgré leur rage de meurtre, les Juifs épargnaient assez souvent les femmes, comme le faisaient leurs cousins d'Arabie : mais ce n'était pas par humanité. Iahvé lui-même autorise les Hébreux à faire de leurs captives des concubines : « Si, à la suite d'une guerre, où Iahvé aura livré tes ennemis entre tes mains et où tu auras fait des captifs, tu aperçois une femme de belle taille, dont tu t'éprennes de façon à l'épouser (oh ! d'un mariage peu sérieux), alors conduis-la dans ta maison. Là elle se rasera la tête et se fera les ongles. Otant le vêtement de sa captivité, elle habitera ta demeure, pleurera pendant un mois son père et sa mère ; après quoi,

(1) *Esther*, IX, 3-16.
(2) *Ibid.*

tu l'iras trouver, de sorte que tu seras son mari et qu'elle deviendra ta femme. Si ton inclination vient à changer, rends-la à elle-même, mais sans jamais la vendre à prix d'argent, ni la maltraiter, parce que tu l'as tenue sous toi » (1). On voit que, sur le chapitre des mœurs, Iahvé n'est pas d'un rigorisme bien gênant.

D'après les textes, il semble que les Hébreux se contentaient de tuer les vaincus, sans y mettre de raffinement cruel. Il faut pourtant faire une exception pour David ; mais c'était un roi et même un roi très religieux, qui péchait seulement par excès de zèle. Il est pourtant une mutilation des vaincus vivants ou morts, qui semble avoir été pratiquée en Israël et qui même nous éclaire sur l'origine et le sens de la circoncision. Nous savons que les Égyptiens et les Ethiopiens se faisaient gloire, comme le font aujourd'hui encore les Abyssins, de phallotomiser les guerriers vaincus. Dans l'Égypte ancienne, les trophées phalliques étaient, après la victoire, amoncelés aux pieds du Pharaon. Une ode de Tyrtée semble bien aussi attester que cette sauvage coutume a été en vigueur dans la Grèce antique, du moins à Sparte (2). A prendre au pied de la lettre un verset du deuxième livre des rois, la phallotomie n'aurait pas été non plus inconnue en Judée. En sacrant Jehou par l'onction sainte, un jeune *nabi*, messager d'Elisée, lui dit : « Elle périra toute la maison d'Ahab. Je retrancherai à Ahab tout ce qui pisse contre le mur » (3). Les traducteurs et commentateurs s'entêtent à voir dans cette manière de dire, qui est extrêmement crue, une simple application de la figure de rhétorique consistant à prendre la partie pour le tout. Cela signifierait tout uniment « je tuerai tous les mâles d'Ahab ». Mais il y a d'autant moins de raison d'adop-

(1) *Deutéronome*, XXI, 8-17 (Trad. Ledrain).
(2) *Première Messénique*.
(3) II, *Rois*, IX, 1-8 (trad. Ledrain).

ter cette interprétation atténuante, que d'autres versets indiquent fort clairement une survivance amoindrie de la coutume phallotomique. Ainsi Saül, très désireux de se défaire du jeune David dans lequel il pressent un rival, lui offre sa fille Mikal en mariage : il ne veut pas, dit-il, de *moar*, de cadeau d'achat. Mais son offre est simplement un piège : « Vous lui direz, que le roi ne désire point de *moar*, mais cent prépuces de Philistins ». Il songeait à faire tomber David dans les mains des Philistins » (1). Mais la valeur de David et des siens déjoua les machinations royales : « Il frappa les Philistins au nombre de deux cents et apporta leurs prépuces, qu'on remit au roi pour que le jeune homme fut son gendre » (2). Ce qui fut fait ; car, plus tard, Saül, ayant repris la fille qu'il avait donnée, David proteste en ces termes : « Rends-moi ma femme Mikal, celle que je me suis achetée, comme fiancée, avec cent prépuces de Philistins. »

On a voulu interpréter ces circoncisions forcées dans le sens d'une conversion. Saül aurait simplement voulu dire à David : « Va convertir, à main armée, cent Philistins et tu auras ma fille ». Mais le prosélytisme fut toujours une chose inconnue aux anciens Juifs ; je ne pense pas que la Bible en cite un seul cas. Israël exterminait avec grand plaisir les infidèles ; il n'eût jamais l'idée de se les assimiler. Iahvé et Israël étaient propriété exclusive l'un de l'autre ; pour eux, le reste du genre humain était simplement une multitude bonne à tuer et à piller, à l'occasion. Du reste, le texte biblique est fort clair : « David, se levant, alla, lui et ses hommes, frapper les Pélichtim (Philistins) au nombre de deux cents. David apporta leurs prépuces, etc. » (3). Il est bien clair, qu'avant de circoncire les Philistins, David les a préalablement tués. Cela ressort du texte même.

(1) I, *Samuel*, XVIII, 17-25.
(2) *Ibid.*, (trad. Ledrain).
(3) I, *Samuel*, XVIII, 17-25, (trad. Ledrain).

Mais ces versets me paraissent éclairer singulièrement l'origine et le sens de la circoncision, coutume à propos de laquelle on a écrit nombre de savantes dissertations, toutes fort peu concluantes. La circoncision a été, dans le principe, une pratique de l'Égypte ancienne ; mais l'Égypte a été la patrie originelle de la phallotomie, qui, avec les progrès de la civilisation, s'est atténuée en circoncision, et les Hébreux ont emprunté aux Égyptiens cette dernière coutume, dont le sens devient ainsi très net. La circoncision est symbolique de la phallotomie. Au point de vue religieux, elle signifie, en Judée, que le circoncis est le vaincu, la chose de Iahvé, de l'Eternel tout puissant. Si nul commentateur ou traducteur de la Bible n'a encore, croyons-nous, compris de cette façon, pourtant aussi simple qu'évidente, les versets, sur lesquels je viens de m'appuyer, c'est que le joug de la tradition est fort difficile à secouer, surtout quand il s'agit de textes sacro-saints et vénérés pendant des siècles et des siècles.

IV. *Conquête et pillage.*

J'ai pris dans les textes dits sacrés les éléments de l'épouvantable nomenclature, que je viens de faire ; mais j'ai dû me borner à faire un choix. Israël n'avait pas précisément le cœur sensible et, de plus, il s'était fait ordonner par son Elohim, par Iahvé en personne, d'exterminer les Cananéens afin de s'emparer de leur pays : sa conscience était donc à l'aise. L'Éternel lui-même allait jusqu'à inspirer aux gens de Canaan l'idée, très folle selon la Bible, de résister aux envahisseurs afin que ceux-ci eussent un prétexte pour les égorger : « Il fallut tout enlever de force. C'était Iahvé, qui donnait à leur cœur assez d'assurance pour lutter contre Israël, *afin qu'on pût les rouer* sans qu'il

y eût la moindre grâce pour eux et qu'on les exterminât, selon que Iahvé l'avait ordonné à Mosché (1) ».

Nous avons vu avec quelle obéissance farouche Israël se conforma aux ordres de son Dieu. Le fer et le feu ayant fait place nette, « Josué prit donc tout le territoire, comme Iahvé l'avait prescrit à Mosché, et le donna en propriété à Israël, le lui partageant par tribus. Après quoi, le pays se reposa de la guerre (2) ». Mais cette méthode si radicale ne s'appliquait pas seulement à la terre dite promise ; au temps de Saül, les Béné-Reoûbèn et la demi-tribu de Manassée (Menassché) l'appliquèrent aux Agriites ; ils les tuèrent et s'installèrent tranquillement à leur place (3). Ce n'était donc pas seulement la simple soif du sang, qui rendait si meurtrier le bras d'Israël : si l'on tuait sans cesse, c'était surtout pour voler, pour s'approprier le pays, si possible, ou, à tout le moins les biens de ses habitants. Mais dans sa terrible coutume de « vouer » les vaincus et leurs biens, Israël apportait un certain discernement : « Saül et sa bande épargnèrent Agag et le meilleur du troupeau et du bétail, puis les objets de second choix, les agneaux et tout ce qui avait de la valeur. Il ne leur plut pas de les vouer ; mais ce qui était mauvais et sans prix, ils le vouèrent » (4). Les Hébreux étaient donc plus ménagers du butin que de la vie des vaincus. De même, dans ses razzias contre les Amalécites, etc., David mettait à mort tous les hommes et même toutes les femmes, mais il avait soin d'emmener les animaux, le menu troupeau, le bétail, les ânes, les chameaux ; il emportait même les vêtements (5). Ce pillage à fond était presque de règle. Dans une lutte, racontée d'ailleurs avec force invraisemblances,

(1) *Josué*, XI, 12-21 (Trad. Ledrain).
(2) *Josué*, XI, 21.
(3) I, *Chroniques*, V, 9-21.
(4) I, *Samuel*, XV, 9-19. (Trad. Ledrain).
(5) I, *Samuel*, XXVII, 7.

contre les Kouchites, ceux-ci ayant été exterminés jusqu'au dernier, les Jehoudites pillèrent toutes leurs villes; « car elles renfermaient un ample butin »; puis ils emmenèrent à Jérusalem les troupeaux et les chameaux en grand nombre » (1). Comme le faisaient les Arabes, les Juifs enlevaient aussi avec les troupeaux volés de nombreux captifs. Ainsi aux Agriites on prit, dit la Bible, 250.000 têtes de menu troupeau, 2.000 ânes et 100.000 personnes (2). Les chiffres sont sans doute exagérés; mais l'intention est claire. Une fois, il arriva au peuple de Dieu, de passer sur un champ de bataille, où les Ammonites, les Moabites, les gens de la montagne de Séir s'étaient mutuellement entr'égorgés. Bonne aubaine pour les Jéhoudites, qui dépouillèrent et pillèrent les morts, trois jours durant (3).

Quand il arrivait aux ennemis de s'enfuir avec leurs biens, Israël, déçu dans son espoir de butin, entrait en fureur et s'efforçait de ruiner la contrée. C'est ce qui advint au pays de Moab, abandonné par ses habitants : « Israël entra dans le pays et ne l'épargna point. Ils renversèrent les villes, et, dans toute terre excellente, jetèrent chacun sa pierre de façon à la couvrir. Ils obstruèrent toutes les sources, mirent bas tout bon arbre (cette fois contre la prescription de Iahvé) » (4). Israël a donc été à la fois plus féroce et plus rapace encore que ses cousins, les Arabes primitifs.

Comment était réparti ce large butin guerrier ? Avant l'établissement de la royauté, il est probable que tout se distribuait à tous par parts égales ; puisque David veut encore que des parts soient réservées même à ceux qui n'ont pas combattu (5); mais, plus tard, le prince commença par

(1) II, *Chroniques*, XIV, 10.
(2) I, *Chroniques*, V, 9-21.
(3) II, *Chroniques*, XX, 22-30.
(4) II, *Rois*, III, 15-26. (Trad. Ledrain).
(5) I, *Samuel*, XXX, 19-31.

prélever la moitié du butin, avec obligation morale d'en employer une partie pour des objets d'utilité publique (1). Les Arabes musulmans avaient une coutume analogue, mais le prélèvement ne s'élevait qu'au cinquième. En fait, les rois d'Israël durent prendre et donner selon leur bon plaisir; puisque nous voyons déjà David envoyer gracieusement des parts de pillage aux *Zéqénims* de Judas uniquement parce qu'ils sont ses amis (2).

Après les actes de glorieux brigandage, dont j'ai cité un certain nombre d'exemples cueillis, entre beaucoup d'autres, dans les livres sacrés, les héros de ce sanglant banditisme rentraient triomphalement dans leur bonne ville au son des luths, des harpes et des trompettes (3); les femmes, les jeunes filles allaient à leur rencontre en dansant (4): c'était comme une explosion de publique allégresse et aucun remords ne venait troubler la conscience d'Israël vainqueur, gorgé de butin et couvert de sang.

V. *La religion et la guerre en Judée.*

La férocité pour l'étranger est ordinaire chez les peuples sauvages ou barbares. Si celle des anciens Juifs nous paraît excéder la mesure ordinaire, c'est qu'elle était exagérée par la croyance religieuse. En effet les religions sont à la fois effet et cause; évidemment chacune d'elle est née de la mentalité du peuple, qui la professe; elle reflète donc sa manière de voir et de sentir; mais en même temps elle l'exagère. Or, la religion des Hébreux était infiniment grossière. Entre eux et Iahvé, leur Dieu spécial, il y avait une sorte

(1) Ledrain, *Histoire d'Israël.*
(2) I, *Samuel*, XXX, 19-31.
(3) II, *Chroniques*, XX, 22-30.
(4) Munk, *La Palestine*, 457.

de contrat commercial ; le peuple devait à son Elohim, l'obéissance et le culte ; mais, en retour, celui-ci avait le devoir de protéger Israël et de lui sacrifier les autres nations, qui ne comptaient pas devant sa face. Jephté expose tout nettement cette doctrine aux Ammonites : « Et maintenant qu'Iahvé, l'Elohim d'Israël, a dépossédé l'Emorite pour son peuple d'Israël, tu prétends à ce pays ! De ce que te donne Kamosch, ton Elohim, ne te crois-tu pas le maître ? Tout ce qu'Iahvé a rendu libre devant nous, nous le possédons aussi » (1). On voit qu'Israël ne nie en aucune façon le pouvoir de Kamosch. Dans son opinion, chaque peuple a son dieu et tant pis pour le plus faible. Si les Israélites s'emparent de la Terre promise et en exterminent les habitants, c'est sur l'ordre exprès de Iahvé, dont ils sont simplement les exécuteurs : en réalité, c'est lui, Iahvé, qui « arrache les nations » des contrées, dont il entend faire cadeau à son peuple (2). Le jour de la bataille, Iahvé en personne marche en avant de ses fidèles : « Ne t'épouvante point ; car Iahvé, ton Elohim, marche avec toi pour les combattre et te rendre victorieux » (3). Mais Iahvé peut par distraction oublier un moment ses adorateurs : il a tant d'affaires sur les bras ! Il est donc prudent, quand on marche au combat, de l'en avertir : « Quand vous irez au combat, en votre pays, contre l'adversaire qui vous assaillira, sonnez bruyamment des trompettes de façon à vous rappeler au souvenir d'Iahvé, notre Elohim, pour être garantis de vos ennemis » (4).

Le Dieu d'Israël adore les sacrifices sanglants. Il a promis la Terre des Cananéens, à son peuple, mais à condition qu'on lui sacrifie tous les premiers nés des animaux domestiques et de la femme ; seulement on pourra racheter l'ânon

(1) II, *Juges*, XI, 19-33. (Trad. Ledrain).
(2) *Deutéronome*, VII, 1-8.
(3) *Deutéronome*, XX, 6.
(4) *Nombres*, X, 7-10 (Trad. Ledrain).

et l'enfant nouveau-né (1). Israël, qui connaît très bien les goûts de son Dieu, promet de lui « vouer » les villes cananéennes, qu'il pourra prendre, et l'Eternel, très sensible à cette offre, livre en retour à son peuple les cités convoitées (2).

Pour vaincre, il suffit de s'assurer la protection de Iahvé en le traitant suivant ses goûts ; après quoi, la question du nombre des ennemis est sans aucune importance (3). Mais Iahvé tient particulièrement à l'exacte observance de ses prescriptions, sa colère s'allumerait, « sa narine s'enflerait », si, par exemple, on osait combattre le jour du Sabbat : du moins telle fut d'abord l'opinion des Hébreux et il leur arriva de se laisser égorger sans se défendre, pour ne pas violer le repos sabbatique (4) ; pourtant, après mûre réflexion, ce scrupule leur parut exagéré et ils décidèrent qu'à l'avenir, toute attaque serait repoussée, même le jour du Sabbat ; devant la nécessité la bigoterie, si rigide qu'elle fût, dut cependant baisser pavillon.

Les Juifs ont donc été plus cruels dans les guerres que les Arabes. Y a-t-il là un caractère de race ? C'est ce que nous aurons tout à l'heure à nous demander, mais auparavant il nous faut achever le tour du monde sémitique.

B. La guerre chez les Assyriens et les Phéniciens.

I. *Organisation militaire.*

L'histoire militaire des Hébreux est celle d'un peuple à la fois féroce, avide et bigot. Les mêmes caractéristiques morales ou plutôt immorales éclatent aussi chez les Assyriens

(1) *Exode*, XIII, 3-15.
(2) *Nombres*, XXI, 1-9.
(3) I, *Samuel*, 1-11.
(4) I, *Maccabées*, II. 29-41.

et les Phéniciens ; il semble donc bien qu'il y ait là un trait mental, particulier à la race ; car il persiste sous les formes politiques les plus dissemblables, et, à ce point de vue les républicains de Carthage ne valent pas mieux que les sujets des monarques assyriens les plus absolus.

A Carthage, on le sait, les institutions étaient démocratiques. Point de castes, point d'aristocraties ; des hétairies, des clans, élisaient des sénateurs, lesquels désignaient deux suffètes annuels, l'un civil, l'autre militaire, surveillés par une sorte de comité de salut public issu de l'assemblée et qui, par un simple rapport défavorable, pouvait décider soit la prorogation, soit le rappel d'un général en chef (1).

En Assyrie, c'est la monarchie absolue, du type oriental le plus pur. Le roi maître suprême est aussi le chef guerrier. En sa qualité de monarque omnipotent, il ne rêve que conquêtes et massacres et, chaque année, il part en guerre : cela fait même partie essentielle de ses fonctions (2).

C'est au sein de son peuple même, que le roi d'Assyrie recrute ses armées. A Carthage, au contraire, le peuple, avant tout marchand et navigateur, se décharge autant que possible sur des mercenaires des soins et dangers de la guerre. Ce sont surtout les mines d'argent de l'Espagne, qui fournissent à Carthage de quoi solder ses mercenaires (3), et le travail y est fait par des esclaves traités avec la plus extrême dureté : l'avidité punique ne connaît pas la pitié. Les régimes politique et militaire de l'Assyrie, d'une part, de Carthage, et Tyr, etc., de l'autre, sont donc très dissemblables ; mais la férocité est la même et aussi la rapacité. Les Carthaginois coulaient bas tout navire étranger, qu'ils trouvaient naviguant dans les eaux de la Sardaigne, du Portugal ou de la Mauritanie (4). Les Sidoniens, toutes les fois qu'ils se

(1) Hœfer, *Phénicie*, 135, 136.
(2) Maspero. *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, 365.
(3) Diodore, V, 38.
(4) Strabon, XVII, Ch. I. p. 19.

trouvaient en force, sur les rivages méditerranéens, saccageaient les bourgs et les temples isolés, brûlaient les moissons, enlevaient les femmes et les enfants, qu'ils allaient vendre sur les marchés de l'Orient (1). Les Carthaginois lapidaient les vaincus (2), amputaient les mains des marins ennemis capturés (3), etc.

Si, avant d'aborder la description de leurs coutumes guerrières, on jette un coup d'œil sur le mode d'armement de ces États de proie, on constate qu'à peu de chose près, il est celui de l'antiquité tout entière, aussi bien au point de vue des armes défensives que des offensives. En Assyrie pourtant, on usait d'une arme de jet spéciale, de flèches incendiaires, imbibées d'huile de naphte et que le sable seul pouvait éteindre (4). Ces flèches servaient surtout dans les sièges et nous en avons trouvé d'analogues chez les Tartares.

II. *Atrocités guerrières.*

L'histoire guerrière de l'Assyrie est épouvantable; ses rois semblent des tigres couronnés. Rusés, menteurs, horriblement violents, leurs règnes ne sont qu'une série de guerres et ils promènent autour d'eux la dévastation et la mort. Les villes prises par eux sont saccagées, démolies ou brûlées, tout à fait à la manière des Tartares (5). Parfois même, comme ces derniers, ils élèvent des pyramides de têtes (6).

De toutes ces atrocités, les conquérants assyriens tirent

(1) Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, 252.
(2) Hérodote, I, 167.
(3) Diodore, XIX, 103.
(4) Ammien Marcellin, XXIII, 6, 37.
(5) Maspero, *loc. cit.*, (quatrième édition), 283
(6) Maspero, *loc. cit.*, 366.

vanité et ils les racontent en termes emphatiques dans des inscriptions triomphales. En 879, les habitants de Karkhi, attaqués par leurs terribles voisins, abandonnèrent leurs villes et places fortes pour se sauver. A cette occasion, Achournazirpal se glorifie de ses exploits dans les termes suivants : « Je me ruai à leur poursuite; je semai mille cadavres de leurs guerriers dans la montagne; je jonchai les montagnes de leurs cadavres; j'en remplis les ravins. Deux cent trente prisonniers, qui étaient vivants entre mes mains, je leur tranchai les poignets » (1). Les Elamites avaient osé ne pas s'incliner devant la puissance d'Achourbanipal; ils en furent cruellement punis, après la prise de leur ville de Bit-Imbi. « Je la forçai au cours de mon expédition; j'en détruisis les habitants, qui n'étaient pas venus solliciter l'alliance de ma royauté. Je leur coupai la tête, je leur arrachai les lèvres et, pour les montrer aux habitants de mon empire, je les envoyai au pays d'Achour (2). » Pour obtenir la paix, le roi d'Elam, Oummanaldash, offrit de livrer Naboubelzikri, prince chaldéen, auquel il avait donné asile. Alors l'exilé se tua, et son cadavre, seul, fut envoyé au monarque assyrien, qui le fit décapiter, jeter à la voirie, sauf la tête. Celle-ci, salée et préparée, fut suspendue à un arbre dans un des jardins royaux de Ninive : un bas-relief représente le roi banquetant avec ses femmes en présence de ce hideux trophée (3).

Si assouplis que soient les sujets et tributaires de pareils despotes, la patience parfois leur échappe et ils se révoltent, c'est-à-dire commettent un crime abominable, pour lequel, aux yeux du maître, nul châtiment n'est trop cruel. C'est surtout de ces terribles répressions, que les rois d'Assyrie aiment à se vanter : « J'en tuai un sur deux... Je cons-

(1) Maspero, *loc. cit.*, 367.
(2) *Ibid.*, 467.
(3) *Ibid.*, 469.

truisis un mur devant les grandes portes de la ville, je fis écorcher les chefs de la révolte et je recouvris le mur avec leurs peaux. Quelques-uns furent murés vifs dans la maçonnerie; quelques autres crucifiés ou empalés le long du mur (1). »

Les abominations, que je cite, n'ont rien d'exceptionnel; ce sont les exploits ordinaires aux despotes d'Assyrie. Achournazirpal, après avoir ravagé le pays des Zouki révoltés, brûlé leurs villes, empalé les prisonniers, s'écrie avec la satisfaction que peut procurer un devoir bien rempli : « Sur les ruines, ma figure s'épanouit; dans l'assouvissement de mon courroux, je trouve mon contentement (2) ».

Voici maintenant le même Achourbanipal, racontant comment il s'est vengé de Babylone : « Leurs chariots de guerre, leurs harnais, leurs femmes, les trésors de leurs palais furent apportés devant moi : les hommes dont la bouche avait tramé des complots perfides contre moi et contre Achour, mon Seigneur, j'arrachai leur langue et j'accomplis leur perte. Le reste du peuple fut exposé vivant devant les grands taureaux de pierre que Sennachérib, le père de mon père, avait élevés; et, moi, je les jetai dans le fossé, je coupai leurs membres, je les livrai en pâture aux chiens, aux bêtes fauves, aux oiseaux de proie, aux animaux du ciel et des eaux. En accomplissant ces choses, j'ai réjoui le cœur des grands dieux, mes seigneurs (3) ».

Pourtant on ne peut pas tout tuer; on peut même, quand on est conquérant, tirer divers profits des vaincus, en leur laissant la vie sauve. Aussi arrivait-il parfois que les vides faits par l'épée dans la masse de certaines populations subjuguées, fussent comblés par de véritables transplantations d'autres peuples captifs. Ce procédé, qui était familier aux

(1) Maspero, *loc. cit.*, 345.
(2) *Ibid.*, 368.
(3) 466.

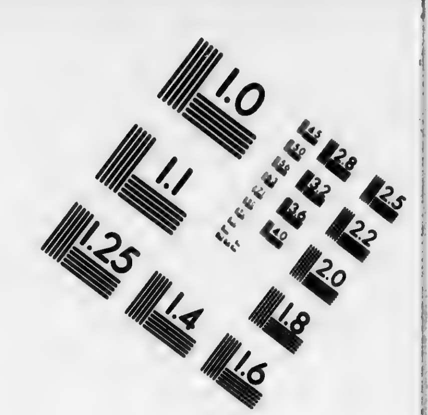
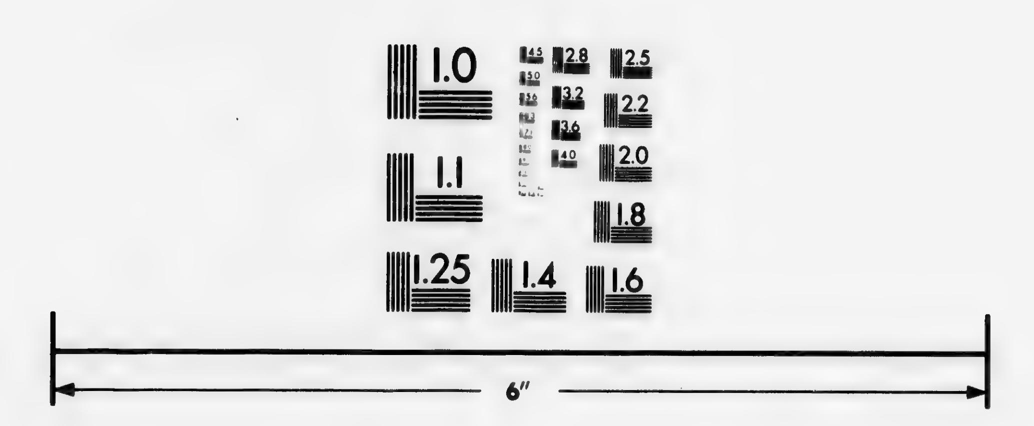


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8

Incas de l'ancien Pérou, l'était aussi aux Assyriens. Sennachérib colonisa ainsi, avec des prisonniers araméens, élamites, chaldéens, le territoire de l'Ellibi dans le Kurdistan (1). C'est de cette manière que les monarques assyriens utilisaient les vastes troupeaux humains capturés dans leurs guerres : « Aidé par le feu, le massacre, les combats et les tours de siège, dit Sennachérib en parlant de la prise de Jérusalem, j'emportai les villes, je les occupai ; j'en fis sortir 200.150 personnes, grandes et petites, mâles et femelles, des chevaux, des ânes, des mulets, des chameaux, des bœufs, des moutons sans nombre et je les saisis, comme butin (2)». — Ces populations prisonnières étaient ensuite transportées dans d'autres villes ou contrées préalablement conquises et dévastées. Ainsi la population de Samarie fut envoyée par Sargon dans les villes des Mèdes et remplacée par des Chaldéens (3).

Après les massacres, les pillages, les exodes forcés de peuples venaient les tributs imposés et ils étaient lourds. Aserhaddon imposa à Khazaïl, petit roi nabatéen, une redevance annuelle de dix mines d'or, de mille escarboucles et de cinquante chameaux de prix (4). Le même monarque assyrien, devenu maître de l'Egypte, y maintint les vingt chefs de nomes, mais moyennant des tributs distincts payés par chacun d'eux (5). — Dans le traitement des vaincus, il n'y avait d'ailleurs aucune règle ; le roi vainqueur obéissait à son caprice toujours à la fois avide et féroce. A Jérusalem, Nabuchodonosor (Naboukoudouroussour) commença par faire égorger, en présence de Sédécias, ses fils et tous les magistrats de Juda ; puis il fit crever les yeux au roi juif et l'envoya, enchaîné à Babylone. La ville fut démolie

(1) Maspero, *loc. cit.*, 434.
(2) Maspero, *loc. cit.*, 436.
(3) *Ibid.*, 420.
(4) *Ibid.*, 453,
(5) *Ibid.*, 455.

et brûlée méthodiquement ; les soldats, les prêtres, les scribes, les gens de haute classe, les artisans, les forgerons, au nombre de dix mille, furent transportés en Chaldée. Au contraire le peuple des campagnes fut bien traité ; on lui donna à cultiver les vignobles et les champs des riches (1).

Enfin certains actes résultent simplement de fantaisies, qu'imagine un despote enivré de sa toute-puissance. Ainsi Achourbanipal s'amusa, un jour qu'il offrait un sacrifice, à se faire traîner au temple par quatre rois captifs, attelés au timon de son char (2).

En lisant le récit des excès effroyables, que je viens d'énumérer, nous ne pouvons nous défendre de les attribuer à une sorte de folie, à une vésanie spéciale, qui pourrait prendre place dans le cadre nosologique, sous le nom de « délire monarchique ». On comprend d'ailleurs qu'un roi absolu, un despote dont rien ne réfrène les caprices, qui, depuis son enfance, a vu des millions d'êtres humains se prosterner, s'avilir devant lui, finisse par perdre toute notion du réel et par se croire au-dessus de toute morale. Pour une grande part, la religion travaille à entretenir en lui cette illusion ; car le clergé considère le roi comme un représentant, une émanation, de la divinité et celui-ci n'a nulle envie de contredire en ce point les ministres de ses dieux. Lui-même se fait gloire de ravager et d'égorger pour la plus grande gloire de la religion. Quand les rois assyriens partaient en guerre, c'était ordinairement pour obéir au dieu Achour ; écoutons-les plutôt : « Le Dieu Achour, mon Seigneur, me dit de marcher ; j'assemblai donc mes chars et mes bataillons, etc. (3) ». C'est pour glorifier leurs dieux, pour répandre leur culte, que les conquérants assyriens sèment partout la dévastation et la mort ; ils sont

(1) II, *Rois*, XXV, 7-16.
(2) Maspero, *loc. cit.*, 469.
(3) *Ibid.*, 296.

extrêmement pieux ; ils ont la foi sincère, celle qui agit, et leurs sauvages expéditions sont des croisades (1). Mais ce fanatisme féroce n'est pas spécial aux Sémites d'Assyrie. On s'en convainc aisément, en embrassant toute la race d'un coup d'œil rétrospectif.

C. **La caractéristique morale des Sémites**

Les peuples barbares de tous les pays sont à la fois très avides du bien et très prodigues de la vie d'autrui. Pourtant, chez aucune autre race blanche, ce double trait n'est aussi marqué que chez les Sémites en général. De même, aucun peuple aryen n'a eu le fanatisme aussi forcené, aussi féroce et aussi tenace que les Assyriens, les Juifs, les Arabes, sans même parler de Tyr, de Carthage et du culte de Moloch, le dévorateur d'enfants. Il semble bien y avoir là une empreinte particulière à la race tout entière. Pourtant cette empreinte est mal accusée encore chez les Arabes primitifs ou restés tels. Les Arabes antéislamiques et les Bédouins sont médiocrement religieux et, s'ils tuent volontiers, au moins ils ne se délectent pas dans les carnages.

C'est à un stade postérieur de leur civilisation que la soif de meurtre et de pillage s'est exaltée chez les Sémites et elle a suivi pas à pas le développement de la ferveur religieuse. Tous les peuples sémitiques sont devenus bigots ; ils ont eu à un degré extraordinaire ce que des exégètes onctueux appellent « le sentiment du divin » et du même coup ils ont perdu le sentiment, beaucoup plus précieux, de l'humain. Les divinités sémitiques, créées à l'image de leurs adorateurs, ont encouragé les instincts cupides et sanguinaires : elles les ont même justifiés. A partir de ce moment, tous les peuples ayant un culte étranger sont devenus, aux

(1) Maspero, *loc. cit.*, 299.

yeux des orthodoxes, une proie à dévorer. Les exterminer, les piller, c'était faire œuvre pie. Sur ce point Achour, Iahvé, Allah sont d'accord et leurs sectateurs leur obéissent avec une ardeur qui ne se lasse pas. Ce n'est pas la première fois, au cours de cette enquête, que nous voyons les idées et convictions religieuses déchaîner ainsi les pires instincts de l'humanité ; nulle part cependant, du moins parmi les races dites supérieures, la sauvagerie pieuse n'a été exaltée au même degré que chez les Juifs et les Assyriens. Le fait a son importance pratique et théorique et il mérite d'être mis en relief, puisque de nos jours encore, il s'est trouvé des écrivains pour en faire l'apologie. Ainsi un très érudit historien de la Palestine trouve tout à fait excusable, que le peuple d'Israël ait exterminé les peuples cananéens ; car, dit-il, Israël avait sa mission à remplir : cultiver et propager le monothéisme. Or, pour cela, il avait absolument besoin d'un pays ; il a pris celui des Cananéens, en supprimant au préalable les préoccupants. Le fait est regrettable sans doute ; mais la fin justifie les moyens (1). Nous savons à quoi servent ordinairement ces missions historiques ou religieuses, que certains peuples se décernent bénévolement à eux-mêmes, et quelles violences, souvent quelles horreurs, elles ont trop souvent servi à masquer.

(1) S. Munk, *La Palestine*, (passim).

CHAPITRE XIV

LA GUERRE DANS L'INDE ET LA PERSE

SOMMAIRE

A. La guerre dans l'Inde.

I. *Les races de l'Inde.* — Dravidiens, Aryens et aborigènes. — II. *La guerre chez les aborigènes de l'Inde.* — Guerres d'embuscade et d'extermination. — Armes. — Tactique. — L'arbitrage chez les Todas. — La guerre chez les Kâfirs. — *Vendette* et guerres religieuses. — III. *La guerre chez les Aryas védiques.* — Indra, dieu de la guerre. — Les armes. — La toilette des guerriers. — Razzias. — IV. *La guerre dans l'Inde brahmanique.* — La monarchie absolue dans l'Inde à l'époque d'Alexandre. — Le respect des laboureurs. — Les armes. — L'art des fortifications. — Composition des armées. — Les devoirs du Kchatriya. — Les devoirs du roi. — Les ambassadeurs espions. — La tactique. — Ménager les vaincus. — La terre altérée de sang. — Le Bouddhisme et la guerre. — La métempsycose et la guerre.

B. La guerre en Perse.

I. *La Perse ancienne.* — La guerre chez les Ossètes. — Les castes dans l'ancienne Perse. — Monarchie, despotisme et amour des conquêtes. — L'éducation militaire des jeunes Perses. — La composition des armées. — Les satrapes militaires. — Le rôle du fouet dans les armées. — Le dévouement au roi généralissime. — Les armes. — Férocité guerrière dans le *Chal-Nemeh.* — Les fortifications. — Colonies et transplantations. — Traitement des vaincus. — Caractères différents de l'Assyrie et de la Perse. — II. *La Perse moderne.* — Persistance de l'absolutisme. — Armement. — Recrutement des armées. — Leur composition. — Comment on traite les prisonniers. — Conflits entre la discipline et la hiérarchie sociale.

C. La guerre chez les Aryens d'Asie.

Analogie des mœurs guerrières dans toutes les races.

A. La guerre dans l'Inde

I. *Les races de l'Inde.*

La vaste presqu'île indostanique, où nous allons maintenant étudier la guerre, a primitivement été occupée par des populations de race dravidienne, c'est-à-dire par des noirs, mais très supérieurs, aux traits délicats, presque aryens, et aux cheveux simplement bouclés. Puis des immigrants, les uns mongoliques, mais en petit nombre, les autres aryens, pénétrèrent dans le nord de l'Inde. L'appoint mongolique a été faible ; il n'en a pas été de même du flot d'envahisseurs aryens, venus du nord-ouest. Par infiltration sans doute, pour une part ; par la conquête, d'autre part, ces immigrants de race blanche, ont refoulé, supplanté ou asservi les premiers occupants, qui ont fini par être rejetés dans le sud-ouest de la péninsule. En dépit des prohibitions de caste, ces déplacements et conflits de populations ne se sont pas opérés sans de nombreux mélanges. Finalement un certain équilibre s'établit et, au temps de Strabon, l'Inde semblait occupée par deux types humains ; l'un, l'Indien du midi, ressemblait, dit le géographe, aux Ethiopiens par la couleur de la peau et au reste des humains (c'est-à-dire des blancs) par la physionomie et la nature des cheveux. Quant au type des hommes du nord, il se rapprochait de celui des Egyptiens (1). Cette répartition est encore celle d'aujourd'hui ; seulement, dans sa vue à vol d'oiseau des races de l'Inde, Strabon a négligé certains débris de peuples primitifs ou certains résultats de croisements variés entre les blancs, les jaunes et les noirs. Ces types arriérés sont aujourd'hui appelés aborigènes et, dans toute étude sociologique sur l'Inde, il est nécessaire d'en tenir compte ; car on trouve souvent, chez

(1) Strabon, l. XV, ch. I, par. 13.

eux, de curieuses survivances. C'est donc par ces aborigènes ou soi-disant tels, qu'il nous faut commencer notre étude de la guerre dans l'Inde.

II. *La guerre chez les aborigènes de l'Inde.*

Les aborigènes de l'Inde sont de race et de civilisation très diverses ; par suite, leurs armes n'ont rien d'uniforme. Les Khantis et les Singphos ont une arme nationale, le *dao*, lourd sabre, parfois utilisé comme soc de charrue, et précieux aussi comme sabre d'abatis (1). Les Nagas du groupe inférieur se servent aussi du *dao*. Ces mêmes tribus ont pour armes de jet des javelots (Les Nagas et les Singphos). Les Singphos combattent aussi avec une forte arbalète lançant des flèches de roseaux. Tous portent des boucliers, tantôt circulaires, tantôt de forme allongée et alors ayant de quatre à six pieds de longueur. Ces boucliers sont recouverts tantôt en cuir de buffle (2), tantôt en peau de tigre ou d'ours (3). Assez récemment les armes à feu se sont introduites chez les Khantis (4). Les Singphos se garantissent en outre la tête à l'aide d'un casque, de même matière que leur bouclier ou parfois fait seulement avec du rotin tressé (5).

Les Jouangs connaissent l'arc et les flèches ; mais affectionnent surtout la fronde, à l'aide de laquelle ils lancent des cailloux roulés naturellement, mais qu'ils n'ont pas l'idée de façonner (6). L'arc se retrouve encore chez les

(1) Dalton, *Ethnology of Bengal*, 8-11.
(2) *Ibid.*, 8, 11.
(3) *Ibid.*, 46.
(4) *Ibid.*, 8.
(5) *Ibid.*, 11.
(6) *Ibid.*, 154.

Santals ; mais ils y joignent des haches de bataille (1). Les Korwas, qui sont aussi armés de haches de bataille, ont la réputation d'être de dangereux archers et décochent des flèches barbelées, à pointes de fer, qu'ils forgent eux-mêmes (2). Les aborigènes de groupe Abor ont, pour armes principales, l'arc, l'arbalète, de longs javelots, de longs sabres droits, des poignards (3).

Les Angamis, indigènes appartenant au groupe Naga, dit inférieur, semblent être les seuls qui aient eu l'idée de fortifier leurs villages ; ils ont l'instinct guerrier (4). Certaines tribus nagas ressentent déjà, à leur manière, la passion de la gloire militaire. Chez elles, pour être honoré et avoir le droit de se tatouer la face, tatouage qui équivaut aux décorations des civilisés, il faut avoir conquis et collectionné des scalps et des crânes, peu importe d'ailleurs comment et sur qui. Tout ce qu'exige l'honneur naga, c'est que la victime appartienne à un autre clan (5).

Quelques rares tribus, notamment celles des Tenai, du groupe Abor, font la guerre loyalement, après l'avoir déclarée ; ils attaquent ouvertement et respectent les non-combattants (6) : rare exception, qui peut provenir d'une influence brahmanique. Ordinairement les aborigènes de l'Inde guerroient à la manière des sauvages inférieurs de toute race, par embuscades, surprises, embûches. Evidemment ces tribus sauvages ne distinguent pas entre la guerre et la chasse. Les Singphos affectionnent les attaques de nuit, qu'ils abandonnent d'ailleurs en cas de résistance (7). Les Abous et les Miris, appartenant cependant au même

(1) Dalton, 216.
(2) *Ibid.*, 228.
(3) *Ibid.*, 27.
(4) *Ibid.*, 44.
(5) *Ibid.*, 40.
(6) *Ibid.*, 35.
(7) *Ibid.*, 11.

groupe que les chevaleresques Tenai, procèdent toujours par surprises, attaques nocturnes et, en cas de succès, ils abusent de la victoire en massacrant sans pitié les hommes, les femmes et les enfants (1). Les Korwas font aussi cette guerre d'extermination, même quand l'adversaire ne leur résiste pas (2).

Les Santals organisent à la manière des Tartares, de véritables expéditions guerrières contre les animaux. Quatre ou cinq fois par an, ils se réunissent, armés en guerre et acompagnés de chiens. Leur troupe compte plusieurs milliers d'hommes et forme des lignes de rabatteurs, ayant parfois plus d'une lieue de longueur. Les chiens les suivent et les aident ; ainsi disposés, ils refoulent devant eux tous les animaux sauvages dans un espace ouvert, en ayant soin pourtant d'éviter ordinairement les animaux dangereux, comme le tigre et l'ours (3). Le produit de cette chasse collective ne se partage point méthodiquement : chaque animal appartient au chasseur, qui, le premier, l'a blessé (4).

Nous n'avons pas de renseignement précis sur les causes ordinaires des guerres entre toutes ces tribus sauvages ; mais nous pouvons les supposer d'après l'analogie générale : elles doivent tenir à l'amour du pillage et à la retaliation, chez les tribus qui ne sont pas encore en régime monarchique. Là où l'on obéit à un rajah, d'essence divine et vénéré comme tel, ce qui arrive chez les Koukis dont le souverain a tous les droits, même celui du seigneur, sur toutes les filles ou femmes, il est clair que la guerre se fait uniquement pour obéir au maître (5). Chez certaines de ces tribus monarchiques, par exemple, chez les Moundaris et

(1) Dalton, *Ethnol. Bengal*, 35.
(2) *Ibid.*, 229.
(3) *Ibid.*, 216.
(4) *Ibid.*, 216.
(5) *Ibid.*, 45.

les Oraons, la population fut partagée, dès que l'on institua le pouvoir monarchique d'un rajah, en deux catégories : 1° des aristocrates formant la milice et possédant les charges honorifiques ; 2° une classe inférieure, ayant pour principale fonction celle d'entretenir ses maîtres (1).

L'état politique des Todas contraste absolument avec celui de ces aborigènes monarchiques, puisqu'ils vivent encore en anarchie égalitaire, mais cela n'empêche pas leurs villages d'être perpétuellement en guerre les uns avec les autres. Il est vrai pourtant, que les Todas règlent assez souvent leurs compétitions, en se soumettant à la décision d'un conseil d'arbitres (2), donnant ainsi un bon exemple aux peuples dits civilisés. Ces aborigènes hindostaniques, de race inférieure ou très mélangée, nous renseignent mal sur ce qu'a pu être l'état primitif des Indous aryens. Pour trouver d'autres aborigènes, de race blanche cette fois, et que l'on peut, sans trop de témérité, considérer comme les congénères au moins comme les analogues des Aryens primitifs, des Aryas védiques, il faut se transporter sur les confins de l'Afghanistan, dans le petit district occupé par par l'intéressante population des Siah-Pouch ou Kâffirs.

Les Kâffirs sont encore en régime très républicain ; quoiqu'il tende déjà à se former, chez eux, une classe aristocratique, celle des plus riches (3). — Les armes des Kâffirs sont un arc, long de quatre pieds et demi, qui lance de flèches légères, barbelées et parfois empoisonnées (4), une dague, toute en fer forgé, une hachette de fer et une massue en bois qui est l'arme nationale. Enfin, un petit bouclier recouvert de cuir est la seule arme défensive. Exceptionnellement un sabre

(1) Dalton, *Ethnol. Bengal*, 169.
(2) Stewart, Jour. asia. Soc. of Bengal, XXIV, 668.
(3) G. Capus, *Réponses au questionnaire de Sociologie*, (*Bull. Soc. d'Anthrop.*), 1890.
(4) Elphinston, *Tableau du royaume de Caboul*, t. III, 217.

recourbé et un fusil à mèches, armes importées, s'ajoutent aux armes plus primitives (1).

Les guerres des Kâffirs sont ordinairement des guerres de *vendetta* entre les tribus ou de meurtrières expéditions contre les populations musulmanes. Tuer des Musulmans est, pour les Kâffirs, la gloire suprême. Leurs jeunes gens ne sont vraiment comptés pour guerriers qu'après des exploits de ce genre et tout Kâffir porte fièrement à son turban autant de plumes qu'il a tué de Musulmans (2).

Les Kâffirs n'ont d'autres chefs que des conducteurs guerriers, élus seulement pour les expéditions militaires (3). — Le plus souvent, les Kâffirs font de la guerre tout à fait sauvage, par surprises et embuscades. Ce qui est singulier et donne bien la mesure de l'imprévoyance chez les primitifs de toute race, c'est que les Kâffirs, si habitués à surprendre les autres, ne font rien pour se garantir eux-mêmes des surprises et campent sans poser de sentinelles. De leurs expéditions les Kâffirs ramènent des esclaves, mais surtout de leur race; car ils ne font guère quartier à l'ennemi héréditaire, au Musulman (4). Toujours ils associent leurs dieux à leurs exploits guerriers, en leur offrant des *ex-voto*, des trophées provenant du combat. Leur culte du feu, leurs sacrifices faits par des sorciers en titre, les noms mêmes de certaines de leurs divinités (5) rappellent assez les mœurs analogues des Aryas védiques, dont ils semblent bien être un débris survivant, quoique fort altéré.

(1) G. Capus, *loc. cit.*
(2) *Ibid.*
(3) G. Capus, *loc. cit.* — Elphinstone, *loc. cit.*, t. III, 218.
(4) G. Capus, *loc. cit.*
(5) G. Capus, et *Rig-Veda*, sect. IV, lect. VI, hymne I, verset 8.

III. *La guerre chez les Aryas védiques.*

Le style des hymnes du Rig-Véda est à la fois si emphatique et si vague ; de plus, la traduction en est si incertaine, qu'il est difficile d'en extraire des notions bien précises sur les mœurs et l'état social des Aryas védiques. Cependant il est très certain que l'évolution politique et la civilisation des Aryas védiques étaient beaucoup plus avancées que celles des Kâffirs afghans. Le régime monarchique était institué dans leurs tribus. Pourtant les hymnes gardent la trace d'un état social, où l'on élisait encore le chef de guerre ; le dieu Indra, nous disent-ils, fut ainsi choisi par les autres dieux. Aussi les Aryas védiques en avaient-ils fait leur dieu de la guerre. Indra combat sur un char et un hymne célèbre le coursier qui le traîne en nous donnant une description succincte d'un combat et du but de ce combat : « Dans les combats qu'il livre, il se jette au plus épais de la mêlée et disparaît au milieu des vaches... Ainsi, le voyant dans les batailles, les ennemis poussent un cri, comme à l'aspect du brigand qui dépouille ou de l'épervier affamé, qui s'abat sur un cadavre ou sur un troupeau, etc., (1) ». Ce coursier, qui disparaît au milieu des vaches nous apprend, à n'en pas douter, que les héros védiques guerroyaient surtout pour voler les troupeaux soit des chefs voisins de leur race, soit des Dasyous ou populations d'un autre type avec lesquelles ils étaient en perpétuels conflits. Ces Dasyous, tant de fois maudits dans les hymnes védiques, paraissent avoir été, pour les Aryas, ce que les Musulmans sont aujourd'hui pour les Kâffirs, une race à exterminer. Les armes des Aryas védiques sont plus richement ornées que celles des Kâffirs, mais elles leur ressemblent. Ce sont surtout des flèches à têtes de

(1) *Vâmadêva*, II, 179.

fer (1). Indra lui-même en porte dans un carquois (2). Les héros élèvent leurs drapeaux dans les combats (3). Les guerriers se couvrent de leurs boucliers, dont les poètes nous parlent dans des comparaisons imagées (4) ; mais la cuirasse, inconnue des Kâffirs, est au contraire en usage chez les Aryas (5). Il en est de même, et ceci dénote un degré de civilisation relativement avancé, des chars de guerre. C'est en effet sur des chars, que combattent les dieux Indra, Mithra, Varouna (6). Comme beaucoup de sauvages, les guerriers védiques font toilette pour aller à la guerre ; ils se parent de guirlandes : leurs bras sont chargés de bracelets, qu'ils font cliqueter avec coquetterie ; ils ont la tête surmontée d'aigrettes brillantes.

De nombreux versets du Rig-Véda, dénotent un violent amour de la richesse ; il y est constamment question de troupeaux, que l'on désire vivement, que les prêtres quémandent sans cesse aux petits princes, et de tout cela on peut inférer que la guerre védique était souvent une guerre de razzias pillardes. D'ailleurs on demande sans cesse aux dieux les trésors de l'ennemi et même on leur en promet une part (7).

Mais pour tirer de ces obscurs versets une protohistoire précise des tribus aryennes pendant leur marche en avant vers l'Inde, comme on l'a fait quelquefois, il faut être doué d'une puissance d'imagination heureusement assez rare. Je me bornerai donc à ces quelques données très insuffisantes. Néanmoins, si nous ne savons par d'une manière précise, comment les Aryas védiques ont conquis la péninsule hin-

(1) *Rig-Véda*, sect. V, lect. I, hymne XIV, v. 15.
(2) *Ibid.*, sect. I, lect. III, h. I, v. 3.
(3) *Ibid.*, sect. V, lect. VI, h. III, v. 2.
(4) *Ibid.*, lect. VIII, h. II, v. 5
(5) *Ibid.*, sect. I, lect. II, h. VI.
(6) *Ibid.*, sect. VIII, lect. V, h. IX, v. 4. — Section III, lect. VII, h. VI, v. 6, etc.
(7) *Ibid.*, section I, lect. V, h. 11, v. 5.

dostanique, nous n'ignorons pas cependant qu'ils l'ont conquise, qu'ils y ont fondé de puissants royaumes, que leur religion, primitivement naturaliste, s'y est épanouie en Brahmanisme. Or, sur l'Inde brahmanique, les renseignements ne nous font pas défaut et nous allons y retrouver les Aryas à un stade postérieur et plus avancé de leur civilisation.

IV. *La guerre dans l'Inde brahmanique.*

De l'Inde, comme de l'Afrique, les écrivains de l'antiquité ont eu une vue juste dans sa généralité, en parlant de la répartition des races. Par exemple, ils ont parfaitement distingué les Aryens des Dravidiens. Les Indiens du nord, dit Strabon, sont d'un type analogue à celui des Egyptiens; ceux du midi (les Dravidiens) ressemblent aux Ethiopiens pour la couleur de la peau et au reste des hommes (de race blanche) par leur physionomie et la nature de leurs cheveux (1). Néanmoins, même à l'époque d'Alexandre, quand les Grecs ont pu voir de près les habitants de l'Inde, un commun manteau de brahmanisme couvrait toute la péninsule et voilait de très nombreuses différences de détail dans les idées et les mœurs. Sans doute, il s'en faut que les anciens aient tout vu dans l'Inde; mais ce qu'ils ont vu est conforme à la réalité.

A l'époque d'Alexandre, les petits roitelets védiques étaient devenus de puissants monarques entourés d'un prestige divin. La loi indienne, dit Strabon, veut qu'on ne se borne pas à saluer la personne des grands ou des rois, mais qu'on les adore, comme des divinités (2). Le monarque indien vit toujours au milieu d'un essaim de femmes. Sort-il de son palais pour chasser? ses concubines lui forment une garde

(1) Strabon, liv. XV, ch. I, par. 13.
(2) Strabon, l. XV, ch. VI, par. 67.

d'amazones. Dans ces occasions, le chemin, que parcourt le roi, est bordé de cordes et l'imprudent, qui les franchit, est mis à mort. Si le roi chasse dans son parc, il s'assied simplement sur un trône. Plusieurs femmes se tiennent à ses côtés et, comme lui, décochent des flèches sur le gibier, que des rabatteurs poussent devant le monarque (1). Les Grecs ont mal compté les castes constituant la société brahmanique ; mais ils les ont vues et ils ont constaté, que la classe des marchands et artisans, la quatrième, devait et payait au roi des impôts ou des corvées. Ils nous apprennent que les armuriers et charpentiers étaient exclusivement requis pour le service des arsenaux et de la flotte des rois, et qu'ils étaient nourris et payés par le trésor des princes. La classe des guerriers était aussi défrayée par le roi, mais à la condition de se tenir toujours prête à marcher à son ordre. Elle vivait, en attendant, dans une noble oisiveté, s'adonnant bruyamment à la boisson et aux plaisirs. En temps de paix, les armes étaient déposées dans des arsenaux, sous la garde d'un intendant d'armes (2). Les divers services de l'armée Indienne étaient sous la direction d'autres intendants royaux ; il y en avait pour la marine, pour les vivres, pour le charroi des machines de guerre, pour l'infanterie, pour la cavalerie, pour les chars de guerre, pour les éléphants (3).

Les Grecs admirèrent le bon ordre des armées indiennes. On n'y voyait pas, disent-ils, de foule inutile, particularité faite pour les frapper ; car le contraire s'observait dans les armées helléniques. En outre, le vol y était presque inconnu (4). Tout à l'heure, en interrogeant le Code de Manou, nous y trouverons quelques prescriptions destinées à humaniser la guerre. Les Grecs remarquèrent, de leur côté, un trait de mœurs fort honorable pour la morale indienne

(1) Strabon. *Loc. cit.*
(2) Strabon, l. XV, ch. VI, par. 46.
(3) Strabon, XV, ch. I, par. 52.
(4) Strabon, XV, ch. VI, par. 53.

d'alors : le respect des laboureurs par les armées en campagne. Pendant que les bataillons aux prises s'entrégorgeaient à l'envi, les paysans, réputés sacrés et inviolables, continuaient à se livrer à leurs pacifiques travaux. Jamais de dévastations ; jamais d'arbres coupés ni de moissons incendiées (1).

Ni Strabon, ni Diodore, ni même le Code de Manou ne nous renseignent suffisamment sur les armes employées par les Indiens ; mais les poèmes sont plus explicites et nous y pouvons constater, que l'Inde monarchique n'a guère innové en fait de moyens de destruction ; son armement était à très peu près celui de la Grèce ou pour mieux dire de toute l'antiquité. Les guerriers du Ramayana et du Mahabharata ont pour armes de jet de grands et beaux arcs peints, ornés des images des dieux. Les flèches sont empennées avec des plumes de vautour et sur leurs hampes sont peintes des oreilles de sanglier (2). On se sert concuremment de javelots parfois barbelés (3). Certaines flèches, armées de fers en forme de croissant, peuvent décapiter un homme ou abattre un cheval (4). Comme en Egypte, les héros, qui toujours sont de terribles archers, combattent debout sur un char de guerre (5). A ces armes de jet il faut ajouter encore le disque, dont les hommes devaient se servir sur la terre, puisque Vichnou le lançait du haut des cieux (6), puis, des armes pour les luttes corps à corps : des épées, des haches, des tridents, des épieux ferrés, des massues (7) et enfin, pour armes défensives, des cottes de mailles, des cuirasses et des boucliers (8).

(1) Diodore, liv. II, parag. 36.
(2) Foucaux, *Le Mahabharata* (onze épisodes), 270.
(3) Pavie, *Fragments du Mahobharata*, 90.
(4) *Ramayana* (Trad. Fauche), I. 159.
(5) *Ramayana*, I, 273.
(6) Foucaux, *Mahabharata*, 64
(7) *Ibid.*, 91.
(8) *Ramayana*, I, 49, 247, 257.

Ainsi munie, une armée indienne, divisée suivant la règle tantôt en six, tantôt en quatre corps (1), s'avançait, toute panachée d'étendards et formant une masse formidable d'éléphants, de chevaux, de chars de guerre : pendant la marche et même pendant la bataille, les tambours (2), les tymbales et les flûtes excitaient et encourageaient les guerriers.

L'art de fortifier et d'assiéger les villes était déjà très développé et, dans le Ramayana, nous trouvons des descriptions de villes fortes, ceintes de murailles, avec des fossés, de hautes et larges portes sculptées artistement et maintenues par de véritables poutres en fer. Au-dessus des portes, flottent des étendards et sont placées des machines de guerre, des *câtaghnìs* ou tueuses de cent hommes (3). Derrière les portes de villes sont d'étroits passages, pleins d'engins meurtriers (4). Ces places de guerre doivent être remplies d'hommes, d'archers, d'armes de toutes sortes, et renfermer d'abondantes provisions d'eau, de grains, d'argent, des machines servies par des ouvriers militaires (5). D'après le Ramayana, il est de bonne politique de fournir exactement aux armées les vivres nécessaires et aussi la paye (6).

Comment se recrutaient les armées indiennes ? Sans doute le prince entretenait les guerriers, les Kchatriyas, pendant leur service actif ; mais il semble, au moins dans les temps modernes, que les liens rattachant les guerriers au roi aient été de nature féodale ; des tenures étaient accordées contre l'engagement et l'obligation de fournir un nombre de soldats proportionnel à l'importance du fief (7).

A en croire le Code de Manou, l'homme appartenant à la

(1) *Ramayana*, I, 49, 146.
(2) Pavie, *Frag. Mahabharata*, 261, 262.
(3) *Ramayana*, I, 2. II, 131.
(4) *Ibid.*, I. 132.
(5) *Ramayana*, I, 49.
(6) *Ibid.*, I, 229.
(7) *Lettres édifiantes*, vol. XIII, 16.

caste guerrière, le Kchatriya, ne doit pas travailler : « Ses moyens de subsistance sont de porter l'épée et le javelot (1) » ou de conquérir (2). Pourtant le Code exige du guerrier une moralité supérieure. Son devoir est de protéger tout ce qui lui est soumis (3). Dans le combat, il ne doit lutter qu'à armes égales. Quelques curieux versets, empreints d'une noblesse morale à laquelle nous ne sommes pas accoutumés, quand il s'agit de guerre, énumèrent ce que ne doit pas faire le Kchatriya et ces versets valent la peine d'être cités : « Un guerrier ne doit jamais, dans une action employer contre ses ennemis des armes perfides, comme des bâtons renfermant des stylets aigus, ni des flèches barbelées, ni des flèches empoisonnées, ni des traits enflammés ». — « Qu'il ne frappe, ni un ennemi qui est à pied, si lui-même est sur un char, ni un homme efféminé, ni celui qui joint les mains pour demander merci, ni celui dont les les cheveux sont défaits, ni celui qui est assis, ni celui qui dit : « Je suis ton prisonnier ». — « Ni un homme endormi, ni celui qui n'a pas de cuirasse, ni celui qui est nu, ni celui qui est désarmé, ni celui qui regarde le combat sans y prendre part, ni celui qui est aux prises avec un autre. » — « Ni celui dont l'arme est brisée, ni celui qui est accablé de chagrin, ni un homme grièvement blessé, ni un lâche, ni un fuyard. Qu'il se rappelle le devoir des braves guerriers (4) ». A ces devoirs militaires le Code sacré donne une sanction dans la vie future. La lâcheté sera punie après la mort : « Le lâche, qui prend la fuite pendant le combat et est tué par les ennemis, se charge de toutes les mauvaises actions de son chef, quelles qu'elles soient ». — « Et, si ce fuyard, qui a été tué, avait fait provision de quelques bonnes

(1) Manou, X, verset 79.
(2) *Ibid.*, XI, verset 115.
(3) *Ibid.*, liv. VII, v. 2.
(4) *Ibid.*, liv. VII, versets 90-93.

œuvres pour l'autre vie, son chef en retire tout l'avantage (1) ». — Aux termes de ces derniers versets, le roi hérite donc des récompenses *post mortem* attachées aux bonnes œuvres, qu'un guerrier poltron a pu accomplir durant sa vie terrestre.

Mais le monarque a, lui aussi, des devoirs. Le Code affirme d'abord la nécessité sociale du pouvoir monarchique et en même temps il exalte la noblesse de son origine et la grandeur de sa puissance : « Ce monde, privé de rois, était de tous les côtés bouleversé par la crainte ; pour la conservation des êtres, le Seigneur créa un roi ». — « Et c'est parce qu'un roi a été formé de particules tirées de l'essence des principaux dieux qu'il surpasse en éclat tous les autres mortels ». — « Il est le feu, le vent, le soleil, le Génie qui préside à la lune, le Roi de la justice, le Dieu des richesses, le Dieu des eaux et le souverain du firmament par sa puissance (2) ». Les devoirs de cette divinité terrestre sont divers et parfois contradictoires. Qu'avant tout le roi songe à préserver sa précieuse personne. Pour cela, qu'il n'hésite pas à abandonner au besoin une contrée salubre, fertile, riche en bons pâturages (3). On lui trace, pour ces moments critiques, toute une singulière gradation de sacrifices. D'abord qu'il garde avec soin ses richesses. Pourtant il lui faut les sacrifier pour sauver son épouse ; mais, pour se sauver lui-même, il devra sans hésiter, sacrifier et son épouse et ses richesses (4). Le monarque doit choisir pour résidence une forteresse située sur une montagne, dans un désert aride ou au milieu de bois impénétrables. Cette forteresse doit être entourée de remparts en pierres ou en briques et en outre de fossés pleins d'eau. La place sera tou-

(1) Manou, VII, 94, 95.
(2) *Ibid.*, VII, 3, 5, 7.
(3) *Ibid.*, VII, 212.
(4) *Ibid.*, VII, 212, 213.

jours bien pourvue d'armes, de vivres, de machines et même de brahmanes. Au centre, dans une citadelle, ceinte de murs et de fossés, s'élèvera le palais royal (1).

Le roi discutera avec ses ministres les questions relatives à la paix et à la guerre, à sa sûreté personnelle et à celle de son royaume, à la conservation de ses avantages (2). Tout prince limitrophe devra être tenu pour un ennemi, et tout prince limitrophe d'un ennemi, pour un ami (3). En cas de nécessité ou par simple précaution, le roi se doit mettre sous la sauvegarde d'un prince plus puissant que lui (4). Il lui faut aussi protéger son peuple : « Le souverain, dont les sujets éplorés sont enlevés par des brigands hors de son royaume, sous ses yeux et aux yeux de ses ministres, est véritablement un mort et non un être vivant » (5).

Que le roi ait bien soin d'organiser un système d'espionnage dans les pays voisins (6). Les ambassadeurs mêmes sont un peu des espions. Ils doivent être d'excellents observateurs, savoir interpréter les signes, la contenance, les gestes, le maintien des gens, comprendre ceux de leurs émissaires secrets, éventer les projets du prince auprès duquel ils sont accrédités, soit en corrompant ses conseillers, soit en profitant de leur mécontentement (7). Qu'un roi négocie s'il est le plus faible ; mais, quand il est bien sûr d'être le plus fort, il faut entrer hardiment en campagne (8). Le roi doit s'arranger pour avoir des troupes exercées de longue main, puis dissimuler ses intentions, connaître le point faible de l'ennemi, enfin tenter de conqué-

(1) Manou, VII, 70-76.
(2) *Ibid.*, VII, 56.
(3) *Ibid.*, VII, 158.
(4) *Ibid.*, VII, 168.
(5) *Ibid.*, VII, 143.
(6) *Ibid.*, VII, 184.
(7) *Ibid.*, VII, 63-67.
(8) *Ibid.*, VII, 169-171.

rir ce qu'il convoite ; à tout le moins lui faut-il conserver et augmenter ses conquêtes (1). On prépare le succès militaire par des négociations, par des présents adroitement faits, en semant la division ; on l'obtient enfin par les armes (2) en même temps que l'on gagne soit des ministres mécontents, soit d'ambitieux parents du prince ennemi ayant des prétentions à son trône (3).

En campagne, le roi doit être fort prudent. Jamais on ne peut sûrement prévoir l'issue d'une bataille ; il faut donc l'éviter autant que possible (4). Le roi, chef de guerre, harcèlera l'ennemi pendant le jour ; il l'attaquera à l'improviste, la nuit, détruira ses pièces d'eau, ses remparts, comblera ses fossés (5). Protéger son royaume en détruisant celui de l'ennemi est, pour lui, une obligation (6). Mais que le roi ne recule jamais dans le combat ; il appartient à la caste militaire ; et, pour lui, la fuite est un péché ; s'il succombe en combattant sans détourner la tête, il ira directement au ciel après sa mort (7).

S'il est victorieux, qu'il ménage le vaincu ; qu'il s'attache à respecter les lois particulières à la nation conquise et même fasse au roi de cette nation et à ses courtisans des cadeaux de pierreries (8).

Il serait superflu de relever les naïves contradictions contenues dans ces versets du Code de Manou, mais une idée principale en ressort, c'est que le souverain brahmanique a le droit de faire la guerre à ses voisins selon son bon plaisir et qu'en soi, la conquête est chose fort louable, à la condi-

(1) Manou, VII, 101-102.
(2) *Ibid.*, VII, 107.
(3) *Ibid.*, VII, 107.
(4) *Ibid.*, VII, 199.
(5) *Ibid.*, VII, 196.
(6) *Ibid.*, VII, 110.
(7) *Ibid.*, VII, 87-89.
(8) *Ibid.*, VII, 203.

tion qu'on sache la préparer par tous les moyens et la conserver, quand elle est faite.

Les poètes brahmaniques glorifient aussi sur tous les tons la gloire des armes ; l'un d'eux, le plus grand, Valmiki, nous dit même, que « la terre aspire à être jonchée de cadavres et inondée de sang ; qu'elle rit par la bouche entr'ouverte des guerriers expirants » (1) ; pourtant quelques doutes naissent dans l'esprit du poète sur les résultats de la guerre au point de vue moral : « La culture des armes, dit-il, enfante naturellement une pensée fangeuse d'injustice » (2).

Le Bouddhisme, religion indienne et aryenne dans ses origines, est, en principe, tout à fait opposé à ces exploits guerriers, que le Brahmanisme au contraire encourage, tout en modérant les excès les plus grossiers. Le premier des huit préceptes bouddhiques est même radicalement inconciliable avec une guerre quelconque : « Personne, dit ce précepte, ne doit détruire une vie quelconque ou sanctionner les actes de ceux qui le font » (3). De même l'édit d'Açoka prescrit « la cessation du meurtre des êtres vivants » (4).

Mais une condition préalable est nécessaire pour que les préceptes passent dans la pratique, c'est qu'ils soient en harmonie avec le degré de la culture morale. Tel n'était pas évidemment le cas pour l'Inde, qui d'ailleurs a fini par répudier le Bouddhisme. Dans le *Mahabharata*, où l'on sent pourtant l'influence bouddhique, le poète a réussi a mettre d'accord les plus vastes tueries guerrières et les doctrines de la religion. Qu'est-ce, s'écrie-t-il, que notre

(1) *Ramayana*, t. II, 143.
(2) *Ramayana*, I, 252.
(3) *Extrait du Dhammika Sutta* (Rhys David. *Bouddhism*), 138, 139.
(4) Barthélémy Saint-Hilaire, *Bouddhisme*, 111.

pauvre vie terrestre ? un instant dans la chaîne éternelle et infinie des métamorphoses. Mourir en combattant, ce n'est pas s'anéantir, c'est simplement rentrer dans le vaste sein du Grand-être. Ecoutons à ce sujet la Bhagavad-Gîta : « Par un tel combat, qui s'offre ainsi de lui-même, la porte du ciel s'ouvre aux heureux Kchatriyas » (1)... « Tu pleures sur des hommes, qu'il ne faut pas pleurer... Jamais nous ne cesserons d'être, nous tous, dans l'avenir... Comme dans ce corps mortel sont tour à tour l'enfance, la jeunesse et la vieillesse, de même, après, l'âme acquiert un autre corps » (2). Conclusion : on peut tuer en toute sûreté de conscience et succomber sans regret.

B. La guerre en Perse

I. *La Perse ancienne.*

Les origines sociologiques de la Perse nous échapperaient à peu près complètement, si, récemment, l'on n'avait découvert que certain petit peuple du Caucase, les Ossètes, sont des Protoperses, c'est-à-dire un groupe primitif, qui, comme les Guanches canariens, a survécu à travers les âges. Or, ces survivants d'une lointaine antiquité vivent encore en régime de clan républicain et communautaire, comme l'ont fait tous les autres peuples au début de leur évolution sociale. Au point de vue de la guerre, le seul qui nous doive intéresser ici, ces Ossètes ne font à peu près que des guerres de retaliation, auxquelles participent tous les hommes du groupe et dont ils se partagent également le butin (3). Par quelles vicissitudes ont passé ces clans républicains avant de se fondre dans une grande monarchie absolue ?

(1) *Bhagavad-Gita*, (trad. Burnouf. 29).
(2) *Ibid.*, 21.
(3) Dareste, *Etude historique du droit*, 141.

Nous l'ignorons. La série sociologique des étapes parcourues nous est inconnue et nous ne pourrions la reconstituer que par analogie. Dès l'aurore des temps historiques, les Perses vivent sous le régime de la grande monarchie guerrière et despotique. D'après l'Avesta, nous pouvons induire, que la Perse protohistorique a eu, comme l'Egypte, un stade des castes plus ou moins fermées, dont une caste militaire (1). Ce régime des castes s'accommode fort bien de la monarchie absolue, dont le pernicieux modèle aurait été fourni aux Perses par les Mèdes. De ces derniers, les Perses auraient pris la passion de l'arc et du cheval et, ce qui était plus grave, la coutume d'adorer servilement leurs monarques (2). Ces rois persans sont en effet le type même, le type classique, du despote asiatique. Leur omnipotence est sans bornes et leur grande préoccupation est la guerre de conquête. Les jeunes Perses, les nobles bien entendu, n'apprenaient, au dire des anciens, qu'à tirer de l'arc, à lancer le javelot, à monter à cheval et à dire la vérité. Oralement, par le moyen d'hymnes chantés, on gravait dans la mémoire de ces jeunes gens le récit des actes mémorables des dieux et des héros; en même temps on les rompait aux exercices de corps et au maniement des armes. Enfin pour parfaire leur éducation guerrière, on les conduisait à de grandes chasses, par bandes de cinquante, que guidaient des fils du roi ou des satrapes (3). D'immenses parcs servaient ou pouvaient servir de territoires et de réserves pour ces chasses militaires (4). Cette éducation, cet entraînement plutôt, se continuait depuis la première enfance, depuis cinq ans, jusqu'à vingt-quatre ans (5). La Cyropédie nous retrace

(1) A. Hovelacque, *Morale dans l'Avesta*, 495.
(2) Strabon liv. XI, ch. XIII, par. 8-9.
(3) *Ibid.*, liv. XV, ch. III, par. 17.
(4) *Ibid.*, l. XIII, ch. I, par. 17.
(5) *Ibid.*, l. XV, ch. III, par. 18.

peut-être trop en beau, ce système d'éducation virile et militaire, qui semble avoir eu, d'abord, de bons effets au moins pour tremper les caractères. Les anciens Perses nous sont représentés, comme ayant de la simplicité, de la douceur et en outre le sentiment de la justice (1). C'était certainement cette jeunesse entraînée, dès l'enfance, en vue du métier militaire, qui encadrait les contingents versés dans les armées du grand roi par les satrapies de la Perse et des pays tributaires, en vertu du droit de conquête.

Les rois perses, les « Grands Rois » disposaient donc d'une force armée énorme, et toujours à leur seule dévotion. De plus ils pouvaient puiser dans un immense trésor, déposé à Suse dans un bâtiment spécial (2). Le Grand Roi avait donc la faculté de lancer à son gré des flots d'hommes armés sur tel ou tel pays, qu'il lui plaisait de ravager ou de conquérir. Dans chaque gouvernement de l'empire, un chef militaire siégeait à côté du satrape, mais ne relevait que du maître commun (3). Dans ces innombrables armées perses, composées d'éléments très disparates et maintenus en cohésion uniquement par les cadres, le commandement était brutal et la discipline servile. Le fouet était le grand argument employé pour inculquer l'obéissance à la masse. C'est ainsi que, pour obliger les contingents de toutes les nations à creuser promptement le canal du mont Athos, les officiers perses faisaient pleuvoir sur les travailleurs une grêle de coups de fouet (4). On sait que Xerxès, indigné de la mauvaise conduite de l'Hellespont à son égard, lui fit administrer trois-cents coups de fouet et même le fit marquer au fer chaud (5). Ce fut encore sous les coups de fouet que

(1) Strabon, liv. VII, ch. II, 8.
(2) *Ibid.*, liv. XV, ch. III, par. 21.
(3) Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient* (4e édition), 614.
(4) Hérodote, VII, 21.
(5) *Ibid.*, VII, 35.

l'armée défila, pendant plusieurs jours, devant le trône du Grand Roi (1). Aux Thermopyles, c'était à coups de fouet, que les chefs de corps poussaient leurs hommes contre la petite troupe de Léonidas (2); mais le fouet n'a jamais réussi à faire des héros. Même ce traitement d'esclaves avait, comme il arrive toujours, brisé le ressort moral des armées perses ; tandis que le luxe, ce luxe proverbialement nommé satrapique, énervait le commandement. Dans la tente de Tiribaze, les Grecs de Xénophon trouvèrent des lits à pieds d'argent, des vases à boire et des esclaves se disant, les uns boulangers, les autres échansons du général (3). Or, Tiribaze n'était pourtant qu'un chef de corps.

Quand le roi commandait en personne, et il était de droit généralissime, une foule de seigneurs perses richement vêtus de pourpre, s'empressaient autour de lui ; toujours jaloux d'obéir à ses moindres volontés. Durant une marche de l'armée de Cyrus, des charriots embourbés dans un ravin, obstruaient le passage ; le prince ordonna à sa cohorte de seigneurs d'aider les travailleurs. Tous alors, avec leurs anneaux, leurs colliers, leurs vêtements brodés, sautèrent à l'envi dans la boue (4). Pour un Perse, le premier des devoirs était le dévouement absolu au maître et, quand Cyrus fut tué, tous ses familiers tinrent à honneur de périr à ses côtés (5). Dans toutes les monarchies despotiques, pourvu qu'elles aient une durée suffisante, on voit se développer ainsi cette dévotion pour le maître, assimilé à un personnage divin.

Plus tard, l'esprit militaire déclina en Perse et des masses de mercenaires furent introduites dans les armées (6). Cette

(1) Hérodote, VII, 56.
(2) *Ibid.*, VII, 223.
(3) Xénophon, *Anabase*, l. IV, ch. IV.
(4) *Anabase*, liv. I, ch. V, 229.
(5) *Ibid.*, liv. I, ch. V, 229.
(6) Maspero, *loc. cit.*, 639.

pratique commençait déjà du temps de Cyrus ; puisque Xénophon et ses dix mille n'étaient que des mercenaires au service de ce prince.

Les armées indigènes de la Perse ancienne se composaient à la fois d'infanterie et de cavalerie. Les Perses y servaient jusqu'à l'âge de cinquante ans, équipés et entretenus aux frais du trésor royal (1). L'arme favorite des soldats perses était l'arc, et les cavaliers le maniaient si dextrement, que, même en s'enfuyant au galop, ils savaient décocher des flèches derrière eux et blesser ceux qui les poursuivaient (2). Ces arcs perses étaient grands, longs de trois coudées, d'après Xénophon ; les flèches, de dimension correspondante, étaient longues de deux coudées ; ces flèches pouvaient percer les boucliers et les cuirasses et les Grecs les ramassaient pour en faire des javelots (3).

Tout en ayant une grande prédilection pour le tir de l'arc, les Perses ne négligeaient pas, quand ils occupaient une position élevée, de lancer ou de faire rouler des pierres sur leurs adversaires (4). Ils avaient aussi des frondeurs (Anabase. L. III, Ch. III). On combattait de près avec la lance, la hache à double tranchant, le coutelas. Les armes défensives étaient celles de toute l'antiquité civilisée. Les simples soldats avaient un bouclier d'osier en losange, une cuirasse et un bonnet de laine en forme de tour, sans doute très analogue à celui qui est encore en usage dans la Perse contemporaine (5). Lors de l'expédition de Julien dit l'apostat, la cavalerie perse était toute bardée de fer ; les chevaux eux-mêmes étaient protégés, comme leurs cavaliers. Sur la tête, les cavaliers portaient des casques, imitant des faces

(1) Strabon, liv. XV, ch. III, 19.
(2) *Ibid.*, liv. XV, ch. III, par. 19.
(3) Xénophon, *Anabase*, liv. IV, ch. II.
(4) Anabase, *Ibid.*
(5) Strabon, liv. XV, ch. III, par. 19.

humaines et ne laissant à découvert que les orifices des yeux et des narines. Enfin des éléphants de guerre appuyaient la cavalerie (1).

Dans le *Chah-Nemeh* de Firdousi, nous trouvons la peinture d'une Perse moins ancienne sans doute, mais pourtant antérieure à la conquête musulmane. Quelques changements avaient été introduits dans l'armement. Ainsi les éléphants de combat portaient des cuirasses de fer (2). Une autre arme de jet était venue s'ajouter à l'arc ; c'était l'arbalète (3). Une arme plus originale encore, le *lasso*, est en grande faveur dans le *Chah-Nemeh*. Les cavaliers ont toujours un *lasso* roulé à l'arçon de leur selle et ils s'en servent avec une grande adresse (4). A la selle aussi est attachée l'arme favorite, usitée dans les combats corps à corps, la massue à tête de bœuf, si lourde que, dit le poème, la terre semble fléchir sous son poids (5).

Ces armées du *Livre des rois* ont de la discipline ; elles s'avancent en bon ordre, les hommes en alignement régulier (6). L'esprit de ces armées n'est pas moins féroce que celui de leurs devancières de l'antiquité : les têtes coupées y servent couramment de trophées (7). A en croire le poète, ces troupes se massacrent mutuellement avec une grande ardeur : « Tu aurais dit, écrit Firdousi dans une description de bataille, que le fer avait de la vie et les massues et les lances, des langues (8). »

Les villes, les châteaux sont encore fortifiés à peu près à la mode des anciens Perses, déjà experts dans l'art de la

(1) Ammien Marcelin, XXV, 1. — Tit. Liv. XXVII, 49.
(2) *Livre des rois* (trad. Mohl). t. I, ch. VI, 136, 137.
(3) *Ibid.*, ch. VIII, 31.
(4) *Ibid.*, ch. XII, p. 417.
(5) *Ibid.*, ch. XII, 72.
(6) *Ibid.*, ch. VI.
(7) *Ibid.*, ch. VI, 148.
(8) *Ibid.*, 154.

fortification, puisqu'ils avaient construit en Médie une de ces murailles-barrières, comme en ont édifié divers peuples antiques. La muraille de Médie avait vingt parasanges de longueur (150 kilomètres), vingt pieds de largeur et cent de hauteur (1). Aux ouvrages fortifiés se rattachent encore ces tourelles d'observation, que les Perses construisaient sur les hauteurs (2) et qui contribuent à prouver que les peuples conquérants ont toujours peur d'être conquis. Il nous reste à voir maintenant quel usage les Perses faisaient de leurs vastes conquêtes, comment ils traitaient une contrée après y avoir promené le fer et le feu, comme ils le firent en Grèce, dur traitement, que, par amour du talion et esprit de vengeance, Alexandre vainqueur infligea aussi à Persépolis (3).

Il ne semble pas cependant que les Perses aient eu le goût du massacre aussi développé qu'il l'était chez les Assyriens. Ils appartenaient à une race moralement plus relevée et l'éthique de l'Avesta en témoigne hautement. Suivant la coutume des monarques conquérants de l'antiquité, les rois perses recouraient volontiers pour asservir les vaincus au système des colonies ou des transplantations de peuples. Ainsi la plaine hyrcanienne devait son nom à une colonie d'Hyrcaniens, que les Perses y avaient transplantée (4). De même ils implantèrent dans Gordyène une colonie composée de Grecs arrachés à leurs foyers (5). Mais souvent on procédait avec plus de douceur, ainsi Darius se contenta d'exercer sur les pays vaincus une sorte de protectorat, dont les satrapes étaient les agents. Tout en conservant l'autorité suprême, le monarque perse et ses représentants laissaient alors aux peuples subjugués leur langue, leurs mœurs, leur

(1) Xénophon, *Anabase*, liv. II, ch. IV.
(2) Strabon, l. XIII, ch. IV, 5.
(3) *Ibid.*, liv. XV, ch. III, 6.
(4) *Ibid.*, liv. XIII, ch. IV, 13.
(5) *Ibid.*, liv. XVI, ch. I, 6.

religion, leurs lois, leur organisation politique. Sous Darius, les Juifs obtinrent la permission d'achever leur temple ; la Phénicie et l'Egypte purent conserver, l'une ses suffètes, l'autre ses rois (1). Malgré tous les excès, parfois monstrueux comme ceux d'un Cambyse, mais qui sont inhérents au pouvoir monarchique absolument libre de tout frein, il faut faire une différence entre l'Assyrie et la Perse ancienne. Les rois d'Assyrie ont très souvent des instincts de fauves ; les rois perses, si gâtés qu'ils soient par l'omnipotence, conservent encore quelques sentiments d'humanité. Or, cette différence, toute à l'avantage de la Perse, ne peut guère tenir qu'à des particularités de race.

II. *La Perse moderne.*

Sans doute bien des changements se sont produits en Perse, non seulement depuis l'antiquité, mais même depuis l'époque décrite par Firdousi ; néanmoins ces changements semblent avoir affecté surtout la religion et les formes extérieures de la société persane. Une chose a persisté en Perse, à travers les siècles et elle domine tout, c'est la monarchie absolue, à l'orientale. Bien des fois, déjà, j'ai eu à constater combien ce régime satrapique a influé d'une manière déplorable sur la moralité persane. Aujourd'hui je dois me borner à parler des mœurs et institutions militaires où d'ailleurs se reflète nécessairement le caractère de la Perse moderne.

Au commencement de ce siècle, les soldats persans se servaient encore d'armes offensives et défensives à peu près semblables à celles que l'on voit figurées sur les anciens bas-reliefs. Les cavaliers portaient des cuirasses, des cottes de maille, un bouclier rond ; leur arme principale était une longue lance à hampe de bambou et un javelot tout en fer,

(1) Maspero, *loc. cit.*, 613.

qu'ils savaient lancer en arrière, en fuyant, comme leurs ancêtres décochaient leurs flèches.

A la mode ancienne aussi, l'armée persane se composait surtout de cavalerie, trois ou quatre cavaliers pour un fantassin (1). — Jusqu'à Nadir-Chah, il n'exista point d'armée permanente en Perse. Les soldats, pris au hasard, dans toutes les classes de la population, quittaient l'armée quand bon leur semblait et se battaient, si tel était leur bon plaisir (2). Nadir défendit, sous peine de mort, aux soldats de quitter l'armée et depuis lors, grâce à des instructeurs européens, l'armée persane s'est constituée en régiments réguliers, d'abord calqués sur ceux de l'Inde anglaise (3).

Mais les vieilles mœurs ont la vie dure. Vers 1820, les troupes persanes en étaient encore à la primitive guerre d'embuscade (4) ; le prince ne fournissait guère à ses soldats que des armes et un cheval ; mais chaque soldats devait au besoin remplacer sa monture (5). Il existait même une sorte de milice à cheval, ne recevant du roi que les vivres et le fourrage et composée en grande partie de vieillards ou d'enfants, montés sur des chevaux éclopés (6).

Ces troupes, de valeur fort médiocre, faisaient la guerre avec une grande cruauté. Pas de prisonniers ; les captifs étaient décapités, comme à Bokhara et, comme à Bokhara aussi, le trésor royal payait pour chaque tête, une prime, qui était alors d'un ducat (7). Toujours à la mode boukhare, les Persans commettaient d'inutiles cruautés ; ainsi il se délectaient à énucléer les yeux de leurs prisonniers, surtout, quand il s'agissait de punir une révolte (8).

(1) Drouville, *Voyage en Perse*, II, 88-95.
(2) *Ibid.*, II, 69.
(3) *Ibid* , II, 112.
(4) *Ibid.*, II, 100.
(5) *Ibid.*, II, 90.
(6) *Ibid.*, II, 97.
(7) *Ibid.*, I, 39 (note).
(8) Houzeau, *Facultés mentales des animaux*, II, 16.

L'habitude invétérée de vivre dans une société despotiquement gouvernée, avait aussi fortement influé sur le caractère national. Quand le chah entreprit d'organiser son armée à l'européenne, ce fut une grande difficulté que de faire accepter aux Persans le respect des grades alors que les gradés n'appartenaient pas aux classes distinguées de la société civile ; les supérieurs militaires, mais ayant dans la hiérarchie civile un rang peu relevé, ne pouvaient se faire obéir des hommes, qui socialement avaient une position plus haute (1) et par suite ne se résignaient qu'avec la plus grande peine à subir la discipline militaire, cette discipline, à laquelle nous verrons les libres citoyens d'Athènes se plier de bonne grâce, par simple patriotisme.

C. *La guerre chez les Aryens d'Asie*

Avec ce chapitre se termine notre étude de la guerre chez les races blanches de l'Asie. Avant de continuer notre route et d'entrer en Europe, nous pouvons faire une courte halte et jeter un regard en arrière. Le voyage a déjà été bien long ; des spécimens appartenant aux principales variétés du genre humain ont défilé devant nous et nous les avons vus à l'œuvre dans la destruction de leur espèce. A part la Chine, qui, seule, a eu le bon sens de réduire la guerre à sa juste valeur, d'y voir un mal nécessaire, étant données l'imperfection morale de l'homme, une calamité contre laquelle il faut autant que possible se borner à la défensive ; à part la Chine, toutes les autres races ont aimé ou du moins glorifié la guerre ; toutes aussi l'ont faite, si l'on en excepte l'Inde ancienne, avec une extrême cruauté.

Si léger qu'il ait pu être, ce souci, qu'ont eu les légis-

(1) Drouville, *loc. cit.*, I, 278.

lateurs indiens, de blâmer, de condamner les massacres lâches ou socialement nuisibles, comme ceux des cultivateurs, honore la race aryenne. Nous n'avons trouvé rien de semblable, non seulement chez les races noires et jaunes, mais même chez les races berbères et sémitiques. C'est même chez ces dernières surtout que se sont étalées, dans toutes leur horreur, la passion du meurtre guerrier pour lui-même et la volupté de tuer en torturant les victimes.

Chez les races aryennes et iraniennes, du moins dans l'Inde et la Perse, nous avons pu constater que les mœurs guerrières n'ont pas une noblesse particulière, à part les quelques prescriptions humanitaires précédemment signalées. Chez ces races dites supérieures, la guerre a évolué comme chez les autres.

Au début, ainsi qu'il arrive chez les Ossètes, les petites guerres de tribu à tribu ont dû être des guerres de retaliation juridique ou des razzias. Mais bien vite c'est la guerre de razzia qui a dominé ; les Aryas védiques ne paraissent pas en connaître d'autres. Ils guerroient pour voler des vaches et s'efforcent d'intéresser leurs dieux à leurs expéditions de pillards.

Voler en grand, cela s'appelle conquérir ; une fois constitués en monarchies absolues, les Aryens et les Iraniens ou du moins leurs princes n'ont pas rêvé autre chose ; leurs puissants royaumes sont devenus des États de proie. Promener aussi loin que possible la tuerie guerrière, piller d'abord un pays, puis le confisquer, le conquérir, forcer ses habitants non seulement à payer de lourds tributs, mais même à concourir à d'autres spoliations et ravages du même genre, cela s'est appelé se couvrir de gloire ; la religion a béni ces hauts-faits et les poètes les ont célébrés.

Dans notre longue exploration, nous n'avons pas encore trouvé la guerre idéale, dont nous parlent les apologistes de la guerre en général, la guerre essentiellement juste, la guerre, puissant instrument de sélection et par suite de progrès. Il nous reste à la chercher dans l'Europe ancienne et moderne.

CHAPITRE XV

LA GUERRE DANS LA GRÈCE HOMÉRIQUE ET A SPARTE

SOMMAIRE

I. *La Grèce homérique.* — Les Préhellènes. — Le roi homérique, généralissime. — La passion des Protohellènes pour la guerre. — Devoir et courage guerriers. — La piraterie. — Les alliés divins des guerriers homériques. — Les armes. — Les chars de guerre. — Absence de tactique. — Le traitement des vaincus. — Traitement des captives. — Mutilation des cadavres. — Funérailles des morts. — L'effectif des armées homériques. — L'autorité des chefs. — Discipline démocratique à Athènes. — II. *Sparte.* — Son caractère essentiellement guerrier. — Education et entraînement militaire. — Universalité du service militaire. — Organisation de l'armée. — Décadence militaire et ses causes. — Les classes décennales. — La cavalerie et les riches. — Soldats citoyens et auxiliaires serviles. — Le roi généralissime et les éphores. — La discipline. — La castramétation. — Les fortifications. — La poliorcétique. — Les armes. — Utilisation des périèques. — L'échange des morts. — Férocité après la victoire. — L'arbitrage. — La guerre et la religion. — Le traitement des lâches. — Athènes et Sparte. — III. *L'expérience sociologique de Sparte.* — La culture exclusive de l'esprit guerrier. — Formation d'un type humain spécial. — On tombe par où l'on penche.

I. *La Grèce homérique.*

Nous savons que les Hellènes n'ont pas trouvé déserte la péninsule où ils ont fondé leur civilisation, si particulièrement intéressante, puisqu'elle a conquis moralement l'empire romain d'abord et par suite notre Occident ; mais leurs prédécesseurs, Pélasges ou Thraces, nous sont si peu connus, qu'il est superflu de s'en occuper ici. Pourtant il n'est pas trop téméraire de supposer que ces Préhellènes se rattachaient, comme la plupart des premiers occupants de l'Eu-

rope méridionale, aux races berbères d'Afrique. Sûrement ils ont dû influer sur les mœurs et institutions primitives des Hellènes; mais comment? Mais dans quelle mesure? Nous ne le pouvons savoir d'une manière précise. C'est peut-être à leur exemple, à leur contact, que les tribus helléniques adoptèrent le régime monarchique mitigé, que nous dépeignent les poèmes homériques.

En traitant de l'évolution politique, j'ai exposé l'organisation de ces tribus non seulement monarchiques mais aristocratiques (1). Nous savons que le pouvoir du roitelet protohistorique chez les Hellènes, était loin d'être absolu, et que ce monarque ne pouvait prendre une décision importante sans consulter le peuple dans l'*agora* (2).

Le prince hellénique d'alors représente surtout le pouvoir exécutif; il rend la justice, préside aux cérémonies religieuses, commande en temps de guerre, mais il ne semble pas avoir le droit d'entreprendre une guerre, de son autorité privée. Seulement sur le champ de bataille, en campagne, il exerce un pouvoir absolu, il a le droit de vie et de mort sur les guerriers (3). Pour serviteurs publics, le roi hellénique a les hérauts, citoyens libres, suivants du souverain, mais ne vivant pas dans son palais. Ces hérauts sont de petits personnages et, en temps de guerre et durant l'exercice de leurs fonctions, ils sont couverts par un privilège d'inviolabilité.

Cette civilisation homérique, que l'Iliade et l'Odyssée font vraiment vivre sous nos yeux, représente la protohistoire de la Grèce et surtout celle de ses us et coutumes en temps de guerre. Nous y voyons d'abord que la guerre est une des grandes préoccupations dans la Grèce homérique. Le courage militaire est singulièrement estimé, vanté. Qui

(1) Voir mon *Évolution politique*.
(2) *Odyssée*, VI, VIII, XI.
(3) *Iliade*, II.

perd son bouclier s'expose aux sarcasmes des femmes, au mépris des hommes, même aux insultes des enfants. Dans un combat qui nous est décrit dans l'Iliade, Ulysse, abandonné de tous ses compagnons, que les Troyens ont mis en déroute, nous peint son état d'âme : « Hélas! que vais-je devenir? Ce serait une grande honte que de reculer devant cette multitude ; mais ne serait-il pas plus cruel de mourir, seul, ici; puisque le Kronion a mis les Danaens en fuite? Mais pourquoi délibérer dans mon cœur? Je sais que les lâches, seuls, reculent dans la mêlée. Le brave, au contraire, combat de pied ferme, soit qu'il frappe, soit qu'il soit frappé (1). »

Dans un curieux passage de l'Iliade, le vieux Priam, apprécie au point de vue esthétique les morts gisant sur un champ de bataille : « On peut regarder un jeune homme percé de l'airain aigu et couché dans la mêlée, car il est toujours beau, bien qu'il soit nu ; mais une barbe blanche et les choses de la pudeur déchirées par les chiens, c'est la plus misérable des destinées pour les misérables mortels ! (2) ». Cette appréciation de Priam dut être un lieu commun dans la Grèce primitive ; car Tyrtée la reproduisit plus tard presque textuellement dans une de ses odes (3). Dans la Grèce préhistorique, la guerre était non pas un accident, mais une fonction sociale et les causes qui la déchaînaient soit entre les tribus helléniques, soit entre elles et les débris préhelléniques étaient celles que nous avons constatées chez tous les peuples primitifs. Dans les poèmes d'Homère, il est souvent question d'escarmouches entre diverses peuplades ou tribus à propos de territoires contestés, de troupeaux enlevés, de rapts, etc., en résumé d'actes de brigandages (4). D'autre part, les Hellènes protohistoriques n'étaient pas plus

(1) *Iliade*, XI. Trad. Leconte de Lisle.
(2) *Iliade*, XXII.
(3) *Première messénique*.
(4) Schœmann, *Antiquités grecques*, 89.

humanitaires que les peuples de toute autre race, encore au début de l'évolution sociale et morale. Dans le sein des clans et tribus, la solidarité était étroite, mais elle ne s'étendait pas aux autres petits groupes ethniques. Thucydide nous apprend que, dès que l'on sut naviguer, on s'adonna à la piraterie, un peu par amour du gain, en partie aussi par bonté d'âme, pour procurer des aliments aux faibles, bien entendu aux faibles de la cité dont on faisait partie. Les navires, armés en course, fondaient sur les villes ouvertes et les mettaient au pillage. Comme les Arabes, les Hellènes vivaient de razzias maritimes et terrestres. Au témoignage du célèbre historien, ces mœurs n'avaient pas encore totalement disparu de son temps et la morale publique ne les flétrissait point ; au contraire, le métier d'écumeur de mer procurait de l'honneur (1). Hérodote rapporte, de son côté, que les Pélasges de Lemnos vinrent ainsi, dans le voisinage d'Athènes même, ravir des femmes dont ils firent leur concubines (2). Quand Télémaque aborde à Pylos, Nestor lui dit sans façon : « Naviguez-vous pour quelque trafic ou bien à l'aventure, comme des pirates, qui, jouant leur vie, portent le malheur aux étrangers (3) ? » Du temps de Solon, il y avait encore à Athènes des collèges de pirates (4). A vrai dire la razzia n'était pas tenue pour blâmable et si le rapt d'Hélène mit aux prises les Grecs et les Troyens, ce fut parce que Pâris avait outragé un hôte, violé les lois de l'hospitalité. Ménélas le déclare très explicitement dans l'Iliade et même il en prend texte pour accuser Jupiter. En arrachant les armes de Pisandre, qu'il a préalablement assommé, il s'écrie, le pied sur la poitrine du vaincu : « Vous ne m'avez épargné ni un outrage ni un opprobre, mauvais

(1) Thucydide, *Guerre du Péloponèse*, I, par. V.
(2) Hérodote, VI, 138.
(3) Odyssée, III.
(4) Mentionné dans les *Institutes* de Gaius.

chiens, qui n'avez pas redouté la colère terrible de Zeus hospitalier, qui tonne fortement... ; car vous êtes venus sans cause, et *après avoir été reçus en amis*, m'enlever avec toutes mes richesses, la femme que j'avais épousée vierge, etc., etc. O père Zeus..., c'est de toi que viennent ces choses (1)! »

En effet Zeus est responsable ; car lui et les autres dieux s'occupent incessamment des affaires helléniques et troyennes, prenant parti pour les uns ou les autres, suivant leurs sympathies personnelles, suivant aussi le plus ou moins grand nombre de sacrifices, qu'on leur a offerts ; mais ils ne songent pas à blâmer ou à arrêter la guerre. Mars s'honore du titre de « tueur d'hommes » : en lui donnant l'épithète de « teint de sang », on le flatte. Pour calmer un accès de colère d'Achille, Athènè se dérange, descend de l'Ouranos et vient tirer par derrière la blonde chevelure du guerrier en lui faisant des yeux terribles (2). Assis près du camp des Grecs, Apollon, de son arc d'argent, décoche ses terribles flèches sur les mulets d'abord, sur les hommes ensuite (3). Plus tard, il reproche vivement à ses collègues de l'Olympe de s'opposer à ce que le corps d'Hector soit rendu aux Troyens ; il les taxe même d'ingratitude et leur rappelle qu'Hector a brûlé en leur honneur mainte cuisse de bœuf et de chèvre (4). Il est vrai que, de son côté, Agamemnon avait sacrifié à Zeus, l'assembleur de nuées, un taureau de cinq ans pour qu'il lui permît d'incendier le palais de Priam, d'égorger Hector et de voir autour de son cadavre ses compagnons, couchés dans la poussière, « mordre de leurs dents la terre » (5). En résumé, pour la guerre, comme pour toute

(1) *Iliade*, XIII.
(2) *Ibid.*, I.
(3) *Ibid*, I.
(4) *Ibid.*, XXIV.
(5) *Ibid.*, II.

chose, les dieux helléniques étaient exactement au même niveau moral que leurs adorateurs.

L'armement des Grecs nous est si familier, qu'il est inutile de s'y arrêter beaucoup. Quelques particularités sont cependant à noter. La plus importante est que les Grecs d'Homère en sont encore à l'âge du bronze ; toutes leurs armes, surtout les offensives, sont en airain. Même ils portent « des tuniques d'airain » (1). Les peaux d'animaux sont cependant encore en usage pour les armes défensives. Ainsi le bouclier d'Ajax se compose de sept peaux de bœuf, recouvrant une lame d'airain (2). Le casque de Diomède est en peau de taureau, celui d'Ulysse, en peau de sanglier et orné des défenses de l'animal (3) ; mais Ménélas marche au combat, tout « vêtu d'airain étincelant » (4). Les armes de jet sont l'arc, mais plus souvent le javelot, la pique à pointe d'airain, qu'on lance dans la mêlée. Des projectiles bien plus primitifs sont souvent employés. Ainsi Hector et Ajax combattent à coups de pierre (5). C'est avec un fragment de marbre, que Patrocle tue Kébrionés, l'un des fils de Priam (6), et celui-ci, le front fracassé, tomba de son char « comme un plongeur ». C'est avec des pierres tombant dru, « comme de la neige » (7), que l'on défend les murailles et les tours. Murs et tours vont de compagnie, quand il s'agit de fortifier les villes ou les camps (8). Ainsi le camp des Grecs est ceint d'un fossé, de murailles crénelées, de hautes tours (9).

Dans les armées, il n'y a pas encore de cavalerie. C'est

(1) *Iliade*, ch. IV.
(2) *Ibid.*, VII.
(3) *Ibid.*, IV, X.
(4) *Ibid.*, ch. IV.
(5) *Ibid.*, VII, 125.
(6) *Ibid.*, Ch. XVI.
(7) *Ibid.*, ch. XII.
(8) *Ibid.*, XII, XV.
(9) *Ibid.*, ch. VII.

sur des chars, que combattent les héros. Celui d'Hector écrase les cadavres et les armes ; les moyeux et les jantes de ses roues sont aspergés de sang (1).

Les guerriers d'Homère ne semblent pas encore soupçonner qu'il puisse y avoir une tactique ; leurs combats sont toujours des mêlées, dont le poète nous donne de pittoresques descriptions : « Ils mêlèrent leurs boucliers, leurs piques et la force des hommes aux cuirasses d'airain ; et les boucliers bombés se heurtèrent et un vaste tumulte retentit. Et on entendait les cris de victoire et les hurlements des hommes, qui renversaient ou étaient renversés. Et le sang inondait la terre. Comme des fleuves, gonflés par l'hiver, tombent du haut des montagnes et mêlent leurs eaux furieuses dans une vallée, qu'ils creusent profondément et dont un berger entend de loin le fracas de même le tumulte des hommes confondus roulait (2) ». Dans Homère tous les combats sont des combats singuliers et ils s'accompagnent de défis, de bravades, d'outrages.

Pendant et après le combat, les Hellènes déployaient une grande férocité ; à vrai dire, il n'y avait pas chez eux de morale avec l'ennemi. Achille se vante d'avoir dévasté douze villes et d'en avoir pillé onze (3) : « J'ai dévasté, à l'aide de mes nefs, douze villes, demeures des hommes ; sur terre, j'en ai pris onze autour de la fertile Ilios ; j'ai rapporté de toutes ces villes mille choses précieuses et superbes ». Dans le feu de la bataille, le vaincu est rarement épargné ; on le tue, même on se donne la joie de répondre à ses supplications par des injures. Ainsi Lycaon conjure Achille de l'épargner : « J'embrasse tes genoux, Akhilleus ! Honore-moi ; aie pitié de moi ! Je suis ton suppliant, ô race divine ! J'ai goûté sous ton toit les dons de

(1) *Iliade*, XI.
(2) *Ibid*, IV. (Trad. Leconte de Lisle).
(3) *Ibid*, IX. XXI.

Déméter !... Ne me tue point, puisque je ne suis pas le frère utérin d'Hector, qui a tué ton compagnon doux et brave. Prière inutile ! Achille lui plonge son épée dans le cou et le jette dans le fleuve, en disant ; « Va ! Reste avec les poissons, qui boiront tranquillement le sang de ta blessure (1) ». Dolôn est traité de même ; il est vrai qu'il était venu pour espionner les Grecs. En vain il offre de se racheter. Diomède est inflexible et « comme Dolôn le suppliait en lui touchant la barbe de la main, il le frappa brusquement de son épée au milieu de la gorge... et le Troyen parlait encore « quand la tête tomba dans la poussière ». Non content de l'avoir tué, on le dépouille : « Ils arrachèrent le casque de peau de belette et la peau de loup et l'arc flexible et la longue lance (2) ». Dépouiller les cadavres était une coutume générale.

Parfois on faisait des prisonniers pour les sacrifier ensuite solennellement : « Quand Achille fut las de tuer, il tira du fleuve douze jeunes hommes vivants, qui devaient mourir en offrande à Patrocle (3). » Le héros s'en alla même annoncer au cadavre de son ami ce sacrifice expiatoire, en posant ses mains sur sa poitrine : « Sois content de moi, ô Patrocle, dans les demeures d'Aidés. Tout ce que je t'ai promis je l'accomplirai. Hektor, jeté aux chiens, sera déchiré par eux et, pour te venger, je tuerai devant ton bûcher douze nobles fils des Troyens (4) ».

On a parfois fait un honneur aux Grecs homériques du petit nombre de leurs esclaves ; en effet, le poète n'en montre guère que près des grands, des héros ; c'est que, quand on extermine les vaincus, on ne peut plus les asservir : partout l'esclavage est en raison inverse du carnage.

(1) *Iliade*, V.
(2) *Ibid.*, XV.
(3) *Ibid.*, XXI.
(4) *Ibid.*, XXIII.

Mais les enfants, les femmes surtout, étaient capturés et vendus. Les captives se partageaient avec le butin de guerre, dont elles faisaient partie, et, si elles avaient de la jeunesse et de la beauté, elles devenaient souvent les concubines de leurs propriétaires. Les princesses mêmes subissaient le sort commun, comme le prouve, entre autre, l'histoire de Cassandre. Dans l'Iliade, la colère d'Achille vient, on le sait, de ce qu'Agamemnon lui a enlevé sa captive Briséis, en remplacement de Chryséis, qu'il avait dû rendre à son père et qu'il préférait, assure-t-il, à Clytemnestre, sa femme légitime pourtant, celle qu'il avait épousée vierge (1).

Nous avons vu que les cadavres ennemis étaient dépouillés ; ils étaient quelquefois aussi mutilés et cette pratique sauvage continua longtemps ; puisque, lors de la retraite des dix mille, les compagnons de Xénophon y revinrent encore (2). Au contraire, les Hellènes tenaient beaucoup à soustraire leurs morts aux outrages de l'ennemi et à leurs rendre les honneurs funéraires. Au plus fort de la mêlée, les deux partis se disputaient les cadavres (3). On tenait extrêmement à brûler les restes des compagnons, qui avaient succombé, et à en rapporter les cendres à leurs fils (4). Tous ces traits et bien d'autres, qu'on pourrait y ajouter, mettent bien en relief la barbarie des mœurs militaires dans la Grèce protohistorique.

A en croire Homère, les armées de la Grèce pouvaient être considérables. Plus de cent mille homme, amenés par 1186 vaisseaux, assiégeaient Ilios (5). Le généralisme. Agamemnon, tenait sûrement son pouvoir de la volonté des autres princes confédérés. Il est peu probable que les petits rois helléniques pussent entreprendre une guerre sans délibé-

(1) *Iliade*, I.
(2) *Anabase*, livre III, ch. IV.
(3) *Iliade*, IV.
(4) *Ibid*, VII.
(5) Schœmann, *Antiq. grec.*, I, 90.

ration préalable à l'*agora*; mais il est certain que le commandement militaire était une de leurs fonctions (1). En vertu de son droit héréditaire, le fils d'un roi pouvait remplacer son père malade ou âgé ; c'est ainsi que, dans l'Iliade, Achille commande à la place de son père, Pélée. Commander en temps de guerre était une fonction aristocratique ; aussi même les lieutenants et les chefs inférieurs sont toujours choisis dans la classe des nobles, auxquels on donne le titre de roi (Βασιλεῖς) (2). Le fait d'être revêtu d'un commandement militaire donnait sur les inférieurs un grand pouvoir, au moins pendant l'action. Ainsi Agamemnon, le roi des rois, supporte sans broncher les plus grossières injures dans l'Agora, tout au plus se laisse-t-il aller à asséner à l'impudent Thersite un coup de son sceptre sur le dos. Pour ramener les Achéens au combat, Agamemnon emploie la persuasion envers les rois et les illustres; mais il ne se gêne pas pour frapper et injurier le vulgaire : « Arrête, misérable ! Écoute ceux qui te sont supérieurs, lâche et sans force, toi qui n'a aucun rang ni dans le combat, ni dans le Conseil. Certes tous les Achéens ne seront pas rois ici. La multitude des maîtres ne vaut rien. Il ne faut qu'un chef, un seul roi, à qui le fils de Kronos, rempli de ruses, a remis le sceptre et les lois, afin qu'il règne sur tous (3) ».

Comme nous le verrons bientôt, ces mœurs et ce langage autoritaires s'atténuèrent et disparurent, quand les petits États helléniques passèrent au régime républicain. Dans l'Athènes démocratique, les généraux étaient étroitement soumis aux décisions populaires et, même en campagne, les chefs ne pouvaient se permettre de brutaliser leurs soldats, sans s'exposer à devoir plus tard rendre de leur conduite un compte sévère : la discipline était obliga-

(1) Aristote, *Politique*, III, ch. IX, 7-9.
(2) Schœmann, *loc. cit.*, 37.
(3) *Iliade*, II.

toire seulement pour la durée de la campagne ; mais nous aurons à revenir sur ce point en parlant de l'organisation militaire chez les Athéniens.

II. *Sparte*

La Grèce protohistorique était barbare dans ses guerres et elle l'était de deux manières, d'abord par sa cruauté envers les vaincus et aussi par le défaut d'organisation de ses armées et sa parfaite ignorance de toute tactique. Sous les murs de Troie, d'après Homère, les Grecs marchent au combat, presque en désordre ; chaque contingent hellénique a ses chefs particuliers ; le généralissime, le Roi des Rois, ne dirige rien et n'a l'idée de combiner aucun mouvement. Les combats sont des mêlées, des séries de combats singuliers, exactement comme ceux des Arabes primitifs.

Ainsi que nous l'allons voir, il en fut tout autrement dans la Grèce historique ; mais pour faire l'histoire militaire de cette période, on éprouve un certain embarras. La Grèce n'a jamais été unifiée, si ce n'est par la conquête, par la force brutale. Chaque cité hellénique avait donc ses particularités à elle, sur lesquelles nous ne saurions ici nous appesantir ; aussi, comme j'ai dû le faire, en retraçant l'évolution politique de la Grèce, je devrai me borner à esquisser la physionomie guerrière des deux principaux États de la Grèce, de ceux qui se sont disputés l'hégémonie hellénique, de Sparte et d'Athènes, autour desquelles ont plus ou moins gravité toutes les autres cités. D'une manière générale, on peut dire que Sparte, qui, seule, avait conservé la forme monarchique, représentait le passé, tandis qu'Athènes, cité intelligente, industrielle, aussi démocratique que possible, personnifiait le progrès dans tous ses modes. Il est donc très intéressant de voir comment chacun de ces deux États, politiquement constitués d'après des types si op-

posés, entendait. organisait et pratiquait l'art de combattre.

La cité de Lycurgue avait été fondée uniquement pour la guerre. Dans sa législation, tout avait été conçu et combiné pour donner au petit pays de Sparte le maximum de puissance militaire. L'État confisquait littéralement l'individu dès l'enfance, s'il n'avait pas jugé bon de le supprimer à l'heure même de sa naissance, pour cause de mauvaise constitution, et il travaillait, selon ses lumières, à le former, à l'entraîner, pour en faire un soldat d'élite. Des observateurs suivaient attentivement les jeux des jeunes enfants et confiaient le gouvernement, la surintendance de leurs petits groupes, à celui d'entre eux qui semblait le plus avisé et le plus courageux (1). Ce qu'on estimait, c'était la force du caractère, non l'intelligence. L'instruction littéraire était même réduite au minimum; mais on s'attachait à développer l'esprit d'obéissance, l'endurance, toutes les qualités propres à rendre vainqueurs dans les combats. Jusqu'à l'âge de douze ans, les enfants jouaient en plein air et tout nus. A partir de cet âge, on leur donnait pour vêtement, un misérable sayon; on les obligeait à coucher côte à côte sur des paillasses de roseaux, à garder trop longtemps des vêtements très sales (2). L'enseignement intellectuel était des plus simples; il consistait surtout à apprendre à chanter et à composer des chants, mais sur des sujets moraux et patriotiques. Dans ces hymnes on célébrait la gloire des citoyens qui étaient morts pour la défense de Sparte, et on exaltait le bonheur résultant de ce sacrifice (3). Le plus clair de la vie des jeunes gens se passait en exercices gymnastiques et militaires; on maintenait dans un perpétuel état de tension leur énergie physique et morale. Les institutions de Sparte reliaient les citoyens par une solidarité étroite. Pour que

(1) Plutarque, *Lycurgus*, XXXIII.
(2) *Ibid.*, par. XXXIV.
(3) *Ibid.*, XLIV.

chacun fut obligé de se tenir toujours prêt à combattre, on avait, de parti pris, négligé de fortifier la ville : « Comment, écrivait Lycurgue dans une lettre, pourrait-on dire que cette ville soit sans muraille, qui est ceinte et environnée d'hommes tout à l'entour et non pas de briques? (1) » Les Spartiates dédaignaient les machines guerrières, les ingénieux moyens de destruction. En voyant, pour la première fois, un appareil perfectionné, destiné à être employé dans les sièges, le fils d'Agésilas, Archidamas, s'écria : « C'en est fait de la valeur guerrière (2)! »

A Sparte, certaines coutumes communautaires, conservées ou restaurées, entretenaient sans cesse chez les citoyens, l'esprit de solidarité ; aussi la préoccupation supérieure de l'intérêt social dominait de bien haut toute considération individuelle. Le service militaire, rigoureusement universel et obligatoire, avait surtout préoccupé le législateur et tout Spartiate y était astreint depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de soixante (3). La vie civile, à Sparte, se confondait si étroitement avec la vie militaire, que, pour unité première des corps d'armée, on avait pris tout simplement le groupe des citoyens qui s'asseyaient périodiquement et obligatoirement à la même table dans les repas communs. En temps de guerre, les compagnons de table, qui, tous, se connaissaient et même s'étaient choisis par élection, devenaient des compagnons d'armes ; aussi les *syssities* étaient-elles sous la surveillance des chefs militaires, des polémarques (4). — Le nombre des convives de chacune de ces tables a dû varier et grossir, passer de quinze à vingt-cinq. Le groupe militaire fondamental réunissant deux tables, s'appela *pentécostie* ; la table simple,

(1) Plutarque, *Lycurgus*, par. XLI (Trad. Amyot).
(2) *Ibid.*, *Apophthegmes laconiens*.
(3) Schœmann, *Antiquités grecques*, I, 320.
(4) *Ibid.*, *loc. cit.*, 320.

la demi pentécostie portait le nom *d'énomotie*. Quatre pentécosties constituait un *logos*, soit deux cents hommes ; deux *logos* formaient une *more*, soit un groupe de quatre cents combattants. — Or, d'après Xénophon, l'ensemble des corps composés d'hommes libres, aussi bien les cavaliers que les hoplites, se répartissaient seulement en six *mores*, soit en une petite armée de deux mille quatre cents citoyens. Pourtant, au moment de la bataille de Leuctres, l'énomotie avait grossi ; elle comprenait trente-six hommes, ce qui donnait, pour chaque *more*, 576 soldats et, en comptant les officiers, 502 hommes, soit pour les six mores et par suite pour toute l'armée citoyenne de Sparte, la très modeste force de 6012 hommes (1).

Le grand renom militaire de Sparte contraste fort avec ses effectifs, à nos yeux si faibles ; mais la Grèce continentale, tout entière, était une petite contrée et ses cités des États minuscules. Enfin la vraie grandeur, militaire ou autre, d'un pays se mesure non pas à son étendue, mais à la portée intellectuelle et morale de ses œuvres et de ses actes ; Léonidas est sûrement très supérieur à Tamerlan au point de vue de l'héroïsme, et la petite Athènes dépasse de bien haut la grande Rome au point de vue intellectuel.

En traitant de l'évolution de la propriété et aussi de l'évolution politique, j'ai eu occasion de dire, comment et pour quels motifs, la force militaire de Sparte s'amoindrit, comment le développement des grandes fortunes individuelles produisit la disette d'hommes, l'oliganthropie, comment, par cumul des héritages et des dots, il advint que les deux cinquièmes du territoire fussent propriété féminine (2). Sparte essaya vainement de remonter ce fatal courant, en favorisant les grandes familles ; mais elle y procéda comme cela se fait toujours, par des mesures insuffisantes, en exemptant

(1) Schœmann. *Loc. cit.* 322.
(2) Aristote, *Politique*, liv. II, ch. VI, par. 10.

par exemple, du service militaire tout citoyen père de trois enfants, et, de toute imposition le père de quatre enfants (1). La Sparte de Lycurgue avait grandi par l'altruisme, le sacrifice total de l'individu à la communauté ; elle périt par l'individualisme à outrance, et l'exemple est à retenir. Plutarque assigne une autre cause à cette décadence, à ce manque d'hommes dont souffrit toute la Grèce. L'abus des guerres étrangères et intestines avait, dit-il, décimé la population. Sans doute ces carnages guerriers tranchent, dans ses racines, l'arbre des générations futures ; mais la passion de l'argent, empêche la fécondité de réparer le mal, les branches restantes de fleurir et fructifier. Au temps de Plutarque, et d'après son témoignage, la Grèce entière n'aurait pas pu fournir les trois mille hommes de guerre, que la seule cité de Mégare avait jadis envoyés à la bataille de Platée (2). Durant la belle époque de Sparte, quand on ne soupçonnait pas encore l'oliganthropie future, l'approvisionnement de Sparte en hommes était très suffisant pour ses besoins et considérable relativement à l'étendue du pays. Alors les hommes appelables sous les armes étaient répartis en classes décennales, de 20 à 30 ans, de 30 à 40, de 40 à 50 ; et enfin de 50 à 60 pour la réserve. Ces classes étaient convoquées, régulièrement et à tour de rôle, par les éphores, quand il était besoin de faire campagne (3); elles formaient de l'infanterie, arme de beaucoup la plus importante, et de la cavalerie.

Cette dernière arme était équipée par les citoyens riches, qui, durant les périodes de paix, se chargeaient de nourrir les chevaux nécessaires et qui, au moment de la levée, distribuaient aux hommes les montures et les armes. Longtemps la cavalerie de Sparte fut mauvaise ; c'était une arme dé-

(1) Aristote. *Politique*, II, ch. VI, par. 118.
(2) Plutarque, *Des oracles qui ont cessé*, par. XIV.
(3) Schœmann, *loc. cit.*, 320-325.

daignée et l'on avait l'habitude de choisir pour cavaliers les hommes les moins robustes et les moins valeureux (1). On estimait sans doute que l'infériorité de l'homme serait compensée par l'avantage que lui donnait sa monture. L'armée spartiate composée de guerriers vigoureux de corps et de caractère, rompus à tous les exercices militaires, entraînés dès l'enfance en vue du métier des armes, constituait, malgré son petit nombre, une force redoutable. Autant que possible, on ne l'engageait pas trop souvent contre les mêmes adversaires afin de ne pas aguerrir les cités rivales. Ainsi Agésilas fut blâmé pour avoir obligé les Thébains à apprendre l'art de la guerre (2).

En principe, l'armée de Sparte devait se composer seulement des citoyens, qui, seuls, constituaient l'Etat politique et qui, exonérés de tout labeur agricole ou industriel, n'avaient en temps de paix d'autre souci que de s'exercer, de chasser, de banqueter en commun (3). Mais au-dessous des citoyens, sous leurs pieds, se trouvait la classe servile des *périèques* et des hilotes, descendants des premiers occupants du pays. On avait commencé par traiter ces vaincus en vassaux, en *périèques*, puis on en avait fait des serfs *hilotes* (4). La constitution de Sparte supposait et requérait même l'existence de ces travailleurs serviles, indispensables pour l'entretien des hommes libres. Sans doute en temps de guerre, cette classe servile était un danger ; mais elle était aussi une ressource. Bien à regret, sous le fouet de la nécessité, Sparte fut vite obligée de recourir à ses serfs pour fortifier le bataillon sacré de la classe dirigeante, trop pressée par les ennemis du dehors. Les *périèques* commencèrent par grossir simplement les *mores*; ils finirent par en former la ma-

(1) Xénophon, *Helléniques*, VI, ch. IV.
(2) Plutarque, *Lycurgus*, XXIV.
(3) Plutarque, *Lycurgus*, XXXVI.
(4) Strabon, liv. VIII, ch. V, parag. IV.

jorité (1). Pendant les guerres médiques, on alla jusqu'à adjoindre sept hilotes à chaque guerrier de condition libre (2).

Le danger d'aguerrir les hilotes était très grand. Il préoccupait beaucoup les citoyens, et, pour y parer, Sparte recourut parfois aux moyens les plus odieux. Ainsi, après la guerre du Péloponèse, on proclama à Sparte, que tous les hilotes, qui s'étaient distingués, les armes à la main, recevraient la liberté et une récompense. Deux mille hilotes répondirent naïvement à la convocation. On les couronna de fleurs ; ils furent ensuite conduits au temple en cérémonie, affranchis ; après quoi on les supprima par simple raison d'État (3).

La direction de l'armée Spartiate était particulière, comme sa composition. En principe le commandement était bien réservé à l'un des deux rois (4) ; mais, au dehors, ce prince était toujours accompagné par les éphores ou par des sénateurs, qui lui étaient hostiles (5) ; enfin son devoir était d'observer scrupuleusement les lois et les coutumes. Sans doute le roi, généralissime de droit, décidait, pendant la campagne, des temps et des lieux favorables pour asseoir le camp. C'était lui encore, qui envoyait des députations aux peuples amis ou ennemis; lui, qui faisait vendre le butin guerrier ; mais le soin d'appeler les levées, de désigner les classes requises, de leur adjoindre un nombre suffisant de *périèques* artisans, munis de leurs outils, c'est-à-dire d'organiser la force armée incombait aux surveillants attitrés des rois, aux éphores (6). — Les troupes, une fois rassemblées et armées, étaient soumises à une discipline

(1) Schœmann, *loc. cit.*, 322.
(2) Hérodote, liv. IX, par. X et XXVIII.
(3) Thucydide, *Guerre du Péloponèse*, IV, 80.
(4) Aristote, *Politique*. liv. III, ch. X, par. 10.
(5) *Ibid.*, II, ch. VI, par. 20.
(6) Xénophon, *Ibid.*, ch. XI.

sévère, mais qui pourtant leur faisait une existence pas trop différente de celle que menaient durant la paix, les citoyens de Sparte. C'est qu'en tout temps et d'après le plan même de la cité la vie des Spartiates se rapprochait de la vie de caserne. En campagne, les exercices militaires et gymnastiques continuaient comme en temps de paix ; les hommes étaient astreints, deux fois par jour, à des exercices de marche et de course. Les repas, toujours communs sous les drapeaux, se faisaient à heure fixe et les hérauts en donnaient le signal. Le soir, dans le camp, on chantait réglementairement, avant de s'endormir, des hymnes en l'honneur des dieux (1) : c'était une sorte de prière du soir. — Pour les Spartiates, accoutumés à la gênante règlementation de leur ordinaire existence, la vie en campagne constituait une sorte de délassement. Par permission spéciale et règlementaire, les guerriers pouvaient alors se parer, arranger coquettement leur chevelure (2).

Les camps spartiates avaient une physionomie spéciale ; leur castramétation n'était pas celle des autres cités grecques et elle implique un grand esprit de prévoyance en même temps qu'une exacte discipline. Par ces côtés, les mœurs militaires de Sparte rappellent beaucoup celles de Rome. Comme les angles d'un camp sont toujours assez difficiles à défendre, l'armée lacédémonienne campait en cercle, à moins de circonstances particulières, permettant d'adosser le camp à une montagne, à une place forte, à un fleuve couvrant les derrières de l'armée. Le jour, des sentinelles veillaient sur le camp, et des pelotons de cavalerie, postés sur une éminence, observaient l'ennemi. La nuit, le camp était gardé et aucun homme ne pouvait s'éloigner de sa phalange (3). Le cas échéant, l'armée tout entière exécutait

(1) Xénophon, *République de Sparte*, ch. XIII.
(2) *Lycurgus*, XLVI.
(3) Xénophon, *Rép. Sparte*, ch. XII.

d'importants travaux de défense. Ainsi sous le commandement de Cléombrote, frère de Léonidas, les Spartiates élevèrent en peu de temps un rempart, qui barrait tout l'isthme de Corinthe. Le travail se continua jour et nuit, sans doute par le moyen d'équipes, qui se relevaient les unes les autres (1). En effet, au siège de Mantinée, Agésipolis fit cerner la ville par une tranchée, à laquelle travaillait toujours une moitié de l'armée, tandis que l'autre restait sous les armes ; puis de la même manière, un mur de circonvallation fut élevé pour doubler la tranchée (2). C'était la poliorcétique ordinaire, dans la Grèce historique. Parfois même, si l'on craignait d'être attaqué, on creusait un fossé de chaque côté du mur de circonvallation (3). De leur côté, les assiégés s'efforçaient d'empêcher ce complet investissement, en construisant des murs transversaux, qui coupaient le tracé de l'ennemi (4). De part et d'autre, on élevait des tours. En somme, on avait fait de très grands progrès depuis le siège de Troie.

Toujours les Spartiates s'efforçaient de tenir leurs hommes en haleine. Parfois, avant d'entrer en campagne, quand l'armée était rassemblée, on instituait des concours pour la force des hoplites, l'adresse des archers ou des peltastes, (lanceurs de javelots); des prix étaient décernés aux vainqueurs (5). Mais, comme toute la vie des Spartiates n'était guère, en temps ordinaire, qu'un entraînement pour la guerre, ils jouissaient en campagne d'une sorte de liberté relative (6). La guerre offrait aussi à ceux des citoyens qui en avaient besoin, une occasion de se réhabiliter; car même les inculpés étaient admis dans les rangs sur un

(1) Hérodote, VIII, par. 71.
(2) Xénophon, *Helléniques*, liv. V, ch. II.
(3) Thucydide, II, par. 78.
(4) *Ibid.*, VI, par. 49.
(5) Xénophon, *Helléniques*, l. III, ch. IV.
(6) Schœmann, *loc. cit.*, 327.

pied d'égalité avec les autres (1). Pourtant la discipline était sévère et minutieuse à ce point que, même pour satisfaire aux besoins naturels, les soldats devaient règlementairement s'écarter de leurs camarades le moins p sible (2).

L'armement des Spartiates était médiocre ; durant la guerre du Péloponèse, ils ne portaient encore que des cuirasses de feutre, incapables de les protéger contre les flèches (3). Le bouclier pourtant était d'airain. Lycurgue prescrivit de s'habiller, en campagne, avec des vêtements rouges et de laisser croître sa chevelure afin de paraître plus grand (4).

Pour les expéditions lointaines, surtout en Asie, Sparte n'envoyait que des *périèques*, des hilotes ou des mercenaires, commandés par un très petit nombre de Spartiates. De même les flottes étaient construites par des *périè* et les équipages étaient composés de matelots périèq de rameurs hilotes ou mercenaires. Seul, le commandement était exercé par des Spartiates (5). Les hommes libres, la force et le nerf de la cité, se réservaient pour sa défense.

Sparte avait tout à fait rompu avec les mœurs guerrières de la Grèce proto-historique ; elle avait une tactique et une stratégie. Les énomoties étaient rangées en files, dont le nombre variait, dans chaque énomotie, suivant les circonstances ; tantôt il n'y en avait qu'une, tantôt trois, tantôt six. Chaque file avait son chef et portait avec elle tout ce qui pouvait lui être nécessaire (6). L'armée était-elle menacée d'être prise en flanc ? les hommes de files exécutaient seu-

(1) Xénophon, *République de Sparte*, ch. XIII.
(2) *Ibid.*, ch. XII.
(3) Thucydide, liv. IV, par. 34.
(4) Xénophon, *Rép. Sparte*, ch. XI.
(5) Schœmann, *loc. cit.*, 326, 329.
(6) Xénophon, *Rép. Sparte*, ch. XI.

lement un demi tour sur place afin de faire front à l'ennemi (1). Les unités tactiques des Spartiates ne manquaient donc pas de souplesse et, d'autre part, les chefs savaient se servir de leurs troupes ; ils avaient des idées stratégiques ; ainsi Agélisas obligea les Thébains à abandonner en hâte une position fortifiée et très avantageuse en exécutant un mouvement tournant savamment combiné et menaçant leur ville (2). Suivant une pratique générale chez les Hellènes, qui étaient une race d'orateurs, les généraux avaient coutume d'exhorter toujours leurs soldats par un discours de circonstance avant d'en venir aux mains (3).

Pour fortifier la valeur morale des troupes, on s'adressait aussi à la religion. Au moment d'engager la bataille, le roi sacrifiait une chèvre ; puis il ordonnait aux combattants de se couronner de fleurs ; aux flûtistes de jouer l'air de la *Chanson de Castor*, au son de laquelle les rangs s'ébranlaient lentement, tranquillement, en bon ordre. La musique réglait le pas. Tant que l'action restait indécise, les Spartiates combattaient avec une grande fermeté ; mais ils ne poursuivaient jamais bien loin l'adversaire en retraite. La raison, donnée par Plutarque, de cette modération dans la poursuite vaut la peine d'être rapportée. On estimait, dit Plutarque « que ce n'estoit acte ny de gentil cueur, ny de nation noble et généreuse, comme la grecque, de tuer et de mettre en pièces ceux qui estoient desbandez, qui ne pouvoient plus rallier et qui quittoient toute espérance de victoire. » *(Lycurgus.* XLVI.) Après la victoire, comme le faisaient tous les autres Grecs, les Spartiates érigeaient sur le champ de bataille un trophée ; ils relevaient aussi leurs morts pour leur donner une sépulture honorable et rendaient ceux de l'ennemi, par composition (4). L'octroi d'une telle composi-

(1) Xénophon, *loc. cit.*, ch. XI.
(2) *Ibid.*, *Helléniques*, liv. V, ch. IV.
(3) Thucydide, liv. V, par. 69.
(4) *Ibid.*, liv. V, par. 73.

tion par l'un des partis était, en Grèce, le signe incontesté de la victoire (1).

Durant la phase historique, la férocité guerrière des Hellènes en général s'était un peu atténuée ; car l'institution de l'esclavage s'était fort développée et bien souvent on aimait mieux tirer un bénéfice du vaincu que de le tuer. Les Spartiates faisaient si bien la guerre pour se procurer des esclaves que parfois ils se munissaient d'entraves destinées aux prisonniers futurs. Une fois même, dans une guerre avec les Tégéates, il leur arriva d'être victimes de leur précaution et liés eux-mêmes au moyen de ces entraves qu'ils avaient préparées avec trop de prévoyance (2). Néanmoins la fureur du meurtre enivrait souvent les vainqueurs. En général, dans les villes prises d'assaut, les adultes étaient plus ou moins massacrés ; les femmes et les enfants réduits en servitude. Le pillage, cela va sans dire, marchait de pair avec la tuerie. A Platée, pendant la guerre du Péloponèse, les Lacédémoniens mirent à mort tous les Platéens, tranquillement, une fois la ville prise, et après leur avoir permis de plaider leur cause (3). Bien volontiers aussi, les guerriers de Sparte ravageaient la contrée envahie par eux. Dans l'Attique et à plusieurs reprises pendant la guerre du Péloponèse, ils détruisirent systématiquement tout ce qui avait pu reverdir d'une invasion à l'autre (4). Dans l'Argolide, ils saccagèrent à fond le territoire et en emportèrent le blé sur des chariots, qu'ils avaient eu soin d'amener pour la circonstance (5).

En tout pays, après la guerre, il faut toujours, à moins de conquête totale, en arriver à conclure la paix. Les Lacédémoniens, selon une coutume assez générale en Grèce, faisaient ordinairement la paix pour une durée déterminée,

(1) Thucydide, liv. II, par. 22.
(2) Hérodote, I, par. 66.
(3) Thucydide, II, par. 78, etc.
(4) *Ibid.*, III, par. 147.
(5) *Ibid.*, VI, par. 6.

mais très longue. Thucydide cite le texte d'un traité de paix conclu pour cinquante ans entre Athènes et Lacédémone (1). L'arbitrage n'était pas non plus inconnu aux Grecs historiques. Ainsi les députés d'Argos, conférant avec les Lacédémoniens, exigèrent un arbitrage à propos d'un différend entre eux et Tynurie (2).

On voit, que, sauf l'esclavage, la façon dont les Spartiates usaient et abusaient de la victoire, ainsi que celle dont ils terminaient la guerre se rapprochent fort de nos coutumes civilisées. — Mais il est un point, par lequel les Spartiates et en général les Grecs s'écartaient beaucoup de nos mœurs ; j'entends parler du perpétuel commerce qu'ils avaient la prétention d'entretenir avec leurs dieux à propos de leurs guerres. Sans cesse ils faisaient aux divinités des sacrifices ; sans cesse ils les consultaient. Avant de se mettre en marche à la tête de l'armée, le roi lacédémonien avait soin d'offrir dans la ville, un sacrifice à Jupiter conducteur et à d'autres dieux. Si les victimes donnaient des signes favorables, un prêtre, portant le feu sacré, précédait l'armée jusqu'à la frontière. Là, nouveau sacrifice en l'honneur de Jupiter et de Minerve, pour savoir, si l'on devait sortir du royaume ; ce qui se faisait toujours en suivant le feu sacré (3). Enfin, comme nous l'avons vu, avant d'en venir aux mains, le roi immolait une chèvre à Artémis Agrotera et les flûtistes jouaient en l'honneur de Castor ; après quoi seulement les troupes entonnaient leur chant de guerre et s'ébranlaient (4). — On avait donc la ferme croyance que les dieux s'associaient à la guerre entreprise et y collaboraient. Mais, comme tout le reste de la vie publique à Sparte, la religion n'était qu'un instrument de guerre. Cet entraînement moral et physique, qui

(1) Thucydide, liv. V, par. 23.
(2) *Ibid.*, liv. V, par. 41.
(3) Xénophon, *Rép. Sparte,* ch. XIII.
(4) Schœmann, *loc. cit.*, 328.

prenait l'homme dès l'enfance et qui avait été poussé jusqu'à faire considérer le dressage au vol comme un moyen d'éducation militaire, avait fini par doter les Spartiates d'un caractère tout spécial. La lâcheté était considérée par eux comme un opprobre. On ne s'asseyait pas à table auprès d'un lâche ; on ne jouait pas à la paume avec lui ; dans les chœurs on le reléguait au dernier rang ; dans la ville, il devait toujours céder le haut du pavé. Le lâche ne pouvait se marier et personne même ne consentait à épouser ses filles (1).

Au contraire la valeur militaire était prisée par dessus tout et, pour toute la population sans distinction de sexe, la force d'âme était obligatoire. Quand les Spartiates furent battus, à Thespies par les Thébains, la nouvelle en arriva à Sparte le jour des Gymnopodies, au moment où le chœur des hommes était sur la scène ; mais les éphores n'interrompirent pas les jeux ; ils avertirent seulement les familles des morts et recommandèrent aux femmes d'avoir une douleur silencieuse. Le lendemain, les parents de ceux qui avaient péri se montrèrent en public, parés et avec un air joyeux ; les autres, ceux que cet heureux malheur n'avait pas frappés, prirent au contraire un air de désolation (2).

Mais on récolte d'ordinaire ce qu'on a semé. Sparte, qui ne vivait que pour la guerre, la fit admirablemant et même finit par l'emporter, non sans peine d'ailleurs, dans son duel avec Athènes ; mais, en dehors de l'art de tuer, elle resta toujours, à partir de la guerre médique, au-dessous du niveau général, atteint par la civilisation hellénique et surtout par Athènes (3) ; elle n'a donc joué en somme qu'un rôle relativement secondaire. L'enfance des cités et des nations est, comme celle des individus, exposée à de nombreux périls. Des accidents, des hasards historiques auraient pu tuer au

(1) Xénophon, *Rép. Sparte*, ch. IX.
(2) Xénophon, *Helléniques*, l. VI, ch. IV.
(3) Schœmann, *loc. cit.*, 319.

berceau soit Athènes, soit Sparte. La mort prématurée de Sparte n'aurait pas changé grand chose au cours de la civilisation générale dans notre occident; mais rien n'aurait pu combler le vide laissé par la précoce disparition d'Athènes.

III. *L'expérience sociologique de Sparte.*

La Grèce homérique nous représente un état politique et social, qui a dû être commun à toutes les cités helléniques au sortir de la préhistoire. La cité homérique, qui garde encore nombre de survivances datant du vieil âge communautaire, est gouvernée par un roi, à la fois prêtre, juge et chef de guerre, dont pourtant l'*agora* peut au besoin réfréner les fantaisies et sûrement les fantaisies belliqueuses. Mais, c'était sans doute à celles-là que la cité résistait le plus faiblement; car on estimait très fort la valeur militaire et les profits qui en pouvaient résulter. En effet, la Grèce homérique est batailleuse et très féroce; le plus souvent elle aime mieux tuer le vaincu que de le réduire en esclavage; ses guerriers n'épargnent guère que les jeunes femmes et c'est pour en tirer de l'argent ou du plaisir. Le caractère général de ces mœurs ravale donc les Grecs homériques au niveau des sauvages de toute race.

Cet état moral, si inférieur, a été commun à toute la Grèce proto-historique, par conséquent aux primitives cités de Sparte et d'Athènes. Nous verrons, dans le prochain chapitre, ce que sont devenues ensuite à Athènes les mœurs et les institutions militaires. En ce moment, je dois apprécier surtout celles de Sparte.

Or, ces institutions laconniennes ont une grande valeur théorique. Elles prouvent combien l'homme est un être moralement malléable et ce qu'on en peut obtenir par un entraînement méthodique, portant sur une suffisante série des générations.

Dans tous les temps, dans tous les pays, dans toutes les races, la préoccupation de la guerre a joué un grand rôle ; mais nulle part autant que dans la cité de Lycurgue elle n'a absorbé toute l'activité physique et mentale d'un peuple. Le législateur de Sparte a obéi à une idée fixe, celle de donner à sa petite patrie le maximun de force militaire, et il a subordonné à ce but toute l'organisation sociale et politique de son pays. Aucun préjugé, aucun scrupule de morale ne l'a arrêté. Dès le moment même de leur naissance, les enfants ont été confisqués par l'État ; un jury a désigné, après examen, ceux qu'il fallait conserver, ceux dont il fallait se débarasser. Jamais sélection physique n'a été aussi rigoureuse ; c'est que la première condition pour vaincre à la guerre, surtout à la guerre des anciens âges, c'est de posséder une constitution robuste. En revanche, il n'est nullement nécessaire d'avoir une intelligence cultivée ; bien au contraire. Aussi les enfants de Sparte ne recevaient aucune culture intellectuelle ; tous étaient analphabétiques. On leur enseignait seulement à composer et à chanter en chœur des hymnes patriotiques. A l'âge adulte, rien non plus ne sollicitait les citoyens de Sparte à s'occuper de littérature, de science ou d'art. Les lois du pays n'étaient même pas écrites (1). Les assemblées du peuple se tenaient toujours en plein air. Pas d'édifice public orné : « Lycurgue estimoit cela ne servir de rien à bien délibérer et choisir bon conseil, ains plus tost y nuire, à cause qu'il rend communément les hommes, qui s'assemblent en telz lieux pour délibérer d'affaires, resvans à choses vaines, en destournant leurs entendemens à considérer des statues ou des tableaux et peintures, que l'on met ordinairement pour embellir telz lieux publics (2). »

Aux yeux de Lycurgue, l'amour est aussi une superfluité :

(1) Plutarque, *Lycurgus*, XXII.
(2) *Lycurgus*, IX.

ce qui importe à la cité, c'est l'accouplement des meilleurs reproducteurs. Il semblait à Lycurgue que, « ès loix et ordonnances des autres nations, touchant les mariages, il y avait beaucoup de sottise et de vanité, attendu qu'ilz faisoient couvrir leurs chiennes et leurs juments par les meilleurs estalons qu'ilz pouvoient recouvrer, en priant ou payant ceulx qui en estoient seigneurs, et gardaient néantmoins leurs femmes enfermées soubs la clef, de peur qu'elles ne conçussent d'autres que d'eulx, encore qu'ils fussent escervelez, maladifs ou suraagez (1). »

La cité de Sparte n'acceptait que des enfants bien constitués et dès leur bas âge, elle les endurcissait aux fatigues, les brisait aux exercices gymnastiques d'abord, militaires ensuite ; elle les dressait même au vol bien combiné, car le vol est le but principal des guerres offensives ; elle les habituait aussi au meurtre, aux assassinats par embuscades, Les jeunes Spartiates s'en allaient dans la campagne, s'y blotissaient dans quelque coin et, la nuit venue, tuaient les hilotes que le hasard ou l'imprudence amenaient de leur côté ; parfois même, ils allaient en plein jour attaquer et tuer les hommes plus beaux et les plus forts de la classe asservie ; uniquement pour se faire la main (2).

Après ce savant entraînement, la guerre n'était, pour les Spartiates, qu'un jeu, même un délassement ; car la discipline était en campagne moins rigoureuse que dans leur cité-caserne. La fatigue était moins grande, la parure était permise et en somme la guerre était un temps de repos relatif (3). On marchait au combat, comme à une fête, au son des flûtes et la tête couronnée de fleurs : « C'estoit, dit Plutarque, chose plaisante et non moins effroyable, de les

(1) Plutarque, *Lycurgus*, XXX.
(2) *Ibid.*, LVIII.
(3) *Ibid.*, XLVI.

voir ainsi marcher tous ensemble en si bonne ordonnance au son des flustes, sans jamais troubler leur ordre n'y confondre leurs rengs, et sans se perdre n'y estonner aucunement, ains aller poseement et joyeusement au son des instruments se hazarder au péril de mort (1) ».

La sélection et l'éducation spéciale en usage à Sparte avaient donc pleinement atteint leur but. Elles avaient formé un type humain spécial, dont l'énergie militaire, l'endurance, le dévouement à la patrie n'ont jamais été égalés. En revanche, cette race, si propre à la guerre, l'était beaucoup moins à la paix ; elle n'avait aucune ouverture d'esprit et n'a, en aucune manière, contribué au progrès intellectuel, ni même au progrès moral, si l'on en excepte ses vertus guerrières. Aristote a porté sur les institutions de Sparte un jugement très juste : « La constitution de Lycurgue, dit-il, ne se rapporte qu'à une partie de la vertu, c'est-à-dire à la valeur militaire. Les Spartiates se sont maintenus, tant qu'ils ont fait la guerre. Quand leur domination a été établie, ils ont péri faute de savoir vivre en repos et de s'être exercés aux autres vertus plus importantes que celles des combats (2) ». On ne saurait mieux dire. Il est évident qu'un État ne peut vivre et s'organiser uniquement en vue de tuer les autres. S'il le fait, il se condamne par cela même à une irrémédiable décadence morale et intellectuelle.

Néanmoins l'expérience de dressage spécial, si bien réussie à Sparte, prouve que d'autres expériences de même ordre, mais plus intelligemment conçues, et dans une autre direction, pourraient transformer en quelque sorte la nature humaine, l'adapter graduellement aux buts les plus élevés. A ce titre, elle constitue pour la sociologie générale un exemple des plus précieux.

(1) Plutarque, *Lycurgus*, XLVII.
(2) Aristote, *Politique*, liv. II, ch. VI.

CHAPITRE XVI

LA GUERRE A ATHÈNES

SOMMAIRE

I. *Petitesse et grandeur.* — Grandeur morale et petit territoire. — II. *L'éducation à Athènes.* — Liberté de l'éducation à Athènes. — Musique et gymnastique. — Instruction militaire. — Le serment militaire. — Les *péripoles.* — III. *L'armée d'Athènes.* — Identité des organisations civile et militaire. — L'armée d'après les lois de Solon. — Les classes. — Les levées générales. — Organisation de la cavalerie. — Les charges militaires des riches. — La marine. — Souveraineté militaire de l'assemblée du peuple. — IV. — *Les généraux.* — De l'archonte aux *stratèges.* — Les *taxiarques.* — L'élection des chefs militaires. — Les qualités d'un bon général. — Généraux républicains et satrapes. — Responsabilité des généraux. — V. *Le budget de la guerre.* — Les liturgies. — Les ressources extraordinaires. — Le trésor des temples. — VI. *Les armes et la tactique.* — Les armes. — Ordre et tactique. — Le service d'information. — La télégraphie optique. — VII. *Les forces morales.* — Discipline consentie. — Exhortations guerrières. — La religion et la guerre. — Pompeuses funérailles des morts. — VIII. *Le traitement des vaincus.* — Pillage et cruauté. — Extermination des Tyriens. — Mutilation des prisonniers. — Les traités de paix. — Oppression des alliés tributaires. — Avidité. — La reddition de comptes des généraux. — Xénophon et la paix perpétuelle. — IX. *La philosophie de la guerre en Grèce.* — L'amour de la cité. — Le rôle du citoyen. — Qu'on doit ménager les Hellènes. — Éloge de la guerre défensive. — Cosmopolitisme théorique. — La fraternité universelle des stoïques. — Ce qu'il faut entendre par la philosophie d'un peuple.

I. *Petitesse et grandeur.*

Dans l'histoire du développement, du progrès, de la civilisation générale, l'influence de l'Athènes antique a été capitale. Cette noble cité a joué dans le monde de l'esprit le rôle d'un ferment ; elle y a tenté des aventures hardies,

auxquelles jusqu'alors le genre humain n'avait pas même songé ; elle a posé des problèmes, dont la solution préoccupera les philosophes, tant qu'il y aura une philosophie. Sans Athènes, Rome n'aurait été que conquérante ; elle serait restée barbare. Sans Athènes, le puissant mouvement intellectuel, qui a donné une seconde vie à l'Europe, la Renaissance, n'aurait pas été possible. C'est vraiment à Athènes, que, pour la première fois, l'esprit humain a atteint son âge viril et pourtant la cité de Solon et de Périclès a tenu matériellement bien peu de place sur la terre. Comme dimension et même comme population, Athènes était une quantité négligeable. Qu'est-ce qu'un pays, dont la superficie mesure seulement quarantes milles carrés et qui en outre est rocailleux, aride, naturellement infertile, incapable de nourrir une population quelque peu dense (1) ? Seule, l'intelligence d'Athènes, son génie propre, lui permirent de prospérer et d'acquérir, malgré la nature, une population nombreuse, mais relativemement. Dans les beaux temps de la république, Athènes compta jusqu'à un demi-million d'habitants ; mais dans ce demi-million, les esclaves figuraient pour les deux tiers et les étrangers pour un dixième environ. Les citoyens libres, jouissant de la plénitude de leurs droits, les vrais Athéniens, n'étaient pas plus de 90.000 (2) ! Rien de plus instructif que ces chiffres. Ils montrent à l'évidence combien la vraie grandeur d'un peuple, la grandeur morale et intellectuelle, est indépendante de sa grandeur apparente et matérielle.

II. *L'éducation à Athènes*

Pour son malheur et pour celui de la Grèce, Athènes guerroya beaucoup trop. Sous ce rapport, elle fut bien de son

(1) Schœmann, *Antiquités grecques*, I, 359.
(2) *Ibid.*, *loc. cit.*, 359.

temps. Cependant elle ne vécut pas uniquement pour la guerre, comme le fit Lacedémone. Dans ces cités helléniques, rivales les unes des autres, et où il fallait se tenir toujours prêt à se défendre, si même on ne voulait pas attaquer, tous les citoyens devaient, dès la première jeunesse, être dressés au métier des armes. A Sparte, ce dressage était à peu près le seul que l'on imposât aux jeunes générations viriles. A Athènes, tout en s'efforçant de faire des jeunes gens des soldats solides, on s'occupait aussi d'en faire des hommes. Aussi disait-on dans l'antiquité, que les Spartiates valaient mieux, comme *citoyens*, et les Athéniens, comme *hommes privés* (1).

A Athènes, l'État ne s'emparait pas des enfants, comme il le faisait à Sparte. Les lois prescrivaient seulement d'une manière générale, d'enseigner aux enfants la musique et la gymnastique (2). Mais les Athéniens du beau temps de la République auraient fait un cas très mince de ce que nous appelons aujourd'hui « musique ». Pour eux, le mot « musique » comprenait toute l'éducation intellectuelle, dont l'étendue variait avec la position sociale de chacun ; mais sans qu'il y eut pour cela ni règle imposée, ni même d'écoles officielles. Les enfants puisaient leur instruction dans des écoles privées, où l'on se bornait à enseigner aux pauvres le strict nécessaire : savoir à lire, à écrire et à compter (3). A cette instruction sommaire on joignait quelques exercices gymnastiques et, entre autres, la natation (4).

Pour le développement physique, l'État avait cru son intervention nécessaire ; il avait fait construire des *palestres* en grand nombre (5). Les jeunes gens s'y livraient à des exercices variés et ceux des familles aisées fréquentaient ces

(1) Schœmann. *Loc. cit.*, 569.
(2) *Ibid.*, 572.
(3) *Ibid.*,
(4) *Ibid.*, 581.
(5) *Ibid.*, 575.

établissements jusqu'à l'âge de seize ans. De seize à dix-huit ans, les *gymnases* complétaient l'éducation physique donnée par les *palestres*. Les gymnases athéniens étaient de vastes établissements où s'enseignaient toutes sortes d'exercices physiques, même *l'hoplomachie*, c'est-à-dire le maniement des armes propres aux *hoplites*, à la grosse infanterie (1).

A dix-huit ans, les jeunes gens commençaient à jouir de leurs droits civiques et à faire leur service militaire, mais après épreuves et réception solennelle. Les épreuves étaient subies devant les membres du *dème*; elles avaient pour but de vérifier le développement physique, les aptitudes militaires du jeune homme et aussi la pureté de son origine. Puis les nouveaux citoyens étaient inscrits sur le tableau des *démotes* et présentés au peuple, sans doute au *dème*, mais après révision de la liste par le Sénat. On leur confiait alors une lance et un bouclier; puis, au pied de l'Acropole, dans le sanctuaire de la déesse Agraulos, ils prêtaient serment, probablement en prononçant la formule suivante : « Je jure de ne pas déshonorer ces armes et de ne pas abandonner mon compagnon dans la mêlée. Je combattrai pour le sanctuaire des dieux et pour le salut public, seul, ou avec d'autres; je laisserai la patrie non pas amoindrie, mais plus grande et plus forte. J'écouterai les sages. J'obéirai aux lois existantes et à celles que votera le peuple. Si quelqu'un tente de renverser les lois ou leur refuse obéissance, je m'y opposerai et les défendrai, seul au besoin. J'honorerai les dieux et les sanctuaires nationaux. Je prends à témoin les divinités Agraulos, Euyalos, Arès, Zeus, Thallo, Auxo, Hégémone (2). »

Après le serment, les jeunes gens étaient enrôlés, comme *péripoles*, Les *péripoles*, comme leur nom l'indique, ne

(1) Schœmann, 576, 581.
(2) *Ibid., loc. cit.*, 411.

sortaient pas de l'Attique, mais en faisaient la police, et au besoin assuraient le respect des frontières (1).

Athènes avait donc à un haut degré le souci de former des hommes capables de défendre la cité ; mais pourtant ce soin n'y était pas exclusif, comme à Sparte. Loin de tenir en mépris l'instruction intellectuelle, l'État la recommandait, mais sans imposer ni ses doctrines ni ses méthodes. Cette liberté de l'enseignement a certainement contribué, pour une part, à l'extrême variété de l'esprit athénien ; point de moule commun, uniforme et obligatoire ; chacun pouvait se développer à sa manière.

III. *L'armée d'Athènes.*

L'armée d'Athènes n'était pas organisée, cela va de soi, comme les armées des monarques absolus. Ce n'était pas une foule sans autre cohésion que celle résultant d'une discipline de fer, une agglomération chaotique où chaque homme, séparé de ses attaches naturelles, n'est qu'un numéro. L'armée athénienne était au contraire l'image exacte de la patrie, dont elle constituait la force ; aussi fut-elle d'abord distribuée, comme la société même, en tribus, dèmes et familles (2). Au temps de Xénophon, les contingents annuels correspondaient encore aux tribus (3). Même à l'époque de la guerre du Péloponèse, ces contingents formaient toujours dix bataillons, un pour chaque tribu (4). Solon avait voulu ne comprendre dans l'armée que les classes les plus riches. Aussi la classe inférieure des *thètes* ne fut d'abord appelée sous les drapeaux qu'exceptionnelle-

(1 Thucydide, liv. IV, par. LXVII. — Aristote, *La République athénienne,* (Trad. Th. Reinach).

(2) Fustel de Coulanges, *Cité antique,* 148.

(3) Xénophon, *Le Commandant de cavalerie,* ch. II.

(4) Schœmann, *loc. cit.,* 483.

ment ; ses hommes ne figuraient pas sur les rôles ; mais la nécessité contraignit Athènes à démocratiser son armée, comme elle avait obligé Sparte à armer ses hilotes. Les *thètes* fournirent d'abord des troupes légères, des rameurs, des soldats de marine ; mais finalement on en fit aussi des hoplites (1).

Durant la guerre de Péloponèse, il fallut astreindre au service actif tous les hommes valides jusqu'à l'âge de quarante ans. Trois tribus avaient pour mission de garder l'Attique et sept étaient destinées à servir hors du territoire (2). Mais ces levées en masse étaient exceptionnelles.

Les contingents appelables comprenaient, sauf les infirmes et certains fonctionnaires, tous les hommes depuis 18 ans jusqu'à 60, soit 42 classes, que l'on convoquait les unes après les autres d'après une sorte de roulement (3).

Au début de la guerre du Péloponèse, Athènes équipa treize mille hoplites de l'armée active. Seize mille autres gardaient les forts et les remparts (4). — Les contingents étant au nombre de dix, comme les tribus, les dix bataillons formés par eux se subdivisaient, toujours d'après le système décimal. Chaque bataillon ou *phyle* contenait dix *logos*, dont chacun se subdivisait en escouades de dix hommes, quelquefois de cinq. D'ordinaire les hommes de la même tribu servaient dans le même bataillon, ceux du même dême dans la même compagnie ou *logos* (5). Xénophon conseille à chaque phylarque, ou commandant d'un contingent de tribu, de mettre en tête de chaque dizaine l'homme [illegible] hardi et, en arrière, en serre-file, l'homme [illegible]

Les recrues devaient s'armer à leur frais. [illegible] moins [illegible]

(1) Schœmann, *loc. cit.*, 482.
(2) Diodore, XVIII, 10.
(3) Schœmann, *loc. cit.*, 482.
(4) Thucydide, II, par. XIII.
(5) Schœmann, *loc. cit.*, 484.
(6) Xénophon, *Commandant de cavalerie*, ch. II.

citoyens. Dans les levées générales comprenant non seulement les *thètes*, mais aussi des esclaves, des arsenaux, littéralement des magasins d'armes (ὁπλοθήκη), fournissaient les armes nécessaires (1). — En raison même de leur mode de recrutement, les armées helléniques étaient surtout composées d'infanterie. Dans l'antiquité, la cavalerie, arme de luxe, a été chère surtout aux monarques absolus ; même dans l'Athènes de Solon, le service de cavalerie n'était accessible qu'aux riches, aux citoyens des deux premières classes, dont l'une s'appelait pour cette raison, la classe des chevaliers. A partir de Périclès, la cavalerie athénienne se composait de mille hommes, cent par tribu, formant deux corps de cinq cents chevaux, commandés par deux *hipparques*, élus à main levée par les citoyens des deux premières classes. Les cent cavaliers de chaque tribu obéissaient à un *phylarque* élu, lui aussi, à main levée par sa tribu ; ils se subdivisaient en dizaines (δεκάδες) et même en quintaines (πεντάδες). Les cavaliers n'étaient jamais licenciés et, en temps de paix, on avait soin de les tenir en haleine par des manœuvres et des combats simulés. A ces cavaliers citoyens, on adjoignit ensuite un corps de deux cents archers montés ; mais ce dernier corps était composé d'esclaves achetés à cet effet (2). Le commandant de la cavalerie, l'hipparque, était chargé d'enrôler dans son corps les citoyens à la fois les plus aisés et les plus robustes ; pour cela, il devait recourir autant que possible à la persuasion, mais au besoin à l'autorité, aux tribunaux. Les moins riches, dit Xénophon, servent plus volontiers, quand ils voient enrôler les plus riches. (3). — C'était donc à titre onéreux, que l'on imposait aux classes supérieures le service dans la cavalerie.

(1) Schœmann, *loc. cit.*, 504.
(2) *Ibid.*, 484.
(3) Xénophon, *Le Commandant de cavalerie*, ch. I.

De même l'obligation d'entretenir la flotte de guerre pesait surtout sur les riches. Chaque année, les *stratèges* ordinaires ou extraordinaires désignaient à tour de rôle, parmi les citoyens les plus imposés, autant de chefs de galères, de *triérarques*, qu'il y avait de galères disponibles. Les triérarques commandaient les galères pendant la durée de la campagne et étaient chargés de leur entretien. L'État, lui, fournissait les vaisseaux, les agrès et la solde des équipages (1); il payait une drachme par jour à chaque matelot. Les *triérarques* allouaient un supplément de solde aux rameurs. Chaque triérarque se faisait un point d'honneur d'orner son navire, de le rendre élégant et rapide (2). Les rameurs étaient souvent pris parmi les *thètes*, parfois parmi les *métèques* et les mercenaires (3).

Sous la surveillance du sénat chargé de veiller à la continuelle augmentation de la flotte de guerre, chaque tribu élisait annuellement un constructeur de navire. Les galères et tout le matériel, qui leur était nécessaire, étaient placés dans des chantiers sous la garde de dix inspecteurs maritimes, élus ou tirés au sort par les dix tribus (4). La flotte de guerre était sous le commandement suprême des généraux, des stratèges de l'armée, et, à bord des galères, le triérarque commandait seulement à son équipage, point aux soldats embarqués (5).

Cette armée de terre et de mer, si démocratiquement organisée, dépendait directement de l'Assemblée du peuple, où se concentraient presque tous les pouvoirs ; car on y arrêtait les relations avec les États étrangers, les déclarations de guerre, les traités de paix, les alliances; on y délibérait sur les moyens de soutenir une guerre, sur les levées à faire,

(1) Thucydide, liv. II, par. XXIV.
(2) *Ibid.*, liv. VI, par. XXXI.
(3) Schœmann, *loc. cit*, 482.
(4) *Ibid.*, 485.
(5) *Ibid.*, 486.

les vaisseaux à équiper, les chefs à élire, les contributions à percevoir. C'était à l'Assemblée du peuple, que les généraux adressaient leurs rapports, demandaient des instructions et au besoin des renforts. Régulièrement, dans la première séance de chaque *prytanée*, on examinait tout ce qui touchait à la défense du territoire, à la flotte, aux négociations avec les puissances étrangères, on nommait des ambassadeurs, on leur donnait des instructions, on leur allouait des frais de route (1). En résumé, l'Assemblée du peuple faisait et discutait publiquement tout ce que, dans les monarchies et même dans les républiques, on examine et on décide secrètement et dans de petits comités d'hommes spéciaux.

En temps de guerre, c'était encore le peuple qui autorisait la *course* contre les vaisseaux de l'ennemi, qui s'érigeait en tribunal des prises et statuait sur la légitimité ou l'illégitimité des captures. C'était le peuple qui décidait du traitement à faire subir à un État vaincu; c'était lui qui fixait les contributions à lever et les subsides à exiger des alliés (2). Sur ce dernier point, la conduite d'Athènes fut trop souvent abusive, oppressive; elle traitait trop volontiers ses alliés comme des sujets; à l'encontre de Sparte, qui n'exigeait de ses alliés aucun tribut et veillait seulement à ce qu'ils eussent un gouvernement oligarchique en harmonie avec le sien (3). C'est que Sparte visait surtout à la prépondérance politique; Athènes pensait trop à convertir sa suprématie en profit : c'était une cité marchande.

IV. *Les généraux.*

Anciennement, c'était un archonte dit Polémarque, qui avait à Athènes les attributions militaires; plus tard, ces

(1) Schœmann, *loc. cit.*, 453.
(2) *Ibid.*, 454.
(3) Thucydide, liv. I, par. 19.

fonctions passèrent au collège des généraux, des *Stratèges*, élus par les tribus. Au début, tous les stratèges servaient en temps de guerre; plus tard, deux ou trois d'entre eux seulement firent campagne et d'ordinaire un seul commandait. Souvent aussi, l'Assemblée du peuple élisait, en dehors du collège des stratèges, tel ou tel homme de guerre en renom et elle le faisait parfois pour un temps indéterminé. Enfin, quand Athènes eut des mercenaires, elle les fit souvent commander par des généraux de leur pays.

Dix *taxiarques* élus à main levée, un dans chaque tribu, assistaient les stratèges et commandaient chacun un des dix bataillons fournis par les dix tribus. C'était ces *taxiarques*, qui s'occupaient surtout de la levée des hommes appartenant à la classe désignée par l'Assemblée du peuple (1). Sans doute ce système d'élection populaire, appliqué aux généraux et aux officiers, contraste fort avec nos habitudes européennes, qui d'ailleurs sont foncièrement monarchiques ; mais, dans l'antiquité, l'art de la guerre était encore assez simple ; de plus, à Athènes, tous les citoyens passaient par l'armée et avaient plus ou moins l'expérience des choses militaires; car les guerres étaient fréquentes. Enfin, dans la démocratie athénienne, où la plupart des fonctions publiques se tiraient simplement au sort, l'élection appliquée aux stratèges indique encore un certain souci de la compétence spéciale. Pour être éligible aux fonctions de stratège, il suffisait d'avoir rempli ses devoirs de citoyen, mais il fallait posséder une propriété dans l'Attique (2).

Habitués à ce mode de l'élection, les guerriers d'Athènes n'étaient jamais pris au dépourvu et, en campagne même, ils savaient, le cas échéant, se choisir des chefs. Ainsi avant de commencer leur retraite, les Dix mille de Xénophon, privés de leurs stratèges par un guet-apens, les remplacèrent

(1) Schœmann, *loc. cit.*, 479-481.
(2) Fustel de Coulanges, *Cité antique*, 385.

en un moment par l'élection (1). Au cours même de cette retraite célèbre, les Grecs accordèrent le commandement suprême à Cléarque, sans la moindre élection cettle fois, mais parce qu'à l'œuvre ils le jugèrent le plus capable (2). A ces généraux improvisés, les soldats obéissaient docilement tant que durait la campagne, à ce point qu'au cours de la retraite des Dix mille, ces chefs élus purent obliger leurs hommes à abandonner une grosse partie du butin, dont ils s'étaient embarrassés (3).

Xénophon nous a laissé une intéressante énumération des qualités, selon lui, nécessaires à un bon général. Ce chef idéal doit avoir une connaissance approfondie du pays dans lequel il manœuvre. Tout en tâchant de se renseigner par les rapports de ses espions, il lui faut, autant que possible tout voir par lui-même (4). La haute stature, la force, le courage vulgaire ne sont pas les qualités maîtresses d'un général ; ce qui importe, c'est qu'il ait assez d'ascendant pour inspirer confiance au soldat, pour persuader à celui-ci qu'il peut et doit suivre son chef à travers tous les dangers, à travers le feu même. Le général doit savoir se faire aimer, être vraiment l'âme de son armée, l'homme dont le regard suffit à inspirer de l'ardeur, de l'émulation, l'être dont la seule présence met tout en mouvement (5). Commander aux hommes en tyran est, dit Xénophon, le plus stérile des avantages ; ce qu'il faut, c'est leur inspirer de l'affection et l'on y parvient, en traitant ses soldats avec bienveillance, en veillant à leur sûreté, en s'occupant de leur procurer des vivres, etc. en les guidant intelligemment dans les moments difficiles, etc. (6).

(1) Xénophon, *Anabase*, liv. III, ch. I.

(2) *Ibid.*, liv. II, ch. II.

(3) *Ibid.*, l. IV, ch. I.

(4) *Ibid.*, *Commandant de cavalerie*, ch. IV.

(5) *Ibid.*, *Economique*, ch. XXI.

(6) *Ibid.*, *Economique*, ch. XXI. — *Commandant de cavalerie*, ch. V, ch. VI.

Mais ce type du général accompli, tel que nous le dépeint le célèbre chef de la retraite des Dix mille, suppose nécessairement l'armée républicaine d'une libre démocratie ; entre un tel homme et les généraux d'un monarque absolu, il ne saurait y avoir le moindre trait commun. Xénophon veut, que le chef sache suggérer la confiance à ses subordonnés, que le soldat lui obéisse joyeusement, comme à un être à la fois meilleur, plus instruit et plus intelligent. Or, les satrapes perses, qui, pendant de longs mois, suivirent pas à pas, à travers l'Asie, les Dix mille en retraite, ne songeaient même pas à exercer sur leurs troupes un ascendant moral quelconque ; les coups de fouet, administrés à tort et à travers (1), étaient leur principal moyen de persuasion : aussi étaient-ils battus dans chaque rencontre.

La situation des généraux athéniens différait donc absolument de celle qu'occupent les généraux dans les armées monarchiques ou même dans les armées monarchiquement organisées, comme celles de presque tous nos États européens actuels. Le général athénien était simplement un citoyen momentanément chargé par ses compatriotes d'une mission militaire. Toujours il dépendait étroitement de ses électeurs, leur devait rendre des comptes et encourait même parfois de terribles responsabilités. Ainsi, huit généraux, vainqueurs pourtant au combat naval des Arginouses, avaient été empêchés par une tempête soudaine de recueillir les morts et par suite de leur donner la sépulture. Or, dans l'opinion des Athéniens et des Grecs en général, la privation de sépulture était pour les décédés un affreux malheur. De retour à Athènes, les généraux durent se disculper de leur faute présumée devant le Sénat. Pour cela, ils alléguèrent la violence de la tempête, dirent qu'ils avaient chargé du soin d'enlever les morts les plus habiles triérarques, mais que ceux-ci s'étaient trouvés dans l'impossibilité de s'ac-

(1) Xénophon, *Anabase*, livre III, ch. IV.

quitter de ce soin. Rien n'y fit : les huit généraux vainqueurs furent condamnés à mort et six d'entre eux, qui étaient présents, furent exécutés (1). Dans une autre occasion, trois généraux ayant adhéré, en Sicile, à une convention jugée désavantageuse, furent condamnés, l'un à l'amende, les deux autres à l'exil : ils auraient pu, leur reprocha-t-on, soumettre la Sicile, s'ils ne s'étaient pas laissés corrompre par des présents (2).

Du plus au moins, ces mœurs étaient celles de toutes les cités républicaines. Ainsi les Argiens avaient coutume de juger leurs généraux avant de les laisser rentrer dans la ville où ils n'auraient plus été soumis qu'à la juridiction civile et ordinaire. Pendant la guerre du Péloponèse, un des généraux argiens, Thrasyllos, faillit même être lapidé dans l'endroit consacré à ces assises sommaires. Il échappa en se réfugiant sur un autel ; mais ses biens furent confisqués (3). Même après la retraite des Dix-mille, pendant laquelle les guerriers grecs avaient spontanément élu un état-major, à la manière d'Athènes, ces généraux durent rendre compte de leur conduite ; l'un fut condamné à une amende de dix mines pour négligence dans ses fonctions ; deux autres durent restituer une somme de vingt mines, qu'ils avaient détournée ; Xénophon lui-même fut accusé par quelques hommes de les avoir frappés et dut publiquement se disculper, au moins plaider les circonstances atténuantes (4).

Tout cela est aussi éloigné que possible de la discipline servile, de l'obéissance passive et du pouvoir irresponsable, qu'exige le commandement militaire dans les armées de type monarchique. Pourtant Athènes guerroya beaucoup ;

(1) Xénophon, *Helléniques*, liv. I, ch. VII.
(2) Thucydide, *Guerre du Péloponèse*, liv. IV, par. LXV.
(3) *Ibid.*, liv. V, par. LX.
(4) Xénophon, *Anabase*, liv. V, ch. VIII.

elle guerroya même trop, et elle sut remporter d'éclatantes victoires, parfois dans les circonstances les plus difficiles. Peut-être est-on en droit d'en conclure que la discipline dite de fer n'est pas indispensable dans les armées, à la condition qu'on ait affaire à des hommes moralement développés et conscients de leurs devoirs.

IV. Le budget de la guerre.

L'État de guerre et même l'état de paix armée, pesaient lourdement sur les finances athéniennes. En temps de paix il fallait entretenir la flotte, les arsenaux, la cavalerie, qui n'était jamais licenciés. Les cavaliers, ou chevaliers, recevaient du Trésor public des indemnités pour s'équiper, pour se monter. D'après Xénophon, l'entretien annuel de de la cavalerie ne coûtait pas moins de quarante talents (1). Xénophon conseille, à cette occasion, de se procurer les fonds nécessaires à l'acquisition des chevaux en accordant, moyennant finance, des dispenses aux citoyens poltrons et faibles, mais riches, qui craignent de monter à cheval ou en sont incapables, et aussi aux orphelins, possesseurs de grands biens (2).

C'était la coutume à Athènes d'imposer d'autorité aux citoyens riches des dépenses d'utilité publique, de coûteuses corvées, ce qu'on appelait des *liturgies*. Il y avait des liturgies ordinaires se rattachant au culte et aux fêtes publiques ; il y en avait d'extraordinaires, comme celles qui étaient consacrées à l'entretien de la flotte (3) ; les unes et les autres allégeaient d'autant les charges du trésor.

En temps de paix, les revenus ordinaires suffisaient lar-

(1) Schœmann, *loc. cit.*, 502.
(2) Xénophon, *Le commandant de cavalerie*, ch. IX.
(3) Schœmann, *loc. cit.*, 523.

gement aux besoins de l'administration ; il restait même un excédent considérable. En temps de guerre, il fallait parfois recourir à des ressources extraordinaires. Elles étaient de diverses sortes : d'une part, on faisait appel à la bonne volonté des citoyens, à des contributions libres ; de l'autre, à des contributions extraordinaires (1). L'appel aux dons volontaires se faisait publiquement dans l'Assemblée du peuple. Les citoyens, disposés à offrir à la cité de l'argent, des armes, des navires, le déclaraient devant le Sénat qui prenait note des noms des donateurs et des offrandes promises. Contre les donateurs, qui manquaient à leurs engagements, il n'y avait qu'un châtiment moral : on affichait simplement leurs noms près des statues des héros éponymes ou ancêtres des clans primitifs (1).

Dans les cas urgents, où ressources ordinaires, ressources extraordinaires, dons volontaires, tout était insuffisant, on puisait dans le trésor des temples, surtout dans celui de la déesse spécialement protectrice de la cité ; mais alors on considérait, comme un devoir religieux, de rembourser le plus tôt possible les sommes prélevées seulement à titre d'emprunt (3). Pendant la guerre du Péloponèse, Athènes étant menacée par les Péloponésiens, Périclès, énumérant dans l'assemblée du peuple les ressources disponibles, mentionna non seulement le trésor de l'Acropole, mais les vases sacrés, mais les richesses des temples et les ornements d'or fin couvrant la statue de Minerve et qui ne valaient pas moins de quarante talents (4). En effet, les vêtements et les armes de la gigantesque statue de Phidias étaient en or. Périclès ajouta seulement qu'après s'être servi de cet or sacré pour le salut de la patrie, il faudrait le remplacer inté-

(1) Schœmann, *loc. cit.*, 455.
(2) *Ibid.*, 517.
(3) *Ibid.*
(4) *Thucydide*, liv. II, par. XIII.

gralement. Dans ces cas d'emprunts faits aux trésors des temples, le fait était mentionné par une inscription proclamant et reconnaissant la dette contractée. C'est que, dans l'opinion publique des anciens, les liens qui unissaient la cité à ses dieux étaient fort étroits; ils constituaient une sorte de parenté morale. Ainsi, la Minerve grecque, Aténè, avait pour fonction essentielle de protéger sa ville et on lui empruntait de l'argent tout simplement, comme à une mère.

V. *Les armes et la tactique*, etc.

Sur l'armement des Athéniens, je puis être ici très bref. En général, il ne différait que par des détails de celui des autres cités helléniques, qui nous est bien connu. Les principales armes défensives étaient le casque, le bouclier et la cuirasse. D'après Xénophon, les casques les meilleurs étaient les casques béotiens, qui garantissaient tout ce que ne couvrait pas la cuirasse. Le même écrivain veut que la cuirasse ne gêne pas les mouvements du cavalier; il veut aussi que des écailles couvrent le ventre, que l'épaule, les bras et la main gauche soient revêtus d'une armure spéciale (1). Le cheval lui-même doit être armé d'un chanfrein, d'un poitrinal et de garde-flancs, mettant son ventre à l'abri des coups (2). Les armes de jet étaient maniées par des corps spéciaux et il y avait des compagnies de lanceurs de javelots ou *peltastes,* des compagnies d'archers (3). Les frondeurs étaient aussi de très importants auxiliaires. On les munissait de sacs chargés de pierres (4), et parfois ils lan-

(1) Xénophon, *De l'équitation*, ch. XII.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid., Anabase*, liv. V, ch. II.
(4) *Ibid.*, l. V, ch. II.

çaient des projectiles en plomb (1). Les archers de la Crète, les frondeurs de Rhodes étaient célèbres et on se les adjoignait souvent, comme mercenaires.

A peine est-il besoin de dire que les Athéniens étaient des tacticiens plus habiles que les Grecs d'Agamemnon et du siège de Troie. Xénophon veut que, dans une armée en marche, les diverses armes soient distribuées en corps bien distincts, que l'infanterie s'avance dans un bel ordre, que la cavalerie galope en escadrons réguliers, que les officiers soient en tête de leurs hommes, que chacun ait sa place déterminée et puisse marcher à l'aise sans gêner les autres et sans être gêné ; que les derniers rangs emboîtent exactement le pas des précédents (2). Il veut que l'on place en avant du front des sentinelles et des postes avancés, en ayant soin autant que possible de dissimuler ces derniers, qui, par cela même, inspireron tde la crainte à l'ennemi (3). L'ordre de marche doit se transmettre avec prudence, de bouche en bouche, par des dizainiers et quintainiers, bien plutôt que par des hérauts d'armes ; de la sorte l'ennemi ne sera pas mis en éveil (4). Il importe de désigner à l'avance les chefs chargés soit de commander le front, soit de couvrir les flancs, soit de marcher en queue, afin de n'être pas pris au dépourvu (5). La cavalerie servira à harceler continuellement l'ennemi, à enlever ses sentinelles, à surprendre ses postes avancés (6).

Les stratagèmes sont de rigueur : ce sont eux, qui procurent les plus grands succès. On peut faire paraître sa cavalerie plus nombreuse en mêlant dans ses rangs des gou-

(1) Xénophon, *Anabase*, l. III, ch. IV.
(2) *Ibid.*, *Economiques*, ch. VIII.
(3) *Ibid.*, *Le commandant de cavalerie*, ch. IV. — *Economiques*, ch. XX.
(4) Xénophon, *Le commandant de cavalerie*, ch. IV.
(5) *Ibid.*, *Anabase*, liv. III, ch. II.
(6) *Ibid.*, *Le commandant de cavalerie*, ch. VII.

jats tenant une lance ou quelque chose qui de loin en ait l'air (1). Un bon général doit savoir affecter, en alternant, tantôt de la témérité, tantôt une extrême circonspection ; il doit feindre des mouvements pour inquiéter l'adversaire (2). A-t-on l'espoir fondé de vaincre ? Alors il faut déployer à fond toutes ses forces ; car on ne s'est jamais repenti d'une victoire complète. Prévoit-on au contraire qu'il faudra battre en retraite ? Alors on doit n'engager qu'un petit nombre d'hommes, mais bien choisis, des troupes d'élite. On réussira ainsi à opérer d'heureux coups de main et à se préparer une belle retraite (3).

Par ces instructions l'on voit que les Athéniens avaient déjà commencé à formuler leur tactique en préceptes brefs et simples. Il ne semble pas que la stratégie, l'art de manœuvrer, fut aussi avancé en théorie que la tactique, mais, dans toutes les guerres, les bons généraux en essayaient la pratique.

Le service d'information était aussi suffisamment organisé par des espions, par des éclaireurs, même par des procédés télégraphiques. Quand la flotte des Péloponésiens cingla vers le Pirée, durant la guerre de Péloponèse, les Athéniens avaient disposé une série de signaux d'alarme, pour être avertis le plus tôt possible (4). Nous savons que ces signaux étaient nocturnes et se faisaient au moyen de feux ou de flambeaux. En combinant des jeux de flambeaux, on était arrivé à transmettre, parfois même alphabétiquement, de véritables dépêches optiques avec une rapidité à laquelle ne pouvaient prétendre les courriers porteurs de scytales.

L'organisation militaire d'Athènes était donc fort intelligente et aussi complète que le comportaient l'époque et le dégré de civilisation.

(1) Xénophon, *Le commandant de cavalerie*, ch. V.
(2) *Ibid.*, ch. V.
(3) *Ibid.*, ch. VIII.
(4) Thucydide, *Guerre Pélop.*, II, par. XCIV.

VI. *Les forces morales.*

Aux moyens matériels de vaincre, Athènes, pays de libre discussion, joignait les moyens moraux. De ces moyens, les uns étaient d'ordre laïque ; les autres, d'ordre religieux. Tout d'abord les exhortations, les discours, les délibérations publiques relevaient sans cesse le moral des troupes. Pour rétablir l'esprit de discipline parmi les « Dix mille ». Xénophon s'adresse uniquement à la raison du soldat ; les Perses, dit-il, ont cru désorganiser la résistance des Grecs en les privant de leurs généraux ; il s'agit de tromper leur espoir. Que chaque soldat jure d'aider les nouveaux chefs à maintenir la discipline. L'auditoire accepte sur-le-champ et la proposition est ratifiée à main levée (1).

C'était une constante coutume de haranguer les troupes au moment d'engager l'action. Avant la bataille de Salamine, Thémistocle adressa aux équipages de la flotte une véritable homélie morale, dont le sujet était l'opposition entre le bien et le mal (2). Thrasybule, occupant le Pirée avec une poignée d'hommes et se disposant à combattre les Trente et leurs partisans, exhorta de même ses compagnons à lutter avec courage : « Guerriers, dit-il, que chacun de vous combatte, comme s'il avait la conviction d'être le principal auteur d'une victoire, qui nous rendra en ce jour, s'il plaît aux dieux, notre patrie, notre maison, notre liberté, nos privilèges, nos femmes, nos enfants. Heureux ceux qui verront le plus agréable des jours, le jour de la victoire ! Heureux aussi qui mourra sur le champ d'honneur ! Où pourrait-on trouver un plus magnifique tombeau ! Dès qu'il en sera temps, j'entonnerai le Péan. Aussitôt après avoir invoqué le dieu Mars, avançons, tous ensemble, animés d'une même

(1) *Anabase*, liv. II, ch. II.
(2) Hérodote, l. VIII, par. 83.

ardeur et vengeons nos injures » (1). Si peu authentique qu'il puisse être, ce discours indique suffisamment dans quel esprit étaient conçues ces harangues guerrières.

En dépit de sa vive intelligence, le peuple d'Athènes, comme celui de toute la Grèce, était encore fort superstitieux. Son esprit, si avisé, si pénétrant, n'excluait pas une crédulité enfantine, alors qu'il s'agissait des choses et pratiques religieuses. Le fait serait étrange, s'il n'était des plus communs dans tous les temps, dans tous les pays et ne s'expliquait pas les effets accumulés d'une éducation ancestrale.

Jamais les généraux d'Athènes ne prenaient une résolution de quelque importance, sans consulter tel ou tel dieu par des sacrifices équivalant à des questions posées aux personnages célestes. Ainsi Xénophon refusa le commandement suprême, après avoir examiné les entrailles des victimes (2). Trois d'entre elles ayant donné des signes jugés défavorables, ce même Athénien, à l'esprit si délié, ne veut pas consentir à mener hors du camp ses soldats qui pourtant souffraient cruellement de la disette (3). A la fin de la retraite des Dix mille, les affaires de Xénophon ne prenant pas une bonne tournure, son compagnon Euclide lui en donne sur le champ la raison ; cela tient à ce qu'il a négligé depuis longtemps d'offrir des holocaustes à Jupiter Mélichius : le dieu quelque peu froissé lui en manifeste son mécontentement. Xénophon reconnaît la justesse de l'observation, répare à l'instant sa faute et aussitôt Jupiter revient pour lui à de meilleurs sentiments (4) etc. etc.

Il est assez probable que, consciemment ou non, les sacrificateurs lisaient le plus souvent dans les intestins des vic-

(1) Xénophon, *Helléniques*, l. II, ch. IV.
(2) *Anabase*, liv. VI, ch. I.
(3) *Ibid.*, liv. IV, ch. IV.
(4) *Ibid.*, l. VII, ch. VIII.

times ce qui était déjà écrit dans leur tête, de sorte que, pratiquement, ces consultations péristaltiques devaient avoir moins d'inconvénients qu'il ne nous semble.

Le soin religieux avec lequel on relevait les morts, le cérémonial de leurs funérailles étaient aussi très propres à frapper les esprits et à soutenir le courage. Les funérailles guerrières se célébraient avec une grande pompe et aux frais de l'État ; celles des premières victimes de la guerre du Peloponèse furent à Athènes tout à fait théâtrales. Les ossements des morts furent publiquement exposés : des chars amenèrent, pour les recevoir, des cercueils en cyprès, un pour chaque tribu. En même temps, on portait en pompe un lit vide et drapé de tentures pour les *invisibles*, c'est-à-dire pour les ombres de ceux dont le corps n'avait pu être retrouvé. Des troupes de femmes, parentes des morts, accompagnaient leurs restes en poussant force lamentations. Enfin les cercueils furent déposés dans un monument public et des oraisons funèbres terminèrent la cérémonie (1) très bien combinée dans son ensemble pour exalter encore le patriotisme toujours si vibrant dans les cités helléniques.

VI. *Le traitement des vaincus.*

Si intelligemment que se fasse la guerre, de quelques considérations morales, patriotiques ou religieuses que l'on use, soit pour en masquer les horreurs, soit pour en parer les mobiles, elle est toujours une rechute en sauvagerie. Sous ce rapport, Athènes ne fait pas exception à la règle et même elle abusait cruellement de la victoire. Le pillage des villes prises était de règle, à moins de capitulation débattue et acceptée (2) ; mais on se bornait pas à faire

(1) Thucydide, II, par. XXXIV.
(2) *Ibid.*, III, par. XXVI.

main basse sur les biens ; les personnes n'étaient pas plus respectées. A Scione, pendant la guerre du Péloponèse, les hommes adultes furent tous mis à mort ; les femmes et les enfants furent réduits en esclavage et le territoire fut donné en cadeau aux Platéens : en somme la cité fut détruite (1). La ville de Mendé, où l'armée athénienne était entrée par surprise, fut pillée à fond et les généraux eurent grand peine à empêcher le massacre des habitants (2). Les insulaires de Mélos s'étant rendus à discrétion, tous les adultes mâles furent passés au fil de l'épée, les femmes et les enfants furent réduits en servitude et les Athéniens repeuplèrent l'île par transplantation, en y envoyant cinq cents des leurs (3). L'île de Scyros fut de même repeuplée par une colonie d'Athènes après que tous ses habitants eussent été vendus, comme esclaves (4) ; car, s'ils obtenaient la vie sauve, les vaincus échappaient assez rarement à l'esclavage. Si, dans l'antiquité, comme le dit Hérodote, Athènes eut peu d'esclaves, c'est vraisemblablement parce qu'à cette époque elle exterminait les vaincus.

Le traitement, que le grand Alexandre infligea aux Tyriens, coupables de lui avoir résisté avec une admirable tenacité, fut épouvantable. Rien que dans l'enceinte fortifiée de Tyr, six mille combattants furent massacrés. On en épargna d'abord deux mille, que les soldats s'amusèrent ensuite à crucifier et à pendre le long du rivage (5). Trente mille Tyriens, selon Arrien, 13,000 seulement suivant Diodore, furent réduits en esclavage. Si les femmes et les enfants furent sauvés, ce fut simplement parce que les Tyriens avaient eu la précaution de les envoyer à Carthage.

(1) Thucydide, III, par. XXVI.
(2) *Ibid.*, IV, par. CXXX.
(3) *Ibid.*, V, par. CXVI.
(4) *Ibid.*, l. I, par. XCVIII.
(5) Quinte-Curce, IV, 4.

La sauvage coutume de la mutilation n'était pas non plus abandonnée. Pendant la retraite des Dix mille, les Grecs commirent même une fois sur les cadavres des Perses, des mutilations, dont Xénophon n'ose pas indiquer la nature avec précision (1); mais parfois on mutilait aussi les vivants; surtout, à ce qu'il semble, après les combats sur mer. L'amputation de la main droite était alors la mutilation la plus ordinaire (2) et peut-être les Athéniens imitaient-ils en cela les Carthaginois, dont c'était l'habitude assez constante.

Pourtant il arrivait aussi aux Athéniens vainqueurs de ne pas se porter à ces féroces extrémités et d'épargner relativement le vaincu. Ainsi Samos s'étant rendue, après neuf mois de siège, on lui imposa seulement, comme condition de paix, de raser les murs, de donner des otages, de livrer ses vaisseaux et enfin de payer, par versements partiels, les frais de la guerre (3).

Dans les guerres civiles, la fureur était, comme toujours, portée au paroxysme et l'on égorgeait même au prix d'un sacrilège. Ainsi, après une infructueuse tentative pour établir la tyrannie, les partisans de Cylon, réfugiés dans l'asile sacré de l'Acropole d'Athènes, où ils mouraient de faim, demandèrent et obtinrent la permission de sortir, avec promesse d'être épargnés; mais, aussitôt hors des lieux sacrés, ils furent tués et on ne fit même pas grâce à ceux des vaincus qui avaient cherché un abri auprès des autels (4) : la soif de la vengeance parla plus haut que la crainte des Immortels.

Quand, après une guerre il fallait en arriver à conclure la paix, les Athéniens faisaient des traités en bonne et due forme, et généralement pour une très longue durée. Thucydide nous a transmis le texte d'un traité de paix entre les Athéniens,

(1) Xénophon, *Anabase*, III, ch. IV.
(2) *Ibid.*, *Helléniques*, l. II, ch. I.
(3) Thucydide, liv. I, par. CXVII.
(4) *Ibid.*, I, par. CXXVI.

d'une part, les Argiens, les Mantinéens et les Eléens, de l'autre. D'après cette pièce, la paix est conclue pour un siècle et elle est défensive. Les parties contractantes se promettent mutuellement assistance contre toute agression faite à l'une d'elles. La paix est jurée dans les formes les plus solennelles pour chacune des cités et suivant la formule suivante : « Je serai fidèle à l'alliance, telle qu'elle est convenue, en toute droiture, sans dol ni fraude. Je n'y contreviendrai en aucune manière, ni par quelque moyen que ce soit ». Enfin les conventions doivent être inscrites sur des colonnes de marbre dans les temples (1). Tous les articles sont libellés avec une grande clarté et la rédaction en ferait honneur à des diplomates modernes.

Tout compensé, la guerre athénienne se distingue de celle des autres contrées et même des autres cités helléniques plus par la forme que par le fond. La causes des guerres athéniennes, je dis des guerres offensives, sont tout aussi grossières que celles mettant aux prises les autres nations. Athènes est même plus avide que Sparte ; il lui faut des tributaires et des tributaires payant de fortes redevances. Ce fut pour une question de gros sous, pour des raisons économiques et commerciales, qu'Athènes engagea la terrible guerre du Péloponèse où sa fortune devait sombrer (2). Seulement la cité de Minerve conduit ordinairement ses guerres avec plus d'intelligence que ses rivaux, et aussi avec une liberté d'allure, qui lui est propre. Les généraux d'Athènes sont, nous l'avons vu, des citoyens traitant avec leurs subordonnés, comme avec des hommes libres : une fois nommés, ils ne cessent pas de relever de l'assemblée populaire qui les a élus et il lui rendent des comptes. Non seulement leurs malversations sont punies à l'occasion ; mais il leur est interdit de violenter leurs hommes. Enfin, tout en faisant souvent, trop

(1) Thucydide, liv. V, par. XLVII.
(2) L. I, ch. CXXXIX.

souvent, la guerre, Athènes ou du moins ses penseurs, n'ont pour ce jeu sanglant aucune admiration béate. L'un des plus illustres hommes de guerre d'Athènes, Xénophon, le héros de la retraite des Dix mille, a même eu l'idée, de nos jours encore considérée comme utopique, de fonder la paix perpétuelle. Ses paroles à ce sujet méritent d'être citées : « Puisqu'il est évident, dit-il, que la paix est nécessaire pour tirer tous les revenus de l'Attique, ne serait-il pas à propos de créer des magistrats chargés du maintien de la paix ? Une pareille institution nous ferait chérir davantage, et des hommes de tous les pays viendraient en foule parmi nous. Ce serait, selon moi, une erreur de s'imaginer qu'une paix perpétuelle diminuerait la puissance, le prestige et le renom, que nous avons mérités dans toute la Grèce. Quelles sont les villes, dont on vante la prospérité ? celle qui se sont maintenues dans une paix longue et durable ; et cela est vrai surtout en parlant d'Athènes, qui doit tout son agrandissement à la paix. En temps de paix, quel peuple peut se passer de nous ? »... « Que l'on essaie de réconcilier les citoyens de ces villes, qui sont divisées en factions. Travaillez encore, non les armes à la main mais par des sages négociations chez vos alliés, à rendre le temple de Delphes indépendant, comme auparavant ; et je verrais sans étonnement tous les Grecs partager vos sentiments, se liguer, s'armer avec vous contre ceux qui ont tenté d'en usurper l'intendance... Si l'on vous voit aussi travailler à l'établissement d'une paix universelle et sur terre et sur mer, qui donc, après avoir formé des vœux pour le salut de la patrie, n'en formerait pas surtout pour celui des Athéniens ? (1) ». Sous un nom ou sous un autre, tous les pays civilisés ont eu des ministres de la guerre ; un Athénien, seul, et à une époque où la guerre était considérée comme une fonction essentielle, la plus essentielle des États, un Athénien, a eu l'idée de proposer à sa glorieuse

(1) Xénophon, *Revenus de l'Attique*, ch. V.

petite patrie l'institution d'un Ministère de la paix. Mais Xénophon n'a pas été le seul écrivain grec, qui ait su peser philosophiquement la valeur de la guerre.

VII. *La Philosophie de la guerre en Grèce.*

En Grèce, la manière d'apprécier la valeur morale de la guerre a varié au fur et à mesure que s'éloignait le particularisme étroit des premiers âges. A l'origine, la cité hellénique forme une unité collective, dont tous les membres sont solidaires et, pour qui, le premier des devoirs est de se dévouer pour la communauté. De là ce patriotisme, à la fois étroit et héroïque, qui nous étonne, mais parfois force notre admiration. A l'intérêt de la cité hellénique, toute considération morale est subordonnée. « Dès qu'une action est utile à la patrie, disait Agésilas, il est beau de la faire ». Chaque cité avait ses lois, ses dieux, sa monnaie, etc. ; une cité plus forte pouvait en vaincre une plus faible, en réduire les habitants en esclavage, en résumé, la détruire : il lui était impossible de l'absorber.

Dans le sein d'une cité hellénique, l'individualisme était, en principe, proscrit : « Celui, dit Aristote, qui ne peut rien mettre en commun dans la société ou qui n'a besoin de rien parce qu'il se suffit à lui-même, ne saurait faire partie de la cité : c'est une bête ou un dieu » (1). Or, pour mener la libre existence de citoyen, il fallait être déchargé des occupations inférieures sans doute, mais indispensables à l'entretien de la vie. Les citoyens ne pouvaient donc se passer d'esclaves et Aristote affirme, qu'il est tout à fait licite de s'en procurer par la force, d'assujettir les peuples inférieurs, nés pour la servitude, même d'en faire la chasse « comme

(1) Aristote, *Politique*, I, ch. I, par. 9.

d'un gibier » (1). Pourtant, dès leur période protohistorique, les Grecs apportèrent parfois, dans la pratique et dans l'appréciation morale de la guerre, des atténuations, qu'il faut peut-être attribuer à un orgueil de race, à leur foi profonde dans la supériorité hellénique en général. Ainsi, dans l'Iliade, Agamemnon déclare qu'il préfère le salut des peuples à leur destruction, à la destruction des Hellènes (2).

Le fleuve Scamandre prêche au fougueux Achille une morale plus humaine : « O Achille, certes, tu es très brave ; mais tu égorges affreusement les hommes » (3). Enfin, tout en étant très féroce pendant la bataille, l'Hellène n'a pas de haine contre le captif épargné et, si celui-ci paie sa rançon il devient un hôte, « l'hôte conquis par la lance » (4). Aussi voit-on les jugements portés sur la guerre par les penseurs de la Grèce se modifier et s'élargir graduellement. Aristote lui-même déclare que « le courage n'est pas destiné à nous procurer de l'or » (5) ; d'après Thucydide, il ne faut faire la guerre qu'à son corps défendant, quand « on est dans l'alternative ou de subir immédiatement le joug de l'étranger, ou de tenter la fortune » (6). Aristote écrit aussi, qu'il faut étudier l'art de la guerre, non pour asservir, mais pour ne pas être asservi (7) ; « que la fin ou le but de la guerre, c'est la paix, comme le but du travail est le repos » (8). Mais les philosophes s'élevèrent bien plus haut, jusqu'au sentiment tout à fait humanitaire. Aristote lui-même aurait dit, en assistant un individu peu estimable : « Ce n'est pas

(1) *Politique*, III, par. VIII. — VII. — ch. III, par. IX. — I, ch. V, par. 6.
(2) *Iliade*, ch. I.
(3) *Iliade*, XXI.
(4) Plutarque, *Questions Grecques*, XVII.
(5) *Politique*, liv. I, ch. III, par. XX.
(6) Thucydide, *Guerre du Péloponèse*, II, par. LXI
(7) *Politique*, liv. VII, par. XIV.
(8) *Ibid.*, par. XV.

pour lui ; c'est pour l'homme » (1). L'école cynique alla jusqu'à nier la patrie. Diogène se vantait de n'avoir droit de cité nulle part. Cratès disait, que sa patrie, c'était le mépris de l'opinion des autres, que l'homme était citoyen de l'univers (2). Socrate s'était aussi proclamé citoyen du monde (3). Mais ce fut surtout l'École stoïque, qui rompit définitivement avec l'égoïste patriotisme de l'antiquité gréco-latine. Selon Epictète, les hommes ont, tous, Dieu pour père et par conséquent sont frères (4). Zénon veut voir, dans tous les hommes, des concitoyens, des membres non seulement de la même cité, mais du même dème, du même clan (5).

Tout ce travail de la pensée philosophique avait fini par transformer l'opinion hellénique, celle des penseurs bien entendu : dans leurs lieux communs de morale, thèmes ordinaires de dissertation, les philosophes allaient jusqu'à émettre des maximes, comme celle-ci : « Si l'humanité écoute la voix du sage, elle comprendra qu'elle n'a que faire de soldats » (6).

La pensée du vulgaire n'avait pas, cela va sans dire, un vol aussi élevé ; mais la philosophie d'un peuple ou d'une race n'est, en définitive, que le développement, la formule, d'idées, de tendances existant à l'éclat virtuel dans l'esprit des masses ; or, la littérature philosophique des Hellènes est la première, qui ait exprimé d'aussi larges sentiments, entièrement incompatibles avec la passion, avec l'instinct de la guerre, que nous avons trouvé, plus ou moins violent et féroce mais toujours vivace, dans le genre humain tout entier.

(1) E. Havet, *Hellènisme*, 282.
(2) Fustel de Coulanges, *Cité antique*, 434.
(3) Lecky, *Hist. of european Morals*, I, 229.
(4) Friedlænder, t. IV, 441.
(5) Fustel de Coulanges, *Cité antique*, 434.
(6) Ernest Havet, *Hellénisme*, 285.

CHAPITRE XVII

LA GUERRE A ROME

SOMMAIRE

I. *Le service militaire à Rome.* — Caractéristique morale du peuple roi. — Primitif devoir guerrier des patriciens. — Utilisation militaire de la plèbe. — L'armée des clans et celle des classes. — *Seniores* et *juniores.* — Service militaire universel. — Le droit royal de paix et de guerre. — Le peuple souverain. — Les levées annuelles et le *tumulte.* — Le serment militaire. — Les légions. — Les *aigles.* — La religion et la guerre. — L'éducation militaire. — La cavalerie et les chevaliers. — La solde. — Les troupes légères. — Les contingents alliés. — Les arsenaux et les galères. — L'armement. — La cohorte et l'ordre de combat. — II. *Le commandement et la discipline.* — Consuls et proconsuls. — Tribuns et centurions. — Responsabilité des généraux. — Le commandement électif et la discipline. — Pénalités militaires. — Récompenses morales. — III. *Le camp et les fortifications.* — Audace et prudence. — La castramétation. — Murs-barrières et poliorcétique. — IV. *En campagne.* — Cérémonies rituelles. — L'ordre de bataille. — Tactique et stratégie. — Maximes militaires de Polybe. — V. *Le traitement des vaincus.* — La férocité romaine. — Les exploits sangiants de J. César. — Pillage et conquête. — La *sédition.* — *L'ager publicus.* — Opulence et corruption. — VI. *De la République a l'Empire.* — Décadence morale et conquête. — La guerre enfante la monarchie. — Vétérans et prétoriens. — L'effondrement de l'Empire.

I. *Le service militaire à Rome*

Toutes les races, tous les peuples, qui ont jusqu'ici défilé devant nous, ont été plus ou moins adonnés à la guerre, la grande passion du genre humain parce qu'elle permet d'en satisfaire beaucoup d'autres. Mais le peuple guerrier par excellence, celui qui a systématisé la guerre, a vécu

par elle et pour elle, celui qui a combiné des plans de conquête à longue échéance et démesurément grandi, grâce à l'esprit de suite apporté dans ses spoliations, a été le peuple romain, le Peuple-roi, comme il aimait lui-même à s'appeler. Enorme a été la fortune de Rome ; puisqu'elle a fini par réduire sous ses lois la plus grande partie des peuples de race blanche existant alors. On sait du reste, à quel prix a été obtenu ce triomphe et nous aurons occasion de le rappeler. Auparavant, il nous faut examiner l'organisation du service militaire à Rome et indiquer sommairement les modifications qu'il a subies depuis les très humbles origines de la République jusqu'au colossal épanouissement de l'Empire.

La cité de Romulus et des rois, ses successeurs, si du moins Romulus a existé, ressemblait assez aux petites cités monarchiques de la Grèce protohistorique. Elle avait ses esclaves, ses plébéiens, ses patriciens. C'était spécialement pour ces derniers que la cité était organisée et c'était sur eux aussi, que reposait le soin de la défendre ou bien d'attaquer les cités voisines et rivales. Sous les rois, on ne comptait, à Rome, que trois cents familles patriciennes ; mais ces familles étaient nombreuses ; elles formaient des clans, des *gentes*, ayant leurs clients et leurs esclaves. Les clients étaient armés et tout en n'étant unis à leur patron que par allégeance (1), ils ne pouvaient guère en réalité lui refuser le concours de leurs bras. En fait cependant le service militaire pesa d'abord tout particulièrement sur la classe patricienne, à tel point même qu'après la conquête du Samnium, il subsistait à peine un tiers des trois cents familles patriciennes (2) de la Rome primitive.

Le service militaire commença donc par être en quelque sorte la rançon des privilèges ; les prolétaires, les *capite*

(1) H. Spencer, *Sociologie*, III, 405.
(2) Fustel de Coulanges, *Cité antique*, 394.

censi et les affranchis en étaient exempts; car ce service constituait la base même des droits politiques ! Pour avoir la faculté de briguer une charge publique, il fallait compter dix campagnes à son actif. Or, tout citoyen devait à l'Etat vingt campagnes, s'il servait dans l'infanterie; dix seulement, s'il servait dans la cavalerie. En cas de pressant besoin seulement, les prolétaires étaient appelés sous les aigles et recevaient des armes appartenant à l'Etat. Pendant la seconde guerre punique on alla plus loin ; les affranchis même furent enrôlés, mais pour le service maritime. La consommation des hommes était telle que, plus d'une fois, l'Etat en fut réduit à acheter à leurs maîtres des esclaves, qu'il armait et enrôlait, comme *volones* (1).

On sait, qu'à l'exemple de Solon, Servius Tullius avait pris pour base de la classification sociale non plus la naissance mais l'argent ; réforme, qui d'abord ne dut pas changer grand chose à l'ordre existant, puisque la propriété était presque exclusivement entre les mains des patriciens, mais qui plus tard modifia profondément la constitution sociale. Des six classes de Servius Tullius, la sixième ne servait l'Etat qu'en lui donnant des enfants ; c'était celle des prolétaires. Les cinq autres classes, dont la fortunes variait de 100.000 à 12.500 as, étaient astreintes au service militaire. L'armée cessa dès lors d'être divisée en clans, en *gentes* (2) et on y distingua tout d'abord deux grandes catégories, deux corps seulement comprenant, l'un, les *juniores* de 17 à 45 ans, l'autres, les *seniores*, de 45 à 60 ans. Les *juniores* servaient hors du territoire ; les autres avaient surtout pour mission de défendre la ville ; ils ne faisaient campagne que dans les cas d'extrême nécessité et alors ils combattaient au dernier rang, aussi ne portaient-ils que des armes défensives légères. Les *juniores* au contraire luttaient au

(1) Duruy, etc. *Italie ancienne*, 268.
(2) Fustel de Coulanges, *Cité antique*, 321.

premier rang et étaient revêtus d'une armure aussi complète que possible (1). Le service était universel, mais il y avait des cas d'exemption, pour cause de mauvaise santé ou pour vice de conformation, aussi pour récompense de quelque grand service rendu à l'Etat ou d'un haut-fait éclatant. Souvent encore un citoyen ayant plusieurs fils sous les drapeaux était exonéré lui-même de la dette du sang. Certaines fonctions religieuses, jugées particulièrement respectables, exemptaient aussi ceux qui en étaient revêtus, par exemple, celle du Grand Pontife ou du *Flamen dialis*. Mais dans les cas d'extrême danger public, toute exemption était suspendue (2). Alors tous les citoyens, tous les corps de l'Etat concouraient ensemble à son salut et, pour atteindre ce but, dit Polybe, aucune mesure utile n'était négligée (3).

Peu à peu la nécessité de combler les vides et surtout l'extension des opérations militaires firent abaisser le taux du cens nécessaire pour être enrôlé dans les légions. Servir dans l'armée était pour les prolétaires toujours un honneur, parfois une ressource et beaucoup d'entre eux y aspiraient. En l'an 107, Marius, alors consul, ayant besoin d'hommes pour recruter ses légions dans la guerre contre Jugurtha, admit, sans distinction de cens, tous les citoyens qui voudraient s'enrôler et ce précédent fit loi par la suite. Antérieurement du reste, certains chefs avaient déjà fait appel à des volontaires, pour certaines guerres lointaines ou dangereuses. Ces volontaires, qui souvent avaient auparavant gagné leur exemption du service, étaient en campagne dispensés des gardes et des travaux du camp (4).

Le droit de paix et de guerre appartint d'abord, à Rome comme en Grèce, au roi assisté du Sénat patricien. Le

(1) Duruy, *loc. cit.*, 267.
(2) *Ibid.*, 268.
(3) Polybe, *République romaine*, liv. VI, frag. IV.
(4) Duruy, *loc. cit.*, 270, 294, 295.

prince, qui était en même temps, Grand-prêtre et Grand-juge, était aussi chef militaire, généralissime (1). En campagne et en temps de guerre, l'autorité du roi était absolue ; il avait même le droit de partager entre les citoyens les terres conquises ainsi que celui d'en garder une part par privilège (2). Après la chute de la royauté, le droit de paix et de guerre fut dévolu au nouveau souverain, au peuple, assisté du Conseil des Anciens (3). Ainsi ce fut à la suite d'une délibération du Sénat et d'un plébiscite que le consul Appius Claudius se transporta en Sicile, au secours des Mamertins de Messine (4). En vertu de la règle « Salus populi, etc. » la Cité romaine agissant souverainement n'hésitait pas, dans un pressant besoin, à requérir pour défrayer la guerre, les ressources appartenant aux particuliers, comme l'huile fabriquée, le montant des créances et jusqu'aux bijoux des femmes (5).

Mais, si le droit de paix et de guerre résidait en principe dans le peuple, les mesures particulières, indispensables pour agir étaient en réalité prises par le Sénat. C'était cette assemblée, qui déterminait et décidait les levées et en fixait le chiffre ainsi que celui des légions à convoquer. Les magistrats, consuls, dictateurs ou tribuns militaires surveillaient l'exécution, fixaient le jour de la levée. Pour cela, les consuls commençaient par nommer autant de demi-douzaines de tribuns militaires qu'il y avait de légions à former (6). Régulièrement, tant que dura la République, les consuls firent des levées annuelles, mais, en cas d'urgence, de *tumulte*, tout magistrat possédant l'*imperium* avait le droit d'appeler la totalité des individus en état de porter les

(1) Fustel de Coulanges, *Cité antique*, 291.
(2) Duruy, *loc. cit.*, 153.
(3) Mommsen, *Droit publ. Rom.*, 140.
(4) Polybe, liv. I, ch. I.
(5) Fustel de Coulanges, *Cité antique*. 263.
(6) Duruy, *loc. cit.*, 268.

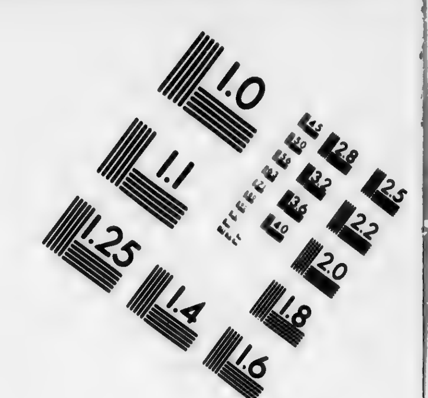
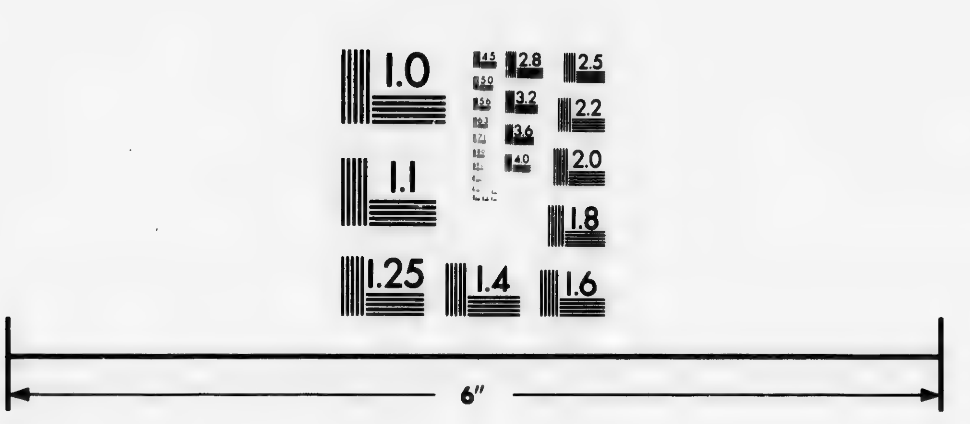
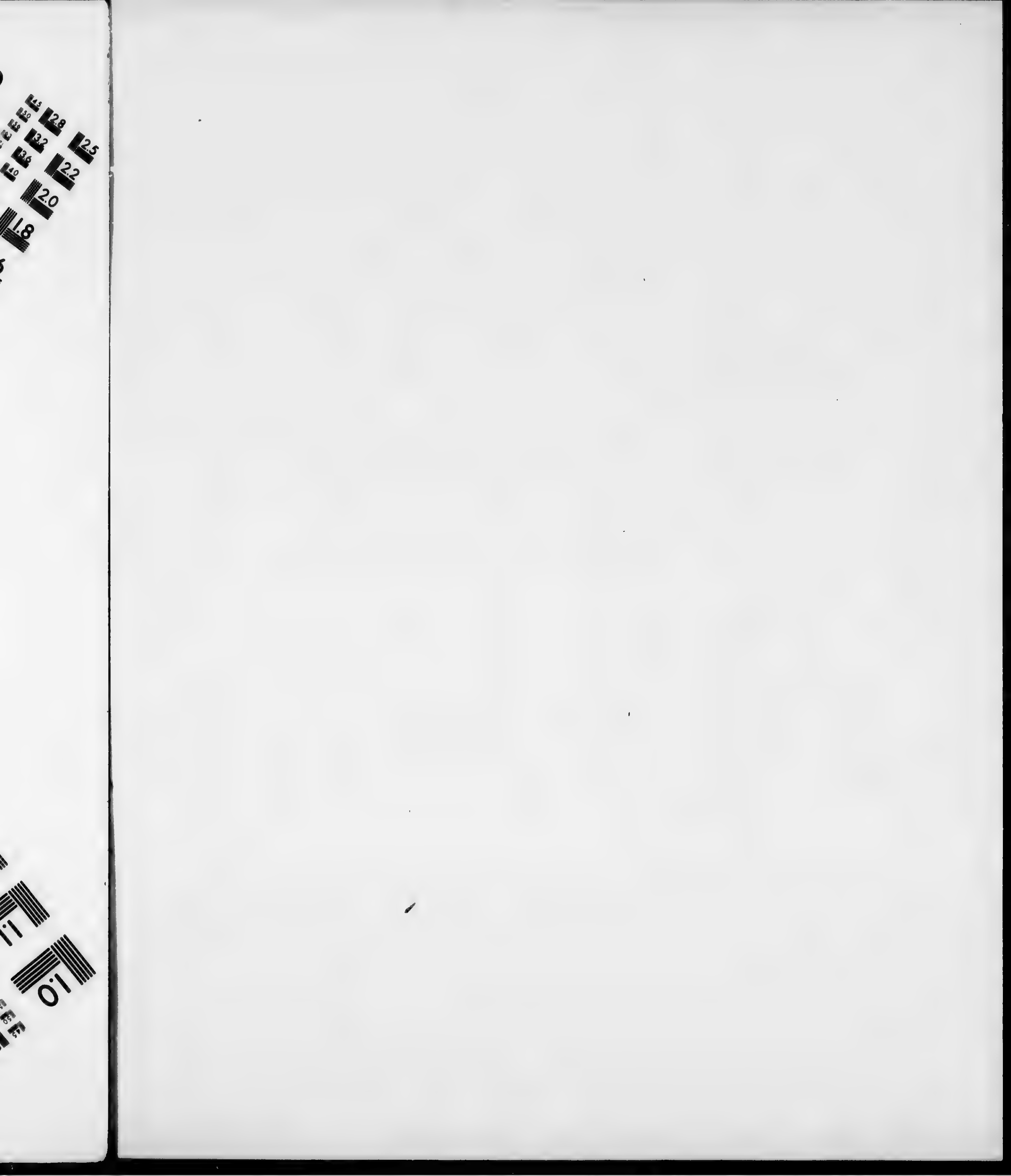


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





armes (1). Pendant toute cette période, les légions n'étaient levées que pour une année et il en fut ainsi jusqu'au temps où des ambitieux, comme César et Pompée, préludèrent par des consulats prorogés au renversement de la République (2).

Les consuls proclamaient d'avance le jour où tous les citoyens en âge de porter les armes devaient se réunir au Capitole ; là, on les groupait en quatre sections correspondant aux quatre légions (3). Le sort désignait la tribu par laquelle commencerait la levée et chaque district avait à jour dit son registre d'enrôlement (*catalogus*) (4). La levée faite, on distribuait les hommes dans les différentes armes ; les plus jeunes prenaient place parmi les *hastati* ; les plus robustes parmi les *principes* ; les plus expérimentés parmi les *triarii* etc. (5).

C'était là la levée régulière, ce qu'on appelait *delectus* (choix), mais d'autres modes étaient usités. Il y avait, par exemple, l'appel des *evocati*, sorte de réquisition d'hommes appelé nominativement par le général.

Pendant la guerre civile, Pompée fit de ces évocations. Enfin on recourait parfois à la levée en masse, au *tumulte*, que justifiaient seuls les grands et imminents dangers. Alors le consul lançait une proclamation en ces termes : « que tout citoyen voulant le salut de la république me suive (6). » Deux drapeaux, l'un rouge pour l'infanterie, l'autre bleu pour la cavalerie, étaient arborés au-dessus du Capitole. Les soldats prêtaient immédiatement un serment, mais qui les obligeait seulement pour la durée du péril public. Pendant la seconde guerre punique, les hommes étant devenus rares,

(1) Mommsen, *loc. cit.*, 139.
(2) Duruy, *loc. cit.*, 271.
(3) Polybe, liv. VI, frag. V.
(4) Duruy, *loc. cit.*, 269.
(5) Polybe, *loc. cit.*, liv. VI, frag. V.
(6) Tite Live.

le Sénat envoya dans les villages des triumvirs chargés de requérir tous les citoyens, même au-dessous de dix-sept ans, qui leur paraîtraient en état de faire campagne (1).

Une formalité très importante était la prestation du serment. Les tribuns qui y présidaient, choisissaient un des soldats de leur légion, qui prononçait la formule suivante : « Sous la magistrature de (nom des consuls), ni dans l'armée, ni dans un rayon de 10,000 pas autour, tu ne voleras par artifice criminel, ni seul, ni avec d'autres, un objet valant plus d'une pièce d'argent, par jour, et autre que lance, bois de lance, bois, fruits, fourrage ou soufflet et flambeau. Si tu trouves ou prends quelque chose qui ne soit pas à toi et vaille plus d'une pièce d'argent, tu iras le porter ou le déclarer dans les trois jours à (nom des consuls). Ce que tu auras trouvé ou pris sans artifice criminel, tu le rendras à celui que tu croiras le propriétaire, afin d'agir conformément à la justice (2). » On jurait au nom du consul ou du dictateur, et le serment n'engageait plus, si le commandant était changé. Après avoir entendu la formule, tous les enrôlés l'acceptaient en disant : « *idem in me.* » Il est à croire que le texte de ce serment ne nous est pas parvenu dans son intégrité ; mais il est curieux de voir avec quel soin on s'y est préoccupé de réglementer le vol. Le serment exigé des jeunes Athéniens avaient autrement de noblesse et de grandeur.

Le nombre et l'effectif des légions romaines varia avec la puissance et la fortune de Rome. D'abord il n'exista qu'une seule légion ; puis il y en eut trois, quand il y eut trois tribus (3). Du temps de Polybe, il y avait quatre légions sans compter les alliés, et chaque légion comprenait 4,000 hommes d'infanterie et 300 chevaux (4), parfois 5,200 fantassins et

(1) Duruy, *loc. cit.*, 270.
(2) Aulu-Gelle, XVI, ch. IV.
(3) Duruy, *loc. cit.*, 266.
(4) Polybe, liv. I, ch. III.

300 cavaliers (1). Les alliés fournissaient une infanterie égale en nombre à celle des Romains, mais trois fois plus de cavalerie. Chaque consul commandait deux légions et aussi une moitié des troupes auxiliaires. Rarement on engageait en même temps le total des troupes, pourtant bien modéré en comparaison de nos énormes armées modernes (2).

Chaque corps de mille hommes était subdivisé en dix *manipules* et deux manipules formaient une *cohorte* (3). Enfin chaque manipule était pourvu de deux porte-enseignes. L'emblème, l'enseigne, était un aigle d'or ou d'argent, aux ailes étendues et tenant la foudre dans ses serres. L'enseigne était confiée aux soldats les plus robustes en même temps que les plus braves et on désignait deux vexillaires, pour que l'un d'eux, en cas de malheur, pût remplacer son compagnon (4).

L'aigle romaine était pour les légionnaires une sorte de fétiche. Ainsi le serment militaire se prêtait sur les aigles et l'endroit où l'aigle était déposée revêtait un caractère sacré. Pour une légion, perdre son aigle était une honte; pour celui à qui elle avait été confiée, c'était un crime souvent capital (5).

Cette religion de l'aigle, devenue dans l'Europe moderne la religion du drapeau, n'était pas la seule qui eut une importance militaire; mais on sait trop quel rôle jouaient à Rome, les dieux, les augures, les aruspices pour que je doive insister beaucoup sur ce point. On n'entrait pas en campagne avant que les dieux consultés convenablement eussent déclaré que la justice était du côté des Romains (6).

(1) Polybe, liv. II, ch. V.
(2) *Ibid.*, liv. III, ch. XXIII.
(3) Duruy, *loc. cit.*, 266, 268, 281.
(4) *Ibid.*, 276, 279.
(5) *Ibid.*, 279.
(6) *Ibid.*, 266.

On cherchait aussi à gagner leur faveur : ainsi, avant de marcher contre Annibal, Fabius, nommé dictateur, fit largesse aux dieux pour obtenir leur protection. Il leur promit en sacrifices toutes les chèvres, truies, brebis ou vaches, qui naîtraient en Italie au printemps suivant (1). Si l'on veut bien songer en outre, qu'à Rome, le patriotisme était une vraie religion et constituait même la meilleure partie de la moralité, on constatera que les motifs psychiques, qu'ils fussent ou non fondés en raison, ne faisaient pas défaut aux légionnaires romains. — Mais le ciel ne faisait pas oublier la terre. Ainsi Rome donnait un soin tout spécial à l'éducation militaire et athlétique. Dès l'enfance, à Rome comme à Sparte, les corps étaient rompus à de rudes exercices, qui se pratiquaient au Champ de Mars. On habituait les jeunes gens à faire de longues marches, à sauter, à courir avec tout l'équipement militaire. Or le bagage individuel du soldat était considérable ; chaque légionnaire devait porter des vivres pour quinze jours, des pieux pour enclore le camp, un bouclier, un casque, ses armes, du poids desquelles on ne tenait nul compte ; car les armes étaient réputées, « les membres du soldat » (2). Pour les fantassins, les cavaliers, même les valets d'armée, la natation était obligatoire (3). Les exercices militaires étaient nombreux. Celui du poteau consistait à attaquer avec un bouclier d'osier et un bâton deux fois plus lourds que les armes similaires un pieu planté dans le sol. On apprenait aussi à darder des javelots moitié plus pesants que les javelots ordinaires, à lancer des pierres soit avec la main, soit avec une fronde. Les cavaliers étaient dressés à sauter sur leur monture ou à en descendre en portant une longue lance et une épée. Enfin venaient les grandes ma-

(1) Duruy, *loc. cit.*, 431.
(2) Cicéron, Tusculanes, 11, 16.
(3) Duruy, *loc. cit.*, 279.

nœuvres de la légion, les combats simulés sur terre et sur mer (1). — Le corps des vélites était particulièrement entraîné. Dans chaque légion on choisissait des hommes agiles et robustes, que l'on munissait d'un petit bouclier et de sept javelots. Chacun d'eux devaient monter en croupe derrière un cavalier, mais ils étaient dressés à sauter à terre, à sortir de l'escadron pour lancer leurs traits, puis à remonter rapidement à cheval : Au dire de Tite-Live, cette combinaison rendait la cavalerie romaine supérieure à toutes les autres (2).

La cavalerie, arme de luxe, se recrutait à Rome comme à Athènes, parmi les riches. On n'était même admis dans le corps des chevaliers qu'à la condition de payer un cens élevé. Pourtant l'État versait au cavalier une indemnité pour l'achat et l'entretien de son cheval (3) ; mais, comme il fallait que les dépenses militaires pesassent sur tout le monde, la cavalerie était défrayée par un impôt prélevé sur les veuves, les femmes non mariées, les orphelins mineurs. Des cavaliers volontaires pouvaient servir à leurs frais, mais cela ne leur conférait pas le titre de chevalier et ils ne faisaient pas partie de l'ordre équestre (4). A la cavalerie, que l'on peut appeler civique, s'adjoignit plus tard celle, plus nombreuse, des alliés et des auxiliaires, employée surtout comme cavalerie légère : La plus légère de toutes fut celle des Numides, fort appréciée après la conquête de l'Afrique. L'équipement et l'armement des cavaliers varia beaucoup. D'abord ni arme défensive, ni selle, ni éperons. Plus tard un petit bouclier de cuir, puis l'armement des cavaliers grecs, et enfin, sous l'empire, on créa une lourde cavalerie couverte de fer (*cataphracti*) (5).

(1) Duruy, *loc. cit.*
(2) Tite-Live, XVI, 4.
(3) Duruy, *loc. cit.*, 267.
(4) *Ibid.*, 273.
(5) *Ibid.*, 277, 278.

Le service militaire fut dans le principe un devoir civique et gratuit. Puis l'État paya : au fantassin une solde quotidienne de deux oboles ; au centurion, quatre oboles et six au cavalier. Une retenue opérée sur la solde représentait le coût des vivres, des habits, des armes (1). — Le blé se distribuait en nature aux soldats. — Parvenus à la vieillesse, les légionnaires n'étaient pas abandonnés ; d'abord on leur accordait à tous, sans distinction d'origine, les privilèges inhérents au droit de cité ; en outre, des terres dans une colonie ou une somme pour l'achat d'un terrain. Durant la période césarienne, ce fut bien autre chose ; le soldat devint vénal. Les Prétoriens surtout furent, sous l'empire, comblés de faveurs ; ce fut, on le sait trop, le signe et l'effet de la décadence ; mais j'aurai bientôt à revenir sur la transformation que subit, sous les empereurs, l'armée romaine. En ce moment j'ai à décrire, sommairement, l'organisation de l'armée républicaine.

Aux légions de cette armée, qui fut l'instrument de la grandeur romaine, s'ajoutèrent des troupes légères, fournies ordinairement par les alliés. Les corps se composaient surtout de frondeurs et d'archers, recrutés pour la plupart en Crète et aux Baléares. Pendant le combat, ces troupes étaient distribuées entre les cohortes (2). A ce propos, il importe de distinguer entre les alliés de Rome et ses auxiliaires. Les premiers, les alliés, ne recevaient que des vivres ; au contraire les auxiliaires touchaient une solde ; c'était des mercenaires. En revanche, les alliés avaient, comme les Romains, droit à leur part du territoire conquis. La levée des alliés se faisait, dans les villes italiennes exactement comme à Rome (3) et les cités alliées étaient même

(1) Polybe, liv. VI, frag. VIII.
(2) Duruy, *loc. cit.*, **296**.
(3) Polybe, livre VI, frag. V.

tenues d'envoyer à Rome les chiffres donnés par le recensement de leur population (1).

C'était encore les alliés *(Socii)*, qui fournissaient la plus grosse part des équipages de la flotte ; car à Rome, comme à Sparte, le service sur mer était tenu pour moins honorable que le service sur terre sans doute à cause du travail nécessaire pour manier les rames. Ce service était dédaigneusement abandonné aux citoyens de la dernière classe, aux alliés, même aux affranchis et aux esclaves. On distinguait des équipages proprement dits les légionnaires embarqués, qui plus tard furent remplacés par des corps spéciaux (2). Médiocres marins, les Romains triomphaient surtout sur mer par l'abordage, c'est-à-dire en transformant le combat naval en combat terrestre. C'est ainsi que, grâce à son célèbre corbeau, énorme harpon qui immobilisait les bâtiments ennemis, Duilius réussit à battre les Carthaginois à la première rencontre navale. En principe d'ailleurs, la flotte était commandée par le général dirigeant la guerre ou par un de ses lieutenants (3).

Rome finit par avoir des ateliers, des arsenaux de construction et de réparation navales fondés et entretenus par l'État ; mais, au début, pendant les guerres puniques, les riches citoyens armèrent à leurs frais des galères, avec cette seule réserve, que, si la chose devenait possible, on leur rembourserait leurs avances (4).

Le service militaire étant considéré, à Rome, comme le premier devoir des citoyens, l'État exigeait que les légionnaires s'armassent à leurs frais. Pourtant il existait des édifices où l'on conservait les armes prises sur l'ennemi, en même temps qu'on y fabriquait d'autres armes destinées à être

(1) Duruy, *loc. cit.*, 273.
(2) *Ibid.*, 306.
(3) *Ibid.*, 306.
(4) Polybe, liv. I, ch. XIII.

distribuées au peuple, mais seulement en cas de tumulte (1).

L'armement des légionnaires différait suivant la classe à laquelle ils appartenaient. La première classe avait, pour armes offensives, l'épée et la lance ; pour armes défensives, le petit bouclier rond (clypeus), le casque, la cuirasse et les jambards ; la deuxième classe portait un grand bouclier (scutum) et pas de cuirasse. La troisième n'avait pas de jambards. La quatrième avait une lance plus légère et un javelot, au lieu d'épée ; enfin la cinquième allait au combat avec une fronde et un javelot, mais sans armes défensives, même sans bouclier. Enfin les *accensi* et les *velati* marchaient sans aucune arme ; leur fonction était tout simplement de remplacer dans le rang ceux qui tombaient (2), c'est-à-dire de faire en sorte que, malgré les pertes subies, les unités tactiques conservassent à peu près la même force jusqu'à la fin du combat. — La plupart des armes défensives étaient dans le principe en cuir et en airain (3).

Les premières armées romaines marchaient à l'ennemi en masses profondes et très peu mobiles. Plus tard l'ordre de combat reposa surtout sur la cohorte, qui, au témoignage de Polybe, pouvait s'accommoder à toutes les circonstances. Aussi la juge-t-il, pour cela, bien supérieure à la phalange grecque, qui, pour combattre à son avantage, avait besoin d'un terrain plat, d'un champ de bataille qui fut un champ de manœuvre sans fossés (4).

Polybe admire beaucoup ces légions romaines, composées d'hommes robustes et exercés, marchant sans fléchir sous un poids relativement considérable qui eut écrasé les Grecs ; ces citoyens qui, ne s'en remettant point, comme les marchands de Carthage, à des mercenaires pour défendre

(1) Duruy, *loc. cit.*, 278.
(2) *Ibid.*, 267.
(3) *Ibid.*, 276.
(4) Polybe, liv. XVIII, frag. I.

leur patrie, payaient bravement de leurs personnes et combattaient avec la ferme résolution de ne pas mettre bas les armes avant que l'ennemi fut dompté (1).

Ces armées romaines constituaient donc par leur seule constitution de terribles machines de guerre ; mais la bonté de l'organisation directrice, la solidité du commandement, la fermeté de la discipline doublaient encore la solidité de l'organisme militaire.

II. *Le commandement et la discipline.*

Après l'abolition de la royauté, le commandement suprême de l'armée échut aux consuls, qui héritèrent de l'autorité souveraine, mais recevaient le pouvoir, à titre de simple délégation, des mains du peuple souverain. Les consuls commandaient tantôt simultanément, si l'armée était divisée en deux corps, tantôt alternativement et de deux jours l'un, dans le cas contraire ; parfois enfin, à la suite soit d'un tirage au sort, soit d'un arrangement amiable, l'un des consuls commandait seulement la cavalerie (2). Quand Rome mit sur pied plusieurs armées, les consuls, à l'expiration de leur magistrature, furent prorogés dans leur commandement et devinrent des proconsuls, collaborant avec les consuls, leurs successeurs (3).

Les ordres des consuls étaient transmis aux légionnaires par l'intermédiaire des tribuns, au nombre de six par légion (4). Ces tribuns, d'abord désignés par les consuls, finirent par être en partie élus par le peuple, qui ne se résisignait pas à abdiquer son droit de contrôle (5). Enfin,

(1) Polybe, liv. VI, frag. X. — Liv. XVIII, frag. I.
(2) Mommsen, *Droit public. romain*, 58. — Duruy, *loc. cit.*, 272.
(3) Duruy, *loc. cit.*, 274.
(4) Polybe, liv. VI, frag. VIII.
(5) Duruy, *loc. cit.*, 275.

au-dessous des tribuns, venaient les centurions ou chefs des *manipules*, qui, à l'origine, étaient chacun de cent légionnaires (1). Le tribun exerçait un pouvoir absolu en fait de punition à infliger ou d'amendes à imposer (2). Hors de Rome, les consuls étaient revêtus de fonctions religieuses, et, comme les rois auxquels ils avaient succédé, ils pouvaient prendre les auspices auxquels la superstition romaine attachait une extrême importance; enfin eux, et plus généralement les chefs d'armée, étaient autorisés à conclure la paix (3), mais sauf ratification. Les généraux étaient d'ailleurs responsables de leurs fautes, comme en Grèce. Ainsi après la honteuse défaite des Romains par Adherbal, à Drépane, le consul romain fut traduit devant les juges et condamné à une grosse amende (4).

Dans notre Europe, où l'empreinte monarchique est si profonde encore, le préjugé veut que, dans les armées, l'obtention des grades par l'élection soit incompatible avec la discipline. L'exemple de la Rome républicaine prouve combien est fausse cette opinion, du moins dans les pays où le respect de la loi est fortement imprégné dans les esprits. L'élection des consuls et même d'une partie des tribuns n'énervait en rien la discipline romaine, qui péchait plutôt par excès de sévérité. La seule énumération des peines militaires en usage est effrayante : on pouvait être condamné à l'amende, frappé par le cep de vigne du centurion, bâtonné, battu de verges, vendu comme esclave, jeté dans une rivière, placé sous une claie chargée de pierres, décapité, déclaré infâme et mis en croix. Plus tard, on fit dans certains cas, écraser les coupables par des éléphants ou bien on les jeta aux bêtes féroces (5).

(1) Duruy, *loc. cit.*, 275.
(2) Polybe, liv. VI, frag. VIII.
(3) Mommsen, *Droit publ. romain*, 141, 142.
(4) Polybe, liv. I, ch. II.
(5) Duruy, *loc. cit.*, 288.

Pour les fautes légères, on infligeait des punitions plutôt morales que physiques : la privation de la totalité ou d'une partie de la solde, la privation de l'une des armes, celle du droit de loger dans le camp ou sous une tente, de celui de s'asseoir pour manger, des heures de repos ; enfin la dégradation, qui consistait à faire passer le coupable dans une autre arme jugée inférieure (1). Une peine à la fois infamante et déprimante était quelquefois appliquée ; elle consistait à saigner le coupable pour l'affaiblir (2). Enfin on était noté d'infamie, pour s'être faussement vanté d'un exploit, pour avoir abandonné son poste ou jeté ses armes pendant le combat (3).

De tous les châtiments le plus usité était la bastonnade, qui s'administrait pour vol commis dans le camp, pour faux témoignage, pour écarts génésiques, pour avoir été repris trois fois de la même faute (4). La bastonnade était donnée par les soldats eux-mêmes sur un signe du tribun, qui touchait seulement le coupable avec un bâton. Souvent elle entraînait la mort et toujours l'abandon des parents et amis (5). En cas de faute collective, par exemple, s'il était arrivé à une cohorte entière d'abandonner son poste, le tribun réprimandait les coupables en présence de la légion, puis le sort désignait un homme sur dix pour être bâtonné. Les compagnons épargnés recevaient de l'orge au lieu de blé et devaient camper hors du camp, sans abri par conséquent et au risque d'être attaqués par les ennemis (6).

Pour certains crimes militaires d'une extrême gravité, la condamnation religieuse aggravait la peine encourue. Ainsi la désertion rendait sacrilège sans préjudice de supplices

(1) Duruy, *loc. cit.*, 289.
(2) Aulu-Gelle, liv. X, ch. VIII.
(3) Polybe, liv. VI, frag. VIII.
(4) *Ibid.*, liv. VI, frag. VIII.
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*

particulièrement graves; comme la mutilation du poing, la décapitation, l'exposition aux bêtes, le crucifiement, la noyade (1). Pour crime d'intelligence avec les ennemis de la République, le coupable était voué aux dieux et tout citoyen avait le droit de le tuer (2). D'autre part, des récompenses, surtout morales, excitaient fortement les soldats à faire plus que leur devoir. Pour action d'éclat, le tribun, en présence de la légion, louait hautement ceux qui s'étaient distingués et rappelait en même temps tous les faits mémorables de leur vie; puis il leur distribuait des armes ou des insignes d'honneur, une lance, une chaîne d'or, un brassard d'or ou d'argent. Après la campagne, les hommes ainsi récompensés avaient le droit de figurer dans les jeux et fêtes publiques avec des vêtements spéciaux (3). Mais les insignes les plus honorifiques étaient des couronnes : la couronne civile, en feuillage de chêne, pour avoir sauvé un ou plusieurs citoyens; la *corona castrensis* pour avoir pénétré, le premier, dans un camp ennemi; la couronne murale pour avoir escaladé, le premier, les murs d'une ville assiégée; la couronne navale pour qui était, le premier, monté à l'abordage d'un navire ennemi; la couronne obsidionale décernée à un général par les villes qu'il avait délivrées; la couronne rostrale pour avoir gagné une bataille navale. Quand un général avait tué de sa main le chef des ennemis, il était dit avoir remporté les *dépouilles opimes* (4). Enfin le comble de la gloire, pour un général, était d'obtenir les honneurs du *triomphe* avec son défilé solennel et tous ses rites pompeux et glorieux. Mais, dans la pratique, quoique le triomphe ait été, plus d'une fois, imposé par la seule volonté populaire, cette suprême récompense devait ré-

(1) Du Boys, *Hist. du droit criminel*, 449.
(2) *Ibid.*, 252.
(3) Polybe, liv. VI, frag. VIII.
(4) *Ibid.* — Duruy, *loc. cit.*, 289, 290.

gulièrement être décernée par le Sénat seul, qui même se chargeait de fournir les fonds nécessaires (1). En résumé, la dicipline romaine s'adressait à des mobiles moraux de premier ordre : la crainte du châtiment et celle de la honte, l'amour de la considération et de la gloire.

III. *La camp et les fortifications.*

Dès l'origine, du moins dès l'origine à laquelle il nous est historiquement possible de remonter, le peuple romain eut un caractère sérieux, un esprit de suite fort rare chez les sauvages et les barbares de toute race. A Turin, sur le piédestal de la statue de Cavour, on a gravé cette brève inscription : « Audace e prudente ». Or, cette alliance de deux qualités contradictoires est précisément la caractéristique morale de la Rome primitive. Une fois en campagne, les Protoromains déployaient beaucoup d'endurance, de ténacité, de force de volonté ; mais ils avaient auparavant pris à tête reposée les mesures les plus prudentes. Leur manière de camper indique à elle seule des gens, qui font aussi petite que possible la part laissée au hasard. Dans les premiers temps de Rome, l'armée s'enfermait, chaque soir, dans un camp péniblement fortifié. Les journées de marche n'allaient jamais que d'un camp à un autre et en outre une avant-garde éclairait la route, qu'une arrière-garde couvrait. Enfin, les colonnes, aussi larges que possible, marchaient dans un ordre, qui leur permettait de se déployer rapidement en bataille. Grâce à cet ensemble de précautions, on avançait lentement sans doute, mais très sûrement (2).

Le camp romain était une ville ébauchée, même une ville forte. Sa forme, sa distribution intérieure avaient été déter-

(1) Polybe, liv. VI, frag. IV. — Duruy, *loc. cit.*, 290, 291.
(2) Duruy, *loc. cit.*, 280.

minées une fois pour toutes. Tout légionnaire en avait donc le plan dans la tête et savait aisément s'y reconnaître.

La forme du camp était celle d'un carré parfait, quand il était destiné seulement à contenir deux légions; il s'allongeait en rectangle, quand les deux armées consulaires s'y renfermaient à la fois. Deux grandes avenues se croisaient dans le camp ; l'une allait de la *porte prétorienne* à la *porte décumane*; l'autre, perpendiculaire à la première, allait de la *porte principale droite* à la *porte principale gauche*. Le *prætorium* était toujours placé de manière à dominer tout le camp et un grand étendard blanc y flottait toujours ; autour du *prætorium*, on ménageait un large espace vide. Enfin la *porte prétorienne* faisait toujours face à l'ennemi et les commandants et les corps d'élite occupaient invariablement le tiers antérieur de l'enceinte.

Un large fossé entourait le camp tout entier et les déblais avaient été rejetés à l'intérieur du tracé, de manière à former un talus, que fortifiaient des pieux, des palissades. Entre les tentes et les palissades courait une rue de deux cents pieds de large où tous lès mouvements militaires s'exécutaient sans obstacle (1). Les légionnaires creusaient et fortifiaient deux des côtés du camp ; les auxiliaires se chargeaient des deux autres. En présence de l'ennemi, la moitié de l'infanterie et la cavalerie marchaient en avant des légions au travail, couvrant ainsi l'autre moitié de l'infanterie, occupée à tracer et fortifier le camp. En moyenne, chaque homme creusait dix pieds de fossé et construisait une même longueur de retranchement palissadé. La besogne s'achevait donc assez rapidement (2). C'est en prévision de ces travaux jugés indispensables que chaque légionnaire portait toujours, outre ses armes, de deux à douze pieux, une scie, un panier, une pioche, une faux, une lanière de

(1) Duruy, *loc. cit.*, 283.
(2) *Ibid.*, 284.

cuir, sans compter quinze jours au moins de vivres. Les bêtes de somme ne transportaient que les tentes et le gros bagage (1).

Le camp, une fois construit, était gardé avec le plus grand soin tant à l'intérieur que sur les retranchements. Le soir, un mot d'ordre était donné par le tribun et inscrit sur une tablette. Cette tablette, passant de centurion en centurion, faisait le tour du camp et finissait par revenir au premier centurion, qui la rapportait au tribun (2). Chaque poste avait aussi et conservait sa tablette (Tessera). Des rondes de cavalerie visitaient tous les postes extérieurs et intérieurs et, au point du jour, les soldats de ronde rapportaient les *tesserae* au tribun. En manquait-il une ou plusieurs ? c'était un cas de conseil de guerre (3) avec la bastonnade pour sanction.

Le camp romain constituait donc une ville forte improvisée, quelque chose d'analogue à l'*oppidum* des Gaulois. Mais les légionnaires ne se bornaient pas à tracer et à fortifier des camps, ils savaient au besoin exécuter de bien autres travaux, par exemple, élever des murs-barrières ou assiéger les villes. Au début de la guerre des Gaules, César s'efforça d'arrêter l'invasion des Helvètes, en faisant construire par ses troupes entre le lac Léman et le Jura un rempart de dix-neuf mille pas de longueur sur seize pieds de hauteur ; il y ajouta même un fossé (4).

Rome, dont la guerre était le principal métier, avait acquis une grande expérience dans l'art de fortifier et de prendre les villes ; et ce n'était pas une facile besogne, celles-ci étant toujours protégées par d'importants ouvrages. Elles étaient ceintes de remparts, à angles saillants et rentrants dont l'approche directe était difficile. Un large fossé, autant

(1) Duruy, *loc. cit.*, 280.
(2) *Ibid.*, 285.
(3) Polybe, liv. VI, frag. VII et VIII.
(4) *Commentaires*, liv. I, par. VIII.

que possible plein d'eau, était creusé en avant de la muraille. Souvent même on construisait un second mur en avant du premier et ordinairement des tours hérissaient toute l'enceinte. Un revêtement de peaux, parfois de fer, garantissait les portes contre l'action du feu et un ouvrage extérieur en défendait. l'approche. Sur les murailles, des abris en peaux de chèvre ou en forte toile protégeaient les assiégés contre les traits, etc. (1). Tout compensé, l'art de prendre les villes, la poliorcétique, était peut être-plus compliqué chez les anciens que de nos jours et les opérations d'un siège étaient longues. Tout d'abord on faisait intervenir les rites religieux : ainsi les Romains, avant de commencer le siège d'une ville, avaient bien soin d'en donner avis à ses dieux protecteurs et ils les sommaient d'avoir à l'abandonner (2). Puis on enfermait la ville dans un mur de circonvallation, qui empêchait les sorties. Si les assiégeant avaient eux-mêmes à redouter des attaques venant du dehors, ils construisaient une seconde circonvallation enceignant la première. Deux fossés, l'un du côté de la ville, l'autre du côté de la campagne, fortifiaient cette double enceinte et les assiégeants campaient en sûreté entre les deux murailles, dont des chausse-trappes rendaient les abords très difficiles. Dans l'enceinte, du côté de la ville, on élevait une terrasse à la hauteur des murs de la cité, pendant que les pionniers, cheminant sous terre, s'en allaient miner le rempart au pied et couper les conduites d'eau (3). En même temps des tours mobiles en bois et à plusieurs étages étaient poussées vers les murailles de l'assiégé. De l'étage supérieur de ces tonrs, on balayait les défenseurs de la ville à coups de pierres, de javelots, de flèches. De l'étage moyen on pouvait jeter un pont sur la crête même des murs ; enfin, de l'étage infé-

(1) Duruy, *loc. cit.*, 287.
(2) *Ibid.*, 288.
(3) *Ibid.*, 287.

rieur, on battait ces murs à coups de bélier (1), machine universellement usitée chez les anciens et qui, à en croire Vitruve, était une invention carthaginoise.

A défaut de tours mobiles, on couvrait le bélier d'un abri appelé *tortue*, sorte de tour mobile en poutres et en planches, que l'on recouvrait de chaume et de peaux (2). Tant que le bélier n'avait pas frappé la muraille, les assiégés pouvaient encore capituler, en obtenant des conditions plus ou moins douces ; après le premier coup de bélier, plus d'arrangements débattus, et la place, si elle était emportée, devenait butin de guerre (3).

Pour s'approcher des murailles et les saper sans trop de dangers, les assiègeants se couvraient aussi de mantelets, sortes de tortues légères formées de claies d'osier revêtues de peaux fraîches.

De leur côté, les assiégés ne restaient point inactifs. Du haut des remparts, les balistes et les scorpions lançaient des flèches ; les onagres, des pierres. Du reste, les assiégeants se servaient aussi de ces mêmes machines. Du haut des murs, les assiégés glissaient, entre la tête du bélier et la muraille, des sacs de laine ; parfois même ils enlevaient le bélier avec des cordes ou d'énormes pinces en fer, appelées des *loups*. A l'aide de flèches enflammées, lancées soit la main, soit avec des balistes, ils incendiaient les mantelets, les tortues, les tours. Sous ces dernières et redoutables machines, ils allaient miner le terrain et parvenaient ainsi à les renverser (4).

Entre assiégés et assiégeants, la lutte était de tous les instants et la nuit ne l'interrompait pas, bien au contraire. Des deux côtés, on rivalisait de ruse, d'ingéniosité, de courage. L'initiative des individus ou des petits groupes trou-

(1) Duruy, *loc. cit.*, 288.
(2) *Ibid.*, 287.
(3) J. César, *Commentaires*, liv. II, par. XIII. —
(4) Duruy, *loc. cit.*, 287, 288.

vait aisément, pour se manifester, cent occasions, qui ne lui sont plus offertes dans nos sièges modernes.

IV. *En campagne.*

Je n'ai pas à m'étendre longuement ici sur la tactique et lastratégie romaines, pourtant je ne saurais me dispenser d'en faire un exposé sommaire. — Dans les premiers temps de Rome, on ne commençait jamais une guerre sans déclaration préalable et même sans une cérémonie rituelle, pendant laquelle un javelot était solennement lancé sur le territoire ennemi (1). Puis l'armée s'avançait en bon ordre, précédée d'éclaireurs, ayant en tête des cohortes légères, des archers et des frondeurs. Pendant la marche, la cavalerie couvrait les derrières et les flancs de l'armée (2). Les unités tactiques de ces armées en marche, les cohortes, étaient très-mobiles et en cas de surprises, d'embuscade, on pouvait rapidement modifier l'ordre de marche (3).

Jamais, si l'on en avait le loisir, le général ne livrait une bataille avant d'avoir consulté les dieux par les auspices et offert un sacrifice. Si la réponse céleste était favorable, une bannière rouge, flottant au-dessus de la tente du général avertissait les soldats d'avoir à se préparer. La harangue préliminaire était de rigueur et tout général romain était forcément orateur. Pour parler, il se plaçait sur un tertre ou sur un banc de gazon. Parfois cependant il haranguait du haut de son tribunal ou même de son cheval. L'armée approuvait en criant, en agitant les armes, ou manifestait sa désapprobation en gardant le silence. Aussitôt le discours terminé,

(1) Diodore, fragment VIII.
(2) Salluste, *Jugurtha*, XLVII.
(3) *Ibid.*, XLIX.

les trompettes sonnaient le signal du combat et l'on criait aux armes (1).

L'ordre de bataille le plus ordinaire était celui dit en *quinconces*, dans lequel les manipules des trois lignes se trouvaient espacés et disposés de telle sorte, que, par les intervalles ménagés, les manipules de la première ligne (*hastati*) pouvaient en bon ordre se replier en passant à travers la seconde ligne et inversement sans la troubler (2). Autant que possible, l'une des ailes s'appuyait à un fleuve ou à une montagne ; souvent l'on s'adossait au camp. L'armée attaquait, tantôt rangée en ligne droite, les flancs bien couverts, tantôt en ordre oblique pour enfoncer l'ennemi, puis l'entourer ; ou bien, à quelques centaines de pas de l'adversaire, le centre de l'armée ralentissait son allure et les ailes manœuvraient pour envelopper l'armée adverse (3).

Les combinaisons stratégiques, les feintes, les marches rapides, les mouvements tournants étaient choses très familières aux bons généraux de Rome ; dans la guerre des Gaules, César ne cessa d'en exécuter avec grand succès aux dépens de nos pauvres ancêtres. Je n'ai pas à en donner ici des exemples et je me bornerai à citer comme spécimens, quelques maximes ou préceptes d'ordre psychique, que Polybe a formulés, à l'usage des chefs d'armée. « C'est être ignorant et aveugle dans la science de commander les armées, dit-il, que de penser qu'un général ait quelque chose de plus important à faire que de s'appliquer à connaître les inclinations et le caractère de son antagoniste » (4). « La première et la principale de toutes les précautions, c'est le secret. Que jamais ni la joie de quelque bon succès inespéré, ni la crainte, ni la familiarité, ni l'affection ne vous portent

(1) Duruy, *loc. cit.*, 280.
(2) *Ibid.*, 280.
(3) *Ibid.*, 282.
(4) Polybe, liv. III, ch. XVII.

à vous ouvrir de votre dessein à des gens qui n'y doivent point avoir part..... Aux autres, communiquez-le seulement à mesure du besoin. L'art du secret ne consiste pas seulement à se taire, mais surtout à cacher ses dispositions intérieures. Car il est arrivé à bien des gens, tout en gardant le silence, de laisser lire tantôt sur leur visage, tantôt dans leurs actions tout ce qu'ils avaient de secret dans le cœur » (1). Polybe formule assez souvent des conseils de ce genre et les généraux des nations les plus civilisées peuvent et pourront en faire leur profit; car ils sont toujours marqués au coin d'une exacte connaissance des hommes. Pourtant ces préceptes datent de longtemps; puisque Polybe accompagnait Scipion au siège de Carthage, à une époque où la louve romaine était bien barbare encore. Elle le fut d'ailleurs, à toutes les époques de son histoire et, pour en citer des preuves, on n'a guère que l'embarras du choix.

V. *Le traitement des vaincus.*

Contre les vaincus, Rome commit d'innombrables attentats, à partir de ses origines sous la République aussi bien que sous l'Empire. — Encore bien jeune, elle saccagea à fond le pays des Volsques ; leurs vingt-trois cités furent totalement détruites et leur contrée devint la mère-patrie de la *malaria* italienne, les Marais-Pontins (2). A son tour, la nation entière des Samnites fut proscrite et détruite. Sylla fit même tranquillement massacrer dans le Champ-de-Mars quatre mille de leurs prisonniers (3). A Rheggium, la population entière fut passée au fil de l'épée. Un petit groupe de trois cents hommes fut envoyé à Rome. Là les préteurs

(1) Polybe, liv. IX, fragment VI.
(2) Fustel de Coulanges, *Cité antique*, 247.
(3) Strabon, liv. V, ch. IV, par. 11.

firent conduirent ces malheureux sur le marché, où ils furent mis à mort, mais après avoir été battus de verges (1). Pendant les guerres puniques, les Romains, s'étant emparés du camp d'Asdrubal, passèrent tous les Carthaginois au fil de l'épée et tuèrent tous leurs auxiliaires Gaulois, qui dormaient, ivres et couchés sur de la paille (2). En Afrique, pendant la guerre de Jugurtha, la ville de Vacca fut pillée à fond et toute sa population fut massacrée par Metellus (3). Le même général promena dans toute la Numidie le fer et le feu, saccageant les villes non fortifiées et y mettant à mort tout ce qui était en âge et en état de porter les armes (4).

Les *Commentaires* du grand César, admirés au point de vue littéraire uniquement parce que leur auteur a été un des grands tueurs de l'histoire, ne sont guère qu'une sèche et effroyable nomenclature de massacres et de pillages. On y voit que, lors de la prise de leur ville, ceux des Atuates, qui n'avaient pas été passés par les armes, furent vendus comme esclaves ; or, il y en avait cinquante trois mille (5). Le sénat des Vénètes fut mis à mort après la victoire des Romains et le reste des habitants fut vendu aux enchères (6). A la prise d'Avaricum (Bourges), toute la population, adultes, vieillards, femmes, enfants, fut égorgée ; d'après l'estimation du conquérant, le chiffre s'en élevait à quarante mille personnes environ (7). A Uxellodunum, le héros, qui pourtant se vente de sa clémence, voulut bien laisser la vie aux défenseurs de la cité ; mais il leur fit couper les mains, afin qu'il devinssent des épouvantails (8).

(1) Polybe, liv. I, ch. I, par. 6.
(2) *Ibid.*, liv. XI, frag. II.
(3) Salluste, *Jugurtha*, LIV.
(4) *Ibid.*
(5) *Commentaires,* liv. II, par. XXXIII.
(6) *Ibid.*, liv. III, par. XVI.
(7) *Ibid.*, liv. VII, par. XXVIII.
(8) *Ibid.*, liv. VIII, par. XLIV.

Je cite ces quelques atrocités, simplement à titre de spécimens. César lui-même en a enregistré bien d'autres et le seul résumé de ses opérations militaires est effroyable : « Il prit de force, dit Plutarque, plus de huit cents villes, soumit plus de trois cents nations, combattit à différentes époques contre trois millions d'hommes, sur lesquels, un million périt en bataille rangée et un autre million fut réduit en captivité » (1). Aux yeux de Plutarque, cette vaste destruction prouve surabondamment la grandeur du bourreau des Gaules et du destructeur de la République romaine. Pourtant un empereur a, dans une seule campagne, éclipsé le grand Jules ; c'est Titus, qu'on a aussi appelé « les délices du genre humain ». Lors de la prise de Jérusalem, onze cents mille personnes furent égorgées et quatre-vingt-dix mille, le reste, vendues comme esclaves (2). — Pourtant, massacre à part, c'est un gros chiffre, pour un seul conquérant, que le million d'esclaves de César ; mais la capture et la vente des vaincus ont été, de tout temps, pour les Romains, un des gros profits de la guerre.

Dans l'antiquité, l'esclave était regardé, comme la chose du vaincu, qui avait bien voulu lui laisser la vie (3). Longtemps la piraterie alimenta Rome d'esclaves ; puis ce fut la conquête. La prise de Carthage, celle de Corinthe, la guerre des Gaules, jetèrent en Italie des millions d'esclaves dont l'introduction révolutionna la société romaine ; car les grands propriétaires s'en servirent pour faire cultiver leurs vastes domaines, leurs *latifundia*, dont les travailleurs libres se trouvèrent graduellement chassés. Ces esclaves étaient marqués, comme des bêtes, insuffisamment nourris et accablés de travaux (4). Contre eux, tout était permis en droit,

(1) *Vie de César.*
(2) Josèphe, *Guerre des Juifs*, liv. VI, ch. XLV.
(3) Cubain, *Lois civiles de Rome*, 123.
(4) Diodore, Fragments XXXIV et XXXV.

puisqu'en théorie ils étaient des condamnés à mort épargnés et que le droit des gens ne limitait en rien les mauvais traitements, même les cruautés, que le vainqueur pouvait exercer contre le vaincu.

Si aucune protection légale ou au moins morale ne protégeait le vaincu. A plus forte raison, le caprice destructeur pouvait-il se donner libre carrière contre les choses. Aussi les Romains brûlaient sans scrupules les moissons et même les récoltes, abattaient les arbres, tuaient les bestiaux, etc. (1). Ce que les légionnaires de Rome n'avaient pas voulu ou pu détruire, ils avaient la liberté de se l'approprier. Même aux yeux des anciens Romains, d'après Gaius, la plus légitime des propriétés était celle qu'on avait acquise à la guerre, c'est-à-dire volée à main armée.

Quant aux pays conquis par Rome, ils étaient subjugués à des degrés divers. Le droit de conquête le plus absolu résultait de la *dédition*, dont la formule atteste que les vaincus se rendaient à discrétion : « Je donne ma personne, ma ville, ma terre, l'eau qui y coule, mes dieux termes, mes temples, mes objets mobiliers, toutes les choses, qui appartiennent aux Dieux, au peuple romain » (2). En retour de ce total abandon, on voulait bien laisser la vie au vaincu. Les *dediti* étaient directement gouvernés par un préfet envoyé de Rome. Au contraire, les peuples soumis, mais acceptés comme alliés, *fœderati ou socii*, conservaient leur ville indépendante, mais recevaient des ordres de Rome (3).

Ordinairement, après avoir conquis un territoire, les Romains n'en confisquaient qu'une partie, de préférence les domaines ayant appartenu aux rois vaincus et qui devenaient l'*ager publicus;* mais cette modération était toute facultative. Ainsi, dit Polybe, « sous le consulat de Marcus Lepi-

(1) Fustel de Coulanges, *Cité antique*, 246.
(2) *Ibid.*, 245.
(3) *Ibid.*, 456.

dus, les Romains partagèrent les terres du Picenum, d'où ils avaient chassé les Sénonais. Ce fut C. Flaminius, qui, pour capter la faveur du peuple, introduisit cette nouvelle loi et l'on peut la considérer, comme ayant été la principale cause de la corruption des mœurs romaines et ensuite de la guerre que firent les Romains aux Sénonais » (1). Tous ces pillages à main armée eurent sur les mœurs et les institutions de Rome les effets démoralisateurs, qu'on en pouvait attendre. Polybe en cite quelques-uns, entre autres le mépris soldatesque pour les œuvres d'art et le penchant à des débauches ignobles. A la prise de Corinthe, le célèbre historien dit avoir vu de ses yeux des tableaux de maître joncher le sol et des soldats, qui se couchaient dessus pour jouer aux dés. Il mentionne même parmi ces tableaux un Bacchus du célèbre peintre Aristide (2). Après la conquête de la Macédoine, dit le même écrivain, le désordre des mœurs ne connut plus de bornes à Rome. Les amours contre nature, notamment, devinrent chose ordinaire et l'on vit de jeunes débauchés payer jusqu'à un talent la possession d'un jeune garçon (3) ; mais cette corruption était incompatible avec le maintien de la liberté politique ; elle prépara le terrain au Césarisme, dont l'avènement ne devint possible que par une graduelle démoralisation de l'esprit et de l'organisation militaires.

VI. *De la République à l'Empire*

L'histoire de Rome est, avant tout, une histoire militaire et ses transformations sociales et politiques ont été surtout les conséquences logiques des changements survenus dans ses mœurs et dans son organisation guerrières.

(1) Polybe, liv. II, ch. IV.
(2) *Ibid.*, liv. XL, frag. VI.
(3) *Ibid.*, liv. XXXII, frag. VIII.

Bien des fois, dans de précédents ouvrages, j'ai eu l'occasion de dire et de démontrer, que partout la monarchie est fille de la guerre. Mais le plus souvent, l'historien et le sociologiste ne peuvent que constater d'une manière générale cette filiation. A Rome, on en suit pas à pas l'évolution.

Tout d'abord, la petite communauté romaine ne peut supporter sa royauté protohistorique ; elle institue un régime républicain et aristocratique à la fois. Mais Rome avait un vice originel ; dès sa naissance, elle eut le malheur d'être fondée sur et pour la guerre. Le plus clair de sa vigueur morale se dépensa à conquérir, successivement et de proche en proche, tous ses voisins, qu'elle transforma à leur tour en instruments de nouvelles conquêtes.

Mais, en se délayant ainsi dans les provinces, Rome perdit nécessairement ce qui faisait sa force première : la patrie devint trop grande ; les citoyens cessèrent de l'aimer avec la passion farouche, mais désintéressée, des premiers âges. On en arriva à faire la guerre surtout pour le butin, pour les profits multiples de la conquête, pour pouvoir sans contrainte lâcher la bride aux instincts les plus inférieurs. Enfin et surtout la perpétuité des guerres fit prendre l'habitude d'obéir quand même au général, de l'admirer sans réserves, quand il savait enchaîner la victoire, et d'oublier la patrie pour s'attacher à un homme.

Une fois cet état moral créé, le régime républicain fut à la merci du premier général heureux, ambitieux et sans scrupules. Ce général fut Jules César, qui cessera d'être appelé « grand », le jour où l'humanité civilisée sera devenue à la fois plus digne et plus sensée. Ce faux héros, d'abord perdu de dettes et vivant dans une société déjà ploutocratique, chercha un refuge dans la guerre. Rome n'avait nul besoin de conquérir à main armée la Gaule ; elle aurait très bien réussi à se l'assimiler pacifiquement par le seul ascendant de sa civilisation supérieure ; mais César, lui, avait besoin d'argent. Son séjour de six années en Gaule n'a été

qu'un long brigandage, un pillage organisé des lieux sacrés ou profanes, des trésors privés ou publics. Le plus souvent, c'était simplement pour remplir sa bourse, qu'il mettait les villes à sac. Avec ce flot d'or toujours renouvelé, César combla de largesses ses soldats, en put lever d'autres, paya ses énormes dettes et même celles de ses officiers, éblouit Rome par ses générosités princières, et finalement acheta, à beaux deniers sonnants, les consuls, les tribuns, les sénateurs. Il payait sans compter et la neutralité d'un seul consul lui coûta, dit-on, 8.250.000 francs (1).

Le reste est trop connu pour qu'il soit utile d'en parler. La République morte, Auguste et ses successeurs donnèrent au titre d'*imperator* la valeur du mot « roi ».

L'empereur devint dès lors un prince exerçant un pouvoir absolu et héréditaire, qu'il s'efforçait de centraliser de plus en plus. Les généraux, comme les gouverneurs des provinces, ne furent plus que de simples fonctionnaires délégués par l'empereur et responsables devant lui.

Celui-ci transforma ainsi les anciennes légions de citoyens en armée permanente, à sa solde et à sa dévotion. Le service militaire cessa d'être un devoir civique ; les troupes impériales se recrutèrent surtout par des engagements volontaires et ces milices impériales prêtèrent serment non plus à la République, mais à l'empereur : « Nous défendrons avant tout la personne de l'empereur, disait la formule, et nous exécuterons tous ses ordres » (2). En même temps on s'attachait à retenir le plus longtemps possible les hommes sous les drapeaux, à avoir des soldats par métier, des armées permanentes composées de vétérans. La durée légale du service finit par atteindre vingt ans et même plus (3).

César avait déjà doublé la solde des légionnaires ; les em-

(1) A. Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. III, 81, 82.
(2) Duruy, *loc. cit.*, 297.
(3) *Ibid.*, 297.

pereurs l'augmentèrent encore à l'envi (1). Les prétoriens surtout furent gorgés ; leur solde régulière était triple de celle des légionnaires (2). Les empereurs songèrent avant tout à acheter leurs soldats, pour trouver en eux des instruments dévoués et dociles : « Prenez soin d'enrichir vos soldats, disait, en mourant, Septime Sévère à ses enfants et ne vous occupez pas du reste » (3). On sait assez ce que fut ce reste. Le vaste empire romain ne vécut que quelques siècles, bien faible longévité pour un état si puissant. Quelques centaines de milliers de barbares suffirent à lui donner le coup mortel et à dépecer son cadavre. Toute cette histoire, si tristement glorieuse, pourrait donc figurer, en raccourci, dans la *Morale en action*.

(1) Duruy. *Loc. cit.*, 298.
(2) *Ibid.*, 298.
(3) *Ibid.*, 303.

CHAPITRE XVIII

LA GUERRE CHEZ LES EUROPÉENS BARBARES.

SOMMAIRE

I. *La répartition des races en Europe.* — Aquitains, Celtes, Belges, Slaves et Finnois. — II. *Berbères et Finnois.* — Les Berbères d'Europe. — Sauvagerie des Ibères d'Espagne. — Les *Fenni* et les Finnois. — Mœurs guerrières des Finnois. — III. *Les Circassiens.* — Les clans tcherkesses. — Guerres des clans et leurs causes. — Comment se décide une expédition. — Razzias individuelles. — Tactique. — Généreux usage du butin. — IV. *Les Slaves.* — Les Slaves de l'antiquité. — Férocité des Scythes. — La guerre chez les Thraces. — Férocité du roi Diégylis. — Sauvagerie relativement récente des Slaves —. Les Varègues. — Les guerres de Sviatoslaf. — Conseils guerriers de Vladimir Monomaque. — Sauvage cruauté d'Ivan-le-Terrible. — Les communautés cosaques — Evolution de la guerre chez les Slaves. — V. *Les Germains.* — Leur organisation militaire. — Leurs guerres incessantes. — Leurs armes. — Leur cavalerie. Le rôle guerrier des femmes. — Tactique et stratégie des Cattes. — La passion de la guerre. — Les mœurs guerrières des Scandinaves. — VI. *Les Celtes.* — Leur sauvagerie primitive. — Les fédérations et les ligues gauloises. — Les Conseils militaires. — Expéditions personnelles et grandes guerres. — La levée en masse. — L'armement. — La cavalerie gauloise. — Les chars de guerre. — Les fortifications. — Férocité guerrière des Celtes. — Héroïsme des Celtes gaulois. — Celtes et Numides. — VII. *Causes et effets de la guerre dans l'Europe primitive.*

I. *La répartition des races.*

Les historiens et géographes de l'antiquité gréco-romaine n'ont jamais eu de l'Europe une connaissance assez complète pour qu'il leur fut possible d'en faire l'ethnographie générale. Souvent même, en ne distinguant pas les peuples des races, ils ont embrouillé les questions au lieu de les

résoudre. De tous les anciens, J. César est celui qui a émis la vue la plus nette au sujet de la répartition des races dans la Gaule. Ses Aquitains, ses Celtes, ses Belges peuplent encore la France méridionale, la France moyenne, celle du nord-est ; mais cette division des races peut s'appliquer aussi à une grande partie de l'Europe. Les Aquitains, que d'ailleurs et avec raison César ne distingue pas des Ibères, appartiennent à la grande race africaine des Berbères, qui a peuplé, la première, toute l'Europe méridionale. Les Celtes occupent encore toute l'Europe moyenne, de la Bretagne au Danube, et en plus la moitié au moins des îles britanniques. Les Belges se confondent avec les Germains et les Kymris. Restent, pour achever l'énumération des antiques races européennes, les Slaves et les Finnois, que les anciens ont peu ou point connus. Nous avons à voir comment ces diverses races ont entendu et pratiqué la guerre.

II. *Berbères et Finnois.*

Je dirai d'abord quelques mots des races, non pas autchtones, car l'homme ne semble pas s'être formé en Europe, mais des races, qui le plus anciennement ont occupé certaines régions de l'Europe, c'est-à-dire des Berbères et des Finnois. Des Berbères d'Europe, Aquitains, Ibères, etc., nous savons peu de chose. L'anatomie et l'archéologie nous apprennent cependant qu'ils étaient consanguins de l'homme de Cro-Magnon et des Guanches canariens. Les premiers, ils ont peuplé la péninsule espagnole. A l'époque de la conquête romaine, ils étaient encore extrêmement sauvages, vivaient dans les forêts, se rinçaient la bouche avec de l'urine croupie (1), pratiquaient la coutume, si primitive de la couvade et ne connaissaient d'autre tactique guer-

(1) Strabon, III, ch. IV, 16.

rière que celle des coups de main. Leurs tribus n'avaient pas même l'idée de se confédérer (1). Leur sauvage énergie rappelle beaucoup celle des Peaux-rouges d'Amérique; ainsi leurs femmes tuaient leurs enfants plutôt que de les laisser tomber entre les mains des soldats romains et leurs prisonniers, mis en croix par les vainqueurs, entonnaient avant de succomber un chant de guerre ou de mort (2). Sans doute ces quelques renseignement ne suffisent pas à nous faire connaître les Ibères d'Espagne; mais ils accusent hautement une race très primitive.

Les anciens ont encore moins connu les Finnois que les Ibères ou Berbères d'Europe. Tacite mentionne en passant des peuplades très grossières habitant sur le rivage méridional de la Baltique entre les Germains et les Sarmates autrement dit les Slaves. Ces sauvages, Peucins, Vénèdes, Fennes, étaient, d'après Tacite, stupides et malpropres. Ils avaient emprunté diverses coutumes, tantôt aux Germains tantôt aux Slaves. Extrêmement pauvres, ils infestaient de leur brigandage les montagnes et les forêts. Les plus sauvages étaient les Fennes (*Fenni*), qui n'avaient ni foyers, ni chevaux, ni armes sérieuses; qui se nourrissaient d'herbes, avaient des vêtements de peaux et la terre pour lit. Pourtant l'arc leur était connu; mais leurs flèches étaient seulement armées de pointes en os. Les Fennes vivaient de la chasse et les femmes y accompagnaient les hommes, comme le font les Australiennes. Pas de maisons. Ils s'abritaient sous les arbres et gîtaient dans les branches (3). Mais ces hordes, que les ethnographes ont baptisés Finnois, uniquement parce que Tacite appelle « Fenni » certaine de leurs peuplades, peuvent être tout aussi bien des Germains ou des Slaves encore très primitifs.

(1) Strabon, III, ch. IV, 15.
(2) Diodore, V, 34. — Strabon, III, ch. IV, 17.
(3) Tacite, *Germania*, XLVI.

Dans le poème finnois, le Kalévala, nous avons affaire à des Finnois moins anciens mais plus authentiques. Malheureusement ce poème est assez pauvre de renseignements en ce qui concerne les mœurs guerrières. Les Finnois du Kalévala sont bien armés ; ils ont des haches, des épées en fer, des épieux, des lances, des massues, des flèches empennées et à pointes de fer, des casques, des cottes de mailles (1). Ces Finnois du Kalévala font des guerres d'extermination ; ils brûlent et rasent les maisons ; ils tuent tout le monde, les grands et les petits, les femmes et les enfants (2). Les rapts de femmes sont leur passe-temps favori. Après avoir enlevé les femmes ils les violent, tout en courant, dans leurs traîneaux (3). Ainsi le héros Ilmarinen « enleva la jeune fille dans ses bras, se précipita, tel qu'un ouragan, hors de la maison, monta dans son traîneau et se mit en route. D'une main il tient les rênes de son cheval ; de l'autre, il caresse le sein de la belle » (4).

Dans le *Kalévala*, la guerre en elle-même est très diversement appréciée. On l'exalte, mais pourtant on recommande de ne pas la faire inconsidérément : « Il est beau de mourir dans les combats ; il est beau d'expirer sous les coups du glaive. La maladie de la bataille est glorieuse ; elle terrasse l'homme comme la foudre ; elle lui épargne le lit de douleur ; elle l'enlève à la vie avant que ses forces soient épuisées » (5). Mais « celui qui, sans y être forcé, fait la guerre, celui qui, pour contenter son seul caprice, recherche les combats, périra dans la bataille, victime du glaive, victime de ses propres armes » (6).

Certes, ces renseignements sont des plus insuffisants ; mais

(1) *Kalèvala, passim.*
(2) *Kalèvala*, Runo, XXXI.
(3) *Ibid.*, XXXV.
(4) *Ibid.*, XXXVIII.
(5) *Ibid.*, XXXVI.
(6) *Ibid.*

il s'agit de races très anciennes, aujourd'hui plus ou moins entièrement absorbées et ayant, en grande partie, perdu leurs caractères propres. Les Basques du midi, les Finnois, épars en Russie, nous représentent les débris de deux grandes races primitives ; l'une berbère d'origine, l'autre primitivement mongoloïde ; toutes les deux parlent encore des langues de type fort ancien, des langues agglutinatives. Basques et Finnois survivent donc, comme les témoins du très lointain passé de l'Europe, si lointain que les Finnois actuels semblent même avoir plus ou moins perdu les caractères physiques mongols ou mongoloïdes.

III. *Les Circassiens.*

Pour l'étude des autres populations sauvages ou barbares de l'Europe, les documents sont fort heureusement plus nombreux et plus précis, mais avant de décrire les mœurs militaires des Slaves, des Germains et des Celtes, je veux esquisser brièvement celle d'un peuple, situé sur les confins de l'Asie et de l'Europe et qu'il est difficile, pour le moment, de rattacher à l'une quelconque des grandes races de l'un ou de l'autre continent. Je veux parler des Tcherkesses ou Circassiens du Caucase, chez qui l'on pouvait trouver, assez récemment encore, avant la conquête russe, d'antiques coutumes, qui ont été communes à beaucoup d'anciens peuples européens.

Les Circassiens étaient encore groupés en clans consanguins et républicains. Le nom circassien des clans est *tleüch*, mot qui exprime à la fois l'idée de descendance et celle de fraternité. En Circassie, de même que dans l'ancienne Grèce, les membres d'un même clan se considéraient comme ayant eu un ancêtre commun, *l'éponyme* des Hel-

(1) J. St. Bell. *Journal d'une résidence en Circassie*, t. I, 298.

lènes. Tous étaient tenus pour égaux et parents, aussi l'exogamie était, pour eux, obligatoire. Pour ce motif, le mariage par capture était chez eux assez fréquent (1). Des questions de *vendetta*, de retaliation, mettaient souvent les clans circassiens aux prises ; mais, quand il s'agissait d'entreprendre une action collective, les clans ennemis se réconciliaient temporairement et publiquement (2). Pour décider ces grandes entreprises, les clans se réunissaient en plein air dans une assemblée générale (3), prêtaient un solennel serment (4) et même se donnaient des otages (5).

Chez les Circassiens, l'habitude des *razzias* était invétérée, seulement on les faisait aussi loin que possible, dans des districts avec lesquels on avait peu ou point de relations. Le pillage pratiqué dans des pays éloignés était considéré comme fort honorable, attestant à la fois du courage et de l'adresse. Pour ces expéditions, un notable commençait, comme il arrivait chez les Peaux-rouges, par recruter des volontaires, parfois sans même indiquer le but précis de l'entreprise (6). Les clans circassiens étaient assez nombreux pour fournir aisément le personnel nécessaire à de pareilles incursions. Certains d'entre eux comptaient plusieurs centaines de familles nobles, possédant des serfs nombreux ; l'un des plus importants pouvait même, à lui seul, fournir deux ou trois mille hommes et tel de ses nobles armait, pour son compte, 150 hommes (7).

Une fois organisée, l'expédition se mettait en route, franchissant quelquefois 90 à 100 milles à travers forêts et mon-

(1) J. St. Bell. *Loc. cit.*, 343, t. II, 74.
(2) *Ibid.*, 326.
(3) *Ibid.*, 323.
(4) *Ibid.*, 305.
(5) *Ibid.*, t. II, 37.
(6) *Ibid.*, t. II, 58.
(7) *Ibid.*, t. II, 58.

tagnes, par des chemins presque impraticables (1). Autant que possible on tombait à l'improviste, souvent la nuit, sur les villages à piller et l'on y capturait du bétail, des femmes et des enfants (2), dans quelques cas la totalité des femmes et des enfants (3). Parfois plus d'un millier d'hommes se réunissaient pour mener à bien ces incursions de brigands (4). Qui entreprenait avec succès un certain nombre de ces razzias acquérait une grande gloire. Tel de ces chefs de bande se vantait d'avoir tué une centaine d'hommes et capturé un millier de personnes (5). Le point d'honneur voulait que l'on revînt de ces expéditions ou plus généralement d'un combat quelconque sans avoir perdu soit son bonnet, soit un article notable de son équipement (6). Les poètes circassiens célébraient dans leurs chants la gloire de leurs héros-voleurs, et décrivaient avec de vives couleurs les dangers bravés et surmontés par eux (7).

Ces coutumes de bandits n'empêchaient pas les Circassiens d'avoir, sous d'autres rapports, une moralité relevée ; ainsi ils étaient affables, charitables, très hospitaliers (8). Souvent même on allait razzier uniquement pour pouvoir ensuite faire des largesses. Fréquemment après une expédition, surtout après une première expédition, on réunissait ses amis dans un grand festin où l'on dépensait bien au-delà de la valeur du butin volé (9). D'ailleurs il était de règle absolue que ces exploits se commissent au loin. Piller dans son voisinage était tenu, selon la morale circassienne, pour

(1) J. St. Bell, *loc. cit.*, t, II, 133.
(2) *Ibid.*, II, 215.
(3) *Ibid.*, II, 216.
(4) *Ibid.*, II, 216.
(5) *Ibid.*, II, 133.
(6) *Ibid.*, t. II, 208.
(7) *Ibid.*, II, 135.
(8) *Ibid.*, II. 134.
(9) *Ibid.*, II, 135.

une action à la fois honteuse et coupable, pour un délit sévèrement puni (1). Mais ces mœurs sont celles de tous les clans primitifs et leur survivance, jusqu'à nos jours, chez une race anatomiquement supérieure, atteste, une fois de plus, l'identité morale des hommes primitifs, de toute couleur et de tout pays.

L'étude des autres populations européennes, durant leur stade de sauvagerie et même de barbarie, nous conduira à de semblables conclusions. Ces Européens protohistoriques sont les Slaves, les Germains et les Celtes. Je m'occuperai d'abord des Slaves, parce qu'ayant subi plus tardivement que les autres l'influence de la civilisation occidentale, ils ont aussi conservé plus tardivement des survivances guerrières.

IV. *Les Slaves.*

Le premier habitat des Slaves, avant leur immigration lente ou rapide en Europe, a sûrement été l'Asie, mais l'Asie sud-occidentale ; car la mythologie des anciens Slaves a plus d'une affinité avec la primitive mythologie des Perses.

L'antiquité gréco-latine a peu et mal connu les populations slaves, auxquelles cependant il faut rattacher les Scythes, les Thraces et les Sarmates. Hérodote et, après lui, Strabon distinguent déjà les Scythes laboureurs ou géorgiens des Scythes nomades et guerriers, vivant de *razzias* ou de tributs imposés aux laboureurs (2), comme les Touâreg nomades du Sahara se font, aujourd'hui encore, entretenir par la population agricole des oasis.

Hérodote parle des Scythes, comme d'une race absolument sauvage. La première fois, dit-il, qu'un Scythe tue un adversaire, il boit de son sang. Toujours, après un combat, les

(1) J. St. Bell. *Loc. cit.*, II, 135.
(2) Hérodote, l. IV, par, 52, 53.

Scythes portent au roi les têtes des ennemis qu'ils ont tués ; c'est pour eux, comme un certificat de bonne conduite, et la présentation d'une tête est nécessaire pour toucher sa part de butin. Les Scythes d'Hérodote pratiquent aussi le scalp et tout à fait comme les Indiens peaux-rouges. Ils enlèvent le cuir chevelu, après avoir fait une incision circulaire au-dessus des oreilles. Le tégument ainsi détaché est corroyé et suspendu, comme trophée, à la bride du cheval. La réputation de vaillance d'un Scythe est rigoureusement proportionnelle au nombre des scalps conquis. Souvent aussi les Scythes écorchent les mains des cadavres de leurs ennemis et avec cette peau, bien préparée, lisse et luisante, ils fabriquent d'élégants couvercles de carquois. Certains même écorchent des hommes tout entiers (1). Avec la calotte crânienne détachée, la calotte osseuse, les Scythes font des coupes extérieurement recouvertes de peau de bœuf, et que les riches font dorer. On boit dans ces coupes avec ostentation et on a soin d'en raconter la provenance; c'est souvent un litige avec un parent et ce litige s'est terminé par un combat mortel en présence du chef (2) : ce qui donne l'idée d'un duel judiciaire. Pour acquérir véritablement le titre de guerrier, il fallait, chez les Scythes, avoir tué au moins un ennemi. Qui n'avait pas fait ainsi ses preuves ne pouvait boire à son tour dans la coupe circulant dans les festins (3).

Les Thraces n'étaient pas moins sauvages que les Scythes, leurs congénères. Or les monuments permettent de les identifier avec les Slaves modernes. Ainsi, sur la colonne Trajane, on voit figurés des prisonniers thraces vêtus, comme le sont encore aujourd'hui les paysans de la Russie Blanche. Or, pour les Thraces, la guerre était la grande affaire. Un de leurs

(1) Hérodote, liv. IV, par. 64.
(2) *Ibid.*, IV, par. 65.
(3) Aristote, *Politique*, liv. VII, ch. II, 6.

divertissements favoris consistait même en une pantomine chorégraphique, exécutée au son de la flûte et dans laquelle on représentait un combat (1). En campagne, leurs fantassins savaient se défendre contre la cavalerie ennemie en se formant, non en carré, mais en rond, en hérisson, comme le dit Thucydide (2). Leur férocité était extrême, si l'on en juge par le trait suivant. Un de leurs rois, Diégylis, s'étant emparé de la ville de Lysimachie appartenant au roi Attale, commença par l'incendier, puis il traita la population avec une cruauté délirante. Après avoir coupé à des enfants les pieds, les mains et la tête, il faisait attacher le tronc qui restait au cou des parents. Il s'amusa à trancher les membres à des adultes et à pratiquer ensuite entre le mari et la femme un échange de ces membres amputés. En outre les Thraces de Diégylis disséquaient le dos des patients et les lambeaux de chair enlevés étaient promenées sur des piques. Pour fêter ses noces, le roi fit sectionner deux jeunes gens par le milieu du corps (3). Ce petit monarque pouvait être un fou couronné, une sorte d'édition princeps d'Ivan le Terrible ; mais, dans tous les cas, la docilité avec laquelle ses soldats exécutaient ses fantaisies de bête féroce, indique à la fois une grande sauvagerie et aussi une parfaite servilité.

Plus tard, au VIe siècle de notre ère, sous Justinien, Procope nous dépeint encore les Slaves, comme des sauvages, offrant des sacrifices au dieu de la foudre (Perkoun), adorant les fleuves, menant une existence nomade, allant parfois tout nus. C'est à pied, nous dit-il, que combattent ordinairement les Slaves et leurs armes sont des javelots et un petit bouclier (4). Bien plus tard, le vieux chroniqueur Nestor parle encore des primitives tribus de la Russie slave,

(1) Xénophon, *Anabase*, liv, VI, ch. I.
(2) Thucydide, liv. VII, par. XXX.
(3) Diodore, *Fragments*, XXXIII.
(4) Procope, liv. II, ch. XIV.

comme de sauvages, vivant misérablement dans les forêts, enlevant les femmes, quand elle venaient puiser de l'eau aux sources et s'entr'égorgeant sans cesse.

Plus tard les Slaves de la Russie commencèrent à abandonner la vie nomade, à cultiver le millet et le sarrazin. Alors leurs vêtements ordinaires étaient en peaux et ils avaient pour armes des sabres, des javelots, des flèches empoisonnées, de lourds boucliers. Leurs chefs furent d'abord des chefs élus, des chefs de guerre, que l'on déposait au besoin, des boyards (*Boï*, combat). Ces Slaves se ruaient au combat sans avoir la moindre idée d'une tactique quelconque.

Chez les Slaves, comme chez tous les peuples, la guerre finit par créer une aristocratie et des chefs héréditaires (1). En même temps et sans doute pour la même raison, il s'était formée une caste servile ; pourtant les paysans étaient libres encore et vivaient sous le régime du *mir*, de la commune ou plutôt du clan familial et communautaire (2).

Une tradition généralement acceptée veut que les guerres incessantes des boyards aient, en l'année 862, déterminé les Slaves de Novgorod à appeler trois princes scandinaves (Variègues ou Varègues) pour rétablir, chez eux, l'ordre et la paix. L'un de ces étrangers, Rurik, finit par régner seul et faire souche de rois ; mais le pouvoir de ces monarques était encore fort précaire ; Ils n'étaient guère que des chefs militaires et judiciaires salariés. En réalité, c'était le peuple, auquel ils avaient prêté serment, qui légiférait, déclarait la guerre, concluait les traités de paix ou d'alliance et, le cas échéant, déposait ses primes (3). Mais avec le temps le pouvoir de ceux-ci se consolida : c'est une loi sociologique. Sviatoslaf, le premier d'entre eux qui fut vraiment roi, ne

(1) Chopin, *Russie*, I, 71, 72.
(2) Mackensie Wallace, *Russie*, t. II, 213.
(3) *Ibid.*, I. 259,260.

vivait que pour la guerre et le pillage guerrier. Ce fut lui, qui, sommé par l'empereur grec Zimiscès de quitter la Roumélie, demanda qu'au préalable Zimiscès lui racheta ses prisonniers et les villes qu'il avait prises. Les Slaves de Sviatoslaf étaient bien peu développés encore. Vaincus et cernés par les troupes grecques, ils se frappèrent eux-mêmes pour éviter d'être tués par les ennemis ; car, selon leur croyance, l'homme tué dans une bataille devenait, dans l'autre vie, l'esclave de son vainqueur (Léon Diacre). Sviatoslaf, échappé au carnage, alla se faire tuer par les Petchenègues et son crâne, cerclé d'or, servit de coupe à son vainqueur, suivant la vieille coutume (an 972).

La guerre était la grande occupation de tous ces souverains slaves, élus ou non. Environ trois siècles après Sviatoslaf, Vladimir dit Monomaque, prince élu de Kief, laissa à ses enfants des instructions écrites où on lit des passages, comme ceux-ci : « En guerre, soyez vigilants, servez d'exemple à vos voïvodes. Ne vous livrez au repos qu'après avoir placé vos gardes. Ne vous désarmez jamais à portée de l'ennemi, et, pour éviter toute surprise, soyez à cheval de bonne heure... J'ai conclu dix-neuf traités avec les Polovtzy ; j'ai pris cent de leurs princes, à qui j'ai rendu la liberté ; j'en ai fait mourir deux cents en les précipitant dans les rivières (1) ». Pourtant Vladimir était un homme doux et humain, relativement à bien d'autres princes russes de cette époque. Ainsi la cruauté avec laquelle les grands princes de Moscou soumirent Novgorod atteint les extrêmes limites de l'horreur. On eut d'abord recours au vieux moyen de la transplantation. Des milliers de familles furent transportées à Moscou et remplacées par des Moscovites. Plus tard, Ivan le Terrible, un fou furieux, procéda par extermination, et avec une férocité digne des anciens monarques assyriens. Sur son ordre, environ 60,000 personnes furent

(1) Cité par Korsak Branicki, *Nationalités Slaves*, 91.

égorgées. Le massacre dans la ville, dura cinq semaines et avec des raffinements d'hyène. Les marchands et les fonctionnaires furent d'abord torturés par le feu, puis jetés dans la rivière avec leurs femmes et leurs enfants. Des soldats, montés dans des barques, achevaient celles des victimes qui surnageaient vivantes encore. C'est que l'exemple des Tartares, leur féroce domination, avait encore exacerbé les instincts sauvages des Slaves russes.

Une fois affranchie du joug tartare, la Russie centrale continua bien longtemps à être tenue par les hordes mongoles dans un état de constante inquiétude. Les Tartares méridionaux, après s'être soumis aux Turcs, continuèrent à vivre de *razzias* aux dépens des Russes et des Polonais. Grâce à eux, la Crimée devint alors un grand marché d'esclaves où des commerçants turcs ou arabes venaient acheter, à la criée, des captifs pour les exporter dans le monde musulman d'Asie et d'Europe (1).

Les communautés guerrières des Cosaques établies sur le Don et le Dniéper couvraient autant bien que mal la frontière russe et recevaient, pour cela, de Moscou, des armes et des munitions. L'organisation communautaire et républicaine des Cosaques contrastait fort avec le régime despotique imposé par les princes russes à leurs peuples, mais la nécessité contraignit ces potentats à tolérer ce mauvais exemple jusqu'au jour, où les Cosaques devinrent dangereux en cessant d'être nécessaires : alors les Tzars les asservirent (XVIII[e] siècle) (2).

Toute cette histoire des Slaves, depuis leurs origines les plus lointaines jusqu'à nos jours, reproduit une évolution, que nous avons vu déjà se dérouler, chez nombre de peuples et de races, et dont la guerre est le principal ressort (3).

(1) M. Wallace, *loc. cit.*, I, 261, 262.
(2) *Ibid.*, II, 65, 66.
(3) Voir mon *Évolution politique*.

C'est d'abord l'état de guerre presque permanent des tribus primitives et il enfante les chefs militaires. Puis ceux-ci deviennent des souverains de plus en plus absolus à mesure que la conquête arrondit leur domaine. En même temps les mœurs s'imprègnent à la fois de servilisme et d'orgueil aristocratique. On met sa gloire à s'humilier devant le maître et à tyranniser ses inférieurs. Par exemple, on a vu à la cour des Czars, des dignitaires s'amputer la main pour ne pas servir des gens placés au-dessus d'eux par la volonté souveraine, mais, qui, à leurs yeux, n'étaient pas d'assez haute extraction (1). Tout cela est parfaitement conforme aux données générales, que nous fournit la sociologie d'observation : partout la monarchie sort de la guerre ; partout, une fois instituée, elle ploie et dégrade les caractères.

V. *Les Germains.*

Nous avons vu, par toute la terre, les hommes s'entregorger, dès que leurs petites sociétés, clans ou tribus, entrent vraiment en lutte pour l'existence ; puis la guerre devenir une passion, un besoin, faisant de l'homme un animal de proie. Mais peu de races primitives nous montrent ce dernier état mental aussi développé qu'il l'était dans l'antique Germanie.

Au moment où les Germains apparaissent sur le théâtre de l'histoire, leurs tribus ont une organisation mi-partie républicaine et monarchique. Déjà les Germains ont des familles aristocratiques ; mais leurs princes sont surtout des chefs de guerre, qui ne peuvent prendre une importante décision sans l'assentiment des hommes libres, assemblés en armes. Leurs propositions sont ou repoussées par des murmures, ou acceptées en agitant les framées (2).

(1) Wallace, *loc. cit.*, I, 378.
(2) Tacite, *Germania*, XI.

Les rois germains sont élus et on les choisit d'après leur noblesse, leur naissance ; les chefs militaires au contraire, sont nommés uniquement d'après leur valeur (1). Les jeunes gens sont solennellement reçus dans la classe des guerriers ; en pleine assemblée, leur père ou leur parent leur remet un bouclier et l'arme mi-partie épée et javelot, qu'on appelle framée (2). De très bonne heure, les jeunes Germains sont dressés au métier des armes. Un de leurs jeux favoris est de sauter tout nus, à travers les pointes des glaives et des framées (3). Les jeunes guerriers se groupent autour des chefs en renom. Ils se dévouent à leurs personnes, les couvrent de leur corps dans la mêlée, ne leur survivent jamais. En retour, le prince leur fournit des armes, un cheval de bataille, et les nourrit à sa table. De cette manière, il maintient ses fidèles toujours prêts à guerroyer et à piller sous ses ordres ; c'est d'ailleurs par de continuelles razzias, qu'il se procure les moyens de les entretenir, durant les intervalles de paix (4). En temps de paix, les Germains vivent dans une noble oisiveté. Dès qu'ils ont cessé de se battre, ils passent leur temps à chasser, manger et dormir (5).

Les divers peuples ou petits États des Germains sont perpétuellement et nécessairement en guerre. Tacite rapporte, avec un sentiment de joie profonde, que, sous les yeux mêmes des Romains, presque pour leur amusement, les Bructères ont été exterminés par leurs voisins. Soixante-mille hommes sont ainsi tombés, sans que Rome ait eu la peine de les tuer (6).

La solidarité de la famille et du clan est très grande encore chez les Germains de Tacite. Chacun est tenu de faire siennes

(1) Tacite, *Germania*, VII.
(2) *Ibid.*, XIII.
(3) *Ibid.*, XXIV.
(4) *Ibid.*, XIV.
(5) *Ibid.*, XV.
(6) *Ibid.*, XXXIII.

les haines ou les amitiés d'un père ou d'un parent (1). Les unités militaires, les groupes armés correspondent exactement aux clans (2); même les femmes et les enfants de ces groupes se tiennent dans le voisinage de leurs combattants.

L'armement des Germains est simple encore. Chez eux, le fer est un métal rare. Aussi se servent-ils assez peu de l'épée. Leur arme favorite est une courte pique, à fer très acéré, la framée. Les cavaliers n'ont même pas d'autres armes qu'un bouclier et une framée, les fantassins se munissent en outre de plusieurs javelots. En Germanie, les casques et cuirasses sont très rares. La cavalerie est peu nombreuse, mais très bien exercée. On y mêle de l'infanterie, composée de jeunes gens assez agiles pour suivre les chevaux, et cette pratique peut avoir été empruntée aux Romains. L'ordre de bataille est le coin, la phalange. Même vaincus, les Germains emportent toujours leurs morts. La perte du bouclier est chez eux un ineffaçable opprobre. Qui en est souillé, est exclu des sacrifices religieux et des assemblées publiques. Parfois les Germains préfèrent la mort à cette honte et s'étranglent pour s'y soustraire (3).

Non seulement les femmes mais même les enfants accompagnent souvent les hommes sur le champ de bataille. Au milieu de la mêlée les femmes portent aux combattants des aliments et du réconfort; après l'action, elles mesurent et admirent les belles plaies reçues. Souvent elles raniment et ramènent au combat les fuyards. Les Germains attribuent aux femmes un don de divination. Ce sont elles qui consultent le sort pour savoir, si l'on doit ou non livrer bataille (4). Chez les Cimbres, les femmes frappaient pendant le combat sur des claies d'osier avec un bruit épou-

(1) Tacite, *Germania*, XXI.
(2) *Ibid.*, VII.
(3) *Ibid.*, VI.
(4) César, *Guerre des Gaules*, liv. I, par. 50.

vantable ; Leurs prêtresses égorgaient des captifs au-dessus d'un grand bassin et tiraient des présages de la manière dont le sang coulait (1). Pourtant, quand les légions de César passèrent le Rhin, les Germains cachèrent dans les bois leurs femmes leurs enfants et leurs biens (2).

De ce que Tacite nous dit des Cattes on peut inférer, qu'en général les Germains n'avaient guère de tactique et qu'ils se bornaient à se ruer en aveugles sur l'ennemi, après avoir entonné leur *bardit*. En effet, l'historien latin vante la manière de combattre des Cattes, qui savent faire intelligemment la guerre, garder leurs rangs, saisir les occasions, différer une attaque, ne pas compter sur le hasard, se retrancher la nuit (3) ; toutes pratiques évidemment étrangères aux autres Germains. En résumé, dit Tacite, les Cattes vont à la guerre ; les autres au combat En outre les Cattes sont très robustes et très courageux ; leurs jeunes gens ne se coupent la barbe et les cheveux qu'après avoir tué un ennemi (4).

La guerre était la grande occupation germanique. Ainsi les Suèves partageaient leurs hommes en deux classes, qui allaient alternativement faire, chaque année, la guerre chez leurs voisins. Ceux qui restaient dans le pays travaillaient pour tout le monde (5). Les Suèves tenaient à honneur d'avoir autour de leurs frontières une grande marche déserte et inculte, dont ils avaient chassé ou détruit les habitants (6).

Le sort des Bructères exterminés en masse sous les yeux des Romains montre assez que les vaincus, dans ces guerres germaniques, étaient traités avec fort peu de ménagements.

(1) Strabon, VII, ch. II, par. 3.
(2) J. César, *loc. cit.*, IV, par. 19.
(3) Tacite, *Germania*, XXX.
(4) *Ibid.*, XXX, XXXI.
(5) César, *Guerre des Gaules*, liv. IV, par. I.
(6) *Ibid.*, III.

Seul, le désir de se procurer des esclaves ou d'imposer des tributs pouvait retenir le bras du vainqueur. Arioviste déclara à Jules César, que « par le droit de la guerre, le vainqueur était libre de disposer à son gré du vaincu » (1).

Bien longtemps après l'époque romaine, les Scandinaves ont conservé l'amour violent de la guerre, du sang et du pillage, qui caractérisait les anciennes nations germaniques, dont nous parlent César et Tacite. Je n'ai pas à rappeler ici les faits si connus de leur histoire. Leur littérature, leur religion, dont j'ai eu précédemment à parler, reflètent très fidèlement leurs sauvages instincts. Le chant de guerre de Ragnar Lodbrock est digne d'un vautour et il n'y eut jamais, dans les rêves humains à propos d'une autre vie, de plus sauvage invention que le Walhalla scandinave, où, sous les yeux bienveillants d'Odin, les bienheureux passent leur vie céleste à boire de l'hydromel, à manger la chair du porc, qui ressuscite tous les jours, et enfin à se tailler en pièces, au dessert, dans la grande cour du palais divin (2).

Pour achever le tour de l'Europe sauvage, il ne me reste plus qu'à parler des Celtes.

VI. *Les Celtes.*

Toutes les vieilles races européennes, qui viennent de défiler devant nous, ont été, à l'origine de leur période historique, extrêmement sauvages. Les Celtes ne font pas exception; pourtant, à l'époque de la conquête romaine ils étaient déjà agriculteurs, mais encore plus volontiers pasteurs. Les Celtes cisalpins eux-mêmes estimaient surtout l'or et les troupeaux, c'est-à-dire les richesses mobilières. Ils habitaient

(1) J. César, *Guerre des Gaules*, liv. I, par. 36.
(2) Du Puget, *Les Eddas*, 55.

des bourgades sans murailles, se nourrissaient surtout de viande, faisaient un peu d'agriculture ; mais la guerre était la première de leur préoccupation (1). Les Bretons insulaires se nourrissaient presque exclusivement de la chair et du lait de leurs troupeaux. Leurs vêtements étaient encore en peaux. Comme les sauvages les plus primitifs, ils se peignaient le visage, ordinairement en bleu. Leur mariage aurait encore été polyandrique (2). Mais les Irlandais étaient bien autrement plongés dans la sauvagerie. Sans agriculture, sans arts industriels, encore cannibales ils auraient en outre pratiqué la promiscuité (3). Saint Jérôme rapporte avoir vu, dans la Gaule, des Scots anthropophages, particulièrement friands des seins des jeunes filles et des fesses des jeunes garçons (4).

En comparaison, les Celtes de la Gaule étaient beaucoup plus civilisés. Leurs nombreux petits États étaient organisés soit en républiques, soit en monarchies. Dans certains, il existait même des villes fortifiées. Un chef arverne, Luern, allait au combat avec des chiens de guerre, il est vrai, mais sur un char d'argent (5). — La sociabilité des Celtes gaulois était déjà grande. Partout ils formaient des ligues, des fédérations d'individus, de familles, de quartiers, de villes, d'États (6). Deux grandes fédérations surtout, celles des Eduens et celle des Arvernes, dominaient dans la Gaule Parfois on voyait deux peuples gaulois, de force égale, conclure une alliance dite fraternelle, que l'on ne rompait jamais sans de très graves motifs et dont, même après une rupture, le souvenir rendait les guerres moins acharnées.

(1) Polybe, liv. II.
(2) César, *Guerre des Gaules*, liv. V, par. XIV.
(3) Strabon, l. IV. — Diodore, liv. V.
(4) S. *Hieronym. contra Jovian*, cap. 36 et *Epist. ad Ocan*, IV, 2.
(5) D'Arbois de Jubainville, *Introd. hist. Litt. cell.*, 51, 52.
(6) J. César, *loc. cit.*, VI, 11.

Parfois il se formait, entre les petits peuples gaulois, des liens analogues à ceux qui reliaient entre eux les particuliers. Des peuples patrons étendaient leur sauvegarde sur des peuples clients et ceux-ci prenaient ou déposaient les armes sur l'ordre de ceux-là ; mais le patronage pouvait toujours être répudié en cas de tyrannie ou de faiblesse du peuple patron (1). Dans les ligues militaires, les peuples confédérés se liaient par un serment solennel, prêté sur les enseignes militaires et nous avons vu, que, chez les Circassiens, régnait une coutume analogue (2). Néanmoins, dans les armées coalisées, comme celles que réunit Vercingétorix, les divers contingents gardaient leur individualité même durant les campements (3). Maintenir en un suffisant état de cohésion ces corps indépendants et de provenance diverse était, pour le chef des armées gauloises, une tâche assez difficile. On n'y parvenait qu'à force de discours, de conférences, de conseils de guerre, comme nous l'apprend assez l'histoire de Vercingétorix. Ce n'était pas du tout le commandement monarchique, l'ordre donné par un chef exerçant un pouvoir absolu et auquel il n'est pas permis de désobéir, l'ordre que l'on ne doit même pas discuter : la docilité devait être volontaire et ne pouvait résulter que de la persuasion.

Dans sa courageuse campagne contre César, Vercingétorix dut être plus diplomate encore que général. Force lui était même de gagner quelquefois les chefs par des promesses et des présents (4). D'ailleurs on adjoignit à Vercingétorix un conseil formé de membres désignés par chacune des cités gauloises engagées dans la ligue (5). Chaque matin, le général en chef conférait avec les membres de ce conseil

(1) A. Thierry, *Hist. des Gaules*, II, 108.
(2) César, *loc. cit.*, liv VII, ch. II.
(3) *Ibid.*, VII, par. XXXVI.
(4) *Ibid.*, liv. VII, par. XXXI.
(5) *Ibid.*, VII, par. LXXVI.

et avec les chefs de corps (1). Après une catastrophe, comme la prise de Bourges et le massacre de toute sa population sans distinction de sexe ni d'âge, les reproches pleuvaient sur la tête du général ; on allait jusqu'à l'accuser de trahison et il lui fallait, à force d'éloquence et de dialectique, réfuter toutes les attaques lancées contre lui. On assistait en armes à ces tumultueux conseils de guerre et l'assemblée approuvait l'orateur par un cliquetis belliqueux (2).

En dehors de ces grandes ligues armées, dont un péril ou un intérêt commun déterminait la formation, il y avait en Gaule de petites expéditions militaires, ayant un caractère presque individuel. Chez les Gaulois, comme chez les Peaux-rouges, un chef renommé recrutait, si bon lui semblait, des volontaires pour une campagne particulière, sans doute une *razzia* ou une vengeance. Mais, quand il s'agissait de grandes guerres offensives ou défensives, le service militaire devenait rigoureusement obligatoire et de terribles mutilations, comme la perte d'un œil, du nez, des oreilles, d'un membre, punissaient les réfractaires. Dans les occasions graves, intéressant le salut ou l'honneur de la Cité, le *Conseil armé* proclamait quelque chose comme le tumulte romain. Alors tous les hommes en état de porter les armes, depuis l'adolescent jusqu'au vieillard, se réunissaient à jour dit pour délibérer, nommer un chef et adopter un plan de campagne. Le dernier arrivé au lieu du rendez-vous devait, aux termes de la loi, être impitoyablement torturé sous les yeux même de l'assemblée (3).

Bien plus tard, dans l'Irlande indépendante, où les mœurs s'étaient forts adoucies, on se bornait à pratiquer une saisie judiciaire contre quiconque s'abstenait de prendre part à une expédition militaire ou à une assemblée ou bien

(1) César, liv. VII, par. XXXVI.
(2) *Ibid.*, liv. VII, par. XX, XXI.
(3) *Ibid.*, liv. V, par. LVI.

refusait de faire son service d'attaque ou de défense (1).

Les troupes gauloises ou plus généralement celtiques étaient médiocrement armées. Les Bretons n'avaient que de longues épées sans pointe et de petits boucliers (2). Les épées, même celles des Gaulois, étaient ordinairement en bronze et souvent se courbaient après avoir servi à porter quelques coups.

La force des armées gauloises et bretonnes résidait essentiellement dans l'infanterie (3). Les Gaulois pourtant possédaient déjà de la cavalerie, mais de valeur très médiocre, très inférieure, dit César, aux escadrons germains, que le conquérant romain avait enrôlés comme auxiliaires (4). Des archers soutenaient l'infanterie et la cavalerie. — De bien des faits cités au cours de cet ouvrage, on peut conclure, que le cheval a été, tout d'abord et presque partout, utilisé non comme monture, mais comme bête de trait. De même, pour le service militaire, le char de guerre a dû généralement précéder le cavalier. La faiblesse de la cavalerie gauloise tenait sans doute à ce que son usage avait succédé, depuis assez peu de temps, à celui, bien autrement répandu dans l'antiquité, des chars de guerre. Nous avons vu qu'un chef Arverne, Luern, allait au combat sur un char d'argent. Dans la Bretagne insulaire, lors dès expéditions de César, la cavalerie était encore inconnue. Les nobles combattaient sur des chars, au moins au début de l'action. Ces chars, il les poussaient à travers les rangs ennemis, en lançant leurs traits ; puis, profitant du désordre ainsi occasionné, ils sautaient à terre et combattaient à pied. Pendant ce temps les cochers conduisaient les chars hors de la mêlée, mais à proximité pour

(1) D'Arbois de Jubainville, *Droit Irlandais*, 16.
(2) Tacite, *Agricola*, XI.
(3) *Ibid.*, XII.
(4) César, *loc. cit.*, VII, par. XIII.

que les combattants pussent au besoin y trouver un refuge (1).

De toute manière, les Bretons étaient moins avancés que leurs frères de la Gaule. Leurs places fortes n'étaient que des bois touffus entourés d'un rempart et d'un fossé, de simples campements, inférieurs même à *l'oppidum* des Gaulois (2). Mais ceux-ci avait imaginé pour fortifier leurs villes un appareil, dont César lui-même reconnut l'ingéniosité. Leurs murailles étaient constituées par des assises alternées de poutres, longues parfois de quarante pieds, et de pierres. Les poutres, les unes transversales et les autres longitudinales, formaient une charpente donnant à l'ensemble de la muraille une cohésion, qui défiait le bélier, tandis que les assises de pierres protégeaient le bois contre l'incendie (3).

Semblables aux sauvages de toute race, les Celtes avaient commencé par faire la guerre avec une grande cruauté. Non seulement ils tuaient leurs prisonniers de guerre, mais ils les torturaient, les crucifiaient, les attachaient à des arbres et les prenaient pour cible, ou les offraient à leurs dieux en les brûlant tout vifs dans de grands mannequins d'osier (4). Ils décapitaient les morts et portaient avec ostentation les têtes coupées, soit sur la pointe de leurs piques, soit au poitrail de leurs chevaux; enfin ces glorieux trophées étaient cloués aux portes des maisons (5). Les têtes des personnages notables se conservaient précieusement dans de l'huile de cèdre; on les montrait avec orgueil aux étrangers et on refusait de les vendre à quelque prix que ce fût (6). Parfois la calotte crânienne préparée et richement enchâssée, ser-

(1) César, *loc. cit.*, liv. III, par. XXXIII. — Tacite, *Agricola*, XII.
(2) *Ibid.*, liv. V, par. XXI.
(3) *Ibid.*, liv. VII, par. XXIV.
(4) A. Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. II, 51.
(5) Strabon, liv. IV, ch. IV, par. V.
(6) *Ibid.*.

vait de coupe, exactement comme chez les Scythes (1). C'est ainsi que le préteur Posthumius ayant été défait et tué par les Boïens, après avoir vainement essayé de venger le désastre de Cannes, son crâne ou plutôt sa calotte crânienne, bien préparée et cerclée d'or, fut déposée dans un temple pour y servir de coupe durant certaines cérémonies religieuses (2).

Mais, en Gaule comme partout, la cupidité, les considération d'utilité, réfrénèrent la férocité première et l'esclavage fit échec à la tuerie. La classe servile, en Gaule, se recrutait en majeure partie par la guerre et ses membres étaient à l'entière discrétion de leurs propriétaires, qui pouvaient, selon leur caprice, les vendre, les estropier, les tuer (3). Souvent on les brûlait sur le tombeau de leur maître, pour qu'ils le suivissent dans une Gaule de l'au-delà, où les gens distingués pensaient retrouver non seulement leurs esclaves, mais leurs clients, leurs chevaux, leurs armes, etc. (4). Souvent aussi les prisonniers de guerre étaient voués aux dieux par leurs capteurs même avant la bataille (5). On pensait s'assurer ainsi des chances sérieuses de victoire, en gagnant les personnages divins par l'intérêt personnel. On voit donc qu'à l'exemple de toutes les autres religions, celle des Gaulois avait, sans la moindre protestation, sanctionné toutes les horreurs guerrières.

Si les Celtes étaient souvent cruels pour les ennemis, ils savaient en retour se sacrifier pour la chose publique. Réduits aux dernières extrémités, les défenseurs d'Alésia songeaient à se rendre; alors un de leurs chefs, un Arverne nommé Critognat proposa d'imiter les ancêtres, qui, assiégés

(1) Tite-Live, liv. XXIII, ch. 24.
(2) *Ibid.*, liv. XXIII, ch. 24.
(3) Rambaud, *Hist. Civil. française*, t. I, p. 13.
(4) D'Arbois de Jubainville, *Cycle mythologique*, 349-351.
(5) César, *loc. cit.*, VI, ch. XVII, par. II et III.

par les Cimbres et les Teutons, n'avaient pas hésité à remédier à la disette en mangeant leurs vieillards (1). A Bourges (Avaricum), quand il s'agissait d'incendier à tout prix les machines de siège des Romains, en y lançant des boules de suif et de poix, un poste, situé sur la muraille et où l'on était sûr d'être vite et mortellement frappé par les traits des Romains, fut constamment occupé jusqu'à la fin du combat. César lui-même, très peu tendre pour les Gaulois qu'il exterminait, ne put s'empêcher d'admirer un tel héroïsme (2). Enfin, l'on sait de quelle noble manière Vercingétorix, à bout de ressources, se rendit au conquérant, dont la brutalité grossière scandalisa, ce jour là, même les vétérans romains (3).

Le continuateur des *Commentaires*, Hirtius ou tout autre, qui nous a laissé une relation de la *Guerre d'Afrique*, rend aussi hommage au caractère gaulois, en le comparant à celui des Numides. C'était, à l'en croire, des hommes simples et francs, qui combattaient hardiment et loyalement, sans même songer à recourir à la ruse (4). Cette simplicité leur coûta cher.

VII. *Causes et effets de la guerre dans l'Europe primitive.*

Autant que peuvent le permettre les renseignements connus, nous avons fait le tour des peuples proto-historiques en Europe, en étudiant chez eux les causes et les effets de la guerre. Les résultats de cette enquête sont intéressants, par cela même qu'ils ne mettent en lumière aucun fait bien

(1) César, liv. VII, par. LXXVI.
(2) *Ibid.*, liv. VII, par. XXV.
(3) Plutarque, *César*. XVI.
(4) César, *Guerres d'Afrique*, LXXIII.

original, d'où nous pouvons conclure, une fois de plus, que l'homme de race blanche n'est pas d'une essence spécialement noble. Comme les autres types humains, l'homme blanc a débuté par la sauvagerie.

Au moment où l'histoire nous fait connaître les populations européennes, les moins civilisées d'entre elles ne sont pas supérieures aux Peaux-rouges de l'Amérique. Le cannibalisme de certains Bretons d'Irlande, la coutume du scalp chez les Scythes, celle de faire une coupe glorieuse avec le crâne de l'ennemi vaincu, les sacrifices de prisonniers chez les Germains, leurs autodafés chez les Gaulois, etc., attestent l'existence de mœurs tout à fait comparables à celles des sauvages de toute race.

Tous ces primitifs d'Europe sont, comme les autres, extrêmement adonnés à la guerre. Chez certains d'entre eux, par exemple, chez les Circassiens, qui, jusqu'à nos jours, ont conservé le régime du clan, la *vendetta*, la retaliation, joue encore un grand rôle, comme cause des conflits armés ; mais le plus souvent on guerroie pour piller, pour razzier les troupeaux, les biens mobiliers, les personnes ; car tous les peuples européens de la proto-histoire ont des esclaves. La plupart d'entre eux ont aussi des aristocraties, des chefs militaires en passe de devenir princes héréditaires et, comme il arrive partout, poussant à la guerre ; car ils ont besoin de s'agrandir, de s'enrichir, d'entretenir et de récompenser leurs guerriers. Chez les Slaves, on peut même suivre historiquement l'évolution de la monarchie, la voir naître, grandir et se constituer par la guerre, le pillage et le carnage. En Gaule, certains peuples vivaient déjà en régime monarchique ; certains autres, non : l'évolution politique n'était pas encore achevée. En Germanie, elle ne l'était pas non plus et les chefs, ordinairement élus, devaient compter avec l'assemblée des hommes en état de porter les armes. Gaulois et Germains étaient d'ailleurs mûrs pour une transformation monarchique plus complète. En Gaule, la conquête romaine

n'eut pas grand peine à faire accepter le régime impérial. Chez les Germains, la guerre victorieuse, l'irruption dans les provinces romaines, eut aussi, pour résultat, la fondation du pouvoir monarchique.

CHAPITRE XIX

LA GUERRE MÉROVINGIENNE ET MÉDIOÉVALE

SOMMAIRE

I. *Les monarchies franques.* — L'armée permanente du Bas-Empire romain. — Raison de sa défaite par les Germains. — Les rois mérovingiens. — Leurs milices. — Le levées. — Pillage et ravage. — II. *Scandinaves et Normands,* — Barbarie des pirates scandinaves. — Les *vikings*, propriétaires en Normandie. — Leur férocité. — La piété de Guillaume le Conquérant. — Le *Domesday-Book.* — Spoliation des Saxons. — Etablissement du régime féodal. — III. *La guerre au Moyen-âge.* — Origine de la féodalité. — Le Code des *Assises de Jérusalem.* — L'oppression des vilains. — La *piétaille.* — Les *lances* et les fantassins. — Les *compagnies* de *routiers*, etc. — La chevalerie. — Son absorption par l'Eglise. — Morale chevaleresque et morale réelle. — Armes et armures. — La poliorcétique. — Absence de tactique et de stratégie. — Les armes de jet et les armes à feu. — Les milices communales. — Le butin. — Mœurs sauvages. — Le sac des villes. — Les Croisades et la guerre des Albigeois. — La prise de Jérusalem et la religion. — Le bûcher de Lavaur. — Les recrues de Saint-Bernard. — *Le lait de la Vierge*, etc. — IV. *Le bilan des guerres franques et médioévales.*

I. *Les monarchies franques.*

Dans le précédent chapitre, nous avons vu, comment les populations sauvages ou barbares de l'Europe protohistorique entendaient et pratiquaient la guerre. A partir de cette époque, l'histoire ne perd plus de vue ces tribus de races diverses ; elles nous montre le rouleau de la civilisation romaine passant sur certaines d'entre elles, notamment sur les Ibères d'Espagne et sur les Gaulois, de façon à les incorporer moralement et politiquement à l'empire. Au contraire, le monde

slave resta presque complètement en dehors de l'influence romaine et le monde germanique ne put être soumis ; ce fut même lui, qui finit par déborder sur l'Empire en décadence et susciter ainsi dans l'Europe occidentale la formation d'un ordre politique nouveau, l'ordre médioéval. Dans un précédent ouvrage, j'ai exposé les motifs, les vices organiques qui avait miné lentement le grand corps de l'Empire, en apparence si formidable, et mis une population de 75 millions d'habitants environ à la merci de tribus presque sauvages, comptant au plus quelques millions de barbares.

L'une de ces raisons fut la faiblesse de l'effectif représentant la force armée impériale. Contrairement aux anciennes pratiques républicaines, les empereurs ne se souciaient pas de dresser au métier des armes toute la population virile. Il leur fallait une armée permanente, habituée surtout à obéir au maître et des sujets désarmés, amollis, inhabiles à toute résistance. Pendant sa courte durée de cinq siècles environ, le gouvernement impérial s'ingénia constamment à débarrasser la population civile du service militaire ; une armée permanente, soldée, même en partie composée de mercenaires étrangers, fut, seule, chargée de défendre les frontières contre les incursions et entreprises du monde barbare, qui s'agitait au-delà, convoitant de plus en plus la riche proie de l'Empire. Or, cette armée permanente, en grande majorité cantonnée aux frontières, n'eut jamais qu'un effectif relativement très modeste : trois cent mille hommes environ (1). Mais la ligne des frontières était immense ; les garnisons étaient donc partout très faibles et, une fois leur résistance vaincue sur un point, l'envahisseur trouvait devant lui une population riche, désarmée et déshabituée de la guerre.

Les hordes germaines, qui, elles, ne vivaient que pour et par le pillage à main armée, finirent donc par s'établir en conquérantes dans la Gaule où déjà les empereurs en

(1) Fustel de Coulanges, *La monarchie franque*, 288.

avaient enrôlé à titre de mercenaires. Les provinces conquises furent partagées, comme un butin ; mais ces provinces étaient, de longue main, dressées à obéir à un monarque. Les chefs germains se gardèrent de troubler, sur ce point, leurs habitudes ; ils se bornèrent à revendiquer, pour eux, les prérogatives impériales et à copier gauchement les empereurs. Seulement ils étaient beaucoup plus batailleurs ; dans leurs mœurs et celles de leurs hommes, la guerre était un véritable besoin et, après la chute de l'Empire, ses destructeurs combattirent constamment entre eux (1).

L'anéantissement du pouvoir impérial eut pour conséquence immédiate une désorganisation politique profonde. On avait perdu l'habitude de se gouverner soi-même et pris au contraire celle d'obéir à des ordres venus d'en-haut. Aussi le ressort central une fois brisé, le mécanisme politique s'arrêta net. Ce fut le chaos : plus de règle traditionnelle ; plus de loi ; plus rien d'organisé (2). Les rois mérovingiens purent donc exercer à leur aise un pouvoir sans contrôle. En montant sur le trône, le nouveau monarque exigeait de tous ses sujets, francs ou gallo-romains, le serment d'obéissance (3) et il leur donnait de nombreuses occasions de le tenir. Ainsi Chilpéric régla par une ordonnance un point théologique touchant le dogme de la Trinité ; il introduisit, d'autorité, dans les écoles, un nouvel alphabet, etc. Toutes ces ordonnances, si pleines de fantaisies, se terminaient par une formule faite pour donner à réfléchir : « Si quelqu'un n'obéit pas à nos ordres, nous lui ferons crever les yeux » (4). — Mais ces monarques mérovingiens étaient, avant tout, des chefs de guerre, aussi, dans le domaine des choses militaires, leur autorité était, si possible, plus illi-

(1) Fustel de Coulanges, *loc. cit.*, 290.
(2) *Ibid.*, 121.
(3) *Ibid.*, 121.
(4) Grégoire de Tours, *Hist.*, VI, 46.

mitée encore. Leur droit royal de paix et de guerre n'avait nul contrepoids (1). Leurs bandes étaient d'ailleurs avides comme des vautours et toujours prêtes à opérer de grandes razzias. Parfois même elles forçaient la main à leurs maîtres. Ainsi les bandes du roi Thierri le menacèrent de le quitter, de se donner à ses frères, s'il ne leur procurait pas une guerre et du butin. Pour les apaiser, le roi fut obligé de leur dire : « Suivez-moi et je vous conduirai où vous trouverez de l'or et de l'argent » (2). — Tout motif était bon et le pieux roi Clovis pillait et conquérait pour combattre l'Arianisme : « Il me déplaît, disait-il, que ces Ariens occupent une partie des Gaules : marchons, avec l'aide de Dieu, et réduisons le pays en notre pouvoir » (3). De même les rois francs concluaient la paix, comme ils voulaient, avec qui bon leur semblait, en consultant tout au plus leur Conseil privé, leurs dociles optimates (4).

Aussitôt que, dans sa sagesse, le roi avait décidé une guerre, il ordonnait simplement à ses ducs et comtes de réunir la population virile en armes et de la conduire à tel ou tel endroit indiqué (5).

Aucune force militaire organisée permanente ; pas de garnisons ; pas de troupes aux frontières (6) : le système mérovingien était exactement le contre-pied du système impérial. L'armée mérovingienne n'était, à vrai dire, qu'une milice, se réunissant uniquement quand on devait faire campagne. Pas de légions ; pas de régiments ; les troupes étaient réparties par cités (7). Dès que les comtes, administrateurs ordinaires, fonctionnaires royaux, avaient reçu l'ordre du maître, chacun

(1) Fustel de Coulanges, *loc. cit.*, 290.
(2) Grégoire de Tours, III, 11.
(3) *Ibid.*, II, 27, 30, 32.
(4) Fustel de Coulanges, *loc. cit.*, 73, 89.
(5) *Ibid.*, 291.
(6) *Ibid.*, 289.
(7) *Ibid.*, 295.

d'eux publiait, dans son ressort, le ban appelant sous les armes tous les hommes valides et leur indiquant le lieu du rendez-vous. Le service militaire était obligatoire et universel ; Francs et Gallo-Romains y étaient également astreints (1). Quiconque n'obéissait pas au ban d'appel devait payer une amende de soixante sous d'or (2). Les officiers étaient tout trouvés ; c'était les administrateurs ordinaires, les comtes et leurs centeniers (3).

Les rois mérovingiens avaient, en ce qui concerne la guerre, conservé les mœurs de la Germanie ; à peu près régulièrement, chaque année, ils ordonnaient une levée en masse. L'expédition terminée, chacun regagnait sa maison ou reprenait sa fonction ; dans les intervalles, on n'était astreint à aucun exercice militaire (4).

Les rois étaient d'autant plus enclins à ces expéditions qu'elles ne leur coûtaient rien. L'homme appelé sous les armes ne recevait aucune solde ; il n'était même pas nourri aux frais du Trésor royal, vivait sur l'habitant (5) et, sur son chemin, pillait tout le monde sans faire de subtile distinction entre les amis et les ennemis ; même il pillait et ravageait à fond. Les histoires de Gégoire de Tours sont émaillées de récits attestant ces exploits de brigands. En traversant le territoire de Nîmes, un corps d'armée qui revenait d'Aquitaine, brûle les oliviers, coupe les vignes, etc. « On ne saurait dire, ajoute le chroniqueur, combien en leur propre pays, ils commirent de meurtres et de vols (6). » Les gens de l'Orléanais, envoyés contre ceux du Poitou, pillent, brûlent, tuent (7). Une armée du roi de Bourgogne

(1) Fustel de Coulanges, *loc. cit.*, 292, 293.
(2) *Ibid.*, 125, 292.
(3) *Ibid.*, 295.
(4) *Ibid.*, 297.
(5) *Ibid.*, 299.
(6) Grégoire de Tours, VIII, 30.
(7) *Ibid.*, VII, 24.

commence par ravager son propre territoire, enlever les troupeaux, piller et incendier les maisons, dépouiller les églises, tuer les hommes et même les prêtres (1). Les hommes de l'Anjou, envoyés contre ceux de Bourges, apportent à la dévastation une telle ardeur, qu'ils ne laissent debout ni une maison, ni une vigne, ni un arbre (2). « Sous Thierry I, roi d'Austrasie, les Thuringiens victorieux près de Metz, pendirent les enfants aux arbres par le nerf de la cuisse, firent périr plus de deux cents jeunes filles en les liant par les bras au cou des chevaux, que l'on forçait, ensuite à coups d'aiguillon à s'écarter violemment les uns des autres. D'autres furent étendues sur les ornières des chemins et clouées en terre avec des pieux ; puis on faisait passer sur elles des chariots chargés et leurs cadavres restaient pour servir de pâture aux chiens et aux oiseaux (3) ».

Ces expéditions de bandits ivres n'étaient pas très glorieuses, mais souvent elles étaient fructueuses ; aussi les hommes tenaient beaucoup à en faire partie. Dans une occasion, les Tourangeaux, qui n'avaient pas été levés pour une expédition, réclamèrent et voulurent à tout prix s'y adjoindre, « lucri causâ » dit Grégoire de Tours : pour le gain (4). Suivant l'ancienne coutume germanique, le butin se partageait entre tous. Il est vraisemblable que le chef et même les chefs s'adjugeaient la part du lion : mais il y avait cependant un tirage au sort et le bon plaisir était refréné, ainsi que le prouve la célèbre aventure du vase de Soissons (5). Sans doute, dans cette dernière occasion, Clovis finit par avoir le dernier mot : mais pourtant la conduite du Franc, qui frappa le vase de sa hache, même le langage du

(1) Grégoire de Tours, VIII, 30.
(2) *Ibid.*, VI, 31.
(3) A. Sallières, *La guerre*, 171.
(4) Grégoire de Tours, VII, 28.
(5) *Ibid.*, II, 27.

roi priant qu'on lui donnât le vase, attestent, que la répartition du butin se faisait selon une règle ayant force de loi.

II. *Scandinaves et Normands.*

En se fixant dans la Gaule conquise, les Franks avaient donc conservé, en grande partie, les mœurs guerrières des primitifs Germains. De leurs anciennes coutumes républicaines il ne subsistait plus que des survivances, mais leur férocité, leur besoin de tuer pour voler, ne s'était pas modifié.

Cet instinct était plus violent encore chez les Germains septentrionaux, les Scandinaves, vierges de tout contact avec la civilisation romaine. Leurs dévastations, dans la Bretagne insulaire et en Gaule, ont un caractère absolument sauvage. Pendant des siècles, ils furent pour ces deux pays un véritable fléau. Dans les monarchies franques de la Gaule, les restes de l'organisation romaine, un pseudo-christianisme, le désir de copier les empereurs contenaient encore la férocité germanique ; mais les Scandinaves, écumeurs de terre et de mer, sectateurs de la féroce religion d'Odin, étrangers à toute tradition policée, ne connaissaient pas de frein. Sur leurs grandes barques, dont chacune pouvait porter une quarantaine d'hommes et dont les proues étaient ornées de figures en cuivre doré représentant des lions, des taureaux, des dauphins, etc., ils allaient où les poussait le vent (1). Tout pays leur convenait pourvu qu'on y pût piller.

C'était ordinairement au printemps de chaque année, qu'ils prenaient la mer. En route, ils se ravitaillaient en accostant et en volant les troupeaux (2). Toujours pillant et

(1) Augustin Thierry, *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, (Edition Lévy). Vol. I, 125.

(2) *Ibid.*, 136.

razziant, ils remontaient les fleuves ; puis à tel ou tel endroit ils tiraient leurs barques à sec, faisaient une descente, montaient des chevaux capturés et s'en allaient à de grandes distances piller, tuer et incendier. Mars et Vulcain, dit un chroniqueur, gallo-romain, étaient leurs inséparables compagnons (1).

Chaque flotte ou flottille scandinave avait un chef unique, dont le vaisseau portait des insignes spéciaux. Le chef était dit *roi de mer* (*Saekong*); mais, commme les chefs de guerre des anciens Germains, c'était simplement un conducteur dont le pouvoir expirait avec la fin de l'expédition (2); d'ailleurs ce roi de mer commandait aussi sur terre. Ces descentes des Normands scandinaves étaient de simples razzias. Leur coup fait, les pirates se rembarquaient promptement, laissant quelquefois des retranchements, çà et là pour protéger un retour éventuel (3). Dans leurs incursions, ils forçaient les habitants du pays à leur préparer à manger ; puis ils tuaient leurs hôtes et brûlaient leurs maisons (4). Piller les monastères, les incendier, torturer les moines était pour les Normands une véritable distraction. Un des fils du célèbre pirate Ragnar Lodbrog, qui avait péri dans une de ces expéditions en Angleterre, saccagea et brûla un célèbre monastère saxon et se donna le plaisir de tuer, de sa main, 84 moines. Dans ces sacs de couvents, les Scandinaves violaient toujours les tombeaux dans l'espérance d'y trouver des objets précieux (5).

La Gaule, mieux défendue en premier lieu par les Romains, puis par les Franks, fut d'abord relativement épargnée ; mais, sous les faibles successeurs de Charlemagne, elle subit le sort de l'Angleterre saxonne (6). Pendant le

(1) Aug. Thierry, *loc. cit.*, 124.
(2) *Ibid.*, 100.
(3) *Ibid.*, 101.
(4) *Ibid.*, 126.
(5) *Ibid.*, I, 107.
(6) *Ibid.*, I, 133.

règne du roi Charles, dit le Simple ou le Sot, le mal arriva à son comble : « Que voit-on en tout lieu? dit un chroniqueur, des églises brûlées, des gens tués; par la faute du roi et sa faiblesse, les Normands font ce qu'ils veulent dans le royaume; de Blois à Senlis pas un arpent de blé et nul n'ose labourer, ni en prés, ni en vignes. A moins que cette guerre ne finisse, nous aurons disette et cherté » (1).

La guerre finit, comme on le sait, par la cession de la Normandie à Rollon ou plutôt Rolf, déjà préparé à faire souche d'honnêtes princes par sa femme, fille d'un comte, mais qui lui était échue dans un partage de butin (2). La Normandie constituait une belle proie et les Scandinaves la considérèrent d'abord comme un butin ordinaire, qu'ils se partagèrent méthodiquement, au cordeau, sans le moindre souci des précédents propriétaires, en ayant même bien soin de confisquer pour eux seuls, les droits de chasse et de pêche et de se déclarer exempts de tout impôt (3). Mais par la vertu magique de la propriété foncière, les Vilkings se rangèrent vite et devinrent seigneurs féodaux, pourtant plus durs et plus avides que les autres, à ce point que les pauvres vilains finirent par s'insurger. Mal leur en prit ; le comte Raoul d'Evreux les surprit, les captura et retrouva pour les torturer la froide cruauté de sa race (1013) : « Raoul, dit un chroniqueur, fut fort en colère. Il ne veut pas les mettre en jugement; il les rendit tous tristes et dolents. A plusieurs il fit arracher les dents ; les autres, il les fit empaler, arracher les yeux, les poings couper; à tous il fit brûler les jarrets. Ils lui importe peu qu'ils se plaignent. Il en fit brûler d'autres tout vifs et d'autres furent arrosés de plomb fondu. Il les traita tous ainsi. Ils étaient hideux à

(1) Aug. Thierry, *Ibid.*, I, 142.
(2) *Ibid.*, 141.
(3) *Ibid.*, 146, 148.

regarder (1). » On ne faisait certainement pas aussi bien dans les forêts de l'ancienne Germanie.

Un demi-siècle plus tard, lors de la conquête de l'Angleterre, nouvelle explosion de rapacité et de férocité, seulement les Vikings scandinaves ont prestement changé de religion ; le Christ a remplacé Odin ; Guillaume le Bâtard, en bon chrétien qu'il est, a obtenu du pape une bulle d'excommunication contre son adversaire (2). Avant de livrer la bataille de Hastings, lui et les siens ont pieusement entendu la messe, et reçu la bénédiction de leur clergé (3). Après la victoire, ils dépouillent les cadavres, dévastent tout le pays, ruinent et incendient les villes, chassent dans les montagnes ou les marais toute la population du Northumberland (4).

Mais l'avidité normande fut encore plus grande que la cruauté. On procéda à une méthodique expropriation de la race saxonne. Guillaume se proclama le légitime héritier des rois qu'il avait dépossédés. Puis, par des enquêteurs, il fit dresser ce que les Saxons appelèrent le *Domesday-Book*, le *Livre du Jugement*, un inventaire exact et détaillé de toutes les propriétés. Les biens de tous les Saxons, morts ou vivants, ayant pris ou même ayant eu l'intention de prendre part à la résistance contre les conquérants, furent saisis sans réserves et de plein droit. Les autres saxons ne furent pas moins dépouillés, à cause de leurs intentions cachées mais probables ; seulement on leur fit espérer que peut-être, un jour, si leur conduite était satisfaisante, on consentirait à leur restituer une partie de leurs biens (5).

L'inventaire de la conquête une fois dressé, la proie fut partagée suivant le grade de chacun et suivant les engage-

(1) Robert Wace, *Roman de Rou*, t. I.
(2) Aug. Thierry, *loc. cit.*, I, 227.
(3) *Ibid.*, 247.
(4) *Ibid.*, 251, 274, 316.
(5) Aug. Thierry, *loc. cit.*, 269,

ment pris. Une pluie de biens mal acquis tomba sur les conquérants sous forme d'argent, de domaines, même de femmes données soit en mariage, soit simplement *pour amours* (1). Les parts étaient parfois belles : Geoffroy de Mandeville eut quarante manoirs ; un certain Guillaume, les biens de trente propriétaires dépossédés (2). Pourtant un seigneur normand, un seul, refusa sa part de butin, déclara qu'il avait combattu simplement pour remplir ses devoirs de vassal et retourna en Normandie, comme il en était venu. Le nom de cet honnête original nous a été conservé : il s'appelait Goubert (3). Les autres *héritaient*, comme disait l'inventaire, de leurs *prédécesseurs*, c'est-à-dire des propriétaires dépossédés par eux.

Les Saxons dits libres furent soumis à des *tailles*, qui se négociaient, comme des valeurs d'échange. Le revenu, qu'ils représentaient, passait de main en main se donnait, se vendait, même par fractions, s'usurpait (4). En Angleterre, comme en Normandie, le droit de chasse fut rigoureusement réservé. Guillaume s'empara de toutes les grandes forêts et décréta que quiconque tuerait un cerf ou une biche aurait les yeux crevés. Parfois même il créait des forêts nouvelles. Près de Salisbury, les habitants de soixante paroisses furent chassés et leur territoire planté en bois (5).

Les vainqueurs eux-mêmes ne reçurent point des domaines exempts de redevances, comme il était arrivé en Normandie aux compagnons de Rollon. Guillaume entendait hériter des rois saxons, c'est-à-dire se substituer à eux dans tous les droits, qu'ils avaient pu exercer. Il exigea donc de ses vassaux toutes les rentes et tous les services que leurs *prédécesseurs* avait rendus au roi Edward. Quiconque re-

(1) Aug. Thierry, *loc. cit.*, 570, 273.
(2) *Ibid.*, 274.
(3) *Ibid.*, 271.
(4) *Ibid.*, 418.
(5) *Ibid.*, 420.

fusait était exproprié (1). Ce n'était d'ailleurs que la rigoureuse application du droit de suzeraineté féodale, déjà établi et organisé sur le continent. Le souverain, propriétaire éminent, concédait des fiefs moyennant diverses charges consenties, notamment des redevances et des obligations militaires. En Angleterre, les nouveaux vassaux de Guillaume durent mettre à sa disposition des contingents proportionnés à l'étendu des domaines concédés à chacun, mais dont le total montait à soixante mille hommes environ.

Je ne saurais exposer ici, comment la hiérarchie féodale, avec sa chaîne de droits et de devoirs reliant vassaux et suzerains, est sortie de la conquête germanique (2) ; mais je resterai dans mon sujet en décrivant l'organisation militaire du Moyen-Âge, et ses mœurs guerrières.

III. — *La guerre au moyen âge*

Le régime médioéval naquit de la guerre, puisque les fiefs et tenures étaient simplement, dans le principe, des temporaires concessions de territoires cédés par des conquérants en échange de services militaires rendus où à rendre. En Angleterre, Guillaume le Bâtard ne fit qu'appliquer les idées de son temps en matière de conquête. Il le fit seulement avec rigueur et méthode, en faisant table rase et déniant au vaincu toute espèce de droit. Sans aucun scrupule il partagea le pays conquis, comme s'il se fut agi d'une île déserte, taillant en plein drap et ne laissant aux vaincus qu'une infime portion de leurs domaines. Grâce à cette confiscation générale, il put distribuer aux siens soixante mille lots à peu près équivalents, mais à cette condition principale que la jouissance de chacun de ces lots imposerait au tenan-

(1) Aug. Thierry. 416, 417.
(2) Voir mon *Évolution politique*.

cier l'obligation de fournir au suzerain un homme d'armes.

Le Code des assises de Jérusalem, inspiré par un esprit analogue à celui qui animait le brutal conquérant de l'Angleterre, expose très nettement les obligations militaires des possesseurs de fiefs. Les devoirs guerriers sont la condition même de la tenure. « Celui qui abandonne son seigneur à la bataille et se sauve avant la défaite sera déshérité par jugement de la Cour (1) ». Dans la cérémonie de l'hommage, le lige « fait serment de servir son seigneur contre tout homme pouvant vivre et mourir, de garder sa personne, celle de sa femme et de ses enfants, son honneur et ses châteaux » (2). — Il est obligatoire que, dans chaque fief, il y ait toujours un feudataire en état de s'acquitter du service militaire : « Tout feudataire sera dispensé de service à l'âge de quarante ans ; mais alors il devra se faire remplacer par son fils, ou s'il n'a pas de fils, par un cavalier, si c'est un fief de cavalerie, ou par deux écuyers jusqu'à ce qu'il puisse se procurer un cavalier, etc. » (3). — « Tout feudataire, sommé de se rendre à la Cour ou de servir de sa personne, doit faire valoir un empêchement raisonnable pour s'en dispenser » (4). — « Si un château de la principauté est assiégé ou si une chevauchée générale se fait contre les ennemis ou une chevauchée des ennemis contre le pays, le feudataire est tenu de faire son service et il a quinze jours pour s'y préparer » (5). Mais pour que le feudataire soit rigoureusement astreint à remplir ses devoirs, il faut que son suzerain ne manque pas aux siens : « Quand un seigneur moleste un feudataire dans sa propriété, celui-ci est tenu de [illegible]

(1) Buchon. Domination française dans les [illegible] de l'Empire grec, etc. *Assises de Jérusalem*, [illegible]67.
(2) *Ibid.*, art. 68.
(3) *Ibid.*, art. 89.
(4) *Ibid.*, 29.
(5) *Ibid.*, art. 26.

par trois fois devant ses liges, pour obtenir justice, et en attendant il peut refuser service. Si justice lui est encore refusée, il le citera devant ses pairs et si, cette fois, le seigneur se montre négligent dans ses devoirs, tous les liges sont autorisés à lui refuser service » (1).

Le Code a bien soin de règlementer d'avance tout ce qui a trait au partage du butin : « Tout butin fait sur l'ennemi par des feudataires en service sera partagé par moitié avec le prince, si le capitaine du prince est présent, et par moitié entre les hommes d'armes : sinon, il leur appartiendra en entier « etc. (2). — Ces conditions une fois remplies vis-à-vis du suzerain, les feudataires ont la liberté de batailler entre eux, mais à la condition d'attaquer ouvertement : « Si quelqu'un veut faire bataille contre un autre, il doit lui donner gage de bataille (3) ».

Les chartes, les contrats d'investiture avaient bien soin de régler aussi la durée du service dû par le feudataire. Cette durée était ordinairement courte ; d'un mois environ, de quarante jours au plus, et cela rendait difficile au suzerain de mener à bonne fin les campagnes ou les sièges d'importance ; car, une fois expiré le temps du service consenti, les feudataires, les milices, abandonnaient souvent l'entreprise. Parfois même, en vertu des clauses de leur tenure, les vassaux refusaient de marcher au-delà de tel fleuve, ou de telle montagne (4).

De son côté, le suzerain pouvait requérir le service militaire, soit pour de courtes razzias, ce qu'on appelait des cavalcades, soit pour les armées ordinaires, soit pour les armées générales, c'est-à-dire les levées en cas de grand péril. Dans le premier cas, on appelait seulement le *ban*,

(1) Buchon. *Loc. cit.*, art. 88.
(2) *Ibid.*, art. 164.
(3) *Ibid.*, art. 157.
(4) Cibrario, *Économie politique du Moyen-âge*, t. I, 186, 187.

c'est-à-dire exactement le nombre de chevaux et de fantassins fixé par les conventions. Pour les armées générales, on convoquait le ban et l'arrière-ban, c'est-à-dire presque tous les hommes en état de porter les armes, de 16 à 60 ans (1) : c'était quelque chose, comme le *tumulte* romain.

Toutes ces chartes féodales, réglant avec soin les droits et les devoirs de chacun, ne valent, il est à peine besoin de le dire, que pour les princes et les nobles, au plus pour les hommes libres. Les vilains, les serfs, c'est-à-dire la masse, étaient au-dessous de ce droit chevaleresque. Sans doute le seigneur avait le soin, le devoir de défendre ses serfs, ce qui d'ailleurs était de son évident intérêt ; mais il avait aussi la liberté de les traiter à peu près à sa guise. Le véritable homme de guerre, celui-là seul dont on faisait état, était le seigneur féodal, qui ne daignait pas combattre à pied ; aussi la cavalerie constituait-elle la vraie force des armées médioévales. Les fantassins, toujours beaucoup plus nombreux que les cavaliers ou chevaliers, ne comptaient guère ; même on en parlait dédaigneusement : c'était la *piétaille*. A cette piétaille on faisait rarement quartier et, qui plus est, on l'exterminait en professant pour elle le plus grand mépris. Au beau temps du Moyen-âge, les fantassins ne servaient guère qu'à engager la mêlée et à tuer ceux que les chevaliers avaient abattus (2). Ceux-ci, bardés de fer, étaient presque invulnérables et l'adversaire ne pouvait guère que les désarçonner (3). Ce fut même le grand poids de ces hoplites du moyen âge, qui fit inventer les étriers, sans lesquels il leur aurait été impossible de monter à cheval (4). Pour tuer l'ennemi abattu, on avait une arme spéciale, dite par antiphrase *miséricorde* ; mais on en

(1) Cibrario. *Loc. cit.* 203, 204.
(2) *Ibid., loc. cit.*, t. I, 193.
(3) *Ibid.*, 185.
(4) Crozals, *Histoire de la civilisation*, t. II, 243.

usait assez rarement ; car tout prisonnier noble était une valeur et la pensée d'une riche rançon à toucher modérait beaucoup la soif du sang (1).

Aussi les batailles étaient-elles fort peu meurtrières, au moins pour les chevaliers. Ainsi on voyait des armées ferrailler pendant toute une journée sans perdre plus d'un ou de deux hommes, parfois même sans perte aucune. Guichardin parlant de la bataille de Fornoue dit : « Pour la première fois, depuis bien longtemps en Italie, il y eut du sang versé et des morts. Jusque là un fait d'armes ne coûtait la vie qu'à un très petit nombre d'hommes (2) ». Les chevaux étaient eux-mêmes garantis, comme leurs cavaliers, et d'ailleurs on évitait de les frapper : cela était réputé déloyal.

Mais ces pesants chevaliers, véritables machines de guerre, ne pouvaient se suffire à eux-mêmes ; une suite leur était nécessaire. Chacun d'eux représentait ce qu'on appelait « une lance » et chaque lance avait un nombre de suivants variable suivant les pays : trois en Savoie, cinq ou six en France (3). En effet l'homme d'armes de France était accompagné de trois archers, d'un page, d'un *coutillier*, etc. L'ensemble du chevalier et de ses servants constituait ce qu'on appelait « une lance garnie » (4). Les fantassins, à peu près dépourvus d'armure, étaient presque à la merci des « lances » et chacune de celles-ci représentait pour le chevalier une grosse dépense et une vie consacrée presque tout entière à apprendre le maniement des armes. En parlant du Moyen-âge, l'expression courante, « le métier des armes », peut donc se prendre presque à la lettre.

Comme les guerres, petites ou grandes, étaient presque incessantes, les « lances » finirent par se louer au plus

(1) Cibrario, *loc. cit.*, 185.
(2) Guichardin, *Hist. d'Ital.*, liv. II, V.
(3) Cibrario, *loc. cit.*, II, 186.
(4) Crozals, *loc. cit.*, t. II, 243.

offrant. De petites bandes de vingt à cinquante lances se mettaient, surtout en Italie, à la solde de tels ou tels princes, et leur constituaient de petites armées permanentes. Les bourgeois s'accommodèrent avec empressement de ce régime. Ils s'arrangèrent même pour payer au seigneur et au prince des subsides à l'aide desquels ceux-ci entretenaient des mercenaires (1). Par suite de ce régime des compagnies permanentes et nomades, plus ou moins fortes, s'organisèrent un peu partout ; en temps de guerre, elles se mettaient à la solde des grands ; durant les intervalles de paix, elles vivaient de pillage. Les bandits de toute extraction affluaient dans ces compagnies. Au XIVe siècle, un tailleur anglais, Jean de Gugley, forma ainsi une troupe de bandits avec lesquels il dévasta la France. Les bourgs non fortifiés lui payaient la rançon pour être épargnés. Par ces procédés, il amassa, sans grande peine, des trésors, puis il en céda une partie au roi et mena dès lors une existence riche et même honorée (2).

Les noms de *routiers*, d'*écorcheurs*, etc., sous lesquels ces bandes pillardes sont connues dans l'histoire, nous renseignent suffisamment sur leur genre de vie habituel. On sait que Bertrand du Guesclin rendit un service capital à la France en la débarassant des *Grandes compagnies*, qu'il mena batailler contre Pierre le Cruel. — Ces chevaliers de grand chemin étaient la caricature de la Chevalerie médioévale ; leur apparition vers la fin du Moyen-âge contribue beaucoup à prouver que le métier des armes n'est pas noble par essence, même qu'il cesse tout à fait d'être noble, en devenant un métier.

La vraie Chevalerie avait la prétention, plus ou moins bien justifiée, d'être tout autre chose : elle tenta d'idéaliser la guerre. La Chevalerie, c'est la poésie du Moyen-âge et on ne

(1) Cibrario, *loc. cit.*, 187.
(2) *Ibid.*, 191.

saurait lui refuser une certaine noblesse, au sujet de laquelle il faut cependant faire de graves réserves, dont s'abstiennent toujours les systématiques admirateurs du passé. — L'institution de la Chevalerie doit provenir de l'initiation militaire, imposée, dans bien des pays et notamment en Germanie, à tous les jeunes hommes. Au XI[e] siècle, quand le fils du seigneur atteignait l'âge d'homme, on lui ceignait solennellement l'épée et on le déclarait admis parmi les guerriers. C'est la phase première de la Chevalerie. Peu à peu cette coutume, si simple, engendra une institution. Un noviciat fut déclaré nécessaire. Le jeune homme dut commencer par entrer dans la domesticité seigneuriale, devenir écuyer : « Il convient qu'il serve avant et qu'il soit sujet devant seigneur ; car autrement ne connaîtrait-il point la noblesse de sa seigneurie, quand il serait chevalier ; et, pour ce, tout chevalier doit mettre son fils en service d'autres chevaliers, afin qu'il apprenne à tailler à table et à servir et à armer et habiller chevalier en sa jeunesse (1) ».

Après quelques années de ce stage, le jeune homme devenait écuyer ; alors il combattait à côté de son maître, lui présentait au besoin une nouvelle lance, un écu, un cheval de rechange (2). Enfin l'écuyer était armé chevalier, d'abord sans grande cérémonie : « On remet, dit une vieille chanson, au damoisel Aimeri un bon haubert ; Girard lui ceint l'épée d'acier fourbi et, de sa personne, lui assène un grand coup : « Souviens toi de moi et sois preux, Aimeri. — Grand merci, Sire, a répondu l'enfant ; je serai preux, s'il plaît à Dieu et si je vis ». — On lui mène alors un destrier arabe et sur le champ il y monte. Au cou lui pend son fort écu arrondi ; il tient au poing son raide épieu fourbi ; il fait un temps de course emmy le pré fleuri, et tous de se dire l'un à l'autre :

(1) Crozals, *loc. cit.*, 39.
(2) Cibrario, *loc. cit.*, 218.

« Voilà, certes, un bon chevalier » (1). Cette investiture n'est encore qu'une cérémonie laïque; mais l'Eglise ne tarda point à lui donner un caractère religieux. Le postulant dût faire une veillée d'armes dans une église, jeûner, se confesser, communier, assister à une messe dite du Saint-Esprit, faire bénir son épée (2). Puis il prêtait serment devant son parrain. Voici l'une des formule de ce serment : le récipiendaire jurait de « soutenir le bon droit des plus faibles, comme veuves, orphelins et des damoiselles en bonnes querelles; en s'exposant, pour eux, selon que la nécessité le requerrait, pourvu que ce ne fût contre leur honneur propre ou contre leur roi ou prince naturel » (3). Puis on revêtait cérémonieusement le candidat de son armure; dès lors il était *adoubé* (adopté) et le parrain lui donnait l'accolade, trois coups de plat d'épée sur l'épaule ou la nuque, en disant : « Au nom de Dieu, de saint-Michel et de saint-Georges, je te fais chevalier (4) ».

Tout chevalier pouvait conférer à son tour la chevalerie, et l'ordre avait sa morale à lui, une morale guerrière, dont l'horreur du mensonge et de la perfidie, l'obligation de combattre loyalement étaient les traits caractéristiques, dénommés pour cela même chevaleresques. — Sans doute tout cela est louable et même délicat; mais il importe de bien remarquer que cette morale relevée est exclusivement à l'usage de la noblesse, ainsi que l'attestaient clairement les termes mêmes du serment prêté. Les torts, que le chevalier a mission de redresser, sont ceux que subissent les personnes de sa caste ; de même que l'amour quintessencié, le grand ridicule de la Chevalerie, celui qui a inspiré Cervantès, est uniquement l'amour pour les dames.

Mais les fabliaux, les légendes, les romans et chroniques

(1) Cité par Crozals, *loc. cit.*, 39, 40.
(2) *Ibid.*, 41.
(3) Baret, *Amadis*, 205.
(4) Crozals, *loc. cit.*, 42.

du Moyen-âge nous renseignent fort crûment sur ce que valait la moralité sexuelle de ces amants platoniques, si pleins cependant d'une telle dévotion pour leurs dames, que parfois ils se tonsuraient en leur honneur (1). — De même dans la bataille, le chevalier, dont le devoir était de défendre les faibles, massacrait sans merci et sans danger la *piétalle*, trop mal armée pour lui résister. Parfois même les chevaliers écrasaient leur propre infanterie et on lit dans Froissard que, durant un combat, Philippe VI cria un jour à ses chevaliers : « Or tôt, tuez toute cette ribaudaille ; car ils nous empêchent la voie sans raison (2) ». Pour de telles misères, un chevalier n'encourait point la seule peine sérieuse, qui put l'atteindre : la *dégradation*, peine morale, qui consistait à traîner dans la boue et à brûler les armoiries du condamné, à l'injurier tandis qu'il était monté sur un échafaud, puis à le porter sur une claie à l'église et à jeter sur lui un drap noir, en récitant les prières des morts, c'est-à-dire à enterrer littéralement son honneur.

Le chevalier, armé de toutes pièces et monté sur un coursier également bardé de fer, était à peu près invulnérable. Un autre chevalier pouvait le désarçonner et alors les servants de l'ennemi s'en emparaient, pour qu'il fût plus tard rançonné, ou bien le poignardaient ; au contraire, les siens le protégeaient et l'aidaient à se remettre en selle. A vrai dire, le chevalier, couvert de son armure, devenait une sorte de bélier vivant. Pourtant les compagnies d'archers et d'arbalétriers, à la condition de se retrancher, comme à Crécy, et d'être d'habiles tireurs, réussissaient parfois à jeter le désordre dans cette cavalerie seigneuriale. De bons archers équivalaient à des armes de jet à tir rapide, puisqu'ils pouvaient décocher jusqu'à dix flèches par minute (3). Au

(1) Crozals, *loc. cit.*, 45.
(2) Propos de *Philippe*, VI, cité par Froissard.
(3) Crozals, *loc. cit.*, I, 247.

total, au point de vue de l'offensive et de la défensive, l'armement des guerriers au Moyen-âge était encore celui de l'antiquité ; les armes seulement étaient plus compliquées et plus complètes.

Pour la poliorcétique, il en était de même. Les machines de sièges, mangonneaux, truies, tripans, etc. lançaient sur les assiégés des pierres, des traits, des tisons enflammés. Parfois, on recourait encore au bélier des anciens, à des tours mobiles. Le plus souvent cependant on se fiait surtout à la sape, à la mine et l'on s'approchait des murs, en se couvrant d'un toit mobile, qu'on appelait *chat*, mais qui était exactement la tortue des Grecs ; parfois même on couvrait le *chat* de peaux fraîches à la mode ancienne (1).

Pour les sièges, un certain art, de certaines combinaisons étaient encore nécessaires ; mais, dans les batailles en rase campagne, il n'y avait plus ni tactique, ni stratégie ; les chevaliers se ruaient les uns sur les autres, aveuglément, comme l'avaient fait jadis les Grecs et les Troyens, et la mêlée se composait d'une foule de combats singuliers. Durant ces siècles du Moyen-âge, où la guerre fut la grande occupation et même la seule noble, on ne mentionne aucun général manœuvrier.

L'usage des armes à feu vint tout changer. Ces armes furent d'abord très imparfaites et employées surtout contre les murailles. Au XVI[e] siècle, Montaigne écrivait encore : « Les armes à feu sont de si peu d'effet, sauf l'étonnement des oreilles, qu'on en quittera l'usage (2) ». Mais, quand on eut rendu ces armes plus maniables, plus mobiles et plus précises, elles révolutionnèrent l'art de la guerre.

Primitives ou non, les armes de jet ont été sûrement imaginées par la crainte. Elles donnent au plus faible chance de vaincre le plus fort sans s'exposer à ses coups. L'homme

(1) Cibrario, *loc. cit.*, I, 198, 199.
(2) Crozals, *loc. cit.*, I, 247.

les a d'abord employées contre les animaux dangereux, dont il n'osait affronter de près ni la dent, ni les griffes ; puis contre ses semblables. Les plus parfaites des armes de jet, les armes à feu, eurent pour effet, comme on l'a tant de fois remarqué, de rendre médiocrement utile cela même qui faisait la force des classes dominantes : les armures et les châteaux-forts. Du coup l'infanterie fut réhabilitée ; elle put même devenir, suivant l'expression consacrée, la « reine des batailles ». Les cavaliers trouvèrent souvent plus avantageux de combattre à pied, en confiant leurs montures à leurs pages (1). Pour la même raison, les milices bourgeoises des communes pouvaient, le cas échéant, se mesurer sans trop de désavantage avec la chevalerie des seigneurs, comme le firent voir avec éclat les terribles compagnies des métiers flamands (2).

Si l'on en excepte les mercenaires, les compagnies d'archers anglais ou hongrois, d'arbalétriers gênois, les compagnies de *condottieri*, etc., la solde fut chose inconnue dans les armées médioévales. Les vassaux combattaient pour s'acquitter de leur grand devoir : le service militaire, et le butin constituait la seule indemnité possible. A l'exception des chevaliers et personnes d'importance, le butin et les prisonniers appartenaient à qui pouvait s'en emparer, et les bonnes aubaines n'étaient pas rares (3).

En campagne, et même en vertu du droit de guerre, la morale non seulement chevaleresque, mais même chrétienne, tolérait toute sorte d'excès. D'une manière générale le vol était permis à qui suivait la profession des armes (4). Dans les guerres du Moyen-âge les traits sauvages abondent. Si des assiégés serrés de trop près, faisaient sortir de leur

(1) Cibrario, *loc. cit.*, I, 190.
(2) *Ibid.*, 196.
(3) *Ibid.*, *loc. cit.*, I, 188.
(4) *Ibid.*, I, 188.

ville les femmes, les vieillards, les enfants, en un mot les bouches inutiles, les assiégeants pendaient ou infligeaient les plus durs traitements à cette foule sans défense ; par exemple, ils marquaient les femmes à la joue ou bien leur coupaient les vêtements jusqu'au milieu des reins, ou leur amputaient le nez, etc. (1). Souvent les prisonniers de marque étaient bien traités, puis rendus par échange ou rançon ; mais on était libre de les garder au fond d'une prison, et même dans une cage (2). On les maltraitait soit pour se venger, soit pour les obliger à se racheter (3). Fréquemment les villes prises d'assaut étaient traitées d'une manière atroce. On massacrait la population, on violait les femmes, fussent-elles religieuses ; les églises mêmes n'étaient plus des asiles. Charles le Téméraire s'illustra par nombre de ces horribles exploits. Aussi le plus souvent les villes payaient rançon plutôt que de s'exposer à subir un assaut (4). Parfois on voyait réapparaître d'atroces survivances. Ainsi en Ecosse, en 1402, après la défaite de Mortimer, les femmes parcoururent le champ de bataille, en phallotomisant les cadavres (5).

Quand la guerre avait un caractère religieux, par exemple, durant les Croisades en Terre-Sainte et la guerre des Albigeois, la férocité prenait des proportions délirantes. Les chroniqueurs du temps célèbrent ces épouvantables exploits avec un pieux enthousiasme. L'un d'eux, un chanoine, écrit en racontant la prise de Jérusalem : « On vit des choses admirables. Parmi les Sarrasins, les uns étaient frappés de mort, ce qui était pour eux le sort le plus doux ; d'autres, après avoir longtemps souffert, étaient livrés aux flammes. On voyait dans les rues et sur les places de la ville des monceaux de têtes, de mains et de pieds. Les hommes à pied et les cheva-

(1) Cibrario, I, 201, 202.
(2) *Ibid.*, 217.
(3) *Ibid.*, 222.
(4) Rambaud, *Hist. civil. franç.*, I, 429.
(5) Houzeau, *Facultés mentales des animaux*, t. II, p. 22.

liers marchaient de tous côtés à travers les cadavres. Mais tout cela n'était encore que peu de chose ; il faut dire ce qui arriva au temple de Salomon, où les Sarrasins avaient coutume de célébrer les cérémonies de leur culte ; tout en ne rapportant que la vérité, on aura de la peine à nous croire. Dans le temple et dans le portique, on marchait à cheval dans le sang jusqu'aux genoux du cavalier et jusqu'à la bride du cheval... Juste et admirable jugement de Dieu, qui voulut que ce lieu même reçut le sang de ceux dont les blasphèmes l'avaient si longtemps souillé » (1). Au dire du même chroniqueur, le comte de Toulouse, fit, un jour, arracher les yeux, couper les pieds, les mains et le nez à ses prisonniers. On ne recula devant aucune horreur. On broya les enfants ; on viola les femmes ; on éventra les hommes pour voir, s'ils n'avaient pas avalé de l'or. Les Juifs furent brûlés en masse dans leur synagogue (2). Cette louable besogne accomplie et approuvée par le légat du pape, les croisés s'en allèrent, tout souillés de sang, se prosterner devant le Saint-Sépulcre : « Spectacle céleste, dit le chroniqueur, de voir avec quelle dévotion, avec quel empressement les fidèles s'approchaient des lieux saints. Les transports d'une joie divine remplissaient l'âme des pèlerins. Dans l'église et dans toute la ville, le peuple rendait grâces à l'Eternel. Tous, embrasés de pieuses pensées, se livraient à des actes de miséricorde : ceux-ci confessaient leurs péchés ; ceux-là répandaient des aumônes » (3).

Durant la guerre des Albigeois, les mêmes horreurs, inspirées par les mêmes mobiles, se renouvelèrent. A Béziers seulement, vingt mille personnes furent égorgées, dont sept mille dans l'église Sainte-Marie-Madeleine. A Lavaur, on s'a-

(1) Raymond d'Agiles, chanoine de la cathédrale du Puy. (Cité par Crozals, II, 78.

(2) Draper, *Hist. du développ. intellectuel en Europe*, t.II, 281.

(3) Raymond d'Agiles, *loc. cit.*, 79.

musa à en brûler quatre cents sur un même bûcher : « Elles firent une flamme magnifique, dit un chroniqueur, et partirent pour brûler éternellement en enfer » (1).

Ces actes et ces appréciations également abominables attestent, une fois de plus, à quelles aberrations morales peut pousser la foi religieuse, qui souvent d'ailleurs est en absolue contradiction avec la véritable morale.

D'ailleurs les bandes des croisés ne se recrutaient pas toujours parmi la fleur de la population. Dans une allocution aux habitants de Spire, pour les engager à se croiser, saint Bernard fait appel aux homicides, ravisseurs, adultères, parjures, aux coupables de toute sorte de crime. C'est, leur assure-t-il, une occasion unique d'obtenir le pardon céleste (2). — Les bandes de croisés malfaiteurs, qui, en 1204, ne surent pas résister à la tentation de piller Constantinople, y commirent tout sorte de méfaits, sauf le carnage. Le pape Innocent lui-même les accusa d'avoir violé des religieuses, pillé les églises, y compris les vases sacrés. Une prostituée chanta une chanson obscène avec mimique appropriée sur le trône même du patriarche. En même temps, ces malandrins, dont la piété était demeurée très-vive, volaient les reliques, parmi lesquelles il y avait, nous dit-on, une tache de sang de Notre-Seigneur et une bouteille de lait de la mère de Dieu (3).

IV. *Le bilan des guerres franques et médiévales*

Nous touchons au terme de notre longue excursion à travers le genre humain en état de folie guerrière ;

(1) Draper, *loc. cit.*, 335.

(2) *Epistola CCCXIX ad Episcopum, clarum et populum spirensem*, etc. (cité par P. Larroque, *loc. cit.*, 14.

(3) Draper, *loc. cit.*, II, 328, 329.

aussi le tableau que je viens d'esquisser dans ce chapitre, ne nous enseigne rien de bien nouveau, surtout dans sa première partie. En effet, les royaumes, que les chefs germaniques avaient réussi à se tailler dans le grand cadavre de l'Empire romain, n'avaient rien d'original. Nés de la guerre, on peut dire qu'ils en vivaient, en ce sens qu'elle était la grande occupation de leurs monarques; mais ces princes, caricatures des Césars, n'avaient pu que singer gauchement les empereurs. La guerre, à laquelle ils étaient si passionnément adonnés, il la faisaient avec une brutalité sauvage et principalement dans un but de pillage : au fond, les Francs, fixés dans les provinces de l'Empire envahi et conquis, étaient au point de vue moral, restés aussi peu développés que les anciennes tribus germaniques, alors qu'elles étaient encore campées dans leurs forêts.

Pourtant, et sans qu'ils y eussent le moins du monde songé, leur violente intrusion dans le monde romain finit par susciter la formation d'un ordre politique jusque-là inconnu en Europe, du régime médioéval, alors que les *bénéfices* germaniques se furent transformés en fiefs réguliers. — Cette forme politique, qui n'est pas rare dans le monde, a partout des résultats analogues ; elle écrase la foule des petits réduits en servitude ; mais, sur les classes dirigeantes, elle n'a pas les effets avilissants du despotisme centralisé à la mode orientale. Les vassaux nobles ont des droits et des devoirs déterminés et même une assez grande indépendance personnelle ; ils peuvent se tenir debout devant leurs suzerains ; mais de cette indépendance même naissent d'incessantes rivalités. Les ambitions jamais assouvies, les appétits toujours en éveil déchaînent de perpétuels conflits. Ce ne sont plus les grandes invasions si chères aux despotes omnipotents ; mais, entre les princes, les feudataires petits et grands, éclatent à chaque instant des guerres intestines. Plus de repos ; plus même de répit. Personne ne saurait se désintéresser des querelles princières ou sei-

gneuriales ; constamment on doit se tenir prêt à risquer sa vie ou à prendre celle d'autrui.

En dépit de certaines apparences, ces guerre féodales ne sont pas moins cruelles que les autres. Les ménagements et la courtoisie chevaleresque sont seulement à l'usage des nobles, qui peuvent payer rançon ; la masse populaire, tenue pour moins que rien, est incessamment foulée et broyée sans merci. La morale des chevaliers, d'ailleurs beaucoup plus quintessenciée dans la théorie que dans la pratique, n'est pas faite pour les vilains.

Un pareil régime est directement opposé au développement des connaissances utiles ; il suppose et maintient un état de profonde ignorance, par suite de superstition grossière. Pendant tout le Moyen-âge, on faisait intervenir dans les guerres non seulement Dieu, la Vierge et les Saints, mais même la miraculeuse puissance des reliques. De cet état de crédulité s'associant à l'instinct batailleur provint la folie des Croisades. Combattre pour Dieu lui-même avec la perspective de pieux pillages en ce monde et du paradis dans l'autre ; cela était bien tentant. L'élan fut considérable et on sait à quels inutiles carnages il aboutit.

CHAPITRE XX

LE PASSÉ ET L'AVENIR DE LA GUERRE

SOMMAIRE

I. *La guerre dans le passé.* — La guerre des animaux. — Définition de la guerre. — Les guerres cannibales. — La guerre juridique des clans primitifs. — Les causes de guerre dans les clans primitifs. — Le pastorat et l'agriculture changent le caractère de la guerre. — Le vol pour but, le meurtre pour moyen. — L'ère des conquêtes. — Les monarques guerriers et leurs blasons farouches. — Les religions et la guerre. — Ce qui évolue dans la guerre. — II. *La guerre dans les temps modernes.* — Les armes à feu. — Les armées permanentes et le métier des armes. — La composition des armées. — L'atrocité des guerres. — Crimes de lèse-humanité et de lèse-propriété. — Les guerres avec les races inférieures. — Le droit des gens et sa morale. — Le patriotisme et la dépossession. — III. *La guerre est-elle nécessaire ?* — Les raisons pour l'affirmative. — Soi-disant divinité de la guerre. — La guerre et la métaphysique. — Proudhon apologiste de la guerre. — L'utilité de la guerre d'après Hegel et Proudhon. — Les méfaits moraux de la guerre. — Mortalité des soldats en temps de paix. — Sélection rétrograde. — La guerre, école soi-disant nécessaire de dévouement. — Ce qui constitue la vraie valeur d'une nation. — La guerre soi-disant exécutrice des hautes œuvres. — La victoire est sujette à erreur. — L'inutilité des conquêtes. — L'instinct guerrier est artificiel. — IV. *Des moyens efficaces pour abolir la guerre.* — L'industrie ne réfrène pas la guerre. — Les vrais antidotes politiques et sociaux. — Les futures cités fédérales. — Les palliatifs.

I. — *La guerre dans le passé.*

Nos investigations à travers le genre humain, pour y étudier les causes et les effets de la guerre, sont presque terminées. Une enquête préliminaire nous a même permis de constater, dans les sociétés animales, l'existence de con-

flits violents tout à fait analogues aux guerres humaines. Mais, chez les animaux, l'hypocrisie est inconnue et tous les ressorts psychiques déchaînant les actes se montrent à nu. Quand une armée de fourmis se rue sur une fourmilière rivale pour y capturer des larves, elle ne cherche jamais à colorer sa brutale violence par des prétextes relevés : ni l'honneur, ni la gloire, ni la religion, etc., ne sont invoqués. Dans les sociétés des fourmis, des abeilles, des chevaux sauvages, etc., il n'existe pas non plus de soi-disant philosophes, s'efforçant, comme certains des nôtres, de démontrer à grand renfort d'arguments subtils que la guerre est morale et même indispensable au progrès. Bientôt je montrerai le peu de valeur de ces sophismes; mais auparavant il me faut résumer en quelques pages les données principales ressortant de l'enquête précédente, et même jeter un rapide coup d'œil sur ce qu'a été la guerre, en Europe, après la période médioévale.

Avant tout, il importe de bien définir ce qu'il faut entendre par le mot « guerre ». La guerre, c'est la lutte sauvage, pour la vie ou pour la mort, entre des groupes d'individus, animaux ou hommes, appartenant à une même espèce; elle se distingue bien nettement de la chasse, c'est-à-dire d'une des formes de la concurrence vitale entre espèces distinctes et diverses, qui s'entre-détruisent pour donner pâture à leurs besoins nutritifs. Règle générale, les sociétés animales de même espèce guerroient, mais ne se traitent pas mutuellement comme un gibier. L'homéophagie, l'action de manger son semblable, est chose rare chez les animaux supérieurs et sociables. Quelques fourmis, restées à l'état sauvage, se rendent bien coupables de myrmécophagie; mais ordinairement les fourmis civilisées s'abstiennent de pareils attentats et même, dans leurs guerres, elles ne tuent que dans la mesure nécessaire pour atteindre leur but. De même, dans nos laboratoires de physiologie, on a pu constater que certains chiens, moralement inférieurs, dévorent sans scrupule la

chair de leurs semblables, tandis que d'autres, plus délicats, manifestent pour la cynophagie une répulsion invincible. D'ordinaire, ni les chiens, ni les loups ne se mangent entre eux (1); les hommes sont moins scrupuleux, du moins à l'origine des sociétés. Le cannibalisme est le péché originel de toutes les races et nous avons vu dans les chapitres précédents que nombre de peuples primitifs se font la guerre surtout pour s'entre-dévorer. Parfois, les guerriers cannibales ont une excuse physiologique, l'impérieux besoin de manger de la viande, ce qu'on appelle au Gabon la *gouamba* (2); mais souvent ils agissent par simple gourmandise, à moins que ce ne soit par religion.

Pourtant on calomnierait les primitifs en se les représentant comme des fauves, affamés de chair humaine et guerroyant sans cesse pour s'en procurer. D'un certain nombre de faits précédemment signalés on peut même inférer, que, tout à fait à l'origine des sociétés humaines, les clans étaient d'humeur plutôt pacifique et que leurs guerres avaient un caractère juridique. Telle est, aujourd'hui encore, la forme la plus ordinaire des conflits armés en Australie, chez les indigènes, et nous avons vu que les conditions d'une rencontre jugée nécessaire sont réglées exactement comme celles d'un duel (3). Cette habitude du combat juridique est même tellement invétérée chez les Australiens, qu'on en a vu donner des armes à des Européens désarmés avant de les attaquer (4). — Entre petites sociétés sauvages, les torts subis par les uns, infligés par les autres, sont le plus souvent des attentats individuels : des violations d'un territoire de chasse, des rapts de femmes, en résumé des délits suscités par la faim ou par l'amour. C'est en vertu de l'étroite

(1) G. Leroy, *Lettres sur les animaux*, p. 25 (1805).

(2) Du Chaillu, *Afrique équatoriale*, 305.

(3) Woods, *Native tribes of South Australia* (Narrinyeri), 245-247.

(4) Sturt, *Hist. univ. des voy.*, vol. XLIII, 263.

solidarité primitive que ces attentats mettent aux prises le clan de l'offenseur et celui de l'offensé ; mais ces retaliations sont incessantes et leur répétition finit par créer dans la mentalité des primitifs le goût, l'habitude, le besoin de la guerre, lequel grandit démesurément au cours de l'évolution sociale. — Les premiers clans n'avaient encore à défendre que des territoires de cueillette, de pêche ou de chasse ; ils n'avaient à protéger que la personne de leurs consanguins. Aussi longtemps que subsista ce primitif état de choses, la guerre ne pouvait enrichir le vainqueur : il n'y avait rien à piller. C'est ainsi que les Peaux-Rouges ne levaient jamais la hache de guerre dans un désir de lucre ; ils ne dépouillaient même pas les morts (1). — Quand on fut devenu pasteur ou agriculteur, ces mœurs s'altérèrent. Alors on entreprit des *razzias* pour voler les troupeaux, les récoltes, les ustensiles, etc.; la guerre perdit toute apparence juridique ; le vol en devint le but principal ; on se mit à tuer pour voler et la tuerie fut même volontiers poussée jusqu'à l'extermination, tant qu'un calcul d'intérêt bien entendu ne retint pas le bras du vainqueur, tant qu'on n'épargna pas l'adversaire terrassé pour en faire un esclave, c'est-à-dire à la fois un animal domestique et une valeur d'échange. — Dès lors la guerre fut surtout une *razzia*, une incursion violente, entreprise dans un but de rapine. On se mit enfin à voler le sol lui-même et à conquérir de plus en plus à mesure que les agglomérations humaines grossissaient par la soumission forcée des voisins asservis. De grands États se constituèrent : de grosses armées partirent en guerre. Les plus féroces furent celles des peuples nomades, dont les expéditions étaient avant tout prédatrices. Les conquêtes de Gengiskhan, de Tamerlan, ne furent que des razzias grandioses : on versait des torrents de sang, sans y regarder : car on visait avant tout à voler. On estime à deux

(1) Charlevoix, *Journal Voy. en Amérique*, t. V, 372.

milliards de francs la valeur du butin récolté dans l'Inde par Nadir, qui d'ailleurs avait commencé par être un petit brigand (1). — Corrélativement à l'institution de l'esclavage, l'évolution politique avait marché. Par le fait même de la guerre, des aristocraties s'étaient constituées; des chefs de guerre étaient devenus des rois; des castes ou classes sacerdotales s'étaient fondées et vivaient au mieux avec les puissants; les monarques étaient de plus en plus assimilés aux dieux.

Ce fut surtout quand les sociétés furent ainsi compliquées, bien assises sur l'agriculture et l'esclavage et dominées par des aristocraties et des rois, que s'ouvrit en grand l'ère des conquêtes. Ceux des vaincus, qu'on ne jugeait pas à propos de tuer, devinrent ou des esclaves ou des serfs attachés à la glèbe et astreints à cultiver pour les conquérants le sol même de leur ancienne patrie. En outre, quand le maître entrait en campagne, et c'était presque à chaque printemps, il grossissait ses armées en y incorporant une partie de la population subjuguée, qui lui servait ainsi d'instrument pour perpétrer de nouvelles conquêtes. Ainsi s'organisèrent les grandes monarchies de l'antiquité: l'Egypte, l'Assyrie, la Perse, la Grèce d'Alexandre et de ses successeurs, enfin l'Empire romain, parmi les races blanches; la Chine, les empires de l'Amérique centrale chez les Mongols ou Mongoloïdes. Toute la portion plus ou moins civilisée du genre humain a subi ce stade, a dû se grouper ainsi en masses asservies, former des royaumes parfois immenses où un souverain vénéré comme une divinité, pensait et agissait pour des millions de sujets ou d'esclaves.

Tous ces empires s'étaient fondés par la guerre et guerriers ils restèrent; tous adoptèrent fièrement pour emblèmes des animaux de proie et tinrent à honneur de se comporter comme leur animal symbolique. De leur côté, les poètes

(1) J. Novicow, *Luttes entre les Sociétés humaines*, 75.

prirent au sérieux ces blasons farouches et chantèrent la gloire meurtrière des grands conquérants en les identifiant dans leurs métaphores avec les lions, les tigres, les loups, les aigles, etc. En même temps, toutes les religions polythéiques plaçaient dans leur panthéon des divinités spécialement préposées à la guerre ; même l'Iahveh soi-disant monothéique des Hébreux est avant tout le dieu des armées ; il aime les beaux carnages et les prescrit ; le Christianisme, que l'on affirme être une religion de paix et d'amour, retourne au Iahvéisme, quand il s'agit de vastes tueries guerrières ; il les célèbre avec enthousiasme et jamais ses *Te Deum* n'ont fait défaut aux victorieux.

La longue exposition analytique, que j'ai faite dans les chapitres précédents, me dispense d'insister sur ces faits généraux. Si je les résume, c'est uniquement pour que mes lecteurs puissent embrasser d'un coup d'œil les causes primordiales et les effets principaux de la guerre. — A vrai dire et au fond la guerre change d'aspect suivant la diversité des contrées, des âges et des races ; mais elle ne subit pas d'évolution véritable. Elle ne le saurait, puisqu'elle est toujours une rechute en sauvagerie, puisque son objet immédiat est nécessairement de détruire des existences humaines. Ce qui peut varier, se compliquer, c'est seulement le procédé en usage ; ce sont les armes, la tactique, la stratégie. On s'entr'égorge en y mettant plus ou moins d'industrie, de science, d'intelligence. — Les primitifs guerroient, comme ils chassent ; ils ne connaissent guère que les embûches et la mêlée finale. Au contraire, les hommes plus développés s'efforcent de combiner avec art leurs moyens de destruction ; mais, à vrai dire, la tactique et la stratégie la plus savante proviennent directement de la ruse sauvage et, bien longtemps, jusqu'au Moyen-âge européen où nous nous sommes arrêtés dans le précédent chapitre, l'armement a peu varié, au moins dans son principe. En effet la lance, le javelot, la massue proviennent directement du bâton ; autant en peut-

ou dire de l'épée, et la hache métallique a été fabriquée sur le modèle de la hache en pierre. Une des grandes inventions primitives, l'arc, n'a été qu'un procédé simple et ingénieux pour lancer avec plus de force le javelot, d'abord dardé à la main ; or l'arc, encore en usage chez nombre de peuplades attardées, l'a été chez les peuples civilisés jusqu'à l'invention, si récente, des armes à feu. De même les armes défensives, le bouclier, la cuirasse, le casque, etc., ont leurs homologues chez les sauvages ; le bronze, le fer ont seulement remplacé, chez les civilisés, l'écorce, le bois et le cuir employés par les primitifs. Les sauvages de toute race combattent volontiers en lançant des pierres à la main, comme le font déjà les singes, et cette pratique a persisté jusqu'à l'époque très lointaine où la fronde, dont l'usage n'a pas été général, a rendu le jet de la pierre plus fort et plus meurtrier. Or, jusqu'à l'invention des armes à feu, toutes les armes de jet, même les plus compliquées, même celles employées dans les sièges, sont directement provenues de l'arc ou de la fronde. Il faut aller dans les forêts de l'Amérique centrale, pour trouver une invention originale, la sarbacane, arme qui, tout en étant d'une construction beaucoup plus simple que les armes à feu, ne leur cède guère en puissance destructive, quand elle lance des flèches curarisées. — On est vraiment surpris de voir combien, pendant tant de milliers d'années, les races humaines, même les plus intelligentes, ont peu innové dans cet art du massacre, qui pourtant leur était si cher.

II. — *La guerre dans les temps modernes.*

Les tribus américaines, qui ont inventé la sarbacane et ses terribles petites flèches, s'abstiennent ordinairement d'en user à la guerre ; elles ne s'en servent qu'à la chasse ; car elles ne désirent pas s'exterminer mutuellement. Ces

scrupules semblent bien être restés étrangers aux peuples d'Europe, qui, jusqu'au XVII[e] siècle, ont employé des projectiles empoisonnés (1) et qui, jusqu'à nos jours et à l'envi les uns des autres, se sont efforcés, sans y plaindre la peine et la dépense, de rendre aussi destructeurs que possible leurs engins guerriers.

Depuis quelques siècles les anciennes armes de jet ont cédé la palme aux armes à feu, mais ce n'a pas été sans peine. Montaigne, qui reflète sans doute l'opinion des gens de guerre de son temps, trouve que ces nouvelles armes font trop de bruit et pas assez de mal. Les hommes de guerre, encore imbus d'idées chevaleresques, critiquaient, au point de vue moral, l'usage des armes à feu : « N'est-ce pas une honte, disait Bayard, qu'un homme de cœur soit exposé à périr par une misérable friquenelle, contre laquelle il ne peut se défendre et qui met de pair le vaillant et le lâche (2) ? » mais la critique de Bayard ne vaut. Il y a longtemps que la guerre a perdu toute forme juridique et c'est le propre de toutes les armes de conférer à qui en est muni une supériorité artificielle. Cette supériorité, on la recherche avec ardeur et on en use sans la moindre hésitation.

L'usage généralisé des armes à feu, compliquées et coûteuses, favorisa grandement la substitution des armées permanentes aux milices féodales et par suite la centralisation du pouvoir royal : peu à peu la monarchie évolua vers le pouvoir absolu.

En France, le despotisme d'un Louis XIV s'appesantit sur la noblesse aussi bien que sur les vilains : « Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos États, disait le Roi-Soleil, de quelque nature qu'il soit, nous appartient au même titre » (3). Cambyse ou Xerxès n'auraient pas parlé autrement. Quand

(1) P. Larroque, *De la guerre*, etc., 293.
(2) Proudhon, *Guerre et Paix*, t. II. 6.
(3) *Instructions pour le Dauphin.*

le pouvoir royal fut sans contrôle et universellement reconnu, il revendiqua pour lui seul le droit de paix et de guerre. Plus de petits conflits armés de vassal à vassal ; mais de grandes expéditions, que le simple caprice royal suffisait à déchaîner. La guerre devint de plus en plus un métier, mais un métier honoré par-dessus tous les autres. Pour les classes distinguées, il fallait ou combattre pour le roi ou entrer dans les ordres ; toute autre profession manquait de respectabilité (1) et le courage militaire finit par tenir lieu de toutes les vertus. C'est cette éthique étrange, qui faisait dire au moraliste Charron : « L'action de planter et faire l'homme est honteuse... L'action de le perdre et tuer honorable » (2). Sur ce point, la morale religieuse se gardait de contrecarrer la morale laïque. Le roi était l'oint du Seigneur, sa volonté avait donc un caractère quasi divin ; or, comme l'a dit quelque part saint Augustin : « Si Dieu, par une prescription spéciale, ordonne de tuer, l'homicide devient une vertu ».

Depuis la fin du Moyen-âge jusqu'à nos jours, cette vertu de l'homicide ordonné a été extrêmement pratiquée. Jusqu'à la Révolution, les guerres de l'Europe monarchique furent incessantes et elles donnèrent libre carrière aux plus épouvantables excès. Les armées étaient des ramassis de brigands et, quand elles étaient victorieuses, elles ne reculaient devant aucune horreur. Sur leur route et dans leur propre pays, les soldats se faisaient un jeu de tuer, de brûler, de voler, de violer. Une bonne plaisanterie bien souvent pratiquée consistait à remplir « la nature » des femmes avec de la poudre à canon à laquelle on mettait ensuite le feu (3). Pour se refaire, les colonels, toujours très nobles et souvent très obérés, menaient leurs régiments à la frontière avec une

(1) Buckle, *Hist. civilis. Angl.*, t. IV, 77.
(2) *De la Sagesse*.
(3) A. Feillet, *La misère aux temps de la Fronde* (édition 1862), p. 191 et *passim*.

lenteur calculée et en leur imposant un trajet sinueux et très fructueux, car il faisait durer le pillage. — Il va sans dire que la débauche marchait de pair avec le vol. Les femmes de mauvaise vie encombraient les armées. Au temps de la Fronde, un corps de l'armée du baron d'Erlach, alors à la solde de Mazarin et composé de cinq régiments, traînait à sa suite environ quinze cents femmes, servantes ou concubines (A. Feillet, *loc. cit.*, 140). Brantôme rapporte qu'un jour Strozzi, pour se débarrasser de ces *impedimenta* féminins, fit simplement jeter huit cents femmes par-dessus le pont de Cé. Lors du sac des villes, tout frein était brisé, les instincts bestiaux se donnaient librement carrière et, sous le regard paternel des généraux, les soldats perpétraient toutes sortes d'abominations. Durant la longue lutte des Pays-Bas contre l'Espagne, les troupes de Sa Majesté Catholique se distinguèrent même pour leur temps. Le seul récit des faits et gestes des Espagnols est propre à donner le cauchemar. Ce ne sont que conventions violées, massacres, incendies, pillages, viols, cruautés raffinées. Le duc d'Albe prescrivit, comme un devoir, de voler et de tuer tout le monde dans les villes prises (1). A Mons, après une capitulation, régulière cependant, les Espagnols instituèrent un *Conseil des troubles*, sorte de cour martiale qui, durant des mois entiers, rendit à la douzaine des sentences sauvages, en vertu desquelles les habitants furent décapités, pendus, brûlés, empalés, en même temps que leurs biens étaient confisqués (2). A Zutphen, le duc d'Albe enjoignit de ne pas laisser un homme en vie et de brûler toutes les maisons. La garnison fut passée au fil de l'épée ; les citoyens poignardés, pendus ou noyés dans l'Yssel ; les femmes violées, comme d'habitude (3). A Naardam, qui s'était rendue sous

(1) Motley, *Hist. des Provinces-Unies* (trad. Guizot), t. III, 165.
(2) *Ibid.*, 186-188.
(3) *Ibid.*, 200.

la promesse que la vie et les biens des habitants seraient respectés, les Espagnols poussèrent la cruauté jusqu'au délire. Cinq cents personnes réunies dans une église y furent massacrées ; toutes les maisons furent pillées, la ville incendiée, les citoyens hachés, torturés, empalés, les femmes violées dans les maisons en flammes, dans les églises, dans les rues, sous les yeux de leurs maris ou de leurs pères. Pour couronner l'œuvre, défense expresse fut faite d'enterrer les morts et de donner asile aux fugitifs (1).

Ces mœurs démoniaques n'étaient pas spéciales aux Espagnols. L'armée de Tilly, qui, en 1631, mit à sac la ville de Magdebourg, n'était pas moins catholique que les bandes du duc d'Albe et elle rivalisa de sauvagerie avec elles. Quarante mille personnes furent égorgées, brûlées ou noyées dans l'Elbe ; des nourrissons furent, en manière de jeu, embrochés ou jetés dans les flammes ; 54 jeunes filles furent décapitées dans une église ; les femmes furent violées en présence de leurs maris ou aux pieds de leurs pères mourants. Quand les soldats se furent bien « amusés », suivant une expression de Tilly, leur général, qui leur en donna le temps, celui-ci les mena à l'église où l'on chanta un *Te Deum* pour remercier le Dieu des armées (2). Il faut se limiter : je me borne donc a rappeler le sac de Heidelberg et la dévastation du Palatinat (1693) par les armées de Louis XIV, m'en remettant aux souvenirs de mes lecteurs pour toutes les horreurs du même genre commises depuis lors jusqu'à nos jours, en Europe, par les armées des nations soi-disant les plus civilisées.

Au point de vue de la consommation d'hommes, les guerres de notre histoire très moderne et contemporaine ont été plus meurtrières encore que leurs devancières. Avant

(1) Motley, *loc. cit.*, 205-206.

(2) Schiller, *Guerre de trente ans*, liv. II. — Ancillon, *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe*, t. III, ch. XXXII.

1870, un écrivain a estimé à six millions environ le nombre des hommes tués sur les champs de bataille européens, depuis seulement deux siècles. Or les cinq sixièmes de cet effroyable total de victimes ont péri durant les soixante-dix dernières années de la période embrassée par l'auteur, et la France, à elle seule, y aurait contribué pour deux millions d'hommes sans même compter les très nombreux prisonniers morts à l'étranger (1). Une seule des guerres du XVIII[e] siècle, celle de Sept ans, a coûté la vie à près de neuf cent mille hommes (2).

J'ai principalement insisté sur les crimes de lèse-humanité, qui sont la menue monnaie de ce qu'on appelle « gloire des armes » ; mais on sait bien que les crimes contre les biens, les vols, les extorsions, les écrasantes contributions de guerre vont toujours de pair avec les atrocités que je viens de citer à titre de spécimens. La rapine tient à l'essence même de la guerre, à ce point qu'un apologiste de la guerre a pu écrire que « sans spoliation, la guerre devient absurde (3) ». Napoléon, surnommé le Grand, avait mis en maxime cette nécessaire corrélation : « Avec des soldats, disait-il, je gagne des millions ; avec des millions, je retrouve des soldats (4) ». C'est un cercle, mais à coup sûr un cercle vicieux.

Les usages de la guerre, même entre Européens civilisés, sont donc la négation même des plus élémentaires principes de la morale. En passant seulement, je rappellerai que ces pratiques sont plus épouvantables encore quand les civilisés guerroient contre les races dites inférieures. Je me bornerai à citer quelques exemples typiques et même je les emprunterai au passé, ne voulant pas donner à ce livre un caractère

(1) Patrice Larroque, *De la guerre*, etc., 273.
(2) Houzeau, *loc. cit.*, II, 26.
(3) Proudhon, *loc. cit.*, t. II, 232.
(4) *Ibid.*, *loc. cit.*, II, 295.

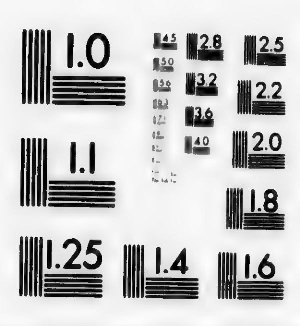
de polémique actuelle. Pour mettre à l'aise leur conscience de bons catholiques dans leurs rapports et conflits avec les races de couleur, les Espagnols avaient inventé une maxime commode : « Dieu n'a point racheté de son sang les âmes des Indiens et on ne doit pas faire de différence entre eux et les plus vils animaux (1) ».

En vertu de cette appréciation théologique, variante de la théorie du Règne humain, Cortez put, sans pécher, mettre Guatimozin sur le gril pour lui arracher le secret de ses trésors et, d'une conscience tranquille, les compatriotes de Cortez exterminèrent la population de l'Amérique centrale. Mais, en ce genre peu glorieux, les Espagnols ont eu bien des émules. En général, ce qui caractérise la morale guerrière des Européens avec leurs adversaires de couleur, c'est une parfaite absence de scrupule. En 1560, les Hollandais, faisant la guerre au roi de Célèbes, empoisonnèrent les eaux d'un fleuve, à l'heure où les naturels y venaient puiser (2). Pendant le siège de Cochin par les Hollandais, un soldat ayant osé recueillir un enfant que la mère affamée avait descendu dans le fossé au moyen d'une corbeille, le général envoya à la potence ce militaire trop charitable (3). A Formose, un chirurgien hollandais eut une fantaisie originale, celle de disséquer tout vif un prisonnier chinois (4). Enfin laissant de côté nombre d'atrocités du même genre, mais beaucoup plus récentes, je rappellerai seulement que l'invention des limiers féroces, dressés à chasser les Indiens ou les nègres marrons, appartient à un modèle d'héroïsme, de vertu et même de piété, au grand Christophe Colomb (5).

Toutes ces horreurs et bien d'autres encore ne sont, à vrai dire, que l'usage outré des droits ou prétendus droits

(1) Tavernier, *Relation du Japon*, etc., 51.
(2) Houzeau, *loc. cit.*, II, 26.
(3) Tavernier, *Conduite des Hollandais en Asie*, 282.
(4) *Ibid.*, 252, 316, 344.
(5) Franklin, *Vie des animaux*, t. I, 157 (Mammifères).

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



de la guerre, dont de graves jurisconsultes, comme Grotius et Vattel, ne contestent pas la légimité. En fait, la morale ou plutôt l'absence de morale en temps de guerre est restée la même depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Quand on s'arroge sur le vaincu le droit de vie et de mort, il est assez logique d'en faire dériver tous les autres. « En principe, écrit Bossuet, la personne du vaincu devient la propriété du vainqueur, qui obtient sur lui droit de vie et de mort (1). » Qui peut le plus peut le moins.

Aussi les législateurs du droit des gens sont-ils d'une extrême tolérance. Vattel déclare expressément que « le droit des gens n'impose pas l'obligation de déclarer la guerre pour laisser à l'ennemi le temps de se préparer à une juste défensive. Ils est donc permis de faire sa déclaration seulement lorsqu'on est arrivé sur la frontière avec une armée et même après que l'on est entré sur le territoire de l'ennemi (2). » Le même spécialiste en droit des gens considère que les enfants, les femmes, les vieillards appartiennent au vainqueur ; mais pourtant, ajoute-t-il, ce n'est pas une raison pour les massacrer. Sans doute ; mais c'en est moins encore une pour s'en abstenir. Toujours d'après Vattel, la surprise, la feinte, la ruse, sont choses non seulement licites mais même louables ; car elles abrègent le combat et par suite l'humanité y trouve son compte. Aussi désapprouve-t-il fort les anciens Gaulois, qui, en défiant l'ennemi, lui indiquaient parfois le jour et l'heure de la rencontre. Quand on a affaire à une nation féroce, perfide, formidable ; quand on ne peut garder les prisonniers, etc., on a le droit de les mettre à mort. — En exposant ce droit étrange, Grotius est plus net encore que Vattel. Selon lui, on peut, à la guerre, assassiner, empoisonner, passer les gens au fil de l'épée sans distinction d'âge ni de sexe, trans-

(1) Cité par Proudhon, *Paix et Guerre*, II, 28.
(2) Proudhon, *Ibid.*, II, 52.

porter, saccager, brûler, dépouiller les sépultures, mentir, violer. Pourtant il fait observer qu'en violant les femmes, on contrevient à la morale chrétienne, on commet un péché. Pas le moindre doute sur le point de savoir si l'on peut faire son esclave du vaincu. Dans l'opinion de Vattel, on peut réduire en esclavage dans tous les cas où on a le droit de tuer. Il va de soi qu'on peut voler et conquérir : dans une guerre en forme, selon Vattel, toute acquisition est valide, indépendamment de la justice de la cause ; c'est pour cela, qu'entre nations, la conquête est un titre légitime.

Au commencement de notre siècle, c'est-à-dire après le grand mouvement humanitaire du XVIIIe siècle, un autre juriste atténue les licences excessives de ce singulier droit des gens. Sans rétablir la déclaration de guerre, il interdit tout ce qui pourrait rendre la réconciliation impossible (1) ; il prescrit d'épargner les enfants, les femmes, les vieillards, les non-combattants, de ne pas achever les blessés, d'accorder la vie à ceux qui demandent quartier (2) ; il prohibe l'usage du poison et de l'assassinat, la transplantation ; mais il approuve la ruse et le stratagème, la corruption des officiers ou sujets de l'ennemi, l'espionnage, la rançon, le vol des biens, la conquête, les contributions de guerre, le bombardement des villes, l'incendie des faubourgs, le pillage des places prises d'assaut, les lettres de marque. Peut-on fouiller les morts sur le champ de bataille ? Cas de conscience : la morale militaire reste perplexe. Sûrement le procédé manque de délicatesse. Après y avoir bien réfléchi, un publiciste allemand a déclaré que ce serait grand dommage de perdre les objets précieux en les enterrant et qu'il est plus utile de les laisser en propriété aux vainqueurs, quand on ne peut découvrir le légitime héritier du défunt ; mais il est clair que, sur un champ de bataille, la recherche

(1) Martens, *Droit des gens moderne de l'Europe*, liv. VII, ch. III.
(2) *Ibid.*, *loc. cit.*, liv. VIII, ch. VI.

des héritiers légaux est forcément très sommaire (1). — Toute cette éthique est intéressante aussi bien par ce qu'elle interdit que parce qu'elle tolère. Elle prouve qu'au commencement de ce siècle, la conscience publique commençait à éprouver quelques scrupules au sujet de forfaits jusqu'alors couramment commis en temps de guerre. Mais la pratique n'est pas toujours d'accord avec les prescriptions pourtant assez peu restrictives de ce droit des gens moderne et nul n'ignore que de nos jours encore, il n'est pas d'atrocité qui ne se commette en temps de guerre, seulement avec moins de fréquence et plus de respect humain.

Les attentats et les violences inutiles contre les personnes sont encore fort communs ; en ce qui concerne les biens, la morale guerrière s'est modifiée. L'esclavage et la dépossession totale et directe des particuliers ne sont plus dans les mœurs ; des contributions de guerre parfois écrasantes remplacent les évictions d'autrefois. Le procédé est plus scientifique, moins vexatoire : c'est toujours du vol à main armée. Ce changement a eu un résultat moral imprévu ; il a singulièrement énervé le patriotisme des classes propriétaires. Nous ne connaissons plus guère l'amour héroïque de la cité, qui florissait chez les anciens et était simplement de l'égoïsme élargi. La cité antique avait commencé par être un clan communautaire ; elle était restée ensuite une société très solidaire, un refuge, un asile pour tous les citoyens. Hors de la petite patrie, c'était l'abandon, l'esclavage ou la mort : on se sacrifiait pour la cité parce qu'elle était une mère. On sait trop combien le patriotisme des anciens déclina et s'éteignit avec le progrès de l'individualisme. Riches et pauvres se désintéressèrent également de la chose publique ; les uns, parce que l'argent leur tenait lieu de patrie ; les autres, parce que la mère d'autrefois était devenue marâtre et qu'il leur importait assez peu de

(1) A. Sellières, *La guerre*, 181.

changer de maître. La coutume de respecter la propriété individuelle dans la guerre contemporaine favorise forcément un détachement du même genre (1).

III. — *La guerre est-elle nécessaire ?*

Notre voyage à travers les mœurs guerrières du genre humain est enfin terminé. Au cours de cette exploration vraiment horrible, les excès les plus épouvantables ont défilé devant nous ; notre esprit a pris un bain de sang et nous avons pu constater qu'à tous les stades de la civilisation, le fléau de la guerre n'a cessé de sévir. Si la guerre s'est modifiée, c'est dans la forme bien plus que dans le fond et il est certains peuples, tout à fait primitifs, qui pourraient donner aux civilisés des exemples de modération et même de justice dans la guerre. Mais, en général et depuis l'âge de la pierre taillée, toutes les sociétés humaines, petites ou grandes, ont travaillé avec ardeur à s'entre-détruire et, pour atteindre ce but glorieux, elles n'ont reculé devant aucun forfait : si le genre humain dure encore, ce n'a certainement pas été la faute des hommes.

Pourtant il s'est trouvé, il se trouve encore des apologistes de la guerre. On nous a démontré, on nous démontre même aujourd'hui, que la guerre est essentielle à l'existence du genre humain, bien plus que ses œuvres sont justes et au total bienfaisantes. Il nous reste à peser la valeur de ces assertions, qui sont devenues des lieux communs incessamment propagés par la religion, l'éducation, la littérature et soigneusement entretenus par la plupart des gouvernements.

La guerre, nous dit-on, est un fait nécessaire, puisque,

(1) Voir mon *Évolution politique* (1890) et mon *Évolution de la morale* (1887).

partout et de tout temps, elle a existé. Mais le cannibalisme a été, comme la guerre, une pratique universelle, souvent sanctifiée par les religions et, dans toutes les races humaines, il a été en usage pendant un laps de temps qui sûrement dépasse en durée notre courte période historique. Souvent même le cannibalisme a été la principale cause des guerres ; pourtant les nations civilisées ont fini par l'avoir en horreur. Autant en peut-on dire de l'esclavage, cause et résultat de la guerre pendant des milliers d'années et que pourtant les peuples les plus développés ont fini par abolir, quand leur sens moral a été suffisamment élargi et épuré. On est donc mal fondé à tenir la guerre pour une fonction indispensable aux sociétés humaines, par cela seul qu'elle existe depuis les âges primitifs.

Autre lieu commun, mais celui-ci bien plus pompeux : la guerre est divine (1). L'un des plus célèbres apologistes religieux de la guerre, J. de Maistre, y voit un châtiment infligé par la Divinité même aux nations coupables ; selon lui, c'est une indispensable expiation. Quand, dans la balance divine, le plateau des crimes est surchargé et trébuche, le Tout-Puissant donne une mission vengeresse à son ange exterminateur, qui s'en va, à tire-d'aile, répandre à flots le sang des nations coupables (2). Aujourd'hui, réfuter de telles aberrations est à peu près inutile. A mesure que progresse la science, l'intervention divine est de plus en plus éliminée des affaires humaines. Nous savons trop que les religions ont été faites à l'image des hommes ; que, presque toujours, les prêtres ont mis docilement leur influence au service des grands, des puissants : ce ne sont pas les dieux, qui ont poussé les hommes à s'entr'égorger ; ce sont les princes, qui, par des bouches sacerdotales, ont fait parler les dieux, afin de couvrir le trône, à son tour protecteur de l'autel.

(1) J. de Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg* (Entretien VII).
(2) *Ibid.*, t. II, 35.

Quand, avec les progrès de la raison humaine, les arguments théologiques sont devenus insuffisants à justifier la guerre, l'ombre de la religion, la métaphysique, est venue à la rescousse. Écoutons l'un des plus célèbres et non le moins insensé des métaphysiciens apologistes de la guerre : je veux parler de Proudhon. Son argumentation à outrance est bien propre à mettre en relief toute l'absurdité de la thèse. A en croire Proudhon, il n'y a pas à se préoccuper, dans les guerres, de la question de justice ; car la guerre est nécessairement juste des deux côtés. Comment pourrait-elle être injuste, puisqu'elle est simplement une épreuve juridique, une sorte d'ordalie en grand ? Les prières, que, dans les camps adverses, on a l'habitude d'adresser en Europe, à l'Éternel, pour lui demander la victoire, sont tout à fait comparables aux plaidoieries des avocats devant les tribunaux, et elles ne sont pas plus déraisonnables (1).

En émettant ces étranges assertions, Proudhon s'inspire d'un sophiste qui a eu son heure de grande célébrité, de Hegel, le métaphysicien du fait accompli. Suivant Hegel, tout ce qui arrive est juste, par cela seul que c'est arrivé : les protestations de la conscience sont de simples phénomènes subjectifs, par suite négligeables (2) ; « la raison du plus fort est positivement la meilleure ». En mangeant les vaincus, les Iroquois, dit Proudhon, ne faisaient que pousser à outrance l'arrêt de la victoire, arrêt nécessairement juste et aux termes duquel l'État du vaincu doit être absorbé par celui du vainqueur (3). Si excessive est l'absurdité de pareils sophismes, qu'on les réfute en les citant.

Sans être beaucoup plus solide, l'argument tiré de l'utilité de la guerre est plus spécieux. Proudhon l'invoque, mais en y mêlant de la métaphysique : « La guerre, dit-il, est une

(1) Proudhon, *la Guerre et la Paix*, t. I, 102, 123.
(2) *Ibid.*, 123, 130.
(3) *Ibid.*, 156.

forme de notre raison, une loi de notre âme, une condition de notre existence ». Le peuple, ajoute-t-il, a la religion de la force ; il s'incline avec respect devant les arrêts des batailles et c'est sur cette religion de la force, sur ce droit divin que reposent les sociétés (1). Que le prestige de la force victorieuse soit énorme, c'est là un fait malheureusement trop vrai. Pendant des milliers d'années, l'humanité a dû s'accoutumer à être foulée aux pieds par les conquérants et elle a fini par admirer ses bourreaux. Exactement comme le chien et pour les mêmes motifs, l'homme moralement vulgaire a la religion du maître ; mais si les consciences inférieures s'inclinent devant le succès brutal, celles qui sont plus noblement trempées se redressent, scandalisées, et se révoltent ; car, pour elles, la force n'est rien sans le droit.

Les apologistes de la guerre ne semblent pourtant pas avoir une confiance absolue dans ces arguments généraux : car ils s'efforcent de les fortifier par des considérations d'utilité pratique. Admirez, disent-ils, les résultats de la guerre : selon Hegel et selon Proudhon, son satellite, « elle est indispensable au développement de l'humanité ; elle donne le relief à notre vertu et y met le sceau ; elle retrempe les nations que la paix a amollies, consolide les États, affermit les dynasties, éprouve les races, donne l'empire aux plus dignes, communique à tout, dans la société, le mouvement, la vie, la flamme » (2).

Examinons de près toutes ces prétendues utilités. L'homme est un être modifiable, susceptible de se perfectionner ou de se dégrader au triple point de vue physique, moral et intellectuel.

Pour la vigueur et la beauté, ce qui est utile, ce n'est pas évidemment la guerre en elle-même, mais bien l'entraînement physique qui peut y rendre apte et qu'elle exige. A Sparte,

(1) Proudhon, *loc. cit.*, 28, 43-45.
(2) *Ibid.*, 59.

à Athènes, etc., l'éducation gymnastique, imposée en vue de la guerre, a certainement contribué à développer un type physique, à nos yeux idéal; mais, pour obtenir un résultat équivalent, les exercices suffisent, le carnage est de trop. Quant aux qualités psychiques supérieures, à la volonté, à la raison, comment pourraient-elles trouver à s'exercer sous le régime militaire de l'obéissance passive et obligatoire ? Est-il besoin d'ajouter que les sentiments les plus nobles dans la vie civile, la pitié, l'humanité au sens large du mot, sont des vertus absolument anti-guerrières. Tout soldat bien dressé doit tuer sans émotion ni scrupule. Aussi, par le seul effet de la discipline, nombre d'hommes rétrogradent jusqu'à une mentalité inférieure à celle de beaucoup d'animaux; certains même, moralement métamorphosés en bêtes fauves, finissent par se délecter dans le meurtre, mais on ne saurait prétendre qu'ils aient alors réalisé un grand progrès psychique.

A peine est-il besoin de rappeler qu'au point de vue d'un autre genre de moralité, de la moralité sexuelle, le progrès s'accomplit aussi à rebours. Dans le régime des armées permanentes, qui est celui de l'Europe actuelle, le célibat est presque toujours obligatoire et il produit ses effets ordinaires : la débauche et tout ce qui en résulte. Avant 1870, la mortalité dans l'armée française, c'est-à-dire dans une population d'hommes jeunes et robustes, dépassait de moitié la mortalité dans la population civile de même âge. Ce triste état de choses s'est notablement amélioré depuis lors, mais à mesure que diminuait la durée du service, c'est-à-dire qu'on se préparait moins sérieusement à la guerre. Enfin, au point de vue spécial de la vigueur et de la beauté, la sélection militaire est nécessairement rétrograde, puisqu'elle expose à la mort et à la maladie la fleur de l'espèce. Les deux millions et demi d'hommes, que la guerre a fauchés en France depuis moins d'un siècle, étaient, presque tous, jeunes, sains et robustes ; c'était même pour

cette raison qu'on les avait offerts au dieu Moloch ; mais la détérioration physique résulte forcément de cette sélection à rebours.

Les influences nocives sont indéniables ; on essaie de leur trouver une compensation. La guerre, nous dit-on, est, malgré tout, une grande éducatrice morale ; elle habitue au dévouement, au sacrifice, à l'effort désintéressé. La thèse pourrait peut-être se soutenir, si, librement et toujours on prenait les armes pour une belle cause, pour une grande idée. Encore serait-il facile d'objecter que l'on peut, bien ailleurs que sur les champs de bataille, trouver des occasions de dévouement et de sacrifice ; mais que l'on consulte l'histoire. Celle-ci répondra que le plus souvent les hommes ont été poussés sur les champs de bataille, comme des troupeaux, et ont dû faire, bon gré mal gré, leur partie dans des guerres entreprises pour des motifs ineptes ou franchement coupables.

Dans un de ses brillants dialogues, Voltaire affirme bien que toute guerre est juste (1) ; mais son assertion n'est d'accord avec celle de Proudhon que dans les mots. Pour Voltaire, le mot « guerre » ne doit s'appliquer qu'aux défensives ; les guerres agressives, dit-il, sont de simples expéditions de brigands, contre lesquelles on a le droit et le devoir de se défendre.

Aujourd'hui la minorité pensante de l'humanité sait que les nations valent et comptent uniquement par leur degré de développement moral et intellectuel, c'est-à-dire par tout ce qui est incompatible avec le goût du pillage et du carnage guerriers. On ne saurait donc prétendre que la guerre puisse perfectionner moralement l'humanité ; mais il est un autre genre de mérite, qu'une catégorie de ses apologistes, celle des historiens philosophes, revendiquent pour elle. « Oui, nous disent-ils, la guerre est horrible ; mais, si elle occa-

(1) *Du droit de la guerre.*

sionne de grand maux, c'est en vue d'un plus grand bien. Dans l'histoire, la guerre est la grande exécutrice des hautes œuvres ; en supprimant et dépeçant les nation mortes, puis fusionnant leurs débris comme des métaux dans un creuset, elle crée des peuples nouveaux et progressifs : elle fait de la jeunesse avec de la décrépitude. En fin de compte, la guerre donne toujours la victoire aux meilleurs ; elle est le grand instrument du progrès et de la sélection historique dans l'humanité ; car les peuples qu'elle détruit n'étaient pas ou n'étaient plus viables.

Pesons un peu toutes ces assertions. D'abord est-il bien nécessaire que, de deux nations limitrophes et diversement douées l'une dévore l'autre ? Entre certaines espèces animales, ayant mêmes besoins et un habitat limité, cette forme sauvage de la concurrence existe en effet ; mais l'homme, du moins l'homme développé, intelligent, éclairé, peut, dans une très large mesure et par sa seule industrie, augmenter presque indéfiniment le stock des subsistances qui lui sont nécessaires ; il n'en est pas réduit, pour vivre, à exterminer ses voisins. Sans parler même des futures surprises que nous réserve la chimie et que nous pressentons déjà, nous savons que, par la seule pratique de la petite culture intensive, une très vieille nation, la Chine, depuis longtemps à peu près guérie de la folie guerrière, est parvenue à produire et à nourrir une population dont la densité moyenne est triple de la nôtre. Mais nous pourrons, nous pourrions déjà faire bien mieux. Le jour où nous nous aviserons d'employer à d'utiles créations la science et les immenses ressources que nous perdons et gaspillons pour détruire, la vraie civilisation prendra un essor jusqu'alors inconnu. En utilisant sainement tout le savoir moderne, la science des choses et celle des hommes, on arriverait à peupler la terre d'une humanité nouvelle, c'est-à-dire à former des populations plus denses que celles du Céleste Em-

pire et douées en outre d'une puissance physique et mentale beaucoup plus grande.

Mais est-on fondé à soutenir que, dans les rivalités internationales, la sélection guerrière soit moralement infaillible ? Cambyse était-il supérieur aux Pharaons d'Égypte et Rome à la Grèce ? Les bandes germaniques ont pu mettre l'Empire romain au pillage, non pas en vertu de leur valeur morale et intellectuelle, qui n'avait rien d'éclatant, mais simplement parce que les empereurs avaient systématiquement désarmé leurs sujets et remplacé les armées citoyennes par des armées mercenaires. La force des armes avait engendré d'abord la monarchie, puis la faiblesse militaire.

Et ce n'est pas là un fait isolé ; partout il résulte de l'évolution politique elle-même, alors qu'elle s'accomplit par la guerre. Toujours la guerre, habituelle et victorieuse, suscite la monarchie absolue et, avec le temps, celle-ci manque rarement de briser, de manière ou d'autre, la vigueur nationale. Les armées mercenaires des Césars romains, les foules sans cohésion, sans ressort moral, que la Perse ancienne poussait à coups de fouet au combat sont les produits naturels de la monarchie absolue. Néanmoins, ces colosses à pieds d'argile valaient encore mieux que leurs conquérants ; puisque avec leurs débris, ceux-ci firent moins encore. On cherche vainement le progrès dans cette évolution par le fer et le feu. De même la conquête arabe a submergé l'Afrique présaharienne, l'Afrique de Rome et de Bysance, mais elle a été impuissante à y fonder une civilisation supérieure. Sans cette conquête au contraire, une population dense, civilisée, parlant sans doute un dialecte novo-latin, qui n'a pu se former, occuperait aujourd'hui les pays dit barbaresques (1). On se demande en vain quel avantage la civilisation générale a pu retirer du renouveau barbare inauguré en Afrique par l'invasion arabe.

(1) J. Novicow, *loc. cit.*, 608.

Que l'on examine ainsi, une à une, toutes les guerres, qui ont décimé la population européenne depuis la chute de l'empire romain. A peine en trouvera-t-on deux ou trois, dont les désastres aient été compensés par une apparente utilité. Je dis « apparente » ; car ces résultats auraient sûrement pu s'obtenir sans coup férir par les pacifiques échanges des produits et des idées.

La conquête absorbe les petites unités ethniques et construit avec leurs débris de vastes États. Est-il vraiment utile à la civilition générale que les petites nationalités soient ainsi violemment agrégées, amalgamées ensemble par le sabre des conquérants ? L'Italie ancienne a-t-elle réellement gagné à être unifiée malgré elle par la conquête romaine ? Pour se convaincre du contraire, il suffit de comparer, comme atelier de civilisation, l'Italie romanisée à la Grèce antique, qui, elle, eut la chance d'échapper longtemps aux soi-disant bienfaits de l'unification par la violence. Mais l'histoire s'est chargée de faire la contre-épreuve en nous montrant l'Italie transformée à son tour en foyer civilisateur, mais bien plus tard, du XIIe au XVIe siècle de notre ère, quand toutes ces villes étaient devenues des cités indépendantes et libres d'évoluer conformément à leur génie (1).

C'est bien à tort que l'on attribue à la conquête normande dans les Iles Britanniques, la formation de la race et de la langue anglaises. Ces créations sont simplement résultées de la fusion lente entre les éléments ethniques, les uns celtiques, les autres germaniques. Au fond, Saxons et Normands étaient de même sang ; aussi la brutale intrusion de Guillaume le Bâtard et de ses bandits n'a-t-elle fait que retarder l'inévitable pénétration mutuelle des races et des langues en présence. Sans cette perturbation, les populations celtiques et germaniques des Iles Britanniques se seraient spontanément mélangées, et il en serait résulté une race

(1) J. Novicow, *loc. cit.*

anglaise, à peu près identique à celle qui a fini par se constituer. Une langue mixte se serait aussi formée ; seulement elle aurait quelque peu différé de la langue anglaise actuelle ; car elle aurait incorporé des mots et radicaux celtiques au lieu des mots français : au total, le dommage eût été assez mince.

Partout les résultats utiles de la conquête sont illusoires ou éphémères. L'histoire, telle du moins qu'on l'a écrite jusqu'à nos jours, nous parle toujours fort complaisamment des grands conquérants ; elle s'épuise à nous les représenter comme de puissants génies, qui, à travers les villes en flamme et les champs jonchés de cadavres, fondent de vastes et superbes empires. Mais quelle est l'ordinaire durée de ces empires ? Valait-il bien la peine que Sésostris, Alexandre, César, Tamerlan et le dernier de ces hommes-fléaux, non le moins funeste, Bonaparte, dévastassent les plus belles contrées du globe pour grouper de vastes agglomérations humaines, fatalement éphémères par cela même qu'elles étaient des œuvres de violence ?

Nous avons encore à examiner un autre argument très employé par les apologistes de la guerre : savoir qu'il existe dans le cerveau humain un irrépressible instinct guerrier et que, toujours, jusqu'à la consommation des siècles, force sera de lui donner carrière. Dans cet instinct meurtrier, J. de Maistre voit quelque chose de divin ; il remarque que jamais, sur un champ de bataille, les soldats ne se révoltent contre les chefs qui les mènent au carnage (1), qu'au premier coup de tambour l'homme se dépouille de tout sentiment humain et s'avance allègrement pour tuer son frère inconnu, parfaitement innocent, mais brûlant, de son côté de lui faire subir le même sort. A l'appui de son opinion, J. de Maistre allègue encore qu'autant le bourreau est méprisé autant le soldat est estimé, que même on déshonore le sol-

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg* (Entretien VII).

dat en lui imposant l'office de bourreau ; et pourtant, remarque-t-il, le bourreau n'est que l'instrument de la justice.

Emboîtant le pas derrière J. de Maistre, Proudhon appuie la même thèse de quelques autres raisons, notamment de l'opinion des femmes : « La femme, dit-il, peut aimer l'homme de travail et d'industrie, comme un serviteur ; le poète et l'artiste, comme un bijou ; le savant, comme une rareté ; le juste, elle le respecte ; le riche obtiendra ses préférences : son cœur est au militaire (1). »

Bien étrange est cet accord entre l'un des plus fougueux champions du passé et un révolutionnaire, qui, à son heure, a fait trembler la bourgeoisie française : à en croire le premier de ces sophistes, il serait le truchement du suffrage universel masculin ; mais le second n'exprime sûrement que le sentiment des bonnes d'enfants.

Pourtant ces affirmations renferment malheureusement quelque fonds de vérité, mais sans qu'il y ait là rien de divin, ni même rien de spontané. Fort commune en effet est cet admiration stupide pour la guerre et les gens de guerre, et elle résulte simplement de notre évolution historique, même de la longue éducation ancestrale subie par le genre humain. Dès l'origine même des sociétés, les hommes se sont entr'égorgés ; depuis l'institution des monarchies, on les a dressés à combattre sur un simple signe du maître. D'autre part, les prêtres, les moralistes ont à satiété affirmé et démontré, que le meurtre, crime horrible dans la vie civile, devient une action non seulement louable, mais même belle dans la vie militaire ; enfin les poètes de tous les temps et de tous les pays ont célébré, chanté sur tous les tons la gloire et les héros. De toutes ces influences nocives, dont l'action s'est prolongée pendant des milliers d'années, est résultée une empreinte mentale, un penchant acquis, mais devenu héréditaire, qui pousse la plupart des hommes à

(1) Proudhon, *Guerre et Paix*, 69.

admirer les beaux carnages, à vénérer les conquérants. Cet instinct artificiel a été et est en outre soigneusement fortifié par l'éducation, qui, dans les pays les plus civilisés, s'attache encore à entretenir l'admiration pour la guerre et surtout à en masquer l'horreur, à n'en faire ressortir que le côté brillant (1). Pourtant il importe de remarquer qu'arrivés à un certain degré de civilisation les hommes, tout en continuant par habitude à glorifier la guerre, n'ont généralement qu'un désir assez médiocre d'y figurer de leurs personnes. Dans nombre d'États civilisés, depuis Carthage jusqu'à l'Angleterre, les classes dirigeantes ont volontiers soldé des mercenaires ou des remplaçants afin de rejeter sur eux le fardeau sanglant de la guerre (2). L'éducation pourrait donc, à la condition de rebrousser chemin, de brûler ce qu'elle adore, détruire sans trop de peine l'œuvre néfaste qu'elle a si lentement construite. En éclairant les intelligences, en fortifiant les sentiments d'humanité, en perçant à jour les sophismes sur lesquels repose l'apologie de la guerre, il sera facile, quand on le voudra bien, de former des générations pacifiques par raisonnement et par caractère.

IV. — *Des moyens efficaces pour abolir la guerre.*

Par le mot « guerre » j'entends seulement la lutte à main armée, la lutte sanglante, et non pas la concurrence économique, morale, intellectuelle, que l'on essaie parfois de lui assimiler ; mais qui n'a avec la guerre proprement dite que de lointaines analogies. Chercher aujourd'hui des remèdes propres à guérir la maladie de la guerre, c'est entreprendre de remonter un fort courant. Toutes les nations soi-disant civilisées, surtout celles du vieux monde, se ceignent à l'envi

(1) Patrice Larroque, *loc. cit.*, 398.
(2) J. Novicow, *loc. cit.*, 647.

les reins pour des luttes futures, dont l'horreur promet d'éclipser les vastes carnages mongols.

Le développement de la grande industrie devait, à en croire des philosophes en renom, pacifier le monde ; en réalité, ce développement a eu pour effet de créer de nouveaux motifs de guerre, en avivant les haines sociales, en exaspérant les rivalités économiques, en poussant aux conquêtes lointaines chez les races encore mal armées ; car à tout prix il faut s'ouvrir de nouveaux débouchés. L'excessive floraison industrielle n'a pas empêché les nations de s'entr'égorger, de s'armer jusqu'aux dents et finalement de se préparer à lancer les unes sur les autres la totalité de leurs populations viriles. En 1870, dit la statistique, l'Europe pouvait, au plus, mettre sur pied de guerre environ sept millions d'hommes, effectif déjà énorme ; aujourd'hui elle en pourrait appeler sous les drapeaux douze millions et demi, et dans quelques années, elle disposera de vingt-deux millions de soldats. Nous voilà revenus à la barbarie primitive, mais avec une ampleur que le passé n'a jamais atteinte. Les armées de Xerxès, si souvent réputées fabuleuses, sont de beaucoup dépassées aussi bien que la puissance de leurs moyens de destruction. Sans doute l'abus se refrène par son excès même et les épouvantables perspectives, que laissent entrevoir ces débauches d'armement, sont de nature à refroidir un peu l'amour de la guerre chez les peuples et même chez les pasteurs des peuples ; mais évidemment ce n'est pas là un remède.

Les vrais antidotes devront s'attaquer aux causes mêmes du mal. Or ces causes sont de nature bien diverses : il en est de psychiques, de politiques, d'économiques, de sociales. Des causes psychiques, certaines, par exemple, la stupide admiration pour la gloire militaire, pourraient être déracinées par une saine éducation. Mais d'autres causes ne s'éteindront qu'à la suite de mesures réparatrices. Je veux parler des plaies morales infligées par la brutalité des con-

quérants aux populations foulées, dépecées, outragées dans leurs sentiments les plus intimes et les plus forts : tout un levain de haine et de vengeance laissé dans les cœurs par notre triste passé historique. Le temps n'est plus où les nations, moralement peu développées encore, supportaient patiemment qu'on disposât d'elles comme d'un bétail. Aujourd'hui la guerre engendre la guerre et les générations se lèguent la vengeance, comme un devoir à remplir.

Où chercher des remèdes efficaces ? Tout d'abord dans l'amélioration des formes politiques, dans la transformation des monarchies en démocraties vraiment républicaines. Toutes les monarchies, toutes les aristocraties sont filles de la guerre ; toutes ont commencé par fonder des États de proie ; pour devenir pacifiques, des milliers d'années leur sont nécessaires ; encore ne s'assagissent-elles que plus ou moins imparfaitement. Le plus ancien des empires actuels, l'empire chinois lui-même, n'a pu réussir à éliminer entièrement le virus guerrier, inoculé par les ancêtres. Évidemment dans les pays civilisés la forme monarchique est menacée, l'évolution politique des États va vers la république et son pas ira s'accélérant sans cesse ; mais la route à parcourir est bien longue encore, sans compter que l'organisation monarchique peut survivre longtemps à la royauté.

Après les causes politiques des guerres viennent leurs causes économiques ; mais celles-ci se lient étroitement aux causes sociales et les unes ne sauraient s'éteindre sans les autres. On n'ira plus travailler à coups de canon à la civilisation obligatoire et aussi à la syphilisation des races inférieures, quand, la surproduction industrielle ayant cessé, il n'y aura plus nécessité absolue de vendre et de vendre encore sous peine de ruine. Sans doute il est exagéré de prétendre, comme on le fait souvent, qu'entre les nations industrielles la concurrence économique est la cause principale des guerres ; pourtant elle y pousse. On déchaîne le fléau de la guerre, tantôt pour affaiblir des rivaux industriel-

lement redoutables, tantôt pour élargir le marché national, parfois pour étouffer les revendications dangereuses d'un prolétariat affamé. Mais nos États civilisés sont en pleine période industrielle et ils en sont même très fiers. Pour les classes possédantes, ce régime est des plus favorables à la subite acquisition de grosses fortunes ; elles n'y renonceront pas volontiers, et il est bien à craindre que nous ne rentrions pas dans la bonne voie avant d'avoir payé la dure rançon de nos injustices sociales. Mais, d'autre part, les transformations des sociétés ne sauraient s'accomplir en un jour. Les causes économiques de la guerre ne sont donc pas près de s'éteindre.

Ces causes disparaîtront cependant, si le progrès social n'est pas enrayé, et l'on peut prédire, mais pour un avenir assez lointain, l'émiettement des grands États actuels en de nombreuses cités démocratiques et plus ou moins communautaires, groupées en fédérations libres : « Les nationalités, comme l'a récemment écrit un penseur russe, seront amenées à conclure un vaste ensemble d'arrangements qui formeront le code du droit public international. Le premier article de ce code sera que chaque groupe de populations est libre de disposer de ses destinées (1) ». Ce futur droit public exclut évidemment toute idée de conquête violente. Seul, le champ intellectuel restera ouvert aux rivalités internationales. Alors le patriotisme changera de nature ; il visera non plus à subjuguer les voisins par la force, mais à les dépasser en adoptant des lois plus justes et plus utiles, en pratiquant une morale plus relevée, en possédant une science plus profonde, une littérature plus riche et plus belle, etc. La cité, qui, dans ces compétitions intelligentes, remportera la palme, conquerra les autres, mais moralement, en leur servant de modèle : ses citoyens seront à la fois plus robustes et plus généreux, en même temps que leur esprit verra plus loin et plus haut. A en croire les apo-

(1) Novicow, *loc. cit.*, 529.

logistes de la guerre, sa disparition aurait pour nécessaire conséquence une universelle lâcheté. Mais la mort peut être bravée bien ailleurs que sur les champs de bataille ; il existe nombre de fléaux naturels, qu'il est nécessaire et dangereux de combattre ; il y a aussi bien des espèces de courage et celui de la bête féroce n'est pas le plus noble. Aristote écrivait déjà : « Il faut mettre au premier rang l'honneur et non pas la férocité : car ce n'est ni un loup, ni toute autre bête féroce, qui peut avoir à braver un danger honorable ; c'est l'homme de cœur (1) ». Mais le danger honorable est celui qu'on brave pour être utile et non pour nuire.

J'entends bien l'objection qui peut m'être faite : « Ce régime de paix à la fois intelligente et humaine est encore bien loin de nous ; et en attendant ? » En attendant, il y a les palliatifs, que de tout côté l'on propose, ce qui même atteste un certain réveil de la conscience publique : l'arbitrage et les traités d'arbitrage, la ferme résolution de n'engager jamais une guerre offensive, la propagande morale par la parole, par le livre, par le journal, par l'école. Un jour, quand les États seront suffisamment uniformisés au point de vue politique, ils en arriveront à nouer entre eux des confédérations pacifiques. « La paix perpétuelle, disait Kant, est impraticable ; mais elle est indéfiniment approximable (2) » Mais les approximations indéfinies ne sont admissibles qu'en mathématiques ; dans le monde réel, on finit toujours par atteindre un but alors qu'on ne cesse de s'en approcher. Il est donc probable qu'un jour, aux yeux d'une humanité moralement plus développée que la nôtre, la guerre sera appréciée comme l'est de nos jours le cannibalisme des primitifs.

(1) *Politique*, liv. VIII, ch. IV, 5.

(2) Kant, *Principes métaphysiques du droit*, paragraphe LXI (*Droit public*, trad. Tissot, p. 237).

FIN

TABLE ANALYTIQUE

D

E

F

G

N

S

U

V

W

X

Z

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE

Orléans. — Imp. G. MORAND, 47, rue Bannier.